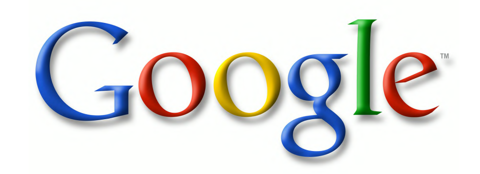
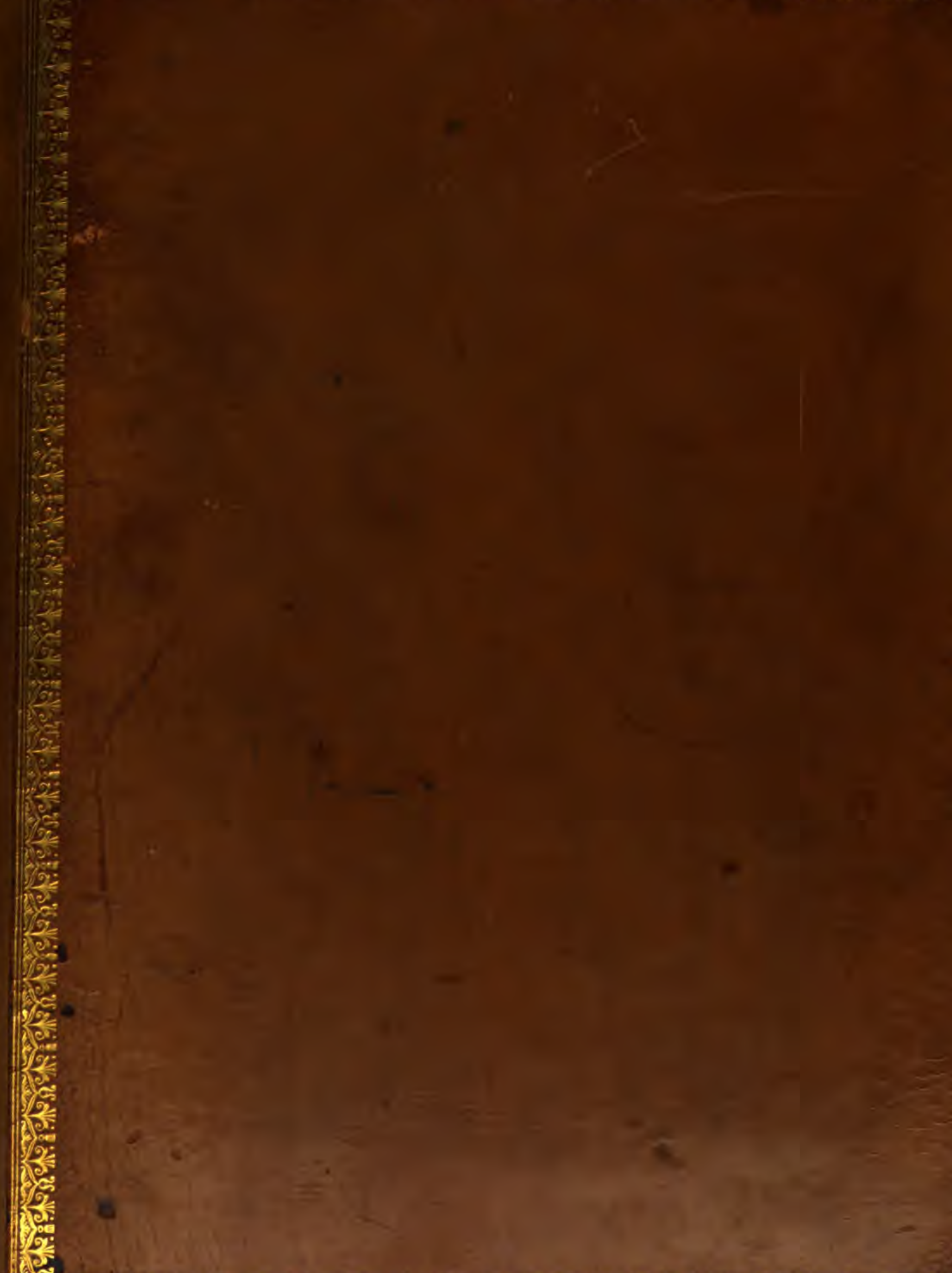






III
207k.


3022173800Q

RECUEIL

D'ANTIQUITÉS.

TOME SIXIEME & DERNIER.



TOT SPHINGES MULTOS QUÆRUNT ÆDIPODAS

RECUEIL D'ANTIQUITÉS EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES ET GAULOISES.

TOME SIXIEME.

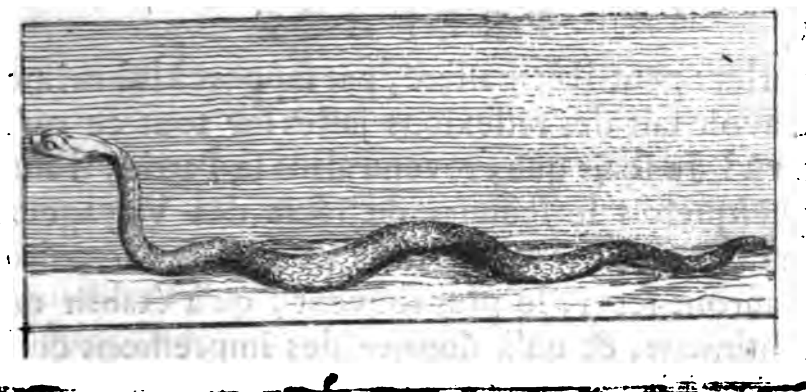


A PARIS,

Chez N. M. TILLIARD, Libraire, quai des Auguſtins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



PRÉFACE.

LA ſaine & la véritable Critique eſt ſans contredit la ſource de la vérité que tout honnête homme doit chercher ; mais cette Critique doit avoir des bornes dictées par la raiſon & par l'équité, pour empêcher qu'on n'exige d'un Antiquaire plus qu'on ne doit. La comparaiſon d'un Voyageur m'a paru convenir aux différentes remarques que l'on peut faire ſur les Monumens.

Un Voyageur, en arrivant dans un pays étranger, voit les objets, pour ainſi dire, ſans les voir ; il en eſt ébloui : bien éloigné de diſtinguer la différence des états, il eſt également frappé de tout ; par conſéquent ſes idées ſont long-tems imparfaites, ou plutôt très-obſcures. Il eſt donc certain que ſi, dans de pareilles circonſtances, un homme vouloit parler & décider, il ne pourroit prononcer que des abſurdités ; & que ſes déciſions ne pourroient être que douteuſes ou du moins très-haſardées. Je veux qu'il ait le bon ſens de ne point

parler : peut-il être assuré, par rapport à lui-même, d'avoir fait des réflexions justes sur tout ce qu'il a vû ? Je sçais que, revenu dans sa Patrie, il aura quelquefois le secours du récit des Voyageurs qui l'auront précédé ; mais de pareils Mémoires n'auront servi, le plus souvent, qu'à établir des sentimens, & qu'à donner des impressions contraires à la vérité. En effet, le plus grand nombre de ceux qui ont donné les Mémoires de leurs voyages, ont été des Marchands conduits par l'intérêt, rarement des gens Lettres, encore plus rarement des Philosophes. L'exemple des Grecs nous apprend dans quelles erreurs les Egyptiens ont plongé les plus grands esprits de l'Antiquité. Le Voyageur que je continue de supposer, n'est point souvent assez instruit pour contredire les Relations déja publiées ; car il faut une espèce de supériorité dans une matière, pour contredire avec utilité. Il est vrai que cet homme que je regarde toujours comme honnête & véridique, possede le grand avantage d'avoir vû ; mais sous quel aspect ? Souvent dans une disposition & sous un point de vûe auquel il ne peut placer son Lecteur ; & quand on pense au grand nombre de faces sous lesquelles le même objet peut être considéré, la décision fait trembler un homme sage.

Tel est un Antiquaire, non-seulement dans le commencement de ses recherches, mais souvent dans plusieurs circonstances particulières. Il

voyage constamment dans un pays fort éloigné ; il voit sans voir, du moins l'imperfection de son coup d'œil, ou l'incertitude de son sçavoir ne lui présentent rien de fixe, & la quantité des objets l'offusque. Je veux que la multitude des Nations dont il examine les Monumens ne lui cause point d'embarras, c'est-à-dire, qu'il reconnoisse & qu'il démêle la différence des pays qui ont produit les monumens; connoissance que l'habitude rend généralement aisée, mais plus facile encore à ceux auxquels la pratique du dessein est familière : la réunion & la confusion de plusieurs générations se rencontrent presque toujours devant ses yeux ; l'impression qu'il en reçoit est trop générale; & si quelquefois il croit distinguer les états, il verra, comme le Voyageur au moment de son arrivée, qu'un homme qui porte des armes est un Militaire, qu'un autre placé auprès d'un Autel doit être un Prêtre, &c. Mais supposé, ce qui n'est que trop commun, qu'il apperçoive quelques autres hommes avec des habillemens différens & particuliers à un pays & à une Nation, il sçaura d'autant moins les distinguer & les définir, que dans l'ignorance où il est des usages & de la langue de ce Peuple, il n'est point en état de s'instruire par des questions. D'un autre côté, son coup d'œil ne pouvant lui donner des idées justes & précises, quel moyen peut-il employer pour satisfaire sa curiosité, & celle des autres ? S'il faut

donc un si long-tems à ce Voyageur pour former ses idées, discerner les usages & distinguer les états dans un pays où cependant tout est en action, & se passe sous ses yeux; il en faut encore plus à l'Antiquaire pour connoître le goût du travail d'un Peuple qui n'existe plus; démêler *ses manières* & le tems des productions; enfin pour être en état d'expliquer clairement, ou plutôt de rendre raison, convenablement au pays dont il parle, des objets qu'il croit reconnoître; & que cependant il ne fait le plus souvent qu'entrevoir. Combien doit-il répéter de fois ce mot *J'ignore?* ce mot qui coûte si cher à l'amour-propre; ce mot, non-seulement honnête en lui-même, mais flatteur pour celui qui place la vérité dans le premier rang des Dieux.

Qu'il me soit permis, avant que de terminer cette Préface, de m'arrêter un moment sur ce qui concerne les Monumens Egyptiens, & principalement les Hiéroglyphes.

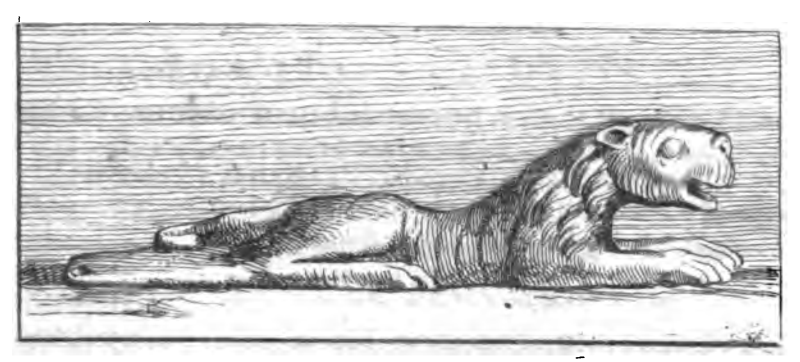
Les Antiquaires, du moins le plus grand nombre, depuis le renouvellement des Arts, n'ont observé ni les caractères Egyptiens ni les monumens de cette Nation avec la même attention qu'ils ont examiné ceux des autres pays. Il semble que l'obscurité qui règne sur l'Egypte ait mis tous les Sçavans en droit de ne rapporter les uns & les autres que par manière d'acquit; & j'avoue que, pour ma part, j'ai été aussi attentif à la

forme

forme & à la diſpoſition des Figures, que négligent pour les Inſcriptions dans les premiers Volumes. Les caractères ne me paroiſſoient point exiger beaucoup de ſoin; je croyois qu'il étoit indifférent de rapporter d'un ſens ou d'un autre, des lettres ou des ſymboles qu'on ne devoit jamais lire; auſſi j'ai ſouvent oublié d'avertir le Lecteur, que ces caractères étoient rendus à la contre-épreuve. Je ſuis perſuadé que ſi mes Prédéceſſeurs en Antiquité vivoient aujourd'hui, ils conviendroient, comme moi, de leur négligence en ce genre; ils le devroient, du moins s'ils avoient les mêmes notions que M. *de Guignes* a acquiſes par la connoiſſance de l'ancien Chinois, dont les rapports ſont étonnans pour les caractères & les uſages avec les Egyptiens. Les découvertes qu'il a faites en ce genre ne ſont encore que commencer, mais on peut dire, avec vérité, qu'il eſt parfaitement ſur les voyes; & comme on doit être fâché de ne pouvoir compter ſur l'exactitude des caractères dont les Sçavans ont juſqu'ici donné la copie, & dont même le plus grand nombre des originaux eſt perdu ou détruit, il eſt à croire que tout homme ſenſé, en convenant de ſes erreurs paſſées, chercheroit les moyens de les réparer: ce qu'il ne pourroit faire que par une exactitude & une préciſion dans la copie des Inſcriptions Egyptiennes, écrites en Hiéroglyphes, ou bien en écriture courante. Je ſuis per-

ſuadé encore qu'il en effaceroit pluſieurs, ou qu'il avertiroit des détails néceſſaires à leur intelligence, c'eſt le parti que j'ai pris; cependant je puis me vanter d'avoir moins de reproches à me faire que tout autre dans le cours de cet Ouvrage, & d'avoir redoublé d'attention pour les caractères rapportés dans les V & VIe. Volumes.





EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPE.

FRONTISPICE.

LE TEMPS dans une campagne. Il eſt environné de Sphinx; les uns ſont découverts en entier; les autres ſont à moitié cachés dans la terre & preſque détruits: en général toutes leurs parties ſont éparſes..

Le Temps ne pouvant être ni fixé ni arrêté; il eſt placé debout; non ſur une boule comme la Fortune, mais ſur une roue: le mouvement de l'une étant réglé & continu & celui de l'autre variable & inconſéquent.

Ces mots ſont écrits au bas de la compoſition.

Tot Sphinges multos quærunt Œdipodas.

FLEURON.

L'ÉTUDE repréſentée ſous la figure d'une belle Femme auſtère: elle eſt aſſiſe dans une attitude de méditation, le coude appuyé ſur un Autel chargé de livres mêlés avec quelques petits monumens: on voit ſur cet Autel un bas-relief qui repréſente un Laboureur avec ſa charrue attelée. Voici l'explication de cet emblême.

L'Etude ne doit ni compter ni faire valoir ſes peines, d'autant qu'elle eſt une ſatisfaction de l'eſprit. La récolte d'un Laboureur n'eſt point égale; cependant ſes peines & ſes travaux ſont toujours les mêmes; en conſéquence on lit au bas du Fleuron:

Meſſe licèt dubiâ labor utilis.

VIGNETTE DE LA PRÉFACE.

CET Aſpic ou ce petit Serpent de bronze a été trouvé à Rome ſur le Mont-Palatin; il ne peut être d'un meilleur travail, ni d'une plus belle conſervation : l'extrémité de ſa queue a ſeulement un peu ſouffert.

Longueur huit pouces & quelques lignes.

CUL-DE-LAMPE DE LA PRÉFACE.

LA forme de cet ornement de bronze, & les trous percés pour l'appliquer ſur le cuir, engagent à le regarder comme une parure de ſoldat, travaillée dans les Gaules; dès-lors on excuſera les détails & la diſpoſition de ce petit morceau.

Longueur trois pouces : diamètre du cercle qui renferme deux corps mal formés & inconnus, un pouce trois lignes.

EXPLICATION DES VIGNETTES.

CE Tigre couché faiſoit partie d'un ornement; car ſes jambes de derrière tiennent à une plaque percée, qui ſervoit à le retenir dans la compoſition à laquelle il étoit deſtiné : ſa diſpoſition allongée le rend très-convenable pour remplir une Vignette; l'expreſſion & le travail ne ſont point ſans mérite.

Longueur de ce bronze Romain, trois pouces ſept lignes : hauteur treize lignes.

CUL-DE-LAMPE DE L'EXPLICATION.

CE petit mufle de lion ſurmonte un anneau fixe; il faut convenir que les Anciens, & les Modernes, à leur exemple, ont mieux traité ces mufles quand ils les ont introduits dans l'ornement; car ils ont remonté l'anneau abſolument dans la gueule. Je ne crains point que l'exemple de celui-ci, quoique antique, puiſſe altérer le goût d'aucun Artiſte. Il ſeroit difficile de déterminer l'uſage de ce petit monument du tems des Romains; mais on peut faire l'éloge de ſa conſervation.

Hauteur de ce petit bronze, un pouce trois lignes.

VIGNETTE DES EGYPTIENS.

CET Abraxas, gravé en creux ſur un jaſpe très-foncé, n'a jamais eu d'autre deſtination : cette Vignette préſente ſes deux faces. Je ne dirai rien de cette eſpèce d'Archer à tête de loup avec des aîles, une

queue de ſinge & une d'oiſeau : mon ſilence eſt excuſé par les détails dans leſquels je ſuis entré dans l'explication des trois Planches que j'ai ſacrifiées à ces Monumens informes, & que l'on trouvera dans ce Volume : on voit d'un côté de la figure, le Soleil & la Lune avec quelques autres attributs ou hiéroglyphes, mêlés avec des caractères que je crois de l'écriture courante Egyptienne ; le tout eſt environné du ſerpent qui mord ſa queue ; mais ces caractères courans ſemblent continuer les lignes d'écriture Grecque que l'on voit gravées au revers.

Cet Abraxas eſt accompagné de deux têtes de Papyrus, deſſinées l'une dans ſa fleur & l'autre dans ſon état ordinaire.

CUL-DE-LAMPE DES EGYPTIENS.

CE petit Scarabée de porcelaine verte eſt chargé d'hiéroglyphes purs : je voudrois qu'il me fût auſſi aiſé de les expliquer que de les rapporter avec fidélité.

VIGNETTE DES ETRUSQUES.

RIEN n'eſt plus commun que les anciens poids des Etruſques, chargés d'un côté de la double tête de Janus, & de la poupe d'un Vaiſſeau au revers : les Romains les ont adoptés, & cette adoption les a infiniment multipliés : un grand nombre d'Auteurs en ont parlé; j'aurois pû me diſpenſer d'en rapporter un exemple ; mais le deſir que j'avois d'aſſembler dans ce Recueil les Monumens de tous les genres, m'engage à placer celui-ci ſous les deux aſpects dans cette Vignette.

Ce que l'on peut dire au ſujet de ces poids, ſe réduit à la réflexion ſimple & naturelle que préſente leur gravure : elle prouve la tradition très-ancienne d'un Légiſlateur, venu par mer, & qui a civiliſé l'Etrurie ; elle confirme par conſéquent la répétition uniforme des événemens du plus grand nombre des Peuples dans tous les ſiècles.

Le diamètre de ce poids, très bien conſervé, eſt de *deux pouces cinq lignes :* il eſt cependant très-inutile de le rapporter, car on trouve ces Monumens dans toutes les grandeurs proportionnelles néceſſaires à l'uſage.

CUL-DE-LAMPE DES ETRUSQUES.

CE Cerf courant, gravé en creux ſur une agate blanche taillée en cabochon, eſt exécuté dans toute la première manière des Etruſques, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point deſſiné, & qu'il eſt encore moins

travaillé ; qu'il est dans le goût de plusieurs morceaux que j'ai rapportés plus d'une fois dans les différens Volumes de ce Recueil : on aura toujours beaucoup de peine à se rendre raison du procédé de cette ancienne Nation : elle gravoit sans sçavoir conduire & manier l'instrument ; mais l'étonnement devient encore plus fort quand on pense que le touret, la bouterolle & la poudre de diamant étoient connus & pratiqués dès lors.

Vignette des Grecs.

Le dessein de ce bas-relief de marbre est tiré du Manuscrit que l'Abbé Fourmont a déposé à la Bibliothèque du Roi, à son retour de la Grèce ; on lit au bas de ce dessein :

Athenis prope Templum Jovis Panellenii.

Ce marbre représente un ornement sépulchral sur lequel on voit une mère de famille assise, qui reçoit les vœux de quatre filles de différens âges, qui viennent à elle dans l'ordre de leur naissance, présenter leurs offrandes sur un Autel placé entr'elles & leur mère : il paroît que cette femme est morte à la fleur de son âge ; elle tient un chien, animal que l'on connoît pour être un symbole des Morts. Sa chaise à dossier est surmontée par une figure de Divinité femelle, traitée simplement, & dont le caractère rappelle des idées Egyptiennes : il est vraisemblable que la défunte étoit sous sa protection.

Cul-de-lampe des Grecs.

Cette Chouette de bronze & de ronde-bosse, est d'un travail assez grossier, & n'est assurément pas Grecque, elle est Romaine ; mais elle convient trop à la fin de cette classe pour lui refuser cette place ; elle est posée sur une tortue : le sens de cette allégorie m'est inconnu.

Hauteur un pouce deux lignes.

Vignette des Romains.

Une figure d'homme assis sur un Autel, la main appuyée sur une haste pure, & portant sur l'autre un Dauphin, ne peut être regardée que comme la représentation de Neptune. Indépendamment des Médailles qui représentent ce Dieu dans cette disposition, je regarde cette gravure Romaine comme la copie d'une statue Grecque, d'autant qu'elle est absolument nue : elle peut être de quelque utilité aux Poëtes & aux Artistes. Cette Cornaline, gravée en creux, est d'un assez mauvais travail.

J'ai rempli les deux extrémités de cette Vignette par le dessein de deux Dauphins de bronze, qui faisoient autrefois partie de la décoration d'un tombeau ; c'est du moins ce que l'on m'a mandé en me les envoyant de Rome, où ils ont été trouvés. L'extrémité de leurs queues a été cassée à dessein ; elle servoit de patte ou de tenue ; ils sont d'ailleurs très-bien conservés, & l'on voit clairement qu'ils étoient disposés symmétriquement, non-seulement pour servir d'ornement, mais pour tenir lieu de support & de consoles.

Hauteur de ces Dauphins, onze pouces huit lignes.

Cul-de-lampe des Romains.

Cette petite tête de bronze, dont le travail est très-bon, ainsi que la conservation, n'est point un masque de théâtre, & paroît plutôt un portrait ; il est assez vraisemblable qu'elle nous conserve celui d'un Philosophe. La plus grande singularité de ce petit Monument consiste dans sa moustache, la grandeur & le quarré de la barbe : cette disposition n'est point ordinaire dans les Monumens Antiques.

Hauteur treize lignes.

Vignette des Gaulois.

Je regarde cet anneau comme Gaulois ; sa matière & l'exagération de la mode assez ordinaire aux Provinces me le persuadent ; mais je le crois fabriqué lorsque la Gaule étoit soumise aux Romains, & dans le tems que Rome s'étoit attirée la critique de Pline sur le volume excessif de ces mêmes anneaux : en effet, on peut regarder celui-ci comme le modèle d'une magnificence mal-entendue & certainement placée à contre-sens ; la grosseur & l'étendue de cette parure est donc le principal objet de ce Monument. Le chaton seul est d'*un pouce* de hauteur, & son épaisseur est de *onze lignes* : cette embarrassante singularité est le seul objet curieux de cet anneau ; il est vrai que le métal dont il est composé ajoûte encore à ces circonstances. Les gens riches ou considérables par leur état, sont plus dans l'usage d'outrer & de multiplier les parures ; le prix, ainsi que la rareté des matières contribue à cette exagération flatteuse pour leur vanité ; mais cet anneau n'est que de bronze, & ne peut avoir servi qu'à un homme du commun : tant il est vrai que la vanité & l'affectation se rencontrent dans tous les états.

Liv. XXXIII. au commencement.

La masse de cet anneau représente une Vache accroupie, mais elle est environnée de quelques draperies qui la sanglent & qui la traversent de différentes manières ; elle porte un collier auquel pend

une sonnette; toutes choses que les Antiquités Romaines ne présentent pas ordinairement, & qui jointes au goût du travail, m'engagent à la regarder comme un ouvrage fabriqué dans les Gaules.

CUL-DE-LAMPE DES GAULOIS.

CE bronze est si informe & si éloigné de toutes les pratiques & de toutes les notions des Arts, qu'il est impossible de concevoir comment on a pû se déterminer à modeler, à mouler & à fondre un pareil objet; car il est certain qu'on ne peut reconnoître ce qu'on a voulu représenter; il paroît cependant que ce doit être un Ours ou peut-être un homme en pied, car on distingue une manière d'habillement.

Je tiens ce petit morceau d'un homme qui m'a juré qu'il avoit été trouvé en Normandie auprès de Caën, où il l'avoit acheté avec quelques autres bagatelles de pareille matière : quelle confiance peut-on prendre dans le rapport d'un Chauderonnier ? D'un autre côté, quel intérêt peut engager cet homme à mentir, quand il a vendu ? Il est toujours constant que ce bronze a été trouvé en France, ce qui m'autorise à le donner aux Gaulois; mais à la vérité comme le présent le plus médiocre qu'il soit possible de faire : cependant je dois convenir qu'il a beaucoup de rapport avec les Monumens des Anciens Germains.

Hauteur un pouce dix lignes.



CORRECTIONS

CORRECTIONS & ADDITIONS
pour le cinquième Volume.

PAGE 48. *ligne* 14. *Ajoûtez :* à moins qu'on ne regarde ce Monument comme une figure du Dieu *Crepitus*, qui étoit adoré en Egypte, *Minut. Fel. in octav. Orig. contra Cels. L. V. p.* 255. & qui avoit un culte particulier dans le Nome Pélusiaque. *Hieron. in Isai, L. XIII. c.* 46.

Page 70. *dernière ligne. Ajoûtez :* si le Graveur ne s'est point trompé, on pourroit croire que ce nom désignoit le Taureau *Apis*, ou *Mnevis* adoré en Egypte. *Chroub*, dans la langue Hébraïque, dont l'affinité avec l'ancien Egyptien est connue, signifioit un Veau, ou un Taureau. *Ezéchiel c. x. v.* 14. donne ce nom de *Chroub* à l'animal, que dans le chapitre I. v. 1. il avoit appellé *Schor*, un Veau, ou un Taureau. I C ne doit être regardé que comme une terminaison Grecque ajoûtée au nom Egyptien.

Page 94. *lig.* 11. au nombre de 20. *lisez* au nombre de 19.

Page 101. *lig.* 16. la base d'un Autel & les pieds, *retranchez* &.

Même lig. les pieds d'une Biche, ou d'un Cerf, *ajoûtez :* & entre ces pieds celui d'un homme.

Page 104. n°. V. L'Auteur de ce dessein a négligé de marquer le timon du char & les harnois des chevaux.

Page 110. *lig.* 16. à tant d'autres plus agréables, *ajoûtez :* à moins que ce ne soit parce que cet oiseau domestique leur servoit dans les augures, ou divinations, à tirer des prognostics.

Page 117. *lig.* 30. pourroit représenter un Prêtre, *ajoûtez :* Ce qu'elle tient à la main paroissant être une torche, ou un flambeau, on pourroit la regarder comme la représentation d'un Dadouque, ou Porte-flambeau marchant dans une Procession ou autre cérémonie religieuse.

Page 122. *lig.* 24. & tient des épis, *lis.* & tient une branche d'arbre.

Page 124. *lig.* 12. MVNOΕTV, *lis.* MVNRΕTJ.

Page. 125. *lig.* 15. s'il y avoit une barre...... TAANVM. *lis.* le défaut de barre, ou de trait transversal, comme dans la lettre *A*, forme la seule difficulté ; mais cette difficulté ne doit point arrêter. Les anciens Grecs, dont les Etrusques avoient emprunté leurs caractères, écrivoient quelquefois leur *Alpha* comme un *V* renversé, avec un point au bas & entre les deux jambages, de cette manière Λ; quelquefois même ils obmettoient ce point,

Peut-être que cette voyelle s'écrivoit ainsi, pour exprimer un son différent & plus doux que le son ordinaire du caractère A. Ce qui confirme cette conjecture est que la troisième lettre de cette même legende, qui est encore un A, est formée d'une autre manière ℵ, dont on trouve aussi des exemples dans les anciens Alphabets Grecs. Cette différente manière d'écrire la même lettre dans le même mot paroît très-propre à indiquer une différente prononciation. Les trois lettres ℵVT remises dans leur ordre naturel de gauche à droite TVℵ pouvoient donc être prononcées à peu-près, comme TEA, d'où les Latins auront appellé la Ville en question TEANVM & non pas TAANVM.

Page 140. *lig.* 14. Cependant Garnier a fait faire de son vivant. *lis.* Le Crâne de S. Philippe que Garnier avoit donné à son Eglise, fut enfermé depuis avec une Dent de S. Pierre dans un reliquaire, autour duquel.

Page 141. *lig.* 25. Thibaut V. *lis.* Thibaut III.

Page 164. *lig.* 9. au reste de l'ouvrage, *ajoûtez* : ces points noirs, dont la figure d'un de ces Faunes est couverte, sont une espece d'habillemment fort juste, d'autant qu'il est distinctement terminé aux chevilles des pieds & aux poignets. Cette opinion n'en diminue point la singularité. On connoît.

Page 164. *lig.* 28. Je ne puis me rappeller dans quel Auteur j'ai lû que les Grecs n'ont point connu les Faunes, *ajoûtez* : cet Auteur est vraisemblablement *Natalis Comes*, qui, *Mythol. L. V. c.* 9. dit : *Neque ab antiquis Scriptoribus Græcis Fauni celebrati sunt, quia Faunus, ut diximus, in Italiâ regnavit, & solis prope italis cognitus fuit.*

Page 165. *lig.* 8. j'ajoûterai, *retranchez ce mot & ce qui le suit jusqu'à la fin de l'alinea.*

Page 208. n°. I. *la figure expliquée sous ce* n°. I. *est la* III. *de la planche.*

Page 209. n°. III. *La figure qui est expliquée sous ce* n°. III. *est cotée* I *sur la planche.*

Page 217. *lig.* 4. quoique celle-ci ait les jambes mutilées, *lis.* quoique le manche de celle-ci soit rompu.

Page 248. n°s. I & III. *lis.* n°. I & II.

Page 253. n°. I. & II. *les figures expliquées sous ces numéros sont celles qui sur la planche sont numérotées* VI & II.

Page 255 n°. VI. *la figure expliquée sous ce numéro est cottée* I *sur la planche.*

Page 256. *lig.* 22. ces caractères I, I. *effacez la virgule.*

Page 263. n°. II & III. *lis.* III. & IV.

Page 264. *lig.* 8. leur armement, *lis.* leur armure.

Page 2,6. n°. V. *La figure expliquée sous ce numéro est cottée* VIII. *sur la planche.*

Page 297. n°. VIII. *lis.* n°. V.

Page 301. *Note marginale.* Pl. LXXIII. *lis.* Pl. LXXXIII.

Page 302. *lig.* 18 du levant & du midi, *lis.* du levant & du couchant.

Page 305. *ligne* 12. la queue &, *effacez ces mots. Lig.* 24. auprès de Saulieu, *lis.* auprès de Louans, dans le Diocèse de Besançon, & du Duché de Bourgogne, à trois lieues ou environ des limites du Comté qui faisoit autrefois partie du pays des Séquanois, dans la terre de,

Page 306. *lig.* 3. *ajoûtez :* l'Académicien qui a lû à Besançon le Mémoire dont j'ai parlé avec éloge, est M. Bullet, Auteur du Dictionnaire Celtique & de plusieurs sçavantes Dissertations.

Page 307. *lig.* 12. Cette voye, &c. M. Pasumot, Ingénieur du Roi à Auxerre, qui a vû & examiné cette voye Romaine, m'a fait observer que jamais elle n'a traversé la Ville d'Avalon, qui n'est accessible, un peu commodément, que du côté du Nord; & que cette voye, qui venoit de Saulieu, prenoit sa direction au Nord d'Avalon, comme si elle eût voulu éviter la Ville; qu'elle passoit sur la chaussée de l'étang des Minimes, où en travaillant il y a quelques années, on trouva une colonne milliaire, qui fut brisée sur le champ; & qu'après avoir traversé cette chaussée, elle faisoit une légère inflexion, passoit par le Fauxbourg actuel d'Avalon, sans entrer dans la Ville, & continuoit tout de suite à Girolles; que cette voie suit la rive droite de la Cure, qu'elle traverse à St. Moré, où il croit avoir découvert l'année dernière les ruines de *Chora ;* que depuis Avalon jusqu'à Girolles cette voye est détruite en très-grande partie, mais qu'elle est entière depuis Sermizelles jusqu'à Auxerre; que cette chaussée Romaine passe effectivement par Ste. Palaye & Baserne, mais qu'il ne s'en détache point de branche près d'Avalon, pour aller directement à Auxerre par Cravan, qui est situé dans un précipice, où l'on n'a pû faire arriver la grande route actuelle de Dijon à Auxerre; enfin qu'il n'y a jamais eu qu'une seule voie Romaine d'Avalon à Auxerre.

Lig. 29. Le Camp des Alleux. M. Pasumot juge que ce Camp est un Monument Gaulois, parce que le retranchement qui a environ six pieds de hauteur sur la largeur marquée dans le plan, est formé de pierres du pays, amassées & entassées presque sans ordre, & que cette façon de se retrancher étoit celle des Gaulois, comme

le prouve ce passage de César, qui décrit les retranchemens extérieurs que les Gaulois pratiquèrent lors du siége d'Alize. *Fossamque & maceriam sex in altitudinem pedum produxerunt. Maceria* signifie un mur de pierres seches. Les Romains, au contraire, faisoient leurs retranchemens de terres rapportées ou tirées du fossé; & un retranchement chez eux se nommoit *agger*, à cause de la terre amassée, *ab humo aggestâ.* M. Pasumot ajoûte qu'il ne voit point pourquoi les Romains, au lieu de simplifier leurs travaux, selon leur usage ordinaire, & de se servir de la terre qu'ils pouvoient prendre du côté du levant sur la hauteur même sur laquelle ce Camp est situé, ou faire apporter des champs voisins, avec lesquels cette hauteur est de niveau, auroient exposé leurs Soldats à être écrasés à coups de pierres, en les faisant descendre par des précipices dans la profonde vallée dans laquelle coule le Cousain, pour y prendre les pierres qui forment le retranchement, & qui ne se trouvent abondamment que dans le lit de cette rivière.

Page 322. *lig.* 30. d'un goût plus large, *ajoûtez:* on prétend que cette urne de porphyre a été apportée de Rome à Metz par les ordres de Charlemagne; on dit même que l'on trouveroit dans les archives du Chapitre des preuves de la magnificence de ce Prince; mais quiconque a fait porter un Monument pareil de Rome à Metz a exécuté une entreprise bien difficile.

Page 324. n°. IV. la figure expliquée sous ce n°. est cottée V. sur la Planche.

Page 325. n°. V. la figure expliquée sous ce n°. est la IV. de la Planche.

Page 328. *lig.* 25. CLEMENS 7. *lis.* CLEMENS> *comme dans l'Inscription de la page* 329.

Page 329. *lig.* 28. *solvit libens*, lisez, *solverunt libentes.*



RECUEIL



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

PREMIERE PARTIE.

DES ÉGYPTIENS.

AVANT-PROPOS.

ON POURROIT critiquer le Gouvernement des Egyptiens, au moins sur un point que l'on ne doit jamais négliger dans la constitution d'un Etat. Il me semble qu'un Législateur est dans l'obligation de penser, pour la tranquillité du peuple qu'il forme & qu'il instruit, ainsi que pour la durée de l'État qu'il établit, que l'homme, non-seulement est méchant par nature & par réflexion, mais qu'il est envieux au point

de vouloir détruire tout, souvent sans autre objet que de priver ceux qui jouissent des choses qu'il seroit fâché de posséder lui-même : je crois encore que le Législateur doit corriger & prévenir les inconvéniens du climat, & la nature du terrein dont l'influence est difficile à concevoir. Ces réflexions le conduiront aux attentions qui peuvent mettre le peuple, auquel il prend intérêt, en état de se soutenir par lui-même, & de rendre inutiles la méchanceté, la haine & l'envie de ses voisins.

Le Gouvernement des Egyptiens paroît avoir été établi sans projet à cet égard, & conséquemment au fonds de paresse que la chaleur du climat & la fécondité du pays, qui n'exigeoit qu'une médiocre culture, étoient capables d'inspirer. Il se peut aussi que ce peuple, dans le tems de son établissement, n'eût rien à redouter de ses voisins ; mais à juger par les évenemens, on peut dire qu'il n'étoit point militaire, malgré l'ordre de Soldats, dont Hérodote fait monter le nombre à quatre cents dix mille hommes toujours prêts à marcher, puisqu'ils ne suivoient aucune autre profession. Mais, quelle ressource peut-on trouver dans des Soldats accoutumés à leurs foyers, & qui faisoient partie d'une Nation éloignée de tout esprit de guerre, par la disposition de son terrein, par l'éducation & par le genre de vie ? Aussi les Auteurs ne font mention d'aucune attention de sa part, ni pour les exercices, ni pour aucune particularité qui regarde les armes : on voit seulement que les Egyptiens n'avoient point de Cavalerie. Du reste, les Prêtres dominoient & n'avoient point eu de peine à s'emparer de toutes les parties du Gouvernement. Ainsi les idées d'un peuple soumis & paresseux se renfermoient aisément dans les pratiques d'une superstition, dont l'excès lui parut contenir toutes les obligations. Ce peuple étoit heureux, il en faut convenir, mais son bonheur étoit chancelant ; car une félicité fondée sur la paresse & sur la simple satisfaction des besoins, ne peut être constante pour une Nation, qu'autant qu'elle n'auroit

point de voisins, ou que ceux-ci auroient le même caractère & la même façon de penser; ressemblance qu'il est impossible de rencontrer: aussi nous voyons les Egyptiens toujours vaincus, & soumis par les Nations qui ont voulu les attaquer, & dont cependant les armes n'étoient pas toujours redoutables par elles-mêmes. D'un autre côté, les déserts & la nature des pays qui terminoient leurs frontieres, ont contribué long-tems à cette tranquillité. Je sçais que l'Histoire rapporte, avec beaucoup d'emphase, quelques conquêtes faites par les Egyptiens, & qu'elle entre dans tous les détails nécessaires pour persuader qu'ils auroient eu du mérite à triompher. Malgré l'éloignement des tems, le caractère & le gouvernement des peuples qu'ils ont soumis nous sont assez connus pour convenir que les vainqueurs n'ont pas eu beaucoup de difficultés à surmonter; car en général on peut placer les Nations vaincues dans le rang des Sauvages, ou tout au moins les regarder, non-seulement comme beaucoup moins policés que les Egyptiens, mais encore beaucoup moins guerriers. En un mot, plus j'y pense & plus il me paroît que le Législateur de l'Egypte s'est trompé à cet égard: il n'avoit certainement pas donné des Loix à ce peuple pour le rendre tributaire, ou pour l'exposer à être conquis; cependant il étoit absolument nécessaire, par la constitution de son état, qu'il fût soumis d'abord qu'il seroit attaqué. On pourroit répondre à cette objection que rien ne peut avoir une durée éternelle; que les Empires sont également soumis à la Loi commune du changement; & que l'Egypte a donné un assez grand exemple de durée: mais toutes les fois qu'elle a été attaquée, elle a été soumise. Ses Loix & sa Constitution n'étoient donc pas bonnes à cet égard.

PLANCHE PREMIERE.

N°. I.

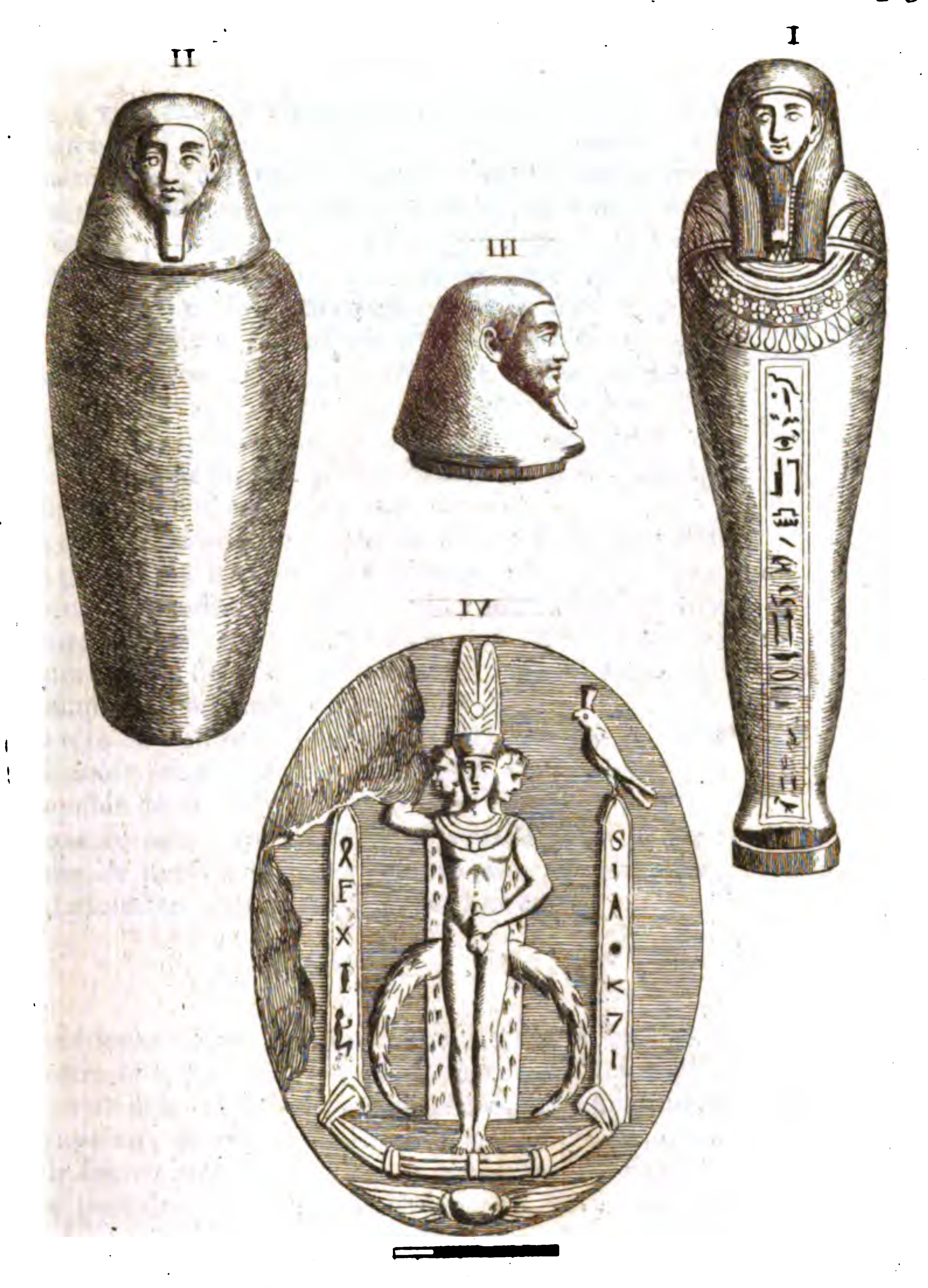
HÉRODOTE nous apprend que l'on apportoit à la fin des festins des images de bois, d'une ou de deux coudées, en disant : *Bûvez & donnez-vous du plaisir, car vous serez ainsi après votre mort.* On trouve en effet plusieurs figures de cette proportion, & formées comme les caisses des véritables Mumies ; c'est-à-dire, qu'elles sont de bois de sycomore, & décorées de peinture ; en un mot, pareilles en tout à celles qui renfermoient les corps. On voit un monument semblable dans le Tome I de ce Recueil. J'ai fait graver celui-ci, non par la raison de quelques différences, elles ne sont point assez considérables pour autoriser une répétition ; mais en décrivant cette figure, il y a quelques années, je n'ai point cité le passage d'Hérodote, qui convient parfaitement à l'une & à l'autre. Le trait des Egyptiens est trop philosophique pour ne pas le rappeller au Lecteur, lui en fournir la preuve, & lui éviter de rechercher l'exemple pour lui en donner une idée juste & précise.

Liv. II.

Planc. XI. n°. II.

Cette figure est parée de la plante *Persea* ; & celle du premier Volume a le même ornement, mais ni l'une ni l'autre ne sont chargées des attributs d'Osiris & de ses Prêtres, c'est-à-dire, du fouet & de la crosse : on peut remarquer & faire observer ces différences ; mais il n'est pas possible d'en donner les raisons, ni d'en expliquer les motifs. La quantité que l'on trouve de ces figures prouve que leur usage étoit commun en Egypte ; ce qui s'accorde avec le passage d'Hérodote, ainsi que la simplicité de leur fabrique ; elle pourroit persuader que ces petites Mumies n'étoient faites que pour donner une idée de la mort ; & l'imitation de la Mumie étoit suffisante à cet égard.

Hauteur un pied quatre pouces.


II
I
III
IV

N° II. & III.

On a vû dans les Volumes précédens plusieurs vases de pierre ou d'albâtre, formés en *canope* & destinés plus ordinairement à contenir la matière de l'embaumement. J'en ai rapporté dont le couvercle ou la partie supérieure étoit formé par des têtes de différens animaux, & même par des têtes humaines; on en verra de cette espèce dans le second Tome de ce Recueil; mais je n'en ai point encore fait dessiner de l'espèce que présente ce numero. Planc. VI. n°. II & III. L'ajustement général & le caractère de la tête persuaderoient d'abord qu'on a voulu représenter une Isis, si la plante *Persea* ne nous indiquoit que c'est un Prêtre, ou plutôt une Prêtresse de cette Déesse, car il est constant que le monument représente une femme.

La conservation de ce vase est belle; sa matière n'est point précieuse; il est exécuté sur une pierre grise, dont le grain est assez fin; les traces que le bitume a laissées dans l'intérieur, prouvent que le vase a été destiné pour les embaumemens de ceux qui avoient apparemment une dévotion plus particuliere pour Isis.

La tête est dessinée de profil n°. III. pour faire sentir l'explication du monument, ou plutôt l'impression qu'il est capable de donner.

Hauteur totale du vase, onze pouces trois lignes : hauteur du couvercle, trois pouces une ligne : plus grand diamètre, cinq pouces moins une ligne.

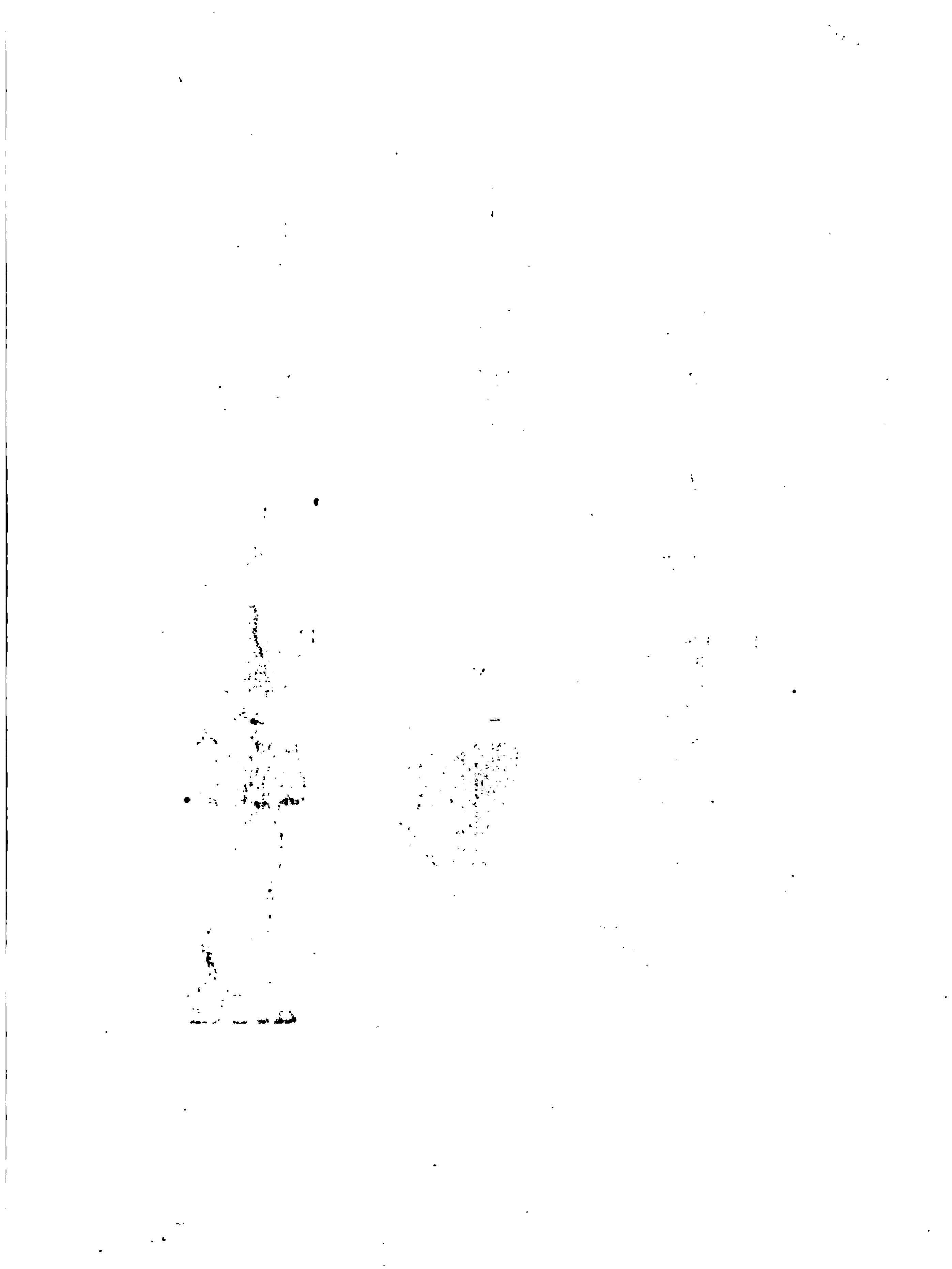
N°. IV.

Je ne donnerai pas cette pierre ématite, gravée en creux, pour être de la plus haute antiquité à l'égard des Egyptiens; mais je la regarderai comme une des plus singulieres que j'aye vû, & qui mérite le plus d'être observée, quoiqu'elle soit travaillée dans les tems modernes de l'Egypte: on ne peut douter de cette date générale; les caractères

gravés sur les deux obélisques dont je parlerai dans un moment, le certifient.

Cette gravure nous présente Osiris dans une position véritable & cependant très-rare à rencontrer; sa tête est surmontée d'une parure absolument pareille à celles que l'on voit sur la tête de ce même Dieu, dont la figure est rapportée dans le même Volume; mais on y a joint deux autres têtes posées sur des gaines qui accompagnent de chaque côté la tête d'Osiris & qui persuadent, au premier coup d'œil, que ce Dieu est représenté avec trois visages : il porte un manteau quarré; son collier est très-riche & très-étendu; il tient un de ses bras élevé; mais un éclat de la pierre nous empêche de juger de l'objet qu'il soutenoit. Je n'entreprendrai point de décrire l'espèce & la nature de deux corps à moitié circulaires, & qu'on ne peut regarder que comme deux cornes, à la vérité de la plus grande taille, & qui partent du corps au-dessous des hanches auxquelles elles sont attachées. La comparaison des monumens met seule en état, non-seulement de parler, mais de conjecturer : n'ayant jamais rien vû de semblable, je ne puis rien en dire. Cet Osiris, dont les jambes sont formées, mais réunies, est placé de bout sur le milieu d'une barque : on sçait que les Egyptiens ne donnoient point d'autres voitures à leurs Divinités. La poupe & la prouë de cette barque sont chargées chacune d'un obélisque, couvert de caractères assez distincts, pour voir qu'ils présentent des lettres & non des hiéroglyphes, que l'on sçait avoir été anciennement consacrés à ces objets de décoration : l'obélisque le mieux conservé est surmonté à son extrémité par un épervier très-bien rendu. Je croirois assez que l'autre obélisque n'a jamais été plus élevé qu'il le paroît; en effet, on semble distinguer le trait de son extrémité, & par une suite de conjectures, à la vérité moins bien établies, je serois persuadé qu'Osiris présentoit un de ces rétables chargés de caractères, tels qu'on les voit fréquemment sur les mo-

Planc. II. n°. I.



II



V



I



IV



VI



III



numens Egyptiens, & que j'ai toujours regardé comme les prieres convenables à la cérémonie représentée. On voit au-dessous de la barque un scarabée dont les aîles sont étendues; il termine une composition qui me paroît singuliere, de quelque côté que l'on veuille la considérer.

PLANCHE II.

N^os^. I & II.

Il est heureux de trouver un assez grand nombre de monumens rares pour les rendre en quelque façon communs. Je crois être le premier qui ait rapporté des figures d'Osiris, pour ainsi dire, au propre, & qui ne peuvent laisser aucun doute sur leur dénomination & sur leur antiquité. On peut en voir une dans le IIIe. Volume : le hasard m'a servi assez favorablement pour me mettre en état d'en ajouter une troisiéme. Je crois qu'elle paroîtra d'autant plus agréable aux Amateurs de l'antiquité, qu'elle est différente des deux premieres, & qu'elle donne par sa variété une plus grande confirmation d'une des manières dont les Egyptiens représentoient Osiris, & dont cependant les Recueils ne nous avoient point encore donné d'exemple. Je sçais que le passage de Plutarque est formel à l'égard de ces représentations; mais un monument autentique est toujours plus décisif qu'une citation, & parle aux yeux avec certitude; on ne peut soupçonner ni les erreurs du copiste, ni l'altération du texte : enfin, on ne voit que trop combien une description soumise à l'imagination est douteuse, tandis qu'un monument fixe & détermine le jugement.

Planc. III. n°. I.

De Isid. & Osir.

Ce Prêtre de bronze paré de la plante *Persea*, est coëffé de deux plumes droites, sur le devant desquelles on voit un disque. Le IVe. & le Ve. Volume présentent un monument pareil : celui-ci tient le fouet par son milieu; c'est-à-dire, que le manche est pendant ainsi que les cordes; l'autre main paroît posée sur son sexe, comme les deux

Planc. XI. n°. II.

figures du IIIe. Volume, citées plus haut; cependant elles sont moins bien conservées sur ce point. Les jambes de celle-ci sont réunies, & me persuadent que, du moins, on a suivi une représentation ancienne dans cette figure de ronde-bosse.

Je ne puis m'empêcher de placer ici une réflexion sur le fouet dont nous voyons toujours qu'Osiris & ses Prêtres sont chargés. Je veux croire que cet attribut de la Divinité d'Osiris peut avoir, par rapport à lui, quelques objets métaphysiques, pareils à ceux que non-seulement les Antiquaires ont admis dans l'explication générale de sa figure, mais que j'ai moi-même adoptés; cependant, je crois que l'on pourroit faire une distinction sur cet attribut: Hérodote dit: *Pendant que la victime brûle, les Prêtres se fustigent.* Cet instrument de leur superstition ne seroit-il pas souvent une preuve de cet usage, principalement quand il est porté par un Prêtre? Une vraisemblance n'est point à négliger quand les détails sont aussi obscurs.

Liv. 2.

Hauteur trois pouces dix lignes.

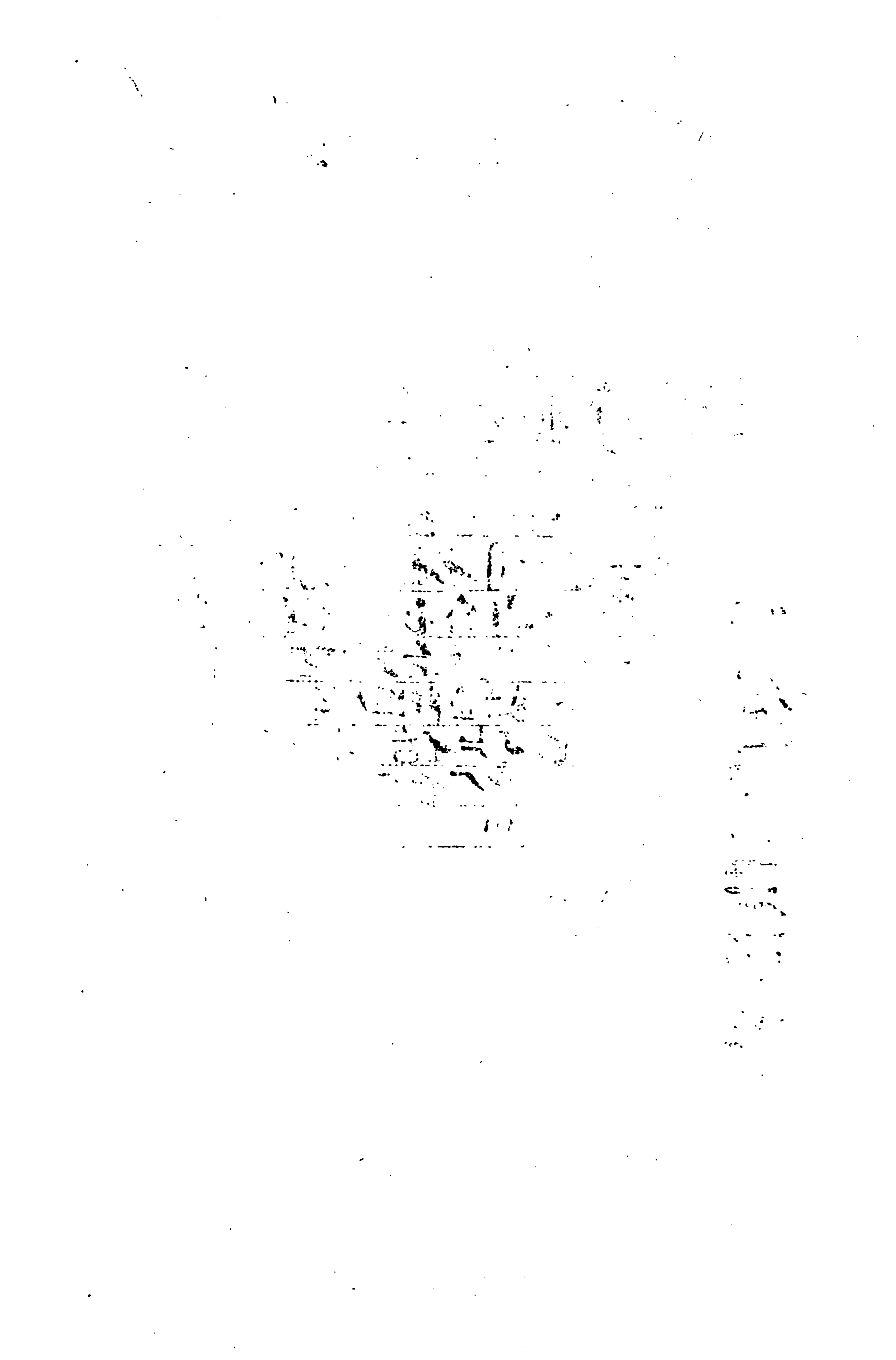
N°s. III. & IV.

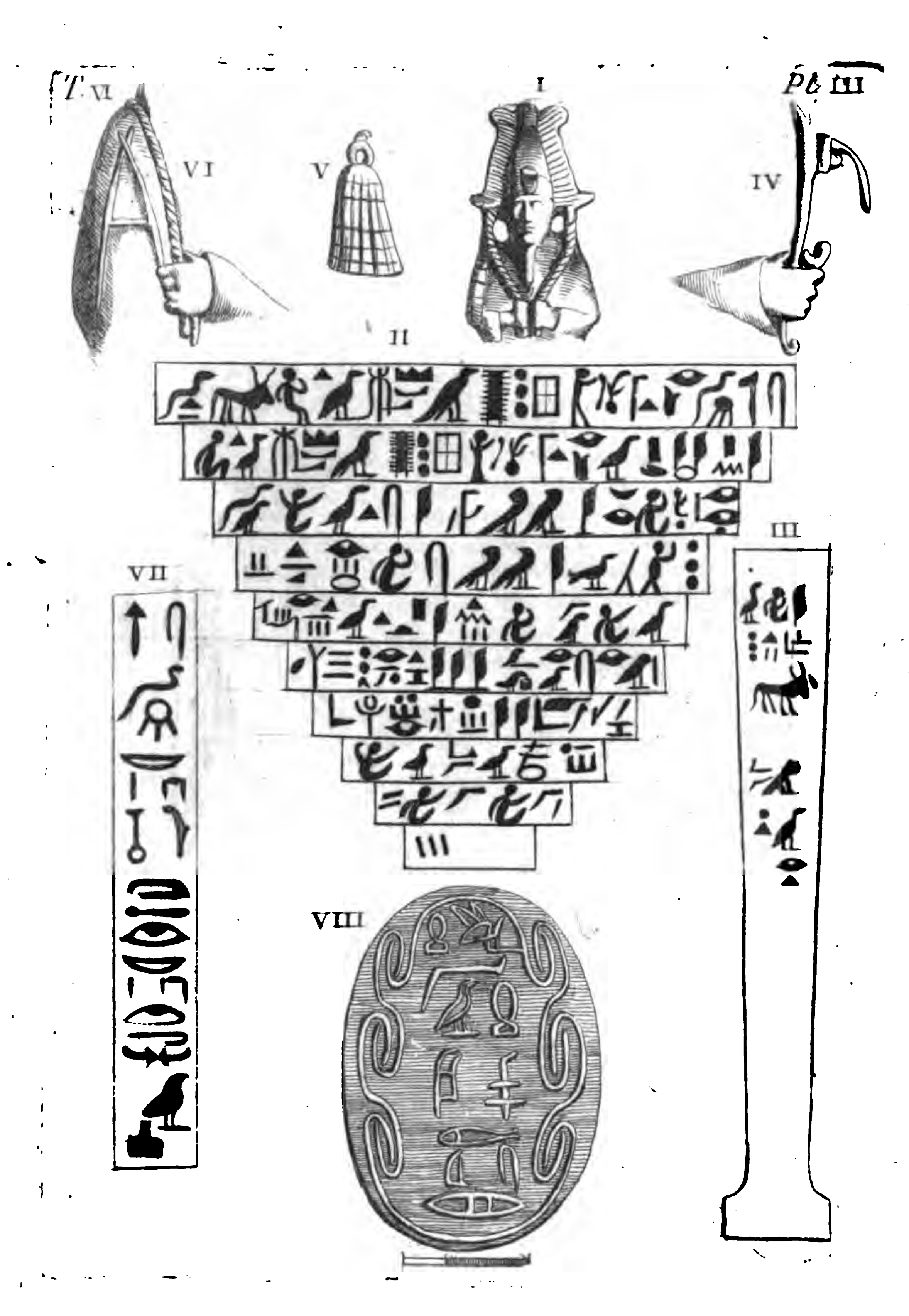
Je prie le Lecteur de ne point porter son jugement à la hâte, en voyant le petit Prêtre d'Osiris que présente ce numero. Je sçais qu'il est en général un des plus communs; mais il offre une singularité qui le rend recommandable, sur-tout en considérant le profil, n°. IV.

Cette singularité consiste dans la figure d'une Chatte, telle qu'on l'adoroit à *Bubaste*: elle est placée sur la même plinthe, &, pour ainsi dire, aux pieds de ce Prêtre. Je crois que l'on peut inférer de cet assemblage, que le culte des grandes Divinités, non-seulement influoit, mais dominoit sur les inférieures; c'est-à-dire, qu'Isis ou la Chatte, étoit adorée à *Bubaste*; mais qu'indépendamment de ses Prêtres particuliers, elle étoit desservie par des Prêtres d'Osiris.

Ce monument fournit du moins au Lecteur la matière de quelques observations nouvelles.

Je ne





T. VI
Pl. III
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII

Je ne puis quitter cette petite figure ſans faire remarquer qu'elle eſt chargée d'une béliere ſur le derriere du col, & que la repréſentation de la chatte eſt également chargée d'une béliere, dont l'inutilité eſt conſtante. La béliere peut-elle avoir jamais été donnée comme un attribut? Je le demande.

Hauteur deux pouces neuf lignes.

N^os^. V. & VI.

Je ne rapporte que le buſte d'un Prêtre repréſenté à genoux: la figure de ce bronze reſſemble trop à celle que l'on peut voir dans le Volume ſecond; mais ſa coëffure, des mieux conſervée, m'a paru mériter d'être détaillée, d'autant que je n'en ai point vû qui lui reſſemblât. Le n°. V. ne fait point ſentir le degré de ſa ſingularité autant que le VIe. De plus, on voit ſur cette coëffure le ſerpent de la manière la plus claire. Planc. VIII. n°. I.

Hauteur de toute la figure fondue maſſif, quatre pouces.

PLANCHE III.

N°. I.

J'AI EU SOIN de rapporter les différences que j'ai trouvées dans les coëffures, ou plutôt dans les ornemens de tête de pluſieurs figures Egyptiennes, qui d'ailleurs ne préſentoient aucune variété. Les Prêtres d'Oſiris m'ont fourni plus de matière que les autres, & cette obſervation eſt facile à faire ſi l'on parcourt ce Recueil, principalement le Tome II. Planch. VII. n°s. II & III, où je n'ai fait deſſiner que les buſtes, pour éviter la répétition inutile de la figure entiere.

La coëffure du Prêtre que l'on voit ſous ce n°. eſt, généralement parlant, très-commune; mais elle eſt accompagnée de deux bandes pendantes, ornées & aſſez longues pour que le Prêtre les tienne dans chacune de ſes mains: il eſt vrai qu'il porte en même tems le fouet qui paroît

l'attribut le plus ordinaire de cet ordre de Prêtre ; mais le manche du fouet est ici caché sous une de ces bandes, qui font la singularité de cette coëffure ; & la corde du fouet est apparente & suit le trait de l'épaule gauche.

Le culte d'Osiris, répandu par toute l'Egypte, avoit peut-être engagé les *Nomes* à donner des coeffures différentes aux Prêtres de cette même Divinité, pour être plus en état de les distinguer.

Quoique ce petit bronze ait une pointe fondue sous sa base en même tems que la piéce, pour servir à l'arrêter sur une plinthe, il a une béliere entre les deux épaules, qui le mettoit en état de servir d'amulette : le travail de cette figure est commun, mais la conservation en est très-bonne.

Hauteur deux pouces & demi.

N°s. II. III. IV. V. & VI.

Un Prêtre, de porcelaine bleue, mais un peu pâle & de la plus belle conservation, porte autour de lui, depuis l'estomac jusques sur les pieds, neuf bandes remplies des plus beaux hiéroglyphes gravés en creux avec beaucoup de profondeur ; il est même étonnant que le moule les ait aussi-bien exprimés : ils me paroissent très-anciens par la raison qu'ils conservent le dessein de plusieurs objets, & qu'ils en rendent la figure d'une façon très-distincte. Quelque soin que je me sois donné jusques ici pour rendre les caractères Egyptiens, on sçait combien on dessine foiblement les formes dont on ignore l'expression ; mais le Lecteur peut distinguer les neuf bandes de la figure de ce Prêtre, & les regarder comme un modèle d'exactitude. M. & Madame de Guignes qui commencent à être plus familiarisés avec ces caractères qu'on ne l'a été jusques ici, ont bien voulu les copier & corriger les épreuves : la bande qui sert d'appui sur le derriere de la figure, & que l'on voit au n°. III, présente des caractères du même genre & du même travail : ils ne sont point liés avec les premiers & doivent être lus séparément.

Cette figure porte de la main gauche, ſur l'épaule droite, une eſpèce de hache ; elle paroît molle & formée par des cordes nouées ou des roſeaux, & ſemble être un ſymbole : elle eſt repréſentée ſous le n°. IV. Ce même Prêtre tient de la main droite, ſur l'épaule gauche, la corde qui ſoutient une eſpèce de filet qui pend toujours ſur le dos : cet attribut eſt des plus communs ; cependant je ne crois pas l'avoir fait deſſiner. Il eſt donc rapporté ſéparément au n°. V. Cette même main droite porte encore ſur l'épaule gauche une eſpèce d'inſtrument ou d'outil dont le nom & l'uſage me ſont également inconnus : quel qu'il ſoit, il eſt deſſiné au n°. VI.

On ne trouve pas communément deux des attributs de ce Prêtre, cependant il eſt prouvé, par le monument même, qu'ils ont été dans l'uſage ordinaire : ils peuvent par conſéquent avoir tenu leur place dans les hiéroglyphes ; dès-lors il eſt bon de les faire deſſiner ; plus une matière eſt obſcure, plus il eſt néceſſaire d'obſerver tous ſes rapports.

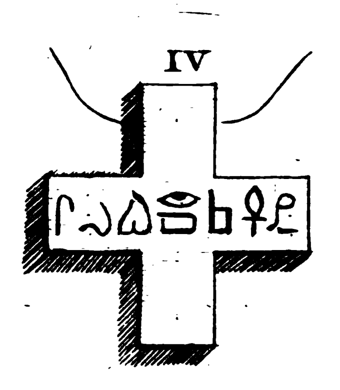
La coëffure & la forme de cette figure étant d'ailleurs ſemblable, dans tous les détails, à celle que l'on voit dans le I. Volume, Planc. VI. n°. I. je n'ai pas cru devoir en répéter le deſſein ; il ſuffit de donner ſa proportion pour mettre plus en état de reconnoître le monument dans la ſuite des tems, pour le comparer avec ceux que l'on pourra trouver ; enfin, pour juger ſi les caractères ſont les mêmes dans les circonſtances pareilles. Ces legéres obſervations trouvent quelquefois leur place, & ne ſont pas toujours auſſi indifférentes qu'elles le paroiſſent au premier coup d'œil.

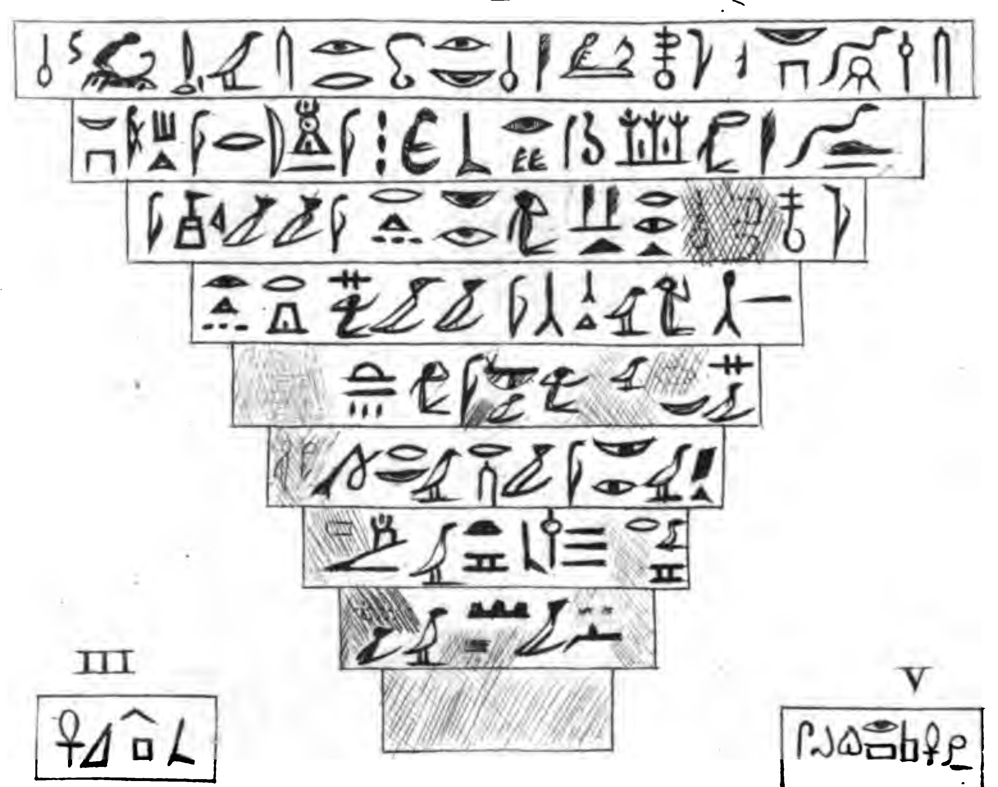
Hauteur cinq pouces neuf lignes.

N°. VII.

Je ne donne que la bande de devant de cet autre Prêtre du même ordre que le précédent : cette bande eſt couverte d'hiéroglyphes également traités en creux, mais

d'un travail moins recommandable. Les mêmes observations m'engagent à les regarder comme de la même antiquité que les précédens. Ce petit monument présente une singularité ; le Prêtre tient un fouet dans chacune de ses mains. La matière dont cette figure est composée mérite quelques observations : elle est de porcelaine, du bleu le plus vif & le plus éclatant, sans avoir éprouvé la moindre dégradation ; le bonnet, les fouets & les caractères formés en creux, sont couverts & remplis par une couleur
Planc. VIII. n°. V. & VI. noire très-brillante. J'ai rapporté dans le IVe. Volume le buste d'une autre figure, dont les couleurs sont de la même espèce, & je me suis contenté de dire dans l'explication que la couleur noire avoit été donnée par un *second feu*. Cette maniere de parler est trop vague & demande au moins une legére discussion : on n'est point obligé de connoître le détail des travaux de la porcelaine. Voici donc ce que l'on doit entendre par le *second feu*. Les couleurs qu'on remarque sur la porcelaine, à la réserve du bleu de cobolt, s'appliquent ordinairement sur la couverte, après qu'elle a été fondue ou vitrifiée : pour cet effet, on prépare les couleurs broyées à l'eau, & on les applique avec un pinceau, comme on fait quand on peint en émail. Ensuite on met la porcelaine dans un fourneau construit sur le principe de ceux des Emailleurs, & on donne le degré de feu nécessaire pour fondre les couleurs, qui sont ordinairement plus tendres que la couverte, c'est-à-dire, qu'elles fondent seules, & que la couverte se ramollit seulement assez pour les recevoir. J'ai dit plus haut (c'est toujours M. Roux qui parle, car c'est à lui que je dois cette explication) qu'il n'en étoit pas de même du bleu de cobolt ; en effet, cette couleur demandant presque autant de feu que la couverte pour fondre, on l'applique sur cette couverte encore crue, après qu'on l'a fait sécher, & on les expose au feu qui les fond en même tems. Il paroît cependant que le bleu de saphir de la figure Egyptienne dont il s'agit ici, a été appliqué





II

après coup ſur la couverte, qui eſt d'un bleu de turquoiſe admirable, & qu'il a été fondu par un ſecond feu; car on voit cette couverte bleue percer à travers de l'autre, ce qui fait voir qu'elle eſt plus dure que celles que nous avons coutume d'employer, & dans leſquelles nous faiſons entrer preſque toujours du plomb. Elle doit ſans doute ſa couleur au cuivre.

Cette figure eſt parfaitement conſervée à tous égards. *Hauteur quatre pouces trois lignes.*

N°. VIII.

La baſe de ce ſcarabée gravé en creux ſur une eſpèce d'albâtre ou du moins de pierre blanche & aſſez tendre, eſt chargée d'hiéroglyphes, moins anciens que ceux des articles précédens, puiſqu'en effet les objets qu'ils repréſentent ſont moins faciles à reconnoître. L'ornement ou l'enlacement qui renferme les caractères me paroît ſingulier : je ne puis rien dire de plus ſur ce petit monument. J'ajoûterai ſeulement que le travail en eſt un peu groſſier.

PLANCHE IV.

N°. I.

L'ÉGALITÉ du nombre & la diſpoſition des lignes écrites ſur une figure de la même eſpèce que le n°. II. de la Planche précédente, m'avoit perſuadé que les mots pouvoient avoir la même ſignification; mais un plus grand examen des caractères m'a fait reconnoître leurs différences, & m'engage à rapporter l'inſcription, dont je garantis également l'exactitude, ainſi que celle des autres caractères qu'on voit ſur cette Planche : je puis en répondre, puiſqu'en effet j'ai pris les mêmes précautions. J'ajoûterai ſeulement que la figure de ce Prêtre eſt chargée de beaucoup moins de détails; qu'elle eſt de bois de ſycomore, d'une très-belle conſervation, & qu'elle eſt plus groſſierement travaillée qu'aucun ouvrage Egyptien que j'aye en-

core vû, n'étant, pour ainsi dire, que dégrossie. Les mains, le visage & les lettres sont exprimées avec une couleur noire qui a peu perdu de son ancien éclat, & dont l'apparence n'est pas toujours fort sensible sur la couleur naturelle du bois, qui n'a été couvert d'aucun enduit.

Hauteur de la figure, sept pouces deux lignes.

N°s. II. & III.

Je ne fais point dessiner un Taureau Apis de bronze, qui m'est arrivé depuis peu, malgré sa belle conservation. Il présente toutes les parties, ou plutôt tous les signes que l'on desiroit de trouver sur cet animal pour lui accorder les honneurs de la Divinité : ce détail est le même que l'on peut voir dans le I. Volume. Je me contente de rapporter les hiéroglyphes placés sur un des côtés & sur la face de la plinthe. Ils sont exactement rendus.

Planç. XII.

Hauteur totale, trois pouces huit lignes.

Longueur trois pouces une ligne.

N°s. IV. & V.

Cette Amulette est singuliere ; je n'en avois jamais vû qu'une de cette forme ; les bras de la croix sont égaux dans tous les sens, & leur épaisseur est parfaitement quarrée : on voit au n°. V. les caractères dont une de ses faces est ornée. Elle est exécutée sur une espèce de marbre noir & jaspé. J'ai fait marquer par un fil le trou qui servoit à le porter.

Hauteur & largeur quinze lignes.

Epaisseur en tout sens, cinq lignes.

PLANCHE V.

J'AI témoigné dans le V°. Volume l'étonnement que me causoit une figure de bois de cédre, qui n'étoit travaillée que d'un côté, & qu'on avoit anciennement disposée pour être placée sur un fonds étranger & former un

bas-relief. L'augmentation de ces exemples peut accoutumer les yeux à de pareils objets ; mais leur destination ne devient pas plus facile à comprendre, principalement quand on pense que cette espèce d'ouvrage a été fait par une Nation qui n'étoit frappée, dans toutes ses opérations, que de la grandeur & de la solidité ; car il faut concevoir en général qu'une matière fragile de sa nature, laisse toujours des doutes sur sa durée, quelque assuré que l'on puisse être de la précaution qui doit la garantir. Quoi qu'il en soit, les bois que les Egyptiens ont mis en œuvre ont résisté aux injures d'un très-grand nombre de siécles, & j'avoue que les procédés qui ont rendu cette matière, pour ainsi dire, incorruptible, sont très-dignes de recherche & d'observation. Il est vraisemblable que tous les bois ne convenoient pas également à la préparation qui leur communiquoit cette durée ; car nous n'en connoissons que deux espèces employées par les Egyptiens, le sycomore & le cédre ; le premier est toujours imbibé d'asphalte, le cédre ne paroît avoir reçu aucun mêlange.

Je suis très-éloigné de garantir mon soupçon ; mais je croirois que les ouvrages de demi-bosse & faits pour être appliqués sur un champ arbitraire, étoient consacrés au culte des Morts, c'est-à-dire, qu'on les attachoit sur le pied de la caisse ; tandis que d'autres figures, d'une proportion à peu près pareille & de matière différente, mais de ronde-bosse, étoient placées autour de la mumie & à quelque distance. Il est vraisemblable que ces espèces de découpures dont la plus grande épaisseur est de *quatre lignes*, étoient arrêtées sur la surface qui les portoit, par de la colle ; car elles ne présentent aucune espèce d'ouverture pour recevoir des clous. On verra d'ailleurs que ce genre de figures ne peut se rapporter qu'au culte des Morts ; du moins celles que je vais détailler semblent le prouver.

A l'égard de la dorure & des couleurs dont les reliefs ont été, & sont encore couverts, ce sont des embélissemens connus & qui se trouvoient assortis aux caisses des

mumies sur lesquelles on voit presque toujours des décorations en peinture. Je passe à la description exacte de ces monumens.

N°. I.

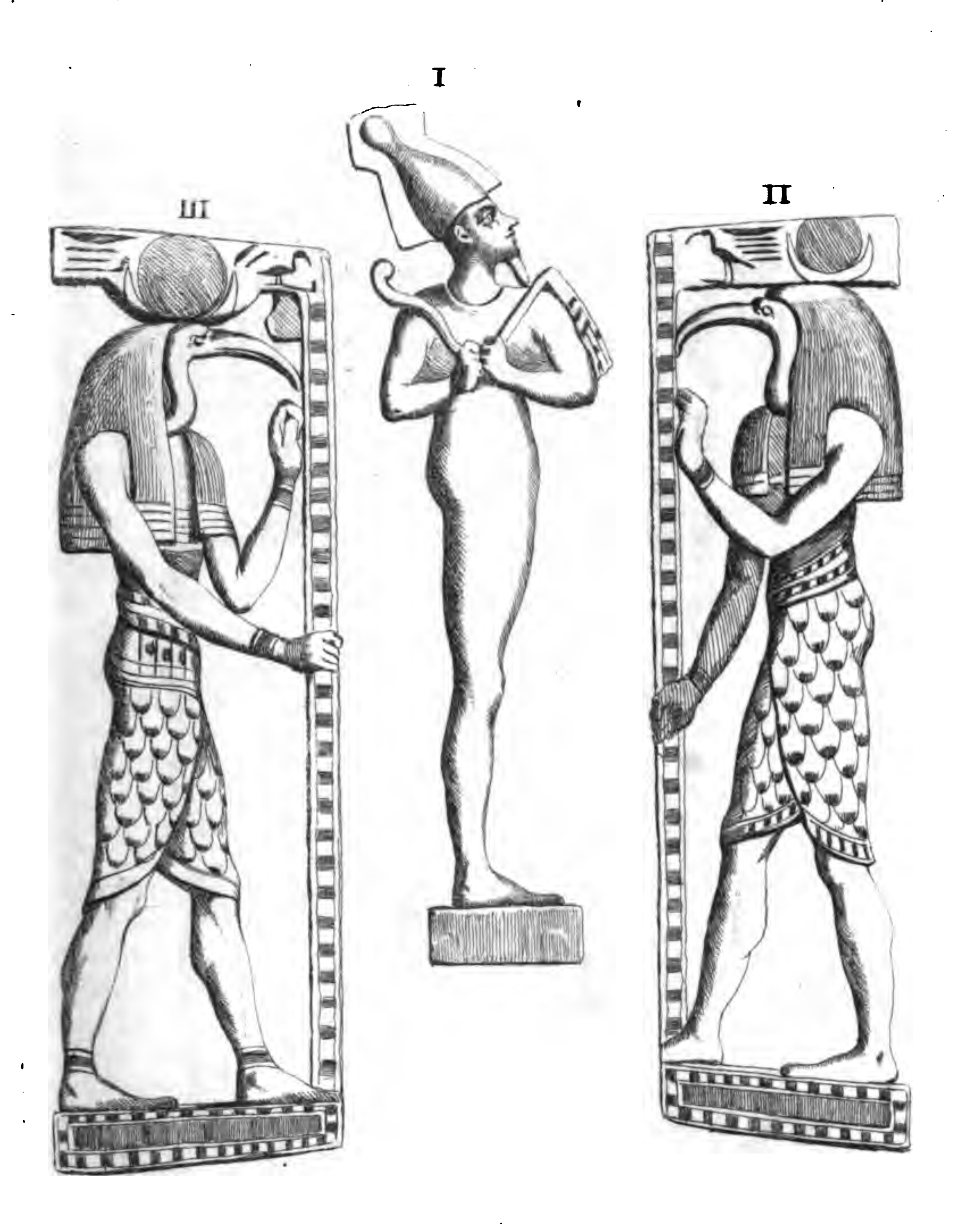
On ne peut méconnoître Osiris, ou du moins un de ses Prêtres, à la vûe de cette figure : on lui voit en effet le menton orné de la plante *Persea*, il porte le fouet & la crosse dans chacune de ses mains; les aîlerons de sa coëffure sont bleus, le visage & le col sont de leur couleur naturelle, c'est-à-dire, d'un-rouge brun; sa camisolle est d'un rouge brillant, & le reste de l'habillement, qui couvre très-juste les jambes & même les pieds, est de couleur bleue; on ne distingue plus les caractères & les ornemens qui décoroient la plinthe ou le socle sur lequel la figure est posée.

Hauteur sept pouces huit lignes.

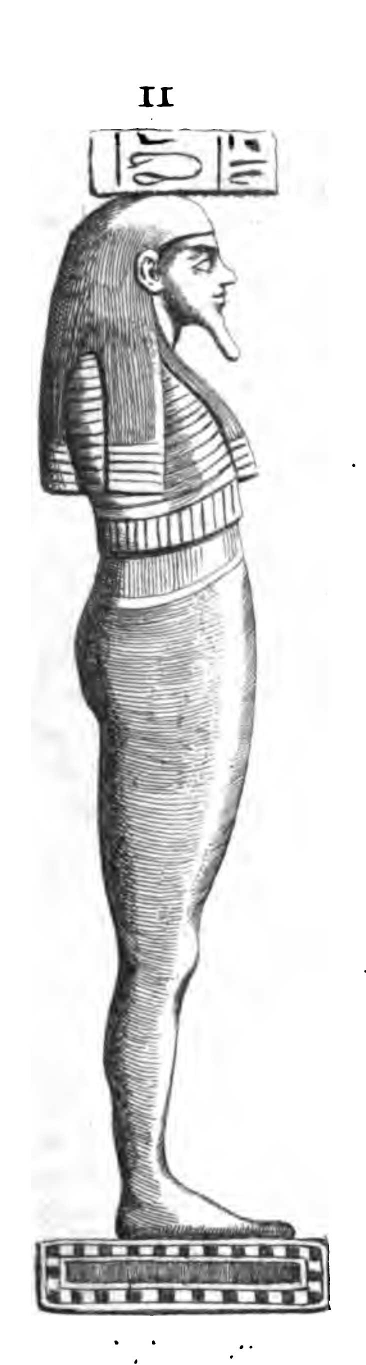
N°. II. & III.

Les deux figures à tête d'Ibis, & que je crois pouvoir nommer des Gardes, en les comparant à celles que l'on voit à peu près dans la même disposition sur la Table Isiaque, présentent si peu de différence entr'elles que j'aurois pû me dispenser de les rapporter toutes deux; mais la singularité de trouver deux pendans Egyptiens m'a determiné.

Quoique ces figures soient en général de la même hauteur, il y en a une moins élevée, mais elle regagne ce défaut d'élévation par un disque rouge qui se trouve plus étendu : ces disques sont peints & placés au milieu d'un croissant; ils sont environnés de deux côtés par une bande d'hiéroglyphes noirs, écrits sur un fonds blanc; ces bandes tiennent aux deux corps droits, sur lesquels les figures sont appuyées, & ces corps sont couverts de petits quarrés rouges, bleus & jaunes. Les chaperons qui forment leurs coëffures sont bleus, & leurs extrémités sont blanches, rayées de rouge. Ce que l'on voit de nud, ainsi que


I
II
III

II



I



que les bras & les jambes, eſt de couleur noire; leur ceinture également rouge & blanche eſt riche; leurs caleçons ſont mouchetés des mêmes couleurs que leurs appuis & font un effet aſſez agréable; je croirois même qu'on a voulu repréſenter des plumes. Les plinthes ſur leſquelles les figures ſont poſées ſont aſſorties, c'eſt-à-dire, traitées avec les mêmes couleurs, mais avec ſimplicité; elles ſont inégales dans leur plan: celle du n°. II. eſt encore moins parallèle; mais l'une & l'autre ſont plus hautes ſur le devant que ſur le derrière, apparemment pour occuper un eſpace auquel cette inégalité convenoit; d'ailleurs ces deux figures ſont un peu ceintrées & l'ont toujours été. Je ne répondrois pas qu'elles ayent été faites anciennement pour être dans la diſpoſition que je leur ai donnée; celles que l'on verra dans les Planches ſuivantes me perſuadent encore plus que je rapporte les morceaux de pluſieurs monumens, ce qui prouveroit au moins que cet uſage, quel qu'il fût, étoit répété. Au reſte, quoique ces deux gardes ſoient d'une proportion trop forte, ils convenoient ſi fort à l'accompagnement ou plutôt au cortége d'Oſiris, que je n'ai pû me diſpenſer de les placer à ſes côtés, pour donner une ſorte de raiſon & d'agrément à cette Planche.

N°. II. *Hauteur ſur le devant, huit pouces dix lignes,*
Hauteur ſur le derrière, neuf pouces une ligne.
Le N°. III. *a une ligne de plus ſur le derrière.*

PLANCHE VI.

N°. I.

L'ATTITUDE & l'action de cette figure ſont abſolument ſemblables à celles qui repréſentent l'ame dans le morceau de peinture que j'ai rapporté dans le Ve. Volume: je ne fais donc aucune difficulté de préſenter ce monument ſous cette dénomination.

La peinture placée ſur les bas reliefs pourroit être mieux conſervée; cependant on diſtingue aiſément les couleurs

& le travail des étoffes. Cette femme eſt nue juſqu'à la ceinture, à la réſerve d'une parure de col aſſez large, ſa tête eſt raſée; la couleur de ſa chair eſt d'un rouge-brun; ſes pieds & ce que l'on voit de ſes jambes ſont de la même couleur : on diſtingue auſſi ſans peine que ſa couleur de ſa ceinture étoit blanche & rayée de rouge-clair, ainſi que celle de ſa jupe. La plinthe & la bande qu'elle a ſur la tête ſont encore chargées d'hiéroglyphes noirs, placés ſur un fonds blanc, mais ils ſont peu conſervés.

Hauteur ſept pouces neuf lignes.

N°. II.

Le rapport du N°. précédent, avec le morceau de peinture dont j'ai rappellé le ſouvenir au Lecteur, me paroît confirmé par celui du Juge que l'on voit dans ces mêmes compoſitions, & que préſente la figure que j'ai fait graver ici; elle n'a point de bras & cette reſſemblance, ſi bien marquée, ſuffit pour lui aſſigner le même emploi. Il eſt vrai qu'elle porte la plante *Perſea* à ſon menton, qu'on ne voit point cet attribut ſur le ſeul des Juges dont le viſage ſoit humain dans le morceau de peinture auquel j'ai renvoyé le Lecteur, & que les autres portent des têtes d'animaux d'eſpèce différente; mais j'ignore la raiſon de cette variété. Le chaperon de celui-ci eſt bleu, ſa camiſole eſt blanche, rayée de rouge-clair, ainſi que les trois extrémités du chaperon. Ce que l'on voit de la chair au-deſſus des hanches eſt d'un rouge fort brun, & l'eſpèce de chauſſure de Page, qui couvre abſolument & d'une façon très-juſte les jambes & les pieds, eſt bleue : la plinthe eſt ornée par une peinture ſimple, & la bande quarrée qui ſurmonte la tête, préſente des hiéroglyphes noirs ſur un fonds blanc, également exprimés par la peinture, mais impoſſibles à reconnoître.

L'inégalité des proportions ne m'a point empêché de joindre le deſſein de ces deux figures ſur la même Planche; leur action autoriſée par un autre monument, excuſe la

répétition à mon égard, & cette répétition confirme son usage chez les Egyptiens.

Hauteur de ces bas-reliefs de bois : le n°. I. *neuf pouces huit lignes : le* n°. II. *sept pouces huit lignes.*

PLANCHE VII.

N°. I.

Si les figures de bois & de demi-bosse dont les Planches précédentes sont remplies, ont prouvé par leur inégalité qu'elles n'avoient point été travaillées pour être placées sur le même corps; celle de ce n°. confirme cette opinion. Sa proportion seroit trop diminuée quand même elle seroit en pied; d'ailleurs sa disposition en sens contraire, ne peut grouper raisonnablement avec aucune des figures que l'on a vûes plus haut : cependant le goût de l'ouvrage & la distribution, ainsi que la qualité des couleurs, sont de la même main, ou du moins du même tems. L'examen de ces morceaux m'a fait remarquer que le dessein de ces sculptures a beaucoup de rapport avec la peinture Egyptienne : on peut en juger principalement par celle du Volume V; c'est-à-dire, qu'elle présente plus de mouvement & moins de sécheresse que les figures de ronde-bosse, que nous sommes dans l'habitude de voir. Cette augmentation de rapport confirme mon opinion sur le culte des morts auquel je soupçonne que cette espèce de bas-relief étoit destinée : la sécheresse des endroits où ils étoient placés, le repos dont ils devoient jouir, tout concouroit à les travailler plus légerement & dans un autre style; car il suffisoit de les mettre à l'abri des vers & de la pourriture : les Egyptiens pouvoient-ils croire que ces monumens verroient jamais le jour?

L'ornement qui surmonte la tête de cette figure est inégal dans sa hauteur, ce qui prouve que l'espace qu'elle occupoit étoit d'une forme bizare. Cet ornement paroît aussi simple & traité de la même manière quant à la cou-

leur, que la plinthe sur laquelle cette espèce de statue est posée sur un genou. Cette attitude est un obstacle pour établir quelque conjecture sur son état; on peut croire seulement qu'elle fait un acte d'adoration, & la main qu'elle porte au front, est un usage qui s'est perpétué dans l'Orient & qui subsiste aujourd'hui pour témoigner du respect. En conséquence, j'aurois dû la placer devant l'Osiris, dont la proportion plus grande auroit moins révolté, quoique les Egyptiens ne paroissent point avoir admis cette distinction pour leurs Divinités; mais le défaut d'espace m'a empêché de grouper ces figures.

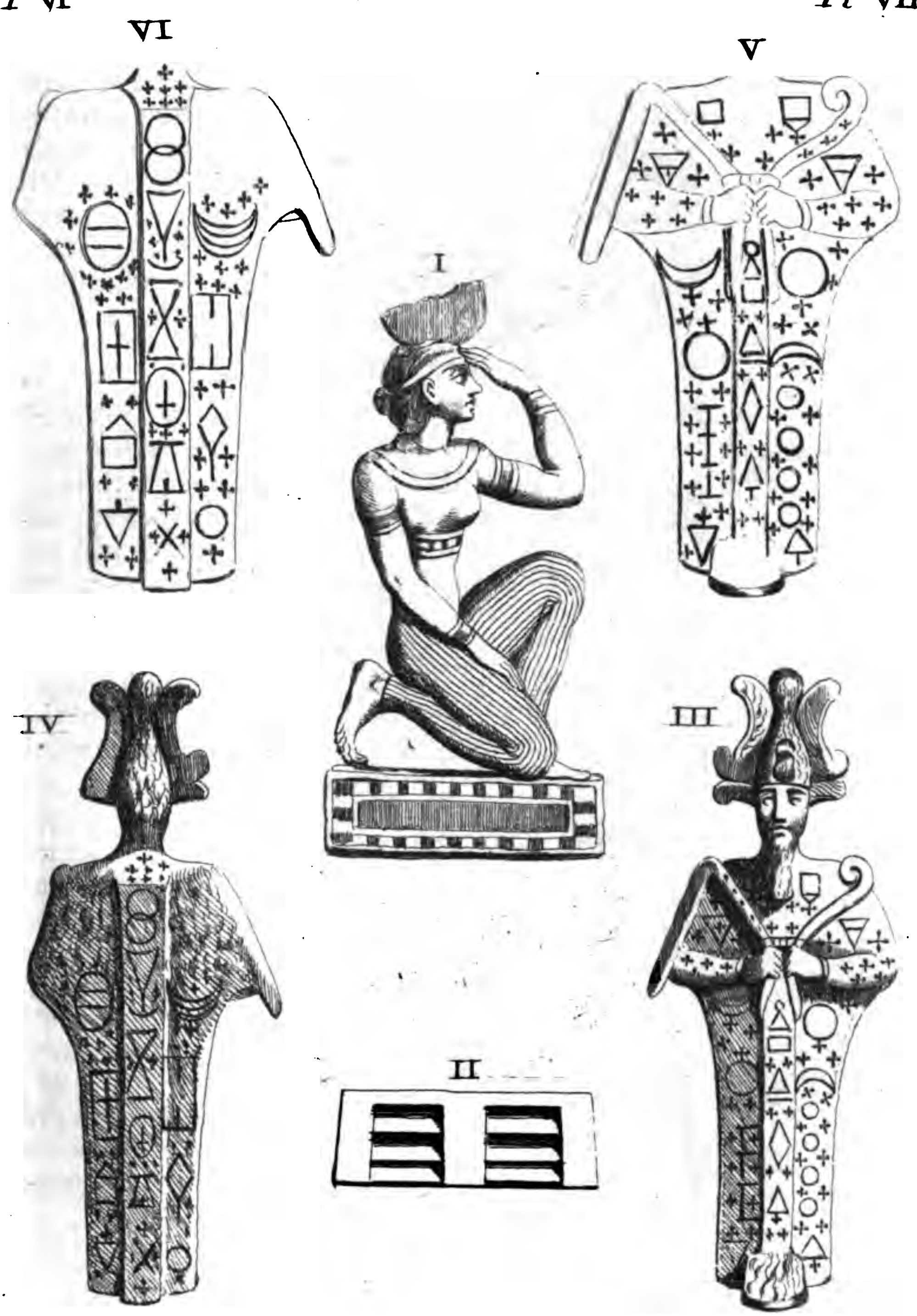
On distingue la parure simple qui tombe sur le col de cette femme; elle est marquée par un double trait de couleur rouge, ainsi que sa ceinture & ses brasselets; sa jupe, qui ne descend que jusques à la cheville du pied & qui prend exactement la forme des jambes, est bleue, & la couleur de la peau paroît être d'un jaune fort clair. Du reste, les traits de son visage sont, ainsi que ceux de l'Osiris qu'on a vû dans la Planche précédente, ressemblans à ceux des Négres de l'Afrique, dont le né est applati, la bouche grande & les yeux frappans. La coëffure de cette femme est peu commune sur les monumens Egyptiens; la Table Isiaque n'en présente aucune qui lui ressemble. Le cordon qui ceint la tête est rouge & blanc, les cheveux paroissent relevés en dessous des oreilles, après avoir formé une touffe arrondie.

Hauteur de la figure telle qu'elle se présente, quatre pouces & demi.

N°. II.

Je ne rapporte point la figure d'un Prêtre d'Horus, quoique sa conservation soit admirable, par la raison que sa position générale & particulière, est exactement semblable
Planc. VII. n°. 1. à celle que l'on voit dans le IIe. Volume. Ce Prêtre est fondu massif avec sa plinthe, dont la hauteur est de *six lignes & demie*, & la longueur de *vingt & une* : elle

T VI Pl VII



présente dans cet espace, & sur le devant, les six bandes que l'on voit dessinées sous ce n°; elles sont prises dans l'épaisseur & divisées en deux parties, & sont même formées par des creux assez profonds : j'ignore si elles distinguent quelque attribut, ou si elles présentent un hiéroglyphe; il se peut qu'elles ne désignent que les degrés qu'il falloit monter pour aller au temple que ce Prêtre desservoit; mais n'ayant point encore remarqué cette particularité sur aucun monument Egyptien, j'ai cru devoir la communiquer.

Hauteur totale de ce beau Prêtre sept pouces dix lignes.

Nos. III. IV. V. & VI.

Je prie le Lecteur de donner un coup d'œil sur les figures rapportées dans le IVe. Volume, avant que d'examiner celle de ces nos : elles sont différentes à beaucoup d'égards, le bois de sycomore fait leur matière & les détails en sont peints; mais leur composition augmentée d'allégories & d'emblêmes, m'a toujours persuadé que les ouvrages de ce genre descendoient dans le bas tems de l'Egypte, non-seulement à cause du travail, mais à cause de l'augmentation des idées; car il y a peu de Religions qui soient demeurées constamment dans les bornes de leur institution, l'innovation étant le propre de l'esprit humain. Cependant les figures auxquelles je renvoye le Lecteur, me paroissent encore moins dans l'esprit & le caractère des Egyptiens que celle de ces nos. Elle représente un Prêtre dans l'attitude la plus ordinaire & dont la coëffure est la plus commune : les poils & tous les travaux répandus sur les épaules, sur les pieds & même sur la coëffure, tout le goût de cette figure me rappellent la manière des Abraxas. On conçoit la raison qui a pû engager les Gnostiques à écrire sur les pierres gravées des Egyptiens, les signes de reconnoissance qui leur étoient nécessaires; ces pierres leur servoient de tesseres; mais on ne comprend point le motif qui a pû les déterminer à fondre un Prêtre, révéré dans une Religion qu'ils ne pratiquoient pas,

Planc. XVI. n°. I. & III.

J'ai dit tout ce que je penſe à cet égard & même ce qui s'oppoſe à ma conjecture : l'examen de ce petit point de critique pourra trouver quelque jour ſa place ; en tout cas, le monument que je préſente ſera toujours ſingulier.

Les n^{os}. V. & VI. préſentent les hiéroglyphes exactement rendus, ils ſont plus développés pour faire mieux ſentir ſi leur altération eſt conſtante, c'eſt-à-dire, ſi on les trouve répétés ſur d'autres monumens.

Hauteur de la figure, trois pouces dix lignes.

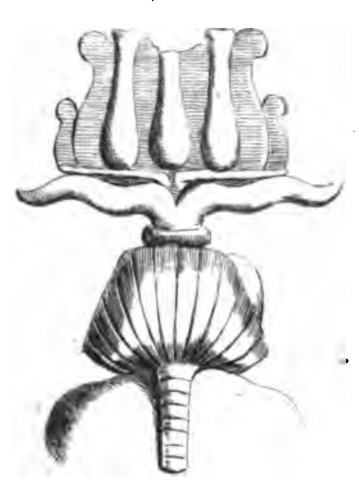
PLANCHE VIII.

N°. I.

Le Scarabée que préſente ce n°. eſt gravé en creux ſur une cornaline, & peut avoir été coupé de la maſſe d'un autre ſcarabée de relief : le travail me paroît d'un tems aſſez ancien. Je vais décrire ſa compoſition avant que de communiquer les réflexions que ce petit monument m'a donné occaſion de faire.

Ce ſcarabée a les pattes étendues, & ſes quatre aîles ſont développées & diſpoſées comme ſoutenant l'animal en l'air. Sa tête eſt formée par un buſte humain, qui paroît celui d'un jeune homme, que je prendrois d'autant plus pour la repréſentation d'*Horus*, que la tête eſt ſurmontée par un diſque complet. Il eſt conſtant, par les raiſons ſuivantes, que ce buſte ne peut repréſenter Iſis, quoique dans un eſpace auſſi médiocre que le champ de cette gravure, la jeuneſſe puiſſe aiſément permettre de confondre le ſexe. Le diſque qui couronne cette tête eſt ſimple & ſans aucun accompagnement ; les cheveux paroiſſent coupés, du moins, ils ne dépaſſent point la forme de la tête, & ſont traités par conſéquent de la même manière que ceux de tous les Egyptiens ; or l'on ſçait que les têtes d'Iſis ſont toujours coëffées, & de plus accompagnées de bandelettes pliſſées & rayées, qui retombent fort au-deſſous des épaules ; les monumens d'Iſis confirment

V



IV



III



I



II



en général ces observations; cependant on peut voir à cette occasion une antiquité du même genre dans le V[e]. Volume, elle représente un scarabée dont la tête est celle d'Isis, parée d'une de ses coëffures. Planc. VII, n°. I. & II.

En rapprochant ces deux monumens d'*Isis* & d'*Horus*, des idées vagues que nous pouvons avoir sur la Religion des Egyptiens, ne pourroit-on pas dire que le scarabée étant le symbole de l'Etre Suprême, ces têtes sont ajoûtées à son emblême ordinaire, pour caractériser en particulier une des perfections que l'on accordoit comme unique & sans mèlange à ces Divinités subalternes?

On pourroit encore regarder ce petit monument comme l'objet d'une superstition convenable à un homme de guerre; car on sçait que les Egyptiens vouloient que leurs soldats portassent sur eux la figure du scarabée, par la raison qu'ils croyoient que cet animal n'avoit point de femelle; ainsi, dès ces tems reculés, on étoit persuadé que les Militaires ne devoient point avoir d'autres femmes que leur Patrie & le Corps dans lequel ils servoient: de plus, on sçait qu'*Horus* étoit la Divinité particulière des gens de guerre.

Je crois avoir prouvé mon peu de goût pour les conjectures, cependant on ne peut arriver à la vérité, ni percer l'obscurité d'une Religion aussi métaphysique que l'Egyptienne, que par la comparaison des différentes opinions établies sur les monumens.

N[os]. II. & III.

L'attitude & la disposition générale & particulière de ce bronze, dont les pieds sont détruits, doivent le faire regarder au premier coup d'œil, comme un des Prêtres Egyptiens, que l'on rencontre même assez ordinairement; cependant l'examen présente quelques particularités qui méritent d'être observées. La figure n'a point la plante *Persea* au menton; elle est ornée d'un colier qui paroît consacré à l'ordre de la Prêtrise, du moins, si l'on en juge par la comparaison des monumens; les brasselets suivent

aſſez les colliers : on voit les apparences d'une jupe qui ſe termine un peu au-deſſous du gras de la jambe, cependant on n'apperçoit aucune apparence de ceinture, le nombril & le ſexe ſont découverts & très-diſtincts, contre l'uſage le plus ordinaire des Egyptiens. Je ſçais que l'on pourra toujours reprocher un pareil contre-ſens à l'Artiſte ; mais ne comptant point aſſez ſur la manière dont il étoit capable d'exprimer la gorge, la taille & la diſpoſition des hanches, il a voulu, peut-être, empêcher la mépriſe & prévenir toutes les erreurs.

Ce monument me paroît des plus ſinguliers, & je n'oſois me flatter d'en faire la rencontre pour autoriſer ce que j'ai dit ſur les Prêtreſſes de l'Egypte. Je rapporte ce que je vois, & je puis jurer qu'aucune prévention ne me conduit & ne me fait illuſion.

Le n°. III. qui préſente le profil de cette figure, acheve de rendre ſenſible une autre ſingularité ; celle des deux ſerpens accollés qui font le principal ornement de cette parure de tête : je n'avois point encore vû cette particularité par rapport à ces animaux, & à la place qu'ils occupent.

Hauteur de ce fragment très-bien conſervé à la réſerve des pieds, ſix pouces une ligne.

N°s. IV. & V.

Je me contente de rapporter le buſte de cet Harpocrate ; l'attitude des figures Egyptiennes étant toujours la même quand elles ſont aſſiſes. La parure qui ſurmonte ſa premiere coëffure eſt encore aſſez apparente, toute mutilée qu'elle eſt, pour être renvoyée à celle du Ve. Volume. Mon objet ſe renferme, à l'égard de celle-ci, à préſenter la ſingularité du flocon de cheveux qu'*Horus* & *Harpocrate* ont également porté en Egypte, toujours placé ſur l'oreille droite, & tel enfin qu'on le voit ſur ce monument, tandis que l'autre côté de la tête eſt orné de la parure pliſſée que l'on voit ordinairement ſur les têtes d'*Iſis*, & ſur celles

II



I



III



V



IV



celles de quelques-uns des Sphinx ; ce qui eſt, en ce cas, la même choſe. Le n°. V. fait voir clairement qu'il n'eſt pas poſſible de ſe méprendre à cet aſſemblage de parures ; & qu'aucune eſpèce de rouille ou de vétuſté ne peut faire illuſion, d'autant que la coëffure générale couvre la tête, & fait cependant place au flocon de cheveux qui la reçouvre elle-même ſur le devant.

Quelle peut être la ſignification de cet emblême ou de cette allégorie ? Je l'ignore, & je mourrai vraiſemblablement ſans le ſçavoir : je puis ſeulement ajoûter que ce monument n'eſt pas rare, puiſque j'en ai trois dont la coëffure eſt pareille.

Hauteur de cet Harpocrate aſſis & tel qu'il ſubſiſte ; cinq pouces ſix lignes.

Cette grandeur paroît trop conſidérable pour avoir ſervi d'amulette, cependant ce monument eſt chargé d'une bélière.

PLANCHE IX.

N°s. I. & II.

Les deux petites plaques de bronze doré, gravées ſous ces numéros, ſont ſingulières pour le pays qui les a produites, & contrediſent ce que j'ai dit trop légérement, peut-être, ſur les bas-reliefs Egyptiens. J'ai prononcé affirmativement que cette Nation les avoit toujours exécutés en creux pour en perpétuer la durée ; & je le crois encore, mais avec des reſtrictions ; c'eſt-à-dire, que la matière & l'objet des ornemens, ainſi que le tems de la fabrique, doivent être conſidérés dans ces ſortes de déciſions. Non-ſeulement ces plaques ſont travaillées en bas-relief faillant, & peuvent avoir été fondues ; mais elles ſont aſſez peu épaiſſes pour avoir été eſtompées ; ce qu'il y a de certain, eſt qu'elles ont été réparées au ciſelet. Elles ſont purement Egyptiennes, on ne peut en douter ; l'ouvrage d'ailleurs en eſt très-bon, mais plus détaillé & traité avec plus de fineſſe que les monumens ordinaires

de cette Nation : le mouvement des figures & leur disposition me paroissent indiquer le tems des Ptolémées. On voit sur la plaque n°. I. Harpocrate, assis sur une fleur de *lotos*, d'une assez forte proportion ; mais ce qui mérite le plus d'attention est l'indication juste & bien marquée d'un second plan, sur lequel on a représenté un crocodile, vraisemblablement adoré dans le Nome pour lequel ce monument a été fabriqué ; car il est disposé comme un Sphinx, & il a une tête d'épervier, tandis que l'épervier lui-même, paré d'une coëffure semblable à celle du crocodile & très-commune aux Divinités de l'Egypte, est représenté sur le même plan que l'Harpocrate.

La plaque numérotée II, présente Isis assise avec ses attributs ordinaires ; elle a de plus une chaise massive avec le marche-pied, & tient le sceptre d'Horus d'une main, tandis que l'autre est étendue en signe de protection. Sur le second plan on a placé le *Cercopitheque* sur une plinthe ; enfin, sur un troisiéme plan, on voit le serpent *Agathodemon* : la tête de ces deux animaux est surmontée par une parure égale, & que je n'avois point encore vûe ; mais l'un & l'autre paroissent dans la disposition qu'ils devoient avoir dans leurs Temples. Une figure de femme en pied & vêtue, qui tient d'une main le *tau* ou la clef & qui s'appuye de l'autre sur un sceptre, pourroit être une Prêtresse, ou bien un Garde, comme on en voit sur la Table Isiaque ; il est placé sur le premier plan, c'est-à-dire, celui sur lequel on voit Isis ; & je crois qu'il désigne l'honneur que l'on rendoit à ces trois Divinités principales, à l'égard du Nome, dont ce monument nous a été conservé.

L'indication certaine de ces différens plans est fort étonnante pour cette Nation ; dans quelque tems ancien qu'on la considère, elle mérite d'être observée.

On ne peut mettre en doute l'antiquité de ces deux morceaux ; mais je soupçonne volontiers qu'il est entré quelque Grec dans l'attelier Egyptien, lorsque l'on composoit ces petits bas-reliefs.

Hauteur de l'une & de l'autre plaque un peu moins d'un pouce.

Longueur de celle du n°. I. *un pouce & demi.*

Largeur de celle du n°. II. *un pouce huit lignes.*

N°. III.

Je crois avoir prouvé dans les Volumes précédens que les têtes barbues, dans le goût de celle que je présente sous ce n°. représentoient le Bacchus Egyptien : ces mêmes têtes m'engagent à regarder ce petit monument de porcelaine grossière & sans couverte, comme une image de cette Divinité. Quelque convaincu que je sois de la vérité de cette dénomination, j'aurai toujours les doutes ou plutôt les embarras que l'Histoire & les Auteurs sont en droit de donner & de faire naître : en effet, si Bacchus n'est autre qu'Osiris, quel motif, en quelque tems que ce soit, a pû engager les Egyptiens à le représenter vieux, barbu, couronné de plumes & presque toujours contrefait. J'ai rapporté plusieurs monumens traités absolument avec cette difformité ; mais il n'y en a aucun dont la forme soit plus bisare que celle de ce n°. & que l'on doive cependant plus regarder comme une Divinité reconnue, puisqu'en effet cette figure est chargée d'une bélière pour être portée en amulette : son volume certifie qu'elle a été destinée à cet usage, & sa matière, qu'elle n'a servi qu'à un homme du Peuple.

Hauteur quinze lignes.

N°s. IV. & V.

S'il est vrai que les Egyptiens ont reconnu le Dieu *Pet*, que les Romains ont révéré sous le nom de *Crepitus ;* cette figure de bronze, qui n'est chargée d'aucune espèce de coëffure, ni même d'aucun genre de vêtement, & dont la tête est rasée ; cette figure, dis-je, nous donne la représentation de ce Dieu ; tout ce qu'on y peut remarquer convient, du moins, à une Divinité familière & sans

cérémonie ; d'ailleurs son action est parfaitement représentée, elle est juste & momentanée ; telle, enfin, qu'elle le doit être pour cette espèce d'expression. Je dirai plus ; j'en ai peu vû d'aussi complette de cette Nation, soit pour le nud, soit pour le trait & la disposition : elle a même des sentimens de chair.

Ces raisons m'engagent à regarder ce bronze comme un monument rare & recommandable, toute idée de sa représentation à part.

Hauteur deux pouces huit lignes.

PLANCHE X.

Nos. I. & II.

Il est étonnant que les représentations particulières du serpent *Agathodemon* soient aussi rares, après la considération que les Egyptiens avoient pour cet animal ; vénération dont on a vû plusieurs fois des preuves dans ce Recueil, & qui favorisoit la superstition du Peuple, & la supercherie des Prêtres. J'ignore par quelle raison ce monument est devenu plus rare ; mais je n'en ai jusques ici ni vû ni possédé aucun autre que celui que l'on voit sous ce numéro. Il est simple, c'est-à-dire, qu'il n'est orné d'aucun travail, ni d'aucun caractère : il a sur la tête le disque soutenu par deux cornes, & cette coëffure est particulierement consacrée à Isis ; il est disposé pour recevoir les adorations. Ce bronze est bien conservé, & je le crois d'une assez grande antiquité.

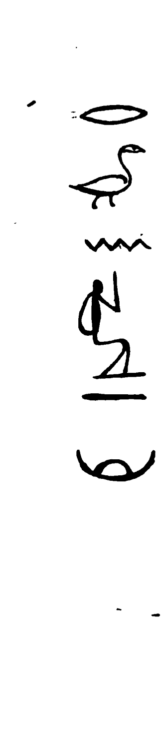
Hauteur depuis le plan, deux pouces deux lignes.

No. III.

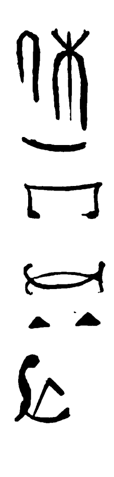
Je ne rapporte point le dessein d'une figure de porcelaine verte, par la raison qu'elle est des plus communes, & qu'elle ressemble parfaitement à celle que l'on peut voir dans le I. Volume de ce Recueil ; mais la finesse & la précision avec lesquelles les caractères sont exécutés, & leur

Planc. v. n°. iv.

III







IV



II

I



forme qui présente quelques figures d'hommes & d'animaux, dont le dessein est, à la vérité, corrompu, mais comme il le doit être quand le dessein sert d'écriture; enfin, la preuve qu'ils paroissent donner du chemin que l'écriture a fait, c'est-à-dire, de la manière dont elle a passé des hiéroglyphes à la convention des caractères courans: toutes ces observations m'ont paru mériter quelque attention & m'ont déterminé à les rapporter.

Ces caractères sont gravés en creux sur le devant & les deux côtés de la figure, & paroissent ici du même sens.

Hauteur de la figure trois pouces deux lignes.

N°. IV.

J'ai déja fait, & plusieurs fois, mes excuses sur l'assemblage que je présente des monumens d'un tems fort différent; mais je dois rappeller quelquefois au Lecteur que je n'explique point un cabinet formé; que je rapporte les monumens selon qu'ils me parviennent, & que je fais graver une Planche aussi-tôt que j'ai de quoi la remplir. En conséquence, on sera moins étonné de voir la gravure de ce n°.

Cette plaque de bronze très-mince a été estompée, c'est-à-dire, repoussée par derrière. Cette opération fait juger qu'on avoit souvent besoin de la faire paroître & de la répéter; elle pourroit donc avoir servi à un Temple ou à quelque culte pour lequel les Prêtres avoient intérêt de la répandre: l'opération de l'estompe & le peu d'épaisseur de la plaque ont déja préparé le Lecteur à un travail étranger à l'Egypte; aussi je le regarde comme Romain, ainsi que le trident que la figure tient d'une main & un oiseau de l'autre, le chien d'ailleurs n'est point du tout Egyptien: cependant le travail & la disposition appartiennent à l'Egypte. Pour accorder ces difficultés, je croirois que ce bronze a été travaillé depuis la conquête des Romains, dans le tems que le culte & les idées du Vainqueur altéroient insensiblement les impressions du culte national.

Hauteur deux pouces sept lignes.

Largeur un pouce onze lignes.

Cette Planche présente tout ce dont j'ai pû faire usage dans les sept à huit morceaux, les seuls que l'on ait vendus au Collége des Jésuites de Paris, & que j'ai eu soin de faire acheter; on peut juger par-là qu'ils n'étoient pas fort riches en ce genre; d'ailleurs toutes les figures de terre étoient sophistiquées, c'est-à-dire, trempées dans du goudron pour paroître de bronze, & j'ai eu beaucoup de peine à les nettoyer de cette ordure qui les altéroit.

PLANCHE XI.

N°. I.

Les bandelettes des Mumies, leur arrangement & leur préparation ont été suffisamment expliquées dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres; ainsi je n'entrerai dans aucun détail à leur égard, en rapportant cette Mumie d'une Ibis; je dirai seulement qu'elle a été travaillée avec autant de soin qu'aucune de celles d'homme ou de femme que j'ai examinées. Je ferai remarquer que cet oiseau n'a eu, dans son embaumement, aucune partie reployée, & qu'il a été placé dans toute son étendue, c'est-à-dire, posé sur ses pieds & la tête droite, comme on les voit par la gravure; en un mot, qu'il a été disposé & arrangé comme on eût fait le corps le plus recommandable de l'Egypte. On auroit peine à se persuader que les attentions ou les superstitions eussent été poussées à un si grand excès; on soupçonne aisément d'exagération le récit des Historiens, quand les faits qu'ils rapportent s'éloignent autant des vraisemblances. On ne sera donc point étonné du plaisir avec lequel j'ai trouvé, chez M. le Duc de Sully, cette preuve si convaincante & si bien conservée de la folie de l'esprit humain & de la sincérité des Historiens.

Cette Mumie n'a jamais été ouverte, & n'a pas éprouvé la moindre altération: le bec de l'oiseau, ainsi que la tête,

ne sont point enfermés dans les bandelettes : ils ont été enduits de bitume & garnis de fils de lin. Le bec est mobile & ne tient à la tête que par ces mêmes fils : il se peut que l'embaumement n'ait pû lui donner assez de consistance pour le tenir en place ; mais il est plus vraisemblable qu'il a été ainsi disposé pour éviter le danger de la cassure, auquel sa saillie naturelle l'exposoit nécessairement.

Je finirai par le passage d'Hérodote, qui dit au sujet des Ibis : « Il y en a de deux espèces, l'une qui a les cuisses de » Grue, le plumage extrèmement noir, le bec crochu, » qui ressemble enfin à l'oiseau qu'on appelle *Crex* : cette » espèce est celle qui combat contre les serpens ». Livre II.

Il est toujours agréable que le hasard nous ait procuré celle qui avoit une plus grande utilité, & qui, sans doute étoit la plus recommandable en Egypte. Quant à l'autre espèce d'Ibis, dont le bec est droit, elle est si connue qu'il est inutile de la décrire.

Hauteur de la Mumie telle qu'elle est gravée avec ses envelopes, un pied sept pouces quatre lignes.

Plus grande circonférence de la Mumie, cinq pouces & demi.

Nos. II. & III.

Si nous en croyons Hérodote, le nombre pair étoit regardé comme malheureux par les Egyptiens. Que dire cependant à l'égard de plusieurs monumens qui nous présentent deux objets & qui n'ont aucune apparence de douleur ou de peine, auxquels on ne peut même admettre d'idée funeste ? Tels sont les deux éperviers du Ve. Volume : les deux serpens sur la coëffure d'un Prêtre, rapportés dans le Volume Ve. Quel jugement devons-nous porter des deux Prêtres que présente ce numéro ? Ils n'ont jamais été autrement disposés ; leur attitude & leur parure sont non-seulement semblables, mais ils n'ont jamais été différens de ce que nous les voyons. Je m'y perds d'autant que ce monument n'est chargé d'aucune espèce de caractère ; il est

bien conservé, à la réserve d'une tête qui a été cassée; mais qu'on a remise en place sans aucune altération, & d'un angle de la plinthe qui a emporté un pied: la matière de ce groupe est très-belle; elle est de ce granite rouge & verd, dont j'ai rapporté une figure dans ce Recueil.

Hauteur un pied cinq pouces sept lignes : largeur de l'appui, six pouces & demi : longueur de la plinthe, neuf pouces cinq lignes : largeur de la plinthe, six pouces huit lignes,

Nos. IV. V. & VI.

Cette petite tête d'Isis n'a rien en elle-même de singulier; son mérite ne consiste que dans la forme du corps avec lequel elle a été fondue; on voit par les numéros IV. & V. que ce corps étoit égal de chaque côté. Ces deux parties sont vuides dans l'intérieur, & reçoivent une rainure dans laquelle on introduisoit un corps étranger; & cette rainure, dont la profondeur est de *sept lignes* dans le centre, servoit (ou je suis fort trompé) à porter ce petit buste à la main dans les Processions.

Ce monument n'est pas commun; je n'en ai point vû de pareil; il est d'un travail agréable & bon, & sa conservation est complette. On voit seulement une ouverture ronde placée sur la tête: elle étoit destinée à recevoir l'ornement ou plutôt la parure dont la coëffure étoit surmontée; & quoiqu'elle m'ait été envoyée de Chypre, où elle a été trouvée avec celles dont j'ai rendu compte, je suis persuadé, par la bonté de son ouvrage, qu'elle a été travaillée en Egypte & dans un bon tems.

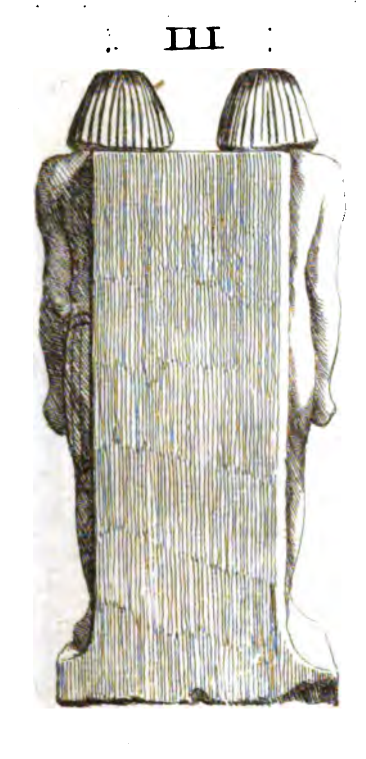
Le n°. VI. *présente la rainure : hauteur treize lignes : largeur un pouce sept lignes.*

PLANCHE XII.

Nos. I. & II.

CE n'est qu'avec la plus grande réserve que je donne cet ouvrage

III



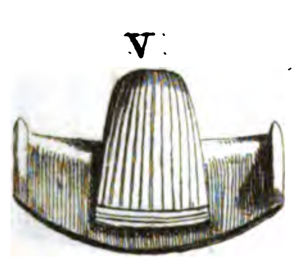
I



II



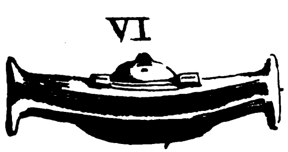
V



IV



VI



VI

II

I

IV

III

V

ouvrage d'yvoire à l'Egypte : ce Pays devoit, en quelque façon, fournir cette matière à l'ancienne Europe; mais le morceau est le premier que j'aye pû lui attribuer : voici les raisons qui m'ont déterminé.

Il est composé d'un tube ou d'un cylindre creux, orné à son extrémité par une tête de chat. La partie supérieure de cette tête est malheureusement détruite ; les ornemens dont elle étoit surmontée, selon les apparences, auroient pû fixer nos idées & leur donner une plus grande certitude. Le derrière de la tête est soutenu dans toute la longueur du tube, par cette bande que les Egyptiens ont toujours placée pour servir d'appui à toutes leurs figures de ronde-bosse, de quelque matière qu'elles ayent été ; & cette circonstance est une des plus fortes pour donner cet ouvrage à l'Egypte. Le travail de ce morceau est incontestablement antique; mais j'avoue que j'y reconnois avec peine le goût sec & austère, général à cette Nation. La première idée qui se présente à la vûe d'un tube ou d'un cylindre creux & d'yvoire, est celle d'une flûte; cet instrument étoit connu sur les bords du Nil, & le pavé de Præneste nous en donne la représentation & même d'une plus composée que n'auroit pû être ce morceau, si on le regardoit comme un instrument. On n'apperçoit dans la longueur de cet yvoire aucune ouverture pour les sons; & la bande ou l'appui dont je viens de parler, est absolument inutile à une flûte. Je placerois donc cet yvoire dans le rang des représentations que l'on portoit à la main dans les Processions, usage très-constant en Egypte & dont j'ai rapporté plusieurs exemples. Ce monument a été trouvé depuis peu à Rome, d'où il m'a été envoyé : un tems plus moderne rend compte en quelque façon de la différence que je remarque dans le travail de la tête du chat; & le culte Egyptien établi chez les Romains pourroit expliquer le plus grand volume de cette représentation; car elle est plus étendue qu'aucune de celles de cette espèce qui m'ont été envoyées d'Egypte : on sçait que tous les objets,

& même ceux du culte, éprouvent des altérations à proportion de leur durée, & qu'ils sont encore plus exposés à cet inconvénient lorsqu'ils s'éloignent de leur source, & qu'ils se trouvent adoptés par des étrangers.

Je suis fâché de ne pouvoir apporter de plus fortes preuves, & d'être en quelque façon réduit à la conjecture; mais l'antiquité du monument est certaine; l'Histoire nous présente peu de Nations qui se soient occupées dans leur culte des sentimens d'un Chat, & l'on ne peut douter que celui-ci ne soit représenté en colère, ou tout au moins de très-mauvaise humeur.

Hauteur cinq pouces : diamètre un pouce huit lignes.

Nos. III. & IV.

Ce petit monument de porcelaine bleue présente une base chargée de quelques hiéroglyphes véritables, & qui, regardés comme lettres, n'ont éprouvé aucune altération : le morceau auroit été plus agréable si les figures qui surmontoient cette base n'étoient pas détruites au point qu'on ne voit plus que deux têtes de lion. Quand le monument seroit entier, les caractères n'auroient point été lûs plus aisément. Je n'ai point vû jusques-ici de figures Egyptiennes chargées de caractères dans le dessous de leurs bases; je croirois donc que ce monument étoit autrefois un amulette ou quelque autre objet de superstition, qui pouvoit représenter deux animaux, comme les deux éperviers de porcelaine verte, qu'on a pû voir dans le Ve. Tome.

Planc. XXI, no. III.

Indépendamment de la difficulté que présentent les hiéroglyphes en eux-mêmes, c'est-à-dire, celle de retrouver l'idée, souvent arbitraire qu'on attachoit aux corps représentés, on est encore exposé à celle des desseins mal formés, qui mettent hors d'état de reconnoître l'objet, l'espèce & la nature de ces corps. Cette gravure en creux fournit un exemple bien marqué de ce dernier inconvénient. Ces caractères sont de la plus mauvaise exécution; on croit cependant distinguer un Hippopotame

placé au milieu de l'espace ; & l'on voit au-dessous un quadrupede qui paroît représenté paissant, mais dont on ne peut définir l'espèce : enfin, au-dessus de l'Hippopotame on a placé un corps impossible à reconnoître ; on peut assurer seulement que ce caractère n'est point emprunté d'un animal, mais plutôt de quelque meuble d'usage.

La grande habitude de former les idées supplée à la correction des desseins. Quelque éloignés que nous puissions être de cette habitude, le seul moyen d'y parvenir est celui de mettre sous les yeux tous les exemples possibles à rassembler.

Longueur onze lignes : largeur sept lignes : hauteur du fragment sept lignes.

N°. V.

Cette gravure représente une mouche à miel posée sur une racine, ou peut-être un fruit ; l'un ou l'autre nous sont également inconnus : je croirois plutôt que c'est la représentation d'un fruit, à cause du bouton qui accompagne ces productions de la nature dans leur maturité. Le travail n'est pas des plus élégans, ni des plus terminés ; l'objet me paroît d'autant plus un véritable hiéroglyphe, que je possede la répétition du même sujet, traité du moins avec fort peu de différence dans les détails : ils sont l'un & l'autre exécutés sur deux pierres gravées en creux, l'un sur une ématite, & l'autre sur une cornaline, dont la couleur blanche est fort salie de rouge. J'ai fait copier cette dernière.

N°. VI.

Une plaque de cuivre dont la forme est ronde, & dont le diamètre est de *quatorze lignes*, ne me paroît point avoir été à l'usage des Egyptiens ; cependant on voit au milieu de cette plaque le relief d'une tête de chat, très-bien exprimée ; mais en la retournant & la regardant dans le sens opposé, cette même tête forme celle d'un épervier.

La place de la pierre précieuse ou du verre coloré qui décore très-souvent les ouvrages Egyptiens, & que l'on voit au milieu de la tête du chat, forme encore aujourd'hui, quoique la pierre soit tombée de son chaton, le bec de l'épervier.

Il me semble que les Egyptiens ont toujours été fort éloignés de ces petites recherches ou plutôt de ces badinages de l'art; il faut cependant convenir que la justesse & l'austérité dans l'exécution de ce monument nous rappellent à l'Egypte. Si l'on ne veut pas croire que sous les Ptolémées, les Egyptiens s'étant relâchés de leur ancienne austérité, ont joint ce genre de licence acquis par la communication des Nations étrangères, à plusieurs relâchemens de morale; il faudra se persuader que cette plaque a été ordonnée pour la parure de quelque soldat Romain d'une légion placée, une des premières, en quartier dans l'Egypte, aussi-tôt après la conquête; car l'ouvrage de ce petit bronze est aussi bon dans son genre que son antiquité peut être constante: d'ailleurs le morceau est des plus singuliers par lui-même, ainsi que des mieux conservé; mais il faut convenir que le Dessinateur & le Graveur n'ont point rendu dans la Planche le jeu de ces deux têtes, & qu'il faut, en ce cas, s'en tenir à la parole de l'Auteur.

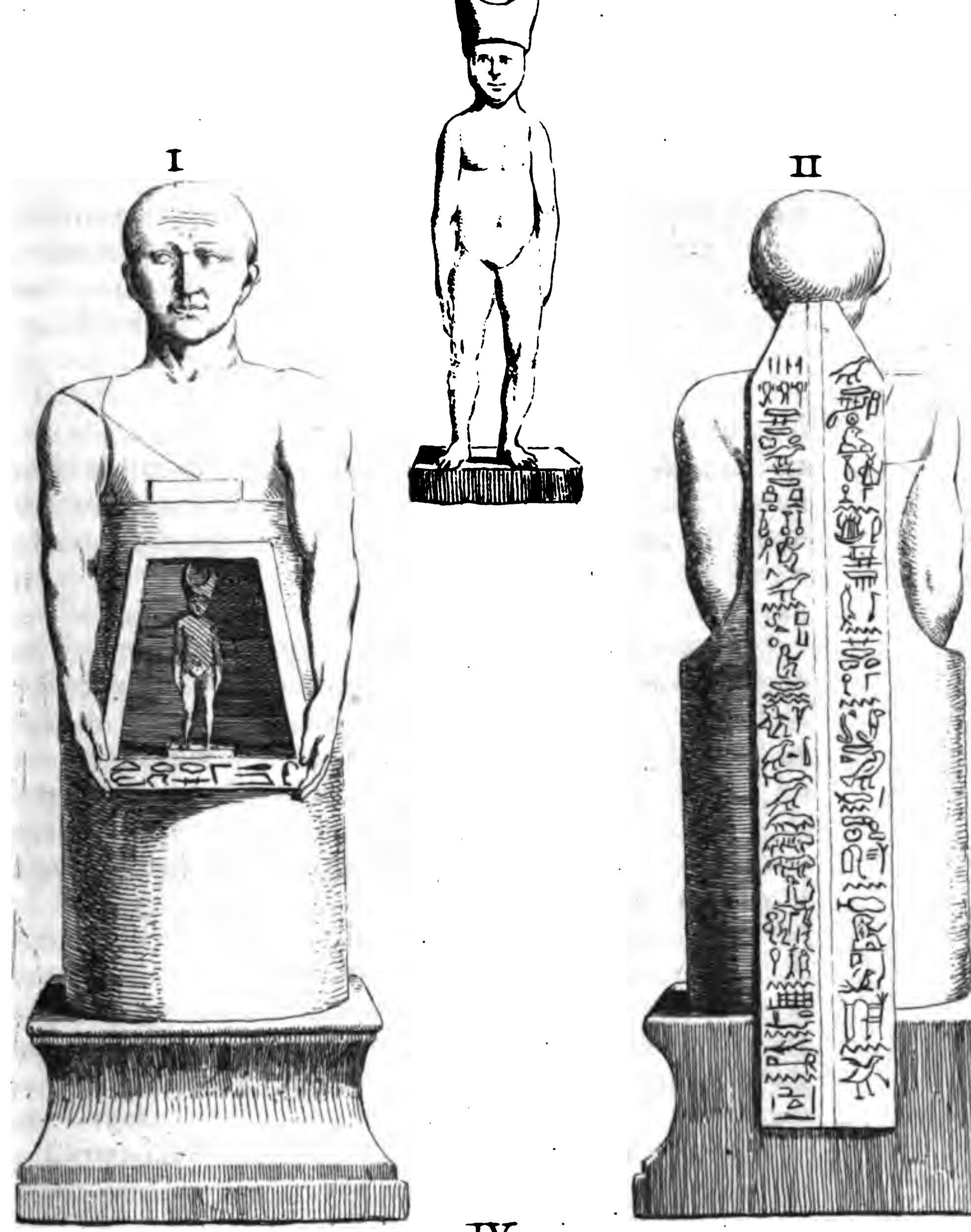
PLANCHE XIII.

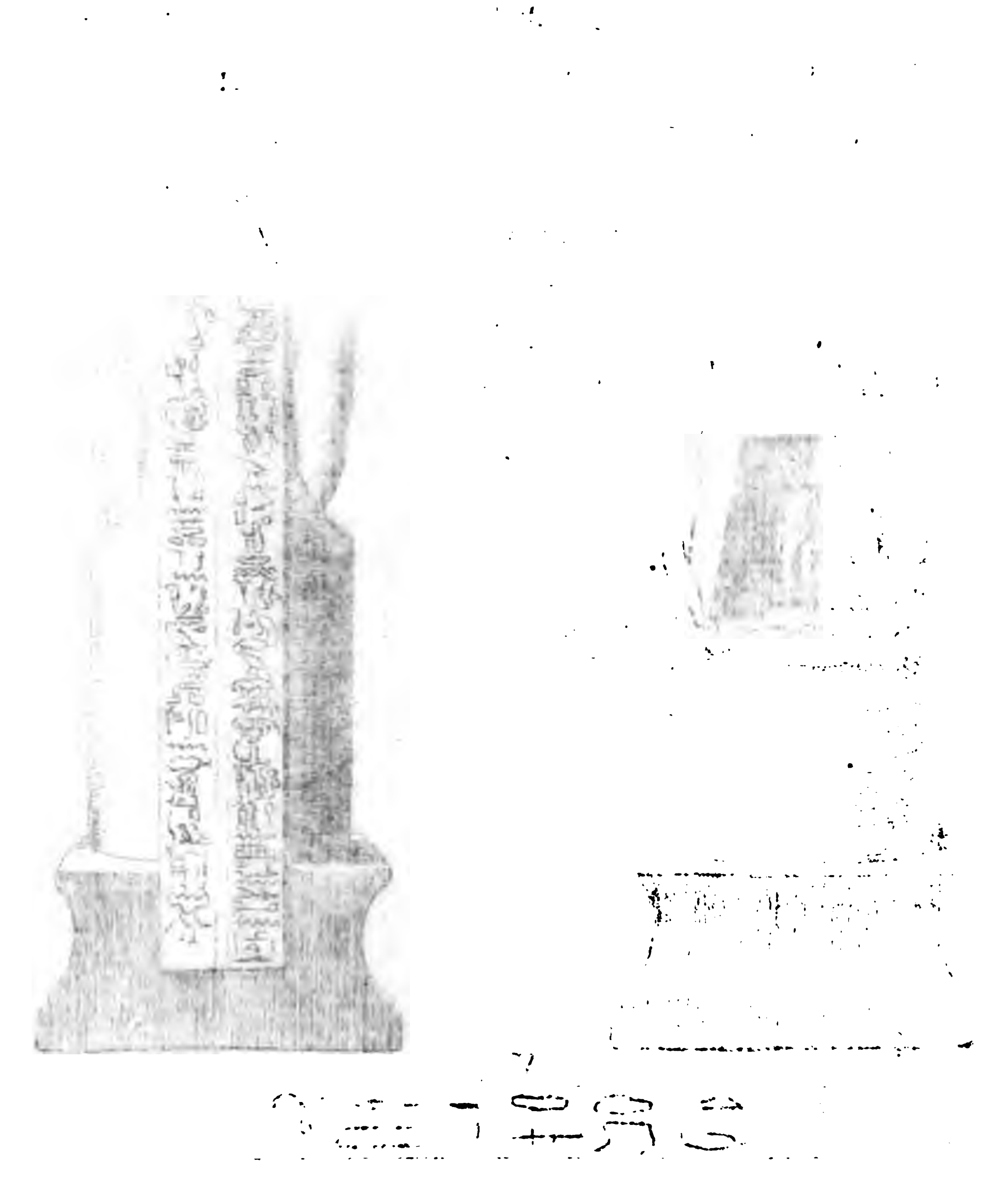
Nos. I. & II.

Livre II. HÉRODOTE, en parlant des cérémonies de *Paprime*, dit que *le simulacre de la Divinité fait de bois, est enfermé dans un petit tabernacle de bois doré, qu'on porte le lendemain dans les autres Temples*.

Le monument de ce n°. paroît en général exécuté d'après ce passage: cependant il peut présenter plusieurs objets de réflexion.

La Divinité révérée à *Paprime*, & dont la forme paroît singulière, n'étoit point la seule que l'on fit voyager en Egypte; & les monumens nous donnent des preuves


III
I
II
IV



de leur transport sur le Nil. Nous avons peu d'exemples de ces voyages par terre, du moins, je ne me souviens pas d'en avoir vû; & je suis bien certain de n'en avoir point rapporté dans ce Recueil; mais par une conséquence néçessaire, ces mêmes Divinités devoient être portées par terre, comme nous le voyons par ce monument, le voyage étant encore plus facile, attendu la légéreté de la matière qu'Hérodote donne au simulacre. D'un autre côté, la fainéantise a toujours profité de la superstition; & je suis persuadé que plusieurs hommes vivoient du petit commerce ou plutôt du profit qu'ils retiroient en transportant ces Idoles dans l'Egypte, qu'ils parcouroient en se promenant : cette figure présente encore cette idée.

Ce monument est très-bien conservé dans toutes ses parties, à la réserve du socle qu'on a suppléé à celui qu'il avoit autrefois; la bande qui lui sert d'appui, & que l'on peut voir au n°. II. est en effet plus longue que la colonne à laquelle la figure est jointe. Elle est exécutée sur une pierre noire très-dure qui a perdu son poli ou qui n'en a jamais eu. La composition & l'agrément de cette figure présentent une singularité qu'il est bon d'observer.

Ce Prêtre ou ce Pélerin sort d'une colonne, non comme nous en avons vû plusieurs exemples & comme nous sçavons que les premières statues sortoient, pour ainsi dire, d'un tronc d'arbre qui leur tenoit lieu de corps & de jambes; les arts de ces premiers tems ne sçachant pas mieux imiter la nature; mais cette figure fait corps sur le monument de ce n°. avec un tronçon de colonne, ou plutôt avec un cippe, si souvent employé par les Grecs, pour porter des bustes avec élégance. Voilà donc encore un procédé dont on pourroit attribuer l'invention aux Egyptiens; mais en le regardant toujours comme une suite plus épurée des premières statues dont ils étoient inventeurs, de l'aveu même des Grecs.

Cependant, cette représentation simple d'un particulier pourroit démentir l'usage le plus général des Egyptiens,

c'est-à-dire, celui de ne rapporter que très-rarement des actions civiles ou particulières, & de ne consacrer leurs monumens qu'aux objets de la Religion. Mais on peut observer que ce Pélerin (pour me servir du terme consacré à ces porteurs d'Idoles), que cette espèce de Pélerin, dis-je, étant lié, quoique de très-loin, au culte, a pû mériter quelque distinction, d'autant plus que les Egyptiens ont dû voir, non-seulement avec plaisir, mais avec vénération la représentation des Dieux de la haute Egypte, auxquels les habitans du Delta ne pouvoient aller faire leurs prières; & ceux-ci, par la même raison, voyoient avec une égale satisfaction les Divinités qu'on leur portoit du Delta.

Il résulte de cet exemple que les hommes ont été & seront toujours les mêmes. Sur ce principe, on devroit exprimer tous les monumens: la conséquence ne seroit pas absolument juste; car une circonstance des plus médiocres, mais nécessaire à démêler, a souvent causé dans les siécles suivans, de grands ravages, & toujours dérangé la trace des idées premières dont l'explication seroit bien simple, & par conséquent très-facile. Je m'apperçois cependant que l'on pourroit dire au sujet de ce monument, & peut-être avec encore plus de raison, que les Egyptiens, toujours sages, pourroient n'être soupçonnés d'aucun écart à l'occasion de cette maniere de traiter une figure; j'ajoûterois même que ce cippe pourroit être une diminution du tronc d'arbre employé précédemment; & que l'on pourroit croire, avec plus de vraisemblance, qu'ils n'avoient point fait sortir d'un cippe la représentation d'un homme dont l'espèce étoit pareille à celle que j'ai supposée, & dont l'action étoit si commune, sans avoir de fortes raisons pour en conserver le souvenir. Cette réflexion pourroit persuader que nous voyons ici le symbole d'une Divinité inférieure, offert à un Dieu supérieur comme un tribut d'hommage: au reste, le simulacre que l'on voit porté ici, nous est inconnu.

Mais, en m'excuſant ſur l'ignorance de la Mythologie Egyptienne, je n'aurai propoſé que des difficultés ſans pouvoir lever aucun doute. Il vaut mieux ſe contenter de dire que ce monument a *un pied quatre pouces de hauteur. Le ſocle moderne eſt haut de quatre pouces.*

N°. III.

La figure renfermée dans la niche triangulaire, eſt ici plus développée, d'autant qu'elle n'eſt pas commune.

Hauteur ſept pouces quatre lignes : hauteur de la niche, neuf pouces ſix lignes : largeur de la niche, huit pouces.

N°. IV.

On voit ſous ce n°. l'inſcription de la baſe du triangle.

Au reſte, je ne garantis point l'exactitude & la vérité des caractères de ce monument, comme j'ai fait de ceux de quelques Planches qui ſont dans ce Volume. On m'a voulu vendre cette figure un prix ſi ridicule qu'il ne m'a pas été poſſible d'en faire l'acquiſition ; mais n'ayant rien épargné pour en avoir le deſſein exact, j'ai pû le faire graver en toute ſûreté ; & les caractères exigeant une attention & des ſoins particuliers, je ne réponds point de l'intelligence du Deſſinateur : rien en effet n'eſt ſi ridicule que la copie des caractères les plus ſimples, faite par un homme qui ne les entend point ; quelqu'exactitude qu'il puiſſe apporter, il faut toujours ſuppléer, & nous ſommes bien éloignés de cette intelligence ou de cette ſagacité.

Je dois ajoûter que je ne connoiſſois que cette figure de ce genre & de ce pays ; & que je viens de voir les deſſeins de deux autres que l'on conſerve à Capo-di-Monté, dans le Cabinet du Roi de Naples. Elles repréſentent un homme & une femme : l'un & l'autre portent une petite figure ; l'homme eſt debout ſur ſes pieds, & la femme également entière eſt accroupie.

PLANCHE XIV.

Explication de différens Monumens singuliers, page 144. *Paris*, 1739. in-4°.

Tome VII. p. 23.

DOM MARTIN a donné le dessein du vase de bronze gravé sur cette Planche. Le P. Sicard l'avoit envoyé d'Egypte au P. Fleuriau, comme on l'apprend par une lettre du Caire, insérée dans les nouveaux Mémoires des Missionnaires. Ce monument singulier appartenoit à M. le Duc de Sully, & j'en ai fait l'acquisition à son inventaire; il est vraisemblable que les Jésuites lui en avoient fait présent.

Je ne ferai point d'excuse sur la répétition de ce vase; non-seulement la propriété, mais la singularité du morceau seroient des raisons suffisantes. On peut ajoûter, sans aucune prévention, qu'il n'est pas ordinaire de trouver un monument Egyptien de ce genre, d'une pareille conservation, & d'une forme si peu commune, orné de plusieurs figures traitées de bas-relief, fort saillantes pour sa proportion, & chargé d'hiéroglyphes. La certitude de faire graver ce beau vase avec plus d'exactitude que D. Martin, ajoûte d'autant plus à toutes ces circonstances, que j'espère que la description que je vais donner de cette antiquité, sera plus juste & plus précise que celle que je viens de citer.

J'ai lû ce que mon Prédécesseur a écrit sur ce monument: voici l'impression que j'en ai reçu.

L'abondante érudition de D. Martin suffiroit pour corriger à jamais de la citation des passages; ils sont entassés dans son ouvrage, ainsi que les opinions, sans avoir plus de prétexte que de nécessité: on se trouve à la fin de l'explication sans être plus instruit qu'en la commençant. Je conviens qu'il est difficile d'être clair, & de contenter sur une matière si obscure, mais on ne doit point abuser du papier, & noyer l'objet dans des citations au moins inutiles. J'éviterai cet inconvénient, & je ne rendrai compte que des impressions matérielles que ce monument m'a données: mais, avant que d'aller plus loin, j'avoûrai


I.
II.
III.

j'avoûrai que je ne comprends pas le motif qui peut avoir engagé D. Martin à donner à ce vase le nom de *Van*. On sçait que l'usage de ce qu'il entendoit par ce mot, étoit consacré par les Grecs aux mystères de Bacchus. Il est constant que l'invention de tous les mystères ne peut être refusée aux Egyptiens ; & je regarde d'autant plus ce Peuple comme l'inventeur de toutes ces cérémonies cachées & de ces associations, que le culte étoit généralement secret & mystérieux dans leur Pays. Les figures d'Harpocrate, plus communes, peut-être, que celles de toutes les autres Divinités Egyptiennes, seroient une preuve suffisante de cette opinion, quand elle ne seroit point établie sur le récit des Auteurs. Mais les mystères d'Eleusis, de Bacchus, enfin, tous ceux que les Grecs ont adoptés n'ayant que des rapports fort éloignés avec ceux de l'Egypte, je ne crois pas que les uns puissent nous éclairer sur les cérémonies des autres, encore moins nous mettre en état de nommer affirmativement un objet dont on ne peut comparer le genre. Enfin, on peut d'autant moins remonter à un usage & à une dénomination de l'Egypte par la voye des Grecs, que ces derniers, ayant toujours caché leurs emprunts, auront certainement déguisé le nom, & changé la forme des ustensiles ou des instrumens dont les Anciens, à leur égard, se servoient, & qu'ils ont employés dans la suite des tems. D'ailleurs il faut convenir que le passage de Virgile *Mystica... Vannus Iacchi*, & le seul où l'on trouve le mot de *Vannus* ne peut être regardé que comme figuré : ce même passage est aussi la seule excuse des Antiquaires qui ont traduit ce mot par celui de *Van*. Il pourroit avoir un autre sens dans le Latin ; mais je ne crois pas qu'on puisse lui donner l'épithète d'Egyptien. Je dirai plus, la forme de ce que nous appellons un *Van* n'a jamais pû convenir à ce que nous sçavons des mystères, non plus qu'aux objets que tous les monumens nous présentent. Le *Van* n'est propre en effet qu'à secouer les grains pour les séparer de leurs pail-

I. Georg.

les & de leurs ordures, il ne peut jamais avoir de couverture, par conséquent il est incapable de rien enfermer. Tous les monumens de l'antiquité font voir une corbeille dont le couvercle étoit mobile, & qui renfermoit un ou plusieurs serpens sans venin, ce qui, pour le dire en passant, conserve à tous les mystères de la Grece la première origine Egyptienne.

Cette petite discussion m'a paru nécessaire pour autoriser la différence de l'objet & de l'usage que je suppose à ce monument. Je le regarde en premier lieu comme ayant été destiné au service d'un temple, & je crois qu'il étoit réservé pour une cérémonie particulière. Je suis persuadé de plus, que cette cérémonie est expliquée par les figures travaillées sur le monument, & qu'enfin les hiéroglyphes contiennent la prière que l'on prononçoit en faisant usage de ce vase; mais l'obscurité des caractères, & la métaphysique des figures sont impossibles à concevoir, ou plutôt à pénétrer.

Ces réflexions sont foibles & peu utiles, cependant elles suivent un ordre général que j'ai cru reconnoître dans les monumens Egyptiens: de plus, elles ne m'empêchent point d'avancer que le vase devoit être rempli de l'eau du Nil; les fleurs aquatiques, représentées en quantité sur le monument, autorisent ce préjugé. Il est vrai que sa forme n'est point celle des Canopes; mais la vénération des Egyptiens pour ce fleuve étoit fondée sur une reconnoissance si souvent répétée, & produite par des effets si sensibles, qu'elle rendoit son culte général. Cette dernière réflexion pourroit même être donnée pour une conséquence, plutôt que pour une conjecture, puisque l'ornement placé sur la base extérieure de ce vase prouve que n'ayant aucune assiette par lui-même, & devant être toujours porté & soutenu par son anse, il étoit conséquemment rempli d'une liqueur dont l'objet étoit constamment momentané. J'ajoûterai de plus que la médiocrité de son volume l'auroit empêché, quand même il

eût été fermé par un couvercle, de contenir le ſerpent que les Grecs admettoient dans leurs myſtères, & principalement dans celui qu'ils avoient conſacré à Bacchus.

J'ai dit plus haut que l'examen des bas-reliefs de ce monument m'avoit perſuadé qu'ils indiquoient une fête, ou une cérémonie pratiquée avec pompe & ſolemnité dans l'Egypte ; & je croirois que cette fête étoit conſacrée au *Lotos*. La reconnoiſſance ou le deſir d'une récolte des plus intéreſſantes, paroît en avoir été l'objet : cette idée eſt appuyée ſur un paſſage d'Hérodote, qui dit, en parlant de cette plante : Livre II.

Le Lotos croît en prodigieuſe quantité après le débordement du Nil, c'eſt-à-dire, dans le mois d'Octobre ; c'eſt une eſpèce de lys. Après que les Egyptiens en ont cueilli les fleurs, ils les font ſécher au ſoleil ; & quand ils ont fait bouillir ce qu'il y a au milieu du lys ; & qui reſſemble à la tête d'un pavot, ils en font du pain qu'ils font cuire ſur la braiſe : l'oignon même de cette plante eſt non-ſeulement bon à manger, mais il a un goût délicieux ; il eſt rond & de la groſſeur d'une pomme.

J'examinerai dans l'explication de la Planche ſuivante la diſpoſition des figures dont le vaſe eſt orné, ou plutôt, je ferai remarquer celles qui préſentent des différences que je n'avois point encore apperçues ſur les monumens Egyptiens. Lorſqu'elles ſeront conformes à celles que j'ai fait graver dans ces Recueils, ou que l'on voit ſur la Table Iſiaque, j'aurai ſoin d'y renvoyer le Lecteur, ſans autre objet que de fixer en quelque ſorte l'extrême *vagueſſe* de ces figures à notre égard. Je rapporterai de plus les proportions exactes des parties de ce monument, non-ſeulement par les raiſons que j'en ai dit ailleurs, mais parce qu'elles ont été négligées par D. Martin : il m'a enlevé le mérite de la nouveauté, du moins je l'emporterai ſur lui par la préciſion des détails.

Le travail de ce bronze ne me paroît pas de la plus haute antiquité à l'égard de l'Egypte. Le mouvement des figures,

leurs parures de tête, leur disposition générale, & le bas-relief saillant présentent des idées modernes, c'est-à-dire, celles d'un tems à peu-près égal à celui de la Table Isiaque.

Je ne puis finir cet article sans avertir que D. Martin, non content de nommer ce vase un *Van*, le regarde aussi comme le *Tau* dont la forme a été altérée : mais cet Antiquaire auroit dû choisir au moins dans ses conjectures, & prendre un parti sur des formes si fort opposées.

Je puis assurer que l'anse de ce vase n'a pas éprouvé le plus foible dérangement, & que toutes les parties de ce monument ont entr'elles ce rapport convenable qui ne peut venir que de la vérité, ou, ce qui est la même chose, de la plus parfaite conservation.

Les figures & les hiéroglyphes, en un mot, tous les ornemens de ce vase sont gravés *dans le miroir* pour présenter les objets aux yeux du Lecteur dans le sens de l'original; cette attention m'a paru d'autant plus nécessaire, qu'il faut se mettre en état d'être jugé sévérement, quand on critique les autres.

N^os^. I. & II.

Le vase est représenté sous le n°. I. dans sa totalité & sous son aspect le plus naturel & le plus avantageux; il paroît de profil sous le n°. II. pour faire sentir l'agrément & cependant l'air national de cette même anse.

Hauteur du vase seul, cinq pouces dix lignes : diamètre extérieur des anneaux qui soutiennent l'anse, neuf lignes : hauteur de l'anse, trois pouces quatre lignes : hauteur totale, neuf pouces quatre lignes.

N°. III.

L'ornement qui termine l'extrémité de ce vase, ou qui couvre le fonds extérieur, est rapporté d'une proportion un peu plus forte que le vase.

Plus grand diamètre de cette partie, deux pouces une demi-ligne.

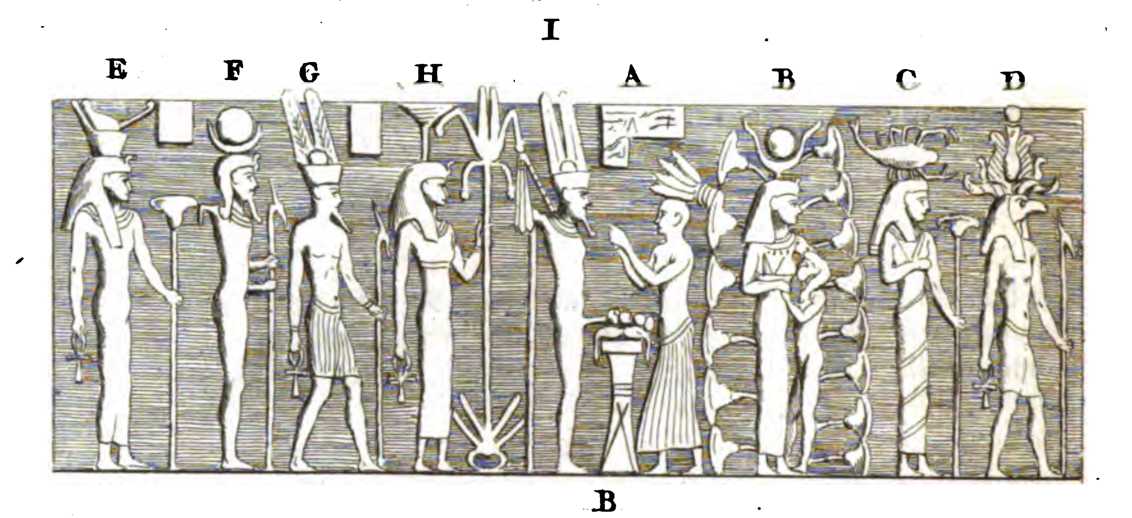
IV

III



I

E F G H A B C D



B

C II B A



PLANCHE XV.

N°. I.

On a vû la forme générale de ce vase représentée sur la Planche précédente; celle-ci donne le dévelopement des quatre bandes dont il est orné.

Je commencerai par celle du milieu, elle est la principale, & constamment elle présente l'objet du culte le plus capital; mais je désignerai sur la Planche, & par des lettres, les figures dont elle est composée, pour éviter une confusion dont on auroit peine à se garantir sans ce moyen.

On ne peut reconnoître sur un corps circulaire, & traité avec une si grande égalité, le commencement des caractères & des actions représentées sur le vase; & l'on conviendra que les groupes dominans de chaque bande, ne sont point placés en rapport les uns des autres : les Egyptiens faisoient apparemment peu de cas de ces petites attentions dans la distribution. Je commencerai donc par les figures qui me paroissent principales; le nombre & la soumission de celles qui les suivent ne peuvent avoir aucun inconvénient, dans l'ignorance où nous sommes du culte & des usages Egyptiens.

A.

Je débute par le groupe dans lequel Osiris est représenté d'une manière à ne laisser aucun doute; il porte la plante *Persea* au menton, & les deux plumes sur la tête : on voit un disque sur la base de ces deux plumes, qui sont placées de côté; il tient également le fouet par le milieu : en un mot, la disposition générale est semblable à celle que l'on voit dans la Planche première de ce Volume, nos. I. & II. Un Autel placé devant cet Osiris est chargé de fruits, qui lui sont offerts par une femme; celle-ci n'est distinguée par aucun attribut, sa

jupe paroît ſeulement avoir été rayée. En ſuivant les rapports de ce monument avec la Table Iſiaque; la prière que cette femme prononçoit dans le tems qu'elle faiſoit ſon offrande, pouvoit être écrite ſur un rétable placé au-deſſus de ſa tête, & ſur lequel on voit encore des hiéroglyphes, mais, quoiqu'ils ayent été gravés en creux, ils ſont trop effacés pour être copiés.

B.

On voit enſuite un groupe; non-ſeulement les figures qui le compoſent ne ſont point occupées du précedent; mais elles lui tournent le dos: il préſente une femme également en pied; ſa coëffure, compoſée des cornes qui ſoutiennent & environnent le diſque, ainſi que la forme de ſon chaperon, caractériſent d'autant plus Iſis qu'elle allaite Horus: il eſt nud; mais, ce que je n'avois point encore vû, il eſt debout, Iſis le tient par la main; & l'on voit que ſa jupe & ſon corſet ont été chargés d'ornemens. Cette Divinité préſente une plus grande ſingularité; elle eſt environnée généralement de fleurs de lotos, qui partent de ſa perſonne comme des rayons de gloire; ces fleurs ou ces fruits ne ſont ni d'une groſſeur ni d'une diſtribution égale, car il y en a huit d'un côté & ſix de l'autre. Il part d'un de ces derniers, placés vis-à-vis d'Oſiris, un paquet de graines longues, ou d'épis; & ce paquet ſert de coëffure à la femme, qui préſente l'offrande & qui fait partie du premier groupe. Ces fleurs de lotos, ainſi diſpoſées, ne peuvent préſenter qu'une image de la fertilité, ou faire alluſion aux coudées du débordement du Nil; ce qu'il y a de certain c'eſt que je n'avois point encore eu l'occaſion de rapporter d'exemple d'une pareille figure.

C.

La femme qui paroît enſuite & qui tourne le dos à Iſis, eſt encore ſingulière par une coëffure dont le chaperon eſt fendu pour laiſſer paroître ſon épaule; & cette coëffure

eſt ſurmontée par une écreviſſe placée ſur le côté; la figure appuye ſa main ſur une tige de lotos couronnée de ſa fleur : le corſet & la jupe de cette femme ont été enrichis de quelques rayures.

D.

Le chaperon de l'homme qui précède la femme marquée *C*, eſt également fendu ſur l'épaule; cette figure a une tête d'épervier, & ſa coëffure, quoique chargée, eſt aſſez commune à rencontrer; je ne la décrirai point; de plus elle eſt développée dans le Ve. Volume : elle porte le tau ou la clef de la main droite, & appuye ſa gauche ſur le ſceptre à tête de hupe, tel que la Table Iſiaque le donne pour attribut à Horus.

E.

Cette femme porte également le chaperon fendu, & ſa coëffure eſt très-commune. Tom. III. Pl. IX & T. VI. Pl. IX : Elle tient également le tau ou la clef d'une main, & de l'autre elle s'appuye ſur une tige de lotos, comme la figure marquée *C*. On voit un rétable quarré à la hauteur de ſa coëffure, il étoit vraiſemblablement chargé de caractères, mais il n'en ſubſiſte aucune trace; cette petite altération eſt d'autant moins étonnante que le vaſe doit avoir beaucoup ſervi, & qu'il eſt uſé dans ſa totalité par le frottement : on ne peut même lui reprocher que ce défaut de conſervation.

F.

Horus paroît enſuite; il a beaucoup de rapport avec celui de la Table Iſiaque; on lui voit également le crochet derrière le dos entre les épaules, & il appuye de la même manière ſes deux mains ſur le ſceptre à tête de hupe, mais il a le flocon de cheveux ſur l'oreille, la plante *Perſea* au menton; & le ſerpent paroît au-deſſus d'un chaperon, ſurmonté du croiſſant de la lune, qui ſoutient un diſque complet, & tel qu'on le voit quelquefois ſur la tête d'Iſis.

G.

Un homme absolument coëffé comme l'Osiris marqué *A*, mais ayant un tablier d'étoffe rayée, paroît avec le menton orné de la plante *Persea*; il tient le tau ou la clef pendante à la main droite, tandis qu'il est appuyé de la gauche sur le sceptre militaire, c'est-à-dire, terminé par une tête de hupe. On voit devant lui, à la hauteur de sa tête, un rétable formé en quarré long & dont les caractères sont effacés.

H.

Cette femme porte le tau ou la clef comme quelques-unes des figures précédentes; son chaperon fendu est surmonté par un ornement que je n'avois point encore vû, & qui me paroît être une feuille de lotos. Elle éleve le bras gauche, soit pour adorer Osiris qu'elle suit & dont elle est même assez proche, soit pour toucher à l'arbre ou au sceptre qui les sépare; le pied & le couronnement de ce corps, tel qu'il soit, sont singuliers; je ne puis en donner l'explication, parce que je n'en ai jamais vû de pareil, ni aucun qui puisse lui ressembler.

Sans pousser trop loin les conjectures, ne pourroit-on pas regarder le plus grand nombre des figures de cette bande, qui nous sont inconnues, comme des Divinités inférieures de l'Egypte? Divinités sur lesquelles il faut convenir que nous n'avons aucune connoissance.

Hauteur de cette bande entre les deux moulures, un pouce sept lignes & demie: diamètre du haut de la bande, deux pouces deux lignes.

N°. II.

La bande inférieure représente un Harpocrate assis ou plutôt accroupi sur une feuille de *lotos*, comme on le voit plus ordinairement; il est marqué *A*: ce Dieu est placé entre deux Taureaux tranquilles; celui qui est derrière & désigné

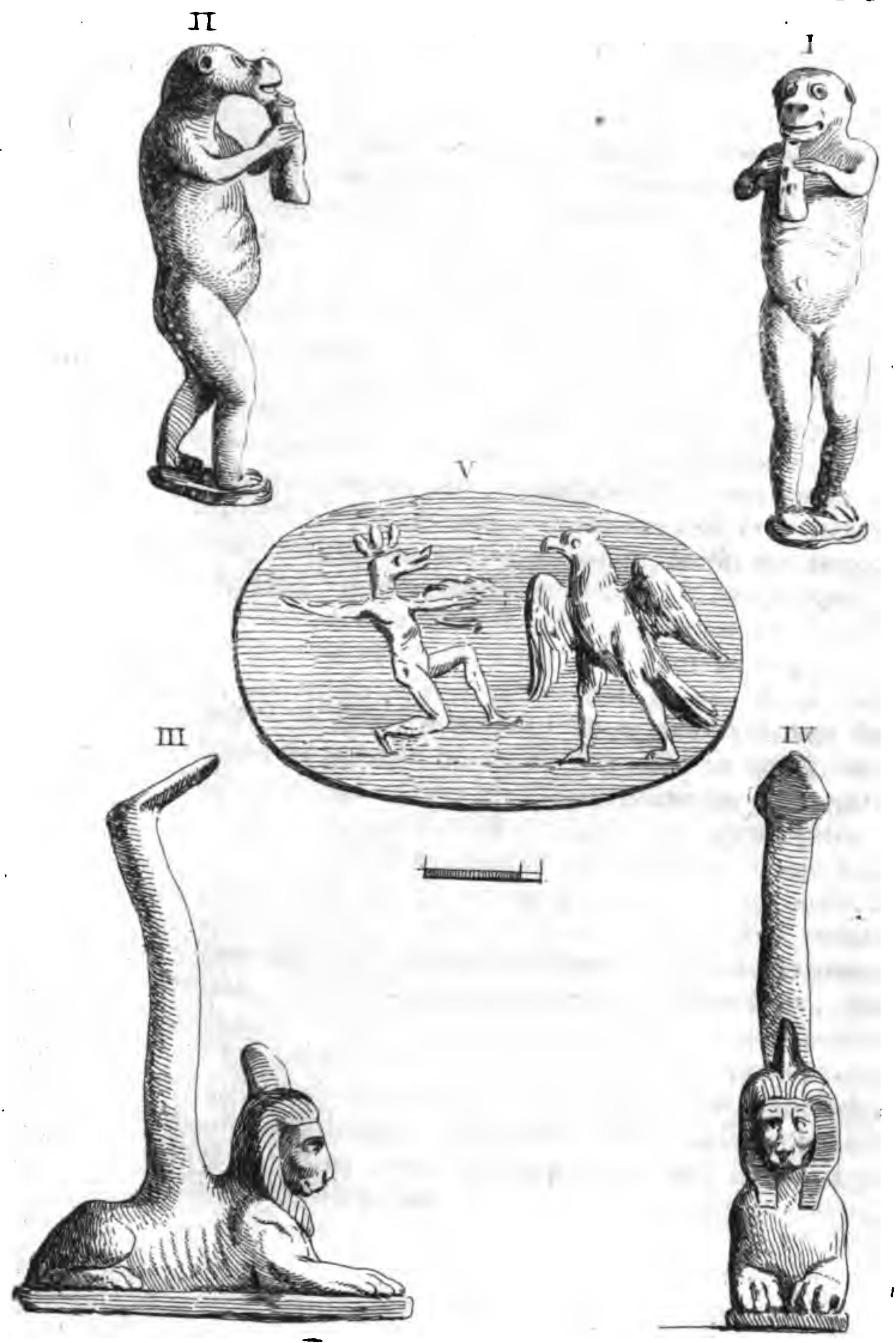
désigné par un *B*. paroît avoir une fleur de *lotos* entre les cornes; mais cet animal est placé devant cette plante, ainsi que devant trois autres épanouies & deux autres qui ne sont point ouvertes, & que l'on prendroit pour deux piques dressées & plantées d'alignement : on ne peut douter que le Sculpteur n'ait voulu représenter un champ de lotos, puisque l'on voit clairement la tige de toutes ces plantes, & le terrein duquel elles sortent. Le taureau marqué *C*, placé en face d'Harpocrate, passe également devant quatre lotos, dont un est plus petit, mais chacun de ces taureaux porte une fleur de *lotos* pendue au fanon ou au col. En général, on peut croire que la cérémonie dont il est question, se faisoit dans le tems de la maturité, ou de la floraison de cette plante, dont j'ai rapporté l'utilité & les agrémens dans un article précédent. Le premier des taureaux *B*, celui qui est placé derrière Harpocrate, est suivi par le grand serpent, sur la tête duquel on voit un disque; il est placé sur une plinthe unie, & il paroît disposé pour être adoré. Trois hommes avec des têtes de loup, c'est-à-dire, des têtières & des chaperons fendus sur les épaules, tournent le dos au taureau marqué *C*; ils lévent un bras menaçant & paroissent irrités : trois autres partent en sens contraire & tournent le dos au serpent; ils sont également posés sur un genou, & leur attitude est pareille, ils n'ont aucune sorte de différence que des têtes d'épervier; leur disposition les conduit vis-à-vis les uns des autres, mais ils sont séparés par un ornement formé comme une espèce de console, qui représente une tête de femme & qui n'est pas de mauvais goût. On voit quelques exemples d'ornemens de ce genre dans les frises de la Table Isiaque.

Hauteur de cette bande dix lignes : plus grand diamètre, deux pouces quatre lignes.

N°. III.

La bande supérieure présente une barque qui porte une

chapelle quarrée, au milieu de laquelle est placé le serpent *Agathodémon*, paré d'un chaperon, & assis, pour ainsi dire, sur sa queue reployée en avant; en un mot, il paroît comme il devoit être représenté dans son Temple. On voit sur la poupe de la barque un fruit de *lotos;* entre la chapelle & ce fruit on a placé un long bâton qui dépasse la barque dans sa hauteur, & qui entre dans le fleuve à son autre extrémité; il servoit, selon les apparences, à conduire & à diriger le bateau, sur-tout quand on vouloit le faire aborder. Le même fruit de *lotos* paroît à la prouë, & je suis persuadé que la tige de ce fruit étoit une imitation, puisque la corde que tire un âne pour faire remonter la barque y étoit attachée. On sçait combien cet animal étoit employé à cet usage sur les bords du Nil, dont l'eau est simulée sur un rétable étroit, & qui n'occupe que le milieu de cette barque. On voit ensuite un très-grand singe dressé sur ses pieds de derrière, & qui, tournant le dos à la barque que je viens de décrire, semble vouloir pousser une autre barque de même espèce, & dont les circonstances sont pareilles, à la réserve de la fleur placée à la prouë, dont les feuilles sont plus formées & plus découpées qu'aucune de celles que l'on voit sur ce vase; le milieu de cette barque est occupé par un grand disque porté sur une portion de cercle, soutenue à ses extrémités par deux pieds droits. Deux autres singes ou cercopithèques également grands, chaperonés & debout, semblent vouloir repousser successivement cette même barque, mais en sens contraire au premier singe. Cette dernière barque est également soutenue par un rétable qui représente des eaux, mais il a plus d'étendue que celui dont j'ai parlé précédemment. A chaque extrémité de ce rétable, on voit deux petites figures d'une proportion fort diminuée, elles représentent des hommes avec des têtes d'épervier; ils sont pied à terre, & paroissent tenir la barque en état, l'un à la poupe, l'autre à la prouë.


II
I
V
III
IV

Hauteur de cette bande, dix lignes : plus grand diamètre un pouce huit lignes.

Nos. IV.

Les hiéroglyphes qui remplissent cet espace sur le vase, sont gravés en creux avec une grande précision ; ils ne sont mêlés d'aucune écriture courante, mais ils ne présentent à nos yeux aucun moyen de démêler le commencement de la prière que je suis persuadé qu'ils exprimoient; ainsi je les commence au hasard, au-dessous d'une des attaches de l'anse, & au-dessus de l'Osiris, de la plus grande plate-bande, & marqué *A*.

Si jamais on parvient à lire ces caractères, on sera fort étonné de ces commencemens de phrases déplacées & des contre-sens produits par les lettres que nous formons peut-être très-ridiculement, malgré la peine que nous prenons pour les imiter : il est vrai que les hiéroglyphes sont en général moins exposés à cet inconvénient, car ils présentent presque toujours un objet dont la forme est déterminée ; & ceux-ci sont gravés avec la plus grande exactitude.

Hauteur de la bande entre les deux moulures, quatre lignes & demie : diamètre de cette bande, un pouce six lignes & demie.

PLANCHE XVI.

Nos. I & II.

CETTE femelle de singe paroît en pied sur ce monument, & sans aucun des attributs de la Divinité, c'est-à-dire, sans avoir un disque ou quelqu'autre parure sur la tête. Elle tient de ses deux mains un fruit qu'elle porte à sa bouche & dont la forme est singulière ; il est difficile de reconnoître son espèce, quoiqu'il soit aussi distinct & en aussi bon état que le reste de la figure. Cette femelle de singe ne peut avoir servi d'amulette ; elle est posée sur

une plinthe ronde, percée dans le milieu pour être fixée sur un piédestal; malgré cette description, je ne crois pas que ce monument puisse donner lieu à aucune sorte de conjecture.

Le travail me paroît du meilleur tems de l'Egypte; mais la plus grande singularité de cette petite figure, est celle d'être d'argent massif; je crois que les monumens de ce métal n'étoient pas communs en Egypte, car voilà le premier de ce pays qui me soit tombé entre les mains.

Hauteur un pouce neuf lignes.

Nos. III. & IV.

Ce sphinx, ou plutôt cet alliage des deux signes dont l'emblême est connu pour signifier le tems de la crûe du Nil, ne différe en rien de ceux que l'on voit dans tous les Cabinets, & ne mériteroit pas d'être rapporté; mais le serpent dont il a le corps surmonté & que je ne puis regarder que comme l'*Agathodémon*, dont j'ai si souvent parlé dans ces Recueils, me paroît des plus singuliers. Cependant il n'est pas plus aisé de démêler le motif de cet assemblage que de deviner la manière dont on le suppose attaché au corps du sphinx: j'avoue même que si ce monument de bronze n'étoit pas d'une antiquité qu'on ne peut lui refuser, & s'il n'étoit pas assez bien conservé pour voir qu'il a été fondu du même jet, je n'aurois pas osé le rapporter, tant il s'oppose à toutes les notions que l'on peut avoir acquises sur le culte Egyptien; car, il faut convenir que depuis le tems que cette Nation a adopté le culte que nous lui connoissons, elle paroît avoir conservé une simplicité constante, du moins, par rapport à ses monumens. Ceux qui subsistent, & ceux qui sont gravés dans les Recueils, donnent des milliers de preuves de cette uniformité, que le particulier ne paroît pas même avoir altérée par le moindre essor d'imagination; on ne peut même le soupçonner d'avoir séparé sa propre superstition de celle que la loi générale avoit admise dans chaque *Nome*.

Je ne vois qu'un moyen pour accorder ces doutes & nous tirer d'embarras, c'eſt de regarder ce monument comme Egyptien, parce qu'il l'eſt en effet; & de croire qu'il a eté travaillé du tems des Ptolémées, tems auquel l'ancienne auſtérité des Egyptiens qui, généralement parlant, avoit réſiſté aux révolutions des Perſes & des Grecs, ainſi qu'au commerce de ces derniers, fut altérée par la conquête des Romains. Je trouve la raiſon de ce préjugé dans l'ancienne ſupériorité de l'Egypte à l'égard de ces autres Nations : elle étoit le berceau ou la ſource de la Mythologie de ſes voiſins; le reſpect pouvoit les empêcher de l'altérer ailleurs que dans leur propre pays; les Egyptiens eux-mêmes avoient plus de droit pour n'y point conſentir. L'exemple de Cambyſes, qui fit mourir le taureau Apis, &c. n'eſt pas à comparer avec les bagatelles que j'examine : un Tyran deſpotique fait exécuter ſa volonté par ceux qui la déſapprouvent dans leur cœur; les Romains au contraire, devenus vainqueurs de l'Egypte, répandus en plus grand nombre dans le pays, attirés par le commerce & l'agrément du ſéjour, pleins d'ailleurs de petites pratiques particulières, altérèrent d'autant plus les uſages Egyptiens qu'ils en adoptèrent pluſieurs, & que les uns s'établirent par conſéquent à la faveur des autres. Je reviens au monument en lui-même.

Les doutes qu'il doit cauſer s'étendent encore plus loin; car, en ſuppoſant que ce ſoit un ſerpent qui s'éléve au-deſſus de ce ſphinx, ſa groſſeur eſt beaucoup trop forte à proportion du corps ſur lequel il eſt appuyé : il faut encore convenir que la tête de ce ſerpent eſt abſolument applatie, & ne conſerve aucune trace de vérité de nature, ſans préſenter aucune apparence de détail. Je ne puis préſenter que les faits, & je me ſoumets à toutes les déciſions que l'on voudra donner.

Hauteur totale, deux pouces dix lignes : baſe du ſphinx, deux pouces une ligne.

N°. V.

Cette pierre gravée sur un jaspe commun, au revers de laquelle il y a des caractères Grecs, dont la lecture est d'une inutilité complette, & qui sont consacrés aux *Abraxas*; cette pierre, dis-je, confirme l'opinion que je viens de proposer dans l'explication précédente sur le mélange des figures Egyptiennes, avec le caractère de l'esprit des Romains, & l'altération qu'elles en ont souffert. Le travail de cette gravure est d'ailleurs du plus mauvais goût & de l'exécution la plus barbare : elle représente une aigle avec des jambes & des pieds humains. Le volume de cet oiseau est plus considérable que celui de l'Anubis, ou du Cercopithèque qu'il a devant lui, & dont les jambes sont traitées dans le même goût; mais la mauvaise exécution ne permet pas de distinguer lequel de ces quadrupédes on a voulu représenter: la parure que celui-ci a sur la tête indique sa Divinité, ou tout au moins son sacerdoce; cependant son maintien n'en est pas plus assuré en présence de l'aigle, qui n'est point ému de sa colère. Il est aisé de reconnoître dans ce sujet, non-seulement une allégorie Romaine, mais une allusion à leur Empire, qui soumet l'Egypte, ou du moins qui altère son culte. On peut avancer que les allégories de cette espèce ne sont point dans le caractère Egyptien. Une cassure de la pierre empêche de distinguer l'arme que cet *Anubis* tient élevée contre l'aigle; à l'égard des aîles que cette figure paroît porter, on ne les remarque point sur les Divinités principales de l'Egypte. On peut dire en général, par rapport aux monumens Egyptiens, qu'on ne voit guères les aîles données aux figures que sur les *Abraxas*, sur lesquels elles sont multipliées, soit que le commerce de l'Egypte avec les Juifs ou plutôt avec l'Asie ait été plus ouvert dans les derniers tems, ou que les Egyptiens se soient plus relâchés de leur ancienne austérité, comme on peut le remarquer sur quelques autres articles, à la vérité, moins

IV

III



V

II



I



importans que le culte. Au reste, je dois dire avant que de finir cette explication, qu'indépendamment des caractères indéchiffrables qui sont au revers de cette gravure, on lit sur la tranche de la pierre en caractères Grecs très-bien conservés, ΑΔΙΑΝΤΩ +. Ι. qui signifient *semper virenti*; les deux autres caractères +. Ι. sont vraisemblablement symboliques, ou peut-être des lettres initiales. Ce mot ne sert qu'à confirmer l'allégorie & l'allusion que ce sujet m'a paru présenter.

PLANCHE XVII.

Il n'est pas étonnant que l'on trouve des monumens dans l'Isle de *Chypre*, l'Egypte a possédé long-tems ce beau pays. J'avois entendu faire quelques détails sur des découvertes d'antiquités; j'ai prié M. Astier, Consul de la Nation Françoise en *Chypre*, d'envoyer quelqu'un dans un lieu que l'on m'avoit particulièrement indiqué : en conséquence je viens de recevoir une douzaine de petites figures de bronze, dont les plus hautes ont environ cinq pouces : elles représentent les mêmes Dieux & les mêmes Prêtres que nous connoissons, c'est-à-dire, que l'on trouve dans ce petit envoi, des Isis, des Horus, des Harpocrates, & quelques-uns de leurs Prêtres.

Une ou deux de ces figures me paroissent avoir été travaillées en Egypte; mais la grossiereté de l'exécution & l'ignorance du dessein sont marquées si clairement sur les autres, qu'il auroit été impossible de s'y méprendre; c'est-à-dire, que sans pouvoir nommer le pays de leur fabrique, il eût été possible de certifier que l'ouvrage n'avoit point été exécuté dans l'Egypte.

Aucune de ces figures trouvées en Chypre ne portent de caractères; & je croirois sans peine que les Egyptiens pouvoient avoir communiqué leur culte à ces insulaires, sans les initier à leur écriture : des hommes aussi réservés

peuvent avoir pris de pareilles précautions, pour tenir leur conquête dans une plus grande soumission.

N°. I. & II.

Dans le nombre de ces figures étrangères à l'Egypte, j'ai fait choix de ce Prêtre pour en dire tous les défauts. La tête trop grosse est très-mal formée; les bras & les jambes n'ont aucune articulation; la figure est courte & fort éloignée de ces proportions, dont les Egyptiens paroissent en général ne s'être jamais écartés. En un mot, on remarque que les monumens dont celui-ci fait partie, présentent une ignorance différente de celle que l'on trouve sur les monumens Etrusques: je parle même de ceux dont la source & l'origine appartiennent constamment à l'Egypte; ils sont beaucoup moins grossiers, le travail en est plus fin, & leur proportion, quoique ridiculement allongée, est beaucoup plus supportable.

La préférence que j'ai donnée à cette figure sur celles qui me sont arrivées de *Chypre*, est encore établie sur la coëffure formée par un vase avec deux anses qui surmontent le bonnet. Ce vase a quelque rapport avec celui que l'on voit dans le IVe. Volume; mais celui-ci est plus allongé, & je crois qu'il étoit couronné de même par les deux plumes placées sur les côtés, & qui ne subsistent plus.

Planc. XI. n°. III.

Ce bronze tout grossier qu'il est, & malgré son poids, car il est fondu massif, servoit cependant d'amulette, comme celui du IVe. Volume; la bélière doit le persuader, si elle n'a pas servi à suspendre le monument dans la main, & qu'elle ait été employée pour le porter au col: le propriétaire avoit une forte dévotion.

Hauteur quatre pouces une ligne.

N°. III.

Ce sphinx dont le visage est à peine formé, porte le

fruit *Colocasia* sur sa coëffure; il est d'ailleurs Egyptien dans toute sa disposition; mais son air gauche & étranger révolte les yeux accoutumés aux monumens originaux de l'Egypte: la gravure ne rend point ces défauts assez sensiblement; ce monument est d'ailleurs assez mal conservé.

Hauteur deux pouces & demi: longueur deux pouces neuf lignes.

N°. IV.

Les autres figures de Chypre sont, comme je l'ai déja dit, placées, coëffées & disposées absolument comme celles de l'Egypte; les deux numéros précédens sont une preuve de cette ressemblance; mais je n'avois point encore vû de chat Egyptien dans l'attitude de celui-ci. Je présente le fait comme une singularité; car il seroit étonnant que dans le nombre des monumens de cette espèce que j'ai eu occasion d'examiner, il ne s'en fût trouvé aucun dans cette disposition, si elle eût été ordinaire: il est vrai qu'il seroit aussi fort singulier, qu'une Colonie qui suit le culte de ses ancêtres, s'en écartât sur des positions consacrées à l'adoration. Je dis les faits, ils peuvent trouver leur place.

Hauteur deux pouces & demi: longueur trois pouces.

Je ne rapporterai que ces trois monumens de Chypre; les autres ne représenteroient que des répétitions inutiles. On m'en enverra peut-être encore du même pays; il faut espérer qu'ils seront plus instructifs, sur-tout s'ils sont chargés de caractères Phéniciens, ou Grecs mêlés d'Egyptiens; mais je desire qu'ils soient aussi bien conservés que le chat de ce numéro.

N°. V.

Aucun monument ne nous a jusques ici éclairé sur la figure que les Egyptiens donnoient au Dieu de la Médecine: la santé est un bien si cher que toutes les Nations de l'antiquité doivent lui avoir rendu un culte & dressé

des Autels. *Sanchoniaton* nous apprend que le premier qu'on a nommé *Esculape*, étoit Egyptien. Il le place dans le rang des Dieux *Cabyres;* & Pline dit: *Medicinam Egyptii apud ipsos volunt repertam.*

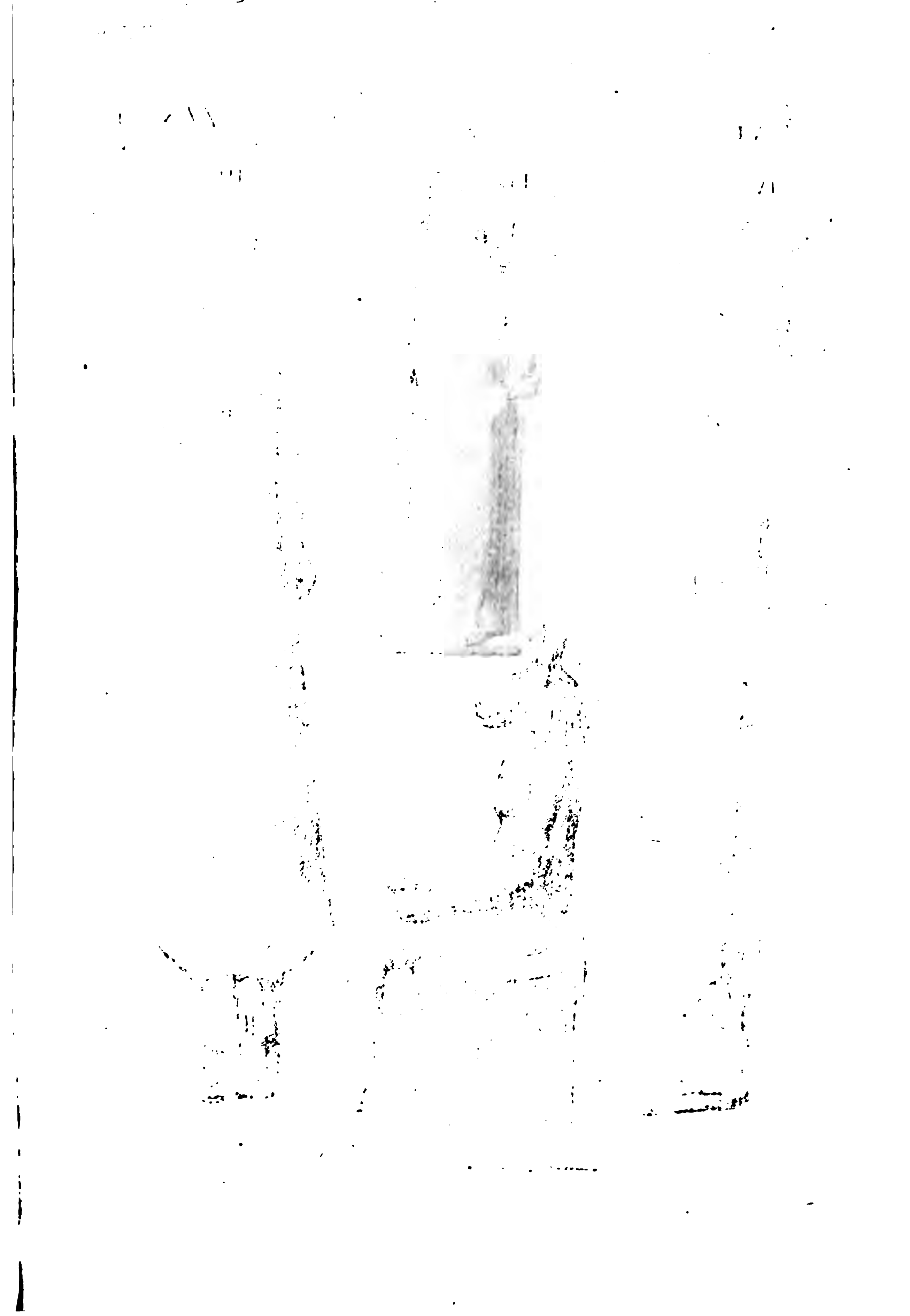
Lib. VII. Cap. 58.

Il est prouvé que les Grecs ont reçu la plus grande partie de leurs idées religieuses des Egyptiens. Ils ont caractérisé Esculape par le serpent entortillé autour d'un sceptre, à la vérité raccourci. On ne peut douter que ces deux attributs n'ayent pris naissance en Egypte; & quoique cette vérité ne soit que générale, je crois cependant que c'est dans le serpent qu'il faut chercher le symbole de la santé admis par les Egyptiens; & le rapport est encore plus simple & plus naturel que celui de l'alambic que j'ai proposé dans le second Volume. Cependant les Egyptiens ont connu & pratiqué si parfaitement la Chymie, que la raison de ce symbole pouvoit très-aisément trouver encore sa place dans cette conjecture. De quelque côté que l'on veuille concevoir cet objet, tout me persuade que quelques-uns des serpens que les monumens Egyptiens nous présentent, doivent être, non-seulement l'attribut, mais le symbole d'*Esculape* lui-même, ou si l'on veut de la Santé en général; car le nom d'Esculape ne me paroît point Egyptien, malgré ce qu'en dit *Sanchoniaton*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom que cette Divinité portoit sur les bords du Nil, nous est absolument inconnu.

Fig. 277.

Cette gravure en creux exécutée sur une pierre verte, n'est pas de la plus haute antiquité; on doit même en regarder le travail comme une suite de la communication de l'Egypte avec la Grece; mais elle fournit des idées qu'aucun autre monument ne nous avoit donnée.

La figure paroît avec la tête radiale du serpent *Agathodémon*, comme on le voit fréquemment représenté sur plusieurs monumens; le Volume V. en fournit un exemple. Dans le reste elle est de forme humaine; elle a le tablier; elle tient le *tau* ou la *clef* d'une main, & l'autre est appuyée sur un sceptre environné d'un serpent qui semble lui parler.



IV

I

III

II

Quand même on voudroit regarder ce monument comme l'ouvrage de quelque Egyptien, conduit par le desir de reprendre une propriété que la Grece se seroit arrogée, ou qui auroit voulu allier les symboles de chacun de ces pays, en soumettant celui de la Grèce à celui de l'Egypte, il résulteroit toujours de l'assemblage des deux serpens représentés sur ce monument, que le serpent avec la tête radiale, connu constamment pour une Divinité de l'Egypte, pouvoit être le symbole sous lequel on révéroit le Dieu de la Médecine ou de la Santé chez les Egyptiens; & cette conjecture ne me paroît point dépourvue de vraisemblance : mais, je n'insiste point; je communique simplement une idée.

PLANCHE XVIII.

N^os^. I. & II.

On a vû dans la Planche précédente quelques-uns des monumens de l'Isle de Chypre, qui faisoient partie de ceux que M. Astier, Consul de la Nation, m'a envoyés. Je rapporte ici deux figures plus intéressantes & dont le volume est plus considérable : elles me sont parvenues par un second envoi. Je n'ai pû faire usage que des deux que je vais décrire : j'avois déja fait graver les autres. J'insiste sur la circonstance des deux envois assez nombreux dans l'espace de six mois, pour faire juger de la quantité de monumens en ce genre, dont cette Isle doit être remplie.

Je commence par le détail de ce Prêtre à tête de lion, dont la conservation est très-bonne : la tête du serpent qui surmonte sa coëffure, est la seule partie qui soit dégradée. J'ai rapporté deux Prêtres de cette espèce; l'un dans le IVe Volume & l'autre dans le Ve. Ils sont debout, & je crois qu'ils n'avoient l'un & l'autre qu'une médiocre considération dans leur ordre; au lieu que celui dont il s'agit & qui est plus beau, est assis sur un socle

Pl. v. n°. II.
Pl. VII. n°. IV.

quarré & supposé massif; en un mot, il paroît avec tout l'orgueil du sacerdoce Egyptien. Toute Philosophie à part, la gravité & la confiance de ces masques est plaisante à l'esprit. La différente disposition de ces trois Prêtres du même ordre, confirme ce que nous sçavions déja, c'est-à-dire, les différens dégrés établis en Egypte dans tous les ordres du Sacerdoce. La main fermée de celui-ci, qui tenoit sans doute un de ces attributs que l'on portoit dans les Processions, & dont j'ai cité plusieurs exemples; cette main, dis-je, m'a confirmé dans l'idée que j'avois sur la représentation d'un Prêtre: il est vrai qu'il est assis comme une Divinité; mais aussi je crois qu'il nous fait voir le chef ou le premier de son ordre, représenté peut-être dans une des plus grandes fonctions de son ministère.

Quoique les jambes & les bras ayent toujours été affamés, c'est-à-dire, tenus plus maigres qu'on ne les voit ordinairement selon les proportions générales de l'Egypte, la tête, le travail & les rapports des autres parties sont dans l'ordre ordinaire de cette Nation. Ces réflexions me causent une sorte d'embarras; elles m'empêchent de décider si ce monument a été travaillé en Chypre, ou apporté d'Egypte. D'un autre côté, on ne voit aucune espèce d'hiéroglyphes sur le socle ni derrière la figure: il est vrai que ces prières ou ces formules ne sont guères placées que sur les Divinités; cependant on apperçoit sur les parties latérales du siége de celui-ci, un ornement formé par des écailles gravées en creux, & ce genre de décoration n'est point du tout conforme à ce que nous connoissons des Egyptiens. Quoi qu'il en soit, ce monument présente une figure que je n'avois point encore rapportée dans cette disposition.

Hauteur, assis & tel qu'il est, un pied dix lignes.

Nos. III. & IV.

Je serai plus hardi sur la dénomination du pays de la figure que présente ce n°; elle ne contredit rien de ce que

j'ai avancé dans la Planche précédente, sur le goût du travail & du dessein des Egyptiens qui habitoient l'Isle de Chypre. Cette figure a été trouvée, selon ce qu'on m'a mandé, dans un des tombeaux que l'on rencontre assez fréquemment dans ce pays; mais on ne m'a rien dit de la forme & de la construction de ces sépultures; elles auroient cependant mérité quelque description : j'ai écrit pour en être instruit, & je n'en ai pas encore reçu de réponse.

La figure est rapportée de face & de profil pour mettre le Lecteur plus en état d'en juger; elle est faite d'une pierre commune & tendre : elle représente un Prêtre plutôt d'Osiris que de toute autre Divinité; mais son objet & sa disposition sont pareils à ces monumens d'une grandeur intermédiaire, faits de bois de sycomore, & qui sont ordinairement peints comme les caisses de Mumie. J'en ai cité un exemple dans le premier Volume & dans celui-ci; il est à présumer que les Egyptiens Cypriots, n'ayant point cette espèce de bois dans leur Isle, y suppléoient par cette pierre qu'ils trouvoient facilement chez eux. Pl. XI. n°. III.

La tête de cette figure est d'un bon caractère & l'ensemble en est juste; mais toutes les autres parties du corps ne présentent qu'une réminiscence Egyptienne, sans aucune idée de proportion. Tout est imité (à la réserve des mains) des figures pareilles à celle du premier Volume que je viens de citer, jusques au talon de la plinthe qui soutient les deux pieds, & dont l'épaisseur pouvoit être enclavée au moins de *dix lignes* dans une base qui servoit à fixer & à tenir cette figure debout; enfin, tout est conforme à l'Egypte, excepté la proportion trop maigre ou trop svelte; mais, comme je l'ai déja remarqué dans les monumens de la Planche précédente, on n'y voit aucune sorte de caractère. Le bonnet terminé à peu près comme la coëffure Phrygienne, est un peu altéré à son extré-

mité; il differe de l'usage Egyptien, & n'a jamais été surmonté ni accompagné d'aucune parure. On me mande même de Chypre que les femmes de cette Isle ont conservé cette manière de se coëffer: si le fait est vrai, il seroit à présumer qu'elle étoit en usage avant la conquête de l'Isle, & que les Egyptiens pouvoient avoir adopté cette mode, qui paroît Phrygienne; ce qui seroit d'autant plus extraordinaire qu'on ne peut se dispenser de regarder cette figure comme celle d'un Prêtre, & dès lors liée au culte. Mais comment distinguer les motifs & les raisons qui ont déterminé les hommes, dans des tems si éloignés, & sur des objets si peu intéressans, qu'on ne peut reprocher aux Historiens le silence qu'ils ont gardé à cet égard?

Hauteur un pied sept pouces, en comptant treize lignes de socle.

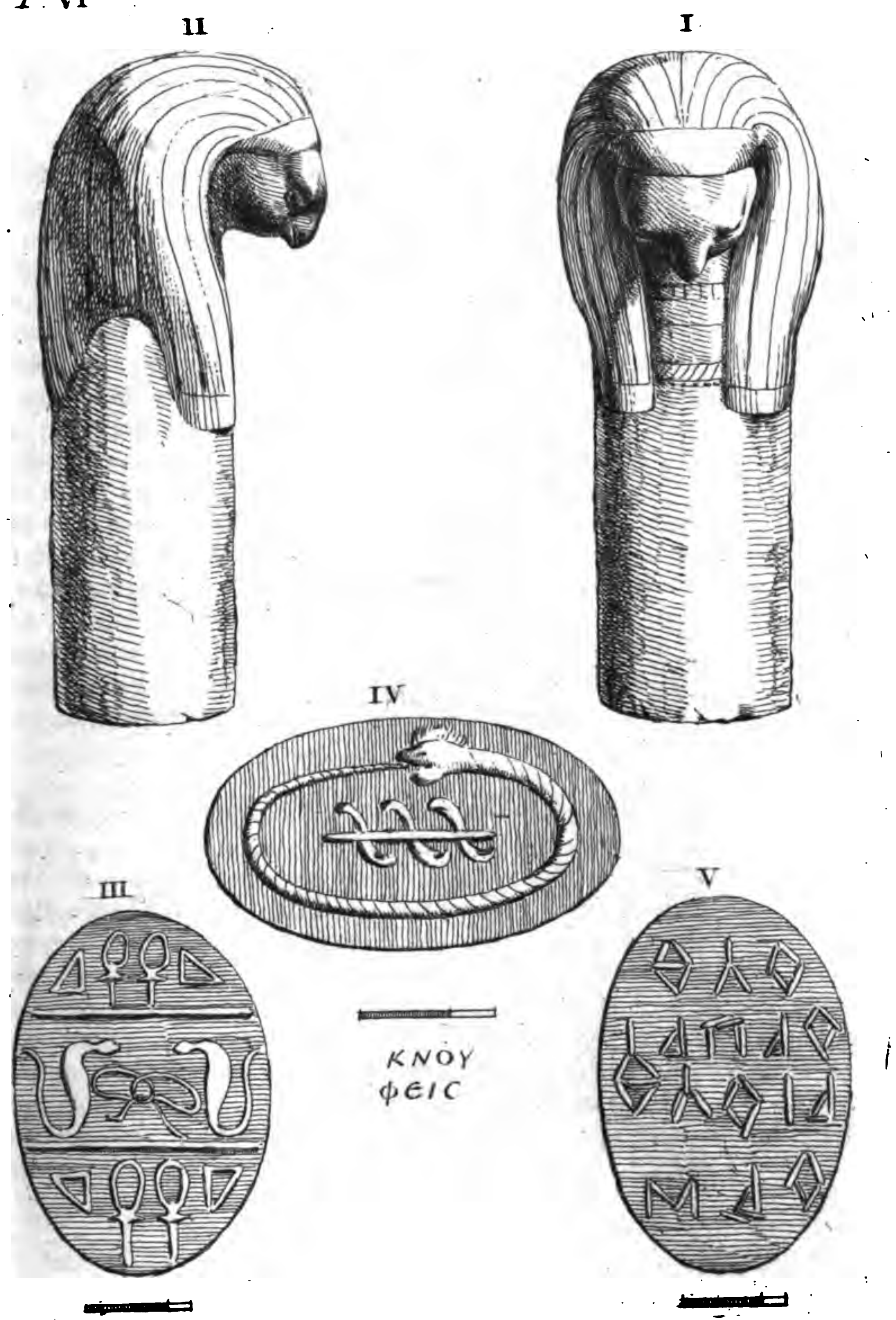
PLANCHE XIX.

Nos. I. & II.

J'AI rapporté plusieurs têtes d'épervier à peu-près semblables à celle que l'on voit sous ce no; mais la moindre différence dans la forme, dans la destination ou dans la matière, me suffisent pour faire graver un morceau. Nous sommes si éloignés de connoître tous les objets du culte, de la superstition ou de l'usage qui régnoient dans l'Egypte, qu'il faut au moins observer toutes les variétés que nous pouvons remarquer.

Cette tête n'a point le regard élevé, assuré & tel qu'il convient à cet oiseau: elle a le même caractère que l'on voit au couvercle d'un vase rapporté dans le Ve Volume de ce Recueil, mais elle est un peu mieux dessinée: elle surmonte une douille des plus marquées & des plus convenables pour être placée à l'extrémité d'un bâton & être portée dans les Processions, peut-être par un *Hieracobosque*, un des Prêtres entretenus pour nourrir les éperviers sacrés.

Pl. x. no. III. & IV.


II
I
IV
III
V
ΚΝΟΥ
ΦΕΙC

Hauteur de ce bronze, deux pouces onze lignes : diamètre intérieur de la douille, dix lignes.

N°. III.

Cette pierre gravée, qui eſt de couleur jaune & rouge doit être regardée comme une amulete, parce qu'elle eſt percée dans ſa longueur, d'ailleurs elle a trop d'épaiſſeur pour avoir été coupée ſur la baſe d'un ſcarabée.

Quelque deſtination que ce petit monument ait eue, il m'a paru mériter d'être rapporté par le genre & la diſtribution des caractères dont il eſt chargé. L'eſpace de la pierre eſt diviſé dans ſa hauteur en trois parties, qui paroiſſent n'avoir aucune liaiſon. Celle du milieu préſente deux eſpèces de ſerpens ; ils ſont en regard, & leur forme paroît commencer à devenir un caractère ; on voit au milieu de ces deux animaux une ſorte de nœud ou d'entrelas que l'on rencontre aſſez ſouvent. Les bandes ſupérieures & inférieures ſont remplies de caractères plus formés en lettres ; mais comme ils ſont abſolument pareils dans l'une & dans l'autre bande, cette répétition devient inconcevable : je crois cependant que cette gravure nous préſente de véritables hiéroglyphes.

N°. IV.

Je préſenterois volontiers cette agate griſe gravée en creux, comme un emblême de la Divinité en général. On ſçait que le ſerpent qui mord ſa queue eſt une déſignation de l'Eternité, admiſe chez les Egyptiens & très-commune ſur leurs monumens ; on ſçait encore quelles idées ce même Peuple a eues ſur le nombre de *trois*. Je vois trois corps ou plutôt trois caractères dont la forme m'eſt inconnue : ces trois eſpèces d'*S* ſont liées par une broche & placées au milieu du cercle que le ſerpent décrit : voilà les faits & les raiſons de mon préjugé. Cet exemple ſervira peut-être à l'intelligence de ce véritable hiéroglyphe ; cependant il faut obſerver que ces caractè-

res, ou cette figure, se rencontrent souvent sur les *Abraxas* avec le nom de

ΚΝΟΥ

ΦΕΙC

écrit en lettres Grecques, & comme on le voit au revers de cette pierre, où, pour dire la vérité, elles sont ajoûtées, & ne sont ni de la même main, ni du même tems que la gravure du serpent. Ce nom de *Knoupheis* ou de *Kneph*, est celui du grand Dieu des Egyptiens.

Cet assemblage de lettres étrangères aux Divinités Egyptiennes, me fait tomber insensiblement sur la matière des *Abraxas*. J'avois résolu de n'en faire jamais aucun usage; mais quelques Curieux qui s'attachent aux langues orientales, & principalement M. de Guignes, au sentiment duquel je défere avec plaisir, m'ont prié de faire graver plusieurs de ces morceaux bisares & presque impossibles à déchiffrer. Je regrette donc aujourd'hui plusieurs de ces mauvaises gravures que j'ai données, perdues, ou négligées, mais ce petit malheur est facile à réparer : je crois cependant devoir rapporter en deux mots les raisons qui les font desirer aux Curieux dont j'ai parlé.

Quelque ignorans qu'ayent été ceuxqui nous ont inondés de cette espèce de monumens, ils habitoient dans l'Egypte ou les pays voisins; & la langue Egyptienne, ainsi que ses caractères, leur étoient connus beaucoup plus qu'à nous. D'ailleurs les lettres mêlées de Grec & de quelques autres langues, peuvent servir à retrouver la lecture de quelques mots : ces gravures, généralement parlant, mauvaises en elles-mêmes, peuvent donc avoir une utilité. Mais avant que de me livrer à cet assemblage, je dois mettre le Lecteur au fait de ce qui m'est arrivé au sujet de ces *Abraxas*.

Ils m'engagent à témoigner la reconnoissance extrême que l'on doit aux gens sages & de bon esprit, qui travaillent & qui communiquent leurs idées; ils éclairent leurs Lecteurs & les rassurent contre les doutes;

ils

ils font plus, ils les corrigent de leurs erreurs : malheureusement les hommes de cette espèce sont rares ; mais quand on les rencontre, ou du moins leurs Ouvrages, on auroit grand tort de n'en pas profiter. Les motifs qui m'ont déterminé à examiner les *Abraxas*, m'ont fait chercher les Auteurs qui en ont écrit ; la lecture d'un chapitre de l'Histoire du Manichéïsme m'a fait sentir la vérité de la réflexion précédente, & m'oblige à remercier M. de Beausobre de m'avoir éclairé. Tome II. chap. IV. p. 50.

J'ai suivi jusqu'à présent l'opinion de ceux qui regardent les ouvrages auxquels on donne le nom général d'*Abraxas*, comme une production des Basilidiens ou d'une autre secte de Chrétiens, qui, dans les premiers siécles, se cachoient & se reconnoissoient entr'eux par des espèces de tessères, en ajoûtant indifféremment à des monumens plus anciennement formés, des caractères Grecs, Hébreux, &c. J'avoue que je n'étois pas satisfait de cette opinion ; mais l'homme est si bisare qu'il peut tout allier : d'ailleurs, ne pouvant dire mieux, je serois demeuré toute ma vie dans ce sentiment ; j'ai même donné une preuve bien marquée de mon erreur dans le IIe. Volume de ce Recueil. Je désavoue donc, non-seulement ce qu'on lit dans cet endroit à l'occasion des *Abraxas*, mais tout ce que l'on pourra trouver dans cet ouvrage qui sera conforme à cette erreur. Page 39. à l'occasion de la Pl. IX.

On comprend avec peine comment Chifflet, Kircher, Hardouin, Jablonski même, & tant d'autres Sçavans ont pû se persuader que des Chrétiens, & des Chrétiens des premiers siécles, ayent jamais adopté des témoignages d'idolatrie, si constans & si positifs au point de les porter sur leurs personnes. Cette seule réflexion de M. de Beausobre a suffi pour me convaincre & me ramener à son sentiment. Je renvoye les plus opiniâtres à la lecture du chapitre déja cité : pour moi je suis persuadé, d'après ce sçavant homme, que la superstition pour la santé, conservée par des paroles, utile pour préserver des malheurs ;

enfin pour toutes les autres foiblesses de l'esprit humain ; a fait des progrès chez les Egyptiens lorsqu'ils ont communiqué, dans les bas tems à leur égard, avec les Nations étrangères, ce qui doit avoir précédé l'Ere Chrétienne. Les Charlatans & les Empyriques auront profité sans doute des notions mal entendues de la Religion des Juifs, & ces idées leur étoient apparemment plus avantageuses ; d'ailleurs les caractères Grecs mêlés dans ces objets de superstition prouvent que le culte Egyptien étoit fort altéré ; nous voyons même par le travail & le goût de ces folies qu'il ne faut point les chercher dans les tems anciens de l'Egypte ; mais comme l'esprit humain s'est toujours contenté de changer d'objet, je ne crois pas que les Egyptiens fussent dépourvus de superstition dans le tems de leur splendeur. Nous ne connoissons que très-imparfaitement celles dont ils étoient prévenus, & nous en ignorons tous les détails : les signes & les caractères sacrés, joints à leurs amulettes formées en scarabées, ou autrement, comme le n°. III de cette Planche, pouvoient entretenir leur foiblesse à cet égard ; mais en général tout est confondu aujourd'hui dans le culte par rapport à nous.

Je finis cette digression ou plutôt cet hommage, à la vérité, en disant que ces *Abraxas* sont constamment liés au culte Egyptien ; qu'ils en dépendoient absolument ; que par conséquent ils étoient des monumens de l'Idolatrie la plus pure, & que jamais aucune secte de Chrétiens n'a pû les admettre pour quelque motif que ce puisse être.

N°. V.

Cette inscription est un *Abraxas* gravé sur une pierre *Ematite*, & dans le goût le plus général de ces sortes de monumens : je n'ai d'autre raison pour le mettre à cette place, que la symmétrie & le coup d'œil convenable à l'amulette précédente, par rapport à la Planche.

II

III

I

VI

VII

IV

V

PLANCHE XX.

Nos. I. & II.

Ce Cynocéphale ou ce grand singe paroît ici debout; ayant les pattes de devant disposées en suppliant : on le voit au contraire dans le IIIe Volume, assis, prêt à recevoir les adorations & tel qu'il pouvoit être placé dans son Temple : celui-ci nous fait voir encore une autre différence ; il représente le *Phallus*. Les détails particuliers de la Mythologie Egyptienne pourroient seuls expliquer les positions variées du même objet : malgré le peu d'espérance de les éclaircir, il est toujours bon de les présenter au Lecteur : Que sçait-on ? Un rayon de soleil perce l'obscurité d'un nuage au moment le moins attendu. Je joins ici l'explication que *Horus Appollo* nous donne du Cynocéphale, & qui convient à cette figure.

Planc. XXV. n°. I.

Les Egyptiens, dit-il, *pour indiquer la nouvelle lune, peignoient un Cynocéphale debout, levant les mains vers le Ciel, & portant un Diadême sur la tête : ils le peignoient ainsi, parce qu'il semble que cet animal veut féliciter la lune de ce qu'elle ramene sa lumière.*

Hiéroglyph. XIV.

Cette gravure en creux est exécutée sur un marbre jaune ; elle est peu détaillée, cependant elle n'est pas à beaucoup près de la plus haute antiquité de l'Egypte, car elle est représentée avec trop de mouvement. La figure du singe est travaillée en hauteur, & le n°. II présente une ligne de caractères gravés au revers sur la largeur. Je croirois que ces lettres, quoique bien travaillées, sont du même tems que la figure du Cynocéphale ; & je ne doute pas qu'on ne doive mettre ce petit monument dans le rang des *Abraxas* ; mais il me semble qu'il doit être regardé comme ancien.

Nos. III. & IV.

Cette agate noire gravée en creux & sur les deux faces,

présente une inscription n°. III, qui paroît être l'objet principal de l'ouvrage, puisqu'elle occupe le plus grand espace : on voit sur le plus petit n°. IV. une figure très-extraordinaire, & qui ne me paroît convenir à aucun genre de monument & de pays. C'est une tête de femme placée au milieu de la réunion de quatre ou cinq corps de serpens assez allongés, & disposés de façon qu'ils n'ont aucun rapport avec la tête de Méduse : cette figure m'est absolument inconnue.

N^os. V. & VI.

Une réflexion simple & naturelle sur le plus d'attributs donnés aux figures ou aux Divinités, s'est trouvée d'accord avec les observations que le dessein de ces n^os. m'a occasionné de faire. Je suis convaincu par mille exemples, que plus les objets de culte sont composés, plus leur époque se rapproche de nous ; en conséquence, ce monument & tous ses accompagnemens fourniroient une preuve des plus frappantes d'un reste de culte Egyptien, représenté long-tems après la première antiquité. En effet, il semble que ce soit ici la figure du Soleil ou d'Apollon, traitée à la manière des Grecs, du moins quant à la tête ; elle est de face, & la coëffure paroît formée par des espèces de rayons ; mais cette tête est posée sur le corps d'un scarabée, dont les quatre aîles étendues couvrent un pareil nombre de bras qu'on a donné à cette figure, qui tient dans chacune de ses mains un sceptre pareil à celui d'*Horus*. Ce monument ne peut être regardé que comme un *Abraxas* & des plus chargés, d'autant même que la figure chaussée avec des espèces de bottes est posée sur un serpent qui mord sa queue, & que, contre l'ordinaire, cet animal décrit un cercle qui n'est nullement régulier. La tête de la figure a éprouvé une petite cassure ; on la voit sans regret, d'autant même qu'elle ne fait point de tort à la description que je viens d'en donner, & qu'en général, comme en particulier, le travail en est très-mauvais.

Le ſujet eſt traité en hauteur, & l'on voit au revers, ſur la largeur de la pierre, trois lignes de caractères; ils ſont au n°. VI. Cette gravure eſt exécutée ſur une pierre noire.

N°. VII.

Selon ce que j'ai dit au ſujet de la pierre du n°. précédent, & des compoſitions chargées, cette gravure doit être encore plus moderne, puiſqu'en effet elle ne préſente, pour ainſi dire, aucune trace Égyptienne. Cette tête de coq placée ſur un corps cuiraſſé à la Romaine, & terminé par deux têtes de ſerpent, tient d'une main (car elle a deux bras) un fouet, & de l'autre un bouclier ſur lequel il y a deux lettres qui ſe reſſemblent; on en voit encore deux autres pareilles dans le champ de la pierre: leur ſignification m'eſt inconnue. Le griffon aîlé & placé au-deſſous de la figure ne peut, ce me ſemble, éclaircir aucune de ces difficultés: on ne voit au revers de cette compoſition aucune eſpèce de caractère.

Je dois avertir que toutes les lettres (du moins le plus grand nombre) qui ſont rapportées ſur les monumens de cette eſpèce, ſoit qu'elles ayent été ajoûtées ou gravées dans le même tems, ſoit qu'elles ſoient poſtérieures, ſont écrites, quoiqu'en creux, dans leur ſens naturel, & pour être lues comme des inſcriptions. Ce fait me perſuaderoit que ces gravures n'étoient point deſtinées comme dans les autres pays à ſervir de ſceau ou de cachet, mais qu'elles repréſentoient ſimplement des mots, des paroles ou des ſignes dont la ſuperſtition étoit flattée, & qu'on liſoit pour obtenir les graces qu'on y croyoit attachées. On peut inférer de cette gravure quel eſt l'excès auquel la ſuperſtition conduit les hommes.

Ce monument eſt exécuté ſur un jaſpe ſanguin; & le travail en eſt mauvais & groſſier.

PLANCHE XXI.

N^os^. I. & II.

Je crois que la gravure de ce jaſpe nous préſente un *Abraxas* complet, c'eſt-à-dire, qu'il a toujours été tel que nous le voyons, & que les caractères placés autour de cette figure ont été gravés dans le même tems, ainſi que les lettres ou les ſignes que l'on voit au revers n°. II.

On voit n° I. un Prêtre de *Lycopolis*, Ville dans laquelle le loup étoit reſpecté; il eſt certainement copié d'après un monument Egyptien, & n'a de ſingulier que le *tau* ou la *clef*, dont la forme eſt différente de celles que les figures de l'Egypte portent ordinairement. On lit autour de cette pierre *Ouriel, Soukiel & Gabriël*, & deux lettres dont on ne démêle pas le ſens.

Je ne crois pas avoir encore employé un paſſage que j'ai trouvé dans *Euſebe*; & qui convient trop à cette figure pour ne pas le rapporter. Cet Ecrivain dit :

Prép. Evan. Livre II. p. 50.

Les Egyptens adorent le loup, non-ſeulement à cauſe du rapport que la nature lui a donné avec le chien; mais par la raiſon, diſent-ils, qu'Iſis avec ſon fils Horus devant combattre contre Typhon, Oſiris étoit ſorti des Enfers ſous la forme d'un loup, pour venir au ſecours de ſa femme & de ſon fils : d'autres diſent que les Ethiopiens étant venus attaquer l'Egypte, en avoient été chaſſés & mis en fuite par un grand nombre de loups, & que cet évenement avoit donné à ce Nome ou à ce Canton, le nom de Lycopolis.

Le mot de *Michael* ſe lit au revers : les autres caractères ſont indéchiffrables.

N°s. III. & IV.

Le reſſort néceſſaire au ſerpent pour mordre ſa queue me paroît exiger que ſa tête ſoit élevée; cette réflexion nous indique par conſéquent le ſens ſous lequel on doit

II

I

IV

III

VI

V

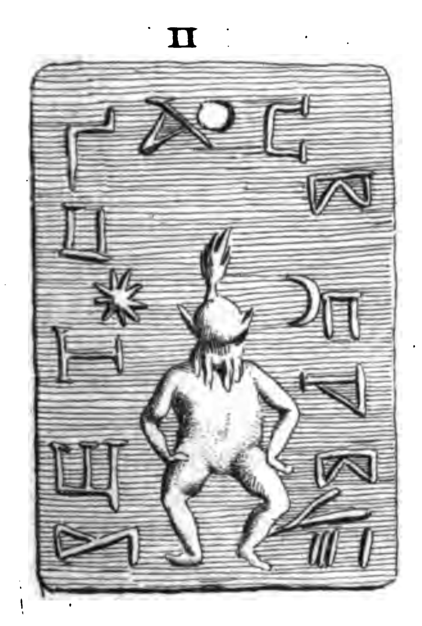
I



III



II



IV



regarder les caractères qui remplissent le champ de cette pierre & qui me sont inconnus : le revers n°. IV. présente des mots en caractères Grecs.

Les lettres & le serpent sont également bien gravés sur une sardoine assez sourde.

N^os^. V. & VI.

Je n'entreprendrai point de rendre compte du motif pour lequel on a représenté cette figure de jeune homme aîlé, avec celle d'un aigle volant aux côtés de Vénus *Anadiomène*; mais je dirai que ce monument est la copie d'un ouvrage qui pouvoit être Grec & qui est très-mal exécuté. Une cassure a détruit la tête de la femme. On voit assez de la figure pour reconnoître la *Vénus* que j'ai nommée. Les caractères écrits sur la pierre & sur le revers ne sont point disposés à la manière des Grecs; de plus, le sujet est gravé sur une ématite. Ces raisons m'ont engagé à regarder ce petit monument comme un Abraxas, mais qui n'est pas d'une antiquité fort éloignée.

PLANCHE XXII.

Nos. I. & II.

CETTE pierre ématite quarrée, est coupée par un biseau, de façon qu'une de ses faces est plus étendue que l'autre. On voit sur la plus grande une Isis assise sur une chaise, tenant sur ses genoux Horus enfant. Cette chaise n'a point de marche-pied, contre l'usage de sa dignité Egyptienne. La draperie, ainsi que la disposition des figures s'éloignent des ouvrages de l'Egypte, ou du moins elles prouvent que le goût de cette Nation avoit éprouvé de grandes altérations par le commerce des étrangers. Le revers ou la plus petite face de cette pierre représente le Bacchus *Katapogon* ou le *Barbu*, dans le véritable goût du pays, quant à la disposition générale; car le dessein est non-seulement mauvais en lui-même, mais il n'articule rien.

Les caractères qui m'engagent seuls à rapporter cet *Abraxas* me sont inconnus, & peuvent être du même tems que le reste de l'ouvrage : je donne leur copie exacte ; & le Lecteur pourra croire, comme moi, que la même lettre étant trop souvent répétée, ces caractères ne peuvent se réunir pour former un sens. Cette gravure est constamment antique ; cependant un si grand nombre d'hommes de toutes les Nations ont préféré le séjour de l'Egypte à leur patrie, & même ont inondé ce beau pays, que les altérations de toutes les espèces ne doivent point étonner, sur-tout dans les bas tems de l'Egypte, c'est-à-dire, sur la fin des Ptolémées, & vers le commencement de la conquête des Romains, tems où il est vraisemblable que les superstitions s'y sont introduites sous des formes différentes, comme nous l'avons vû dans l'explication précédente. On voit cependant qu'elles avoient le culte Egyptien pour objet.

Cette pierre est percée à une des extrémités de sa hauteur pour être suspendue à quelque partie du corps ; cette ouverture peut avoir été faite après coup, cependant il est vraisemblable qu'elle a servi d'amulette.

N°s. III. & IV.

L'*Abraxas* rapporté sous ce n°. a beaucoup de ressemblance avec celui que le P. Monfaucon a fait graver. L'un & l'autre représentent le trait d'une figure humaine en pied & chargée de caractères ; on voit également sur leurs revers un lion passant. Une espèce d'obélisque placé à côté de cette prétendue figure, ainsi que la plinthe sur laquelle elle est posée, sont remplis de caractères du même genre.

Anti. exp. Plan. CLXVIII. Tom. II. Part. II.

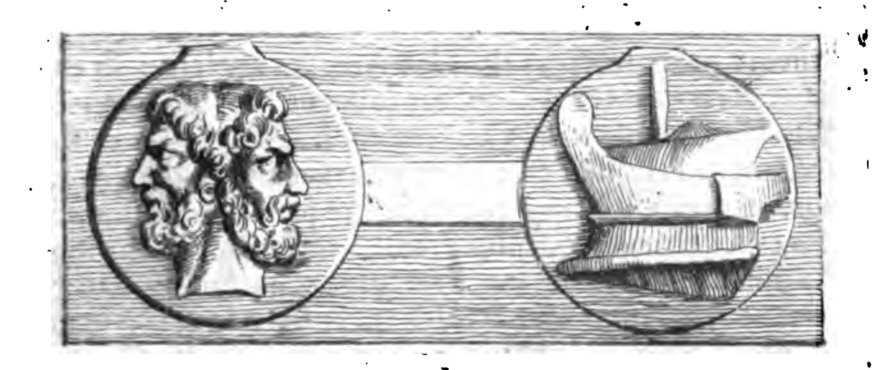
J'ignore quel est le mérite du travail de celui que le P. Monfaucon a rapporté ; mais je puis assurer que le lion gravé sous le n°. IV. de cette Planche est simplement placé sur une terrasse, & qu'il est exécuté sur la largeur de la pierre, tandis que la figure est travaillée sur la hauteur. Le travail de cet animal est sec, & je puis assurer qu'il n'est

ni Grec

ni Grec ni Romain, encore moins Egyptien. Il pourroit être Perse; mais il est constant qu'il n'est ni de la même main ni du même tems que l'*Abraxas* gravé, sans doute, sur une pierre empruntée, comme on le voit souvent; elle est blanche & taillée en goutte de suif des deux côtés; l'espèce en est fine, mais elle a souffert du feu, & par conséquent elle est très-chargée de glaces; je la regarde comme un saphir oriental.

Si, comme je l'ai dit précédemment, nous ne pouvons reconnoître le plus ou le moins d'ancienneté que les *Abraxas* nous présentent, selon les apparences du culte Egyptien, ce monument, dont le goût & le genre sont également mauvais, doit être placé dans le rang des moins anciens.





RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES,
GRECQUES, ROMAINES,
ET GAULOISES.

SECONDE PARTIE.

DES ÉTRUSQUES.

AVANT-PROPOS.

LA SÇAVANTE & profonde Hiſtoire des Celtes de M. de Pelloutier, & les augmentations des mêmes preuves que l'on trouve dans l'Introduction à l'Hiſtoire de Danemarck, publiée par M. Malet, changent, à mon ſens, toutes les idées que l'on pouvoit avoir ſur l'ancienne origine des Nations qui compoſent aujourd'hui l'Europe. Ces deux excellens Ouvrages deſſillent les yeux à cet égard; ils font entendre

K ij

plusieurs passages épars dans les Auteurs anciens : ils expliquent ce que ceux-ci ont dit souvent par tradition, & qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes. Nos neveux, en profitant de la lecture de ces deux Sçavans modernes, iront assurément plus loin que nous sur cette partie de l'antiquité, jusques ici chargée des plus grandes obscurités. Pour moi je n'ose m'étendre sur les *Aborigènes*, ni sur les Etrusques, par rapport à leur établissement dans l'Italie : je ne suis point assez sçavant pour appuyer mes convictions ; j'avouerai seulement que le passage ou la transmigration, enfin, l'origine de ces Peuples me paroît venir des Celtes ; que les connoissances & la pratique des Arts qu'on ne peut refuser aux Etrusques, ne doivent être attribuées qu'à la communication facile qu'ils ont eue avec les Egyptiens, & principalement à la curiosité & au goût naturel de ce Peuple, sur l'esprit duquel le climat de l'Italie, c'est-à-dire, un dégré de chaleur modérée & convenable ont influé. J'ajoûterai toujours, en parlant très-généralement, que les hommes étant susceptibles de l'impression d'un climat, se ressemblent successivement, & que par conséquent ils se répetent. Ainsi la marche des Huns que M. de Guignes a si bien développée, me paroît une répétition plus moderne, mais pareille à celle des Scythes : ces derniers ont trouvé des circonstances plus favorables, c'est-à-dire, des pays incultes, déserts ou médiocrement habités, aucun obstacle n'a pû les empêcher de s'étendre ; tandis que les Huns, partant du même pays, occupés du même projet, ont rencontré des difficultés qu'ils n'ont pû surmonter & qui les ont empêché de pousser leurs conquêtes, ou plutôt leurs marches, jusques à l'Océan.

PLANCHE XXIII.

N°. I.

QUELQUE inutiles que puissent être pour l'instruction ces figures anciennes, soit Aborigènes, soit Etrusques,


III
II
I
V
IV

je ne me lasse point de les rapporter : j'ai peut-être plus de plaisir en regardant celle de ce n°, qui ne peut être plus éloignée de l'art, que je n'en aurois en voyant celle d'un Mime : je me représente qu'une pareille figure a constamment été admirée dans le tems qu'elle a paru. Cette comparaison de l'applaudissement & de l'ignorance est un amusement réel. Quelle que soit cette figure, je la crois une des premières faites ou dans l'Etrurie ou dans l'ancienne Italie, conséquemment à l'idée nationale ; & dès lors je la trouve intéressante & délicieuse à rapporter : sa conservation n'a de mérite qu'autant que l'on se représente son antiquité.

Hauteur de ce bronze, un demi-pied moins de quatre lignes.

N°s. II. & III.

Rien ne me fait autant de plaisir que la rencontre des monumens qui prouvent ou du moins qui indiquent les sources premières ; celui-ci me paroît Aborigène ou ancien Etrusque : il ne veut rien dire par lui-même ; mais le travail, la fonte & le dessein ne pouvant être soupçonnés de l'Egypte, je vois avec plaisir une imitation si marquée, produite par une autre Nation : elle est d'autant plus agréable à rencontrer qu'elle fournit plusieurs idées. Les Etrusques, en imitant les positions des figures des Egyptiens, ne paroissent point avoir admis leur culte ; & c'est ce qu'on a pû remarquer dans le grand nombre des monumens de cette Nation, que j'ai rapportés précédemment. Celui que l'on voit sous ce n°, représente une figure d'homme, avec une tête de loup ou de chat, assise dans une position empruntée de l'Egypte ; elle pourroit seule persuader que le culte Egyptien avoit fait des progrès égaux ; mais un seul exemple ne suffit pas pour convaincre.

Hauteur de cette figure très-informe, un pouce huit lignes.

N°s. IV. & V.

Je ne puis regarder cette figure de bronze mutilée de ses deux pieds, que comme celle d'une jeune femme qui fait une offrande. Son action est peu intéressante en elle-même; mais la position de ses bras & celle de son voile qui retombe devant elle, & qu'elle soutient d'une de ses mains, présente un des exemples dont les Romains ont le plus profité pour la disposition de leurs figures, & celle de leurs draperies. Le n°. V, fera pleinement sentir cette source originale, le seul avantage que l'on puisse retirer de ce petit monument.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

PLANCHE XXIV.

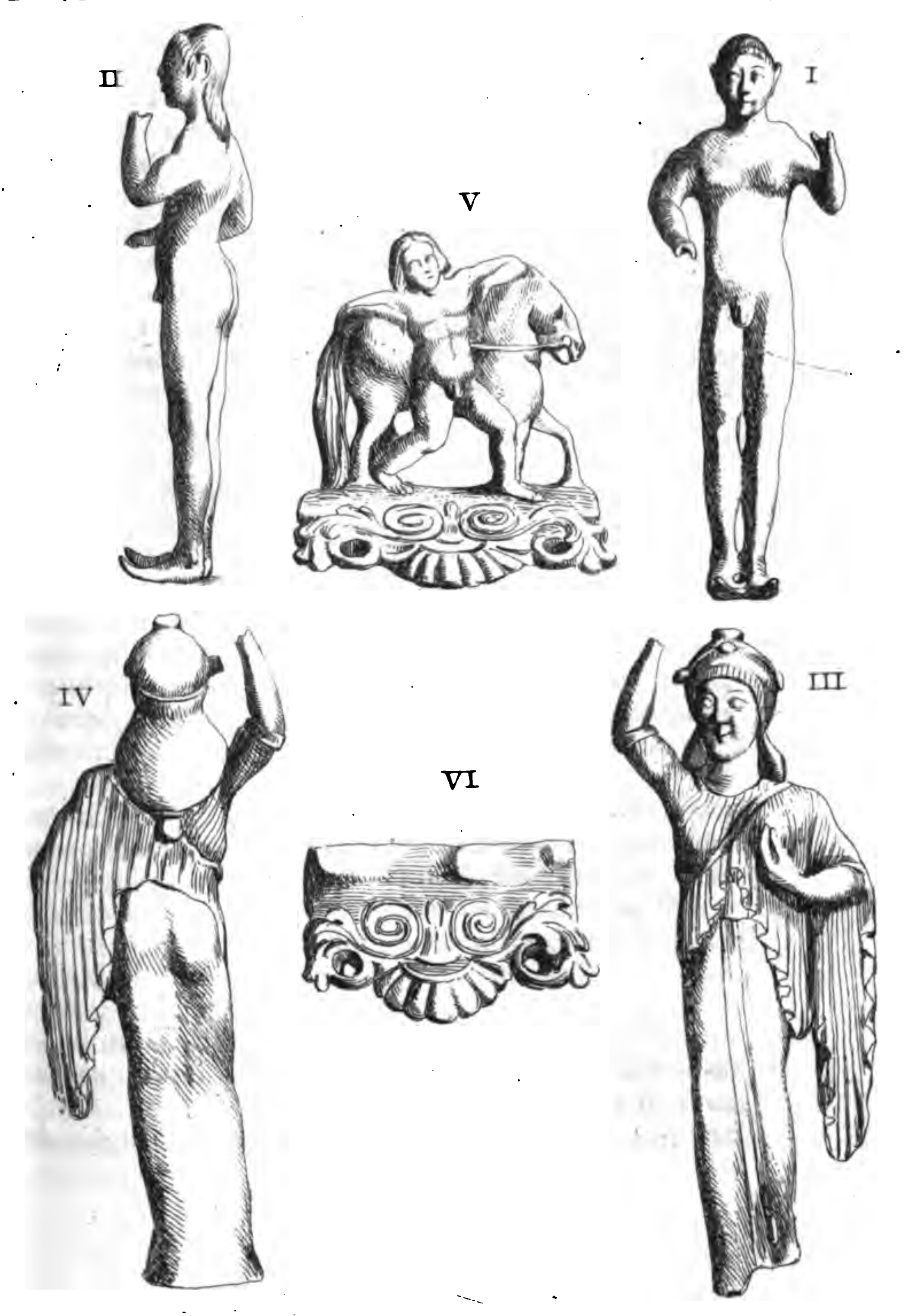
N^os. I. & II.

J'AI tant parlé des anciennes figures des Aborigènes & des Etrusques, que je ne puis ni ne dois en rien dire ici. Le peu de différence que l'on remarque dans ces monumens, est médiocrement sensible pour le Lecteur. Cependant je ne puis m'empêcher de rapporter cette figure, dont le trait conserve une idée Egyptienne, sans présenter d'autre vêtement que des souliers pointus & un bonnet dont la simplicité prouve qu'on étoit alors éloigné de toute recherche: les deux mains de cette figure de bronze sont cassées, mais leur perte est légère. Ce monument a été trouvé en Toscane.

Hauteur trois pouces huit lignes.

N°s. III. & IV.

Cette figure, constamment Etrusque & constamment encore celle d'une Divinité, est plus moderne que la précédente; une plus grande idée de travail & de mouvement le prouve beaucoup plus qu'une augmentation de parure & de draperie, qui donne occasion à l'examen suivant.


II
I
V
IV
III
VI

Je croirois assez que ce monument nous présente une Minerve, & cette opinion n'est cependant fondée que sur le devant de la coëffure; car le derrière, comme on le voit au n°. IV, n'a aucun rapport avec le casque de cette Déesse. D'un autre côté, ce bras élevé & orné d'un brasselet ne convient guères à Minerve, non plus que l'affectation avec laquelle elle tient le bout de son fouet. Du reste sa draperie est élégante & assez bien traitée: les deux aspects du dessein font sentir le mérite ou plutôt le mouvement de cet habillement, qui pourroit aussi engager le Lecteur à regarder ce monument comme une représentation de Vénus, quoique le chaperon semble s'y opposer: la main élevée & les deux pieds manquent à cette figure trouvée dans la Toscane; les autres parties sont très-distinctes & très-apparentes.

Hauteur quatre pouces sept lignes.

N°s. V. & VI.

J'ai rapporté dans le Ve Volume un pied de vase de bronze représentant un char à quatre chevaux avec son conducteur. Depuis ce tems j'ai reçu de Rome un morceau trouvé nouvellement en Toscane, & c'est celui que présente ce numéro. Le travail de ces deux monumens est pareil, & je les crois du même tems; mais celui dont il est question, présente un cavalier pied à terre, appuyé sur son cheval. Ces compositions prouvent que dans ce tems où les arts étoient un peu plus développés chez les Etrusques, ils aimoient assez les chevaux & les exercices qui en dépendent, pour les introduire dans leurs ornemens. Le morceau du Ve Volume indique facilement son ancien usage; mais la place que celui-ci occupoit autrefois, quoique de la même disposition & de la même proportion, me paroît impossible à concevoir. L'homme & le cheval sont placés à l'extrémité du morceau chargé d'ornement, tel qu'on le voit au n°. VI: ce plan est percé pour être attaché. Le total ne pouvoit former une anse; le cheval & l'homme auroient Planc. XL. n°. V.

été posés sur le plat; ce morceau ne pouvoit être employé pour les pieds d'un vase, l'homme & le cheval auroient été placés absolument à la renverse; à quelque usage que les Etrusques l'ayent destiné, sa conservation est très-belle.

Sa largeur est de dix-sept lignes, & sa hauteur de dix-neuf lignes.

PLANCHE XXV.

N^os^. I. & II.

On pourroit donner ce Jupiter de bronze aussi bien conservé que mal dessiné, aux Gaulois, comme aux Etrusques; mais le piédestal fondu avec la figure, & sa forme, appartiennent à ces derniers; d'ailleurs l'arrangement des cheveux que l'on peut voir au n° II, me paroît conserver une impression Egyptienne, que les ouvrages de la Gaule ne présentent point: il est toujours constant que ce monument n'est pas des plus anciens de l'Etrurie; tous ceux que j'ai rassemblés dans ce Recueil peuvent le certifier.

Je ne sçais par quelle raison les figures de Jupiter travaillées par les Etrusques ne sont pas communes.

Hauteur avec le piédestal, deux pouces dix lignes.

N°. III.

Le soldat ou l'athlète Etrusque gravé en creux sur une agate blanche, est représenté dans l'action de combattre, ou dans une bataille ou dans les jeux; mais en quelque endroit qu'il ait voulu donner des preuves de son courage, il paroît s'avouer vaincu, car il baisse la pointe de son épée: du reste il est nud & n'a d'autre défense que son casque & son bouclier. Les caractères écrits d'un côté dans le tour de la pierre, nous instruiroient peut-être un peu plus s'il étoit possible de les lire: mais à qui s'adresser pour en avoir l'intelligence?

Le travail de cette pierre est assez foible; il me paroît de

I

II

VI

V

III

IV

de la même main, & plus certainement encore du même tems que les Augures rapportés dans le IIIe Volume & qui sont également gravés en creux. Planc. XXIII. n°s. II. & III.

N°. IV.

Moins je comprends l'objet gravé sur la base de ce scarabée de cornaline, & plus je le rapporte avec plaisir. Je ne sçais s'il représente un instrument, un gouvernail ou quelque machine particulière aux Etrusques; j'ignore par conséquent si je le présente dans le sens dont il doit être vû. Mais le monument singulier que l'on voit dans le Ve. Volume, & dont l'usage nous est absolument inconnu, m'autorise à donner celui-ci: je puis d'ailleurs certifier que la gravure de ce scarabée est très-bien exécutée & daes le bon tems des Etrusques; c'est-à-dire, avant que d'être conquis par les Romains. J'ajoûterai que cet instrument, quel qu'il soit, n'est point du tout fait au hasard; & que l'on remarque dans toutes ses parties le desir de l'imitation. Planc. XLIII. n°. I.

N^{os}. V. & VI.

Le travail des Etrusques ne peut être plus beau ni plus complet que dans ce qui regarde leurs vases en général: je l'ai prouvé plusieurs fois quant à ceux de terre cuite; & j'ai rapporté quelques exemples qui certifient le mérite de ceux de bronze.

Je possede deux anses de cette matière, qui ont servi à un de ces derniers: leur forme est bisare mais solide, & leur travail ne peut être mieux recherché; leur conservation est d'ailleurs complette: la face & le profil sont gravés sous ces deux numéros.

Plus grande largeur, trois pouces huit lignes: hauteur deux pouces quatre lignes.

PLANCHE XXVI.

N^os^. I. & II.

Pag. 122.

D. MARTIN voit dans ce groupe dont il a rapporté le dessein, un Druide qui reçoit & associe un jeune homme à son état de Druide; & par une conséquence de ce principe très-peu fondé, il prétend que la réception dans ce Corps consistoit dans la disposition des bras que présentent ces deux figures. Non content de cette supposition, il ajoûte que ce qu'on a depuis appellé *accolade*, a pris sa source dans cette action consacrée en premier lieu à la réception ou l'association des Druides. J'ai acheté ce bronze à la mort de M. le Duc de Sully: la propriété m'a mis en état de l'examiner scrupuleusement; & je puis assurer qu'il est Etrusque: non que j'ignore & que je n'aye prouvé par des monumens, les rapports extrêmes que les ouvrages des Etrusques & ceux des Gaulois présentent quelquefois; mais ces rapports sont toujours à l'avantage des premiers: les monumens en font foi, & toutes les réflexions le certifient. En effet, on est frappé, à l'égard des Etrusques, d'une communication établie avec l'Egypte, dont la date se perd dans les siécles, & d'une pratique que ce Peuple a continuée sans interruption; tandis qu'il est aisé de sentir toute la médiocrité des Gaulois, dont l'ignorance est prouvée à la vûe de chacun de leurs monumens. Leur pays même, inconnu dans les premiers tems, a donné fort tard quelques preuves légères de ses connoissances, & n'a pû en acquérir d'une certaine espèce que depuis la conquête des Romains; & dès lors leur Nation est confondue avec les vainqueurs. Je conviens que l'on doit faire quelque distinction à l'égard des Gaulois Trans-Alpins: ceux-ci mêlés avec les Etrusques, ou très-voisins de quelques-unes de leurs Provinces, ont produit des ouvrages dont le travail pourroit être aisément confondu, sur-tout lorsque les habitans de l'Etrurie étoient eux-mêmes d'une

IV

III

V

I

II

certaine grossièreté ; car l'ignorance réunit les opérations de toutes les Nations. Mais, pour revenir au sentiment de Dom Martin, je doute que l'ordre des Druides ait passé les Alpes ; & que le gouvernement des Gaulois transplantés fût le même que celui des peuples qui demeuroient aux environs de Chartres. Une autre difficulté consisteroit à concevoir comment des Prêtres, qui ne vouloient rien écrire pour se rendre plus nécessaires & plus recommandables, auroient voulu faire passer une de leurs plus importantes cérémonies à la postérité, & la communiquer avec aussi peu d'apparat. Je demanderois encore pourquoi le jeune homme seroit armé & cuirassé pour être reçu Druide? Mais une discussion plus étendue seroit trop longue pour le genre & le mérite de ce monument. Je suis persuadé que ce bronze, comme je l'ai déja dit, est Etrusque ; le dessein, l'exécution & la disposition m'en ont convaincu : le coup d'œil qui parle à l'esprit de l'Antiquaire ne peut se transmettre par la lecture ; il exige la confiance. Cependant, pour donner des autorités générales & plus sensibles, je les établirai sur la comparaison des monumens que j'ai rapportés précédemment : tels sont l'armure du jeune homme, l'habillement du vieillard qui tient beaucoup de la toge que les Romains ont empruntée de l'Etrurie ; la forme du piédestal fondu massif du même jet que les figures ; les ornemens de l'étoffe marqués avec des points ou des petits cercles ; enfin, cette prétendue *accolade*, souvent répétée dans la composition des groupes Etrusques, & qui ne consiste, comme on le voit par ce monument, que dans un enlacement de bras au-dessus des épaules : ces raisons ont autorisé ma décision pour l'Etrurie. L'action & l'objet de ce groupe me paroissent impossibles à expliquer : que ce soit un monument naturel & particulier d'un pere & d'un fils, ou l'union d'un Magistrat avec un homme de guerre pour faire un traité utile à la Nation, tout est égal ; on peut dire ce que l'on voudra.

Hauteur totale, trois pouces ſept lignes : le piédeſtal a ſix lignes de hauteur & dix-ſept lignes & demie de diamètre.

Nos. III. & IV.

Ce ſoldat très-bien conſervé eſt beaucoup plus ancien que le groupe du numéro précédent; il eſt conſtamment Étruſque, & préſente quelques rapports généraux avec le tonnelet ou la ceinture diſtinctive que l'on voit au jeune homme, dont il vient d'être queſtion : il eſt vrai que celui-ci n'a point d'épaulettes ni de cuiraſſe; auſſi les augmentations me paroîtront toujours prouver un tems moins ancien : la pratique & la répétition d'un uſage conduiſent rarement à une plus grande ſimplicité.

Hauteur de ce bronze, quatre pouces une ligne.

No. V.

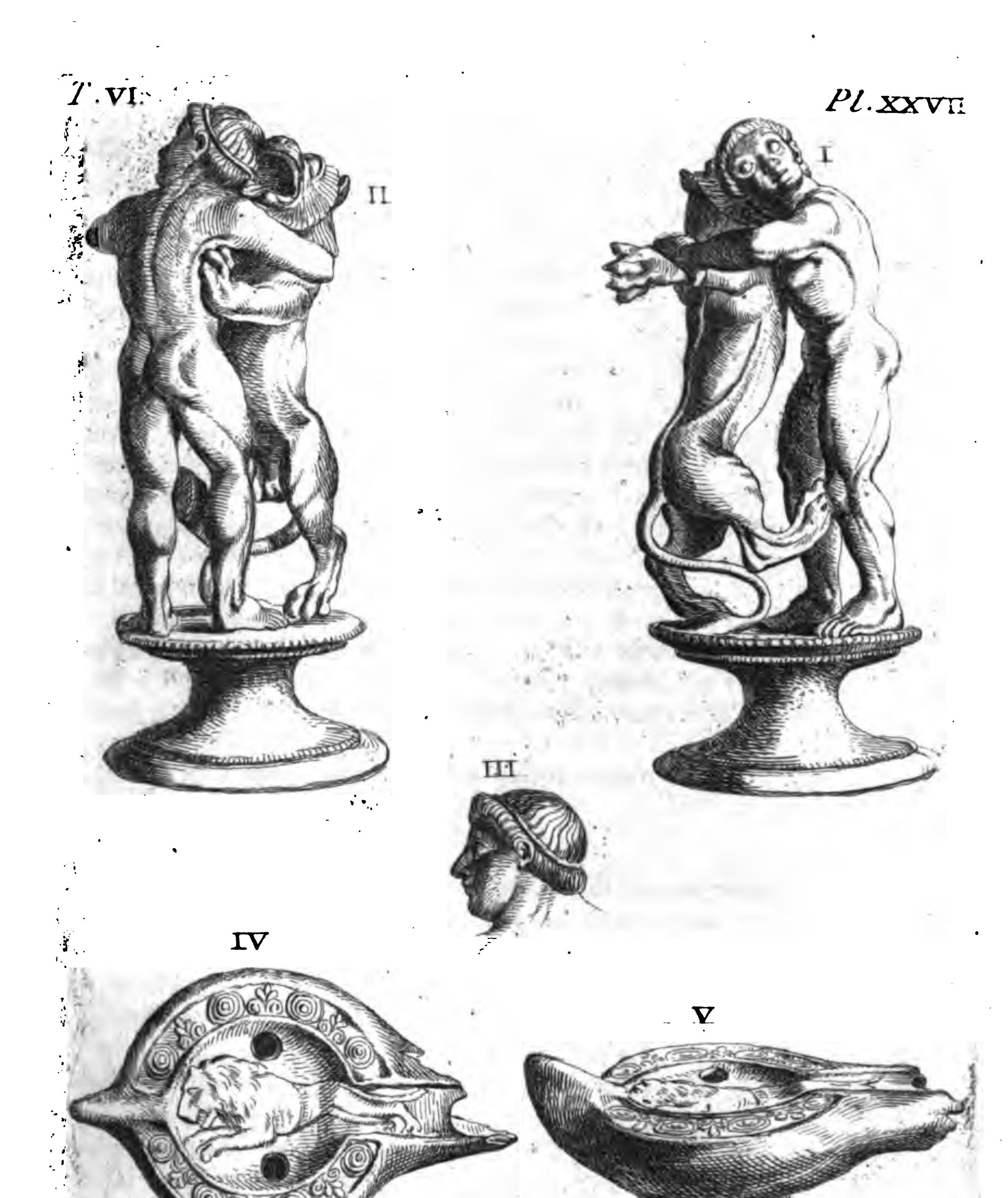
La gravure de ce ſcarabée de cornaline repréſente un ſoldat : ſa poſition n'eſt point juſte, & ſa tête n'eſt point formée; on n'y diſtingue que les pointes dont j'ai parlé plus d'une fois & qui peuvent indiquer le caſque. Ce Militaire paroît occupé de ſes armes : il tient ſa pique; on voit que ſon bouclier, qui ne porte ſur rien, étoit long & étroit, & que ſon épée, également placée ſans appui, avoit beaucoup plus de longueur que celle que les Romains ont adoptée pour l'uſage de leurs troupes. Ces obſervations jointes à la nudité de la figure, ne ſont préſentées ici que pour faire voir que les Etruſques n'ont pas toujours été armés de la même manière.

Tout ce que l'on peut inférer de ces différences ſe réduit à dire que la gravure de ce ſcarabée eſt beaucoup plus ancienne que les deux ouvrages de bronze qui le précédent.

PLANCHE XXVII.

Nos. I. & II.

Cet Hercule eſt trop bien conſervé, & ce groupe a


II
I
III
IV
V

trop de mérite d'ailleurs pour n'être pas rapporté, malgré l'eſpèce de réſolution que j'avois priſe de ne plus faire graver d'Hercules Etruſques; car dans la vérité on en eſt inondé. Celui-ci eſt fondu avec ſon piédeſtal, & paroît ſortir de la fonte; en un mot, il eſt authentique; & il réunit toutes les parties que l'on peut deſirer dans un bronze antique. On ne peut l'attribuer qu'au ſiécle de la manière ſéche & lourde ſuivie pendant long-tems par les Etruſques, & qui a précédé les lumières que les Arts de la Grèce leur ont communiqué: en effet, il n'y a aucune ſenſibilité dans les têtes, aucune légèreté dans le trait, & nulle élégance dans l'expreſſion; enfin, la ſéchereſſe y domine, principalement dans les têtes de l'Hercule & du Lion; auſſi l'on reconnoît dans la manière dont le poil de la crinière eſt traité, une réminiſcence Egyptienne.

J'ai cru devoir rapporter ce monument commun en lui-même, mais beau dans ſon genre, ſous deux aſpects.

Il a été trouvé autrefois en Toſcane; depuis il a été placé dans le Cabinet du C. de Carpeigna; enfin il m'eſt parvenu.

Hauteur totale, quatre pouces quatre lignes.

N°. III.

J'ai fait graver ſéparément la tête de l'Hercule pour conſerver toujours les idées du coſtume, dont je n'abandonne jamais l'objet dans cet ouvrage.

N°s. IV. & V.

Je me ſuis récrié plus d'une fois dans le cours de cet Ouvrage ſur la variété des manières que les Etruſques nous préſentent dans l'éxécution de leurs Arts. Cette variété prouve le goût naturel, le génie & la culture répétée. Si j'ai rapporté des ouvrages groſſiers & même informes de cette Nation, j'en ai fait voir dont l'élégance & le ſçavoir étoient dignes de la Grèce; tels ſont entr'autres

Pl. xxx. n°. III. Pl. xxviii. n°. III. & Pl. xxxi. n°. IV.

les pierres gravées que l'on voit dans le I, le II & le IIIe. Volumes de ce Recueil. Il est nécessaire de rappeller de tems en tems au Lecteur les exemples de perfection dans le travail ; on le doit par équité & quand on veut attaquer des préventions qui, dans le cas dont il s'agit, viennent de très-loin, c'est-à-dire, des Romains eux-mêmes ; car l'amour-propre & l'intérêt particulier ne sont que trop souvent les peres de l'ingratitude ; & le préjugé contre cette Nation, établi par les Romains, subsiste encore aujourd'hui, aucun Sçavant n'ayant daigné prendre le parti des Etrusques, du moins avec cette vigueur répétée que la vérité doit inspirer. Cependant ces peuples ont produit des ouvrages, dans le nombre de ceux qui nous sont demeurés, qui sont supérieurs à ceux que les Romains nous ont laissés, soit pour le génie, soit pour l'exécution : ils ont inventé un ordre d'Architecture ; ils avoient la pratique de tous les Arts dans le tems de la fondation de Rome, &c.

Le Lecteur trouvera peut-être que cette digression part d'un peu haut, pour retomber à une lampe de terre cuite, que l'on voit gravée sous ce numéro ; mais l'élégance & la vérité n'ont pas besoin des matières pour obtenir la justice qui leur est dûe. Il est vrai que les grands Artistes n'ont pas ordinairement employé le *terminé* de leurs talens sur des matières aussi viles & d'un usage aussi commun que cette lampe ; mais quand, par des circonstances que l'on ignore, ils ont daigné les travailler, les connoisseurs & les amateurs de la vérité doivent en faire l'éloge ; comme ils sont obligés de blâmer leurs mauvaises productions sur les matières les plus riches & les plus recommandables par leur rareté.

Cette lampe de terre, & de couleur naturelle, n'avoit point d'anneau, de manche, ou de prise ; elle étoit par conséquent difficile & peu sûre à porter ; on peut en juger par le dessein du profil n°. V ; par conséquent on doit lui trouver une grande ressemblance sur ce point avec un autre monument rapporté dans ce Volume. Au milieu d'un

II I

III

V



ornement assez singulier, on voit un lion courant, traité de bas-relief, mais dont la saillie est peu forte : le trait & l'expression de cet animal me paroissent des plus justes & des plus élégans. Le caractère & la vérité de ce lion sont si bien rendus que j'ose mettre, quant à ces belles parties de l'Art, ce petit monument à côté des plus recommandables de cette Nation; il faut cependant convenir que les détails sont traités légèrement, mais ils sont indiqués avec autant de justesse que de grandeur.

L'extrémité ou le bec de la lampe a un peu souffert.

Hauteur seize lignes : longueur quatre pouces dix lignes : diamètre trois pouces.

PLANCHE XXVIII.

Nos. I. II. & III.

Je ne puis donner qu'aux Etrusques le bronze bisarre & singulier que présente ce numéro sous trois aspects. La chaussure pointue que je n'avois remarqué jusques ici être portée que par les femmes de cette Nation; l'habillement serré & les petits cercles dont il est orné, sont des préjugés favorables à cette opinion, & je pourrois y joindre les impressions données par le goût du travail & par la manière. La ceinture placée au-dessous des hanches retient une camisole qui prend exactement le corps, & dont les manches finissent au coude : les brassarts ou les fausses manches qui partent du coude pour se terminer au poignet, sont des objets dont la réunion n'est pas ordinaire, car on a pû les remarquer, mais par parties, sur différens monumens Etrusques. Cependant quelque peu communes que soient ces singularités, elles ne sont point comparables à celle de la barbe en général & de l'arrangement des cheveux en particulier. Non-seulement ces derniers semblent avoir été rasés fort avant au-dessus du front; mais ils sont relevés aux deux côtés du visage, & paroissent au premier coup d'oeil représenter des oreilles saillantes & poin-

tues. Je ne ſuis point étonné que le travail de ces cheveux & de cette barbe ſoit dur & ſec, le poil étant très-difficile à exprimer ou plutôt à bien traiter dans l'imitation de la nature.

Quelque peu porté que je ſois aux conjectures, je ne puis m'empêcher de dire que les réminiſcences dont j'ai été frappé en examinant cette tête, m'ont perſuadé que ce monument repréſentoit le Bacchus Egyptien; mais traité par les Etruſques dans les commencemens de leur communication avec l'Egypte.

Cette explication me paroît la plus raiſonnable que l'on puiſſe donner à ce monument, d'ailleurs aſſez bien conſervé, & auquel il ne manque qu'une main.

Hauteur dix pouces deux lignes.

N°. IV.

Ce morceau de terre cuite de la forme la plus extraordinaire, a été trouvé au printems de l'année 1762, au Martigues, à trois cents pieds de profondeur dans la Mer; il n'avoit aucune ouverture, & l'on ſentoit qu'il étoit creux, par la légèreté de ſon poids, & par le bruit que faiſoient pluſieurs petits corps quand on donnoit du mouvement au morceau. Il eſt arrivé caſſé par la négligence de l'emballage; & j'ai vû que ce bruit étoit cauſé par ſix petites balles rondes, également de terre cuite, plus groſſes que des pois, & dont l'effet général eſt ſemblable aux jouets des petits enfans.

Que penſeront nos grands eſprits, qui tournent en ridicule tout ce qu'ils n'ont point fait, en me voyant rapporter gravement un jouet? car j'avoue que je ne ſoupçonne aucune autre deſtination à ce monument. Malgré ce que l'on pourra dire, je voudrois de tout mon cœur avoir un recueil de tous les hochets des anciennes Nations: leur forme ſeroit d'une médiocre utilité; mais leur matière & la façon dont ils ſeroient travaillés pourroient d'autant plus inſtruire, que ces ſortes d'ouvrages nous donneroient, au

moins

moins, les procédés qu'ils employoient pour des objets plus intéreſſans. La terre cuite de ce numéro eſt toujours un commencement, car je la regarde comme un ouvrage Etruſque; la matière, le travail & les couleurs ne conviennent à aucune autre Nation. J'ignore combien de tems ce morceau a été dans la mer; mais tout le plan inférieur eſt mangé & piqueté comme s'il étoit vermoulu; opération qui me paroît devoir être très-longue, ſi on la regarde comme le produit des ſels corroſifs de la mer, ou des inſectes qu'elle renferme. J'attribuerois cette différence de conſervation que l'on remarque ſi ſenſiblement dans le même corps, à la ſeule différence du travail. Cette baſe, comme il arrive ordinairement, n'ayant été ni recouverte, ni faite avec le même ſoin que les autres parties qui devoient être apparentes, eſt demeurée dans ſa couleur & dans ſa qualité naturelle; tandis que les enduits & les couleurs ont défendu le reſte du morceau. Cette terre miſe à une ſi forte épreuve, augmente encore, à mon ſens, le mérite des poteries travaillées par les Etruſques.

Les couleurs placées ſur ce monument ſont rouges & noires, ſimplement arrangées par bandes & miſes au pinceau. Ces bandes ſont déſignées ſur la gravure : le rouge eſt très-bien conſervé ; le noir a un peu perdu : le reſte du vaſe eſt d'une couleur griſe & naturelle.

Il eſt fâcheux que le couronnement & la queue ou anſe ne ſoient pas plus conſervés; l'un & l'autre repréſentoient ſans doute des objets fantaſtiques, capables d'égayer un enfant, mais qui nous auroient peut-être inſtruit ou du moins donné de plus grands éclairciſſemens ſur le peuple, auteur de cet ouvrage.

Je dois ce morceau à la politeſſe de M. Calvet, Médecin d'Avignon, qui m'a certifié ce que j'ai dit ſur ſa découverte au Martigues.

Hauteur deux pouces dix lignes : longueur quatre pouces trois lignes : plus grande largeur deux pouces deux lignes.

N°. V.

J'ai cru devoir rapporter une des petites balles dont je viens de parler ; elle est représentée sous ce numéro de sa grosseur naturelle. Quoique dans la vérité rien ne doive étonner de la part des Etrusques sur le travail des terres, tout le monde n'étant pas chymiste, j'ai voulu détailler les moyens de cette petite opération : voici ce que M. Roux m'a donné à ce sujet.

« La qualité visqueuse & tenace qu'ont les terres argil-» leuses, qui sont la base de toutes les poteries, & l'espèce » de fusion où elles entrent en cuisant, font que ces pote-» ries adhèrent aisément les unes aux autres quand elles se » touchent, ou aux autres corps avec lesquels elles sont en » contact lorsqu'on les cuit. Cet inconvénient a dû engager » les Potiers à chercher un moyen de prévénir cette union, » qui, lorsqu'elle est bien forte, ne peut être détruite » sans fracture, & par conséquent sans corrompre la forme » des vases. Ils ont trouvé qu'un peu de poussiere de sable, » de la chaux, des chaux métalliques interposées entre les » piéces de poterie, suffisoient pour la prévenir ; d'où l'on » peut conclure que pour faire le jouet d'enfant, gravé » sous ce numéro, on a pû suivre l'un de ces procédés ; » ou l'on a pris des boules de terre déja cuite, & on les a » renfermées dans l'instrument qu'on a mis au four pour » le faire cuir ; ou bien on les a roulées dans un peu de » sable bien sec, ou dans de l'argile calcinée en poussière » & bien séche, & on les a fait cuire dans l'instrument tout » monté ».

Cette dernière méthode, qui est la plus simple, me paroît être celle dont on a dû faire usage pour un morceau dont le prix a dû être proportionné à l'importance de son objet.

Quelque tems après avoir décrit ce petit morceau de terre cuite, & dont je n'avois vû d'exemple dans aucun cabinet, le même M. Calvet, dont je viens de parler, m'en

a indiqué un pareil qu'il connoissoit à Marseille, & je l'ai fait acheter : il est de la même forme ; les couleurs & leur disposition sont semblables ; elles sont employées de la même façon. La proportion de ce dernier morceau est plus grande ; ce qui prouve que cet usage a été répété, puisque ces deux ouvrages ne sont pas sortis du même moule ; mais la base de ce dernier est encore plus mangée par les eaux de la mer ; la partie la plus haute est cependant mieux conservée : aussi j'ai fait retoucher la planche d'après ce dernier morceau, quoique le couronnement ne présente aucune forme & qu'il n'ait été disposé que pour la facilité de la tenue. La même négligence de l'emballeur m'a mis en état de voir que ce morceau ne contenoit que cinq petites balles, mais un peu plus grosses que celles dont j'ai parlé ci-dessus ; au reste, il a été très-aisé de recoller ce petit monument.

Ces observations, assez inutiles d'ailleurs, ne servent qu'à prouver mon exactitude ; mais il est plus intéressant de sçavoir que ce dernier morceau a été constamment trouvé il y a très-peu d'années à Craulonguette en Camargue, sur les bords du Rhône & dans un lieu que la mer couvroit autrefois.

La répétition de ces monumens Etrusques, leur découverte dans la mer & dans des lieux peu éloignés les uns des autres ; leur forme, & par conséquent leur destination ; enfin leur ressemblance parfaite, présentent une singularité qui ne prouve rien sur l'objet sérieux ou frivole de ces morceaux en général, mais qui peut amuser par lui-même.

PLANCHE XXIX.

N°. I. & II.

La variété des usages que l'on remarque sur les monumens Etrusques est inconcevable ; non-seulement pour le goût & la manière, mais encore pour les habillemens : il

est vrai que cette variété est plus étendue, & beaucoup plus marquée sur les figures de bronze que sur les vases de terre. Quelle peut être la raison de cette différence ? Je la crois difficile à trouver : je n'en vois qu'une que l'on puisse alléguer : encore elle ne peut convenir qu'à un tems. Les ouvrages de terre ne sont pas si anciens qu'un grand nombre de monumens de bronze ; & je croirois assez que le goût de la Nation s'est fixé quand elle a eu inventé le procédé de ses Manufactures de terre. On peut voir dans le premier Volume, que les ouvrages de cette espèce ont demandé de la sagacité, non-seulement pour l'invention, mais pour l'exécution.

Ce Mars paroît ici avec un corcelet, des épaulettes, une ceinture & un tonnelet à double rang ; il a même des demi-bottines, & tout est conservé jusqu'au pennache du casque, qui n'a rien d'outré. Au reste, je ne donne cette figure, pour la représentation d'un Mars, que par la patène ou plutôt le gâteau de sacrifice qu'il tient dans une main : cet attribut désigne ordinairement les Divinités chez les Romains ; & je soupçonne les Etrusques d'être les inventeurs de cet usage. Je crois encore que cette figure tenoit de l'autre main une haste, ou plutôt un javelot ; & je suis persuadé que l'on s'est amusé dans ces derniers tems à former les restes de ce morceau de bronze comme un couteau, dont le trait, la forme & la proportion n'ont aucune espèce de vraisemblance. L'antiquité la plus recommandable n'est que trop souvent exposée aux avanies que lui font ou le mauvais goût, ou le desir de survendre & de tromper.

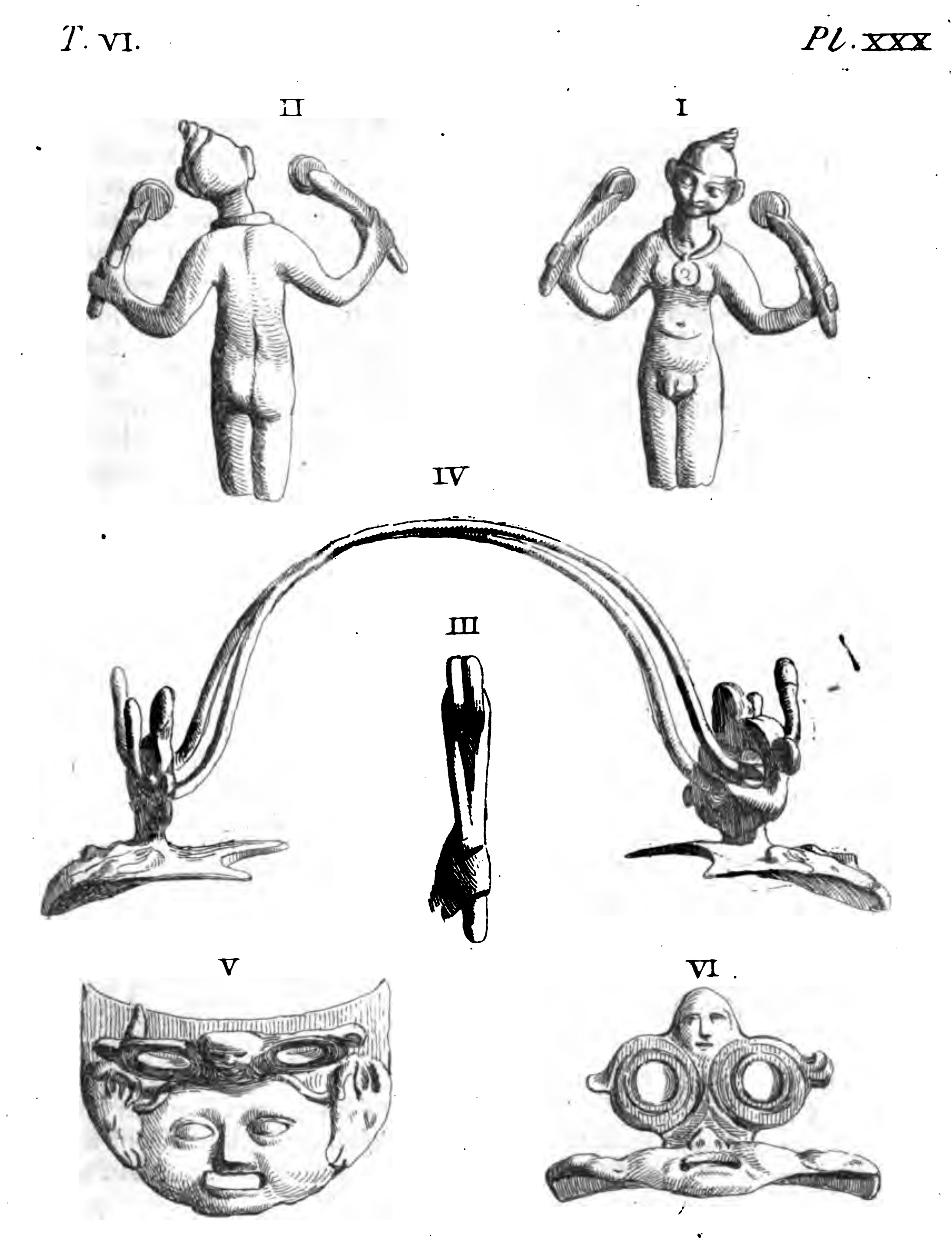
Hauteur quatre pouces trois lignes.

Nos. III. & IV.

J'ai peu vû de monument aussi bien conservé & aussi agréable que ce petit buste de bronze ; mais je n'en ai connu aucun de cette Nation, de ce genre & de cette forme. Ceux même que l'on pourroit regarder comme des *Ex-*

I III II

IV VI V


II
I
IV
III
V
VI

voto, ne sont point communs; & cette particularité augmente les autres mérites de ce monument. Le casque, le caractère du visage, ainsi que la jeunesse, l'âge enfin pareil à celui du n°. précédent, sont autant de raisons qui m'ont engagé à regarder ce buste comme celui de Mars, ou peut-être de Minerve. Le travail & les ornemens du piédouche m'auroient peut-être empêché de donner ce monument à l'Etrurie; mais la grandeur de la crête du casque, les oreilles dont il est accompagné, leur prodigieuse saillie, & principalement le travail & le goût de l'ouvrage m'ont paru ne laisser aucun doute : je puis ajoûter que ce morceau est du meilleur tems de l'Etrurie, ayant conservé son goût national, même après sa communication avec la Grèce.

Hauteur deux pouces quatre lignes : largeur un pouce & demi.

N°s. V. & VI.

Je ne mets ici cet Hercule Etrusque qu'à cause des différences de la position & de l'arrangement de la peau du lion, plus approchante de la nature; & dans le dessein de donner une preuve de plus de cette variété, sur laquelle je me suis récrié au commencement de cet article.

Il ne manque qu'un pied à cette figure.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

PLANCHE XXX.

N°s. I. II. & III.

On a pû voir dans le V°. Volume une figure de bronze que j'ai regardée comme la représentation d'un Mime; celle que présente ce n°. me paroît avoir le même objet : de plus, je la crois du même tems, de la même main, & peut-être du même Auteur, dans une action, à la vérité, différente. La coëffure est, généralement parlant, semblable, & la corde autour du col, qui soutient une espèce de bulle, est

Pl. XXIII. n°. III. & IV.

pareille sur l'un & sur l'autre monument. Cette circonstance ne peut être attribuée au hasard ; il me semble qu'elle indique l'esclavage, & qu'elle prouve que les Romains ont emprunté cet usage des Etrusques pour ceux qui combattoient dans les jeux publics ; mais que ceux-ci l'employoient plus généralement encore, puisque les Acteurs de leurs théâtres paroissoient avec cette marque de leur servitude ; car on ne peut douter que cette figure ne représente un Mime, &, quoique ses jambes soient mutilées, cette altération n'empêche point de reconnoître son action, & de voir qu'elle ne pouvoit convenir qu'à un sauteur, les cuisses étant parfaitement jointes. Cet Acteur, de quelque genre qu'il ait été, tenoit dans chacune de ses mains une espèce de battoir, dont la masse divisée en deux parties faisoit apparemment du bruit, & marquoit la cadence ou les mouvemens de l'air qu'il pouvoit chanter lui-même. Il faut convenir que souvent on ne peut reconnoître ces sortes d'objets que quand on est instruit de ce qu'ils représentent, c'est-à-dire, quand on est au fait de leur usage. Cette obscurité regne d'autant plus que ces morceaux sont ordinairement travaillés dans un pays où l'action représentée étoit familière ; car il arrive presque toujours que les Artistes observent rarement une imitation précise dans les accessoires : il est vrai qu'elle produiroit quelquefois une sécheresse peu convenable en elle-même, parce qu'elle seroit regardée comme une affectation qui porte le nom de pédanterie dans le monde. Quoi qu'il en soit, pour faire mieux sentir au Lecteur l'intention de cette espèce de castagnette montée sur un long manche ; elle est dessinée séparément au n°. III, & sous l'aspect de la tranche qui marque la séparation. Au reste, le rapport général de ces deux monumens prouve non-seulement l'usage, mais l'espèce des Mimes & des Danseurs sur les théâtres Etrusques.

Hauteur du fragment de cette figure, deux pouces trois lignes.

N°. IV.

Ce numéro présente l'anse d'un vase Etrusque de bronze mobile & double, ce que le dessein fait autant sentir qu'il est possible. Le diamètre du vase que cette anse portoit est facile à retrouver; les mascarons dont il étoit orné, & qui servoient de soutien & d'ornement, indiquent par leur contour son ancienne circonférence : elle étoit de *quatre pouces sept lignes*. Cette proportion prouve constamment que la totalité de ce vase n'a jamais été fort élégante, quelque profondeur qu'on veuille lui supposer, puisqu'en effet les anses étoient toujours trop écrasés, leur courbure ne s'élevant au-dessus du vase que de *deux pouces quatre lignes*.

N°. V.

Les mascarons qui suivoient la forme de ce vase, & qui en faisoient l'ornement, en même tems qu'ils présentoient la tenue qui le soutenoit, sont formés par des têtes de femme dont la bouche est ouverte comme celles des masques du Théâtre Romain; mais leurs oreilles sont marquées par des têtes de bélier, ce qui peut faire croire que ce vase appartenoit à un Temple, ou convenoit à la cérémonie particulière d'un culte. Ces mascarons jettés dans le même moule & tenus plus larges que hauts, ont *deux pouces deux lignes de hauteur, & trois pouces moins une ligne de largeur*.

N°. VI.

J'ai cru devoir séparer l'ornement qui portoit les deux anses principales; leur position à angles droits & en saillie au-dessus des têtes, ne donnoit aucun autre moyen pour le rendre sensible. Au reste, cet ornement est commun chez les Etrusques; il est composé de deux enroulemens qui reçoivent les anses, & qui sont surmontés par une

tête humaine : on ne peut dire si elle est d'homme ou de femme, le tems l'ayant beaucoup effacée.

Hauteur un pouce huit lignes : plus grande largeur, deux pouces sept lignes.

PLANCHE XXXI.

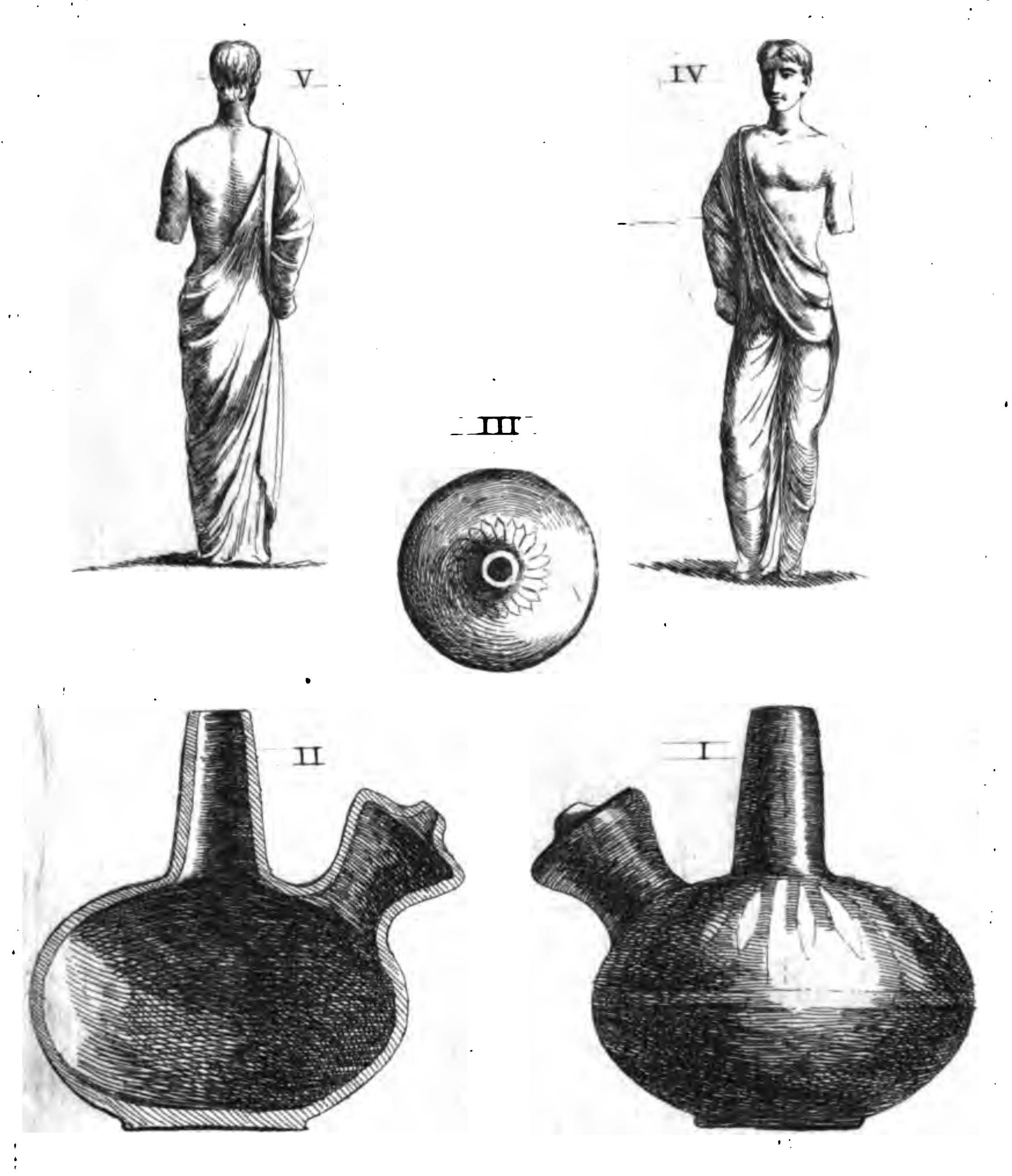
N^os. I. II & III.

J'IGNORE absolument l'usage ancien de ce vase de terre cuite & dont le travail est Etrusque ; mais l'ignorance doit être un motif de plus pour rapporter un monument d'une forme peu commune & d'une très-belle conservation. Il est cependant vraisemblable qu'il étoit couronné, c'est-à-dire, que la partie supérieure étoit fermée par quelque corps qui se trouve séparé aujourd'hui : il seroit étonnant qu'étant mobile & d'un volume médiocre, il eût subsisté dans son entier. Les numéros I & II présentent la coupe & le profil, & le IIIe. fait voir le plan de la partie par laquelle la liqueur s'écouloit ; elle n'avoit d'issue que par la petite ouverture réservée dans le milieu ; ces dispositions paroissent bisares quand on ignore l'objet de leur utilité ; mais elles ne sont point faites au hasard. Les ornemens dont ce vase est chargé sont distingués par la couleur de la terre qu'on a eu soin de réserver, car ils n'ont point été découpés selon le travail particulier aux Etrusques, & dont j'ai rapporté le détail dans le premier Volume de ce Recueil; on a seulement évité de passer sur ces parties la couleur noire qui recouvre absolument toutes les autres ; d'ailleurs ces ornemens sont médiocres & peu recherchés, ils ne représentent que quelques feuillages.

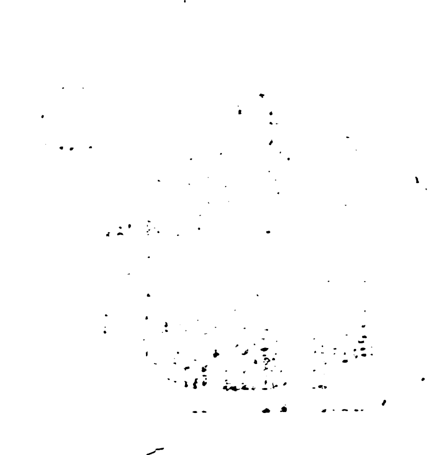
Page 85. & suiv.

Hauteur totale, sept pouces deux lignes : plus grand diamètre, six pouces trois lignes : saillie du gouleau, deux pouces cinq lignes : plus grand diamètre de l'extrémité du gouleau, deux pouces neuf lignes.

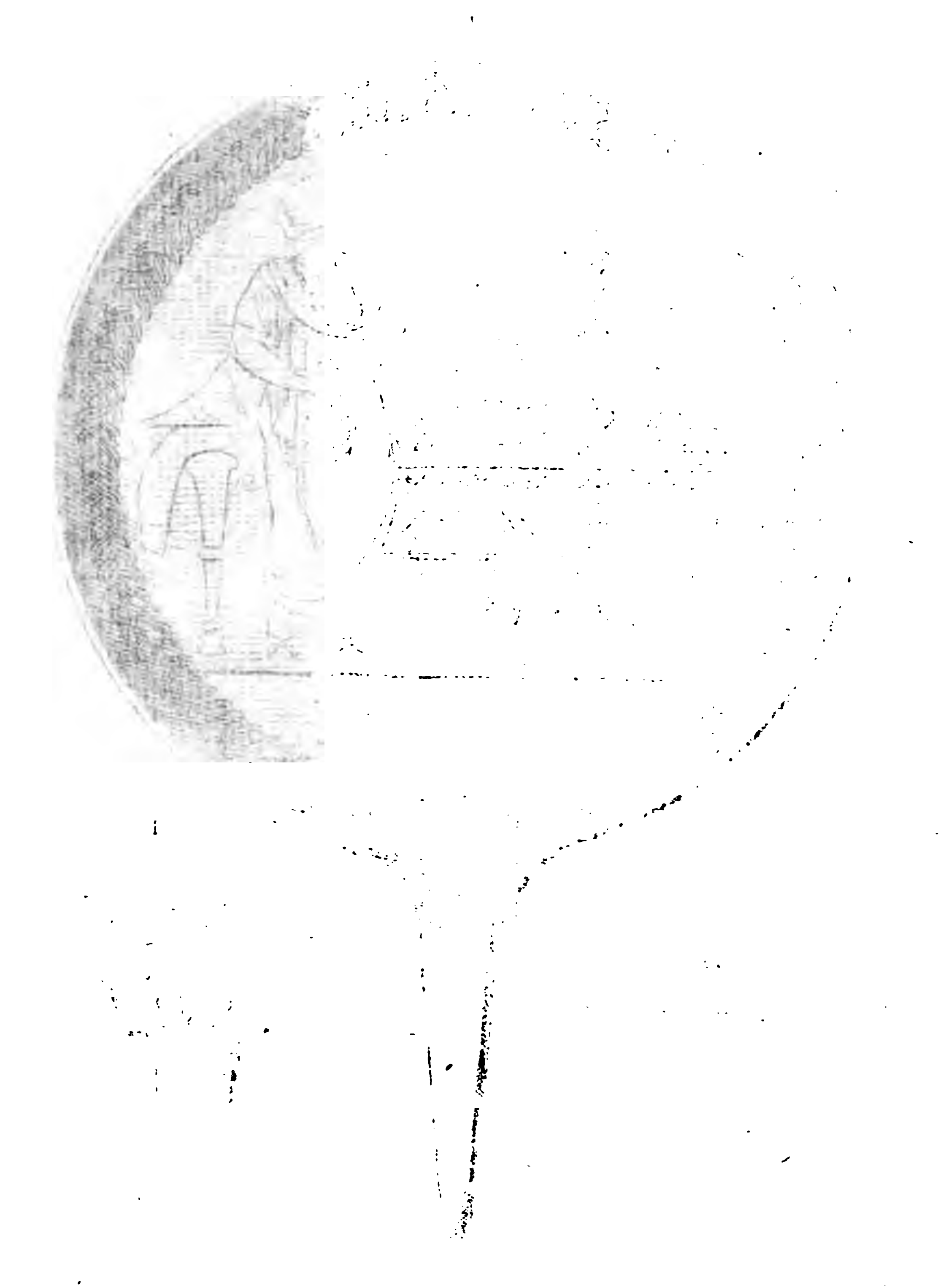
N°. IV.


V
IV
III
II
I






I
II
III



N°s. IV. & V.

Ce petit bronze dont les pieds & un bras ne ſubſiſtent plus, m'a paru ſingulier pour un monument Etruſque : il ne peut cependant avoir d'autre mérite, ni d'autre objet de curioſité que de prouver que les Romains ont emprunté de l'Etrurie leur robe & la manière de la porter : d'ailleurs il n'eſt caractériſé par aucun attribut, ni par aucune coëffure; je le regarde donc comme la repréſentation d'un jeune homme. Cependant la mauvaiſe exécution de la figure ne permettant pas de décider à l'égard du ſexe, je ſuis bien éloigné de le prononcer affirmativement; mais la robe & le maintien paroiſſent indiquer un jeune homme.

Hauteur deux pouces neuf lignes.

PLANCHE XXXII.

N^{o}. I.

Cette Patère de bronze de la plus belle matière a été trouvée à Pérouſe : elle eſt de la plus belle conſervation; car je ſuis perſuadé, contre l'ordinaire de cette eſpèce de monument, que le manche qui paroît altéré n'a jamais été plus long, ni différemment formé, & qu'il a toujours été fait pour être introduit dans un manche de quelqu'autre matière; ce qui prouve toujours une différence dans les procédés des Etruſques. D'ailleurs ſi l'on compare cette Patère avec celle de la Planche XXXVIe. du IVe. Volume, cette comparaiſon ne pourra produire aucun éclairciſſement : celle que je cite repréſente des Gladiateurs qui pourroient, abſolument parlant, comme je l'ai dit alors, prouver que cet inſtrument de ſacrifice a ſervi pour des funérailles. Mais comment arranger le ſujet de la Patère que l'on voit ſous ce n^{o}? Comment expliquer cette femme debout, & habillée, placée auprès de la femme que l'on voit couchée dans ſon lit, tenant un enfant dans ſes

bras ? Le sphinx qui paroît dans cette composition ne peut être regardé comme un attribut, mais comme un ornement ; &, malgré l'idée de la communication qu'il rappelle avec l'Egypte, il ne peut donner matière à aucune conjecture, d'autant que l'instrument représente une action civile & particulière, tandis que sa destination pour le sacrifice sembleroit ne devoir offrir que des actions publiques ou générales.

Les comparaisons rapprochées de plusieurs Patères Etrusques que je puis avoir vûes, me persuaderoient que la superstition engageoit les peuples de l'Etrurie à consacrer des Patères dans leurs Temples, & qu'ils étoient dans l'habitude de les orner de quelques-unes de leurs actions particulières & intéressantes.

Que ce soit pour cette raison ou pour quelqu'autre que j'ignore, les Patères Etrusques sont plus communes dans les Cabinets, que celles même des Romains, quoique l'étendue des pays habités par ces peuples ne puisse être comparée.

Diamètre six pouces : longueur de la queue trois pouces une ligne.

N°. II.

Ornement qui fait la liaison du manche au corps de la Patère dans la partie inférieure.

N°. III.

Ornement qui règne autour de la Patère.

Après avoir décrit ce bronze par rapport aux Etrusques en particulier, je crois devoir communiquer au Lecteur quelques réflexions générales sur ce genre de monument.

Il me semble en premier lieu qu'il seroit plus convenable de nommer cet instrument *Patella* que Patère, d'autant que Varron, Cicéron, Ovide & plusieurs autres Auteurs ne le désignent point autrement.

Oportet bonum civem parere legibus & Deos colere atque in Patella dare μικρὸν κρέας paullùm carnis. Var. apud Noni. Marc. c. 15.

At qui reperiemus Asotos primùm ita non Religiosos, ut edant de Patella. Cicero de finibus. Lib. 2.

Et libate dapes ut grati pignus amoris
Nutriat incinctos missa patella cibos. Ovid. Fast. Lib. 2.

Ces passages autorisent ma proposition, & nous certifient que les *Patelles* étoient non-seulement employées dans les repas & dans les laraires, mais qu'elles étoient destinées à offrir les vivres que l'on présentoit à ces Dieux Domestiques; & qu'on avoit les mêmes égards pour les Divinités auxquelles on sacrifioit dans les Temples & dans les cérémonies publiques.

La correction que je propose rend le mot conforme à celui que les Anciens ont employé, & lui fait suivre exactement sa racine; elle serviroit encore à traduire plus convenablement l'épithète de *Patellares* que Plaute donne aux Dieux. En effet, le terme de *Patellares* est plus exact, plus expressif & plus élégant dans notre Langue que celui de *Patériens*, qui donne l'idée d'un Peuple, & que l'on seroit dans l'obligation d'employer en continuant l'usage d'un mot que nous n'avons préféré, selon les apparences, que par la seule fantaisie du premier Traducteur, qui n'a fait aucune réflexion.

Il est aisé de regarder cette observation comme peu importante; mais j'ai cru devoir présenter au Lecteur une réflexion qui m'a frappé. Il suffit d'ailleurs qu'elle m'ait donné les moyens de fixer l'ancien usage de cet instrument avec plus de précision qu'on n'avoit encore fait; car indépendamment des autorités que je viens de rapporter, on sçait que la *Patella* étoit consacrée au service des Autels, & que sa forme applatie étant opposée à l'usage des libations, on ne pouvoit l'employer que pour l'offrande des fruits ou des portions de la victime; d'ailleurs ces observations rapprochées peuvent être de quelque utilité & se trouvent placées convenablement dans un ouvrage du genre de celui-ci.



PLANCHE XXXIII.

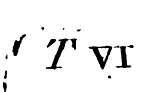
Nos I. & II.

Je ne dirai point, comme je l'ai dit à l'occasion de l'*Ex-voto*, ou d'un buste de Mars rapporté précédemment, qu'il faut avoir égard à la forme en usage chez les Etrusques, pour autoriser le don que je fais de cette belle figure à l'Etrurie : le goût & la manière de cette Nation sont des preuves suffisantes. Ce monument est d'ailleurs distingué par une belle conservation & par une assez grande proportion. Je crois qu'il représente un Victimaire ou plutôt un Assistant & un Acolyte ; l'espèce de corne ou de torche qu'il tient dans une main & le corps qu'il soutenoit dans celle qui est ouverte, sont les seules particularités sur lesquelles on puisse insister pour le prouver. Les monumens de ce genre pourroient avoir un autre objet de curiosité, celui de distinguer, par le goût & la forme, les usages mêlés; tels seroient sur ce bronze la nudité empruntée des Grecs par les Etrusques, & la torche que les Romains ont à leur tour reçue des Etrusques. On entrevoit ces nuances, mais on ne peut en être assez assuré pour les certifier : une circonstance de paix ou de guerre ouvre ou ferme une branche de commerce ; les Arts se ressentent des événemens politiques autant que des préventions populaires : ces détails sont aussi vifs dans l'instant de leur existence qu'ils sont ignorés dans la suite des tems ; c'est avec peine qu'on les démêle dans l'Histoire la plus détaillée d'un pays, mais leur influence n'en est pas moins constante : ce bronze est fondu massif.

Hauteur huit pouces quatre lignes.

Nos. III. & IV.

La coëffure seule m'engage à donner ce monument de bronze : je ne suis point séduit par sa conservation ; ses mains & ses pieds étant rompus ; d'ailleurs je ne puis allé-



IV

III

V

I

II

guer la beauté du travail : mais ce qu'on appelle communément un diadême, paroît ici sous la forme d'un demi-chapeau, dont les bords qui ornent le devant de la tête sont égaux & plus élevés que cet attribut de la Royauté ne l'est ordinairement. Le n°. IV fait voir clairement les cordons qui commencent où la coëffure finit, c'est-à-dire, au-dessous, des oreilles, & qui se réunissent au milieu du derrière de la tête. Le nœud qui les attache est caché sous une boucle ou touffe de cheveux. La draperie de cette figure est traitée sans aucun agrément; mais elle est vraie, & sa disposition fait sentir son développement.

Si les Romains n'avoient point encore vaincu les Etrusques dans le tems de la fabrique de ce monument, ils n'étoient pas fort éloignés de la conquête de l'Etrurie.

Hauteur quatre pouces huit lignes.

N°. V.

La singularité des sujets conduit plus dans le choix des scarabées que l'on publie, que l'élégance & la beauté de l'ouvrage. Je n'en ai rapporté que deux ou trois qui ayent du mérite à cet égard; & le nombre de ceux qui représentent des compositions de la fable Grecque ou quelques pratiques des Arts est encore assez médiocre. Les autres n'apprennent rien & ne peuvent satisfaire que la curiosité légère de voir travailler un peuple avec une ardeur extrême, pour mettre au jour des objets presque toujours informes. Le scarabée de ce n°. ne doit pas être mis absolument dans la classe de ces derniers. Sa gravure présente une tête bien espacée dans son champ. J'étois surpris de n'en avoir point encore rencontré; & je ne concevois pas comment les Etrusques n'avoient point été frappés de l'exemple des Grecs. Enfin, j'ai trouvé ce buste de femme gravé en creux sur cette base de cornaline; le profil n'en est pas élégant; mais l'ensemble est juste : la coëffure, qui n'est formée que par l'arrangement des cheveux relevés, m'étoit inconnue sur les monumens Etrusques.

Je crois donc cette gravure antique & peu commune pour le sujet; le scarabée existant & sur la base duquel on voit cette tête, ne diminue point le préjugé. Au reste, j'attribuerois la rareté de ces têtes à la difficulté de leur travail : la finesse & la légéreté de l'outil sont difficiles à acquérir sur le touret, & ces parties étoient inconnues au plus grand nombre des Artistes de l'Etrurie; les ouvrages qui nous sont parvenus le certifient sans appel.

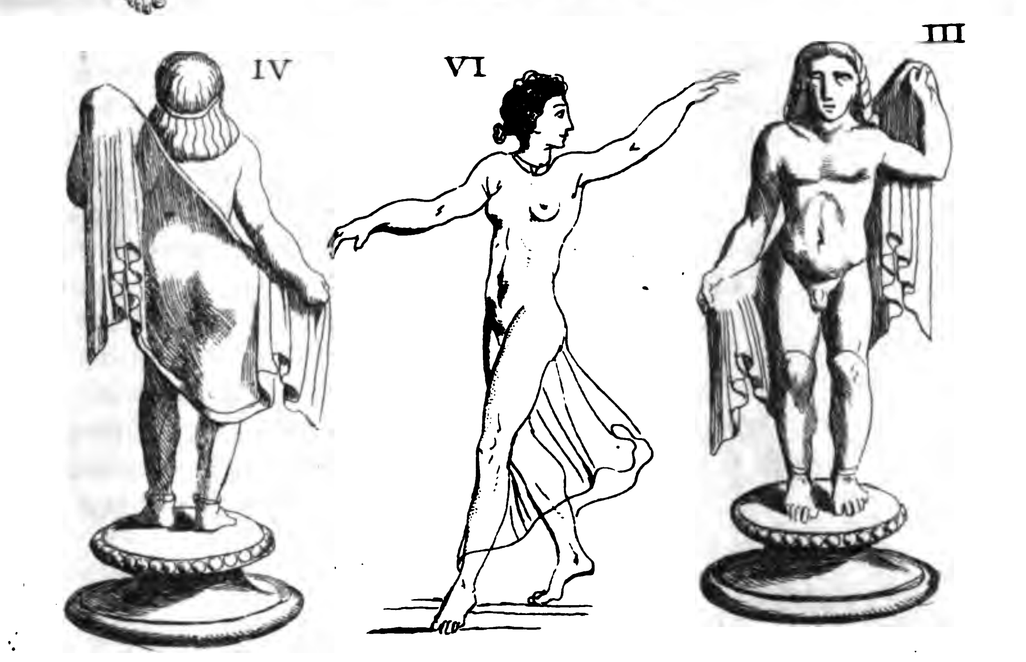
PLANCHE XXXIV.

Nos. I. & II.

L'EXTRÊME variété que les Etrusques ont apportée dans leur manière, me frappe toujours d'un nouvel étonnement. Si l'on avoit la plus foible connoissance de leur Histoire, on pourroit démêler les raisons de chaque procédé en particulier; on concevroit les passages de la proportion ridiculement allongée du nud, aux différences dans les draperies; on pourroit démêler quelques usages qui présentent des différences fort opposées; mais nous voyons tous les objets dans une si grande confusion que, sans une attention scrupuleuse, on auroit souvent peine à reconnoître ces monumens pour être l'ouvrage de la même Nation. Cette Planche pourra servir d'exemple à cette réflexion: elle présente trois morceaux qui n'ont aucun rapport, ni dans le goût ni dans la manière; j'ai voulu les mettre à la fois sous les yeux du Lecteur pour l'entretenir dans l'idée de cette singularité, & autoriser de plus en plus une surprise que j'ai souvent témoignée.

Le goût de cette figure de bronze (si l'on peut faire usage de ce mot en parlant d'elle) le goût, dis-je, est meilleur que celui de la figure de Sardaigne, que j'ai rapportée dans le IIIe. Volume; aussi l'ouvrage est-il plus véritablement Etrusque. Je croirois que ce soldat a précédé la communication de l'Etrurie avec l'Egypte, dont plusieurs exemples nous ont convaincus: une réflexion sim-


I
II
V


IV
VI
III

ple & fondée sur la nature m'engage à donner une pareille antiquité à ce monument. Les hommes n'ont suivi une manière que parce qu'ils n'en ont point trouvé d'autres, ou qu'ils l'ont trouvée bonne : cette manière une fois établie, ils ne s'en écartent que peu à peu; ils conservent long-temps les traces précédentes; enfin, ils ne corrompent leur manière, ou ne la conduisent à sa perfection que par dégrés, c'est-à-dire, par de petites additions, ou des retranchemens légers. Or, il est constant que la figure de ce n°. est barbare en tous les points, & qu'on n'y trouve aucune impression Egyptienne ou Grecque; on peut donc sans scrupule la donner aux tems qui ont précédé les communications que j'ai fait mon possible de démêler, & convenir que la manière que présente le monument dont il est question, ne tient qu'à elle-même; qu'elle est une imitation mal digérée de la nature; qu'elle est abusive, & cependant qu'elle ne paroît inspirée ni déterminée par aucun genre d'exemple.

Je n'insiste point sur le genre du dessein de cette figure dont le travail est fort bon : cette observation exige souvent la vûe du monument; le dessein, très-exact, donnera seulement une idée sur laquelle on peut compter, indépendamment du ridicule de la proportion. Le casque avec des oreilles & dont la crête ne subsiste plus; la cuirasse, les ornemens dont elle est chargée; le corcelet court; la nudité des cuisses; les bottines ou jambarts qui ne défendent que le devant des jambes; l'ornement de ces mêmes bottines; enfin les pieds sans aucune chaussure sont autant de moyens de reconnoissance qui parlent d'eux-mêmes au Lecteur, sans qu'il ait besoin d'aucun autre secours.

Cette figure, d'une admirable & singulière conservation, représente un soldat dans l'action de combattre; elle est haute de *huit pouces neuf lignes*.

Nos. III. & IV.

Le seul dessein de la figure de ce n°. suffit pour prouver par sa plus grande épaisseur & par sa lourde proportion, ainsi que par sa draperie, qu'elle est beaucoup moins ancienne que la précédente. Le n°. IV fera même voir que le derrière de la coëffure, ou plutôt l'arrangement des cheveux, présente une réminiscence Egyptienne. La draperie composée de petits plis est singulière, non-seulement par cette particularité, mais par sa disposition. Du reste cet homme Etrusque est absolument nud, à la réserve de l'armure de ses jambes; & quoique plus travaillés, & dans un meilleur goût que celles de la figure précédente, ses jambarts ne descendent pas au-dessous de la cheville des pieds, qui sont également nuds. Ce genre de chaussure, & le piédestal fondu massif & du même jet que la figure, sont les moyens les plus grossiers pour reconnoître la manière des Etrusques; mais ces particularités ne peuvent nous apprendre ce qu'on a voulu représenter. Il faut se consoler d'une ignorance qui tombe souvent sur des objets plus importans.

Hauteur de la figure, trois pouces cinq lignes : hauteur du piédestal, dix lignes : diamètre du piédestal, un pouce neuf lignes.

Nos. V. & VI.

Je comptois ne rapporter ici que cette Danseuse qui paroît avoir remporté le prix de son art, à cause des deux palmes au milieu desquelles elle est placée sur ce vase; & je croyois pouvoir renvoyer, quant à la forme du vase, à celle de quelques-uns que j'ai rapportés précédemment; mais quoique celle-ci ressemble un peu à celle que l'on voit dans le second Volume, elle est cependant plus élégante par la pureté de l'œuf & l'élévation de l'anse. J'ai cru devoir en donner le trait pour ne point faire tort à une Nation qui a excellé dans cette partie.

Ce vase est donc très-bon, & très-bien pensé dans toutes ses parties ; on peut cependant critiquer, & avec raison le pied ; il est massif & n'a ni proportion, ni rapport avec les autres parties ; de plus, il ne présente aucun détail.

Ce monument a été trouvé depuis peu de tems auprès de Naples ; & l'on juge par la quantité des ouvrages de ce genre que l'on découvre dans la grande Grèce, combien cette Colonie fameuse estimoit ces sortes de potteries de terre, qui véritablement méritent, par plus d'une raison, l'attention des Antiquaires.

Hauteur avec l'anse, huit pouces huit lignes : plus grand diamètre, quatre pouces deux lignes.

PLANCHE XXXV.

N°. I.

Je possede deux vases Etrusques dont la forme & la proportion sont absolument pareilles, & que je n'avois point encore eu occasion de rapporter. Ce numéro présente leur trait : l'ouvrage de ces vases est très-bon & leur conservation n'est pas des plus mauvaises. Ils ont été trouvés l'année dernière dans le Royaume de Naples ou plutôt dans les environs de cette Ville, d'où ils m'arrivent.

Hauteur quatre pouces trois lignes : diamètre extérieur de l'ouverture, trois pouces deux lignes : plus grand diamètre du vase, cinq pouces.

N°s. II. & III.

Il seroit assez naturel de croire que cet homme fait le marché avec cette femme, des fruits que contient la corbeille placée entre les deux figures ; mais indépendamment du desir d'ennoblir le sujet, la superstition des Etrusques étoit si grande qu'on est presqu'obligé de l'admettre dans le plus grand nombre de leurs compositions, d'autant même que les monumens de l'antiquité présentent rare-

ment des objets civils, encore moins des actions basses ou du peuple; d'ailleurs, la représentation du vase suivant contrediroit trop cette explication. Ces raisons m'engagent à croire que ce Prêtre ou cet Augure, dont la tête est ceinte d'une bandelette blanche, bénit ou consacre les fruits dont il s'agit: je le crois d'autant plus, que l'on voit dans la partie opposée de ce vase une figure seule qui me paroît représenter ou ce même Prêtre ou un autre du même ordre, car ses ajustemens sont pareils; & cette répétition sembleroit indiquer, ou qu'il étoit étranger, ou du moins qu'il venoit de loin pour cette cérémonie. Les courses de ces Augures sont assez vraisemblables dans un pays aussi superstitieux que l'Etrurie.

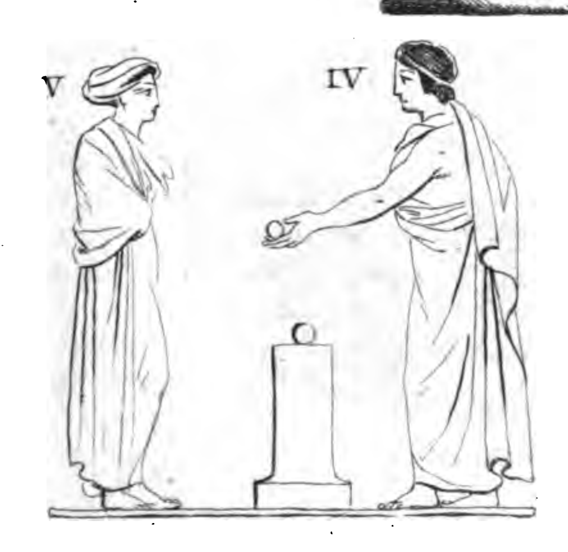
Nos. IV. & V.

On voit sur le second vase de terre cuite les deux sujets que présentent ces numéros: une de ses faces est ornée par le même Prêtre ou le même Augure, qui tient un corps rond ou plutôt un fruit blanc dans une de ses mains, & le fait considérer à une femme, qui peut être regardée comme la même qu'on a vûe sur l'autre vase; mais le fruit ou le corps est d'un volume plus médiocre, quoique de la même couleur: il est pareil & d'une espèce semblable à celui qui est encore posé sur un Autel très-distinct & très-clairement placé entre les deux figures. Celle qui est dessinée sur la partie opposée, accourt en tenant dans une de ses mains un corps blanc, & tel que ceux qui font l'objet & l'occupation de cette petite cérémonie, dans laquelle il est apparent qu'il y avoit deux instans séparés. On peut les regarder, je crois, comme une suite de superstition par rapport à la bonté, l'abondance ou la conservation des fruits de la terre, ou peut-être comme un tour de passe-passe, dont les Augures étoient bien capables.


III
II




I


V
IV



I



II

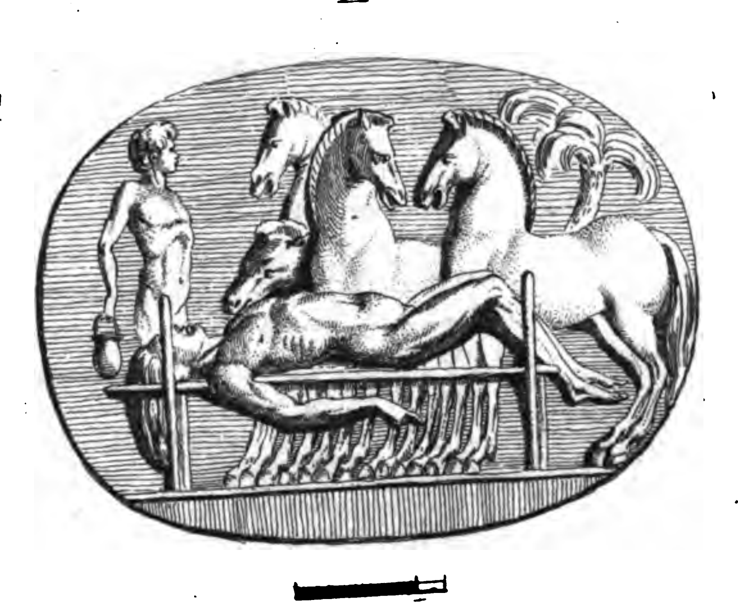


PLANCHE XXXVI.

N°. I.

M. le Baron de Ridesel, curieux d'Antiquités &, qui plus est, Connoisseur, a fait acquisition, en passant à Ancone, du scarabée Etrusque dont le dessein paroît sous ce numéro. Quelque tems après cette emplette, il est venu à Parme, & il a fait voir ce beau morceau au P. Paciaudi, Bibliothéquaire & Antiquaire de S. A. R. l'Infant : celui-ci charmé de la singularité & de la franchise du travail de cette pierre, m'a envoyé l'empreinte & les desseins, auxquels il a joint une explication : le Lecteur va profiter de la preuve d'amitié que j'ai reçue en cette occasion.

L'histoire de Thésée est si connue qu'il suffit de nommer ce Héros pour en rappeller tous les faits ; il a été si célèbre à Athènes, que les Athéniens consentirent à prendre le nom de *Théséïdes*. Ce fait est confirmé par Virgile, qui dit :

> *Præmiaque ingentes pagos & compita circum*
> *Theseidæ posuere* .... Georg. Lib. II.

On ne doit point être étonné de voir ce Roi d'Athènes représenté sur les monumens Etrusques : la communication de ce peuple avec les Grecs, est prouvée par les traits d'histoire & de la fable représentés sur les monumens de tous les genres que l'Etrurie a fournis. Voyez Demster, Bonarotti, Gori, &c.

Une des singularités de cette pierre, & celle qui nous instruit du sujet, est le nom de Thésée, gravé dans le champ de la pierre, en caractères employés les premiers dans la Grèce, & qui vont de droite à gauche ΕΣΕΘ. Le scarabée du Baron Stoch, porte le nom de TYDEE, gravé de la même manière, ainsi que l'Achille que j'ai rapporté dans le premier Volume. Il est bon de remarquer aussi que la disposition du mot est absolument Etrus-

que, c'est-à-dire, ΘΕSΕ pour Θισιὺς, comme on lit sur d'autres monumens, MENLE pour Μένελαος: MELACRE pour Μελέαγρος: ACHELE pour Αχιλλεὺς: VLVXE pour Ο'δυσσεὺς: PHERSE pour Περσεὺς: TYTE pour Τυδεὺς; & si le mot de ΑSΙΘ n'est pas écrit en caractères purement Etrusques, c'est-à-dire, que les barres de la lettre E soient parallèles & différentes en ce point de l'Alphabet de cette Nation; un nombre infini de monumens certifient que les premiers caractères employés par les Grecs, ont été en usage chez les Etrusques, du moins la différence de leurs lettres étoit fort médiocre.

On pourra trouver extraordinaire qu'un Roi d'Athènes, si fameux par toutes ses actions avant que d'arriver au Trône, soit représenté sans aucun attribut d'héroïsme ou de royauté; mais l'étude des monumens apprend que les Etrusques & les Grecs préféroient la représentation de la simple nature à tous les ornemens, principalement lorsqu'ils représentoient des Héros de la race des Dieux, auxquels les Artistes, dans les tems reculés, ne donnoient aucun habillement. Thésée se vantoit d'une semblable origine; il fut même placé au rang des Hercules. C'est ainsi que l'Artiste, Auteur de cette pierre, a traité son sujet, en mettant le nom du Héros sur la pierre, comme on faisoit dans les premiers tems.

On voit sur les genoux de Thésée une peau dont les poils sont longs & fort marqués. Je ne regarde point cette parure comme un habillement, quoique dans les premiers siécles tous les hommes fussent ainsi représentés. Ce qui a fait dire à Lucrèce:

Pellibus & spoliis corpus vestire ferarum:

& à l'ancien Commentateur d'*Apollonius de Rhodes*, que cet usage étoit plus particulièrement consacré aux Héros: συνήθης γὰρ τοῖς Ἥρωσι τὸ δερματοφορεῖν: *Consuetum heroïbus pellem gerere.*

Indépendamment de ces raisons solides, je serois assez du sentiment du P. *Antonioli*, dans son explication de la pierre gravée de Stoch, qui représente les cinq Héros, qui allèrent à la conquête de Thèbes. *Amphiaraüs* paroît dans ce sujet avec une peau pareille à celle que l'on voit ici à Thésée. Le P. *Antonioli* croit qu'Amphiaraüs ayant été un des Argonautes, l'Artiste a conservé cet attribut; & que, par la même raison, on l'a donné à *Thésée*, & quoique *Valerius Flaccus* & Orphée, qui ont parlé des Argonautes dans leurs Poëmes, ne fassent point mention de *Thésée*. Enfin, quoique *Apollonius de Rhodes* semble faire entendre que dans le tems de cette fameuse expédition, ce Héros étoit dans les prisons d'*Aydonée*, Roi d'Epire, avec Pirithoüs, son ami; plusieurs Auteurs placent Thésée dans le nombre de ces Conquérans; tels sont *Papinius Statius*. *Hyginus*, Cap. XIV. *Apollodore*, Liv. I. Trois témoins peuvent suffire dans des matières pareilles, & principalement le témoignage d'*Apollodore*, qui donne la liste des Argonautes: enfin ces autorités peuvent l'emporter sur celles des Poëtes, dont l'exactitude n'a pas toujours été scrupuleuse; on peut même se persuader que si *Jason*, le Chef de cette entreprise, avoit gardé pour lui la toison d'or, & s'il la portoit comme un témoignage de sa valeur & de sa conquête; il est naturel de croire que ceux qui l'avoient accompagné, avoient conservé quelque autre marque distinctive; car on sçait combien l'usage de ces sortes d'attributs étoit convenable à la façon de penser des Grecs. Voilà suffisamment de raisons pour appuyer cette conjecture.

Liv. V. de la Thébaïde.

Thésée est représenté sur cette pierre, occupé & même plongé dans la tristesse: cette expression pourroit indiquer sa peine dans les Enfers; & Virgile en donne cette idée: *Æneïd. Lib. VI.*

. . . . . . Sedet æternùmque sedebit

Infelix Theseus.

Apollonius de Rhodes, cependant le fait sortir des Enfers; *Lib. I.*

& cette opinion s'accorde avec les honneurs que les Grecs, & ſur-tout les Athéniens, lui ont rendus : on peut les regarder comme une véritable apothéoſe. Pauſanias fait mention d'un Temple qui lui étoit conſacré, & qui devint très-célèbre dans la ſuite; & les ſacrifices qu'on lui offroit le huitième jour de chaque mois, & ſur-tout dans celui de Πυανεψίων, qui répondoit à notre mois d'Octobre, pour célébrer le jour de ſon retour de Crète. Quoique ces honneurs divins ne lui fuſſent rendus, ſelon Plutarque, que depuis la bataille de *Marathon*, il ſera toujours certain que les Athéniens ne croyoient pas qu'un Roi, pour lequel ils avoient une ſi grande conſidération, fût dans les Enfers, d'autant que pendant ſa vie il avoit toujours protégé les malheureux, du moins ils étoient perſuadés qu'il avoit été bien-tôt délivré de cette peine.

Après tout, comme ce Héros eſt repréſenté ſur cette pierre, préciſément comme Hercule dans ſon repos; ne pourroit-on pas croire que l'Artiſte le fait voir ici ſur le Trône à la fin d'une vie dont les commencemens avoient été remplis d'un ſi grand nombre d'actions glorieuſes.

Malgré le mérite & la beauté de ce Théſée Etruſque; le bras enveloppé ſous la peau dont il eſt paré, prouve toujours combien les Artiſtes de cette Nation ont évité le travail & les difficultés, par des moyens même très-groſſiers.

Nº. II.

La belle cornaline gravée ſous ce numéro appartient à S. A. R. l'Infant Duc de Parme qui m'honore de ſes bontés, & qui a bien voulu m'en envoyer l'empreinte, avec un deſſein plus développé, fait par Ravenet, Artiſte François attaché à ſa Cour: ce deſſein étoit accompagné d'une ſçavante Diſſertation du P. Paciaudi, ſon Bibliothèquaire. Avec de tels ſecours on pourroit faire un très-bel ouvrage ſans beaucoup de frais, & ſans trop de fatigue pour l'eſprit; mais à quelque dégré d'abandon du monde

que l'on soit parvenu par l'âge & par la réflexion, on est sensible aux attentions d'un Prince, Protecteur des Arts, Amateur de l'antiquité, & qui ne néglige ni soins ni dépenses pour faire renaître les Lettres dans le Pays qu'il gouverne avec tant de douceur.

Le sujet de cette pierre fournit une explication d'autant plus intéressante, qu'elle conduit à une sorte de critique; & que le travail confirme les liaisons des Etrusques avec les Grecs dans de certains siécles; car on ne peut douter qu'il n'y ait eu des interruptions dans le commerce.

M. de Gravelle a gravé cette même pierre dans son Recueil: il étoit mon ami; & je voudrois qu'il vécût par toutes sortes de raisons, entre autres pour le voir applaudir à la critique que je vais faire de l'explication sommaire qu'il en a donnée. Tome II. Pl. LV.

Il croit en premier lieu que le sujet de cette composition est tiré d'Homère, & qu'il représente Achille sur le bucher, dont les chevaux pleurent la mort: ensuite il ajoûte que l'on pourroit aussi se persuader que l'on voit le bucher qu'Achille éleva à Patrocle, auquel il immola quatre chevaux. Il me semble qu'on ne peut admettre aucune de ses opinions: voici les raisons qui me paroissent s'y opposer. Iliade Liv. XIII.

Premièrement; au lieu d'exprimer les jambes des chevaux que l'on voit distinctement à travers ce prétendu bucher, il a dessiné du bois entassé & préparé pour recevoir le feu.

Secondement; les chevaux n'ont point l'air affligé, ils ont la tête élevée, ils hennissent & paroissent animés: la disposition de ceux d'Achille devoit être absolument différente, quant à ce qui regarde le bucher de Patrocle. Homère dit qu'Achille immola des agneaux, des bœufs & d'autres animaux; mais il ne parle point de chevaux. Odyssée Liv. XXIV.

En troisième lieu; il donne un bonnet à la Phrygienne à la figure debout que l'on voit dans cette composition; & certainement elle a la tête nue, & porte des cheveux très-courts.

Il faut conclure que M. de Gravelle, quelque sçavant dans les Belles-Lettres, & quelque amateur éclairé par la pratique des Arts, qu'il ait été, s'est un peu trompé dans cette explication. On peut dire cependant, pour son excuse, qu'il n'a dessiné son ouvrage que d'après des pâtes rassemblées de différens côtés, & que celle-ci étoit une des moins bonnes, & vraisemblablement des plus usées, quoique l'empreinte qu'il a copiée ait été constamment tirée sur la même pierre, la hauteur & la largeur qu'il a marquée sur sa Planche se trouvant conforme à celle que je rapporte : cette preuve pourroit suffire; mais elle devient convaincante, avec celle de la disposition du sujet.

Le Baron Stoch possédoit une prime d'émeraude, qui représentoit le même trait d'histoire. M. Vinkelman en a donné la description dans la seconde classe de ce Cabinet; mais ce Catalogue ne pouvant être accompagné de desseins & de gravures, on ne peut juger des différences ou des rapports de cette prime avec la cornaline de ce numéro.

Je crois donc que le sujet de cette gravure doit se rapporter à Diomède, Roi de Thrace, connu par sa cruauté, dont les Poëtes & les Mythologistes ont parlé, & dont Ovide a dit : In Ibin.

Ut qui terribiles pro gramen habentibus herbis,
Impius humano viscere pavit equos.

Diodore de Sicile, Liv. IV. & plusieurs autres Auteurs, nomment les chevaux de ce Roi *ἀνθρωποφάγους hominum voratores*, & cette cruauté étant principalement exercée sur les étrangers, *Marcianus* les a nommés *ξενοκτόνους hospiticidas.*

Ces faits généraux suffisamment établis, voici la circonstance particulière du sujet.

Un jeune Grec nommé *Abder*, qu'Apollodore dit être d'*Héraclée*, fut dévoré par les chevaux de Diomède.

Je

Je ne doute pas que cette cornaline ne représente cet infortuné que l'on voit sur l'espèce d'échafaud à jour, formé en brancard, & sur lequel on plaçoit ces malheureuses victimes, après les avoir attachées & mises par ce moyen à une hauteur commode pour les chevaux : en effet, on en voit un dont la bouche est ouverte & qui mord l'épaule de ce malheureux. Le caractère animé des trois autres à la vûe de leur pâture ordinaire, confirme l'action de celui-ci. Ce sujet est parfaitement rendu dans *Philostrate*, sous le titre d'*Abderi exequia*; il semble que cet Auteur ait vû la pierre dont il s'agit, ou quelque tableau dont la composition étoit absolument pareille. Le même *Philostrate* dit que l'homme placé à côté des chevaux dans le tems du supplice d'Abder étoit celui qui en avoit soin *ὁ ἱπποτρόφος Equorum nutritor*, un Palefrenier. En effet cet homme est absolument nud, sans aucune coëffure, & ne peut-être regardé que comme un esclave; il est debout, & tient un vase dont l'anse ronde est élevée. Ce vase, qui servoit sans doute à abreuver les chevaux, établissoit aussi le caractère ou plutôt l'emploi que cet homme exerçoit.

2d. des Tableaux n°. 25.

La tête d'*Abder* n'étant point appuyée, c'est-à-dire, excédant l'échafaud, laisse appercevoir dans toute leur étendue d'assez grands cheveux, qu'on ne voit ordinairement de cette longueur que sur la tête des femmes Grecques, & le Graveur Etrusque en a profité pour ne point représenter une des jambes du Palefrenier. J'ai déja rapporté plusieurs exemples du procédé des Artistes de cette Nation : pour éviter le travail & les difficultés de quelques parties qui leur paroissoient inutiles, ils les supprimoient. Si cette conduite qui leur est particulière n'est pas exacte, elle est du moins commode. Le palmier que l'on voit placé derrière les chevaux devroit indiquer, selon l'usage ordinaire, la nature du pays dans lequel la scène se passe; mais on pourroit soupçonner le Graveur de n'avoir point été exact, & lui reprocher de n'avoir point représenté un

olivier; car Pindare dit positivement, dans la IIIe Olympique, κόσμον ἐλαίας, &c. Voici la traduction de ce passage :

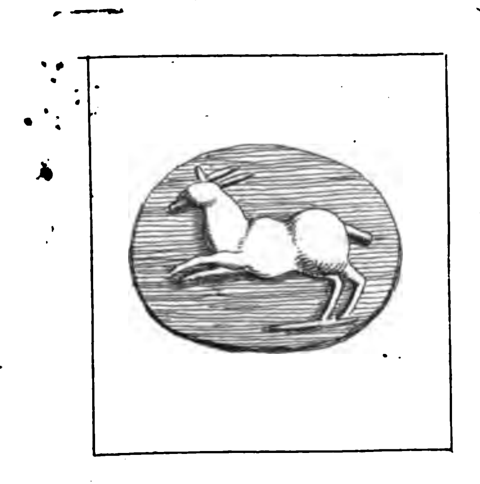
Le fils d'Amphitryon l'apporta (l'Olive) *des sources ombragées du Danube, afin qu'elle servît d'ornement aux Jeux Olympiques. Il passa chez les peuples Hiperborées, dévoués au culte d'Apollon : en recourant aux voyes de la persuasion, il demanda à cueillir dans le bois de Jupiter, le rameau de l'Olivier, fait pour être commun à tous les hommes, & pour servir de couronne aux vertus.* J'étois persuadé que Pindare n'auroit pas voulu avancer devant toute la Grèce, un fait qui n'auroit pas été fondé, sur-tout en parlant des Jeux Olympiques. J'avoue cependant que ce passage, quoique des plus clairs & des plus positifs, me causoit quelque peine; & je ne pouvois concevoir qu'un arbre qui ne se plaît que dans les pays chauds, eût été trouvé sur les bords du Danube; mais j'ai vû avec plaisir que nos Botanistes cultivent un Olivier qu'ils ont nommé *Olivier de Bohême*, à cause du pays dont ils l'ont fait venir : cet arbre nommé *Elæagnus* est même cité par *Théophraste*. Son fruit est un peu différent de celui qui produit l'huile; il est doux & sucré; & la différence que l'on remarque dans sa feuille étoit encore plus avantageuse pour les couronnes, car elle est un peu plus large.

De incredibilibus. Cap. IV.

Plusieurs Auteurs modernes, & principalement *Palephatus*, ont nié la vérité de cette Histoire, & ont prétendu qu'elle étoit ridicule; les chevaux ne pouvant avoir jamais mangé de la chair; mais il croit que c'est une allégorie pour exprimer la ruine que l'entretien d'un trop grand nombre de chevaux avoit causé à ce Roi de Thrace. Après avoir proposé cette opinion, le même Auteur en ajoûte une autre que plusieurs Ecrivains ont adoptée : il veut que les chevaux antropophages soient la figure des filles de ce Diomède, qui ruinoient les étrangers par leurs débauches, & que le pere faisoit ensuite périr.

Il n'y a point d'homme qui voulût nier que l'histoire

des tems Héroïques, ne ſoit remplie de fables, & par conſéquent de choſes impoſſibles; mais les fables de ces tems reculés ſont devenues des vérités, ou du moins elles doivent être traitées de la même manière, & vûes du même coup d'œil. La mort d'*Abder* & la cruauté de ce Diomède ſont établies & confirmées par les Auteurs & les monumens, cela nous doit ſuffire: d'ailleurs, Virgile, ce Poëte ſi ſage, ne fait-il pas exercer des cruautés pareilles à *Polymneſtor*, Roi de Thrace, contre *Polydore*? Cette pierre mérite donc de tenir ſa place dans l'Hiſtoire Grecque en général, & en particulier dans celle des Etruſques, que l'on peut regarder comme fort occupés des Grecs dans le tems que cette gravure a été exécutée. *Gori* & *Paſſari* ont rapporté un aſſez grand nombre de preuves de cette communication, pour y joindre celle que nous donne ce monument.



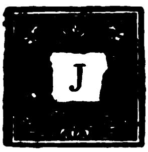


RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.

AVANT-PROPOS.



JE RÉPÉTERAI, mais avec un peu plus d'étendue, ce que j'ai dit ailleurs ſur les Grecs, & qui ſe trouve épars dans le cours de cet ouvrage.

Le fondement de la réputation que ces peuples ont méritée dans tous les genres, étoit établi ſur un deſir de gloire & de vanité nationale, dont ils étoient ſingulièrement animés. Conſéquemment à ces idées, on les

voit toujours préférer la magnificence des édifices publics à leurs commodités personnelles. Il est vrai que leurs usages généraux, & des règlemens particuliers à quelques Villes, sur les détails de leur vie domestique, entretenoient la simplicité de leur manière de vivre, & concouroient au soutien & à la durée de cette façon de penser; mais il n'en sera pas moins certain que cet amour de la gloire & de la patrie peut seul rendre raison de l'application qu'ils ont donné sans relâche aux talens de l'esprit, & à la perfection des Arts. Par une suite nécessaire, l'objet de véritable gloire dont cette Nation étoit préoccupée, avoit un enchaînement très-étendu: chaque Ville étoit flattée d'avoir produit le Guerrier, le Poëte, le Musicien, l'Athlète & l'Artiste qui la rendoit célèbre; enfin, tout homme qui se distinguoit dans quelque partie, honoroit sa patrie & jouissoit, de son vivant, non-seulement de ce témoignage si marqué, mais de ces éloges qui causent une véritable séduction, & dont il est si pardonnable de s'enyvrer. Les récompenses grossières, c'est-à-dire, l'assurance d'une vie simple, étoient faciles à procurer aux dépens de l'Etat, à des hommes dont les besoins étoient restraints au nécessaire, & qui d'ailleurs se trouvoient payés & récompensés avec usure par une célébrité qui seule les auroit satisfait: non-seulement sa patrie étoit instruite de son mérite; mais ses talens étoient publics & répandus dans toute la Grèce.

Rien dans le monde n'est à l'abri des inconvéniens: d'ailleurs il ne faut pas une réflexion bien profonde pour sentir qu'un peuple a tous les défauts & toutes les foiblesses d'un homme en particulier; ainsi cette même idée de gloire dont le produit a été si complet, a conduit les Grecs à son abus, c'est-à-dire, à des foiblesses qu'ils n'ont pû éviter. A la vérité, elle a échauffé, fortifié, perfectionné & soutenu les esprits, mais ils ont été par-delà le but; la possession *pratique* de cette même gloire ne leur a pas suffi; le mérite de l'invention leur a paru plus essen-

tiel qu'il ne l'est peut-être en effet. Non contens de la perfection à laquelle ils avoient conduit ce qu'on leur avoit communiqué, ils ont voulu s'arroger ce qui ne leur appartenoit pas. Il leur a été plus facile de supprimer, comme on peut le présumer, leurs premières productions dans les Arts, parce qu'elles leur parurent bien-tôt indignes des talens auxquels ils étoient parvenus, que d'effacer les emprunts du culte; il étoit établi, il subsistoit encore, & le genre de prévention qu'il entraîne ne se dérange pas facilement. Pour diminuer ces entraves que l'esprit & la force ne sont pas toujours les maîtres de rompre & de briser, on voit les efforts qu'ils ont faits successivement, pour masquer les Dieux, les cérémonies & les superstitions de l'Egypte: ils leur ont donné une forme & des noms Grecs, en leur substituant une origine différente. Ils ont admis les Phéniciens, comme des inventeurs, pour diminuer le mérite de l'invention, en le partageant entre ces peuples & les Egyptiens. Ce fonds d'ingratitude a été pratiqué plus d'une fois dans le monde ancien; les Grecs ont eu la volonté, mais il ne leur a pas été possible de l'exécuter aussi complettement que les Romains à l'égard des Etrusques. L'objet du sentiment & de la conduite ont été les mêmes dans les deux Peuples; mais l'Egypte étoit d'un poids plus difficile à ébranler que l'Etrurie.

PLANCHE XXXVII.

Les six figures de terre cuite dont cette Planche est remplie, ont été trouvées à *Camarina* en Sicile, Ville qui a conservé son ancien nom: ces petits monumens m'ont été envoyés par M. l'Abbé Dominico Schiauo, ami du P. Paciaudi. On ne sera point surpris d'une liaison établie sur le goût qu'ils ont l'un & l'autre pour l'antiquité; mais on ne peut dire combien la patrie de M. Schiauo lui est redevable pour les soins avec lesquels il a ramassé les

monumens de son pays, & la sagacité avec laquelle il a sçu les expliquer.

Camarina est située sur la côte de la Sicile qui regarde l'Afrique, entre *Agrigente* & le Promontoire, nommé autrefois *Pachinum* : cette Ville est fameuse par le marais, sur les bords duquel elle étoit bâtie. Les eaux croupies de ce marais ayant occasionné la peste, les habitans consultèrent l'Oracle pour sçavoir s'ils ne feroient pas bien de le dessécher; l'Oracle le défendit; la peste continuant, ils passèrent outre, & firent écouler les eaux; alors les ennemis entrèrent dans la Ville par le terrein desséché, & la saccagèrent, ce qui a donné lieu au Proverbe κινεῖν τὴν Καμάριναν, *movere Camarinam*, pour dire, s'attirer son

Æneid. Lib. III. propre malheur : Virgile fait allusion à ce trait d'Histoire :

..... *Fatis nunquam concessa moveri*

Apparet Camarina procul.

On a beaucoup de Médailles que cette Ville a fait frapper; elles sont même très-belles : les monumens que je rapporte répondent mal à l'idée qu'elles ont pû donner, aussi bien qu'à celle que l'on a pû prendre dans l'Histoire du rôle qu'elle a joué dans le monde; ils ne donneront pas non plus de grandes preuves de son goût & de son opulence; mais l'offrande des pauvres étoit reçue à Delphes, aussi-bien que celle des Rois; l'avarice a détruit ces derniers; celles des pauvres ont subsisté, tout est compensé dans le monde : la simplicité & la médiocrité n'ont pas besoin de cette augmentation d'éloges.

On ne m'a point mandé le détail de la découverte de ces morceaux : ils ne peuvent avoir été trouvés que dans les ruines d'un Temple où l'on avoit placé successivement ces *Ex-voto*; car ils ne sont pas du même tems.

Le détail que je vais donner de ces figures servira à faire remarquer & à donner non-seulement des preuves de la source Egyptienne; mais encore qu'elles se trouvent

vent conſervées dans un pays où les Grecs avoient porté leur culte ; mais ces preuves ſont plus marquées que ſur aucun monument de la belle Grèce. Ce même détail ſera de plus ſentir les altérations que reçoit un culte en paſſant par différens pays.

Je ne préſenterai que des obſervations ſur chaque figure en particulier ; il ſeroit impoſſible d'en donner des explications, elles ne pourroient être que conjecturales ; d'ailleurs ces figures n'étant travaillées que d'un côté, & cette négligence rend les éclairciſſemens encore plus difficiles. Cette Planche n'a point été gravée au miroir ; ainſi les originaux préſentent le ſens contraire.

N°. I.

Malgré les efforts des Grecs pour déguiſer la ſource de leur Mythologie, on voit que les habitans de la Sicile, qui ont témoigné la plus grande vénération pour Cérès, & qui lui devoient la plus grande reconnoiſſance, on voit, dis-je, que les Siciliens confondoient cette Déeſſe avec l'Iſis Egyptienne, ou convenoient tacitement que l'une avoit produit l'autre. Le maintien & la diſpoſition de la figure de ce n°. indiquent conſtamment cette opinion, malgré le double vêtement qui paroît très-diſtinctement, & malgré la coëffure ſurmontée du boiſſeau, mais arrangée ici avec plus de graces & de nobleſſe que ſur la tête d'aucune Impératrice Romaine. On trouvera peut-être que de telles obſervations ſont légères & ne méritent pas d'être miſes en ligne de compte : je puis en convenir ; mais j'avoue qu'elles m'affectent. Ce qui acheve de caractériſer Cérès, dont la repréſentation n'eſt chargée d'aucun autre attribut, c'eſt le petit cochon qu'elle tient par les quatre pieds avec ſes deux mains. On verra plus bas, ſur un monument de la Grèce rapporté dans ce VIe Volume, la raiſon d'un attribut que la culture des bleds rendoit plus intéreſſant à ces inſulaires : elle étoit dès lors leur plus grande richeſſe. Planc. XLVII n°. I.

Le vêtement de dessus que porte cette figure ne peut être comparé qu'aux *chasubles* de nos Prêtres, soit à cause de son arrondissement, soit à cause de sa longueur.

Le travail de cette terre cuite est un peu usé; cependant on distingue très-aisément tous les détails dans lesquels je viens d'entrer, d'autant que ce monument est d'ailleurs bien conservé.

Hauteur neuf pouces trois lignes.

N°. II.

Cette figure de femme moins entière que celle du n°. I. n'est pas vêtue de la même manière, mais elle porte également deux vêtemens contre l'ordinaire des Egyptiens; celui de dessus a des manches assez larges & terminées au coude; mais en tout, cet habillement est plus simple & les plis sont plus singulièrement disposés que celui que nous venons de voir. On pourroit en accuser l'ignorance de l'Artiste, qui ne sçavoit pas exprimer autrement les rayures que nous voyons tracées sur les monumens Egyptiens. Quoi qu'il en soit, cette figure tient un cochon avec ses deux mains comme la précédente. Malgré la différence de la coëffure qui indique un tems plus moderne, & malgré la ceinture, je crois qu'elle représente également Cérès; mais elle a moins de dignité dans son maintien, & le travail en est beaucoup plus grossier. La plinthe sur laquelle elle étoit posée est détruite, cependant sa hauteur est encore de *neuf pouces cinq lignes.*

N°. III.

La représentation de cette femme est encore plus simple, & devroit par conséquent être regardée comme plus ancienne. Cependant le travail paroît être du même tems que celui du n°. II de cette Planche. Je regarde cette figure comme la représentation d'une Prêtresse de Cérès; ou peut-être celle d'une Femme du peuple, qui porte toute

ſimplement l'offrande d'un petit cochon au Temple, pour en faire le ſacrifice; elle le tient pendu par un pied.

Ce monument eſt travaillé plus groſſièrement que les cinq autres. On voit clairement que le vêtement de la figure eſt double; une tunique qui deſcend juſqu'à terre, comme ſur toutes les autres de cet envoi, & un habillement de deſſus beaucoup plus court, & coupé en arrondiſſement, comme j'ai l'ai dit des *chaſubles* au nº. I.

La partie inférieure de cette terre cuite a beaucoup ſouffert dans le tranſport; les pieds étoient vraiſemblablement ſans aucune chauſſure, comme celles qu'elle accompagnoit.

Hauteur ſept pouces quatre lignes.

Nº. IV.

Je n'ai placé cette Prêtreſſe ou cette Femme du peuple, à la ſuite du nº. III, que par la raiſon qu'elle me paroît moins ancienne: je le juge par la différence des habits, qui ont plus d'ampleur & plus de mouvement; le travail même en eſt meilleur; enfin, ils préſentent des différences qui ſont ordinairement le produit de la ſucceſſion du tems & des années. Ces innovations prouvent la durée de la même offrande, ainſi que l'augmentation des connoiſſances dans les Arts.

L'action de la figure eſt d'ailleurs pareille à celle de la précédente; c'eſt-à-dire, que le même animal eſt porté par un pied & ſans doute pour un motif ſemblable.

Hauteur ſept pouces dix lignes.

Nº. V.

Cette Femme, Prêtreſſe ou ſimple particulière, porte encore un cochon; mais il a plus de mouvement que ceux que nous avons vûs juſques ici: c'eſt tout ce que je puis dire. Je me contenterai de faire remarquer l'habillement de la figure.

La robe de deſſus eſt ouverte par le devant, & la coupe

en eſt recherchée & fort ſingulière ; d'ailleurs la figure eſt très-courte ; &, ſi l'on avoit trouvé la tête ſeule, on n'auroit fait aucune difficulté de la déclarer Romaine, par les rapports de la coëffure.

Hauteur ſept pouces trois lignes.

N°. VI.

Cette figure étoit autrefois chargée d'un attribut qu'elle tenoit dans la main que l'on voit élevée ſur ſa poitrine; cette main étant caſſée, on eſt abſolument hors d'état, même, de conjecturer ce qu'elle pouvoit repréſenter. Quoique la coëffure paroiſſe Romaine, la forme de l'habillement mérite qu'on y faſſe attention.

En premier lieu, on diſtingue très-clairement que cette figure porte trois habillemens comme celle du n°. I de cette Planche. Une eſpèce de ſoubreveſte, dont la coupe d'une forme ſingulière recouvre la *chaſuble* beaucoup plus courte que la tunique qui tombe juſqu'aux pieds qu'elle cache preſque en entier.

On ne devroit jamais être étonné d'aucune mode; cependant on doit les obſerver, ſoit à cauſe de leurs rapports entre elles, de leurs répétitions, de leurs communications, qui indiquent celles des peuples, ſoit enfin à cauſe des preuves qu'elles peuvent donner ſur le climat, & de l'intelligence des Auteurs qu'elles facilitent quelquefois : je ne parle point du Tableau de la folie des hommes que ce genre d'obſervation peut préſenter.

Hauteur ſept pouces ſept lignes.

Je dois ajoûter, avant que de terminer cette explication, que Ficoroni rapporte dans ſes *Veſtigia di Roma antica*, deux figures de Femmes en pied, l'une diſpoſée à la Grecque & l'autre à la Romaine, & qui portent chacune un petit cochon ; la première le tient pendu par un pied, & l'autre le porte dans ſes bras : Ficoroni veut que ces Femmes ſoient chargées des offrandes qu'elles vont

Pag. 112. & 113.

III





I



II



VI



IV



V



II



V



I



III



V



faire à *Diane Lucine*, protectrice des Femmes en couche. Il peut avoir raison, & les plus anciennes superstitions reçoivent souvent des modifications nouvelles.

PLANCHE XXXVIII.

N^os^. I. & II.

Ce qui plaît reçoit aisément un éloge que les Indifférens regardent comme outré. Le tour & la disposition de la jeune fille que présente ce numéro, méritent, à mon gré, qu'on lui donne les épithètes de *Vénus* & de *Grace*, d'autant plus qu'elle a été trouvée dans la grande Grèce, & ainsi mon éloge sera moins soupçonné de prévention. Je pourrois établir la Divinité, dont je lui fais présent, sur la pomme qu'elle tient dans une main, & qui, sans doute, est l'attribut le plus flatteur de cette Déesse : cependant cette dénomination n'est pas sans difficulté ; car la figure en question tient de son autre main un panier dont la forme & l'arrangement, assez mauvais en eux-mêmes, ne conviennent point à la mère des Graces ; d'ailleurs ce panier étant fondu avec la figure, & s'y trouvant attaché, on ne peut soupçonner aucune supercherie. Cette petite statue a donc été faite telle que nous la voyons ; & l'on doit se persuader qu'un attribut aussi singulier lui a été donné pour quelque raison qui nous est inconnue.

Que ce soit une Mortelle, ou que ce soit Vénus, c'est une figure dont le tour & la position ne peuvent être vûs indifféremment par aucun Artiste ; pour les empêcher de perdre aucun de ses agrémens, je l'ai fait graver sous deux aspects. Les deux pieds de ce petit monument sont cassés.

Hauteur de ce petit bronze, trois pouces.

N°. III.

La Superstition constante dans son principe, est infiniment variée dans ses détails ; cependant on peut avoir quelquefois la satisfaction de surprendre cette Divinité su-

rieuſe & redoutable dans ſes progrès, ſes communications, enfin dans ſes voyages, ou pour mieux dire dans ſes paſſages d'une Nation à l'autre. Je donnerai pour exemple de ces routes que ſuit l'eſprit, le ſujet d'Orphée, par rapport aux compoſitions de la fable : on le voit dans
Pl. x. n°. II. le Volume IIIe. ſous la figure d'Harpocrate ; & les animaux ſont diſpoſés autour de lui abſolument à l'Egyptienne. Orphée paroît plus à la Grecque dans la Planche XIII, n°. I du même Volume : enfin, dans la Planche XLVIII n°. I du IVe. Volume, il eſt abſolument traité dans le goût Grec le plus pur. Ces preuves conſtantes & rapprochées ne peuvent être fournies que par la recherche des petits morceaux de l'antiquité. Indépendamment de l'impoſſibilité où ſe trouveroit un particulier de ſatisfaire ſon goût plus en grand ; la répétition de ces petits morceaux le met en état de les étudier, de les comparer & de faire ſentir la ſource, le progrès, la diminution & les différences du goût de chaque Nation. J'ai choiſi la fable pour prouver ce que j'ai avancé d'abord ſur la Superſtition : parce qu'elle n'eſt jamais aſſez pure ni aſſez ſimple pour être diſtincte ; ainſi ce n'eſt qu'en général qu'on peut dire que la plus chargée eſt la moins ancienne ; en effet on ne peut rien établir de fixe ni de poſitif ſur l'imagination dérangée, foible & craintive d'un homme livré à la ſuperſtition.

Pour garantir mon opinion ſur le petit monument d'or que préſente ce numéro, je commence par renvoyer le Lecteur au monument de la même eſpèce & de la même
Planc. LVII. n°. I. matière que l'on voit dans le Ve. Volume, & qui a été trouvé dans les fouilles de Portici : il verra que le travail de celui-ci eſt plus beau, que la diſtribution eſt meilleure, & le nombre des animaux plus grand ; mais que le diamètre eſt à peu près le même ; & qu'enfin l'un & l'autre préſentent dans leur centre un œil, auquel tous ces animaux ſemblent vouloir ſe réunir comme des rayons à leur centre.

Je ne regarde point cette compoſition comme une aug-

mentation d'allégorie émanée de la fable d'Orphée ; mais je suis persuadé (sans croire que cet œil ait jamais fait allusion à celui de la nature), que ces sortes de monumens sont une suite des *Abraxas* que nous voyons paroître en si grande quantité sur la fin des Egyptiens. On peut voir ce que j'ai dit à ce sujet en finissant la classe de l'Egypte dans ce même Volume.

Mais comme ces petits monumens sont estampés, c'est-à-dire, frappés sur des coins de relief, & par conséquent faits avec de la dépense ; je suis persuadé qu'on les vendoit dans quelque Temple de la Grèce, & qu'on les frappoit sur des lames d'or ou d'argent, selon le plus ou le moins de dépense que le dévot vouloit faire. Pourquoi ces amulettes n'auroient-elles pas été tout simplement regardées comme efficaces pour les maladies des yeux, auxquelles il paroît que les Anciens étoient fort sujets ?

A l'égard des animaux représentés sur ces petits monumens ; la convention nationale, le rapport de leur nom avec des termes de la langue, suffisent pour établir un symbole ; enfin, des bagatelles impossibles à retrouver fournissent des raisons qui s'envolent avec les mots & les usages.

Il me paroît cependant que ces sortes de superstitions étoient plus employées dans la grande Grèce que dans aucun autre pays : celui du Ve. Volume a été trouvé à Herculanum ; celui de ce n°. m'a été envoyé de Sicile ; & j'en possede encore un autre, en argent, trouvé auprès de Naples : il est absolument dans le même goût que les deux autres, & quoiqu'il soit rompu dans une de ses parties, il est assez conservé pour faire voir que le diamètre en étoit un peu plus grand.

N°. IV.

Si les Gymnases & les Spectacles publics ont donné le moyen aux Artistes Grecs de faire les plus beaux choix de la nature de l'homme ; les femmes esclaves qu'ils avoient

à leur commandement, & l'usage journalier des bains, leur en ont également fourni d'heureux: aussi nous voyons qu'ils ont très-souvent représenté quelque détail des bains. Cette cornaline, gravée en creux, en est une preuve: tous les aspects de la Femme qu'elle représente, sont agréablement contrastés; elle sort du bain; elle considère peut-être ses beautés & sans doute avec plaisir; elle vient de s'essuyer & de se frotter de tous les parfums placés sur la table, ou plutôt sur le petit bassin de la fontaine que l'on voit derrière elle, car les tables des bains étoient soutenues sur un seul pied chez les Anciens.

L'Artiste Grec qui a gravé cet ouvrage a mis son nom sur la pierre, &, pour ainsi dire, signé ΣΚΟΠΑ *Scopa*; ce nom ne sert qu'à rappeller l'idée du Sculpteur Scopas, dont Pline fait mention avec éloge dans son XXXVI[e]. Livre. En parlant des statues que cet Artiste avoit exécutées, il cite celle du *Desir*; & j'avoue que je suis toujours fâché de ne pas trouver la description de cette figure, dont je ne puis concevoir l'expression. Mais malgré l'identité de nom du Sculpteur & du Graveur, on ne peut encore s'y méprendre; les grands Sculpteurs ne pouvant se détourner de leurs entreprises pour se réduire à de si petits objets, & à une opération de patience, telle enfin que le touret l'exige.

N°. V.

Ce petit buste de plomb fondu massif est très-beau; je ne doute pas même qu'il n'ait été moulé sur un ouvrage Grec & d'un homme habile; il est recommandable par lui-même, quand ce que l'on m'a mandé de Rome, en me l'envoyant, ne seroit pas véritable, c'est-à-dire, qu'il représente *Diogène*: on m'a de plus assuré qu'il avoit été comparé à plusieurs portraits de ce fameux Cynique. J'avoue qu'il ne ressemble point aux portraits que j'ai vûs de cet homme bisare & affecté, non plus qu'à l'idée que

que je m'en suis toujours fait : je conviens que cette dernière raison n'en est point une que l'on puisse alléguer ; mais je veux bien admettre, sur parole, le nom de Diogène. Cependant, pour me donner une espèce de satisfaction, je ne puis m'empêcher, quand ces petits monumens ne portent pas des caractères marqués, comme un nom écrit dans le tems, ou des attributs décidés, de comparer celui qui les désigne par un nom à celui qui nomme dans une foule un homme qu'il n'a jamais vû, qu'il sçait, à la vérité, pouvoir s'y trouver ; il ne doit qu'au hasard le nom qu'il donne.

Quoi qu'il en soit, ce petit buste sert à confirmer par sa matière commune, le goût étendu que les Anciens avoient pour les portraits des Philosophes ; car on ne peut nier que ce buste ne représente un de ces hommes célèbres.

Ce petit monument pourroit être plus parfaitement conservé ; les masses en sont bonnes, mais quelques détails ont souffert : il a été trouvé auprès de Naples.

Hauteur deux pouces une ligne.

PLANCHE XXXIX.

N^os^. I. & II.

Je ne fais aucune difficulté de placer cette petite figure de bronze dans la classe des Grecs : son élégante disposition & son caractère de tête ne permettent pas de lui refuser ce rang ; il est vrai que je ne puis être séduit par les circonstances qui me l'ont procurée, car elle a été achetée en Champagne, d'un Chauderonnier, qui ne la possédoit que pour la fondre.

On conviendra sans peine que ceux qui ont quelque connoissance d'une langue, reconnoîtront le langage d'un homme qui la parlera, & qu'ils verront s'il est étranger, dans quelque pays qu'ils puissent le rencontrer ; & j'avoue que cette figure m'a parlé un très-bon grec dans le milieu de la Champagne. Son épaule n'a

jamais été différente de ce qu'on la voit, c'est-à-dire, qu'elle n'a jamais été travaillée ni terminée; cette partie étoit apparemment cachée par celle du groupe, dont la figure faisoit partie: l'âge & le caractère me feroient croire que ce groupe représentoit Castor & Pollux.

Les bronzes Grecs sont si recommandables & si rares, que je suis charmé d'avoir sauvé celui-ci de la barbarie des Fondeurs: mais il y a long-tems que l'on recueille les monumens antiques dans l'état auquel on peut les trouver; & j'ai toujours préféré de les rapporter dans leur misérable état de mutilation, au plaisir d'orner une Planche par une statue entière, mais souvent restaurée. Le plus grand mal de cette tromperie, est de prendre cette licence sans avertir les Lecteurs. Une aussi mauvaise foi n'est que trop commune; il faudroit presqu'autant d'*errata* à cet égard, qu'il y a de Livres d'Antiquités.

Hauteur quatre pouces moins une ligne.

N°. III.

J'ai rapporté dans les Volumes précédens plusieurs de ces cailloux roulés dans les rivières, & sur lesquels il paroît qu'on a très-anciennement écrit des inscriptions en relief. Celui que l'on voit sous ce numéro peut être attribué au Rhône dans lequel on en trouve une grande quantité du même genre: il porte une inscription Grecque, au milieu de laquelle on voit une petite barque à cinq rames, & du même travail que les lettres, c'est-à-dire, de relief. Ce caillou paroît avoir été travaillé à Marseille dans un tems très-reculé. Voici les raisons qui me l'ont persuadé.

On lit distinctement au haut de la pierre ΜΑΣΣΙ, qui désigne, sans aucun doute, *Massilia*, Marseille; à la droite de la barque, on lit ΦΩ, & au-dessous de ces deux lettres on a placé un Κ, ce qui ne peut signifier que ΦΩΚΑΕΩΝ; c'est le nom de Phocée, Ville d'Ionie, dont tout le monde sçait que Marseille étoit une Colonie: à la gauche de la barque ou de la galère sont des caractè-

res effacés par le tems ; mais je soupçonne qu'ils expriment le mot ΙΕΡΑ, parce qu'on voit au-dessous de la barque ΑΣΥΛ. ΑΥΤ, qui ne peuvent être que l'abrégé des deux mots ΑΣΥΛΟΣ ΑΥΤΟΝΟΜΟΣ. Ainsi, suivant cette inscription, *Marseille* Colonie des Phocéens seroit nommée sacrée, inviolable, autonome, c'est-à-dire, gouvernée par ses propres Loix. Cette dernière qualité lui convenoit sans doute ; mais les deux premières ne se voyent sur aucune de ses Médailles, ni dans aucun Auteur. Ce ne peut être ici qu'une pierre gravée par un particulier, qui a voulu prêter à sa patrie ces épithètes honorables ; & ce monument ne peut établir aucune prétention authentique. Cependant l'antiquité de cette pierre est indubitable, & les caractères sont du meilleur tems ; mais ils ne sont écrits que d'un côté.

Plus grande longueur de l'ovale, vingt & une lignes : hauteur un pouce quatre lignes : épaisseur cinq lignes.

Les ouvrages composés de différens articles & d'une grande étendue, sont sujets à des fautes qu'on ne peut ni prévoir, ni concevoir. Pour rapporter le moyen d'écrire sur des cailloux roulés, j'ai voulu revoir ce que j'avois dit à leur sujet dans le IVe. Volume de ce Recueil ; & j'ai trouvé une contradiction si grossière, que je pourrois me dispenser d'en rougir. Tout Lecteur sentira qu'elle ne peut venir que d'une mauvaise copie, ou d'une rature oubliée. C'est donc sans aucune apparence de raison qu'on lit page 339 : *Qu'on ne trouve les monumens de ce genre que dans la Gaule ;* & six lignes plus bas, page 340 : *Il est extraordinaire de n'en avoir point trouvé en France.*

Tous les pays, c'est-à-dire, la Grèce, l'Italie & la Gaule m'ont procuré de ces pierres. Celles que les Juifs ont écrites en Hébreu, sont les plus communes ; j'en ai même vû en caractères Arabes. Le moyen de les travailler est si facile qu'elles auroient dû être encore plus multipliées ; & cette facilité prouve le peu d'autorité que l'on peut attendre de ces sortes de monumens : l'expérience

que je vais rapporter pourra mettre en état de traiter des ornemens sur ces mêmes matières, & de tracer des caractères en creux & en relief: plusieurs circonstances rendent quelquefois ces bagatelles intéressantes; de plus, j'ai profité de cette occasion pour relever une faute d'impression des plus grossières, & qui m'avoit échappé dans l'*errata* du Ve. Volume.

» Toutes les pierres sur lesquelles on trouve cette espèce » d'inscription ou de caractères en relief, sont des cailloux » roulés, de nature calcaire, par conséquent dissolubles » dans tous les acides: on écrit & l'on forme tout ce qu'on » veut avec de la cire, le reste de la pierre étant découvert; » on verse de l'acide nitreux médiocrement concentré; la » surface de la pierre est dissoute en trois minutes, & tout » ce qui étoit couvert de cire demeure dans son premier » état, c'est-à-dire, qu'il présente un relief de l'épaisseur » d'une ligne ».

On sent aisément que par un procédé contraire on peut, dans un espace de tems égal, former en creux ce que l'on voudra écrire ou dessiner sur cette pierre.

« On pourroit objecter que les Anciens ne connoissoient » point l'acide nitreux: je veux bien le supposer; mais ils » peuvent avoir employé le vinaigre à ce même usage. On » sçait que celui des pays chauds est le plus fort, parce que » les vins qu'on y recueille, sont ordinairement très-géné- » reux; il n'est pas surprenant qu'ils ayent découvert son » activité, & l'usage qu'on en pouvoit faire pour cette » espèce de gravure: elle étoit facile & peu coûteuse ».

Je dois ce petit détail à M. Roux, qui a bien voulu faire l'expérience.

N°s. IV. & V.

Ce petit poids de bronze mérite quelque considération: il est de l'ancienne Ville de Cyzique; on lit en effet ΚΙΖΙ sur un des côtés, comme on le voit écrit sur les Médailles de cette Ville, & de l'autre ΔΙC, ce qui signifie *bis*, &

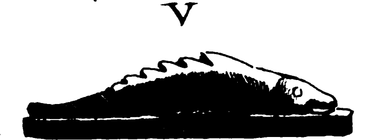
III



IV

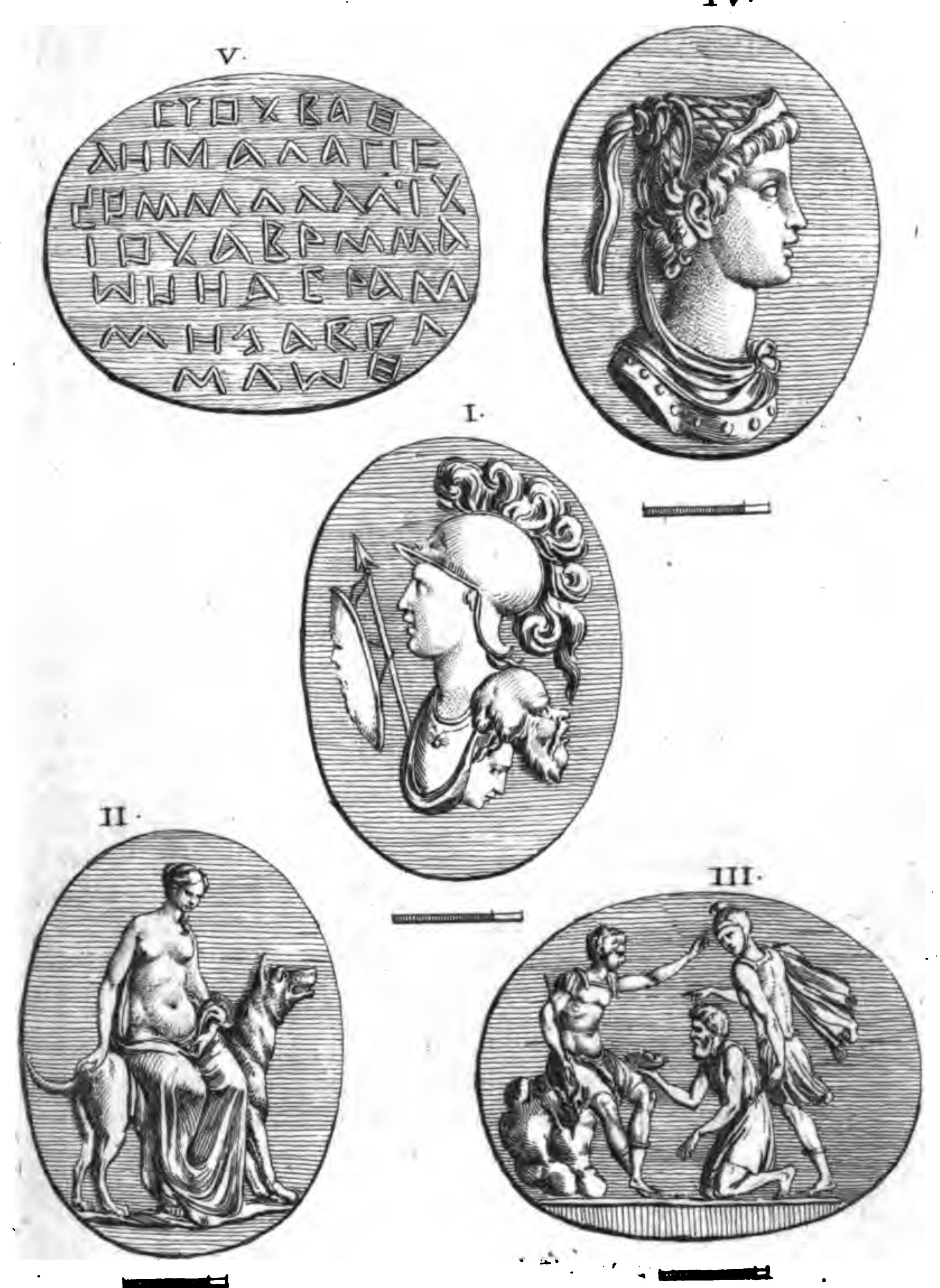


V








V.
IV.
I.
II.
III.

nous apprend que ce petit poids étoit double : ces différens mots sont travaillés en relief & placés aux deux côtés d'un poisson qui occupe le milieu de cette plaque quarrée, & servoit à prendre ce poids avec plus de facilité.

Ce symbole prouve que la pêche étoit un objet important pour la Ville de Cyzique : une situation peu éloignée de la Mer, rend cet attribut simple & naturel. Ce monument est bien conservé : il pese aujourd'hui *sept gros & demi vingt-un grains.* Cependant on ne peut en rien conclure de positif; le tems cause toujours une sorte d'altération, & il n'y en a point d'indifférente à l'égard des poids.

Plus grande longueur du quarré, un pouce deux lignes & demie : plus petite largeur du quarré, treize lignes & demie.

PLANCHE XL.

Nº. I.

On conçoit avec peine le motif des pierres gravées & des bas-reliefs sur lesquels on voit des têtes renversées, acouplées & singulièrement placées pour faire partie de différens sujets. Les unes forment le corps d'un animal, & principalement d'un oiseau, les autres sont groupées avec d'autres têtes ; souvent même on ne peut les distinguer que selon les points de vûe ; enfin, cette bisarrerie multipliée & répétée, à laquelle les Modernes ont donné avec raison le nom de *Chymère*, ne peut qu'embarrasser l'esprit, d'autant qu'aucune des explications qu'on en a données jusques-ici ne l'a point éclairé. Il est vrai que dans ces groupes ou ces compositions fantastiques, on trouve toujours une tête qui ressemble à Socrate, & souvent adossée contre une autre jeune & agréable, & qu'on ne balance point à donner à Alcibiade. Cette dénomination peut être aussi bonne qu'une autre, sur-tout quand on ne peut en trouver une meilleure ; mais il sera toujours singulier qu'une critique, ou, si l'on veut, une plaisanterie si répétée

à Athènes, ne ſoit indiquée par aucun Auteur; & que les Romains, qui ont ſi ſouvent copié ces ſortes d'ouvrages Grecs, ſoient par conſéquent entrés dans la plaiſanterie, & qu'ils l'ayent en quelque façon adoptée, ſans avoir rien dit qui puiſſe nous la faire concevoir.

La cornaline dont ce n°. préſente la gravure, loin d'éclaircir cette matière, ne ſervira qu'à l'embarraſſer, puiſque ces mêmes têtes *Chymériques* ſe trouvent ici groupées avec une Divinité grave en elle-même, recommandable pour la Grèce, & principalement pour Athènes. En effet, cette gravure préſente le buſte de Minerve armée; ſon caſque eſt ombragé d'un pennache dont les plumes ont beaucoup de mouvement; mais la pointe de ce caſque repréſente une tête de Socrate, & cependant elle n'en altère ni la forme, ni le contour. La tête chauve de ce Philoſophe forme l'épaule de la Déeſſe, & l'on voit au-deſſous le profil d'une tête jeune & agréable. La cuiraſſe de Minerve eſt environnée d'une draperie légère, mais le milieu eſt orné, ce me ſemble, d'une araignée, du moins je le crois, autant que la petiteſſe de l'objet permet de diſtinguer un animal d'un volume ſi médiocre. En ſuppoſant la repréſentation de l'araignée véritable, l'eſprit pourroit s'étendre ſur la réunion de Pallas & de Minerve: car cette Déeſſe joint à cet attribut celui d'avoir devant elle une lance inclinée & menaçante. Je crois plutôt que c'eſt un javelot, car on y remarque la courroye, qui ſervoit à retirer cette arme à ſoi, après l'avoir lancée dans les combats, où l'on ſe battoit de fort près.

Cette particularité n'eſt pas commune à rencontrer ſur les monumens; auſſi elle me paroît une des plus grandes ſingularités de cette pierre: d'ailleurs cette courroye attachée ici au fer du javelot, ſert auſſi à ſoutenir le bouclier de la Déeſſe; il eſt de forme longue, & le milieu eſt orné d'une tête qui me paroît arbitraire & de fantaiſie, autant que le profil permet d'en juger. Le travail de cette cornaline eſt fort beau; il appartient ſans difficulté à la Grèce;

la finesse du profil de toutes les têtes en est un sûr garant. Je conviens cependant du chagrin que me causent les plumes du casque ; elles sont contre l'usage des Anciens, qui représentent presque toujours l'ornement de la crête par des crins coupés assez courts, quand ils ne la décoroient point par des animaux ou des dragons de différente espèce : j'ignore l'accident arrivé à cette partie de la pierre ; mais un Moderne, dont la main étoit pesante & l'esprit peu éclairé, a fait tort à ce monument, au lieu de le réparer en travaillant ce pennache. Malgré cet inconvénient je voudrois que le hasard me fournît souvent des morceaux pareils à celui-ci. Ils plaisent à l'œil & conduisent à des réflexions utiles.

N°. II.

La composition de cette pierre gravée est attrayante ; & la disposition de cette petite figure de femme fait d'autant plus de plaisir à voir qu'elle est agréablement assise sur ce chien.

J'ai été long-tems sans trouver le sujet de cette cornaline ; enfin, j'ai cru reconnoître un trait de la Fable qui regarde *Erigone*, la Nymphe que Bacchus séduisit sous la forme d'une grappe de raisin, & qui se pendit à un arbre lorsqu'elle fut certaine de la mort de son père, & dont elle ne fut instruite que par les aboyemens continuels que *Mera*, chienne d'*Icare*, faisoit sur le tombeau de son Maître.

N°. III.

Le sujet de cette pierre gravée me paroît impossible à reconnoître. Un jeune homme armé, noblement disposé, & assis sur un rocher, reçoit l'hommage d'un homme de la campagne, qui lui présente à genou un plat qui me paroît rempli de fruits. On pourroit croire que ce seroit l'hommage d'une Province conquise, d'autant que cet homme barbu paroît conduit par un soldat dont la position est la moins heureuse de cette composition ; cependant

cette cornaline eſt auſſi-bien deſſinée que bien travaillée & je la crois faite dans un bon tems de la Grèce.

Nos. IV. & V.

J'ai peu de choſes à dire ſur l'agate blanche chargée de la gravure en creux que l'on voit ſous ce n°. Ce buſte de femme eſt très-bien travaillé ; je crois la tête inconnue, mais le genre de coëffure, c'eſt-à-dire, la treſſe qui pend derrière la tête, n'eſt pas un ornement ordinaire.

Cette pierre eut été moins bien travaillée, que je l'aurois rapportée pour donner une preuve conſtante du procédé des Braſilidiens, qui, pour former leur teſsères ou leurs *Abraxas*, employoient indifféremment toutes ſortes de pierres déja gravées, pour avoir des moyens de ſe reconnoître entre eux : en effet, on voit derrière cette tête une longue inſcription, dont les caractères ne ſont ni de la même main ni du même tems.

PLANCHE XLI.

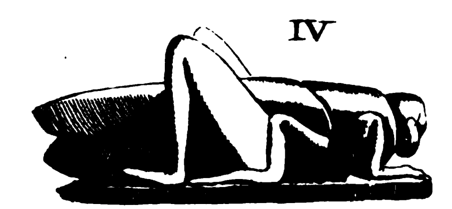
Nos. I. & II.

Je ne voudrois pas répondre que ce petit bronze fût Greç, mais je le donne au moins pour une copie Romaine & antique.

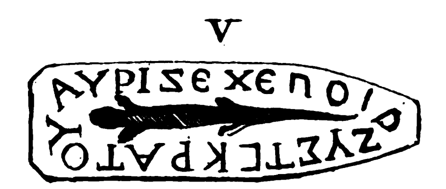
Auſſi-tôt que l'on apperçoit une figure coëffée avec le corno-phrygien, on eſt porté à croire que l'on voit un Atys ; il eſt vrai que cette repréſentation eſt la plus commune & la plus répétée avec cette coëffure : telle eſt celle de ce n°. qui préſente, à ce que je crois, un héros, ou, ſi l'on veut, un guerrier Phrygien. La nudité abſolue de cette figure, la forme de l'épée qu'il tient, quoique dans le fourreau, la poſition noble & ſimple, enfin le balancement, tout reſpire la Grèce : l'action de ſon autre main eſt difficile à concevoir ; il ſemble qu'il appuye ce qu'il dit par un geſte, à la vérité peu animé. Ce bronze eſt aſſez bien conſervé.

Hauteur

IV



V



III

ΠΑΝΑΙΟΥ

ΑΦΡΟΔΙΤΗ

II

I

Hauteur deux pouces neuf lignes.

N°. III.

Cette sardoine gravée en creux présente à la fois une composition fort agréable & le travail le plus élégant d'un des meilleurs Graveurs de la Grèce. Le sujet représente un homme qui surprend une femme sortant du bain; l'homme exprime très-bien le desir & l'admiration, tandis que l'attitude de la femme ne laisse aucun doute sur l'embarras & le refus. La disposition des mots écrits sur cette pierre m'a donné quelques doutes, non pas sur le nom de ΠΑΝΑΙΟΥ *Panæi*, écrit le long de la pierre & derrière la figure de l'homme; je le regarde comme celui du Graveur; mais on lit dans l'exergue, pour ainsi dire, ou plutôt au-dessous des deux figures ΑΦΡΟΔΙΤΗ. Ce nom de *Vénus* m'a déplû, je l'avoue; il ne veut rien dire ici par lui-même, & les Grecs n'en ont jamais placé, ni de cette façon ni dans cet esprit. En effet, on ne voit aucun attribut de cette Déesse, & ce nom ne peut avoir été écrit que pour faire allusion à la beauté; mais les Anciens, encore moins les Grecs, n'ont jamais été sensibles à ces petites métaphores; quand ce mot auroit été ajoûté, cette addition ne feroit point de tort à une gravure aussi belle, aussi franche & aussi agréable.

N°s. IV. & V.

Ce marbre ou cette pierre blanche & noire, & qu'au premier coup d'œil on croiroit être du granite, représente une sauterelle, dont le travail n'a jamais été assez bon pour faire regretter son peu de conservation; il suffit qu'on ait pû reconnoître la figure; mais la base est gravée & porte une inscription écrite en longueur autour de la figure d'un lézard, comme on le voit au n°. V. Je vais copier la manière dont un de mes amis, homme très-éclairé, a lu cette amulette :

ΑΚΡΙ ϛЄΓЄ ΠΟΙΡ ΖΥΣΤΕ ΚΡΑΤΟΥ.

Dans le mot AKPI il faut remarquer le kappa qui a dans la gravure une forme singulière, sans doute par la faute du Graveur ; je ne doute pas que ϛεχε ne soit encore une faute du Graveur au lieu de ΣΕΓΕ du verbe στέγω *tuere, defende*. ΠΟΙΡ ne peut être que l'abrégé de ποιεῖνα, terme employé par Nicander, *in Theriacis*, & que le Scholiaste explique par ces mots τὸ ἄκρον τοῦ αἰδοίου, *l'extrémité du membre viril*. ΖΥΣΤΕ pour lire ce mot, il faut reprendre l'οι qui finit la ligne précédente ; car le Ρ est comme hors d'œuvre & suspendu entre les deux lignes, comme on peut le voir par la gravure, ce qui fera ΟΙΖΥΣΤΕ. Ainsi l'inscription entière doit se lire de cette manière :

ΑΚΡΙ ϛΕΓΕ ΠΟΙΡΙΝΑ ΟΙΖΥΣΤΕ ΚΡΑΤΟΥ.

Locusta tuere penem, doloresque supera.

Liv. XXX. C. 43. Pline confirme cette explication, en disant que *la fumigation des sauterelles soulage les rétentions d'urine : locustarum suffitu stranguriæ juvantur.*

La Superstition pouvoit donc attacher une vertu à l'animal même, & en faire une amulette pour cette maladie : le lezard gravé en creux au milieu de ces caractères, avoit sans doute aussi quelque vertu, quoique l'inscription n'en parle pas.

Hauteur dix lignes : longueur un pouce neuf lignes : largeur un peu plus de six lignes

PLANCHE XLII.

N°. I.

Je regarde cette tête gravée en creux sur une prime d'émeraude, comme la représentation d'un de ces petits Rois de l'Asie, soumis aux Romains ou leurs Alliés, & dont le plus grand nombre est encore inconnu : on pourra trouver quelque jour la Médaille de celui-ci ; mais le Cabinet du Roi & celui de M. Pellerin n'ont pû donner aucun éclaircissement sur cette tête. Cette circonstance pour-


III
II
ΗΤΗΡ ΜΕΘΟΔΟΥ ΑΣΙΑΤΙΚΕ ΠΡΟΣΤΑΤΑ
ΧΑΙΡΕ
ΠΟΛΛΑ ΜΕΝ ΕΣΘΛΑ ΠΑΘΩΝ
ΦΡΕΣΙ ΠΟΛΛΑ ΔΕ ΛΥΓΡΑ
ΑCΙΑΤΙΚ
ΜΕΘΟΔΙΚ
I

roit ajoûter dans l'eſprit de quelques Antiquaires au plaiſir de rapporter ce petit monument ; ce que je puis ajoûter eſt que la gravure eſt antique, que le travail eſt large, & qu'enfin l'eſpèce de manteau ou de *Paludamentum* dont le buſte eſt environné, confirme en quelque façon l'alliance ou la liaiſon de ce Roi avec les Romains : du reſte, le deſſein de cette pierre dont l'étendue eſt fort grande eſt aſſez lourd, mais elle eſt très-bien conſervée & préſente un Prince jeune & dont l'embonpoint eſt conſidérable.

Nos. II. & III.

Depuis le beau portrait d'Aſclépiade le Médecin, que le ſçavant Blaſio Garofalo a expliqué au commencement de ce ſiècle, on n'a point vû de monument plus ſingulier par rapport à la Médecine, que celui de ce n°. & qui ſoit plus d'accord avec l'hiſtoire de cet Art. Chez les Anciens il étoit diviſé, comme on le ſçait, en trois ſectes, la *Dogmatique*, *l'Empirique* & la *Méthodique.* Celſe, qui vivoit ſous Tibère, dit dans la Préface de ſon premier Livre, que Thémiſon de Laodicée, ſucceſſeur d'Aſclépiade, avoit réformé depuis peu la Médecine, & établi la ſecte des Méthodiques. Gallien a fait de grands éloges de ce Thémiſon. Il ſeroit inutile de s'occuper des maximes de ces Méthodiques & des remèdes qu'ils employoient : Proſper Alpin, dans ſon Livre *de Medicina Methodica*, & Le Clerc, dans l'*Hiſtoire de la Médecine*, ont épuiſé cette matière.

Medicam. Local. Lib. VII. C. 2.

Theſſalus de Tralles perfectionna cette nouvelle Ecole ſous l'Empereur Néron ; mais *Seranus*, qui vivoit ſous Trajan & ſous Adrien, a été un des plus célèbres & des plus eſtimés des Médecins Méthodiques, dans le nombre deſquels les Auteurs anciens nomment avec éloges *Proculus*, *Eudème*, *Vectius Valens*, *Olympius de Milet*, *Apollonius de Cypre*, *Dionyſius de Samos*, *Criton*, *Moſchion*, & quelques autres. Le buſte que préſente ce numéro nous en fait connoître un autre dont les Auteurs

n'ont point parlé; mais il eſt plus vraiſemblable que les Ouvrages qui en ont fait mention, ne ſont point parvenus juſques à nous; & cette circonſtance ne ſert qu'à rendre ce monument plus recommandable. Ce buſte nous donne le portrait d'un célèbre Médecin Méthodique *Marcus Modius Aſiaticus*. Ce nom démontre qu'il a vécu depuis que les Romains ont ſoumis la Grèce; mais les inſcriptions écrites ſur l'eſtomach du buſte & ſur le piédouche, conduiſent à quelques réflexions qu'il eſt néceſſaire de diſcuter.

ΙΗΤΗΡ ΜΕΘΟΔΟΥ ΑΣΙΑΤΙΚΕ ΠΡΟΣΤΑΤΑ
ΚΑΙΡΕ
ΠΟΛΛΑ ΜΕΝ ΕΣΘΛΑ ΠΑΘΩΝ
ΦΡΕΣΙ ΠΟΛΛΑ ΔΕ ΛΥΓΡΑ.

Benè tibi ſit, Medice Aſiatice, Methodicæ ſectæ Dux: Qui multa quidem fauſta, multa verò funeſta, mente (æquabili) paſſus es.

Μ ΜΟΔΙΟC ΑΣΙΑΤΙΚΟC
ΙΑΤΡΟC ΜΕΘΟΔΙΚΟC.

Marcus Modius Aſiaticus Medicus Methodicus.

On voit dans le premier vers que le Médecin eſt nommé μέθοδυ πϱοςάτα, chef, ſoutien, conducteur de l'Ecole Méthodique: il faut croire, pour expliquer ce titre, que M. Modius avoit introduit le premier dans la Grèce la nouvelle méthode d'exercer la Médecine, & que même il l'avoit perfectionnée de façon à pouvoir être regardée comme πϱοςάτης: il réſulte de cette réflexion qu'il a vécu environ dans le même tems que *Thémiſon*, & lorſque la troiſième ſecte de la Médecine commençoit à s'établir; d'où l'on pourroit conclure que *Thémiſon* en ayant été regardé comme l'Auteur & le Fondateur à Rome, Marcus Modius fut conſidéré de la même manière dans la Grèce. La forme des caractères confirme même qu'il a vécu dans le bon ſiècle des premiers Empereurs. Il man-

que un mot pour completer le second Vers, qui est tiré d'Homère, & qu'on a voulu placer sur le portrait de Modius, dans le dessein de le flatter; c'est pour cette raison que j'ai cru devoir remplacer ce mot par celui d'*æquabili*.

Ce Vers dit qu'il a soutenu des prospérités & des malheurs, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ, πολλὰ δὲ λυγρά; mais s'il a résisté aux adversités par force d'esprit παθῶν φρέσι, cela signifie qu'il a soutenu l'une & l'autre circonstance, avec constance & une égale fermeté; & voilà la raison de l'épithète que j'ai supposée. Il faut nécessairement que Modius ait éprouvé cette inégalité de fortune dans ses affaires domestiques ou personnelles : il ne seroit point naturel de faire tomber cet éloge sur la louange ou le blâme qu'il avoit éprouvé dans sa profession. Le bonheur ou le malheur dans la Médecine, est ce qu'on appelle l'*état du métier*, & ne tire à aucune conséquence, quand la prévention favorable est une fois établie : *Thémison* nous en donne un exemple frappant. Ce *Thémison*, dont on a fait de si grands éloges, a été vivement critiqué & traité d'homicide par Juvenal : Sat. X. Vers 221.

Quot Themison ægros autumno occiderit uno!

D'ailleurs il est encore plus ordinaire d'éprouver au commencement d'une nouvelle secte, cette alternative de louange & de blâme.

Le piédestal ou le piédouche donne plus précisément encore le nom de celui que le buste représente; mais cette seconde inscription toujours antique est postérieure à celle des deux Vers écrits sur ce buste : cette différence est très-sensible par le dialecte, par les mots ΙΗΤΗΡ ΙΑΤΡΟϹ, par la forme des lettres & particulièrement par le Sigma, qui dans les Vers est pointu Σ, & rond C dans la seconde inscription, & cette dernière manière d'écrire est constamment plus nouvelle.

Ce Médecin, quelqu'habile qu'il ait été, ne doit qu'à la

ſculpture la réputation dont il jouira : cet Art l'a mieux traité que ſa Profeſſion ; & ſi Modius a excellé dans la Médecine, on peut dire qu'il a fait choix d'un homme ſçavant dans la ſculpture. Le travail de ce buſte de marbre blanc eſt facile & très-beau ; le portrait doit avoir été reſſemblant ; d'ailleurs il eſt grand comme nature, & les parties de l'Art ont été à portée de ſe développer. J'ignore les circonſtances & la date de la découverte de ce monument ; je ſçais qu'il eſt de la plus entière conſervation & qu'il a été envoyé de Smyrne, où vraiſemblablement il a été trouvé, à M. le Chancelier de Pontchartrain, pendant qu'il étoit Secrétaire d'Etat de la Marine. Ce Miniſtre l'a fait mouler & jetter en bronze par Girardon : ſans oublier la copie exacte de l'inſcription, cet avis peut être utile aux Curieux à venir. Je connois cette copie & j'en ai peu vû qui ſoit plus capable de tromper.

Ce beau monument vendu à l'inventaire de M. de Pontchartrain, fut acheté par M. le Duc de Valentinois, qui l'a donné par ſon teſtament au Cabinet du Roi, avec la tête de bronze qui repréſente Cybèle, que j'ai décrite
Planc. CXIII. & rapportée dans le Tome II de ce Recueil.

Hauteur de ce buſte avec ſon piédouche, un pied ſix pouces quatre lignes.

PLANCHE XLIII.

Nº. I.

Le P. Paciaudi m'a témoigné en partant de Paris l'intérêt qu'il prenoit au Recueil dont je ſuis occupé ; il m'a cédé les deſſeins & les empreintes de deux cornalines dont il comptoit faire uſage : ces deux pierres ont été trouvées dans le Royaume de Naples, & elles appartiennent à M. le Chevalier Baſquiat de la Houze, chargé des affaires de France à Rome. Ces deux monumens ſont d'autant plus recommandables qu'ils repréſentent deux





II



hommes célèbres dans la Grèce, & qu'ils sont gravés par des Artistes Grecs.

Voici le jugement que le P. Paciaudi m'en a donné. Cette gravure présente au premier coup d'œil la ressemblance d'un lit, ou d'un *Triclinium*, que les Romains ont souvent représenté dans les bas-reliefs consacrés aux funérailles. Le P. Paciaudi a rapporté dans le Tome I. des *Monumenta Peloponnesia*, un homme couché sur un de ces lits avec une table couverte de plats & de vases convenables à un repas; mais ce sçavant Antiquaire veut que le sujet de cette gravure représente Socrate dans la prison au moment qu'il va avaler la ciguë; cependant, avant que de rapporter les raisons qu'il a pour admettre cette opinion, il a cru devoir lever une difficulté qui se présente assez naturellement: Cicéron, Alexandre Aphrodisée, Maxime de Tyr, Platon, dans le Dialogue intitulé *Theætetus*, Xénophon dans son Banquet, tous les Auteurs ont dépeint Socrate fort laid de visage, chauve, avec les yeux saillans & le nez camus, quelques-uns ont même comparé la figure de ce Philosophe à celle de Silène ou d'un Satyre: on ne voit aucun de ces traits dans la figure couchée sur ce lit; cependant le P. Pauciaudi n'en est pas moins persuadé que cette composition représente Socrate, & il allégue trois raisons pour soutenir son opinion.

1°. Les Auteurs Anciens ne s'accordent point sur la laideur de Socrate; en effet Epictete, selon Arrien, lui a donné Τὸ σῶμα ἐπίχαρι ἢ ἡδὺ, *corpus gratiosum, aspectûsque suave*. Fabricius & Heumannus ont remarqué qu'il n'étoit pas possible qu'Epictete eût parlé sans fondement, c'est-à-dire, qu'il n'eût pas copié les Auteurs qui l'avoient précédé.

Dissert. Epict. Arri. Lib. IV. Cap. II.

2°. Tous les portraits Antiques de ce Philosophe ne l'ont point représenté d'une laideur égale à l'idée qu'on en a prise; il y en a même quelques-uns dans lesquels il ne paroît ni chauve, ni camus: par conséquent le Graveur de

cette pierre a été le maître de choisir le modèle qui convenoit le plus à l'idée qu'il s'étoit faite de Socrate.

3°. Le petit volume de la pierre ne permettoit pas à ce même Artiste de chercher la ressemblance de la tête, & il s'est contenté de représenter les accessoires qui convenoient au fait historique; &, généralement parlant, on ne peut exiger, dans une composition de plusieurs figures renfermées dans un espace si médiocre, la même précision qu'on est en droit de demander à un buste de grandeur naturelle, comme les portraits des grands Hommes de l'antiquité sont le plus ordinairement traités. Le P. Paciaudi passe ensuite aux raisons qui lui persuadent que cette gravure représente la mort de Socrate. Il part de Platon dans le *Phédon*, qui dit que les événemens les plus remarquables de la mort de Socrate, sont arrivés dans la prison: un des Interlocuteurs de ce Dialogue rapporte qu'en entrant avec ses camarades dans le lieu où étoit Socrate, ils le trouvèrent ἀνακαθιζόμενον εἰς τὴν κλίνην καὶ ἄρτι λελυμένον, *Lectulo insidentem & jam solutum*. Cette entrevûe ne s'étoit donc point faite dans sa maison, ainsi que quelques Auteurs mal informés l'ont écrit; d'autant qu'ils n'auroient pû dire qu'ils l'avoient trouvé chargé de chaînes, ce qui ne convient qu'à un homme enfermé dans une prison; de plus, ce même Dialogue parle de ce lieu comme ayant une garde qui fit attendre les amis de Socrate, avant que de les introduire. Le P. Paciaudi soûtient donc que la gravure ne peut mieux exprimer la prison, par la raison de la petite grille que l'on voit dans la partie supérieure de la composition, & de la lampe placée sur un chandelier, & qui indique l'obscurité locale. On voit quelques instrumens pendus aux côtés de la fenêtre; le P. Paciaudi croit, en suivant son systême, qu'ils peuvent être des instrumens de supplice: il appuye cette conjecture d'un passage d'un ancien Scholiaste d'Aristophane, qui, parlant des supplices en usage à Athènes, fait mention de trois principalement destinés à punir les coupables; ils paroissent exprimés

In Plutum.

més & servent non-seulement à confirmer la prison, mais à indiquer la Sentence de mort prononcée contre Socrate; mais quoiqu'il n'ait point péri par ces instrumens diffamans, celui de la ciguë étoit plus deshonorant dans la Grèce; c'est du moins le sentiment de Pline : *Cicuta publica Atheniensium pœna invisa :* La ciguë ordonnée par les Athéniens, étoit un supplice odieux. *Lib. XXV. Cap. 13.*

Loin de voir dans cette gravure un homme abbattu par le mal, ou frappé par la crainte de la mort, on distingue un personnage ferme & courageux, qui dispute contre deux hommes, & qui prouve qu'il ne défére point à leur avis. Toutes ces circonstances sont conformes au récit des Auteurs, & principalement à ce que Platon dit dans le Phédon. Il dit que Socrate disputa vivement dans la prison avec ses amis sur l'immortalité de l'ame & sur la vie future, & qu'il ne voulut point suivre leurs conseils, ni déférer aux prières qu'ils lui firent pour se sauver de la prison, & qu'il leur parla du même sang froid qui l'avoit engagé à rire au Théâtre, à la représentation de la Pièce dans laquelle Aristophane l'avoit si cruellement traité : Elien même assure que la condamnation à la mort, & la préparation du poison ne lui causèrent aucune altération, & que cette fermeté étonna ses amis : ces différentes situations sont très-bien exprimées sur la pierre. Le nombre de ceux qui allèrent voir Socrate dans la prison pour l'engager à prendre la fuite, fut très-considérable. Platon nomme Apollodore, Critobule, Criton, Ermogène, Epigène, Eschine, Aristhène & Ctesippe, Menexène; mais le même Auteur nous apprend qu'Apollodore & Criton disputèrent plus particulièrement avec lui; aussi ne voit-on pas dans cette composition un plus grand nombre de ses amis. Le P. Paciaudi donne des éloges à l'Artiste Grec de n'avoir introduit que ces deux personnages, qui, sans embarrasser la scène, rendent exactement le fait : il faut cependant convenir que l'habit de ces hommes est court & retenu par une ceinture, tel enfin que les *Ver Hist. Lib. II. Cap. 12.*

Esclaves d'Athènes le portoient; mais Apollodore & Criton étoient peut-être militaires. Quoi qu'il en soit, celui que l'on distingue le plus tient un vase dont le col est allongé; & le P. Paciaudi croit que l'on pourroit aussi le regarder comme un des Domestiques du Philosophe, qui voudroit le détourner d'avaler le poison.

Sur la table de forme ronde & placée devant le lit, selon l'usage des Grecs, on voit trois objets, une lampe & un pain, au milieu desquels est un vase à boire.

Deux animaux groupent dans cette composition; un chien sur le lit, & qui se dresse pour caresser l'homme couché, & un coq battant des aîles & placé auprès du pied de la table. Ces animaux doivent avoir quelque rapport à l'événement présent, ou peut-être à la Doctrine de Socrate: la première explication qui se présente, selon le P. Paciaudi, est que le chien est représenté pour rappeller le reproche qu'on a fait à Socrate de jurer par le chien; jurement que ses ennemis regardèrent comme une impiété digne du dernier supplice: Platon, Athénée, Diogène Laërce, parlent de ce jurement singulier; & les Auteurs Chrétiens, comme S. Cyrille (a), Tertullien (b), Lactance (c), le lui ont également reproché. Quant au coq, on pourroit le rapporter à un fait que les Auteurs anciens ont raconté: ils ont dit que Socrate étant au moment de mourir, avoit ordonné à ses Domestiques de sacrifier un coq à Esculape; ce qui avoit été regardé comme une dérision & un mépris marqué pour la Divinité.

(a). *Lib. VI. contra Julianum.*
(b). *Lib. I. ad Nationes.*
(c). *Divin. Instit. Lib. III. Cap. 20.*

Malgré la vraisemblance de cette dernière explication, le P. Paciaudi en propose une autre qui pourroit encore plus rapprocher les objets: il rapporte un passage tiré de l'ancien argument qu'on lit à la tête du discours d'Isocrate, intitulé *Eloge de Busiris* (d), où il est dit, en parlant de Socrate, *κατηγόρουν δὲ αὐτοῦ ὡς ὅτι καινὰ δαιμόνια εἰσφέρει τοῖς Ἀθηναίοις, λέγων δὲ σέβειν ὄρνεα, καὶ κύνας, καὶ τὰ τοιαῦτα, καὶ διὰ τούτου διαφθείρειν τοὺς νέους τοὺς μανθάνοντας; Accusationis autem capita referunt hæc, quòd novos*

(d). *Βουσίριδος ἐγκωμίου ὑπόθεσις.*

Deos apud Athenienses introduceret, atque volucres & canes & ejus generis alia coli juberet, eoque pacto adolescentes corrumperet.

Selon ce passage il n'y a rien de plus naturel que de trouver dans cette composition des chiens & des oiseaux, comme la cause & le sujet de la condamnation de Socrate. Ces rapports convenables à l'événement, & les caractères si bien conservés, rendent cette gravure très-curieuse & par conséquent fort recommandable.

N°. II.

Il est aisé de voir que cette cornaline représente Diogène de Sinope ou le Cynique : ᾧ πίθος ἦν ἡδίστη καταγωγὴ, *cui dolium erat jucundissimum domicilium*, pour parler comme Suidas. Il seroit inutile de rapporter les extravagances de ce Philosophe, elles sont trop connues; cependant le P. Paciaudi les trouve moins fortes que celle de Maxime de Tyr, qui a voulu prouver que le singulier genre de vie que Diogène a mené, lui avoit été inspiré par les Dieux, & que par conséquent il étoit supérieur à tous les hommes de l'antiquité : des éloges assez outrés pour préférer Diogène à Socrate, ne conviennent qu'à un Sophiste, dont tous les Argumens sont des problêmes.

Dissert. XX. an præferenda sit vita Cynici.

Le P. Paciaudi fait deux réflexions sur cette gravure. Il y a quelques années qu'il s'est élevé une dispute assez vive entre deux hommes de Lettres d'Allemagne, au sujet de l'habitation de Diogène : Christian Auguste Heumannus a prétendu, d'après Bayle, que Diogène habitoit une petite maison construite de terre, & des plus pauvres; & que tout ce que l'on disoit de son tonneau étoit une fable, ou une allusion inventée par les Ecrivains postérieurs à ce Philosophe : Jacques Hareus a refuté cette opinion dans un petit Ouvrage (a), & a démontré qu'Heumannus, niant le tonneau de Diogène, attaquoit les passages les plus clairs & les plus formels de tous les Auteurs, & détruisoit toute la tradition de l'antiquité. Le P. Paciaudi, suivant

Act. Philos. Vol. II.

(a) *De dolíari habitatione Diogenis Cynici*, inféré dans son Poecile. Tom. I. Liv. IV.

l'opinion la plus commune & la plus ſenſée, examine de quelle matière ce tonneau pouvoit être.

Tous les monumens comme le bas-relief rapporté par Spon ([a]), les pierres gravées publiées par le Marquis Maffei; celles de Leonardo Agoſtini ([b]), expliquées par le Bellori, repréſentent Diogène dans un tonneau; mais liſſe & ſans aucune apparence de cercles; on peut croire par conſéquent qu'il habitoit dans un vaſe de terre: il ſeroit ſingulier qu'aucun Auteur n'eût indiqué la différence de ſa fabrique, s'il y en avoit eu. M. de Boze a rapporté une Médaille frappée par les Corinthiens en l'honneur de Lucius Verus, au revers de laquelle on voit Diogène aſſis ſur le tonneau; mais il eſt repréſenté d'une manière qui ne met point à portée de décider ni de prononcer ſur la matière dont ce tonneau étoit compoſé. Le ſentiment le plus général eſt donc qu'il étoit de terre cuite. Une difficulté que l'on peut oppoſer à cette opinion, & qui paroît capitale, conſiſte à concevoir comment Diogène pouvoit habiter & ſe retourner dans ce vaſe ſans le rompre, principalement en ſe conduiſant juſqu'au Temple, comme il le faiſoit pour mendier ([c]); d'ailleurs comment concilier la fragilité de cette urne avec le récit de Lucien([d]), qui dit que Diogène, pour ſe mocquer des préparatifs que l'on faiſoit à Corinthe pour la guerre contre Philippe, roula ſon tonneau juſqu'au haut d'une colline pour le laiſſer tomber dans le fond. Le P. Paciaudi leve ces difficultés par les raiſons ſuivantes: les Grecs dans le tems de Diogène ne pavoient point encore leurs rues; ce ſont les Romains qui ont porté cet uſage dans la Grèce; voyez à ce ſujet Iſidore; par conſéquent le vaſe étoit moins en danger de ſe rompre; en ſecond lieu, la difficulté eſt abſolument levée par un paſſage de Juvénal:

- - - - - - - - - - Dolia nudi
Non ardent Cynici: ſi fregeris, altera fiet
Cras domus, aut eadem plumbo commiſſa manebit.
Senſit Alexander teſta cùm vidit in illa
Magnum habitatorem.

([a]). *Miſcell. Erudit. Antiquit. Sect. IV.*

([b]). *Imag. Illuſt. Viror. Part. II.*

Mém. de l'Acad. des Belles Lettres. Tom. XIX. pag. 476.

([c]) Voyez Saint Jérôme, *contra Jovinianum. Lib. II.*

([d]) Comment il faut écrire l'Hiſt.

Lib. XV. Originum. Cap. ult.

Satyre XIV. Vers 308.

Voilà donc deux moyens donnés par le Poëte, pour réparer les malheurs qui pouvoient arriver à l'habitation du Philosophe; celui d'en avoir une nouvelle, ce qui n'étoit pas difficile, ou celui de rejoindre les cassures de l'ancienne avec du plomb: en effet, Diogène Laërce rapporte dans la vie du Cynique qu'un jeune homme vif & emporté ayant rompu le tonneau du Philosophe, les Athéniens le firent raccommoder: ce fait est d'autant plus facile à croire, que la manière de rejoindre les morceaux de terre cuite étoit connue de tous les Grecs & de tous les Anciens. Pour achever de convaincre de la possibilité de ces faits, je renvoye le Lecteur à l'examen du vase de terre rapporté dans ces Recueils: il verra par le volume, la possibilité de contenir un homme; ainsi que celle de la résistance, dans un vase trouvé dans la grande Grèce: d'ailleurs il n'est pas difficile de lui supposer une forme différente.

Tome IV. Pl. LVIII. n°. III.

On peut donc conclure que Diogène habitoit un vase de terre, auquel il a été plus commode de donner le nom de tonneau, dont l'usage est plus général en Europe & le nom plus familier.

Dans un beau manuscrit de la Bibliothèque de Sainte Geneviève, intitulé *Lampas Indiæ novo-antiquæ gemmariæ*, & composé par Louis Chaduc, on voit dans la troisième classe des pierres, qui a pour titre *Iconicæ autonomaticæ illustrium virorum*, numéro 299, une pierre gravée qui représente un tonneau dont la forme & les détails sont pareils aux nôtres, c'est-à-dire, qu'il a des cercles; mais on a représenté au milieu & sur les extrémités du tonneau un caducée au-dessous du soleil & de la lune, avec cette inscription: ΔΙΟΓΕΝΗΣ ΘΑΥΜΑΣΙΟΣ, *Diogenes admirabilis*, & au-dessous du caducée on lit ΑΛΕΞΑΝΔΡ. Si l'on pouvoit donner ce monument à Diogène le Cynique, ce seroit une preuve que son tonneau auroit été de bois; mais le caducée ne pouvoit convenir, non plus que les deux Planètes, à lui qui n'étoit occupé que de la partie Morale de la Philosophie. Ce monument

Conseiller au Présidial de Riom, mort en 1638.

pourroit donc appartenir plutôt à Diogène Apolloniate ; dont parle Laërce, & qui s'est distingué par son éloquence désignée en effet par le caducée ; ce Diogène a d'ailleurs été célèbre par ses connoissances en Physique, il a même été persuadé de la pluralité des Mondes ; mais toutes ces connoissances ne méritoient pas le titre de Θαυμάσιος. De plus, comment expliquer ensuite l'épithète ou le nom d'Αλεξανδρ. Ce ne peut être celui du Graveur, l'ouvrage de la pierre n'est point assez recommandable pour qu'il ait voulu faire passer son nom à la postérité. Cependant le P. Paciaudi soupçonne que cette pierre a été travaillée dans le dessein de conserver la mémoire d'un *Diogène d'Alexandrie*, sçavant dans les Machines, principalement pour celles qui avoient rapport à l'Astronomie, & qui sçavoit les expliquer ; toutes ces circonstances lui avoient procuré le surnom d'*admirable* ; mais on ignore le tems auquel il a vécu : selon cette conjecture, cette gravure seroit encore plus recommandable, puisqu'elle nous feroit connoître un homme de cette espèce, inconnu jusqu'à présent ; mais ce n'est pas la première fois que les monumens nous ont désigné des personnages sur lesquels les Auteurs ont gardé le silence. Nous sçaurons peut-être quelque jour plus clairement, quel étoit ce Diogène plus digne d'admiration que le Cynique. Il est toujours bon que le public soit instruit de l'existence de ce petit monument, un des plus curieux, peut-être, des deux mille que M. de Chaduc a rassemblés.

La seconde observation du P. Paciaudi sur la cornaline de ce numéro a pour objet l'instrument que Diogène tient à la main. Dans le bas-relief publié par Spon, & cité plus haut, il tient un bâton & une bourse, on ne peut en douter, ou peut-être un sac, pour recevoir l'aumône ; ce qui a fait dire à Ausone :

Diogenes cui pera penus, cui dolia sedes.

Pierres gravées classe IV. n°. 85. Une pâte antique du Catalogue de Stosch, représente Dio-


V
IV
III
II
I

gène à moitié sorti du *tonneau*, *lisant un Volume:* on a peine à distinguer sur la pierre de ce numéro ce qu'il tient à la main; mais le P. Paciaudi croit que c'est une espèce de tasse attachée au bâton & avec laquelle ce Philosophe mendioit, ce qui lui arrivoit fréquemment.

On pourroit encore se persuader qu'on a représenté la tasse de terre, *δέπας ἐκ κεράμοιο*, *poculum è testa*, décrite par Simonide, ou par le Poëte Grec, Auteur d'une Epigramme sur Diogène, & qu'on lit dans l'Anthologie; elle nous apprend que ce Philosophe affectoit de montrer cette tasse grossière pour faire voir sa pauvreté : il la conserva jusques au moment que voyant un paysan qui prenoit de l'eau dans sa main pour étancher sa soif, il la rompit ou la jetta, comme un meuble inutile & superflu. Si la gravure représente une tasse, elle feroit voir un attribut nouveau sur les monumens à l'égard de Diogène.

Ces explications sont du moins vraisemblables, & conviennent à ce que nous sçavons de ce Philosophe.

Il est à remarquer que cette pierre portoit le nom du Graveur, & que la barbarie d'un Metteur en œuvre, quoiqu'Italien, l'a effacée pour polir le champ, avant qu'elle appartînt à M. le Chevalier Basquiat.

PLANCHE XLIV.

N°. I.

SANS pousser la prévention en faveur des Médailles aussi loin que le P. Hardouin, c'est-à-dire, sans être persuadé qu'elles renferment exclusivement tout ce que l'on doit croire de l'antiquité, je leur accorderai tout l'avantage qui leur est dû, & je regarderai ce genre de monument comme le témoignage le plus certain de tous les faits & de toutes les vanités que les Peuples & les Princes ont voulu laisser à la postérité; j'ajoûterai même que ce témoignage est heureusement le plus répété, & qu'il a

presque toujours été une suite très-prompte de l'événement. Malgré ces avantages incontestables, on ne peut cependant exclure ni le récit des Historiens, ni l'autorité des monumens publics, non-seulement à cause que l'étude de l'antiquité embrasse tout ce qui peut servir à l'éclaircissement des faits, mais à cause d'un nombre infini de vérités dans le détail desquelles il n'a jamais été possible d'employer les Médailles. Après être convenu, comme je l'ai fait plusieurs fois, que les pierres gravées sont rarement autorité, & que leur composition, ordinairement arbitraire, ne peut être regardée comme un aveu public, qu'autant qu'elle rappelle les revers des Médailles; je dirai qu'il seroit injuste de ne pas faire des exceptions en leur faveur. Il est vrai que ces exceptions doivent être modérées & soumises à de grands examens.

Il m'a paru nécessaire de présenter ces observations générales au Lecteur, avant que de lui parler de la pierre gravée que ce numéro présente.

L'Histoire nous apprend qu'*après la mort d'Alexandre, Antigone, un de ses Capitaines, eut la Phrygie dans son partage: Antigone ayant été défait & tué par les Princes ligués à la bataille d'Ipsus, la Phrygie avec la plus grande partie de l'Asie mineure, entra dans le partage de Seleucus Nicator, le premier Roi de Syrie.*

Ces faits tirés de Diodore de Sicile & de Plutarque, expliquent clairement le sujet de la pierre gravée dont il est question: elle présente la figure de la Phrygie à genoux sur des rochers, pour faire allusion, sans doute à la nature de son terrein; elle implore la clémence d'un Roi à cheval, qui paroît accompagné d'un ami ou d'un général qui l'avoit aidé dans cette conquête, & qui semble lui montrer la Phrygie personnifiée.

Ce Roi ne peut être que *Seleucus Nicator;* la figure de l'homme mort représenté au bas de la pierre, est sans doute *Antigone;* par conséquent ce trait d'Histoire, qui regarde les Successeurs d'Alexandre, est confirmé par la

gravure

gravure de cette cornaline, dont l'exécution est très-belle.

La couronne marquée & même avec affectation, sur la tête de la figure principale, convient d'autant plus à ces *Rois de fortune*, que n'étant point nés pour être assis sur le trône, ils étoient sensibles au plaisir d'être couronnés.

N°. II.

Le délabrement de cette pierre gravée, car elle est cassée par le milieu, ne fait point de tort au sujet qu'elle représente, & ne met aucun obstacle aux observations qu'elle peut inspirer.

La gravure est exécutée sur une pierre ématite, qu'on ne voit ordinairement employée que par les seuls Egyptiens. Elle étoit sans doute commune dans leur pays, de plus, la couleur noire étoit de leur goût; nous en avons beaucoup d'autres preuves. Cette matière qui prend un très-beau poli, a donc été empruntée de l'Egypte; mais le travail, le sujet & les attributs dont la tête est accompagnée ne peuvent convenir à ce pays. Il est impossible de méconnoître la tête de Ganimède à la coupe, & à l'aigle volante placées l'une & l'autre dans le champ, non plus qu'à la disposition des sept étoiles qui désignent une constellation; d'ailleurs la tête est jeune & belle, en même tems qu'elle est coëffée d'un casque Phrygien.

Le dessein de cet ouvrage est juste & grand, mais un peu sec; cependant je ne puis m'empêcher de le donner à un Artiste Grec, dont le talent, à la vérité, n'étoit pas d'un ordre supérieur, mais qui peut l'avoir travaillé en Egypte dans le tems des Ptolémées.

Les alliages de matières, d'Artistes & d'objets qu'on ne rencontre pas ordinairement, me paroissent mériter d'être rapportés, ils prouvent les communications générales & particulières des peuples, & des arts. On voit, ces derniers sur-tout, semblables à une eau répandue, suivre d'abord une pente avec rapidité, ensuite s'arrêter, se croupir & s'évaporer par le défaut d'une eau nouvelle.

N°s. III. IV. & V.

Le hasard m'a fait trouver cette tête de marbre à Paris: je croyois ne pouvoir en tirer aucun parti pour les explications. Elle est mal conservée & ne présente presque plus que des masses; à la vérité, elles sont du plus grand caractère, & cet avantage peu commun m'engagea d'en faire l'acquisition: un plus grand examen m'a prouvé qu'elle joignoit à tout ce qui peut convenir à Hercule, la singularité d'avoir la tête ceinte d'une corde. On peut voir dans le Ve. Volume quelque détail sur la coëffure de ce genre, que les Romains donnoient à leurs esclaves; & cette tête peut au moins faire soupçonner qu'ils avoient emprunté cet usage des Grecs; car en supposant même que ce marbre fût une copie Romaine; dans l'un ou dans l'autre cas, la source & l'origine seroient toujours Grecques. J'ai poussé mes réflexions plus loin à l'égard de ce monument; je le regarde comme la représentation d'Hercule dans le tems qu'il étoit esclave: plus j'y pense & plus je trouve que rien ne s'oppose à ce préjugé, & qu'au contraire, tout l'autorise: les plus simples particularités de la vie d'Hercule étoient recommandables aux Anciens, & ce Héros a été le plus célèbre, & le plus souvent représenté; son esclavage étoit d'ailleurs intéressant pour les Grecs; Hercule n'avoit perdu la liberté que volontairement, ou du moins par obéissance pour les Dieux, c'est-à-dire, dans le dessein d'expier le meurtre d'Iphitus. Plusieurs exemples nous apprennent combien les Grecs avoient de respect pour les expiations: ils ne citoient même avec de si grands détails & un si grand apparat, celles des Héros & des Hommes de famille Royale que pour entretenir le peuple dans cette Superstition.

Planc. LXXII. n°. I. & II.

Je ne me souviens point d'avoir vû aucun ancien monument qui représente Hercule dans cette situation: la corde & le dessus de la tête de ce marbre sont heureusement les parties les mieux conservées.


I
II
CEΠTIM.ZHNOBIA.CEB
II
LE
III
ZENOBIA·ORIENTIS DOMINA

On pourra m'objecter que ce monument peut représenter un Athlète. Sans m'appuyer sur le caractère d'Hercule, qui me paroît incontestable, je répondrai qu'il seroit possible d'avancer que la corde constatoit l'esclavage, mais que le lieu où elle étoit placée désignoit l'espèce & la profession de ce même Esclave; j'en apporterai pour exemple le Gladiateur mourant, qui porte cette même corde autour du col. Ces distinctions étoient encore plus nécessaires à Rome; le nombre des Esclaves étoit devenu si considérable dans cette grande Ville, qu'il falloit, pour conserver l'ordre & maintenir la sûreté publique, qu'ils portassent des marques distinctives de leur état de servitude pour les rendre plus faciles à reconnoître.

Cette tête peut avoir fait partie autrefois d'une statue plus grande que le naturel, elle est haute, sans aucune portion de col, de *onze pouces*.

En donnant *huit* têtes à cette figure, (& cette proportion n'a rien que d'ordinaire), elle pouvoit avoir *sept pieds quatre pouces*.

PLANCHE XLV.

JE suis convenu plus d'une fois que ne travaillant point d'après un Cabinet formé, & que ne faisant graver les morceaux qu'à mesure qu'ils me parviennent, les Planches de ce Recueil ne présentoient aucun ordre de matières ou de tems. Le mal n'est pas grand : la chronologie n'est point nécessaire à cet Ouvrage; il suffit que les monumens conviennent à la Classe dans laquelle je les place, ou qu'ils me paroissent tels. Cette Planche va présenter deux morceaux dont les tems sont des plus éloignés; mais le hasard m'en a favorisé presque dans le même jour.

N°. I.

Je regarde la gravure de cette cornaline comme un des plus anciens ouvrages de la Grèce : les raisons suivantes ont donné lieu à cette idée.

On y voit la Diane qu'on adoroit à Ephèse; cependant elle n'est reconnoissable qu'aux trois visages réunis sur la même tête, & qui lui ont fait donner le nom de *Triformis*, pour exprimer les trois formes sous lesquelles elle étoit adorée. Mais cette allégorie, s'il est vrai qu'elle soit Grecque, étoit bien nouvelle dans le tems que cette pierre ou son original a été gravé; puisqu'en effet cette figure est représentée ici, à peu de choses près, comme elle est sortie de l'Egypte, & telle que Pausanias nous décrit les premieres figures adorées dans la Grèce. Elle tient le fouet d'Osiris dans une main, & dans l'autre elle porte une fleur ou plutôt un épi double; sa tête est surmontée d'une parure très-sensible, mais trop dégradée pour être décrite; enfin le corps est formé en gaîne, & cette gaîne est chargée de compartimens quarrés, en laissant voir les deux pieds à l'Egyptienne. Mais ce qui prouve la fausseté du miracle répandu dans la Grèce, & dont Pline paroît être persuadé, c'est-à-dire, que, malgré les sept révolutions arrivées au Temple d'Ephèse, la statue de la Déesse n'avoit éprouvé aucune altération, est que cette pierre nous fait voir deux vaches aux côtés de la figure: ces attributs sont consacrés à Isis & paroissent avoir précédé dans cette disposition les deux cerfs qu'on a constamment placés dans la suite & plus convenablement pour Diane, dans la même disposition.

Nos. IV. & V. de la Planche LII. Voyez ce que j'ai dit sur le Temple d'Ephèse dans le IVe. Volume de ce Recueil.

Ces exemples de l'origine, des augmentations & du plagiat des peuples dans les objets du culte, sont amusans pour l'esprit.

Cette pierre qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme un monument très-singulier, est authentique; mais pour cela elle n'en est pas d'un meilleur goût: la négligence & l'ignorance du côté de l'Art y brillent; mais dans de pareilles circonstances, ces défauts augmentent les preuves de l'antiquité.

N°. II.

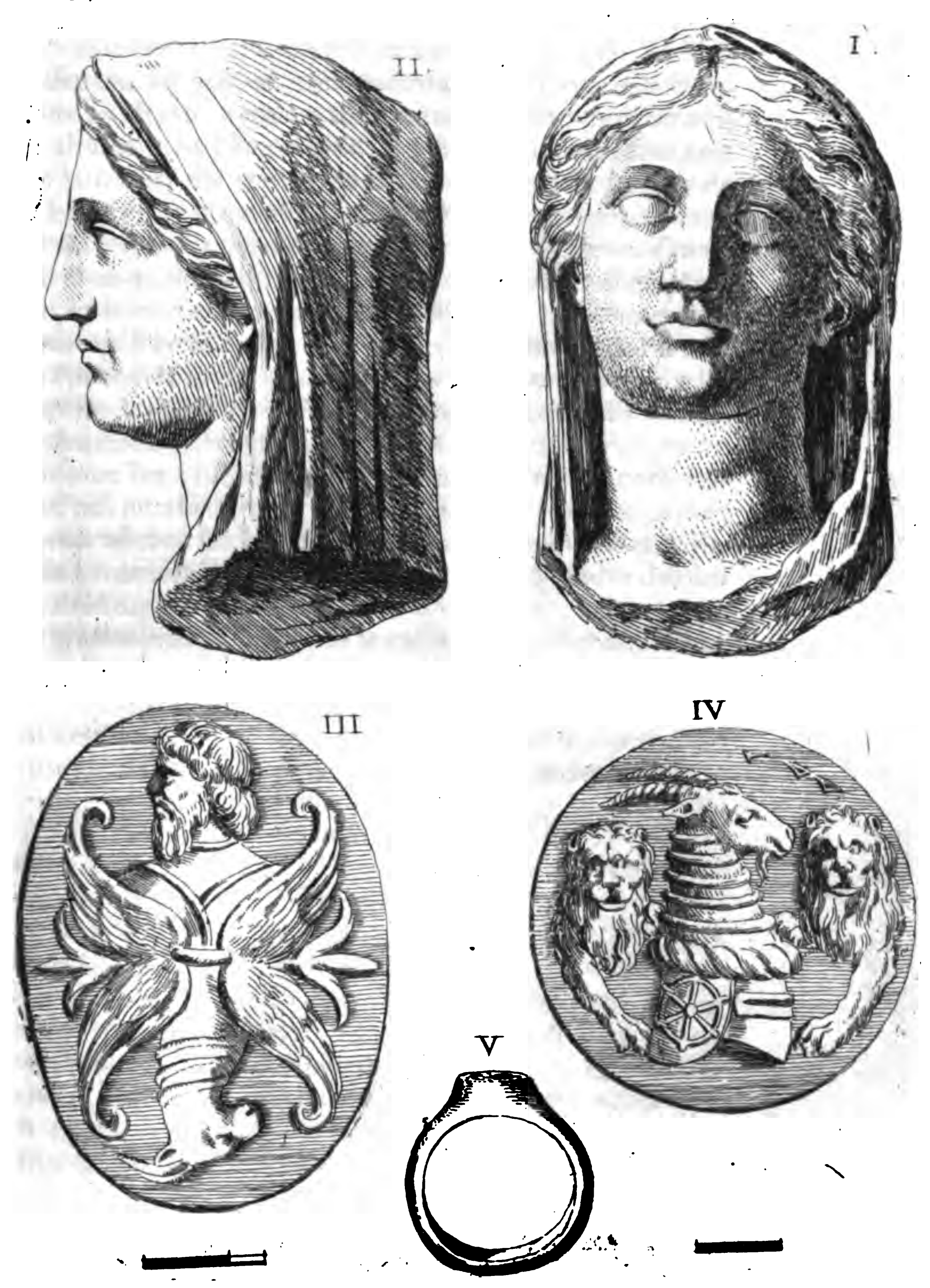
Les Médailles de *Zénobie* sont connues ; elles le sont cependant beaucoup moins que l'histoire de cette Princesse, dont le caractère & les idées étoient plus grandes & plus élevées que celles des femmes ne le sont ordinairement ; mais sa fortune succomba devant celle des Romains, car Aurélien la conduisit en triomphe. On ne connoît encore que deux Médailles de cette Princesse, frappées l'une & l'autre en Egypte ; elles sont de cuivre & d'un assez mauvais ouvrage : on les trouve dans plusieurs Auteurs qui ont travaillé sur les Médailles ; & je n'ai fait graver celle que l'on voit sous ce numéro, que pour rendre la comparaison plus sensible, & pour éviter au Lecteur la peine d'ouvrir, ou de chercher un livre qu'il n'aura peut-être pas sous sa main : cette raison m'engage à donner sa description. On lit d'un côté CΕΠΤΙΜ. ΖΗΝΟΒΙΑ. CΕΒ. Buste de Zénobie tourné dedroite à gauche.

Au revers L. Ε. année cinquième. On n'en a point encore trouvé ou du moins publié d'une autre date. Le type représente une femme debout, tournée de gauche à droite, qui tient la main droite élevée & étendue, & qui porte de la main gauche deux cornes d'abondance.

N°. III.

Le bouclier votif de marbre gravé sous ce numéro est d'autant plus singulier qu'en nous présentant un très-bel ouvrage, quoique des derniers tems de la Grèce, par rapport aux Arts, il nous a conservé un portrait de la Reine *Zénobie*. Les Historiens nous apprennent qu'elle marchoit à la tête de son Infanterie; qu'elle haranguoit ses troupes, le casque en tête & la haste à la main; que sa beauté étoit mâle, & sa voix forte. Non-seulement toutes ces idées peuvent convenir à l'expression de ce bas-relief, mais, sans y trouver l'orgueil que *Vopiscus* & *Trebellius Pollio* attribuent à cette Reine, & que le courant d'une semblable vie pourroit

aisément inspirer à une femme, on reconnoît encore moins dans ce profil la chasteté que le dernier de ces Auteurs lui donne ; il paroît seulement qu'elle avoit plus de mérite qu'une autre à pratiquer cette vertu, son visage étant jeune & agréable. Ce point nous importe fort peu ; mais je ne dois point oublier, dans un Ouvrage dédié à l'Académie des Belles-Lettres, de dire que cette Princesse avoit étudié sous *Longin*; qu'elle sçavoit toutes les Langues, & qu'elle avoit fait un abrégé de l'Histoire d'Alexandrie. Plus je suis frappé de toutes ces idées, & plus je suis persuadé que ce monument nous fait voir le véritable portrait de cette Princesse ; & que les attributs de Pallas, exécutés avec tant de richesses, conviennent à son caractère, & à la vie qu'elle a menée pendant qu'elle étoit sur le Trône. On a lieu de s'étonner de la voir sur les Médailles avec cette coëffure simple, & bien éloignée de l'appareil qu'on lui voit ici, & de la magnificence avec laquelle elle paroissoit ordinairement; magnificence dont le bas-relief donne une idée plus vraie & qui est parfaitement d'accord avec l'inscription qu'on lit autour de la tête. Elle est écrite en caractères très-grands à proportion du monument ; de plus ces caractères sont très-bien conservés : on y lit *Zenobia Orientis Domina*. Cette flatterie du Sculpteur Grec, convenable à un homme de cette Nation, & fort en usage dans le siécle auquel il a fait cet ouvrage, produit du moins un avantage en cette occasion, puisqu'elle nous certifie, malgré les différences que présente la Médaille, que ce bas-relief a été constamment exécuté pour représenter *Zénobie*. Si l'on n'avoit pris une pareille précaution, on auroit regardé ce buste comme une tête de Minerve ou de Pallas ; on n'auroit pas même cherché à lui donner une dénomination particulière; ou, si l'on avoit osé lui donner un nom, ce n'eût été qu'avec la modération & la timidité d'une conjecture hasardée. Cette observation prouve combien les Artistes de tous les tems sont répréhensibles de n'avoir pas écrit dans quelque partie de leurs Ouvrages, le nom de ceux dont ils ont fait


II.
I.
III
IV
V

les portraits; & combien les Modernes ont tort d'avoir suivi leur exemple. C'est encore un avantage que les Médailles ont sur le plus grand nombre des monumens historiques; c'est une première lumière de la raison qui n'a point été altérée dans cette partie. Je suis obligé de convenir que la beauté du travail de ce monument, & le tour de l'inscription sont capables de faire naître des doutes; mais il y a long-tems que ce beau marbre est à Malthe. On ne sçait dans quel tems ni par qui il y a été apporté: il est placé dans la cour du jardin du Grand-Maître; & l'on ne peut douter qu'il ne soit venu du Levant: les vaisseaux de l'Ordre ont fait autrefois des courses & des descentes sur toutes les côtes de la Méditerranée soumises aux Turcs; ils en ont transporté beaucoup de monumens Grecs & Egyptiens de toutes les espèces; on en trouve même encore aujourd'hui en assez grand nombre. Au reste, j'ai fait graver ce beau marbre sur le dessein de *Fauret*, Peintre François, & de l'Académie de Paris; ainsi je puis répondre de son exactitude.

J'ignore par quelle raison le casque magnifique de cette Princesse, & qui contre l'ordinaire est attaché sous le menton, est orné d'une tête de bélier au-dessus de laquelle on voit un lion ailé; seroit-ce un emblême de la réunion de la force, du courage & de l'activité, avec la douceur?

Diamètre de ce marbre, environ deux pieds & demi.

PLANCHE XLVI.

N°. I. & II.

Je ne compte rien apprendre au Lecteur en faisant dessiner le buste de marbre que l'on voit de face & de profil sous ces deux numéros. M. Peyssonel, Consul de Candie, vient de me l'envoyer; & j'avoue que je suis bien aise de tirer une sorte de vanité de mes recherches; car il faut convenir qu'un buste à peu-près colossal & de cette

beauté, est rare à trouver dans les possessions d'un particulier. Quand j'aurai dit que ce marbre représente une Prêtresse voilée; que l'ouvrage est de la main d'un Grec habile homme; que le morceau est si bien conservé que le nez, le premier objet de destruction, n'a souffert aucune atteinte; & qu'enfin ce monument a été trouvé depuis peu à Rhodes, j'aurai tout dit. J'ajoûterai cependant que ce buste ne paroît point avoir été séparé d'une statue: je crois qu'il a été fait pour s'emboîter sur les épaules d'un morceau séparé qui formoit le corps.

Le dessein de cette belle tête est fait avec autant d'exactitude qu'il m'a été possible; mais on sçait combien les copies rendent difficilement les originaux de ce genre.

Hauteur totale de ce buste un peu plus de seize pouces.

N°. III.

Il seroit difficile de nommer avec certitude le pays qui a produit les deux gravures suivantes. Il est plus aisé de se convaincre que leur travail & leur composition ne sont ni fantastiques ni imaginaires, & que non-seulement ils sont nationaux, mais établis sur les idées fixes & habituelles de tout un peuple. J'ai vû dans le Cabinet de M. Pellerin plusieurs Médailles dont le travail & le dessein sont peut-être meilleurs que ceux des monumens dont il est question; ces Médailles présentent même des caractères très-beaux, mais inconnus; enfin, elles m'ont paru avoir un rapport général avec les gravures dont je vais parler. La maniere dont le poil des animaux est traité sur les unes & sur les autres par des points fort serrés, me paroît être la même; de plus les boucs, & les béliers que présentent ces différentes sortes de monumens me font croire que ces animaux étoient principalement consacrés à un pays, qui pourroit être quelqu'un de ces petits Etats que comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui la *Caramanie*. Sans entrer dans de plus grands détails qui me conduiroient trop loin, on sçait de quelle façon les Grecs ont

ont étendu leurs Colonies dans ces cantons, & les révolutions que ces Colonies ont éprouvées. Cet examen dépend de l'histoire, & j'y renvoye le Lecteur; il me suffit d'avoir expliqué la raison qui m'engage à placer ces monumens dans la classe des Grecs, ou du moins à leur suite. Je suis bien aise aussi de prouver que le genre d'obscurité qui couvre les monumens de cette espèce, loin de les exclure du commerce, doit être une raison de plus pour les rapporter : leur description, leur dessein fixent les idées & conduisent par conséquent à des recherches qui peuvent devenir heureuses : d'ailleurs je suis persuadé, & je le prouve peut-être par trop d'exemples, qu'il n'y a point de monumens inutiles : il seroit même à desirer que l'on connût la manière de toutes les Nations.

La cornaline gravée sous ce numéro vient de m'être envoyée de Marseille; & l'on sçait qu'après une Médaille, l'objet qui voyage le plus souvent & avec le plus de facilité, est une pierre gravée. Le travail de celle-ci est assez médiocre, & je ne puis parler que de la bisarrerie du sujet qu'elle représente.

Le milieu de la pierre est occupé par quatre aîles liées ensemble & que l'on pourroit également regarder comme un foudre. Les intervalles de ce corps sont remplis en hauteur par un buste barbu, mais avec des moustaches très-distinctes : ce buste paroît représenter Jupiter, du moins on y trouve le caractère de cette Divinité. La partie inférieure de ce foudre est remplie par une tête de bélier ou peut-être de bouc, placée en sens contraire, de façon que de quelque côté que l'on regarde la pierre dans sa hauteur, il y a toujours une de ces deux têtes debout & l'autre renversée. A travers cette bisarrerie, il faut convenir qu'on entrevoit des traces de la Mythologie Grecque.

N°s. IV. & V.

La découverte de quelques monumens fort étrangers aux pays dans lesquels on les trouve, ne peut être expliquée

d'une façon satisfaisante que par le pillage fait par les soldats qui, de retour dans leur patrie, ou dans les cantons qu'ils sont venus habiter après la guerre, y ont porté ces monumens. Plus la matière a eu de valeur, plus elle a été l'objet du transport, toujours plus facile par cette même raison. Cette explication peut seule rendre compte des Médailles d'or Grecques & Romaines trouvées en grand nombre jusques dans la *Sibérie*.

Pline nous a conservé une preuve bien marquée de cette conduite si naturelle aux hommes : *Aurea statua prima omnium nullâ inanitate... in Templo Anaïtidis posita dicitur, (quo sit terrarum situ nomen hoc significavimus) numine gentibus illis sacratissimo. Direpta est Antonii Parthicis rebus. Scitumque narratur dictum unius veteranorum Bononiæ, hospitali Divi Augusti cœnâ, cùm interrogaretur, esset-ne verum, eum qui primus violasset hoc numen, oculis membrisque captum expirasse? Respondit enim, tum maximè Augustum de crure ejus cœnare, seque illum esse, totumque sibi censum ex ea rapina.*

Lib. XXXIII. Cap. 4.

Lib. V. C. I.

» La première statue d'or étoit massive...... Elle étoit » dans le Temple d'Anaïtis, Divinité très-respectée. Nous » avons dit ci-dessus de quelles Nations cette Déesse étoit » adorée. Cette statue fut enlevée dans la guerre d'Antoine » contre les Parthes. On rapporte un bon mot d'un soldat » vétéran, qui donnoit à souper à Auguste dans la Ville de » Boulogne ; on lui demanda s'il étoit vrai que celui qui » avoit le premier insulté cette Divinité avoit perdu l'usage » des yeux & des autres membres, & ensuite la vie : il ré- » pondit que c'étoit aux dépens d'une jambe de cette statue » qu'il donnoit actuellement à souper à Auguste. Qu'il étoit » lui-même cet homme qu'on disoit avoir été puni, & que » tout ce qu'il avoit de bien venoit de ce butin ».

Je rapporte ce petit détail historique pour rendre raison de l'anneau dessiné sous ces deux numéros : il a été trouvé en 1763, dans un champ auprès de Kimper en basse Bretagne : il est d'or & son poids est de la valeur de 60 liv. d'ar-


I
II

gent; il a toujours été fait pour être porté au pouce : la gravure, très-bien prononcée & fort nette, est exécutée sur la matière même; la forme en est simple & n'est chargée d'aucun ornement, on peut en juger par le n°. V.

Je n'entreprendrai point d'expliquer le motif de superstition, ou l'objet allégorique pour lequel ces trois animaux remplissent la composition de ce sujet; mais on voit la même tête de bouc que présente le n°. précédent, elle est encore plus clairement exprimée; elle est placée ici au milieu de deux têtes de lion, qui avancent chacun une patte. Le buste principal est orné de quelques gravures; il y a même quelque espèce de caractères vis-à-vis la tête du bouc.

Voilà tout ce que je puis dire de ce monument bisare; mais je dois ajoûter que la disposition de ces animaux & leur caractère ne rappellent aucune idée Egyptienne. Les guerres des Romains dans tous ces cantons de l'Asie sont connues; les liaisons de ce pays avec la Grèce ne peuvent être douteuses : le travail de ce monument se ressent des impressions que de pareilles circonstances peuvent causer.

PLANCHE XLVII.

Les quatorze Planches suivantes, que je n'ai pas voulu séparer, sont tirées du grand nombre d'inscriptions & de desseins que l'Abbé Fourmont a rapportés du voyage qu'il a fait par ordre du Roi dans la Grèce, & que l'on conserve manuscrits dans la Bibliothèque du Roi. J'ai déja profité de quelques morceaux de ce grand Recueil; mais ils ne m'ont servi que pour les vignettes & les culs-de-lampes de quelques-uns des Volumes précédens, & j'ai eu soin d'en avertir. La rareté des monumens Grecs m'a fait examiner de nouveau cette immense collection; & j'ai choisi pour insérer dans cette nouvelle Partie, les inscriptions placées sur quelques corps d'une forme intéressante, & le plus communément sur des tombeaux. Malheureusement ces

corps, & les bas-reliefs dont ils sont ornés, ne répondent point, ou répondent mal à l'élégance Grecque, ce qui prouve au moins que les ouvrages de la Grèce n'ont pas toujours été tels qu'on les imagine avec raison, quand on suit les idées que donnent les ouvrages des Maîtres de l'Art dont Rome est encore embellie. Je conviens cependant que ceux que je vais rapporter dans ces quatorze Planches ont été mal dessinés : malgré la foiblesse de leur exécution, ils sont au moins reconnoissables par rapport à leurs objets & à leurs détails : enfin, il m'a paru qu'il valoit mieux les sauver de l'oubli & profiter de ce qu'ils pouvoient apprendre, que de se livrer à une délicatesse qui ne conviendroit qu'à un Artiste, qui voulant travailler pour son étude, ne copieroit point des ouvrages foibles ou mal rendus. On verra le parti que j'en ai tiré. Mais je dois trop à la vérité, pour ne pas déclarer les obligations que j'ai, par rapport à l'explication & à la traduction des inscriptions, au P. Paciaudi, & à M. Le Beau, Secrétaire de l'Académie; ils m'ont donné dans cette occasion des preuves bien marquées de leur amitié.

L'Abbé Fourmont n'a point écrit la proportion des morceaux qu'il a fait dessiner; mais il a marqué fort exactement le lieu où il les a trouvés. Quant à leur matière elle ne peut causer aucun doute : les Grecs n'employoient que le marbre dans leurs monumens; & dans le nombre prodigieux de statues que Pausanias a citées, il n'est fait mention que d'une seule qui fût de pierre : d'ailleurs l'Abbé Fourmont ne m'a parlé que de marbre à son retour de Grèce; & je dois convenir qu'il n'a fait aucune fouille un peu considérable. Il s'est contenté de faire tirer de terre, ou de faire retourner des marbres dont une partie étoit apparente, & sur lesquels il appercevoit des caractères, car il n'étoit sensible qu'à la partie des inscriptions.

J'avois fait graver le petit Temple situé sur le bord de la Rivière d'*Ilissus*, que Spon & Wheler ont regardé comme celui de Diane *Agrotera*, & que l'Abbé Fourmont

avoit fait copier. M. Stuart prétend que ces Auteurs se sont trompés & que ce Temple doit être celui dont Platon fait mention, & qui avoit été élevé par un Athénien nommé *Panops* : c'est un point de critique qui regarde les Sçavans; mais l'élévation de ce petit monument m'a paru si bien rendue dans le premier Volume des Antiquités d'*Athènes* que M. Stuart vient de publier, que j'ai fait effacer ma Planche: on seroit heureux d'être éclairé sans cesse par des ouvrages d'une pareille exactitude. Planche VIII. Londres 1761. *in*-folio.

N°. I.

Il seroit difficile de prononcer aujourd'hui sur l'ancienne destination de ce beau bas-relief; sa forme étant détruite & ne présentant aucun caractère, on ne peut parler que de la figure: elle est debout & représente une femme dont la disposition est heureuse, simple & élégante: aucun arrangement dans la coëffure, non plus qu'aucune distinction dans les habillemens ne servent à la caractériser. L'attribut du cochon confirmé par les figures que l'on a vûes plus haut, & qui m'ont été envoyées de *Camarina* en Sicile, nous apprennent que c'est ici la représentation de *Cérès*. Il semble en effet que ce cochon demande pardon à la Déesse; on sçait qu'on lui sacrifioit cet animal, soit le mâle, soit la femelle, non-seulement à cause qu'il regarde toujours la terre; mais parce qu'il a fait le premier du dégât dans les bleds, mûrs ou nouveaux. Planc. XXXVII.

Ce monument a été vû par l'Abbé Fourmont, *Kera-tidin Ecclesia Sancti Thomæ*.

N°. II.

Ce fragment de marbre dont les figures sont heureusement conservées, pourroit être les restes d'un Autel consacré aux *Dioscures*, & placé autrefois sur le bord de la mer pour recevoir les sacrifices de ceux qui s'embarquoient ou qui revenoient à terre; Horace en effet a dit :

Tunc me biremis præsidio Scaphæ, Lib. III, Ode 29.
Tutum per Aegeos tumultus
Aura feret, geminusque Pollux.

Indépendamment de la Superstition établie sur les dangers de la mer, on sçait combien *Castor* & *Pollux* étoient révérés dans la Grèce, & principalement à *Sparte*, dont ils étoient les Dieux principaux. *Callimaque*, dans son Hymne à *Pallade*, leur donne le nom des *étoiles de Lacédémone*. Ces Dieux étoient révérés à *Athènes* comme à *Sparte*: on les nommoit *Familiares* & *Anaces*; ils avoient même une fête sous le nom d'ΑΝΑΚΕΙΑ, & les monumens les désignent souvent sous cette dénomination.

Théodoret Liv. VIII. *Græcarum affectio.* pag. 615.

Ce bas-relief est placé au-dessus d'une Porte d'Athènes.

PLANCHE XLVIII.

Nos. I. & II.

CES bas-reliefs ne paroissent point avoir fait partie d'une composition plus étendue. Ils peuvent avoir servi de paremens à un Autel ou à un piédestal; ils ont peut-être été employés dans quelque soûbassement; enfin dans quelque tombeau dont le défunt avoit une dévotion particulière pour Cérès. Ce tte incertitude s'étend à la plûpart des morceaux qui ne sont chargés d'aucuns caractères: ils ne donnent aucune indication qui puisse faire soupçonner leur ancien usage. Le rapport des deux figures certifie qu'elles représentent également Cérès: la singularité de leurs coëffures est le seul objet qui mérite attention. Il n'est pas douteux que ce ne soit le *Modius* ou la forme de la mesure employée pour débiter le grain, dont l'invention étoit dûe ou attribuée à cette Déesse: les deux coëffures different un peu, mais elles ont un rapport dont on ne peut disconvenir. Il est encore vrai que le n°. I, dailleurs mieux conservé, caractérise encore plus Cérès; puisqu'en effet la Déesse est assise sur un lion, & que cet attribut distinctif sert à confirmer l'un & l'autre monument, également trouvés à *Athènes*; cependant le n°. II. a plus conservé d'impression Egyptienne.

III



N°. III.

La barbarie de ce cippe ou de cette demi-colonne destinée à un tombeau, est surprenante, & l'on conçoit avec peine que ce monument ait existé dans Athènes au milieu des ouvrages du goût le plus épuré : celui-ci ne doit vraisemblablement sa conservation qu'au respect porté aux tombeaux ; car j'ai avancé, & avec quelque raison, dans les Volumes précédens que les Grecs avoient eu la vanité de soustraire tous leurs monumens des premiers tems. Je le présume du moins par la raison que l'on ne trouve aucune petite figure, en quelque genre que ce soit, que l'on puisse attribuer, je ne dis pas à un tems d'ignorance absolue, mais qui donne l'idée d'un passage de l'obscurité à la lumière. L'inscription de ce tombeau présente des lettres formées d'une manière qui ne contredit point le jugement que la colonne doit faire porter :

μΙΑΤΙΑΔΟΥ

ΤΟΥ

ΚΙμΟΟΟΥΟϟ

Miltiadis Cimonis filii.

L'ignorance & le mauvais goût qui paroissent dans le prétendu chapiteau de ce cippe, & la forme des lettres μνϟ, au lieu de ΜΝΣ, jointes aux deux οο mis à la place de l'Ω prouvent que ce monument a été élevé dans un tems fort ancien. Ces observations confirment encore mon soupçon, c'est-à-dire, que les tombeaux de la Grèce sont les seuls monumens qui puissent nous donner des témoignages de leur ignorance & de leurs progrès dans les Arts, ainsi que de plusieurs usages. Les observations que je viens de faire confirment le mérite de ce monument & concourent à le faire regarder comme très-précieux, puisqu'il est le tombeau du fameux Miltiade, qui vainquit les Perses à Marathon. On sçait que les Arts ne sont parvenus à leur perfection à Athènes

que 60 ans après Miltiade, au tems de la guerre du Péloponèse.

Athenis in Metochio Monasterii Daphnei.

PLANCHE XLIX.

N°. I.

ΜΕΛΙΤΗ ΗΛΙΟΔΩΡΟΥ ΕΚ ΓΑΡΓΗΤΤΙΩΝ.

Melite Heliodori (filia) ex vico Gargettiorum.

Mélite fille d'Héliodore du Bourg de Gargette.

Il sembleroit par l'inscription que le monument annoncé par le cippe devroit être celui de Mélite fille d'*Héliodore*; mais c'est celui d'*Héliodore* même, comme on le voit par la figure, & *Mélite* n'y est nommée que parce qu'elle l'a élevé à la mémoire de son pere. La niche placée dans l'épaisseur d'un cippe ou d'une démi-colonne, est un usage dont les monumens Grecs présentent assez souvent la répétition. La figure d'*Héliodore*, infiniment drapée, est fort bien disposée; elle a les cheveux courts, ainsi que la barbe: ce marbre paroît bien conservé. Le Village de *Gargette* étoit de la Tribu *Egeïde*, & prenoit son nom du Héros *Gargettus*. Voyez Pausanias, & Voyage de Spon, page 324.

Athenis in domo Mustaphaii Stromblonki.

N°. II.

Ce tombeau, généralement parlant, dans le goût du précédent, c'est-à-dire, également placé dans une niche taillée dans une portion de colonne, présente non-seulement des différences dans le détail, mais quelques difficultés à l'égard de l'inscription: elle est conçue en ces termes:

ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ.

ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

ΑΓγιλΗΘΕΝ *ou* ΑΓραυλΗΘΕΝ.

Democrates Demetrii (filius) du Bourg d'Angele ou d'Agraule.

Il faut


I
ΔΙΟΔΩΡΟΥ
ΑΡΓΗΤΤΙΩΝ
II
ΔΗΜΟΚΡΑΤΗΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
..ΗΘΕΝ
III
ΕΥΡΙΓΡΗ
ΑΡΚΕΤΩΝ
ΓΥΘ ΘΕΩΡΟΣ
ΕΥΡΙΓΡΗ

Il faut entendre que *Democrates* a élevé ce monument à la mémoire d'une femme dont le nom eſt effacé ; ſans cela on ne verroit que des noms d'hommes, tandis que le bas-relief repréſente une femme autant qu'on en peut juger par les habillemens qui ſubſiſtent ; car la tête & les bras ſont abſolument détruits.

Ces deux Bourgs d'*Angele* & d'*Agraule* étoient du territoire d'Athènes ; le premier de la Tribu *Pandionide* ; le ſecond de la Tribu *Erechteïde*.

Hæc inſcriptio reperta eſt ſuper limen cujuſdam civis.

N°. III.

La forme de cette urne eſt aſſez bonne en elle-même ; quoiqu'il fût aiſé de lui reprocher ſon pied ou ſon appui, qui a le défaut des *Amphores* ; mais il eſt plus difficile de concevoir la manière dont ce marbre s'agençoit avec le tombeau dont il faiſoit partie ; car l'Abbé Fourmont dit dans ſes notes que ce monument étoit ſépulchral. J'ai peine à croire qu'une pareille diminution dans le pied ait jamais produit un bon effet ; mais il faudroit avoir jugé de l'enſemble pour décider avec certitude : cette réflexion eſt une des curioſités que préſente ce monument. A l'égard des figures dont il eſt orné & des caractères qu'on y lit ; voici ce que l'on peut dire avec beaucoup de vraiſemblance.

La figure aſſiſe eſt un homme revêtu du manteau ou de la robe ſacrée qui convenoit à ſon miniſtère : ΑΡΚΕΤΩΝ eſt ſon nom, ſon miniſtère eſt exprimé par ces mots ΓΥΘ. ΘΕΩΡΟΣ, c'eſt-à-dire, qu'il avoit été envoyé à Delphes à la ſolemnité des Jeux Pythiens, pour porter à Apollon les préſens d'Athènes, & pour y faire les ſacrifices ſolemnels au nom du peuple Athénien : les mots entiers feroient ΓΥΘΩΔΕ ΘΕΩΡΟΣ. Plutarque, dans la vie de Demetrius, fait mention de ces députés ſacrés qu'on envoyoit à Delphes ou à Olympie, pour y faire, au nom des Villes, les ſacrifices ſolemnels dans les fêtes publiques de la Grèce, quelquefois pour conſulter les Oracles. On peut voir là-

dessus *Harpocration*, *Hesychius* & *Pollux*, qui expliquent cette inscription, en appellant ces personnes envoyées à Delphes, *οἱ πυθῶδε θεωροί*.

Liv. II. Ch. IV. n°. LVI. La femme d'ΑΡΚΕΤΩΝ. *Arceton*, ΠΥΘΟΔΩΡΙΣ, *Pythodoris* lui donne la main pour marquer la joye qu'elle a de son retour ; à côté du mari est sa petite-fille, & derrière lui une femme esclave ou parente qui porte, ainsi que la jeune enfant, le nom d'ΕΥΡΙΠΠΗ, Euripe.

Cephisiæ super urnam Sepulchralem.

Cette Ville de Cephise du territoire d'Athènes, située sur le bord du Cephise, devint, dans sa décadence, une simple maison de plaisance du fameux Hérodes Atticus, comme le remarque *Spon* d'après *Aulu-Gelle*.

PLANCHE L.

N°. I.

La répétition de cette forme prouve combien l'usage en étoit commun : le bas-relief dont cette espèce de vase est orné paroît assez bien conservé : il présente trois figures dont la disposition est toujours un adieu ; mais les draperies ont apporté si peu de différences pour reconnoître le sexe, que je ne garantis rien. Il faut convenir que les noms sont mal gravés, ou qu'il n'y a de femme sur ce monument que celle qui est assise : les deux autres noms sont des noms d'hommes, & ne peuvent convenir à des femmes ; d'ailleurs la Langue Grecque présente très-distinctement la différence de ces noms.

ΚΟΛΛΥΝΟΙΣ, ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ, ΣΩΣΤΡΑΝΔΗΣ.

Collynois, *Sostratus*, *Sostrandes.*

Athenis super portam Ecclesiæ Sancti Thomæ.

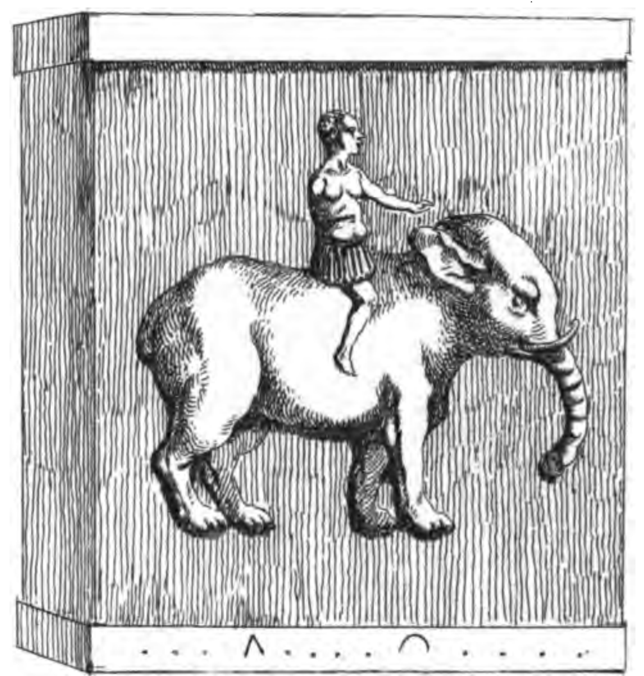
N°. II.

On ne peut douter que ce monument quarré n'ait autrefois servi de tombeau ; on voit même les restes de l'ins-

I



II




I
ΦΙΛΙΠΠΟΣ ΧΑΡΙ..
ΛΕΥΚΟΝΟΕΥΣ


II
ΓΕΡΩΝ
ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ
ΑΓΚΥΛΗΘΕΝ

cription sur la moulure inférieure du marbre ; les lettres en sont absolument effacées : le bas-relief est donc le seul objet dont l'on puisse s'occuper.

Il représente un homme à cheval sur un éléphant : on le prendroit aisément pour un enfant, mais la proportion de cet animal produit cet effet, peut-être même l'Artiste l'a-t-il un peu chargé. Cet homme paroît Afriquain, du moins son air de tête & le tonnelet de sa ceinture, qui ne sont nullement Grecs, font naître cette idée, dailleurs assez naturelle. Au reste, rien n'est plus convenable que cet emblême pour un tombeau : l'éléphant, selon les Anciens, étant le symbole de l'Eternité, à cause de la longueur de la vie qu'on lui attribuoit. Aristote prétend dans son Histoire des Animaux que, selon quelques Auteurs, les éléphans vivent deux cens ans, & selon les autres, cent vingt.

Athenis.

PLANCHE LI.

N°. I.

Ce vase, sans aucun ornement, présente cette forme dont je ne comprends point la liaison avec d'autres parties de décoration, & sur laquelle je me suis suffisamment récrié dans les articles précédens. Le monument est cependant tenu plus allongé que ceux qui sont ornés de reliefs. Cette observation est très-peu importante ; mais que dire sur un monument toujours bon à rapporter, & qui n'est recommandable que par l'inscription dont il est chargé !

ΦΙΛΙΠΠΟΣ ΧΑΡΙ... ΛΕΥΚΟΝΟΕΥΣ.

Philippus Charidemi filius *ex Populo Leuconiensi.*
Leuconium étoit un Bourg de la Tribu Léontide.

Athenis in ædibus Georgii Akilleos.

N°. II.

Les formes de Portiques & de Temples, enfin de bâ-

timens plus ou moins ornés, ont été fort en usage dans la Grèce pour la décoration des tombeaux : les Romains en ont adopté l'idée ; mais ils les ont traités plus en petit & d'une manière plus lourde. Je ne prétends point excuser l'architecture du monument que je rapporte, quoiqu'elle soit mieux traitée à certains égards sur celui-ci que sur quelques-uns des tombeaux qu'on a vûs précédemment ; cependant elle laisse à desirer : j'avoue même que les sept corps quarrés, qui présentent plutôt des espèces de boîtes que des creneaux dont elles rappellent l'idée, & qui sont placés au bas du rétable sur lequel l'inscription est écrite, pourroient être une indication des morts que renfermoit ce tombeau. Quelque chose qu'ils veulent signifier, il est certain que leur objet m'est inconnu, & que leur forme & leur disposition ne me paroissent pas de bon goût.

Je suis fâché que la partie inférieure de ce tombeau soit cassée ; la figure entière de l'homme représenté en bas-relief auroit pû nous instruire à l'égard d'une espèce de grosse épée, sur laquelle la figure paroît appuyée & dont la poignée est formée par une tête humaine : cette circonstance est d'autant plus singulière, que ce corps ou cette épée n'a jamais pû être tenu ni empoigné par cette figure, malgré la barbe & l'air austère que le Sculpteur paroît avoir voulu lui donner : les Grecs, plus simples dans leurs attributs, n'ont point poussé les allégories aussi loin que les Romains.

Le manteau arrêté par une ceinture & qui recouvre une espèce de tunique dont les manches se terminent au coude, me persuade, en y joignant, à la vérité, la comparaison des draperies placées sur plusieurs autres monumens, que les Grecs étoient plus vêtus que nous ne le croyons ordinairement. On pourroit en inférer que, frappés de la beauté du nud, ils ne l'ont employé que pour leurs monumens héroïques, & qu'ils ont conservé leur costume particulier, c'est-à-dire, leur manière de s'ha-

I



II



biller dans les compoſitions de leurs tombeaux. On lit ſur celui-ci :

ΓΕΡΩΝ

ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ

ΑΓΚΥΛΗΘΕΝ.

Geron Ariſtonis filius *ex Ancyla.*

Athenis in Eccleſia Beatiſſimæ Virginis Ροδλακη *vocata.*

PLANCHE LII.

Nº. I.

La forme des Autels a toujours été, généralement parlant, arbitraire : celle de ce numéro, conſacrée à Hercule, en eſt une preuve. On ne peut lui refuſer la ſolidité ; mais cette niche placée au-deſſous de l'œil dans un maſſif auſſi conſidérable, ne peut jamais avoir produit un bon effet : à cet inconvénient près, le monument eſt beau & paroît bien conſervé. Il eſt vrai qu'on ne s'accoutume point à voir Hercule joindre à ſa maſſue & à ſa peau de lion, un vêtement ſi modeſte : je le crois fort rare à rencontrer dans cet ajuſtement ; & cette circonſtance eſt la plus grande ſingularité de ce monument, dont l'inſcription partagée aux deux côtés de la niche n'eſt pas fort intéreſſante, du moins je le crois ; le Lecteur peut en juger.

TIT	MA.
KE	ϹϹA.
AA	Ϲ.

On doit lire ces lettres en réuniſſant les deux côtés, comme on eſt ſouvent obligé de le faire ; ainſi on trouvera *Titus Maceſſala*, qui ſans doute eſt le nom de celui qui a érigé ce monument. Je le crois un Romain, non-ſeulement à cauſe de ſon nom ; mais par l'habillement qu'il a donné à une Divinité des moins vêtue, même en Italie.

La tête de taureau attachée sur un des côtés de cet Autel, & parée comme celle d'une victime, est de bon goût, & doit nécessairement faire regarder ce monument comme un objet de dévotion en l'honneur d'Hercule.

Athenis in porta domûs Georgaki.

N°. II.

Ce fragment de tombeau, dont tous les accompagnemens sont détruits, offre, du moins, ce qu'il pouvoit avoir de recommandable, c'est-à-dire, le bas-relief dont il étoit décoré; le profit qu'on en peut retirer est médiocre. Il présente, ce me semble, un mari & une femme se donnant la main, & peut-être se rejoignant aux Enfers.

Les draperies sont la seule remarque que l'on puisse faire sur ce monument; elles seroient à peine plus fortes dans les pays froids: l'homme est assis sur une chaise aussi solide que la forme en est simple. Ces petites observations ne suffisent pas pour réparer l'éloignement de l'élégance Athénienne que l'on peut y voir. On lit sur le monument les noms de cet homme & de cette femme; mais ils ont été mal placés, & celui qui a anciennement gravé ces lettres, a écrit au-dessus de la tête de l'homme MANIA, & par conséquent on voit la même erreur au-dessus de la femme.

Voyez sur le mot χρηστὸς, attribué aux morts. *Monument. Pelopones.* Paciaudi. T. II. Part. IV.

ΓΕΤΑΣΧΡΗΣΤΟ *Getas bonus*; je crois que le commencement du nom MANIA a été effacé.

Athenis

PLANCHE LIII.

N°. I.

On ne peut dire que la forme de ce tombeau soit mâle & vigoureuse. L'inscription, en nous apprenant que le bas-relief représente un mari & une femme, nous apprend aussi que les Grecs rapportoient volontiers sur leurs tombeaux les actions les plus simples de leur vie. En effet, cet homme couché (mais sur son séant) sur un lit formé

II


ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΙΣΧΡΟΝΟΝ
ΣΦΗΤΤΙΟΣ

I


ΠΥΡΡΙΑΣ
ΘΕΣΣΑΛΗ
ΠΥΡΡΙΟΥΓΥΝΗ

comme une banquette terminée à une extrémité par un petit dossier sur lequel il a le coude appuyé ; cet homme, dis-je, s'entretient & cause en Philosophe avec sa femme : elle est assise tout simplement à ses pieds. Cette disposition doit persuader qu'elle a survécu à son mari, & qu'elle lui a élevé ce monument dans lequel elle a voulu, rappeller leur dernière conversation. Les vêtemens complets de la femme confirment ce que j'ai dit précédemment sur les usages particuliers des Grecs. On voit à côté du malade, & sur le premier plan, cette petite table à trois pieds que les monumens anciens nous présentent si souvent, pour le service des personnes incommodées ; mais comme cette table paroît ordinairement couverte de quelques plats ou de quelques phioles, contenant ou les remédes ordonnés, ou les vivres permis au malade, & qu'on ne voit rien sur celle-ci, on a peut-être voulu représenter un homme résolu à mourir de faim ; ce genre de mort étoit assez commun chez les Grecs : la tranquillité de cet homme, qui ne paroît attaqué d'aucun mal, autorise cette conjecture, qui ne change rien à la disposition, car il n'en dit pas moins adieu à sa femme : on lit au-dessus de la composition le nom des intéressés :

ΠΥΡΡΊΑΣ, *Pyrrhias.*

ΘΕΣΣΑΛΗ, *Thessala.*

ΠΥΡΡΙΟΥΓΥΝΗ, *Pyrrhiæ conjux.*

Ce marbre a été trouvé à Marousi, Bourg désert au pied du mont Pentelius, dans l'Attique : Spon en parle.

N°. II.

Ce que nous appellons *gothique* se trouve absolument dans la forme de ce tombeau & dans les ornemens dont il est paré. Le vase même qui occupe la principale place, laisse beaucoup à desirer ; cependant il présente une singularité dont je n'avois point encore vû d'exemple sur les

monumens; celle d'une espèce de poignée placée de chaque côté du gouleau : elle ne paroît point mise au hasard, ni traitée comme un ornement fantastique; elle avoit sans doute un objet ou une raison d'utilité; mais j'avoue que je l'ignore. Ce vase, qui ne peut d'ailleurs avoir été placé comme un ornement simple, faisoit sans doute allusion à quelque Superstition particulière, ou servoit d'indication à la sépulture d'un homme consacré au culte des Dieux: je serois plutôt de ce dernier avis.

On lit ces mots écrits au-dessus du bas-relief en deux lignes :

ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΙΣΧΡΟΝΟΝ...

ΣΦΗΤΤΙΟΣ.

Demetrius fils d'*Aischronon*: ce dernier nom *Sphettius* est celui du Bourg de ΣΦΗΤΤΟΣ dans la Tribu Acamantide. *In Attica.*

PLANCHE LIV.

N°. I.

Cette urne ou ce tombeau est décoré par un bas-relief qui représente un vase placé sur un piédestal. Cet ornement doit être regardé, ce me semble, comme un symbole du culte au propre & au figuré. Cette sépulture présente du moins deux noms, avec le titre de Prêtre. Le nombre de ces noms, & leur distribution, rendue sur la Planche comme elle est sur le dessein du monument, ont une singularité qui produit le seul mérite de cette antiquité: voici les noms plus developpés; leur traduction les accompagne.

Voyez Corsini, *Notæ Græcorum*, pour les abréviations.

ΞΕΝΟΚΛΗΣ ΠΗ ΕΓ *Xenocles*, c'étoit apparemment le père de ceux qui suivent; car l'abréviation ΠΗ signifie ΠΑΤΗΡ *pater*, ΕΓ que l'on voit ensuite, sont les deux premières lettres de ΕΓΓΟΝΟΣ, qui veut dire *nepos*, petit-fils.

Ensuite

I


ΞΕΝΟΚΛΗΣ ΞΕΝΟΚΛΗΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΣΕΡΑΠΙΩΝ
ΞΕΝΟΚΛΗΣ ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΣ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ
ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΣ
ΣΤΕΦΑΝΟΥ
ΕΥΠΟΡΟΣ ΙΕΡΕ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΕΥΠΟΡΟΥ
ΦΟΙΒΟΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥ
ΦΙΛΑΡΓΥΡΟΣ
ΖΟΣΙΜΙΑΝΟΣ ΑΡΙ ΤΟΒΟΥΛΟΥ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛ

II


ΘΕΚΟΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΥΡΟΜΟΙΡΩΣ ΒΕΙΩΣΑΣ

Ensuite on lit le nom de Α ΞΕΝΟΚΛΗΣ, enfermé par une barre, ce qui prouve que ce dernier étoit fils de l'autre, & que Φ ΞΕΝΟΚΛΗΣ, *Flavius Xenocles*, que l'on voit au-dessous, dont le nom est également séparé par un crochet, est le petit-fils, & qu'enfin tous les trois sont dans ce tombeau: la fin de la première ligne présente ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ, *Apollonius* & ΣΕΡΑΠΙΩΝ, *Serapion*: ces noms sont écrits en plus petit caractère.

La seconde ligne est terminée par le nom de Ν ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΙΙΡΕ, *Nonius Apollonius Sacerdos*. Ces prénoms prouvent que la Grèce étoit soumise aux Romains quand on a érigé ces monumens.

On voit à l'un des côtés du vase deux noms renfermés dans des crochets ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ & ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΣ *Dionysius* & *Aristobulus* ΣΤΕΦΑΝΟΥ, *Stephani* filii.

De l'autre côté du vase on lit: ΕΥΠΟΡΟΣ ΙΕΡΕ *Euporus Sacerdos*, & au-dessous en plus petit caractère ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΣ ΕΥΠΟΡΟΥ *Apollonius Eupori* filius.

Les deux dernières lignes de cette inscription occupent toute la largeur du tombeau, & les noms de ceux qu'il renferme étant le plus grand objet de ce monument, les caractères traversent indifféremment sur le pied du vase; ce qui prouve encore qu'il avoit une saillie fort médiocre: on y lit ΦΟΙΒΟΣ *Phœbus* ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ *Aristobuli* filius; ΦΙΛΑΡΓΥΡΟΣ *Philargyrus* ΑΡΙΣΤΩΒΟΥΛΟΥ *Aristobuli* filius, ΖΩΣΙΜΙΑΝΟΣ ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΥ *Zosimianus Aristobuli* filius.

Il résulte de cet assemblage de noms que cinq familles ont occupé ce tombeau; 1°. les trois Xenoclès; 2°. les deux Apollonius, dont le premier est surnommé Serapion; 3°. Dionysius & Aristobule, tous deux fils de Stephanus; & c'est pour cette raison que leur nom est enfermé & séparé des autres. 4°. Euporus & son fils Apollonius; 5°. les trois fils de Stephanus, peut-être le même qui est ci-dessus fils d'Euporus. Ce monument, employé comme bâtisse, ainsi que mille autres dans la Grèce, a été trouvé *au Bourg de Maimidi, proche d'Athènes*.

N°. II.

Cette tranche de marbre est dégradée au point de ne pouvoir distinguer la forme du corps dont elle faisoit partie : mais la figure en bas-relief dont elle étoit ornée, est conservée; elle représente un homme appuyé sur une haste sans aucune autre arme ; tel enfin qu'on a voulu le représenter sur son tombeau. A l'égard de l'inscription, il paroît qu'il y avoit deux ou trois lettres avant ΘΕΚΟΣ, qui n'est que la fin d'un nom. . . thecus ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ *Alexandri* filius : on lit ensuite ΠΡΟΜΟΙΡΟΣ ΒΕΙΩΣΑΣ *qui est mort prématurément* : au lieu de *obiit*, il est mort, les Anciens disoient *vixit*, il a vécu : *Qui fato immaturo raptus vixit.* Ce fragment ou cette partie la plus essentielle d'un tombeau, a été trouvée à *Athènes.*

PLANCHE LV.

N°. I.

Ce monument est singulier par la disposition des personnages qui composent ce bas-relief ; la disposition est telle cependant, que la nature doit l'avoir présentée plusieurs fois pendant la vie des personnes intéressées. Ce tombeau fait naître plusieurs mouvemens de curiosité qu'il est impossible de satisfaire.

L'inscription écrite sur deux des côtés du quarré ne donne que des noms, vagues aujourd'hui, & qui ne rappellent aucune idée ΑΣΙΟΣ ΤΩ ΕΥΣΙΠΠΩΙ ΚΑΙ ΤΗΙ ΒΑΣΙΛΕΙΑΙ, *Asius Eusippo & Basileæ* (*monumentum dicavit*).

Basilée est assise sur une pierre longue & quarrée ; elle a les cheveux courts & sans aucune parure ; elle n'est point vêtue, mais elle est couverte depuis la ceinture jusqu'à la cheville des pieds par une étoffe simple & point taillée, simplement jettée sur elle. On voit à ses côtés & sur le premier plan, une petite figure entièrement vêtue ; il est

II



I



vraisemblable qu'elle représente sa fille, qui lui a survécu. Cet enfant est placé sur un rétable à l'extrémité duquel on voit un vase à deux anses & d'une assez mauvaise forme ; mais qui ne rappelle pas moins l'idée d'un sacrifice fait par cet enfant, au bon génie représenté par un serpent de bas-relief, exécuté sur la pierre quarrée qui porte *Basilée*. *Eusippe* est assis devant elle sur une chaise sans dossier, & dont les pieds sont formés comme des balustres. Il a les cheveux courts & la tête ceinte d'une bandelette, ce qui pourroit le faire regarder comme un Poëte, d'autant qu'il tient une main élevée en parlant à *Basilée* ; il est vrai cependant qu'il s'exprime avec modération. Il est couvert d'un manteau assez négligemment placé sur ses épaules, & dont les extrémités recouvrent les jambes jusqu'à la cheville des pieds. Un cordon arrangé en feston, duquel il pend des glans, couronne agréablement cette composition ; mais une serpette soutenue par le cordon & placée au-dessus de *Basilée*, ne peut constamment avoir de rapport qu'à elle : je suis d'autant plus surpris de cet attribut, que *Basilée* paroît être d'une condition noble, & qu'on ne doit point lui avoir donné l'instrument d'aucune profession vile. Cette circonstance me paroît difficile à comprendre, à moins qu'on ne veuille regarder cette serpette comme un emblême ; mais l'allusion nous en est inconnue : j'ignore si quelque Auteur a parlé de cet instrument.

Athenis in Ecclesia Sancti Eliæ.

N°. II.

Ce vase ne ressemble assurément à aucun de ceux qu'on a rapporté jusques ici dans les Recueils de monumens antiques ; tous les ornemens lui sont particuliers : le simple coup d'œil jetté sur la gravure de ce n°. suffit pour en être convaincu, ainsi que de la bisarrerie de ses anses pointues, & qui ressemblent à des cornes de bœuf. Le trait des yeux avec des prunelles placées à la naissance des anses, convient à la singularité des autres parties de ce monument, sur

lesquelles cependant on ne peut raisonnablement parler. Je n'y vois de simple que le nom d'Agrippa ΑΓΡΙΠΠΑ, gravé au-dessous de la gorge du vase, & qui prouve que la Grèce étoit soumise aux Romains quand il a été travaillé

J'avoue que si j'avois trouvé le dessein de ce monument par-tout ailleurs, & sans la note de l'Abbé Fourmont, qui dit l'avoir copié à Athènes, je ne l'aurois jamais regardé comme un ouvrage des Grecs : il est cependant vrai qu'il n'est point dépourvû d'une sorte d'élégance.

Athenis.

PLANCHE LVI.

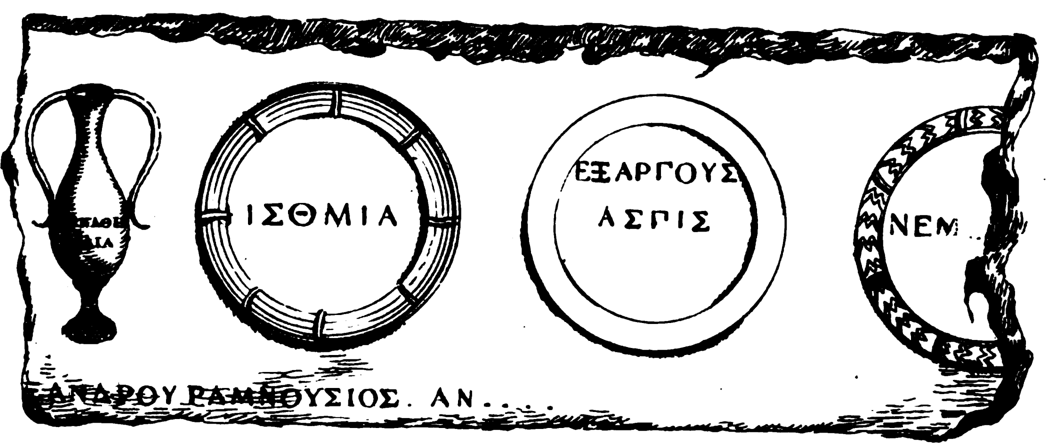
N°. I.

J'ai dit dans une explication précédente, ce que je pensois de ces morceaux d'ornemens funéraires, & qui ne peuvent avoir été destinés qu'à servir de cénotaphe ; à moins qu'ils n'ayent été employés à former la partie supérieure d'un véritable tombeau, ce qui d'ailleurs est difficile à concevoir, car j'avoue que l'on ne peut comprendre comment ils pouvoient s'accorder & se lier avec d'autres corps. Cependant cette liaison ne peut être mise en doute ; leur forme exigeoit nécessairement qu'ils fussent portés & posés sur un pied ; c'est un fait dont on ne pourroit douter quand la note manuscrite de M. l'Abbé Fourmont ne le certifieroit pas ; d'ailleurs on ne peut regarder ces marbres comme des vases, puisqu'en effet ils sont massifs, & qu'ils ne ressemblent aux *Amphores* que par l'extérieur. Les desseins rapportés dans ce Volume confirment d'autant plus cette dernière observation, que leur dessus ou leur couronnement ne présente aucune prise pour la main, & n'étoit ni mobile ni détaché du bloc ; de plus, il seroit singulier que le couvercle, cette partie légère & délicate en comparaison de la totalité du vase, eût généralement subsisté, &

I


ΗΛΙΟΓΟΣ ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΗΣ

II


ΙΣΘΜΙΑ
ΕΞΑΡΓΟΥΣ
ΑΣΠΙΣ
ΝΕΜ...
ΑΝΔΡΟΥ ΡΑΜΝΟΥΣΙΟΣ . ΑΝ....

n'eût souffert aucune altération malgré les désordres & les ravages que la Grèce a éprouvés.

Le bas-relief, qui fait l'ornement du vase de cette espèce, rapporté sous ce numéro présente un homme sans aucun attribut qui puisse le distinguer : il est à côté d'un cheval, & l'on sçait que cet animal désigne, chez les Anciens, le passage de l'ame aux champs Elysées ; c'est par cette raison que l'on voit souvent des chevaux représentés sur les tombeaux. Cet homme est debout en présence d'une figure vêtue & assise, qu'il paroît écouter avec attention ; on ne peut la regarder comme un Juge des Enfers : son habillement & sa disposition indiquent absolument une femme, & vraisemblablement celle de l'homme représenté debout. On pourroit croire qu'étant morte avant lui, elle le reçoit, à la vérité, fort à son aise & même avec beaucoup de dignité ; mais j'abandonne promptement une conjecture que je ne pourrois appuyer sur l'exemple d'aucun monument.

Voyez Passeri, Differt. *de anim. transvectione.*

Quelque figure qu'on ait voulu représenter, elle paroît accueillir & parler favorablement au nouveau venu, dont sans doute nous retrouvons le nom dans l'inscription placée autour du vase & au-dessus des têtes.

ΗΜΙΠΠΟΣ ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΗΣ.....ΕΥΣ.

Eumippus Demostratæ filius. Ces trois dernières lettres qui suivent ont terminé le nom du peuple ou de la bourgade dépendante d'Athènes ; mais le commencement effacé sans ressource, met dans l'impossibilité de le retrouver.

Dans l'Eglise de Saint George au territoire d'Athènes.

N°. II.

Ce bas-relief est orné d'un vase & de trois couronnes de forme circulaire, qui renferment le nom de trois Jeux célèbres, il est aussi agréable qu'il est intéressant.

On voit d'abord un vase à deux anses dont la forme est assez mauvaise, & sur lequel on lit ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ,

célèbre par un Temple fameux de la Déesse *Némesis*, en l'honneur de laquelle on célébroit aussi des Jeux ; ce qui, peut-être, pourroit faire croire que les Lettres NEM, placées dans la troisième couronne, seroient le commencement du mot *Nemesia*. Mais je ne prends aucun parti : je propose ; & si j'ai paru préférer les Jeux *Néméens*, c'est par la seule raison qu'ils étoient plus solemnels, & la couronne plus honorable.

Je crois cependant devoir dire ce que j'ai pû rassembler sur les Jeux *Néméśiens*, au cas qu'ils fussent plus du goût du Lecteur.

La Déesse *Nemesis* étoit regardée comme distribuant le bien & le mal, selon le mérite de chaque particulier. Voyez Gronovius. Suidas & Harpocration parlent de la fête célébrée en l'honneur de cette Déesse, & disent que le vainqueur étoit couronné de chêne.

Tom. VII. pages 587 & 682.

Je ne doute pas que les deux dernières lettres AN, qui suivent le nom de *Rhamnusius*, ne soient le commencement du mot ANEΘHKE *posuit* : ce mot termine souvent les inscriptions des monumens Grecs.

A l'égard de ces couronnes & de leur variété, on peut lire un bon Ouvrage de *Charles Paschalius* ; qui traite à fond des plantes & des arbres dont elles étoient composées, ainsi que de leur usage général & particulier.

In-4°. Parisiis. 1610.

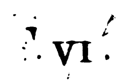
Cette bande de marbre est malheureusement dégradée ; on ne peut décider aujourd'hui du nombre des couronnes & du genre des ornemens qui terminoient sa décoration ; c'est encore beaucoup que le tems nous en ait conservé le commencement.

Athenis prope domum Consulis Franciæ.

PLANCHE LVII.

N°. I.

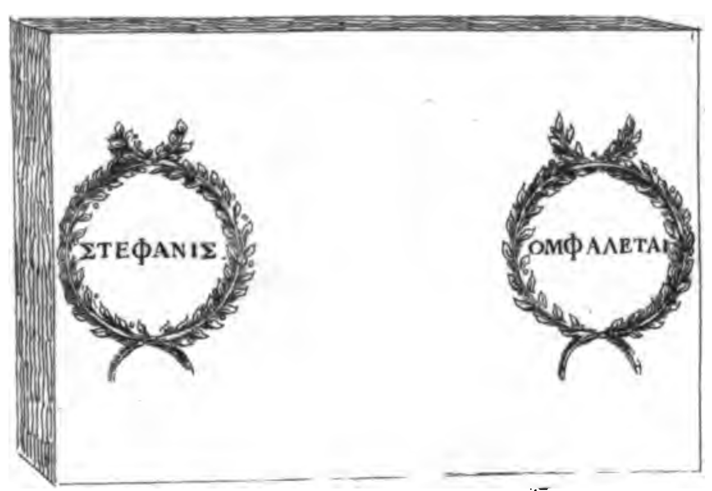
La forme de cette urne, dont j'ai rapporté un exemple dans une des Planches précédentes de ce Volume, pour être répétée, ne nous instruit pas plus des moyens possibles ou


VI.

I


ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΗ
ΧΑΙΡΕΔΗΜΟΥ
ΕΥΠΩΓΩ . . ΟΣ
ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ
ΣΩΦΙΛΟΥ
ΠΕΙΡΑΙΕΥΣ

II


ΣΤΕΦΑΝΙΣ
ΟΜΦΑΛΕΤΑΙ

ou du moins raisonnables de sa liaison avec les autres parties du tombeau; cette répétition prouve seulement que l'usage en étoit reçu.

Le bas-relief dont cette urne est ornée, présente deux figures; l'une assise sur une chaise, & représentée comme malade & disant le dernier adieu à une autre debout, à laquelle elle donne la main.

Il seroit naturel de croire que ces figures représentent des femmes, par la raison de la longueur & de l'étendue de leurs draperies; cependant selon l'inscription (qui doit en être crue) on ne peut y voir qu'une femme:

ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ
ΣΩΦΙΛΟΥ
ΓΕΙΡΑΙΕΥΣ

ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΗ
ΧΑΙΡΕΔΗΜΟΥ
ΕΥΠΩΓΩΝΟΣ

Sostratus
Sophili, filius
Piræus

Archestrate, filia
Cheridemi, filii
Eupogonis

Sostrate fils de Sophilus du Pirée: Archestrate fille de Chæredeme, fils d'Eupogon,

La place des inscriptions désigne les personnes.

La figure assise est une femme malade, comme je l'ai dit, qui donne la main à son mari, Sostrate, habitant du port de Pirée

Les habillemens ne sont point faciles à concevoir, ils ne ressemblent en aucune façon à ceux que l'histoire & les monumens donnent aux Grecs; cependant c'est dans Athènes qu'on a copié ce monument: on peut l'avoir mal rendu quant aux détails; mais la forme générale de l'habillement ne peut produire aucune équivoque.

Athenis.

N°. II.

J'ai rapporté dans le premier Volume de ce Recueil une de ces couronnes tirée des manuscrits de l'Abbé Four-

mont; elle sert de cul-de-lampe à l'explication des Planches Grecques; & j'ai dit à son sujet une partie de ce que l'on sçait sur l'objet de ces monumens; mais ils engageront toujours à parler de nouveau. Les récompenses publiques données avec équité, c'est-à-dire, accordées au mérite, ont été de tous les tems l'admiration des Nations postérieures, & la plus grande ressource des Législateurs. Ces couronnes gravées sur le marbre, placées dans les lieux publics, ne coûtoient pas beaucoup à l'Etat: un jeune homme les voyoit avec respect dès sa plus tendre enfance; on lui nommoit le vainqueur ou plutôt celui qui avoit mérité la couronne, avec des éloges qu'il brûloit de mériter. Dans toutes les parties d'un Etat, on pourroit profiter utilement de l'envie de se distinguer, qui naît avec tous les hommes: mais c'est assez, & peut-être trop moraliser sur un sujet si connu.

ΣΤΕΦΑΝΙΣ est le commencement du mot ΣΤΕΦΑΝΙΣΘΕΝΤΕΣ, c'est-à-dire, ceux qui ont été couronnés. ΟΜΦΑΛΕΤΑΙ signifie que ces couronnes ont été données à ceux qui avoient gagné le prix aux Jeux Omphaliens à Delphes. La Ville de Delphes s'appelloit ὀμφαλὸς τῆς γῆς, *Umbilicus terræ*, par la fantaisie qu'avoient les Anciens de supposer qu'elle étoit précisément placée au milieu de la terre: on sçait l'histoire des deux Aigles; & Pausanias parle d'une pierre de marbre blanc placée dans le Temple de Delphes, & que les Delphiens appelloient par cette raison ὀμφαλός. Il y a donc apparence qu'outre les Jeux Pythiens, où les vainqueurs se nommoient πυθιόνικοι, il y avoit des Jeux nommés Omphaliens, & que ceux qui y étoient couronnés portoient le nom d'ὀμφαλέται.

Cette conjecture est très-vraisemblable. Ces couronnes sont de laurier, arbre consacré à Apollon, le Dieu de Delphes.

Au reste, ce marbre étoit un titre; au-dessous devoit être un autre marbre qui contenoit les noms de ceux qui

II


ΕΛΕΥ
ΘΕΡΙΑ
ΑΝΔΡΑΣ
ΠΑΛΑΝ
ΛΥΚΑΙΑ
ΑΙΑΝ
ΤΕΙΑ
ΣΙΑ

I


ΕΛΕΥ
ΘΕΡΙΑ
ΠΟΣΕΙ
ΔΑΙΑ
ΕΡΩΤΙ
ΔΑΙΑ

III


ΟΛΥΜ
ΝΕΟΙC
ΟΥΡΟΙC

avoient été couronnés aux Jeux Omphaliens : la disposition d'un grand nombre d'inscriptions autorise cette conjecture. Je ne puis finir cet article sans me récrier sur l'élégance de ces couronnes ; non-seulement elles sont recommandables par l'arrangement du laurier, mais par la disposition & la place qu'elles occupent sur le marbre.

Athenis.

PLANCHE LVIII.

N°. I.

LES monumens de Sparte ne sont pas en grand nombre dans la collection manuscrite de l'Abbé Fourmont ; mais le peu que j'y en ai trouvé est intéressant, & rappelle les idées agréables & magnifiques des Jeux & des Fêtes dont la Grèce faisoit sa principale occupation.

La forme longue & étroite de ce marbre devoit, selon les apparences, décorer la place publique ou les parties extérieures du Temple principal ; car on peut croire que les monumens de ce genre étoient destinés à rappeller au peuple les fêtes passées, & celles qui devoient être célébrées ; c'étoit enfin une sorte de calendrier ; car les noms des vainqueurs ne sont écrits dans aucune des quatre couronnes de laurier représentées sur ce monument : il est à présumer qu'ils étoient gravés sur d'autres marbres & placés dans le même lieu. Quoi qu'il en soit, voici les inscriptions insérées dans les couronnes :

ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ ΑΝΔΡΑΣ ΠΑΛΑΝ, *qui viros lucta vicit.*

Ces Jeux nommés *Liberalia* étoient consacrés *à Jupiter Libérateur* ou *Eleuthérien.*

L'exercice de la course, faisoit un des objets de ces Jeux ; mais ce n'étoit pas le seul, & il ne faut, pour le prouver, que la couronne qui est ici représentée ; le mot ΠΑΛΑΝ, marque qu'elle a été remportée par un homme qui avoit vaincu à la lutte, ΠΑΛΑΝ, pour ΠΑΛΗΝ, selon le langage Dorique que l'on parloit à Sparte. Le

mot ΑΝΔΡΑΣ renfermé dans la même couronne signifie que le vainqueur avoit remporté le prix dans les combats des hommes faits. On sçait qu'il y avoit des combats séparés pour les enfans ΠΑΙΔΕΣ, & pour les hommes faits ΑΝΔΡΕΣ; c'est ce que nous apprenons de plusieurs monumens, & qui autorise la traduction de la phrase entière qu'on a lue plus haut.

On lit dans la seconde couronne ΛΥΚΑΙΑ *Lycæa*. Cette fête avoit été établie en premier lieu à Argos, en l'honneur d'Apollon, pour reconnoître la protection que ce Dieu avoit accordée à cette Ville dans la terreur que les loups lui avoient causée. Il se peut aussi que les Jeux marqués dans cette couronne ayent été célébrés en l'honneur de Pan; ce Dieu est appellé *Lycée* Λύκαιος, comme tout le monde le sçait. Il étoit singulièrement adoré en Arcadie, où le Mont-Lycée est situé, & les Arcadiens avoient de grands rapports avec les Lacédémoniens leurs voisins.

Gronovius. Tom. VII. p. 559.

La troisième couronne renferme le mot ΑΙΑΝΤΕΙΑ, Jeux en l'honneur d'*Ajax*.

Quoique nous voyons dans Gronovius que les Salaminiens avoient établi cette fête en l'honneur d'*Ajax*, nous voyons aussi que les Lacédémoniens l'avoient adoptée.

Tome VII. pag. 591.

On ne voit dans la quatrième & dernière couronne que ces trois lettres ΣΙΑ, dont on ne peut tirer aucun parti.

Spartæ juxta turrim septentrionalem.

N°. II.

Un marbre de la même forme que celui du numéro précédent, c'est-à-dire, composée d'une tranche longue & étroite, destinée à être placée en hauteur, ne présente que trois couronnes, mais dont les feuilles, différentes entre elles, ne renferment que des noms de Jeux; car, non plus que dans le monument précédent, on ne voit aucun nom particulier.

La première couronne est de laurier, & présente le mot ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ, *Les fêtes d'Eleuthère*.

La répétition de ces Jeux qu'on a vûe dans la première couronne du numéro précédent, m'engage à y renvoyer le Lecteur pour juger de ce que j'en ai dit; j'ajoûterai seulement que cette fête fut établie par les Platéens en l'honneur de Jupiter, comme *Meursius* [a] l'a démontré: on les célébroit tous les cinq ans; ce que nous apprenons de Plutarque & de Pausanias. Il est bon d'observer, avec le sçavant P. Corsini [b], que l'on célébroit cette fête le quatrième jour du mois *Boëdromion*, qui répond à notre mois d'Août. Etant instituée en l'honneur de Jupiter, *Libérateur* ou *Eleuthérien*, elle en prit le nom; mais comme ce Jupiter avoit encore le surnom de *Soter*, elle fut aussi appellée ΣΩΤΗΡΙΑ, *Soteria*, selon Hesychius [c].

Les Athéniens adoptèrent cette fête, & la célébrèrent avec le plus grand appareil.

La seconde couronne, moins élégante que la première, & formée par deux branches que je crois de lierre, renferme le mot de ΠΟΣΕΙΔΑΙΑ, *Neptunalia*.

Athénée & Hesychius font mention de ces fêtes instituées en l'honneur de Neptune, que les Athéniens reçurent & adoptèrent de bonne heure. Plutarque dit que Lycurgue y ajoûta *ἀγῶνα Certamen*. Le monument que je rapporte en donne une preuve, & fait voir la couronne qu'un Athlète devoit remporter dans cette occasion. Le P. Corsini croit que Plutarque parle en cet endroit d'une course de *Trirême*. Cette espèce de naumachie semble, en effet, convenir à Neptune; cependant le spectacle de ces combats de vaisseaux, que l'on donnoit à Athènes & dont parle *Lysias*, étoit donné dans le tems des *Panathénées*, qui certainement n'étoient point consacrées à Neptune; d'ailleurs il ne faut point oublier qu'il s'agit d'un Jeu établi à Sparte.

Si la couronne est mal dessinée, comme cela peut être; ou si elle n'est pas rendue avec cette exactitude qui fait

(a) *Græcia feriata. Lib. VI. I. In Aristide. Beotic. Ch. II.*

(b) *Menses Attici ad Romanorum menses revocati.* Voyez *Théodore Gaza. Petrus Castellanus. Andreas Schottus. Jacobus Gronovius.*

(c) *In* Ἐλευθέριος.

Lib. XIII. Cap. 6.

In Lycurg.

Orat. XX.

reconnoître les différentes plantes, les feuilles de cette couronne seroient, non pas de lierre, mais d'algue marine, qui paroîtroit plus convenable à Neptune.

La troisième couronne, composée d'ache ou de persil, est arrangée avec assez de soin & même d'élégance.

On y lit ΕΡΩΤΙΔΑΙΑ, *Festa Cupidinis*.

In Erotico. Les fêtes consacrées à l'Amour avoient été instituées par les Thespiens, selon Plutarque : ces peuples, ajoûte-t-il, les célébroient tous les cinq ans avec la plus grande magnificence : on voit par ce monument que ces fêtes passèrent des Thespiens aux Lacédémoniens. Pausanias *Beotie.* nous apprend que les Musiciens, non-seulement y concouroient, mais encore les Athlètes. La couronne représentée sur ce marbre paroît plutôt destinée à ces derniers, *Gronovius Tom. VII. p. 570. Lib. VIII.* quoique les Musiciens ayent été les premiers introduits dans les fêtes consacrées à l'Amour. Athénée nous apprend aussi que les Thespiens, les Athéniens, les Eléens & les Rhodiens célébroient cette fête.

Spartæ juxta turrim septentrionalem.

N°. III.

Cette portion de colonne, ce cippe, ou plutôt encore ce fragment d'un Autel, présente des caractères en quelque façon dégradés; cependant il est aisé de les lire, puisqu'en effet il ne manque que la première lettre de chaque ligne ;

ΘΕΟΙϹ ΟΛΥΜ
ΠΙΟΙϹ ΝΕΟΙϹ
ΔΙΟϹΚΟΥΡΟΙϹ

Diis Olympiis novis Dioscuris.

Cette inscription est en l'honneur de Marc-Aurèle & de Lucius Vérus. La forme des lettres & le goût de l'inscription se rapportent très-bien à ce tems; c'étoit une sorte de flatterie née dès le commencement de l'Empire, de

I



II



donner aux Empereurs, & à leur famille, le nom de Dieux ou de Déesses en général, ou celui de quelque Divinité en particulier, même de leur vivant; on voit cet usage s'établir sur les Médailles d'Auguste & de Livie; il est continué sous les Empereurs suivans; les jeunes Princes ou Princesses sont appellés *nouveaux Dieux*, *nouvelles Déesses*. Drusus & Germanicus sont nommés sur une Médaille de Sardes, ΝΕΟΙ ΘΕΟΙ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΙ; les Impératrices sont appellées ΝΕΑ ΗΡΗ, ΝΕΑ ΔΗΜΗΤΗΡ, *la nouvelle Junon, la nouvelle Cérès*. Marc-Antoine, selon Plutarque, fut appellé ΝΕΟΣ ΔΙΟΝΥΣΟΣ, *le nouveau Bacchus*. Je crois donc que Marc-Aurèle & Lucius Vérus, freres d'adoption, & qui sont perpétuellement nommés par les Jurisconsultes, *Divi Fratres*, sont ici désignés par ces titres *de Dieux Olympiens, Nouveaux Dioscures*. Leur union fraternelle ne pouvoit être mieux représentée que par l'idée *de Castor & de Pollux*. Ce monument fait connoître que l'on célébra des Jeux en leur honneur à Lacédémone, & peut-être étoient-ce les Jeux nommés *Dioscuria*, déja établis en l'honneur des *Dioscures*, Divinités tutélaires des Lacédémoniens.

La couronne de laurier que l'on voit sur ce monument est de bon goût; elle est exécutée en bas-relief, ainsi que les deux palmes dont elle est accompagnée; & la disposition de ces ornemens est du meilleur style.

Spartæ in horto cujusdam Christiani cujus nomen Αγαμοσης, unici habitatoris Spartani.

PLANCHE LIX.

N°. I.

Les détails de ce chapiteau qui couronne ce cippe indiquent un tems fort ancien dans la Grèce; non-seulement il paroît que lorsqu'il a été exécuté, les ordres n'étoient point encore arrêtés & formés; mais l'imitation

Egyptienne contribue à rendre ce monument intéressant, & confirme son ancienneté : c'est tout ce que je puis dire de ce cippe sur lequel on lit :

ΝΙΚΗΣΩ
ΜΕΝΕΣΤΡΑΤΟΥ
ΠΕΡΓΑΜΕΝΗ

Niceso Menestrati filia *Pergamensis.*

Athenis in domo Nicolai Macri.

N°. II.

Je ne me suis point contraint sur les critiques que les monumens des Grecs peuvent mériter quelquefois à l'occasion de leurs tombeaux : ces monumens nous permettent d'entrer, pour ainsi dire, dans l'intérieur de leurs Villes, dans le sein de leurs familles, & de voir, plus constamment que par les yeux de la Philosophie, que tous les hommes se ressemblent.

On voit sur ce cippe une architecture mauvaise dans tous ses détails : elle est composée de deux pilastres maigres & fort allongés, qui portent un fronton, pour représenter sans doute la *maison*, qui, comme on le sçait, faisoit allusion au tombeau des Anciens ; & l'on a placé au milieu de ce bâtiment simulé, la figure d'un enfant debout dont il est mention dans l'inscription, mais qui ne porte sur rien : après ces premiers contre-sens, l'Artiste a placé au-dessus de ce mauvais bâtiment une barque dans laquelle une figure couchée fait, il est vrai, allusion à la mort ; mais cette barque est en l'air, &, qui plus est, la quille de cette barque est chargée d'un ornement dentelé.

Il faut convenir que nous ne connoissons en quelque façon les beaux monumens de la Grèce que par les Romains, & nous jouissons de la beauté de leurs larcins ; car en général ils n'ont porté à Rome que les morceaux dont la réputation certifioit la beauté ; mais les desseins des tombeaux

beaux particuliers nous apprennent que ces mêmes Grecs, si élégans & même si sublimes dans toutes les parties de l'esprit & de l'art, avoient chez eux des Artistes foibles, des commençans, des hommes nés sans talens; & des citadins sans goût, qui, pour être ou avares ou peu riches, n'avoient pas moins la vanité d'avoir un tombeau, à la faveur duquel ils comptoient passer à la postérité. Ces raisons expliquent le mauvais goût des monumens particuliers que l'on rencontre assez fréquemment; car il faut convenir que le reproche sur le goût ne tombera jamais dans les bons tems de la Grèce sur les monumens publics.

Les observations critiques que l'on peut faire sur le genre de monument dont je viens de parler, ne peuvent être excusées par le peu de talens des Dessinateurs que les Voyageurs emploient le plus ordinairement, & pareils à celui dont l'Abbé Fourmont s'est servi. Quoiqu'il ne s'agisse en général que des formes, on distingue presque toujours l'impression que ces Dessinateurs ont reçue; au reste on doit être persuadé que les plus mauvais Artistes que l'on copie ont suivi le costume, & la disposition pratiquée de leur tems. Je consens à croire que les copies sont rendues grossièrement & sans élégance; mais du moins on peut compter sur une exactitude générale & constamment reçue, puisque l'on admet tous les jours ces mêmes copies pour distinguer la Superstition générale, de la fantaisie d'un particulier peu éclairé. C'est encore le cas de répéter ce que j'ai dit plus haut sur la ressemblance de tous les hommes. En effet, nous ne voyons que trop aujourd'hui qu'un homme en état de dépenser, se croit en droit de soumettre les Arts à sa volonté, & de commander despotiquement aux Artistes: non-seulement l'argent est un moyen qui conduit à la tyrannie, mais tous les hommes se croyent du goût.

Je me suis livré à une critique qui n'est que générale, & qui convient d'autant moins au monument rapporté sous ce numéro, qu'il est du tems des Romains, & même

qu'il descend fort bas : les noms le prouvent. D'un autre côté, comment se peut-il qu'un homme environné de beaux objets qui subsistoient encore dans la Grèce, & surtout dans Athènes, ait été assez froid & assez ignorant pour demeurer dans son mauvais goût, & n'avoir point été échauffé par les chef-d'œuvres de l'Art ? Ce fait paroît incompréhensible.

On lit dans le haut du fronton ΤΟΠΟΣ. *Locus sepulturæ;* écriture absolument inutile; & plus bas, dans le même fronton, on voit les deux lignes suivantes :

ΑΥΡ ΣΤΡΑΤΩΝΟΣ ΕΝΠΥΡΙΔΟΥ ΠΑΡΑΔΟΘΕΙΣ

ΑΥΡ ΣΤΡΑΤΩΝΙ ΚΕΙΤΑ ΕΤΩΝ ΔΥΟ

Locus Aurelii Stratonis filii *Empyridæ*, *datus Aurelio Stratoni. Hîc situs est, annorum duorum.*

C'est un maître qui donne à un petit Esclave place dans son propre tombeau.

Athenis in domo Anagyr Zeugari.

PLANCHE LX.

N°. I.

Ce tombeau est fermé par une colonne ou plutôt une portion de colonne dont le chapiteau rappelle l'enfance de l'Architecture, & par conséquent les premières communications de l'Egypte avec la Grèce. Ce monument a toujours été, ou du moins à peu de chose près, tenu dans la proportion qu'on lui voit ici; s'il eût été plus élevé & si la colonne avoit eu toute la proportion qu'elle pouvoit avoir, les caractères de l'inscription qui paroissent l'objet principal, n'auroient point été lisibles. On lit sur ce monument :

ΑΡΧΙΠΠΟΣ ΘΕΑΡΙΣ ΘΕΑΡΙΔΑΣ

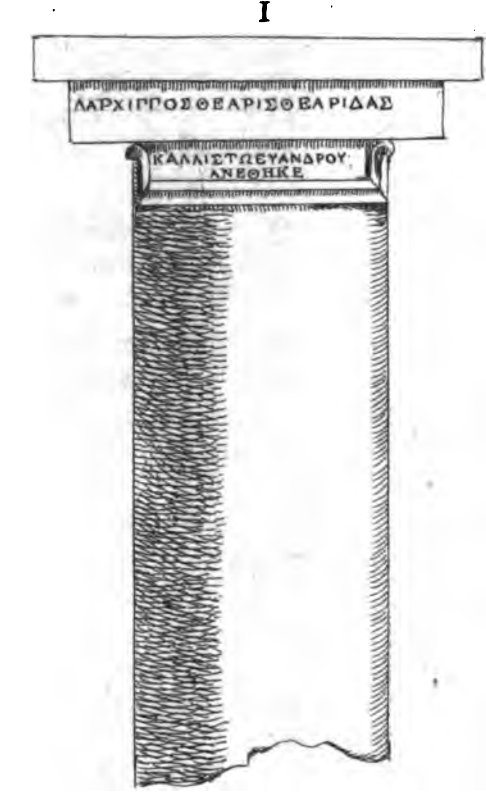
ΚΑΛΛΙΣΤΩ ΕΥΑΝΔΡΟΥ

ΑΝΕΘΗΚΕ.

III


ΔΡΟΣ
ΑΛΗΝ ΥΣΦΛΜΟ

I


ΛΑΡΧΙΓΓΟΣΘΕΑΡΙΣΘΕΑΡΙΔΑΣ
ΚΑΛΛΙΣΤΩΕΥΑΝΔΡΟΥ
ΑΝΕΘΗΚΕ

II


ΝΙΚΟΓΟΛΙΟΣ
ΚΛΕΩΝΙΣΧΑΙΡΕ
ΑΡΙΣΤΟΚΡΗΙΧΑΙΡΕ

Lucius Archippus Thearis ex Thearidarum genere Callisto Evandri filio *dedicavit.*

Hermioni.

N°. II.

La réunion de trois tombeaux formés par des tables, & posés de façon, dans leur dégradation, à imiter un chapiteau; cette réunion, dis-je, est très-singulière; je la crois même sans exemple, d'autant que ce monument a sans doute été formé à dessein; car la vignette Grecque que j'ai rapportée dans le Volume second de ce Recueil, n'est point du tout la même chose; elle a servi de corniche au piédestal d'une statue.

L'assemblage de ces trois tables quarrées a été fait, sans doute, pour composer le tombeau de trois personnes dont les noms, tantôt au nominatif, au génitif, enfin au vocatif, ne permettent de porter aucun jugement sur leur parenté & sur le motif d'une réunion si intime.

ΝΙΚΟΠΟΛΙΟΣ, *Nicopolius*, ou plutôt ce mot sera au génitif, & signifiera tombeau de *Nicopolis.*

ΚΛΕΩΝΙΣ ΧΑΙΡΕ, *Cleonis, Salve.*

ΑΡΙΣΤΟΚΡΗΙ ΧΑΙΡΕ, *Aristocrei benè tibi sit. Hæc inscriptio reperta fuit Argis super murum turris quadratæ, juxta Ecclesiam Sancti Basilii sitæ.*

N°. III.

Cet autre cippe, sans chapiteau, présente un vase en bas-relief, élevé sur une base un peu dégradée : on voit au-dessus de ce vase une aigle représentée dans le moment qu'elle va prendre son vol. Cet oiseau, dans cette disposition, fait peut-être allusion à la séparation de l'ame du Défunt.

Je ne puis laisser passer ces vases que nous présentent le plus grand nombre des monumens Grecs, sans témoigner mon étonnement sur leur forme ridiculement allongée & sur la maigreur & la disposition de leurs anses, non-seule-

Voyez Dissertation de Sylvestre.

ment ceux que l'Abbé Fourmont a rapportés de Grèce présentent ce défaut, mais presque tous les monumens que l'on voit dans plusieurs Ouvrages méritent les mêmes reproches. On a peine à concevoir comment des hommes environnés d'aussi belles compositions & d'Ouvrages si élégans, ont pû se permettre & souffrir devant leurs yeux des objets que la seule comparaison devoit absolument bannir.

Quelque dégradées que paroissent les lettres, on peut les lire avec certitude, elles disent certainement :

ΜΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ

ΓΑΛΗΝΟΥΣ ΦΑΜΟ....

Melesander Galenis filius. Le dernier mot n'est que commencé. Il exprimoit ou le nom du père de Galènes, ou le lieu d'où étoit Melesandre.

Æginæ.

En finissant ce que j'ai pû tirer des manuscrits de l'Abbé Fourmont sur les Antiquités d'Athènes & de ses environs ; je dois dire que j'avois trouvé dans ses papiers le petit Temple situé sur le bord de la rivière d'Ilissus, que *Spon* & *Wheler* ont regardé comme celui de *Diana Agrotera.* Mais M. *Stuart* prétend que ces Auteurs se sont trompés ; & que le Temple doit être celui dont *Platon* fait mention, & qui avoit été élevé par un Athénien nommé *Panops.* C'est un point de critique qui regarde les Auteurs ; mais l'élévation de ce petit monument m'a paru si bien rendue dans le premier volume des Antiquités de la Grèce publiées par M. Stuart, que je n'ai pas cru devoir l'employer de nouveau.

PLANCHE LXI.

Les hommes qui inventent ou qui perfectionnent un objet d'utilité, sont nécessairement mis au rang des hommes supérieurs ; tel a été M. Tournefort : il a formé la Botanique en donnant aux Plantes un ordre qui les fixe

I

ΑΒΥΔΗΝΟΙ
ΤΟΝ ΑΥΤΩΝ ΣΩΤΗΡΑ
ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΔΙΑ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΥ ΜΑΙΟΡΟΣ

II

Δ
ΑΥΡΛЄΙΤΗΝ ΘЄΟΔΟΤΟΥ ΓΥΝΑΙΚΑ ΔЄ ΤΟΥ ΠΡΩΤΟ
ΩΝ ΔΙΑΒΙΟΥ ΤΩΝ CЄΒΒ ΚΑΙ ΚΑΙCΑΡΩΝ ΚΑΙ ΚΑΒΑΡΝΟΥ
ЄΥΑCЄΝ ΚΑΙ ΑΝЄΝЄΩCΑΤΟ ΑΠΟΠΟΛΥЄΤΟΥC ΧΡΟΝΟΥ · ΤЄΙ
ΠΑΤΡΙC ΑΝΤΙΠΟΛΛΩΝ ΚΑΙ ΜЄΓΑΛΩΝ - ΤЄΙΜΗΝ ΛΑΜΒΑΝΟ
ΗCЄΝ ΑΥΤΗΝ ЄΝ ΑΝΔΡΙΑΝΤΜΑΡΜΑΡΙΝΩ ΤΗΝ ΦΙΛΟCΟ
ΑΙ ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ
ΑΚΟΙΤΙΝ
CЄΝ

dans la mémoire, malgré le nombre prodigieux d'espèces dont cette partie de la Physique est composée. Non-seulement les hommes de ce genre jouissent d'une réputation bien méritée; mais ils la communiquent & contribuent au souvenir de ceux avec lesquels ils ont eu quelque liaison; aussi M. de Tournefort rappellera toujours l'idée de M. de Nointel, Ambassadeur de France à la Porte, & celle du voyage qu'ils ont fait ensemble dans la Grèce & dans l'Archipel, par les ordres de Louis XIV. Ce Ministre curieux & attentif à observer ce qui méritoit d'être remarqué, avoit fait des réflexions intéressantes sur les Antiquités; il en avoit fait dessiner un grand nombre: malgré toutes mes recherches, il ne m'a pas été possible de les retrouver. Il a certainement apporté à Paris plusieurs marbres antiques & beaucoup d'inscriptions; j'avoue, à la honte de mon pays, qu'on ignore ce que les uns & les autres sont devenus; on sçait seulement qu'il en avoit donné plusieurs à M. Baudelot, digne Membre de l'Académie des Belles-Lettres, à laquelle il a légué, en mourant, son Cabinet d'Antiquités. J'ai tiré de l'assemblage qu'on y conserve, les quatre Planches suivantes: je ne puis assurer si nous devons à M. de Nointel les monumens dont elles sont remplies; mais les apparences sont fortes pour le persuader. Ces morceaux devoient être accompagnés de deux inscriptions que le Marquis Maffei a tirées de ce même Cabinet, & qu'il a rapportées dans ses *Galliæ Antiquitates*, *&c.* Je les ai trouvées assez conformes aux originaux pour me contenter de renvoyer aux pages 84 & suivantes de cet Ouvrage.

La copie des monumens que j'ai tirés de ce même Cabinet est fidèle: les sujets de ces bas-reliefs sont peu intéressans, mais les figures sont agréables & souvent exprimées avec finesse. Cependant comme ces tombeaux sont traités dans le même goût, que la disposition est semblable, & qu'ils sont peut-être tirés des mêmes lieux que les desseins que j'ai fait graver d'après les manuscrits de l'Abbé

Fourmont; je suis persuadé que ces derniers auroient eu le même agrément s'ils avoient été copiés par un homme de goût, & qui eût eu quelque connoissance du dessein.

Vol. III. Partie II. p. 143.

N°. I.

Cette pierre ou plutôt ce marbre présente la partie inférieure d'une inscription que les habitans d'Abyde firent graver sur la base d'une statue, érigée en l'honneur d'Hadrien : la base & l'inscription se voyent toutes entières dans le voyage de Spon ; voici le commencement :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΤΡΑΙΑΝΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ
ΟΛΥΜΠΙΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ
ΑΒΥΔΗΝΟΙ, &c.

La suite se trouve au n°. I. *de la Planche.*

Il y a faute dans l'inscription telle qu'elle est rapportée dans Spon : on y lit ΑΒΥΔΙΝΟΙ. Il y a distinctement sur la pierre ΑΒΥΔΗΝΟΙ, qui est le vrai nom des habitans d'Abyde : c'est-à-dire, qu'ils ont dédié cette statue en l'honneur d'Hadrien, leur Sauveur & leur Fondateur, par le ministère de *Marcellus Major*, Lieutenant de la Province. On sçait qu'il n'en coûtoit à un Prince que quelques bienfaits, & la réparation de quelques édifices pour recevoir des Villes les titres pompeux de *Sauveur* & de *Fondateur*.

Le marbre de cette inscription a *deux pieds un pouce sept lignes de largeur, un pied trois pouces neuf lignes de hauteur.*

N°. II.

Cette inscription paroît être du tems de Dioclétien, tant par la liaison des lettres, que parce qu'il y est parlé de plusieurs Augustes & de plusieurs Césars ; ce n'est qu'un

fragment dont les lignes sont tronquées au commencement & à la fin : voici ce qu'on en peut tirer.

C'est l'inscription de la base d'une statue de marbre que la Patrie (que je crois la Ville de Paros) avoit fait ériger, & fit renouveller long-tems après en l'honneur d'*Aurelia*, fille de *Théodote* & femme de *Protogène*, un des Prêtres perpétuels consacrés au culte des Augustes & des Césars, & du Dieu *Cabarnus*, en considération de plusieurs services qu'elle avoit rendus à cette Ville. Il est ajoûté que (son mari, selon les apparences,) acceptant l'honneur déféré à sa femme par le décret de la Ville, a fait faire la statue à ses dépens : cette femme est qualifiée des titres de Philosophe & de zèlée pour sa patrie.

Cette inscription présente le sujet de quelques observations ; 1°. l'ι & le ρ, lorsque ces deux lettres sont suivies d'un μ, se joignent avec le μ & en forment le premier jambage.

2°. Le mot τιμὴ s'écrit τειμὴ, selon l'orthographe qui s'introduisit sous les Empereurs dans ce mot, ainsi que dans ses composés & dérivés.

3°. Le Δ qui se trouve seul à la tête de l'inscription, ne peut être que le reste de la première ligne, dont les caractèrs ont été effacés par le tems.

4°. L'addition par laquelle il est dit que son mari (selon les apparences) acceptant l'honneur du décret, a fait les frais de la statue, est une chose très-commune dans les inscriptions : on se contentoit de l'honneur, & l'on faisoit la dépense du monument.

5°. le mot ΑΚΟΙΤΙΝ, qui se trouve à la ligne penultième, & qui signifie *uxorem*, est remarquable dans une inscription : c'est un terme qui n'est en usage que chez les Poëtes. Cela ne voudroit-il pas faire entendre que dès ce tems-là les Grecs, non plus que la plûpart des Latinistes modernes, ne distinguoient plus guères les termes Poëtiques de ceux qui étoient en usage dans la Prose.

6°. Le mot de Φιλόσοφον appliqué à une femme, signi-



fioit, chez les Grecs, une femme qui s'étoit attachée aux Lettres, quelquefois même tout ſimplement une femme vertueuſe: ce mot n'avoit pas chez eux la fierté que porte parmi nous ce titre redoutable de *Femme Philoſophe*.

7°. Voici l'endroit le plus remarquable pour les Antiquaires: il eſt fait ici mention du Dieu *Cabarnus*, dont le nom ſe trouve très-rarement. Etienne de Byſance nous apprend que l'Iſle de Paros porta autrefois le nom de *Cabarnis* qu'elle tiroit de *Cabarnus*, qui avoit découvert à *Cérès* l'enlévement de ſa fille *Proſerpine*. Héſychius dit que les *Cabarnes* étoient des Prêtres de *Cérès*. Cette Divinité étoit particulière à l'Iſle de Paros; c'eſt auſſi ce qui fait croire que cette inſcription a été apportée de cette Iſle. Les Prêtres de ce *Cabarnus* portoient le nom de Καβαρνοι; on a un Vers du Poëte *Antimachus*, qui les appelle Καβαρνȣς ἀγακλέιας ὀργειῶνας: ce qui fait connoître que les cérémonies que célébroient ces Prêtres, étoient des eſpèces d'Orgies, ſemblables à celles de Bacchus.

Hauteur de cette inſcription, huit pouces ſix lignes: longueur un pied dix pouces.

PLANCHE LXII.

N°. I.

Ce petit tombeau de marbre, & d'aſſez bon goût, repréſente une figure drapée & en pied, avec un jeune Eſclave également debout.

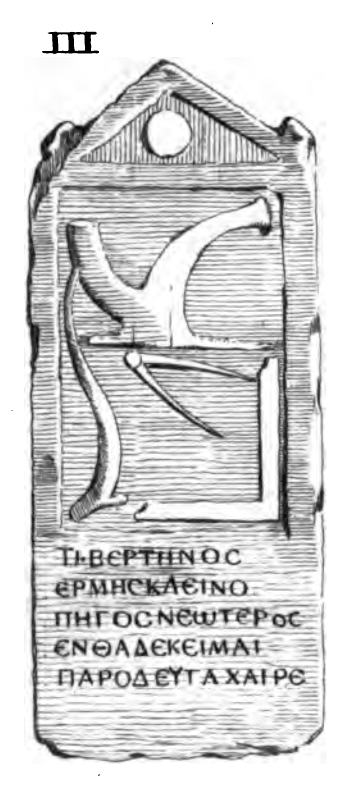
Ces deux figures ne fourniſſent aucune matière à la réflexion, pas même à la conjecture; j'aurois voulu pouvoir comprendre quelque choſe aux eſpèces de formes ou de traits deſſinés à côté de la figure principale & ſur ſon champ; je l'aurois d'autant plus deſiré que ces eſpèces de caractères, qui déſignoient peut-être la profeſſion, m'ont rappellé les monumens de terre cuite des Etruſques, & ſur leſquels j'en ai vû pluſieurs fois de pareils, ou du

moins

I


ΜΟΣΧΕ ΜΟΣΧΟΥ ΧΑΙΡΕ

III


ΤΙ·ΒЄΡΤΗΝΟC
ЄΡΜΗCΚΛЄΙΝΟ
ΠΗΓΟCΝЄωΤЄΡΟC
ЄΝΘΑΔЄΚЄΙΜΑΙ
ΠΑΡΟΔЄΥΤΑ ΧΑΙΡЄ

II


ΕΥΟΔΟΣ

moins de fort approchans, & conſtamment placés de la même manière.

Au reſte, ce monument n'eſt gravé que par rapport à la forme & à la diſpoſition du tombeau. L'inſcription ſépulchrale, qui n'apprend rien, ſe trouve déja dans les Antiquités de la Gaule du Marquis Maffei. Epiſt. XVIII. p. 81.

Hauteur deux pieds trois pouces : largeur un pied quatre pouces ſix lignes.

N°. II.

L'inſcription de ce tombeau ſe trouve ſeulement rapportée dans le troiſième Volume des Voyages de Spon. Pag. 217. Elle eſt, à la vérité, mal arrangée; il faut lire, Μ. ΠΟΜΠΗΙΟΣ ΕΥΟΔΟΣ, ce ſont les trois noms du mari. ΙΣΙΔΩΡΑ ΠΡΑΞΙΤΕΛΟΥΣ. Iſidore, fille de Praxitèle, eſt la femme. ΕΚ ΦΥΛΑΣΙΩΝ, elle étoit du peuple de Phylé de la Tribu Onéide. Ces deux figures ſont très-bien diſpoſées, & le deſſein en eſt bon; il ſemble que le mari tienne dans une de ſes mains l'inſtrument de ſa profeſſion; mais le médiocre volume du monument & l'injure du tems empêchent de le reconnoître. L'attitude de la femme eſt noble, & ne rappelle nullement l'idée d'une perſonne dont l'état ſoit commun.

Hauteur deux pieds dix pouces : largeur un pied huit pouces cinq lignes.

N°. III.

On voit ici le tombeau d'un nommé *Tiberius Bertenus*, Menuiſier : ΚΛΕΙΝΟΠΗΓΟΣ, ſignifie proprement conſtructeur de lits, ΚΛΕΙΝΟ pour Κλινο, de κλινη lit. Il parle en première perſonne, & dit : *Je ſuis enterré ici ;* la dernière ligne s'adreſſe au paſſant, *Viator, ſalve.* Au reſte, les ornemens du tombeau ou de la pierre ſépulchrale, ſont fort ſimples : le bas-relief ne préſente que le compas & l'équerre placés au-deſſous d'un inſtrument qui m'eſt in-

connu, & que l'on pouvoit regarder comme un rabot, à cause de son plan horizontal. L'espèce de crosse qui paroît en dépendre & qui ne peut avoir aucune liaison avec lui, est, ou mal rendue par le Sculpteur, on n'est plus dans notre usage, à moins qu'elle n'ait servi à polir le bois ou les matières que *Bertenus* employoit pour faire les lits de table, que l'on sçait avoir été une des grandes magnificences & un des grands objets du luxe des Anciens, & sur-tout des Romains.

Hauteur un pied onze pouces six lignes : largeur neuf pouces six lignes.

PLANCHE LXIII.

N°. I.

Galliæ Antiquitates quædam selectæ atque in plures Epistolas distributæ in-4°. p. 175. Parisiis, *Charles Osmont*, 1733.

L'INSCRIPTION de ce marbre a déja été donnée par le Marquis Maffei; mais sans explication ni description de ce monument.

On y voit une mère dont le nom est *Timagora*, qui donne la main, & semble dire adieu à son fils *Philocharès*, prêt à partir pour un voyage, ou pour une expédition Militaire: le cheval qui paroît derrière lui, désigne l'un ou l'autre. *Philocharès* mourut avant son retour, & sa mère fit représenter sur son tombeau l'instant d'un départ dont le souvenir causoit sa tristesse: ΚΗΦΙΣΙΕΥΣ, désigne le peuple δημὸς *Cephisia*, de la Tribu Erechteïde, éloignée d'Athènes de six mille pas, c'étoit la patrie du Poëte *Menandre*; la belle maison de campagne d'*Hérodes Atticus*, dont parle *Aulu-Gelle*, étoit en ce lieu. Le dessein & l'exécution des figures sont beaucoup meilleurs que la forme & les ornemens du tombeau ne semblent l'indiquer.

Lib. I. Cap. II. & Lib. XVIII. Cap. X.

Hauteur deux pieds trois pouces six lignes : largeur un pied trois pouces six lignes.

II


ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ
ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΣΦΗΤΤΙΟΣ

I


ΦΙΛΟΧΑΡΗΣ
ΦΙΛΟΝΙΔΟΥ
ΚΗΦΙΣΙΕΥΣ
ΤΙΜΑΓΟΡΑΣ
ΗΦΑΙΣΤΟΔΩΡΟΥ

I


ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟϹ ΕΛΙΚ
ϹΤΕΦΑΝΟΙΧΡΥϹΩϹΤΕ ΚΩΝΙ
ΦΑΝΩΕΥΡΥΘΜΟΝΕΠΙ ΛϹΕΡ
ΤΥΧΕΟϹΠΡΟΜΟΙΡΩϹ ΜΙΟΥ
ΒΙΩϹΑΝΤΑ

III


ΗΒΟΥΛΗ
ΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΣΤΕΦΑΝΟΙ
ΧΡΥΣΩ ΣΤΕΦΑ
ΝΩΕΠΑΦΡΟ
ΔΕΙΤΟΝΑΣΤΕ
ΚΙΟΥΗΡΩΑ

II


ΑΝΔΡΕΟΥ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

N°. II.

Demetrius fils de Demetrius du Peuple de Sphette.

Cette inſcription eſt rapportée deux fois par Spon, dans ſes *Miſcellanea* & dans ſon voyage; je ne la donne ici que pour mettre le monument ſous les yeux. *Sphette* étoit un peuple de la Tribu *Acamantide*. La petite figure placée à côté de la principale, ſemble lui offrir un vaſe de parfums.

Non-ſeulement le tombeau eſt en général de meilleur goût que le précédent, mais les figures ſont d'un très-beau ſtyle.

Hauteur de ce marbre, trois pieds neuf pouces : largeur un pied ſept pouces.

PLANCHE LXIV.

N. I.

Les trois inſcriptions des monumens de cette Planche ne ſont rapportées que pour donner la forme des corps ſur leſquels elles ont été placées anciennement; elles ſe trouvent déja imprimées : le n°. I & le III dans les *Miſcellanea* de Spon; & le n°. II dans les Antiquités de la Gaule du Marquis Maffei. Pag. 335. Epiſtola XVIII. pag. 81.

J'obſerverai ſeulement que la figure debout repréſentée ſur le bas-relief gravé ſous ce n°, eſt celle d'*Eurythmus*, fils d'*Epityches*, qui porte la main ſur la tête d'un Hercule, poſée ſur un terme; ce qu'on appelloit *Hermeracles*. Cet Athlète paroît ici vêtu en citoyen; mais ſon attitude convient à un homme d'une profeſſion dans laquelle on honoroit ſingulièrement Hercule, & qui d'ailleurs peut conſacrer à ce même Héros ſon fils que l'on voit enfant, & placé debout au pied du terme. La femme aſſiſe eſt, ſans doute, *Heliconia*, fille d'*Hermias*, épouſe de cet Athlète : ce fut elle qui lui fit ériger ce monument, & qui a fait graver ſon nom à côté de l'inſcription de ſon mari.

Le Sénat & le Peuple de la Ville, qui n'eſt pas indiquée, ont décerné une couronne à cet Athlète après ſa mort, qui fut prématurée. Ce fait eſt la plus grande ſingularité de ce monument; c'eſt une augmentation de preuves du goût exceſſif auquel les Grecs ſe ſont abandonnés pour les Jeux.

Hauteur de ce tombeau, deux pieds cinq pouces : largeur un pied ſix pouces ſix lignes.

N°. II.

Cette figure de femme à moitié détruite, mais dont les reſtes ſont charmans pour le ciſeau & la diſpoſition, rappelle les idées de pluſieurs femmes que leur ancienne beauté, jointe à la culture de l'eſprit & à la connoiſſance du monde, rend préférables, ou du moins égales à celles qui brillent des charmes de la jeuneſſe. Le vaſe placé devant elle, & ce qui reſte de ſon attitude diſpoſée vers le Ciel, indiquent une offrande à la Divinité; c'eſt donc une Prêtreſſe repréſentée dans une de ſes fonctions, ou bien une femme conduite au tombeau par le regret de la mort de ſon mari: quelle qu'elle ſoit, elle ſe nommoit *Auxeſis;* elle étoit fille ou femme d'*Andreas.*

Hauteur de ce marbre treize pouces : largeur neuf pouces ſix lignes.

N°. III.

On voit dans cette troiſième inſcription placée au milieu d'une couronne, le titre de Héros donné à un Athlète; il eſt vrai que l'on peut remarquer ce titre ſur pluſieurs autres monumens; on leur donnoit même aſſez communément ce nom honorable, & Virgile a ſuivi cet uſage. Le Roi *Aceſtes* adreſſe la parole à l'Athlète *Entellus:*

Entelle Heroum quondam fortiſſime fruſtrà.

Largeur un pied huit pouces neuf lignes : hauteur ſept pouces.

II



I



III

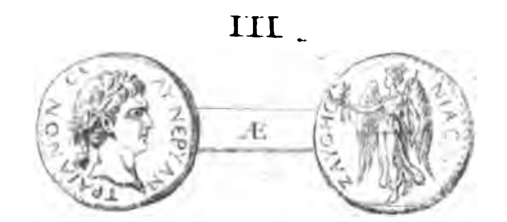


PLANCHE LXV.

N. I.

Ces deux marbres conservés dans le Cabinet des Antiquités du Roi, ne paroissent, au premier coup d'œil, que deux simples tombeaux; cependant ils méritent d'être considérés par les symboles & les objets qu'ils présentent. En effet, on voit dans la forme générale du petit Autel un espace qui représente en relief la figure en pied d'*Isidore de Milet*, fils *de Nicolas*, comme on l'apprend par l'inscription placée au-dessus :

ΙΣΙΔΩΡΟΣ ΝΙΚΟΛΑΟΥ ΜΙΛΗΣΙΟΣ

Ces détails n'ont rien d'intéressant ni d'extraordinaire; mais il est toujours rare de voir un terme représenté sur un tombeau. Personne n'ignore qu'il y avoit une grande quantité de ces sortes de statues dans la Grèce, & principalement dans le territoire d'Athènes. On peut consulter ce que dit Suidas sur l'origine de ces bustes portés par des gaînes. *Lexic. In V.* ἑρμαῖ. Il sera toujours constant que l'on n'a traité les Divinités de cette manière, que pour multiplier plus aisément leurs représentations; de plus les Grecs ont également employé ces Termes pour conserver la mémoire de leurs grands hommes & rappeller l'exemple de leurs vertus : ce dernier motif a donc beaucoup multiplié cette espèce de statues; c'est du moins le sentiment d'*Harpocration* & d'*Hesychius*. *In Lexic.* Eschine même, dans l'Oraison contre Ctesiphon, parle du portique des Termes que l'on voyoit à Athènes, & qui étoit orné par les portraits des hommes illustres.

Les pierres gravées représentent fréquemment des hommes & des femmes, sacrifiant à des figures de cette espèce; & l'on voit sur les mêmes monumens les Philosophes & les Poëtes étudiant devant elles, comme pour en attendre des faveurs, c'est-à-dire, des inspirations. Mais,

que peut signifier le terme placé à côté d'*Isidore de Milet*, & tenu d'une proportion très-inférieure à la figure? Seroit-ce une Divinité à laquelle ses parens ou ses amis l'auroient recommandé. La formule des inscriptions *Diis commendare*, est très-commune ; & si l'on admet cette conjecture, le tombeau de ce numéro nous instruiroit d'un usage auquel les Grecs avoient consacré les Termes.

Le travail de ce tombeau n'est pas du meilleur tems de la Grèce : la toge dont la figure est vêtue prouve que les usages Romains avoient pris le dessus ; & le monument est d'ailleurs peu de chose en lui-même : le Lecteur en peut juger par les proportions du bas-relief, dont la largeur est de *six pouces huit lignes*, & la hauteur de *neuf pouces neuf lignes.*

Hauteur totale du tombeau, vingt-trois pouces six lignes : largeur par le bas, douze pouces neuf lignes.

N°. II.

Les inscriptions sépulchrales accompagnées de la représentation de deux mains élevées vers le Ciel, ne sont point communes. Cependant on en trouve quelques-unes dans les grandes collections, comme dans la description du Cabinet de l'Archevêque de Ravenne, faite par l'Architecte *Bonamici :* ce symbole se trouve également sur les monumens Grecs & Romains ; il a donc été commun aux deux Nations.

On n'avoit point encore expliqué ce symbole ; on le regardoit comme un mystère que les Antiquaires ne cherchoient point à approfondir. Le P. Paciaudi, dans un Ouvrage intitulé *Græci Anaglyphi interpretatio*, paroît avoir trouvé une explication de ce symbole. En examinant les différens marbres de ce genre, il a remarqué que les mains élevées ne se trouvent que sur les tombeaux des personnes mortes à la fleur de leur âge : il en a conclu que cet emblême représentoit

Romæ 1751.

le reproche d'une mort ſi prompte, c'eſt-à-dire, une imprécation contre les Parques & contre le Ciel. L'Auteur cite pluſieurs paſſages favorables à ſon opinion; mais ce qu'il a trouvé de plus déciſif à mon avis, eſt un marbre qui ſubſiſte à Rome, ſur lequel les deux mains ſont repréſentées dans cette diſpoſition, & au-deſſous du nom de la perſonne on lit:

LEBO MANVS CONTRA DEVM QUI ME INNOCENTEM SVSTVLIT. J'adopte une opinion qui me paroît ſuffiſamment prouvée; & je crois que la femme repréſentée ſur le marbre du Cabinet du Roi, eſt morte fort jeune: voici l'inſcription dont il eſt chargé:

ΚΟΡΝΗΛΙΑ ΛΕΥΚΙΟΥ ΒΡΗΣΑΛΙΣ, *Cornelia Lucii* filia *Breſalis.*

Ce qui peut augmenter les preuves d'une nouvelle découverte, eſt toujours recommandable.

Ce monument eſt diſpoſé en général comme celui qui le précéde n°. I. Il pouvoit préſenter également les cornes qui s'élevoient à côté des Autels; mais il eſt dégradé dans cette ſeule partie.

Hauteur totale, vingt-trois pouces : largeur treize pouces ſix lignes.

Le petit eſpace qui renferme la figure a *cinq pouces de largeur ſur huit & demi de hauteur.*

N°. III.

Le deſſein des tombeaux que je viens de donner, me fournit l'occaſion d'y joindre celui d'une Médaille ſingulière que M. Pellerin m'a permis de prendre dans ſon beau Cabinet: elle eſt de bronze & a été frappée dans une Ville appellée *Zaitha* par les uns, & *Zaytha* par les autres: ce mot veut dire *Olivier.* On ne peut parler de cette Ville, ſituée en Méſopotamie, ſans ſe retracer l'idée d'un autre genre de tombeau, & ce rapport, quoiqu'indirect, m'a engagé à faire graver cette Médaille.

Liv. XXIII. C. V. Ammien Marcellin, décrivant la marche de l'armée commandée par l'Empereur Julien, dit qu'étant arrivée à *Zaitha*, on voyoit *Tumulum Gordiani Imperatoris longè conſpicuum*. Zoſime rapporte que l'on voyoit auſſi ce tombeau du lieu où la Ville de *Dura* avoit été bâtie par les Macédoniens, & qui dès-lors étoit détruite. Eutrope & Sextus Rufus parlent également de ce tombeau. Il devoit être bien conſidérable pour être apperçu de pluſieurs lieues, & bien digne de remarque pour avoir engagé un ſi grand nombre d'Auteurs à en faire mention : il eſt à croire cependant que ſa magnificence ne conſiſtoit que dans ſa grande élévation. On ſçait d'ailleurs qu'il étoit d'uſage chez les Romains d'élever ces ſortes de tombeaux aux Généraux d'Armée dans le lieu où ils mouroient, étant à la tête de leurs troupes, & qu'on les nommoit *Tumulus*, nom qu'Ammien Marcellin lui donne en effet, comme nous l'avons vû plus haut; d'ailleurs, l'Hiſtoire nous apprend que les ſoldats commandés par l'Empereur Gordien le regrettèrent beaucoup après ſa mort, & qu'ils lui élevèrent un monument auquel ils ajoûtèrent une inſcription qui contenoit ſon éloge & le nom des différens peuples qu'il avoit vaincus.

La ſingularité de la Médaille que je rapporte ſous ce numéro, conſiſte dans le nom de la Ville ΖΑΥΘΗϹ, & qui n'a paru juſqu'à préſent ſur aucune autre Médaille. Celle-ci a été frappée, ſans doute, dans le tems que l'Empereur Trajan étoit en Méſopotamie, après la victoire qu'il avoit remportée ſur les Parthes.

Quoiqu'elle ſoit d'une aſſez bonne conſervation, on ne peut diſtinguer dans le reſte de la légende après ΖΑΥΘΗϹ, que les lettres... ΝΙΑϹ... mais elles ne ſuffiſent pas pour interpréter cette fin de la légende.

On verroit aiſément, quand je n'en avertirois pas, que les connoiſſances & l'érudition répandues dans l'explication de ces cinq dernières Planches ne peuvent m'appartenir; mais j'aurois tort de laiſſer ignorer que je les dois

à M.

I

II

V

IV

III

à M. Le Beau, mon ami; comme j'ai l'obligation de toutes celles que j'ai tirées des Manuscrits de l'Abbé Fourmont, à l'amitié du P. Paciaudi.

PLANCHE LXVI.

Voici les seuls monumens d'*Herculanum* dont il m'ait été possible d'avoir des desseins; je dois convenir que n'ayant pas les morceaux sous les yeux, je ne puis répondre de leur proportion précise, autant que de leur forme & de leur matière: le Lecteur doit au moins me sçavoir gré des peines que je me suis données pour lui présenter quelques morceaux de bon goût, tirés de ce lieu célèbre, & qui different des monumens de peinture.

N°. I.

Cette moitié de table fait aisément concevoir sa totalité; car elle n'est portée que par deux pieds. Les figures aîlées & la console sur laquelle elles sont posées, sont de marbre. Ce monument nous donne l'explication de plusieurs fragmens Romains, de différentes grandeurs, qui sont répandus dans ces Recueils. On m'a fait de grands éloges de ces deux pieds, c'est-à-dire, que l'on m'a beaucoup vanté la beauté de leur exécution; il me paroît qu'on ne peut en dire autant du dessus de marbre qu'on a ajoûté à ce beau monument: je soupçonne cette restauration d'être un peu lourde.

Hauteur des deux figures, deux pieds huit pouces: leurs aîles se touchent, ainsi l'on peut juger de la longueur de la table.

N°. II.

L'élégante singularité de ce vase de bronze présente l'effet le plus agréable & le moins répété: cette forme recherchée autorise ce que j'ai dit ailleurs sur l'attention que les Anciens ont apportée pour varier la composition de leurs vases. Il est vrai que dans cette occasion, & contre

l'ordinaire, l'agrément de l'œil paroît l'avoir emporté sur la commodité de la main, car cette anse ne pouvoit être commode à porter; la queue de l'oiseau, & la langue du serpent, produisoient une liaison maigre, & un assemblage aigu; d'ailleurs la petitesse de ces parties interrompoit la réunion de l'anse, ce qui devenoit très-désagréable pour le service. La convenance est la première partie des Arts, & tout Décorateur doit être soumis à la raison de l'usage, il ne lui est permis que d'embellir; jamais il ne doit apporter d'obstacle.

Ce vase est placé aujourd'hui dans la partie inférieure d'un très-beau trépied; mais j'ignore s'il étoit anciennement lié à ce morceau d'ornement.

Hauteur dix-huit pouces.

N°s. III. & IV.

Après avoir dit que les tables de marbre de cette espèce, ou plutôt de cette forme, ne peuvent avoir eu d'autre destination que le service dans les bains, dont l'usage fréquent & la magnificence sont connus chez les Romains; je n'ai plus rien à dire. Le rapport des deux que l'on voit sous ces numéros, avec celle qui a été trouvée à *Poligny* dans la Franche-Comté, & que j'ai fait graver dans le Ve. Volume, m'oblige en quelque façon à renvoyer le Lecteur à l'explication que j'en ai donnée; en lui faisant observer qu'il n'est pas étonnant que des objets de cette somptuosité se trouvent dans une Ville telle qu'*Herculanum*, magnifique pendant l'espace de plusieurs siècles; mais que l'on doit être surpris de les voir employés dans une Province des Gaules. Cette conformité prouve de plus, que l'usage de ces tables ou de ces cuvettes de marbre, étoit général chez les Romains pour les bains particuliers, & même qu'il a subsisté pendant plusieurs siècles; car le malheur d'*Herculanum* doit être arrivé quelque tems avant la construction de la cuvette, travaillée à *Poligny*, avec une recherche du moins aussi grande que celles que nous pré-

ſentent les marbres de ces numéros. Ces derniers nous donnent la forme générale du pied qui ne ſubſiſte plus dans le monument de la Gaule ; ils en préſentent deux différens, mais du même genre ; ainſi l'on eſt à portée de choiſir celui que l'on voudroit ſuppléer.

Hauteur du n°. III, *trois pieds : hauteur du* n°. IV. *deux pieds trois ou quatre lignes.*

N°. V.

On peut avancer hardiment que les monumens d'*Herculanum* inſtruiront nos neveux d'un nombre infini d'uſages, de procédés & de détails dont nous ne faiſons encore que ſoupçonner les Anciens, & même foiblement. Les ruines de cette Ville infortunée, peuvent ſeules réparer le plus grand nombre des pertes cauſées par la négligence, l'avarice ou la barbarie. Cette bagatelle que l'on voit ſous ce numéro en eſt une preuve.

On n'accordoit aux Anciens que l'uſage des lampes ſuſpendues avec des chaînes, ou qui ne pouvoient être poſées que ſur leur plat, même ſur des pieds de bronze & de différente hauteur, tels qu'on en voit dans le IIIe. Volume ([a]) & dans le Ve ([b]). On n'en connoiſſoit point qui portaſſent ſur un pied ; conſéquemment on auroit accuſé un Peintre ou un Sculpteur de bleſſer le *coſtume*, s'il en avoit introduit une de cette forme dans la compoſition d'un ſujet de l'Hiſtoire Ancienne. Je me contente de certifier véritable celle que je préſente, & d'en donner une idée, le deſſein que l'on m'a envoyé de Naples étant le moins arrêté des ſix que je viens de recevoir ; on m'a mandé d'ailleurs que l'original eſt fort uſé, & que, ſelon les apparences, il avoit beaucoup ſervi. Ce défaut de conſervation eſt d'autant plus vraiſemblable que ce monument eſt de terre cuite ; mais la forme générale ſuffit pour l'objet de ce Recueil & pour les réflexions que je viens de communiquer.

([a]) Pl. XXXVIII. n°. V. & VI.

([b]) Planc. XCIV.

Hauteur environ huit pouces.

PLANCHE LXVII.

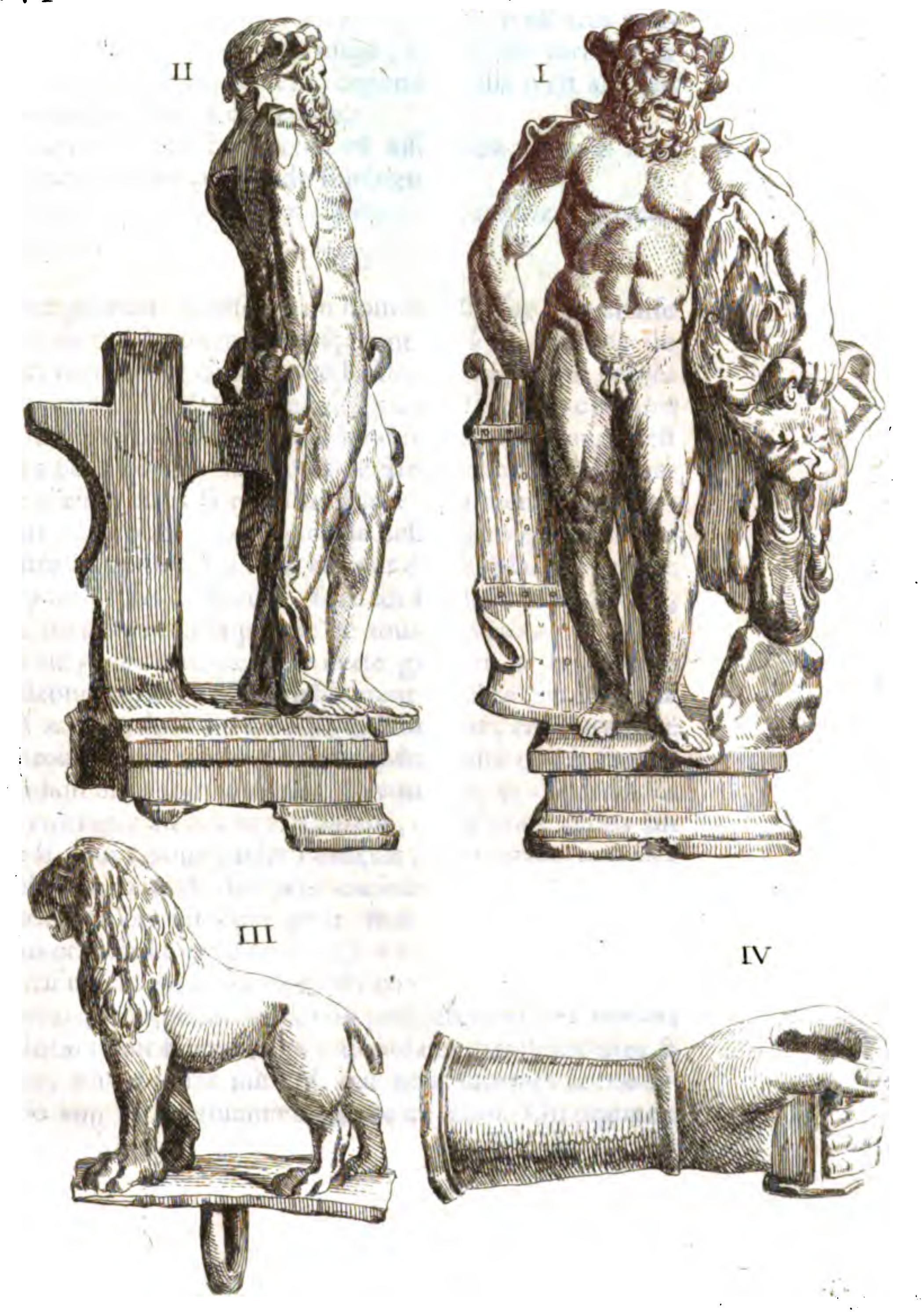
N°. I.

Si les Anciens ont apporté beaucoup de variété dans la forme de leurs vases, ils ont aussi beaucoup diversifié les ornemens de leurs lampes, même les plus communes; mais j'en ai peu vû dont la décoration fût aussi agréable que celle dont *Herculanum* m'a fourni le dessein. Je le rapporte sous ce numéro avec d'autant plus de plaisir, que ce petit monument présente des ornemens simples & tirés de la nature, les seuls qui produisent l'attrait le plus véritable. Le serpent dont la tête sort du corps de la lampe, fournit une anse agréable, commode & nécessaire. La souris placée sur le plan supérieur, réveille cette partie, la compose & ne peut-être disposée avec plus d'art & de goût. Ce morceau de terre cuite très-bien conservé peut avoir *cinq pouces de longueur*.

Les cinq morceaux de la Planche précédente, & cette lampe, sont les seuls que j'ai pû avoir d'*Herculanum* : je vais remplir cette Planche de quelques présens du hazard.

N°. II.

L'action du cheval & le mouvement de ce Cavalier sont très-vivement exprimés sur ce bas-relief de marbre; la figure est un peu mutilée : je ne crois pas qu'on ait voulu représenter un de ceux qui couroient dans les Jeux. Il ne me paroît point non plus l'image d'un Militaire; il est vrai qu'il porte un corselet, mais il a la tête nue; il pouvoit porter un javelot dans la main droite qui ne subsiste plus; on pourroit croire que c'est un chasseur : mais quel que soit l'état qu'on a eu dessein d'exprimer, ce Cavalier devoit avoir des rênes & de quoi conduire son cheval; cependant celui-ci n'en a jamais eu; il semble employer la main gauche qu'on ne voit point pour frapper l'épaule ou l'encolure du cheval, & le conduire selon l'usage des Parthes.


II
I
III
IV

La plus grande ſingularité de ce monument eſt une petite couverture quarrée qui lui ſert de ſelle; il eſt très-vraiſemblable qu'on en ait fait uſage, mais il eſt rare de la rencontrer ſur les monumens; cependant elle n'eſt arrêtée ici par aucune eſpèce de ſangle.

Le travail de ce bas-relief eſt aſſez bon; mais il faut convenir qu'on en trouve de ſupérieur.

Hauteur ſept pouces dix lignes : largeur neuf pouces trois lignes.

N°. III.

Cette gravure repréſente un homme aſſis ſur une chaiſe ſimple, & qui convient à un ſçavant ou à un homme de lettres; on ne peut douter que l'Aſtronomie ne ſoit l'objet de ſon étude. Il a devant lui un globe poſé ſur un cylindre dont le diamètre eſt peu conſidérable; cet inſtrument eſt pareil à celui que les Médailles de Samos donnent à Pythagore : il tient dans ſa main un autre inſtrument d'une forme quarrée, mais approchant de celle que nous préſente le Syſtre Egyptien. La lune & trois étoiles placées dans le champ au-deſſus de ſa tête, ſont un ſymbole plus déciſif, ou du moins plus à la portée de tous les yeux.

On ne peut donc nier que cette gravure ne repréſente un Aſtronome, & vraiſemblablement célèbre : on lit ſur la pierre ANNO, écrit en caractères Romains; ces lettres ne me paroiſſent pas gravées dans le même tems que la figure; cependant elles ſont antiques. J'avoue que je voudrois les faire convenir au célèbre *Hannon*, dont nous avons un *Periple*, ou, pour parler François, un voyage par mer des plus anciens & des plus curieux; c'eſt encore à un *Hannon* qu'on attribue peut-être aſſez légèrement la découverte de la navigation. Que cela ſoit ou non, tous les attributs placés ſur cette pierre conviennent à cette idée: il eſt vrai que l'inſcription devoit préſenter en Grec ANNΩN; mais le Graveur Romain qui a ajoûté ces caractères dans ſa langue, n'aura point mis l'H, que nous ſommes accoutumés de voir au commencement de ce nom. On pourroit

dire que cette lettre a ſouvent été retranchée dans les Auteurs Latins, quand ils ont parlé d'ANNIBAL, ſans doute par la raiſon que plus familiariſés avec ce Carthaginois, ils ont, pour ainſi dire, *latiniſé* ſon nom.

Ces conjectures peuvent aiſément n'être pas vraies; elles auront du moins ſervi à rappeller l'idée d'un homme célèbre dans l'antiquité, & donné, par conſéquent, un mérite de plus à ce petit monument.

Je puis aſſurer que cette cornaline gravée en creux, eſt Grecque: il eſt vrai que je ne la regarde que comme une copie, qui même n'eſt pas des plus belles; que la tête de la figure eſt groſſe, & qu'enfin les détails ne ſont point ſatisfaiſans; mais les pierres d'étude ont des priviléges qu'il faut leur conſerver.

N°. IV.

On ne ſoupçonnera pas cette gravure Grecque d'être de l'Ecole de Sicyone, à laquelle les Anciens reprochoient de tenir les proportions courtes, & ſur-tout de donner trop de groſſeur aux têtes: cette figure de jeune homme eſt auſſi ſvelte qu'il eſt poſſible, ſans être ridicule; mais le travail en eſt fin & agréable: je vais décrire le ſujet.

La gravure en creux repréſente un jeune homme nud, qui n'eſt couvert que d'une petite draperie placée ſur une de ſes épaules, comme une eſpèce de manteau; il tient un javelot long, dont le fer, ſelon les apparences, eſt baiſſé & tourné vers la terre, car on n'en voit aucune trace à l'extrémité ſupérieure, à moins que ce ne ſoit la haſte pure qu'on étoit dans l'habitude de donner aux Divinités. Le jeune homme ſoûtient cette eſpèce d'arme ſous ſon bras, car ſes deux mains ſont libres & ſont placées d'une façon convenable au reſte de ſon action, c'eſt-à-dire, à la conſultation d'un Oracle. Il eſt rendu par un ſerpent qui ſemble lui parler, & que l'on voit placé autour d'une petite colonne plantée en terre, & terminée par un ornement ſur lequel eſt poſé un oiſeau vivant & en repos; au pied on voit un bélier qui précède le conſultant. Cet

animal eſt ſans doute la victime qu'on étoit dans l'habitude d'offrir pour cette conſultation; nous ſçavons, du moins Denys d'Halycarnaſſe, nous apprend qu'un pigeon rendoit les Oracles à Dodone du haut d'un chêne ſacré, & que chez les Aborigènes c'étoit un pivert placé ſur une colonne de bois : cet Oracle paroîtroit plutôt celui de ces derniers; mais le travail de la pierre eſt bien différent de celui des Aborigènes. Il eſt vrai que la durée des cultes préſente ſouvent des dates bien anciennes; mais comme elles dépendent, ſur-tout dans l'idolatrie, de la ſuperſtition, c'eſt-à-dire, de la foibleſſe de l'eſprit, il ſeroit difficile d'en rendre raiſon, & de concevoir aujourd'hui pourquoi l'on a fait des augmentations ou des diminutions dans une cérémonie pratiquée & inventée précédemment, & repréſentée pluſieurs ſiècles après ſon inſtitution.

Liv. I. Chap. II.

La pierre, ou pour mieux dire la ſardoine dont il eſt queſtion, eſt de la plus grande beauté; le travail en eſt auſſi agréable qu'il eſt bien diſpoſé. Je la dois à la politeſſe de M. le Duc de *Noïa*, qui a bien voulu s'en priver en ma faveur, & qui me l'a envoyée avec pluſieurs autres monumens de différens genres & de différens pays, qui ſont répandus dans ce Volume.



RECUEIL



RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
E'GYPTIENNES, E'TRUSQUES, *GRECQUES, ROMAINES,* *ET GAULOISES.*

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.

AVANT-PROPOS.

N N'IGNORE presque rien de ce qui regarde les Romains ; ils ont été le premier objet de la curiosité des Sçavans modernes : cette recherche plus abondante en elle-même, étoit plus facile & plus à leur portée ; ainsi les *Erudits* de toutes les Nations de l'Europe qui se sont attachés à cette partie de l'Antiquité, sont en très-grand nombre. Il est donc en quelque façon impossible, non-seulement de rien dire de

nouveau sur les Romains, mais encore rien qui puisse avoir un intérêt de quelque importance; d'autant que ce Peuple n'a jamais rien produit de lui-même; & l'on pourroit avancer qu'il n'a inventé dans aucun genre. Il faut donc se réduire à son égard, à la recherche de la tradition ou de l'exemple qu'il a suivi; car les Romains ont emprunté des Etrusques en premier lieu; des Grecs dans la suite; enfin ils ont admis le culte & les ornemens Egyptiens. Ces époques sont marquées tandis que, sans interruption, ils ont reçu chez eux & porté même à Rome tous les Dieux des Nations qu'ils ont vaincus; cet usage tenoit à leur Superstition, par conséquent ils l'ont suivi constamment.

La recherche de ces différens cultes conduiroit sans doute à beaucoup de répétitions fort inutiles en elles-mêmes, & du moins très-peu intéressantes; je crois donc que la découverte ou plutôt la source de ces premières idées, ne mérite point d'être étudiée particulièrement, & qu'il faut se contenter de citer les exemples quand l'occasion les présente; je le crois d'autant plus que la Mythologie des Romains est, généralement parlant, un lieu commun à notre égard.

Les preuves de leurs usages particuliers, certifiés par leurs monumens, jointes à quelques détails de leur Superstition, sont donc le seul avantage que l'étude de l'Antiquité puisse retirer de l'examen des morceaux sans nombre que le tems nous a conservés; car, je le répete, on ne doit espérer aucune nouveauté absolue de l'examen des Antiquités Romaines; d'ailleurs on auroit peine à retrouver les traces de quelques détails qui les auroient frappés dans les mœurs ou les usages des Anciens. Ces exemples de comparaison ne subsistant plus que très-imparfaitement, il faudroit nécessairement aller de conjecture en conjecture.

On sent bien que l'exclusion que je donne à cette étude ne doit point s'étendre sur les preuves de l'histoire que l'on peut retirer des monumens Romains; la conduite de ce Peuple, maître du monde entier par rapport à son siècle,

a tellement intéressé toutes les Nations de l'Europe, elles en ont été si fort occupées pour leur intérêt particulier, qu'il seroit inutile d'espérer quelque nouveauté à cet égard.

Le peu d'étendue de cet Avant-propos me permet de l'augmenter par une réflexion qui regarde également l'Antique & le Moderne, mais dont les Romains sont encore plus l'objet que les autres Nations, par la raison que leurs usages nous étant plus familiers, ils sont plus souvent cités.

On reproche à toutes les Nations Modernes de l'Europe de ne point représenter leurs figures dans leurs ouvrages nobles & recherchés de Peinture & de Sculpture, selon la mode & les usages qui leur sont particuliers, de s'éloigner par conséquent du *costume* de leur Nation, & d'emprunter celui des Romains; on ajoûte ordinairement que la véritable manière d'imiter les Anciens doit consister à représenter, comme ils l'ont fait, nos figures dans leur vérité d'armes & d'habillemens.

J'espère démontrer que cette critique, est détruite & démentie par l'examen des monumens, & par les réflexions méditées sur les Arts, dont l'esprit & les procédés sont les mêmes aujourd'hui qu'ils étoient chez les Anciens : je puis même ajoûter qu'ils ne varieront point tant qu'ils existeront.

Le ridicule de nos habillemens, ou plutôt le peu d'avantage qu'ils fournissoient aux Artistes, m'a suffi pendant long-tems pour approuver la conduite des Modernes. Je soupçonnois vivement que les Anciens avoient agi comme nous à cet égard; mais je n'avois aucune preuve de cette opinion, je désespérois même d'en trouver d'assez positives pour appuyer mes réflexions; mais enfin, quelques parties d'un *Forum* représenté dans le IIIe. Volume des peintures d'*Herculanum*, m'ont paru capables de frapper les plus prévenus contre l'usage admis & reçu; du moins elles me donnent occasion de rapporter ce que j'avois imaginé, & de proposer un sentiment établi sur les procédés constans

Pages 213, 211 & 217.

des Arts; il est nécessaire, ce me semble, d'en présenter une analyse courte & sommaire.

Les Arts ont toujours eu les mêmes droits dans la société, c'est-à-dire, qu'ils ont fait autrefois, sur l'esprit de ceux qui les pratiquoient & de ceux qui les employoient, les mêmes impressions que nous remarquons aujourd'hui: de plus, il est certain que toute imitation cherche à plaire, & par conséquent à embellir la nature dans le tems même qu'elle copie. Les récits de l'homme le plus vrai ne sont-ils pas toujours flattés & par conséquent altérés? Le fait est le même: c'est la ressemblance de la tête, ou l'expression de l'action; mais le tour de la phrase, le choix des termes, la réticence & la suspension sont à la volonté de celui qui raconte; & ces parties du récit sont les véritables emblêmes des accessoires du Peintre. Ainsi les Arts ont toujours cherché leurs avantages, c'est-à-dire, qu'ils ont pris les licences qui leur étoient nécessaires; semblables à cet égard à la Poësie, dont les exemples sont encore plus frappans. Répandue dans la bouche des grands comme des petits, elle a toujours fait choix des mots qui lui convenoient, elle en a adopté de particuliers, elle en a abrégé d'autres; non-seulement elle ne s'est jamais soumise au langage vulgaire de sa Nation, mais elle l'a souvent contredit, & toujours évité avec le plus grand soin.

Cette conduite que l'on n'a jamais reprochée aux Poëtes, est plus marquée dans l'examen de ceux qui ont traité les Pastorales. Les Anciens comme les Modernes n'ont jamais décrit les Bergers avec leurs habillemens grossiers, & ne les ont point fait parler avec la rusticité de leurs expressions: non-seulement ils ne l'ont pas fait, mais ils ont changé leurs noms & ennobli leurs sentimens; on seroit en droit de dire, pour appuyer la comparaison, que les mots sont les habillemens des pensées, & d'ajoûter que la Poësie s'est toujours plus écartée du *costume* que la Peinture & la Sculpture: ces deux Arts moins en vûe, moins examinés, &

jugés plus difficilement que le langage, ont assûrément les mêmes priviléges, & l'on peut présumer, sans craindre de se tromper, qu'ils ont dû prendre au moins les mêmes licences. Il me reste à prouver qu'ils l'ont toujours fait: pour y parvenir, il faut se rappeller leur situation & leurs procédés chez les peuples principaux de l'antiquité; mais avant que d'entrer dans cette discussion, je crois devoir dire que, malgré les liaisons intimes de la Peinture & de la Sculpture, elles different entr'elles pour le choix des accessoires, & par conséquent du costume; la convenance, l'avantage & l'agrément, les obligeant de prendre souvent des routes & des moyens différens pour arriver à leur but commun, celui de plaire. Les discussions sur la Peinture, le bas-relief & la ronde-bosse seroient fort inutiles ici; je les passe; je concluerai seulement que l'imitation ne pouvant être absolument pareille, le procédé de chaque Art exige des différences plus ou moins grandes, & dont l'altération est inséparable. Avant que d'aller plus loin, j'ajoûterai, pour combattre toujours le sentiment des Critiques modernes, que dans le nombre des modes de plusieurs siècles voisins, quelques-unes ont réussi & se sont trouvées convenables pour l'expression des Arts; mais les peuples chez lesquels elles ont paru n'ayant eu qu'une culture grossière, & des connoissances très-bornées, ne peuvent faire loi, & ne méritent pas d'être cités. Ces réussites, très-rares en elles-mêmes, ne doivent donc être regardées que comme des singularités dans la masse générale, ou plutôt comme des effets du hasard, qui ne peuvent tirer à aucune conséquence. Je reviens à l'examen des Nations par rapport à la Peinture & à la Sculpture.

Les Egyptiens n'ont point consacré leurs Arts à la représentation des actions civiles; ou du moins ils les ont employés si rarement à cet usage, que l'on peut les exclure de la question présente: en effet, ils n'ont jamais traité que l'âge formé dans l'un & dans l'autre sexe; ils n'ont représenté

l'enfance que dans la ſeule figure d'*Horus*, dont ils n'ont varié ni l'âge ni la diſpoſition. Quant à la vieilleſſe, je pourrois preſque aſſurer qu'ils ne l'ont point du tout exprimée : enfin, les Arts chez les Egyptiens ont été toujours reſſerrés & contenus dans les bornes exactes du culte, dont il eſt à préſumer que les Prêtres qui gouvernoient juſqu'au régime de la vie particulière des Rois, ne leur ont pas permis de s'écarter ni de prendre le plus foible eſſor.

Les Grecs chez leſquels il n'eſt pas douteux que l'on doit chercher le modèle de la grandeur réglée & de la perfection des Arts, ont en général repréſenté leurs figures plus nues qu'elles ne l'étoient dans leur uſage ordinaire. Sans entrer dans des recherches de deſcriptions particulières, toujours difficiles à bien faire concevoir, & dont le détail ſeroit trop long ; les tombeaux ornés de bas-reliefs & les monumens rapportés dans ce Volume, d'après les deſſeins de l'Abbé Fourmont, ainſi que les morceaux du même genre que j'ai tirés du Cabinet de l'Académie ; enfin tous les monumens de cette eſpèce rapportés dans les différens Recueils d'Antiquité ; tous ces morceaux, dis-je, prouvent inconteſtablement que les hommes, & ſur-tout les femmes, étoient beaucoup plus vêtus dans la Grèce qu'on ne le croit ordinairement : on en ſera convaincu ſi l'on compare les monumens héroïques à ceux qui repréſentent les actions civiles & particulières, telles qu'on les voit en effet exprimées ſur les tombeaux.

Les Arts ne ſuivoient donc pas exactement le coſtume dans la Grèce même ; je ne dis pas à l'égard des Dieux que l'on peut & que l'on doit même ſe diſpenſer d'y ſoumettre ; mais pour la repréſentation de toutes les autres actions, pour leſquelles leurs Artiſtes ont préféré le nud, ou ne l'ont couvert que par des gazes, ou des toiles de coton fines & déliées, improprement nommées *draperies mouillées*. Ces étoffes, quelles qu'elles ſoient, paroiſſent preſque toujours diſpoſées à la fantaiſie des Artiſtes, pour conſerver, autant qu'il leur étoit poſſible, les graces & les

beautés de la nature. Quoi qu'il en soit, les figures que l'on voit sur leurs tombeaux étant plus drapées que les autres; cette augmentation change l'idée que l'on pourroit adopter, si l'on ne considéroit les Grecs que du côté des bas-reliefs & des statues héroïques, plus dignes à la vérité de faire impression, leur travail étant pour l'ordinaire supérieur & plus recommandable. D'un autre côté, ces mêmes tombeaux prouvent que les draperies qui y sont dominantes, ont été abandonnées à la volonté des Artistes, & qu'elles sont embellies par le choix, le mouvement & les autres parties dont la manière & le style ne peuvent en général être trop suivis par les Artistes; mais qui présentent toujours des altérations par rapport à l'usage & au costume, & qui fournissent par conséquent, non-seulement des excuses, mais de grands exemples aux Modernes. Quant à l'imitation vraie dont on leur reproche de s'écarter, j'en appelle sur cette dernière observation au jugement des Maîtres de l'Art.

En suivant l'objet de cette réflexion, je crois devoir dire, avant que de rapporter quelques autres preuves de mon opinion, que la critique n'est bonne qu'autant qu'elle est fondée sur le sçavoir joint à la méditation. Je puis assurer que la critique que je combats n'a jamais considéré notre origine barbare, dont il ne nous reste encore que trop d'impressions; qu'elle n'a fait aucune attention au froid de notre climat, non plus qu'à l'inégalité des saisons, qui nous oblige à nous couvrir généralement, c'est-à-dire, à n'avoir que le visage de découvert, & qu'enfin elle n'a point réfléchi sur la nécessité des mouvemens qui rend les habillemens des hommes justes & serrés, tandis qu'on a joint à cet étranglement, des augmentations d'étoffes si ridiculement placées, que le trait du corps est absolument défiguré. Cette même critique n'a point considéré nos femmes du côté des Arts; en ce cas, on auroit remarqué sans peine qu'elles sont vêtues d'une manière si bisarre, & si fort opposée à la nature, que la charpente

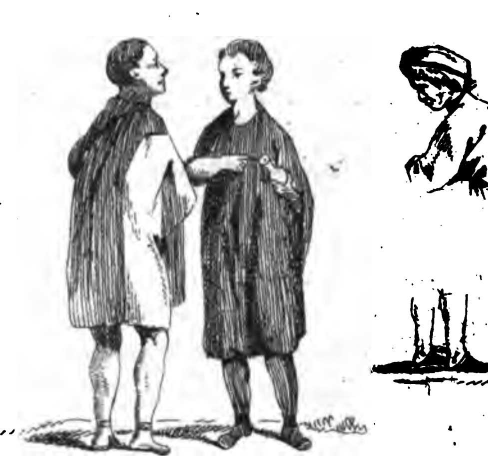
de tout le corps est méconnoissable, & qu'enfin le principe ou la naissance de tous leurs mouvemens sont absolument cachés, & ne peuvent être sentis & reconnus que par une habitude qui les fait plutôt soupçonner qu'appercevoir.

L'observation sur le procédé des Artistes Grecs devient encore plus sensible à l'égard des Romains, considérés sous le même point de vûe, non-seulement par le plus grand nombre de monumens que nous pouvons comparer, mais par la raison qu'ils étoient plus couverts de draperies. Leurs Divinités suffiroient pour prouver que cet usage étoit porté fort loin chez eux : mais les figures que j'ai tirées du *Forum* cité plus haut, & que l'on voit gravées sur la Planche que je joins ici, suffisent pour demander (quoique le plus grand nombre ne représente que les habillemens du plus bas peuple) si l'on voit communément des vêtemens de cette coupe & de cette sécheresse de plis, sur les monumens isolés de bronze ou d'autre matière dont nous connoissons un nombre infini. Je conviens cependant qu'on en voit quelques-uns de cette espèce ou de ce genre sur quelques tombeaux que l'on trouve dans Rome ; mais il faut convenir aussi que ces sortes de monumens présentent plus ordinairement la vérité du costume, comme on l'a vû par rapport aux Grecs, chaque particulier qui les élevoit voulant revoir son parent ou son ami dans son état habituel. Je ne détaillerai point les différences que présentent les habillemens Romains, les coëffures & les chaussures que ce *Forum* nous donne dans toute leur pureté, & ceux que les Artistes ont embellis ; la gravure jointe à ces réflexions, suffit pour rendre sensible les parties qu'elle exprime & pour rappeller les idées des autres.

On voudra peut-être jetter quelque doute sur la peinture qui m'a fourni ces derniers exemples, & m'objecter qu'elle n'a point été trouvée à Rome ; mais la colonnade qui entoure ce marché est Romaine ; on voit dans ces fragmens huit statues équestres de ronde-bosse, qui donnent une idée de la magnificence de ces places, conforme









au récit des Historiens ; enfin toutes les actions représentées sur ces restes de Peinture sont Romaines, la manière dont la Justice est rendue, la punition d'un esclave, les ouvriers dont la profession est utile, & travaillans à découvert, &c. toutes choses inutiles à mon objet, & dont je ne parlerois pas sans la nécessité de prouver que ce *Forum* est Romain. Mais l'article que j'aurois toujours relevé & dont l'observation auroit été également nécessaire quand cette place publique seroit Grecque, ce sont les habillemens un peu justes, coupés différemment de tous ceux que les monumens Grecs & Romains présentent ordinairement, & qui prouvent, par rapport à ces derniers, qu'excepté la toge & l'habillement consulaire, susceptibles par leur ampleur de mouvement, & par conséquent de différences dans la manière de les porter, les Artistes Romains ont donné l'essor à leur génie pour la disposition de toutes les autres draperies, sans même avoir égard aux chaussures & aux coëffures habituelles ; en un mot, ils n'ont pas suivi le costume de leur pays dans leurs ouvrages recherchés.

Nous sommes donc excusables de nous écarter de notre costume, non-seulement parce que les changemens seroient trop souvent répétés ; mais parce que nous sommes encore obligés de l'éviter, par le peu d'avantage que les Arts pourroient retirer de la forme ingrate, & souvent ridicule de nos habillemens.

Je vais finir ces observations par quelques exemples capables de démontrer les inconvéniens présens & à venir, du costume absolu.

Un tableau Flamand est traité avec toute la vérité de l'imitation, mais de la nature basse & commune ; supposons qu'après la révolution de plusieurs siècles, un Artiste fût obligé de représenter le Prince d'Orange, il seroit autorisé par les Peintres qui vivoient dans le même tems, de lui donner un bonnet, une culotte large, un habit court ; enfin un habillement Hollandois ou Flamand,

plus orné à cause de sa qualité de Prince; mais pareil, pour la forme, à celui des paysans représentés par *Ténieres* & les autres Peintres de l'Ecole Flamande : cet Artiste n'auroit point de tort; il auroit même le mérite d'avoir fait des recherches; mais pourroit-on reconnoître un Prince sous cette représentation ? Seroit-il possible d'applaudir au choix du Peintre ou du Sculpteur? Non, sans doute, ou bien il faudroit aussi applaudir au procédé d'un Poëte Hollandois du dernier siécle, qui, dans la représentation d'une Tragédie de Corneille, qu'il avoit traduite & dont je ne sçais plus le nom, plaçoit César avec les autres interlocuteurs, agités des plus grands intérêts de l'Empire, autour d'une table ornée de verres & d'un pot de bierre qui servoit d'intermède à leur conversation.

Je ne puis me refuser à une autre supposition plus simple & plus rapprochée. On sçait quelles étoient les coëffures que nos femmes portoient à la fin du dernier siècle, & même au commencement de celui-ci : si l'on présentoit aujourd'hui les bustes sculptés ou les portraits peints de la belle Madame d'Olonne, de la tendre Deshoulières, de l'aimable la Fayette, de la singulière & séduisante Ninon l'Enclos, &c. avec les coëffures qu'elles ont portées, élevées d'un pied & demi, terminées en pointe, & qui, disposées sur trois rangs de hauteur, étoient farcies de rubans larges & placés symmétriquement, mais sans objet; on conviendra que ces portraits ne répondroient point à l'idée que l'on a de leurs originaux, & que l'on verroit leurs prétendues parures avec une sorte d'indignation; on doit convenir encore que la postérité ne seroit constamment affectée que de cette dernière impression. Une bisarrerie placée contre la nature & sans goût, donnée pour une parure & portée avec confiance, éteindroit donc toutes les impressions de mérite & d'agrément dûes à ces femmes dans leurs différens genres, & célébrées avec raison par les Auteurs contemporains. Cependant le costume de leur tems doit

être, selon la critique proposée, aussi respecté que celui de chaque siècle en particulier.

Il faut donc sçavoir gré aux Artistes qui nous ont conservé le portrait de ces femmes aimables, de s'être écartés de ces excès de toiles & de dentelles, & d'y avoir suppléé par des ornemens fantastiques, si l'on veut, mais qui ne déplairont jamais. Par la même raison, on ne peut pardonner à ces mêmes Artistes d'avoir gâté & corrompu les Ouvrages qu'ils ont produit dans le beau siècle de Louis XIV, par les énormes perruques ou plutôt paquets de cheveux qu'ils ont placés jusques sur les figures qu'ils ont traitées d'ailleurs à la Romaine. Pouvoit-on conserver un plus grand ridicule à la postérité ? Nous n'avons pas été si sages à cet égard que les Anciens, si nous en croyons Tertullien : il dit dans son Ouvrage de *Cultu Fœminarum :*

Affigitis præterea nescio quas enormitates sutilium & textilium capillamentorum, nunc in galeri formam, quasi vaginam capitis, & operculum verticis, nunc in cervicem retrò suggestum.

De plus, vous attachez à votre tête je ne sçais quels amas énormes de cheveux cousus & tissus ensemble ; tantôt en forme de chapeau qui semble être le fourreau de la tête, & la couverture du sommet, tantôt réunis en un tas & rejettés en arrière.

Cependant nous ne voyons aucun de ces excès dans les coëffures du tems de Sevère, sous le règne duquel Tertullien a vécu : il est vrai qu'on apperçoit sous les *Antonins* des variétés sur la tête des Princesses représentées sur les Médailles, & qui peuvent avoir une sorte de rapport avec cette critique ; mais il faut ou que Tertullien ait exagéré, ou que les Graveurs ayent modéré & par conséquent altéré le costume. On pourroit dire qu'après les Antonins, les coëffures devinrent encore plus boursouflées, & qu'elles s'enflèrent jusqu'à cet excès que Tertullien tourne en ridicule ; mais du moins on peut assurer qu'aucune

Médaille du tems de Sevère, ne s'accorde avec la description de Tertullien. Les Romains ont donc été plus sages sur cet abus que nous ne l'avons été; ils se sont bien gardés de perpétuer le souvenir de leurs ridicules.

On pourroit encore citer l'exemple de Domitien : on sçait que cet Empereur étoit chauve, cependant il ne le paroît point sur aucune de ses Médailles; le costume étoit donc bien attaqué, sur-tout pour les habitans de Rome, qui le voyoient tous les jours. Si l'on examinoit les Médailles dans l'objet de ces réflexions, on pourroit trouver des preuves aussi frappantes de ces sortes d'altérations que les Arts se sont permises.

Finissons par convenir qu'une langue générale seroit un avantage pour l'humanité, & qu'il faut la conserver dans les parties sur lesquelles le hasard nous la présente; & concluons que les licences des Arts sont autorisées par les exemples anciens, qu'elles sont établies sur des raisons solides, & que les Artistes doivent s'abandonner comme ils ont fait jusques ici, à ce qu'on appelle le goût. Je sçais qu'il est arbitraire; je n'ignore point qu'il est impossible de le définir, cependant on ne peut nier son existence. Dans le cas dont il s'agit, un Artiste éclairé donne à la mode ce qu'il croit lui convenir; sçait ajoûter ou retrancher ce qui lui paroît nécessaire à l'objet dont il entreprend la représentation. Enfin il doit suivre le précepte général que lui donne Dufresnoy :

P. 69 Vers 433.

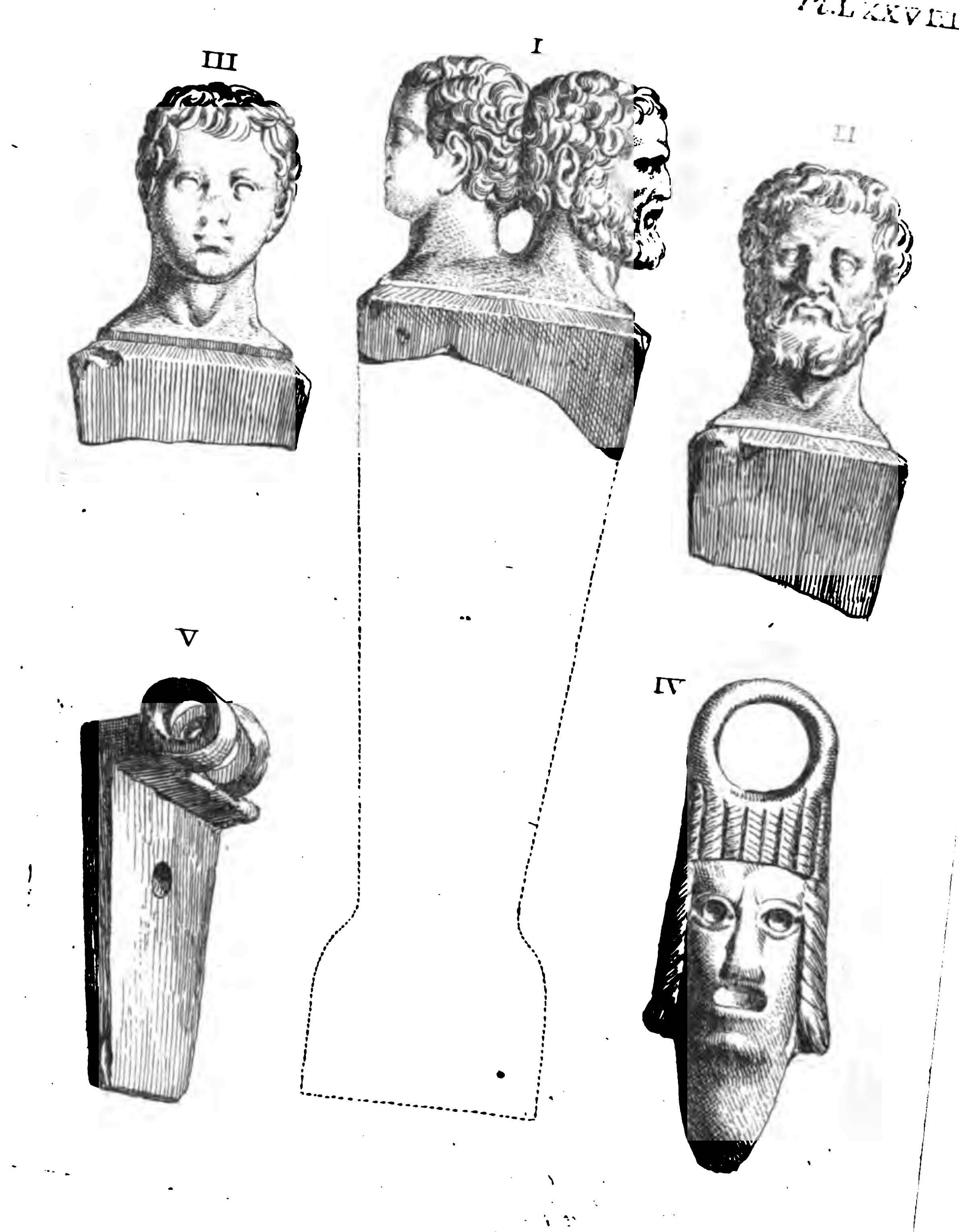
Quære artem quæcunque juvant, fuge quæque repugnant.

Cherchez tout ce qui aide l'Art & qui lui convient, fuyez tout ce qui lui répugne.

PLANCHE LXVIII.

Nos. I. & II.

La disposition de ce Jupiter assis sur un tronc d'Arbre, tenant son foudre d'une main & vraisemblablement sa


I
II
III
IV
V

haste de l'autre, peut être utile aux Artistes : cette espérance m'engage à le rapporter, malgré le nombre des Jupiters que l'on trouve, pour ainsi dire, à chaque pas. Celui-ci est bien conservé, & le caractère de sa tête est bon. Je ne voudrois pas cependant garantir son antiquité ; on pourroit, absolument parlant, le regarder comme une copie moderne; mais cette diminution de mérite ne change rien à l'avantage de sa disposition, le seul objet qui me conduise à son égard; ce bronze est d'ailleurs bien conservé & très-bien drapé.

Hauteur trois pouces quatre lignes.

N°s. III. & IV.

Dom Martin a rapporté ce monument dans l'Ouvrage que j'ai déja cité : il le regarde comme le *Bacchus Psilas;* l'explication qu'il en donne est contredite par la description que *Junius* a faite de cette même Divinité : en conséquence D. Martin critique cet Auteur vivement & avec peu de raison : *Elle a de grandes aîles*, dit Junius, *une coupe dans sa main droite, des grappes de raisin dans la gauche, & n'a point de couronne sur la tête.*

Pag. 55 Explication de différens monumens singuliers, un vol. in-4°. Paris 1739.

La dénomination que D. Martin donne à cette figure, est fondée sur un passage de Pausanias, qui fait mention de cette Divinité, avec ce surnom, à l'occasion de la Ville d'Amycla. Voici ses paroles :

Liv. III. Ch. XIX. Laconie.

.... *Bacchus à qui ils donnent le surnom de* Psilas, *par une raison assez ingénieuse ; car* Psila *en langage Dorien, signifie la pointe de l'aîle d'un oiseau : or il semble que l'homme soit emporté & soutenu par une pointe de vin, comme un oiseau dans l'air par les aîles.*

Je crois que Junius & Dom Martin se trompent également, du moins en suivant le texte de *Pausanias.* La description de l'un ne ressemble point du tout à la figure d'*Amycla*; & le rapport que l'autre prétend trouver avec le monument que l'on voit sous ce numéro, ne présente ni plus de justesse, ni plus de ressemblance : cependant il

faut convenir qu'on ne peut inférer du passage de *Pausanias*, qu'une métaphore outrée, tirée de fort loin.

La comparaison de plusieurs monumens pourra seule faire retrouver la figure de cette Divinité, s'il a été possible à la sculpture de la caractériser assez pour être reconnue; je pense même qu'un surnom, ou une épithète aussi métaphorique, donnée à une figure, ne peut être rendue sensible : les opérations de l'Art ont besoin pour frapper les sens, d'être distincts, prononcés & marqués positivement. Je donnerai pour exemple le Bacchus de *Michel-Ange*, conservé dans la Galerie de Florence : on ne peut douter qu'il n'eût été beau dans la Grèce. Supposons qu'on lui eût donné un nom dans le goût du *Psilas* de *Pausanias*, & que le nom fût cité par nos Historiens : si l'on découvroit ce chef-d'œuvre dans les siècles à venir, qui pourroit le reconnoître pour celui que les Auteurs auroient cité; lui qui n'a d'autre attribut que le caractère du commencement de l'yvresse? Je crois donc qu'il faut être fort tranquille sur ces sortes d'explications. Quand le hasard présente une idée à l'égard des monumens aussi peu décidés que le Bacchus *Psilas*, on ne doit pas la négliger, & l'on peut la communiquer; mais ces recherches peu utiles d'ailleurs ne méritent pas d'occuper sérieusement.

En attendant que l'on trouve un Bacchus auquel la dénomination de *Psilas* puisse convenir, je dirai, malgré la séduction de la propriété, que ce petit monument que l'on voit sous ce numéro, est purement Romain. On sent aisément que s'il étoit copié d'après un Ouvrage Grec, il seroit aussi bon pour instruire & pour éclaircir; mais ce petit bronze représente tout simplement un Amour content, dont les aîles sont de la proportion ordinaire; & les attributs dont il est chargé caractérisent une figure *Panthée*; j'ajoûterai même qu'elle conserve quelques traces Egyptiennes, telles sont la fleur qu'elle tient dans une main, ainsi que les plumes dont sa tête est parée. Dom Martin regarde ce bouquet comme une couronne aîlée,



IV



V



VII

V



Je demande si j'ai tort de n'être point frappé de cette ressemblance. Quant à l'oiseau que cet Amour porte sur son bras, je crois qu'on a voulu représenter une oye : je sçais que l'on sacrifioit cet oiseau, & qu'il servoit de nourriture dans l'Egypte; mais je n'ignore point qu'il est très-fréquemment placé comme un symbole sur les monumens Romains; ainsi je regarde cette figure comme une de celles que l'on chargeoit d'allégories, & dont il est presqu'impossible aujourd'hui de pénétrer le sens, du moins avec certitude.

Hauteur de ce petit bronze, trois pouces une ligne.

N°. V.

Les Romains ont été trop superstitieux pour n'avoir point admis dans leurs laraires le Dieu *Mithra ;* & quoique le culte de cette Divinité leur ait été porté fort tard, ce n'étoit point une raison pour n'en point trouver de petites représentations. J'étois étonné de n'en avoir point rencontré, ce culte ayant fait d'aussi grands progrès dans l'Empire Romain. Enfin, j'ai trouvé celle-ci ; elle pourroit être d'un meilleur travail & d'un dessein plus élégant ; mais la composition est juste; & ce petit bronze ne peut laisser aucun doute sur son antiquité, non plus que sur son objet, quoique la coëffure, l'habillement & le sexe de la figure different des représentations du Dieu Mithra que nous voyons le plus ordinairement.

Hauteur un pouce & demi : longueur deux pouces deux lignes.

PLANCHE LXIX.

N°s. I. & II.

Cette figure Romaine de bronze, de la plus belle conservation, & du plus beau verd-de-gris, me paroît représenter un Esclave ; la corde dont il a la tête ceinte me le

persuade : ce monument peut même nous présenter un *Pocillator*, espèce d'Esclaves très-commune & dont j'ai rapporté plusieurs exemples dans le cours de ces Recherches : celui-ci pourroit d'autant plus être regardé comme destiné à servir à table, qu'il paroît avoir soutenu quelque corps sur son bras, & qu'il est assez vraisemblable, si l'on en juge par les impressions de la soudure ancienne, de croire que c'étoit un plat.

Hauteur quatre pouces onze lignes.

N°. III.

Ce petit monument de bronze a été trouvé depuis très-peu de tems dans les environs de Naples ; je ne puis citer la grande Grèce sans quelque peine, elle me rappelle *Herculanum*.

Il seroit à desirer que ce monument fût plus complet : il ne présente que les deux chevaux d'un char auquel ils étoient sans doute attelés : les Grecs désignoient celui de cette espèce par le mot συνωρὶς, *synoris*, & les Romains par celui de *biga*, dérivé de la chose même. Ces chevaux ont été travaillés avec soin, mais leur conservation est médiocre, leurs jambes de devant étant à moitié cassées : ils tiennent encore ensemble par des broches ou des tenons très-peu apparens en dehors, & passés dans leurs flancs ; leur ancienne dorure subsiste en plusieurs endroits, & prouve que l'on n'avoit rien négligé pour la richesse de ce petit ouvrage. Je ne doute point que ces chevaux accolés & animés d'un mouvement égal n'ayent été attelés à un de ces chars que j'ai nommés plus haut, & dont les Grecs avoient inventé l'usage ; il seroit plus heureux que le tems eût respecté cette portion du monument ; un pareil modèle rendu avec l'exactitude que l'on doit attendre de ces ouvrages, travaillés pour être vûs de près, auroit levé bien des doutes, & applani plusieurs difficultés que les descriptions font naître assez ordinairement.

Longueur un pouce sept lignes.

Je

Je profiterai de cette occasion pour rapporter une autorité que j'ai trouvée au sujet des chars à trois chevaux. Denys d'Halycarnasse nous assure *que les chars à trois chevaux étoient anciennement en usage chez les Grecs.* Liv. VIII. C. 13. Il est à présumer qu'un peuple ingénieux & fort attaché à toutes les espèces de course, doit avoir épuisé toutes les combinaisons possibles des chars, des chevaux, & de la manière de les atteler. Le même Auteur ajoûte que *l'on nommoit le troisième cheval* Παρήωρος, *c'est-à-dire, qu'il étoit attaché avec des courroyes à côté des deux autres.*

On voit ces troisiemes chevaux souvent employés dans Homère, ils servoient à tirer le char avec celui qui restoit, en cas que l'un des deux vînt à manquer. Le seul exemple que j'aye rapporté de ce genre d'attelage, n'indique point cette différence qui peut avoir été négligée sur l'original Etrusque, assez mal dessiné. Tome IV. Planche XXX. n°. III. Mais on peut inférer de ce monument & du passage de Denys d'Halycarnasse, qu'il y avoit chez les Etrusques, les Grecs & les Romains des chars dont l'attelage étoit composé de trois, ainsi que de deux & de quatre chevaux, &c. J'avoue que je n'en ai point encore vû d'exemple Romain.

N°. IV.

Les Divinités de la fable représentées avec des attributs singuliers, sont les bonnes fortunes des Antiquaires.

Cette cornaline gravée en creux présente Apollon qui ne peut être méconnu par sa disposition, & par la lyre placée à son côté : on voit aux pieds de ce Dieu un griffon aîlé & un oiseau à l'ordinaire; ce dernier pourroit être un corbeau. Quant à l'objet ou la signification du griffon, on sçait que cet animal fantastique étoit consacré à Apollon considéré comme le Soleil; & on le voit souvent en cette qualité représenté sur les Médailles.

N°. V.

Cette petite amulette de cornaline dessinée de sa grandeur, n'a d'autre mérite que celui de sa forme; elle porte sur sa base les trois chiffres VII en caractères Romains. Je ne crois pas que cette bagatelle ait aucun rapport à la VIIe. légion; je croirois plutôt qu'elle a été gravée pour quelque réminiscence de galanterie, d'autant même qu'elle a été trouvée à Rome, & qu'il étoit aisé de la dérober aux regards curieux.

Au reste, ce petit monument paroît avoir imité la forme d'une amulette Egyptienne que l'on voit dans le Ve. Volume, Planche XV. n°. VI. & VII.

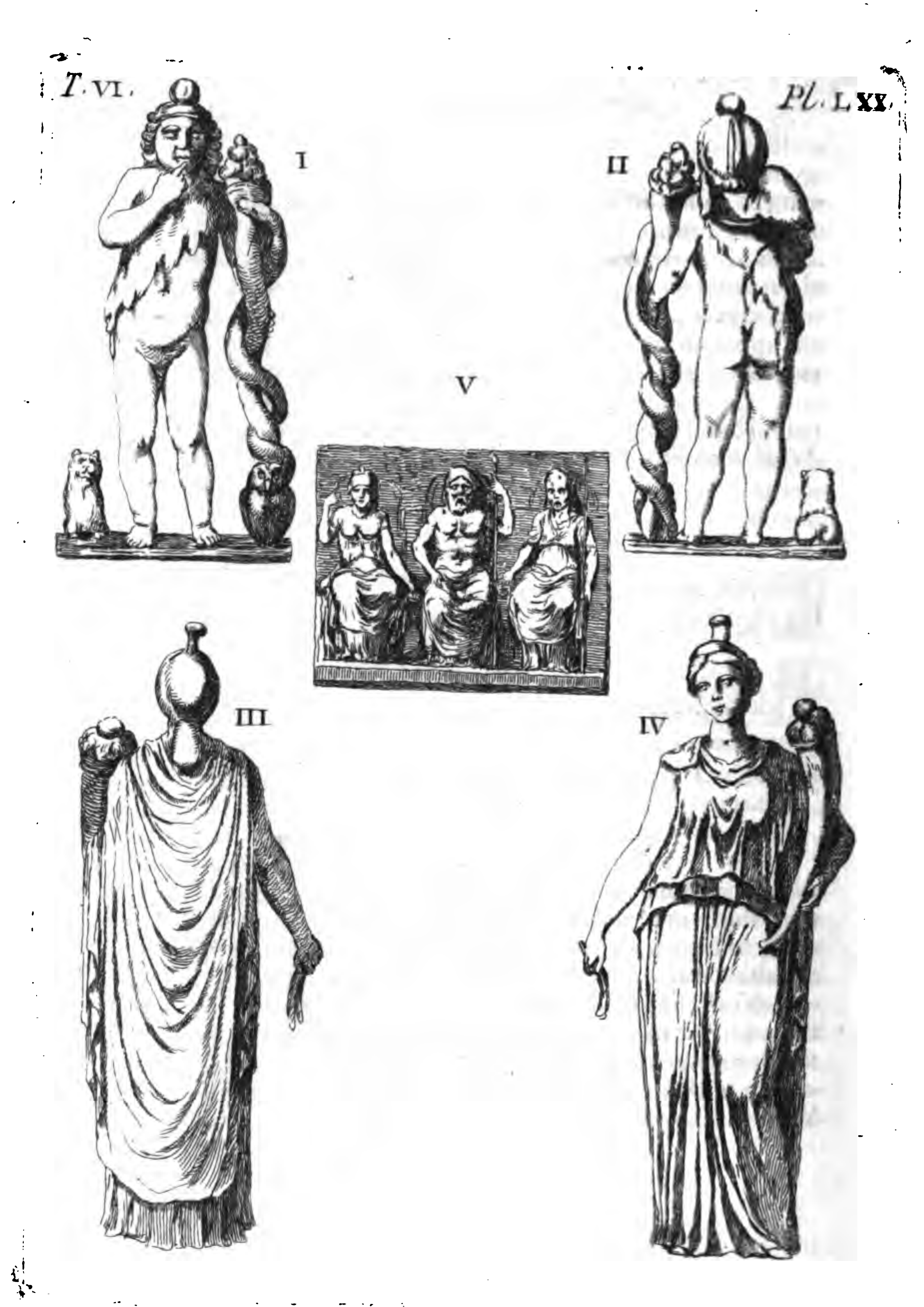
N°. VI.

Ce jaspe gravé en creux porte l'inscription suivante: ΚΑΤΑ ΧΡΗΜΑΤΙCΜΟΝ, ce qui signifie: *selon l'ordre qui a été donné en songe.*

Macrobe expliquant les différentes sortes de Songes, dit que *χρηματισμὸς*, signifie un Oracle reçu dans une vision nocturne: ces mots *κατὰ χρηματισμὸν*, expriment en Grec ce qui est énoncé dans les inscriptions Latines par ces mots: *ex viso, ex visu, visu jussus*, ou *monitus, monitu Dei, somnio monitus.* On peut voir Gruter, qui en rapporte un grand nombre.

Ch. III. du I. Liv. du Songe de Scipion.

Ces inscriptions étoient gravées ordinairement sur les monumens que les Anciens érigeoient par l'ordre des Dieux qu'ils croyoient avoir vûs en songe. C'est donc ici une superstition de cette espèce, & dont la preuve donne une sorte de mérite à ce monument. Celui qui l'a fait graver, avoit, selon les apparences, cru voir en songe Jupiter Serapis, représenté sur cette pierre, & qui lui demandoit un hommage. Ce Dieu est placé entre deux figures d'hommes; ce qui pourroit encore signifier qu'il avoit procuré


I
II
V
III
IV

ou la santé, ou quelqu'autre faveur à ces deux personnes, & que dans la suite il auroit demandé en songe à l'un ou à l'autre, ou à tous les deux, la récompense de cette faveur.

Il est certain que sans l'inscription dont cette pierre est ornée, elle n'auroit point été dessinée dans ce Recueil. La gravure est exécutée sans aucun goût de dessein, & le travail Romain ne peut être plus mauvais; la seule indication qui prouve quelque esprit, ou plutôt quelque réflexion du côté de l'Art, c'est la taille supérieure du Jupiter, en comparaison des deux figures, au milieu desquelles il est placé; l'une de ces figures est cependant beaucoup plus grande que l'autre: cette disposition pourroit persuader que le père & le fils ont offert conjointement cette marque de reconnoissance.

Au reste, si je place cette pierre dans la classe Romaine, ce n'est pas que je regarde les Grecs comme exempts d'une pareille superstition; mais le travail est si fort marqué au coin des Romains, qu'on ne pourroit se dispenser de leur rendre leur bien, quand on ne seroit pas instruit du grand usage qu'ils ont fait des caractères Grecs sur les monumens de toutes les espèces.

PLANCHE LXX.

N°. I. & II.

Je ne sçais rien de si incommode à rencontrer que les figures Panthées. Cet objet de superstition dont le principe est pêut-être autant l'avarice que la réunion de plusieurs cultes, dans le dessein de les porter avec une plus grande facilité; cet objet, dis-je, présente un tissu d'allégories impossibles à deviner, puisqu'il est en effet le produit de plusieurs foiblesses particulières, présentées par des attributs choisis, & réunis selon la plus simple volonté.

Je ne doute cependant pas que la figure Panthée de ce numéro ne fasse généralement allusion à l'Amour: il

est représenté nud & en pied ; la bélière qui servoit à le porter, est placée au milieu de ses deux aîles ; ses cheveux sont annelés & très-frisés ; il porte au-dessus & au milieu du front un de ces fruits consacrés par les monumens Egyptiens ; il a le doigt sur la bouche ; & ces deux derniers témoignages prouvent que le culte de l'Egypte étoit en vigueur dans le tems qu'on a fabriqué ce monument en Italie ; on pourroit par conséquent l'attribuer au tems d'Hadrien.

Cet Amour est nud comme je l'ai dit ; mais il porte la peau de lion comme Hercule ; le mufle de l'animal est apparent sur la cuisse ; il tient une corne d'abondance dont l'extrémité touche à terre, & autour de laquelle un serpent est enlacé ; une chouette placée sur le socle, couvre l'appui de cette corne ; vis-à-vis & sur le même plan, on voit un lion couché : la disposition de ces animaux est pareille sur deux monumens Egyptiens.

Quiconque aimeroit à conjecturer pourroit s'étendre, & le champ seroit vaste. Je me contente avec raison de décrire.

Ce monument est bien conservé ; le dessein n'en est pas bon, & il n'a point été réparé avec soin.

Hauteur deux pouces trois lignes.

N°s. III. & IV.

J'ai rapporté dans la Planche précédente une figure de l'Abondance : il n'est pas étonnant qu'une Divinité si nécessaire à l'agrément de la vie & aux besoins de l'homme, soit aussi commune ; il n'est pas surprenant non plus qu'elle soit représentée avec des variétés dans les attributs ; cette discussion n'est point de mon objet en rapportant ce monument. Les épis de bled que cette figure tient dans une de ses mains, me persuaderoient qu'elle a été fabriquée en mémoire de quelques-unes de ces distributions que les Empereurs faisoient au peuple Romain, & que nous voyons

ſi ſouvent rapportées ſur les Médailles. Je pourrois encore inſiſter ſur le corps qui ſurmonte la coëffure : j'avoue que je n'y comprends rien, à moins que ce ne ſoit une eſpèce de *Modius* ou de *Boiſſeau* qui pourroit convenir par pluſieurs raiſons à cette Divinité; mais les rapports de la forme ſont ſi éloignés de la forme même, que je n'y vois aucune apparence; il eſt plus court d'avouer ſon ignorance, d'autant que mon deſſein, en rapportant cette figure, eſt de préſenter au Lecteur des Divinités connues, pour le mettre plus à portée de reconnoître, par la comparaiſon, les figures qui repréſentent des Divinités ou de ſimples Prêtreſſes. La longueur de la draperie qui recouvre abſolument les pieds, ou qui n'en laiſſe voir que les bouts, me paroît en général un des moyens de reconnoiſſance.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. V.

Malgré le médiocre volume de cette plaque, je la plaçois dans le même rang que celles que l'on attachoit ſur les Enſeignes Militaires, & dont j'ai rapporté deux exemples dans le IIIe. Volume : la raiſon du travail eſtompé, celle du même travail, & de la même épaiſſeur dans la lame, m'ont déterminé à le croire : il eſt vrai que la médiocrité de la piéce de bronze s'oppoſe en quelque façon à une pareille deſtination; cependant il ſeroit poſſible de dire que l'objet ne pouvant jamais être diſtingué quand il étoit en place, il ſuffiſoit de le ſçavoir attaché ſur l'Enſeigne. Quoi qu'il en ſoit, je regarde cette plaque comme une conſécration : Jupiter y paroît, à la vérité, avec un caſque, ce qui n'eſt pas commun; il eſt aſſis ſur ſon Trône entre un homme & une femme, dont les chaiſes ſont très-apparentes, mais ſans aucune diſtinction de plan. Je crois que ces deux figures repréſentent un Empereur & une Impératrice après leur apothéoſe; la femme paroît cependant tenir une patère ou une couronne qu'elle préſente à Jupiter, mais ſans beaucoup d'empreſſement; le caſque

Pl. LXV. n°. I. & II.

de l'homme & ses attributs sont difficiles à reconnoître, car on ne peut distinguer ce qu'il tient dans l'une & dans l'autre de ses mains.

Hauteur neuf lignes : largeur dix lignes.

PLANCHE LXXI.

Nos I. & II.

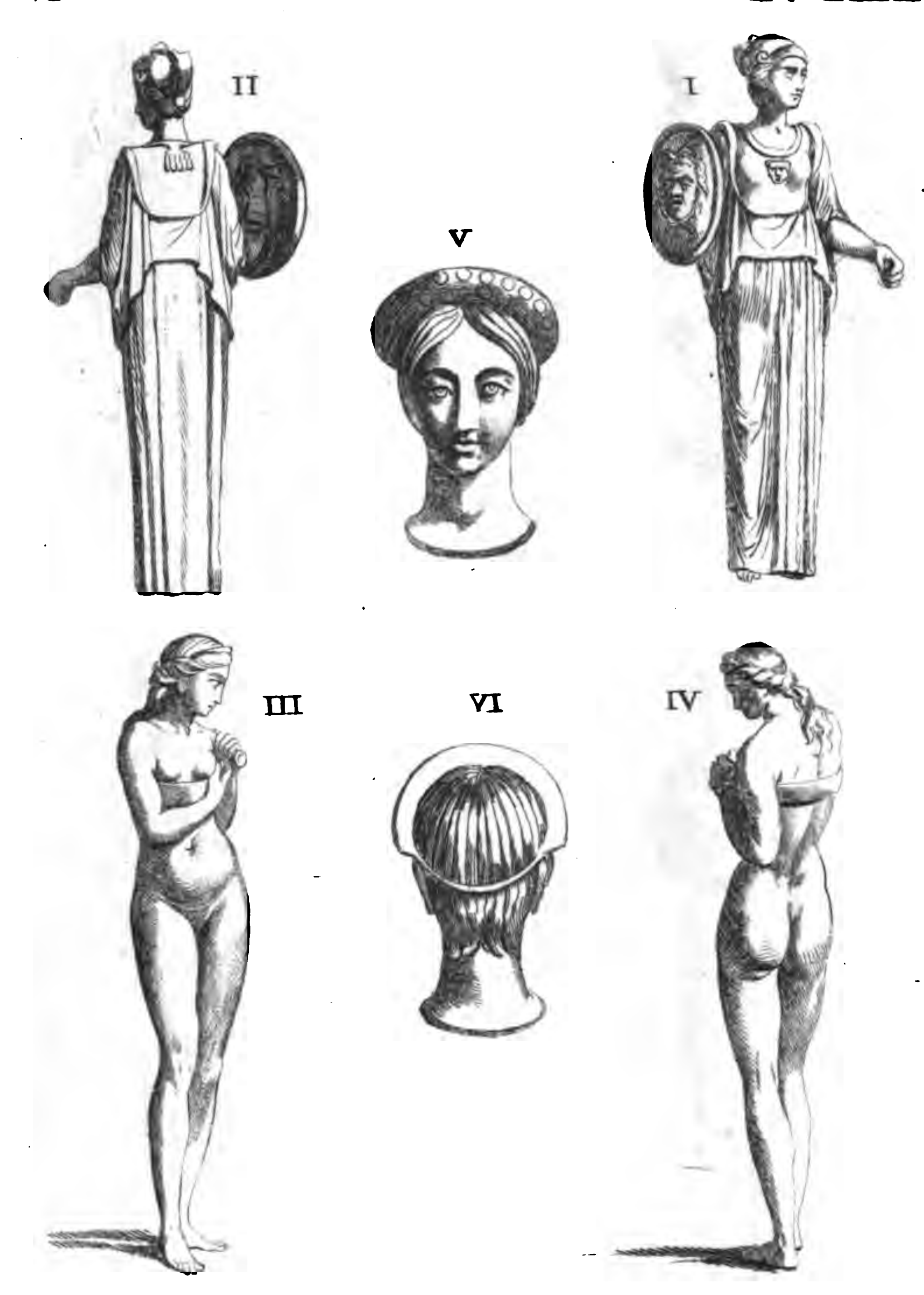
CETTE Minerve de bronze, n'a de mérite que sa position simple : elle tient un bouclier d'une main, & de l'autre elle portoit une haste ; sa draperie symmétriquement arrangée, me paroît aussi l'objet le plus intéressant de ce petit monument : on voit que l'Egide étoit formée comme une espèce de soubreveste ; qu'elle laissoit une ouverture pour passer la tête, & que couvrant les épaules, elle pendoit également sur le devant & sur le derrière ; cette partie est chargée au milieu du dos d'un gland à frange, que les monumens antiques ne présentent pas ordinairement ; du reste les habits couvrent les pieds de la figure ; & j'ai déja remarqué que cette modestie est un attribut du plus grand nombre des Déesses, & qui contribue assez généralement à les distinguer des Prêtresses.

La figure a un peu souffert par le tems ; le bouclier rond & la tête de Méduse dont il est orné, sont très-bien conservés ; mais la crête du casque est cassée.

Hauteur quatre pouces cinq lignes.

Nos III. & IV.

Je ne rapporte le dessein de cette jeune fille représentée peut-être en sortant du bain (car je suis bien éloigné de la regarder comme Vénus), que par rapport à sa position, & au tour naïf & simple avec lequel le premier Inventeur l'a posée ; car on peut regarder ce petit bronze comme une copie de l'arrière-copie, quoique toujours antique & toujours Grecque,


II
I
V
III
VI
IV


I


II


III


IV


V

J'ignore quelle peut être l'action de cette jeune fille : il semble qu'elle veuille cacher sa gorge & mettre une ceinture ; & l'on sçait assez que les Anciens plaçoient les ceintures fort au-dessus des hanches ; mais il restera toujours des doutes sur le jeu & l'action des mains. Quoique ce monument soit conservé, il ne l'est cependant point assez pour éclaircir ces petits détails.

Hauteur cinq pouces deux lignes.

Nos. V. & VI.

J'ai rapporté dans ce même Volume une femme Etrusque qui ne remonte pas, à la vérité, bien haut, par rapport aux Arts de l'Etrurie, & que je crois très-voisine de la conquête des Romains; mais cette femme dont j'ai développé la coëffure, prouve que les Romains ont emprunté cette mode des Etrusques. Ce petit monument exécuté avec plus de finesse, & donnant une plus grande idée de magnificence, présente ce qu'on appelle communément un diadême, d'une façon également sensible; le nœud du cordon est seulement plus marqué sur la coëffure Etrusque que sur le buste Romain ; il est plus rapproché d'un des côtés dans le monument de ce numéro, & l'autre est perdu dans une touffe de cheveux placée au milieu de la tête.

Ce bronze très-bien conservé a toujours été formé en buste ; l'ouvrage en est très-fin & très-agréable.

Hauteur quatorze lignes.

PLANCHE LXXII.

No. I.

Je n'ai fait dessiner cette Minerve qu'à cause de la manière dont elle porte son attribut : en effet, je n'ai jamais vû la chouette dans une pareille position. La Déesse soûtient sur sa main un plateau sur lequel cet oiseau est posé en même tems qu'il est appuyé sur son sein. La figure est d'une proportion courte, & le travail en est lourd & commun ;

enfin elle ne peut être d'aucune utilité ; auſſi le deſſein ne préſente que l'aſpect ſous lequel la chouette eſt plus facile à diſtinguer. On ne ſeroit pas aſſez heureux pour trouver une figure légère, élégante & agréable, auſſi-bien conſervée : mais que faire ? il faut prendre le bien & le mal.

Hauteur de ce bronze, trois pouces deux lignes.

N°. II.

Rien n'eſt ſi commun ſur les monumens Romains, que des figures placées ſur une main, & qui repréſentent la Victoire ou la Fortune, tenue d'une proportion fort diminuée. Cette main de bronze chargée d'un pareil attribut, paroît être celle d'une femme & n'a jamais été fondue avec le reſte de ſon corps; on voit même encore la partie du bras diſpoſée pour être attachée ou ſoudée, ſelon la matière dont la figure étoit compoſée, car les Romains ont beaucoup aimé la réunion du marbre & du bronze ou de pluſieurs matières pour compoſer la même figure. Quoi qu'il en ſoit, le petit monument de ce numéro paroiſſant plutôt appuyé ſur une haſte que ſur un gouvernail, doit être regardé comme une Victoire qui porte ſur ſa tête la crête d'un caſque, mais ſimplement poſée ſur des cheveux exceſſivement friſés. Cet arrangement eſt extraordinaire, & je ne me ſouviens point d'en avoir vû d'exemple : le corps arrondi, plat & allongé que la figure porte élevé ſur l'épaule, eſt encore difficile à déterminer. L'autre bras étant caſſé peut nous priver de quelque éclairciſſement ; mais il ſeroit toujours peu intéreſſant, l'objet étant médiore en lui-même ; d'ailleurs le goût de l'ouvrage indique les commencemens de la barbarie dans laquelle l'Empire tomba ſous les Empereurs d'Orient.

Hauteur deux pouces cinq lignes.

N°. III.

Quand on s'eſt abandonné à reconnoître une multiplicité de Dieux, la Divinité n'eſt plus qu'un mot qu'on employe

employe pour caractériser ses desirs, ses affections, ses besoins, souvent même sa façon de parler. Sans faire ici une analyse plus étendue de cet abus, le Dieu *Crepitus*, dont j'ai rapporté un monument, & le Dieu *Sterculus* en donnent des preuves suffisantes. Il me semble que la figure représentée sous ce numéro nous fait voir ce dernier Dieu; la matière & le travail sont d'accord avec la dignité du culte. J'ignore pourquoi ce petit ouvrage de terre cuite est percé dans sa hauteur, & je ne devine point sa destination particulière. Je sçais que cet arrangement & quelques autres détails détruisent les rapports avec le Bacchus Egyptien que la figure paroît présenter au premier coup d'œil.

Hauteur un pouce onze lignes.

Nos. IV. & V.

Je pourrois placer la figure de ce numéro dans le rang des Vénus Romaines; cependant elle est nue, & présente même une réminiscence de la Vénus pudique que l'on conserve à Florence: malgré ses agrémens, sa disposition peut avoir été altérée; & son exécution pourroit indiquer plus de graces & d'esprit. Une autre raison m'oblige à lui refuser le titre de Déesse, c'est la manière dont elle roule autour de son corps & au-dessous de sa gorge, qu'elle a très-élevée, une bande d'étoffe assez large dont le numéro V présente mieux l'usage & la destination, & persuade encore plus que la ceinture de Vénus ne peut être confondue avec une mode, souvent pratiquée par les Anciens. Ainsi j'ai cru devoir rapporter un exemple d'autant plus démontré, qu'aucun autre vêtement n'empêche de distinguer cette large & assez platte ceinture. Les cheveux de cette jeune femme sont renoués derrière la tête, & s'étendent sur les épaules, d'une manière qu'on ne voit pas ordinairement: ce petit bronze est assez bien conservé. Je finirai cet article par une réflexion. On voit dans la Planche précédente, aux numéros III & IV, une figure de femme

assez généralement pareille à celle de ce numéro ; il est vrai que l'attitude présente quelque différence, ainsi que la disposition des bras, mais l'action est à peu-près la même ; l'une & l'autre ont une ceinture pour objet ; elle est beaucoup plus large ici. Cette mode générale dans la Grèce, jointe à la nudité absolue, me fait regarder ces deux figures comme des copies Romaines, faites d'après des monumens, ou pour mieux dire des statues célèbres. Cette conjecture les présente au moins du côté le plus flatteur & le plus intéressant.

PLANCHE LXXIII.

Nos. I. II. & III.

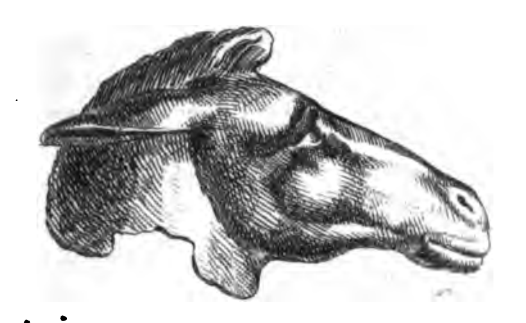
On ne peut douter que ce morceau d'yvoire, qui n'est plus aujourd'hui qu'une portion de vase, ne fût autrefois un vase entier, c'est-à-dire, qu'il avoit un fond ajoûté ; de plus il étoit, selon les apparences, doublé de quelque métal ; car sans cette dernière précaution il auroit eu peine à contenir la liqueur. Le morceau de la dent étant simplement évuidé dans l'intérieur, & travaillé de relief à l'extérieur, il est certain qu'il devoit être magnifique du tems des Anciens, pour lesquels l'yvoire étoit en si grande recommandation. On en jugera par les proportions de celui-ci, qui, soumis à la forme naturelle de la dent pour ne point perdre de matière, va toujours en diminuant depuis sa base jusqu'à son extrémité supérieure.

Les bas-reliefs dont ce vase est orné ne sont pas d'un ouvrage recommandable ; de plus ils sont un peu usés par le frottement ; cependant on ne perd aucune partie des objets qu'ils représentent : on pourroit dire que ce n'est pas un bonheur pour l'Artiste qui avoit peu de goût & de sçavoir.

On voit Bacchus avec un satyre, une Bacchante & un Bouc à ses pieds : ensuite, & à quelque distance, Vénus précédée & environnée par les Amours,

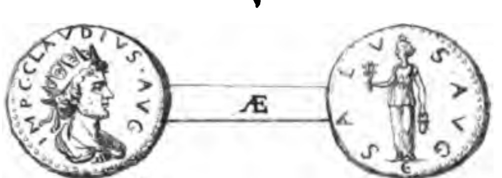

III
I
II

IV



III

V



II



I



de plus groupée avec ſon fils, repréſenté plus fort que les autres Amours, & portant un dard aſſez conſidérable pour le regarder comme celui de Mars: l'Abondance, ſans laquelle Bacchus & Vénus marchent avec peine, paroît enſuite; elle eſt diſpoſée ſans beaucoup de contraſte, ſans aucune élégance, & froidement appuyée ſur deux cornes remplies de fruits, & ridiculement placées debout à ſes côtés. Les raiſins & les pampres qui forment une eſpèce de friſe au-deſſus de ces compoſitions, ſont d'une proportion outrée; & les nuages ſont mal exprimés.

Je crois d'autant plus cet ouvrage du dernier tems des Romains, c'eſt-à-dire, un peu devant le bas Empire, que l'exécution eſt foible; mais qu'elle eſt remplie d'une grande réminiſcence de très-bons Ouvrages.

Hauteur ſix pouces moins une ligne, n°. I.

Plus grande longueur de l'ouverture inférieure, quatre pouces huit lignes, n°. II.

Plus petit diamètre de la même partie, trois pouces onze lignes.

Plus grand diamètre de la partie ſupérieure, quatre pouces deux lignes, n°. III.

Plus petit diamètre de cette même partie, trois pouces cinq lignes.

PLANCHE LXXIV.

N°. I.

Je ſuis bien éloigné de joindre mes conjectures à celles du grand nombre d'Auteurs modernes qui ont parlé du culte de *Mithra*. Le ſacrifice repréſenté ſous ce n°. & dont le tems nous a conſervé un aſſez grand nombre de monumens, a donné lieu à des recherches dont le produit n'a pas été conſidérable pour l'éclairciſſement du culte de cette Divinité. J'ajoûterai plutôt une augmentation d'incertitudes & de doutes en préſentant cette pierre que le haſard m'a

procurée à Paris; je ne crois pas qu'elle ait été publiée telle que je la donne. Elle fait voir des différences qui lui sont particulières; telle est celle de la coëffure du Sacrificateur, dont le casque n'est pas Phrygien, mais absolument à l'usage des Grecs & des Romains; cette circonstance seroit encore plus singulière, si l'on n'étoit obligé de convenir que tous les monumens du sacrifice au Dieu *Mithra*, ne présentent que des rapports généraux; & que les variétés dans les attributs & dans la disposition sont si grandes, que je n'en ai point encore vû dont la ressemblance ait été complette : il faudroit plus de quatre pages pour en rendre compte; elles amuseroient d'autant moins le Lecteur, qu'il ne seroit pas plus sçavant après les avoir lues. Je me contente donc de l'engager à comparer le dessein que je lui présente, avec trois représentations du sacrifice de *Mithra*, que *Van-Dale* [a] a rapporté; & avec quatre gravures que l'on voit dans un Ouvrage de M. *de la Torre* [b], Evêque d'*Adria*.

La distribution du sujet est singulière; je la crois même des plus étendues; on y apperçoit les sept flammes qui font allusion aux Planetes; il est vrai qu'elles ne sont point placées sur des Autels comme on le voit quelquefois; d'ailleurs cette gravure ne présente point le corbeau ou l'oiseau que l'on remarque presque toujours comme assistant à ce sacrifice. Ce monument est gravé en creux sur un très-beau & très-grand morceau de jaspe, qui n'a pû servir que de parure; & je ne fais aucune difficulté de le placer dans cette classe : non-seulement l'adoption des Romains nous a fait connoître le culte de ce Dieu; mais cette gravure est leur ouvrage; le travail en est même assez bon, à la réserve des deux pins ou des deux arbres, placés aux côtés de la figure principale, & dont le dessein est aussi ridicule que l'exécution est mauvaise.

(a) *Anton. Van-Dale*, *Dissert. IX.* Pages 17 & suiv. in-4°. Amsterdam, 1702.

(b) *Monumenta Veteris Antii*, pages 157 & suivantes, in-4°. *Romæ*, 1700.

N°. II.

La disposition de cette pierre gravée m'engageroit seule

à la rapporter ; car il n'eſt pas ordinaire de trouver dans l'eſpace d'une grandeur de bague, deux compoſitions placées comme des bas-reliefs ſur deux plans différens. Le travail exécuté ſur une agate blanche aſſez mal conſervée, eſt du plus mauvais goût Romain, & d'une exécution molle & fort négligée. Les neuf figures ſont debout ; cinq rempliſſent le plan ſupérieur & quatre l'inférieur : elles repréſentent toutes des femmes ; les parures qu'elles ont ſur la tête perſuaderoient qu'elles ſont Egyptiennes. Je puis certifier les détails & aſſurer de plus que la diſpoſition de ces figures entr'elles, eſt ſemblable, à pluſieurs égards, à celle de quelques monumens de l'Egypte ; cependant elles ſont vêtues & drapées à la Romaine ; quelques-unes même ont à leurs côtés ou portent des attributs qu'on ne voit que ſur les monumens Egyptiens.

Ma deſcription ne peut aller plus loin ; & quelque vaſte que ſoit le champ de la conjecture, il faut au moins pouvoir l'établir ſur quelque probabilité ; enfin le ſujet nous offre d'autant moins de moyens de diſſerter, que la réflexion s'oppoſeroit toujours à ce qu'on auroit avancé.

Le culte Egyptien a été établi à Rome ; mais cette Religion n'a jamais placé qu'une femme dans le nombre de ſes grandes Divinités. Ce monument en préſente, non-ſeulement neuf ; mais quatre qui peuvent être principales ; on ne peut donc rien inférer à cet égard. Il eſt encore moins poſſible d'expliquer le ſujet de cette pierre en le donnant aux Romains : ils avoient des cérémonies dont les hommes étoient exclus ; mais il ne paroît en aucun endroit que les femmes qui les célébroient ayent jamais rien admis d'étranger dans leur coëffure : d'ailleurs on voit ſur les bas-reliefs & les pierres gravées qui peuvent donner quelques idées de ces cérémonies, que la figure de la Divinité célébrée, étoit toujours placée ou dans le milieu de la compoſition, ou dans une des extrémités, & on y remarque preſque toujours quelque attribut de cette même Divinité, quelqu'apparence de ſacrifice, ou quelqu'alluſion

à la cérémonie. Aucunes de ces choses ne paroissent dans les détails de cette gravure ; elle n'est cependant point un objet de fantaisie, & l'on ne peut ni la regarder comme étant faite au hasard, ni mettre en doute son antiquité.

J'espère que la vûe de ce monument sera capable d'exciter la curiosité ; ce fait auquel on voit que je n'ai rien compris, mérite, ce me semble, d'être éclairci ; il ne le peut être que par un monument mieux travaillé, ou qui développe plus particuliérement quelque partie.

N°. III.

Cette plaque de bronze formée en bossette & creuse en dedans, est assez bien travaillée ; elle ne peut avoir eu d'autre destination que la parure d'un soldat : l'épaisseur en est assez forte conséquemment à cet usage ; aussi elle est bien conservée. La tête casquée représente celle d'un Barbare, & confirme l'usage de la moustache telle que la portent nos soldats en Europe, & telle que les monumens m'en ont fourni quelques exemples rapportés dans ce Recueil : je crois que les pendans du casque qui se réunissent sous le menton, ne sont point d'après nature, & qu'ils sont ajoûtés pour l'ornement ; on voit les deux trous destinés à tenir cette bossette en état sur le cuir. Je posséde deux de ces morceaux sortis du même moule, ce qui pourroit donner une idée de la répétition de leurs usages.

Hauteur un pouce cinq lignes : largeur un pouce : saillie six lignes.

N°. IV.

Cette tête d'âne de bronze se ressent encore des impressions de son premier modèle, c'est-à-dire, de l'étude faite d'après nature ; je la regarde cependant comme une copie (peut-être même de la copie) : le travail en est assez grossier ; & je crois qu'elle a été destinée à faire l'ornement de l'extrémité d'une anse. Ce petit monument ne peut

servir qu'à nous donner une nouvelle confirmation du goût que les Romains avoient pour la représentation de tous les animaux, & du plaisir qu'ils avoient à les introduire dans leurs décorations; d'ailleurs le hasard ne m'avoit point encore fourni l'occasion de rapporter cet animal.

Longueur un pouce cinq lignes.

N°. V.

La figure qui est au revers de la Médaille de Claude le Gothique, représente la Déesse Isis debout, tenant de la main droite élevée, un sistre, & de la gauche pendante, un vase à anse, qui a la forme d'un seau, dont le nom en Grec est κάλπη & κάλπις, & en Latin *situla*. Servius, dans ses Commentaires sur l'Enéïde de Virgile à l'occasion d'un Vers du huitième Livre, parle de ce type, & en donne l'explication physique dans les termes suivans: *Isis est genius Ægypti, qui per sistri motum, quod gerit in dextra, Nili accessus recessusque significat, per situlam quam sinistrâ retinet, ostendit fluentiam omnium lacunarum.* Mais cette explication du type en question n'a aucun rapport à la légende SALVS AVG, qui est sur cette Médaille; & dans le grand nombre de celles qui ont été frappées sous presque tous les Empereurs avec une pareille légende: on ne la trouve accompagnée du type d'Isis que sur les Médailles de Claude le Gothique, qui sont assez rares avec ce type. Voilà ce que l'on peut dire à l'occasion de cette Médaille, regardée comme Médaille; mais je ne la rapporte point dans cette qualité: je ne l'ai fait graver que par la raison du vase que l'Isis porte dans sa main gauche, & qui se trouve de la même forme que celui qu'on a vû dessiné & développé dans la classe Egyptienne de ce même Volume. Planc. XIV.

D'ailleurs, je suis bien aise d'avoir occasion de dire que le mot SITVLA est une dénomination abusive par rapport à ce monument, ou plutôt qu'il n'est que de convention

chez les Antiquaires qui l'ont adopté ; car il ne peut rien décider à l'égard de son ancien usage en Egypte : mais la Médaille d'un Empereur qui présente le même monument comme un attribut plus ancien que le siècle dans lequel ce Prince régnoit, donne toujours une preuve de la vérité & de l'usage fréquent de ce même monument, d'autant plus que dans la place que ce vase occupe sur le revers de cette Médaille, il caractérise nécessairement le Nil auquel on voit qu'il étoit consacré ; puisqu'il fait une partie des attributs donnés à cette Isis, qui ne peut indiquer ici que la fertilité & l'abondance.

PLANCHE LXXV.

Nos. I. & II.

Planche LXV. nos. I. & II.

MALGRÉ tous les rapports que l'on peut appercevoir entre la figure de ce numéro & celle que j'ai fait graver dans le Volume IVe, elles different dans un point véritablement essentiel : celle-ci a des aîles, & présente sans contredit l'Amour, mais un Amour allégorique ; l'autre n'étant point aîlée peut représenter, comme je l'ai dit alors, un de ces enfans qui desservoient quelques-uns des Temples de l'Antiquité : celui - ci nous fait voir, sans doute, ce Dieu lui-même, heureux & couronné de fleurs : d'ailleurs sa coëffure indique une cérémonie qui ne peut être que riante & agréable. Ce bronze est complet à la réserve d'un pied : la bélière dont on voit les restes sur le sommet de la tête, pourroit persuader qu'un souvenir flatteur a engagé de placer un symbole aussi agréable dans quelque Temple, car la figure est trop forte pour avoir servi d'amulette. Ce monument a été trouvé à Volaterra en Toscane.

Hauteur trois pouces moins une ligne.

Nos III. & IV.


I
II
V
IV
III

N°s III. & IV.

Le Gouvernement des Romains cessa d'être sage sous les Empereurs; le luxe n'en fut peut-être pas autant la cause que les idées & les usages que cette Nation prit avec moins de réserve des peuples dont elle avoit fait la conquête. Le Polythéisme ou la multiplicité des Dieux mit les Romains en état de résister plus long-tems à ces inconvéniens; ils adoptèrent plus particulièrement la Religion des Egyptiens: elle étoit bonne pour le pays dans lequel elle a subsisté; mais elle convenoit d'autant moins aux Romains qu'ils en séparèrent la législation: l'une & l'autre sont cependant faites pour marcher ensemble, & ne peuvent jamais s'accorder avec le culte précédent ni avec la loi qui se trouve établie. Les marques extérieures de ces boisseaux & de ces lotus que l'on voit sur la tête de plusieurs Empereurs & de quelques Impératrices, sont messéantes; on ne s'accoutume point à voir les Chefs de l'Empire Romain coëffés à l'Egyptienne, & présentés d'une façon ridicule.

Ces réflexions sont le seul profit que l'on puisse retirer de l'anse du vase de terre cuite, rapportée sous ce numéro: on y voit un Empereur Romain dont on célèbre vraisemblablement les nôces, & qui, selon les apparences, vient de se marier. Il seroit difficile de deviner le nom de ce Prince & celui de sa femme. Ce n'est pas qu'ils soient trop masqués par les attributs Egyptiens; on ne voit que les seules parures qui surmontent leurs têtes; le caractère du visage de l'Empereur est même celui du Jupiter Grec, & l'Impératrice n'a conservé de plus que l'extrémité de ses cheveux, arrangés parallèlement à l'Egyptienne.

Le groupe de ces deux bustes assez singulièrement disposé, sort de quelques feuilles d'ornement. Le travail en est très-grossier; mais il faut penser que ce morceau a été fait & moulé pour accompagner l'anse d'un vase de

terre des plus communes : plus l'ouvrage paroît dans ce genre, plus on doit regarder la composition comme avouée du public ; on peut encore en inférer l'excès du goût des Romains pour la sculpture, puisqu'en effet ils la plaçoient sur des objets pareils.

Hauteur du groupe des deux busles, deux pouces neuf lignes.

N°. V.

Cette petite figure de bronze est d'une très-bonne disposition : elle tient d'une main un style, & de l'autre des tablettes ouvertes pour écrire. On peut regarder ce monument comme la représentation d'une des Muses, ou plutôt comme celle de l'Histoire en particulier, d'autant qu'elle n'est pas couronnée de laurier, & qu'elle est coëffée du diadême. Mais quelque destination qu'elle ait eue, elle n'a jamais été faite pour être isolée, c'est-à-dire, de ronde-bosse ; & le derrière de la figure étoit appliqué sur un fonds : ce petit morceau est d'une assez bonne conservation.

Hauteur deux pouces une ligne.

PLANCHE LXXVI.

N^os^. I. II. & III.

On est accoutumé à rencontrer des têtes doubles & adossées ; indépendamment de la représentation de *Janus* qu'elles nous ont conservée, on sçait, quand on les trouve de pierre ou de marbre & qu'elles sont grandes comme nature, qu'elles représentent chez les Romains quelquefois des allégories, mais le plus souvent des Dieux *Termes*. On sçait aussi qu'elles servoient à Rome d'appui pour les portes des maisons des gens riches ; on trouve dans ce Recueil un monument qui prouve que ces figures

T. VI Planc. LXXVIII. n°. I.


II


I

III

V


SALVISDDNN
ETPATRICIO
URIGIMERE

IV


PLOTINVSEV
STHASIVSVC
PFVBFECIT

étoient aussi admises dans les Laraires. Le volume & le caractère des monumens fait soupçonner leur usage & leur destination quand on les rencontre; mais on ne sçait quel jugement on doit porter sur le marbre que présente ce numéro, & dont les têtes ont *quatre pouces* de hauteur; elles se terminent par une surface platte; il paroît d'autant plus qu'elles n'ont jamais rien porté, que les cheveux sont indiqués sur cette partie; d'ailleurs le col est trop dégradé pour juger du corps auquel il étoit uni: il paroît cependant qu'on ne peut regarder ce marbre que comme destiné à l'ornement.

Ces têtes représentent un Faune barbu & sa femme; elles ne sont altérées dans aucune partie du visage ni de leurs coëffures. Le travail de ce monument n'est pas élégant, mais il est bon & solide; la conservation en est très-belle.

Les trois aspects sous lesquels j'ai fait dessiner ce marbre, font sentir suffisamment l'agencement des feuilles, les ornemens de leurs coëffures & la manière dont les têtes sont jointes: il seroit inutile d'en parler plus long-tems.

Nos. IV. & V.

Cette petite plaque de cuivre, sur laquelle on a incrusté des bandes d'argent pour recevoir la gravure des lettres & la rendre plus apparente, est également bien travaillée des deux côtés: les caractères m'avoient paru trop bien formés pour le tems auquel on avoit commencé à employer à Rome les titres de DOMINVS NOSTER, & de VIR CLARISSIMVS; mais j'ai sçu à cette occasion que le premier se trouve sur les Médailles de Colonies dès le tems de GETA; quoiqu'il faille convenir qu'il ne paroît point sur les Médailles Impériales. A l'égard du second titre, il étoit donné aux Sénateurs dès le tems d'ANTONIN PIE, dans le second siècle de l'Ere Chrétienne; ce qui est prouvé par le Digeste.

Livre XLIX. Tit. 14. Leg. 18.

On lit sur ces inscriptions, d'un côté :

PLOTINVS EV
STHASIVS VC
PF VB FECIT

Qu'il faut lire *Plotinus Eusthasius vir clarissimus præfectus Urbis fecit.*

Le revers présente ces mots :

SALVIS DD NN
ET PATRICIO
VRIGIMERE

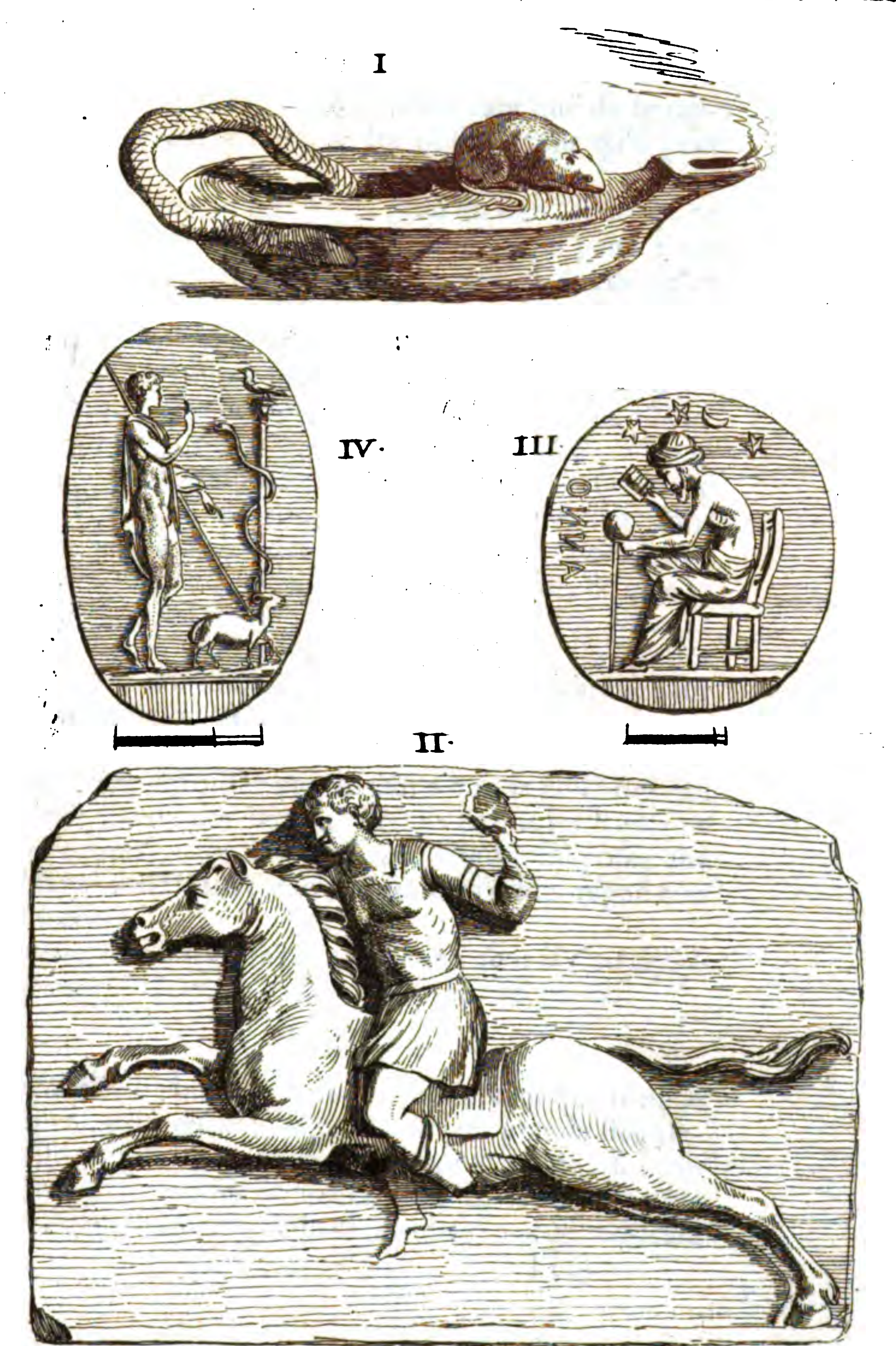
Ce nom barbare cité parmi les Patriciens, indique cependant un tems bien bas. Il faut donc croire, pour lever cette difficulté, que celui qui a fait graver ces inscriptions, a trouvé un meilleur Graveur, ou plutôt qu'il a voulu conserver la forme & le goût des caractères qu'il avoit vûs dans sa jeunesse, & qu'il avoit entendu citer comme plus beaux que ceux que l'on écrivoit alors.

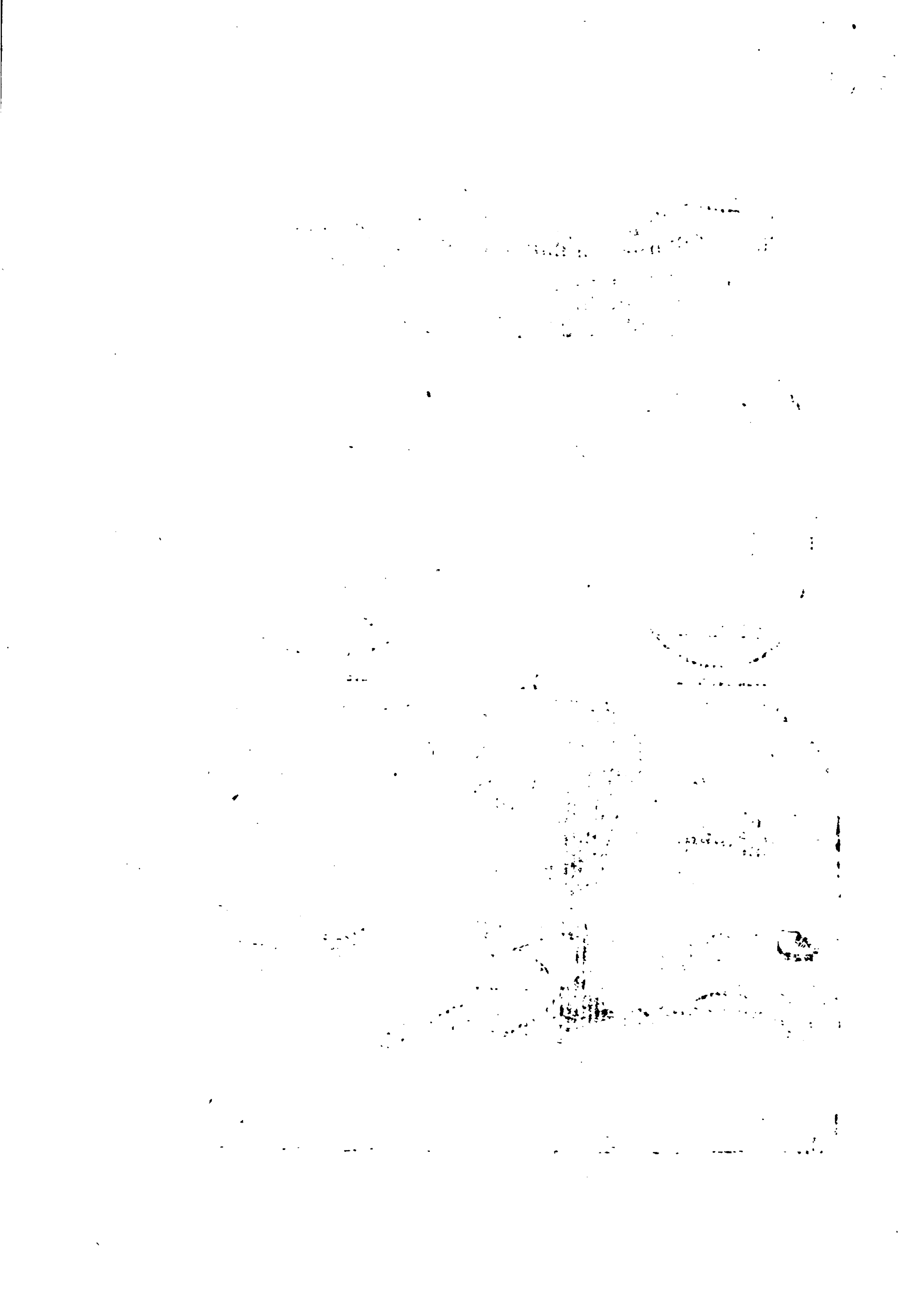
Ce monument qui ne peut être d'une grande utilité, mérite cependant d'être rapporté ; il sert de preuve à un usage qui s'est perpétué & qui se pratique encore dans les bâtimens publics : on enfermoit ces petites plaques dans quelque pierre, ou on les encastroit pour les placer ensuite dans les fondations d'un bâtiment ; cette opération, du moins celle dont il s'agit, n'a été ni coûteuse ni embarrassante, car le morceau de cuivre n'a qu'un peu plus de *sept lignes de hauteur, & neuf lignes de largeur.*

PLANCHE LXXVII.

Nº. I.

Je refuse tous les jours des Hercules élégans, bien dessinés & bien travaillés. Si le Lecteur a daigné réfléchir sur la conduite que j'ai observée dans ce Recueil, il verra ce demi-Dieu gravé sous ce numéro avec quelque étonne-


I
IV.
III.
II.



ment, d'autant qu'il est lourd, boudiné, & que ses attributs, mal entendus de bas-relief, portent leurs ombres sans intelligence ; cependant, puisque je fais tant que de le rapporter, je dois communiquer les observations qu'il peut mériter.

La massue, recouverte par la peau du lion, soûtient ce Héros par-dessous son épaule, & son bras qui pend tient un arc qui est d'une taille fort médiocre. Cet attribut n'est pas ordinaire aux figures d'Hercule : cependant Pausanias cite un Hercule qui tient un arc d'une main & de l'autre une massue, ici l'autre main retournée par derrière, est fermée, & tient les pommes des Hespérides ; mais elle est appuyée sur un carquois dont la forme platte n'est pas commune, & dont la grandeur n'est point en proportion avec l'arc : le Héros est couronné comme un vainqueur dans les Jeux ; je n'ose décider de quelle plante sa couronne est formée, d'autant qu'elle est peu distincte, & qu'elle paroît mêlée de quelques fruits. Les cordons de cette couronne sont symmétriquement arrangés sur ses épaules & même avec une affectation que j'ai déja remarquée sur plusieurs monumens; ce qui me feroit croire que l'on pourroit regarder cet arrangement comme une mode ou comme une parure autorisée par un usage que la célébrité des Jeux avoit introduite dans la Grèce, & que les Romains avoient adoptée dans la suite : cette figure est posée sur un piédestal fondu avec elle, & qui n'a jamais régné que de trois côtés.

Elide, Ch. xxv.

Hauteur totale six pouces dix lignes, dont il faut défalquer le piédestal, qui n'a pas tout-à-fait un pouce.

N°. II.

Après m'être plus étendu sur ce monument que je ne le croyois en commençant, je passe à sa plus grande singularité : elle consiste dans l'armature forte & solide, fondue avec la figure, qui même est creuse, & faite pour être appuyée contre un corps saillant, tandis que cette armature

a dû néceſſairement être introduite dans ce même corps, comme on peut en juger par le deſſein de ce numéro. Le poids de cette armature pleine & dont le quarré eſt depuis neuf lignes juſqu'à ſept, eſt de beaucoup ſupérieur à celui de la figure ; ces raiſons me perſuaderoient qu'elle a été faite pour être attachée à la proue de ces vaiſſeaux qui portoient le nom d'Hercules chez les Anciens, & qu'ils prenoient ſans doute d'un ornement ou d'une ſuperſtition pareille. Arrien ([a]) parle d'un vaiſſeau conſacré ou plutôt dédié à Hercule. Macrobe ([b]) dit qu'Octavius fut délivré des Pirates par Hercule : l'Auteur, ſans doute, fait alluſion à l'image placée ſur ce vaiſſeau. Si la conjecture eſt approuvée, ou ſi l'on admet cette vraiſemblance, ce monument paroîtra curieux & intéreſſant. Il a été trouvé il n'y a pas long-tems entre Rome & Naples.

([a]). *De Exped. Alex. Lib. II.*

([b]). *Saturn. Lib. III.*

N°. III.

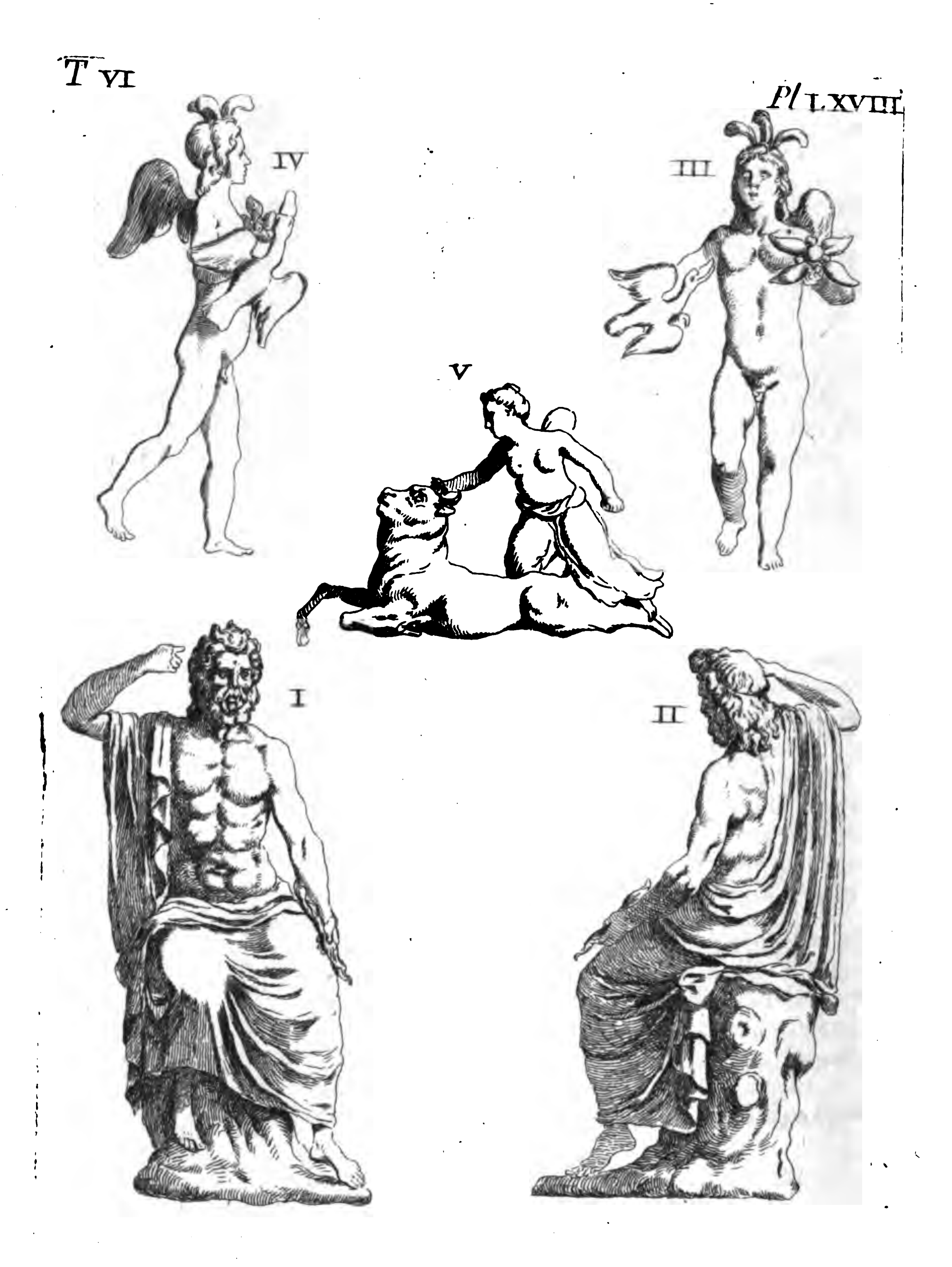
Ce lion ſeroit inutile à rapporter, malgré ſa belle conſervation & la juſteſſe de ſon enſemble, ſi je ne le regardois comme ayant fait partie d'une Enſeigne Militaire : ſon plan, ainſi que la portion de cercle ou la gâche qui ſervoit à l'arrêter, ſont mes garants de ce préjugé.

Hauteur du lion deux pouces dix lignes : quarré de la plinthe, deux pouces ſix lignes, ſur un pouce ſept lignes.

Hauteur & largeur extérieure de l'anneau, un pouce deux lignes : diamètre intérieur, neuf lignes.

N°. IV.

Il me paroît certain que la main de bronze que l'on voit ſous ce numéro, a fait autrefois partie d'une Enſeigne Militaire ; cependant on ne conçoit pas aiſément de quelle façon elle étoit arrangée, car la main fermée tient un corps creux, dont le bas a une petite ouverture de *quatre lignes* en quarré, & le haut qui remplit le deſſus de la main, eſt ouvert par une portion circulaire de *ſept lignes* de diamètre.


IV
III
V
I
II

La disposition de cette main & celle de ses ouvertures ne peuvent embarrasser, leur objet s'explique; mais le bras est creux & le corps qui le portoit ne pouvoit être introduit qu'horizontalement; c'est le point de la difficulté: enfin, la longueur du bras; sa plus grande ouverture de *onze lignes*; les deux trous placés dans le milieu & dans le dessous de ce même bras pour lui donner de la force & de l'appui, donnent des preuves d'un arrangement pour lequel on voit que la force des corps est observée: mais, pourquoi dégauchir une Enseigne & la disposer en potence? Tel est le point d'obscurité que présente ce monument des mieux conservés.

Ce bras est représenté couvert d'une veste qui ferme au poignet; il est terminé par une moulure octogone: le travail en est juste pour les proportions & pour le trait; d'ailleurs il est grossier.

Longueur totale quatre pouces.

PLANCHE LXXVIII.

N^os^. I. II. & III.

On a pû voir dans le IIe. Volume de ce Recueil deux têtes adossées dont l'explication est demeurée peu éclaircie, quoique j'aye dit tout ce qui m'a paru de plus plausible. Malgré les rapports que ce monument peut avoir avec celui de ce numéro, leur différence rend l'explication de ce dernier beaucoup plus facile.

On sçait combien le Dieu *Terme* étoit recommandable chez les Romains, & combien cette figure étoit répétée dans leurs campagnes. Je crois sans peine que tous les bornages des terres n'étoient point marqués par un ouvrage de sculpture; mais que le plus grand nombre des propriétaires en plaçoit au moins un de cette espèce dans le lieu le plus apparent de son domaine: la vanité & la superstition sont de grands mobiles pour l'établissement des monumens. En général les *Termes* dont je viens

de parler, ne portoient qu'une tête sur un corps rond ou quarré, usage qui s'étoit transmis chez les Nations de l'Europe, & dont la source venoit de l'Egypte. Les *Termes* que l'on décora de deux têtes, quand on ne voulut pas représenter *Janus*, furent constamment destinés par les Romains pour l'appui de chaque côté de leurs portes, & pour la décoration de leurs maisons de la Ville, afin de rendre, sans doute, leur aspect également riche & agréable à l'extérieur comme dans l'intérieur : ainsi la représentation de ces têtes étoit vraisemblablement arbitraire. Celle que présente ce numéro peut donner une idée juste de cette observation.

Cette double tête représente d'un côté un homme barbu, qui peut être regardé comme *Hercule ;* ce Héros, destructeur des brigands, étoit placé dans le rang des *Divinités Terminales :* l'autre tête, jeune & sans barbe, pourroit être regardée comme celle d'*Hylas*, son ami, & dont tous les Auteurs qui ont parlé du voyage des *Argonautes* ont fait mention.

J'ai eu souvent occasion dans ce Recueil de me récrier sur le goût que les Romains avoient de répéter en petit presque tous les objets consacrés à leur usage ; c'est un bonheur pour nous ; car l'expérience nous apprend que les hommes d'un état médiocre, & d'ailleurs toujours en plus grand nombre, évitent plus aisément les calamités publiques : cet exemple est parfaitement d'accord avec les monumens. Aucun pilastre, aucune gaîne des portes particulières de Rome n'a subsisté ; & ce petit monument, fait pour l'amusement ou la curiosité d'un particulier, nous donne une idée juste de ces espèces de portes : il est vrai que ce modèle n'a point conservé sa gaîne dans son entier ; ainsi la partie restaurée est ponctuée sur la Planche.

Le marbre de ce fragment est un marbre d'Italie, veiné de rouge.

Hauteur des deux bustes rapportés de face aux numéros

ros II & III, depuis la moulure qui les sépare de la gaîne, deux pouces moins une ligne : plus grande largeur, deux pouces moins deux lignes : plus petite largeur, un pouce trois lignes.

N°. IV.

Cette tête de *Larve*, de *Lémure*, ou peut-être le symbole d'un Oracle, n'a jamais été placée dans ce fragment que comme un ornement : le travail en est assez grossier ; mais le corps, à la décoration duquel cette tête a été employée, ne donne que médiocrement d'idées sur son ancienne destination, d'autant que l'extrémité inférieure étoit plus prolongée, on voit même sa cassure. L'ouverture ronde placée au-dessus de la tête pourroit persuader que cette bande de bronze étoit une patte qui se relevoit pour fermer plus particuliérement un coffre, une porte, &c. en recouvrant l'embouchure de la clef, ou en recevant l'attache d'un cadenat. Que ce soit ou non son ancienne destination, ce meuble étoit certainement d'usage chez les Romains, car depuis que celui-ci est gravé, j'en ai reçu un autre dont le travail est meilleur, & dont la proportion est un peu différente : il est cassé à peu-près à la même hauteur que celui de ce numéro ; par conséquent il ne donne point de plus grands éclaircissemens.

Hauteur totale de ce fragment de bronze, trois pouces deux lignes.

N°. V.

Le gond d'une porte seroit un objet ridicule à rapporter ; mais indépendamment du plaisir de publier un objet qui a été à l'usage des Anciens, & que mes Prédécesseurs n'ont peut-être pas daigné ramasser, ce gond confirme l'emploi général que les Romains faisoient du cuivre ; car on voit par cet exemple qu'ils employoient cette matière dans les corps même où la force & la résistance étoient le plus nécessaires. Il me paroît que la plaque qui servoit de point d'appui

à cette charnière étoit un peu courte proportionnément au poids dont elle devoit être chargée ; & même en la supposant introduite dans le bois, elle auroit dû être arrêtée par plus d'un clou ; cependant l'original ne présente qu'une ouverture.

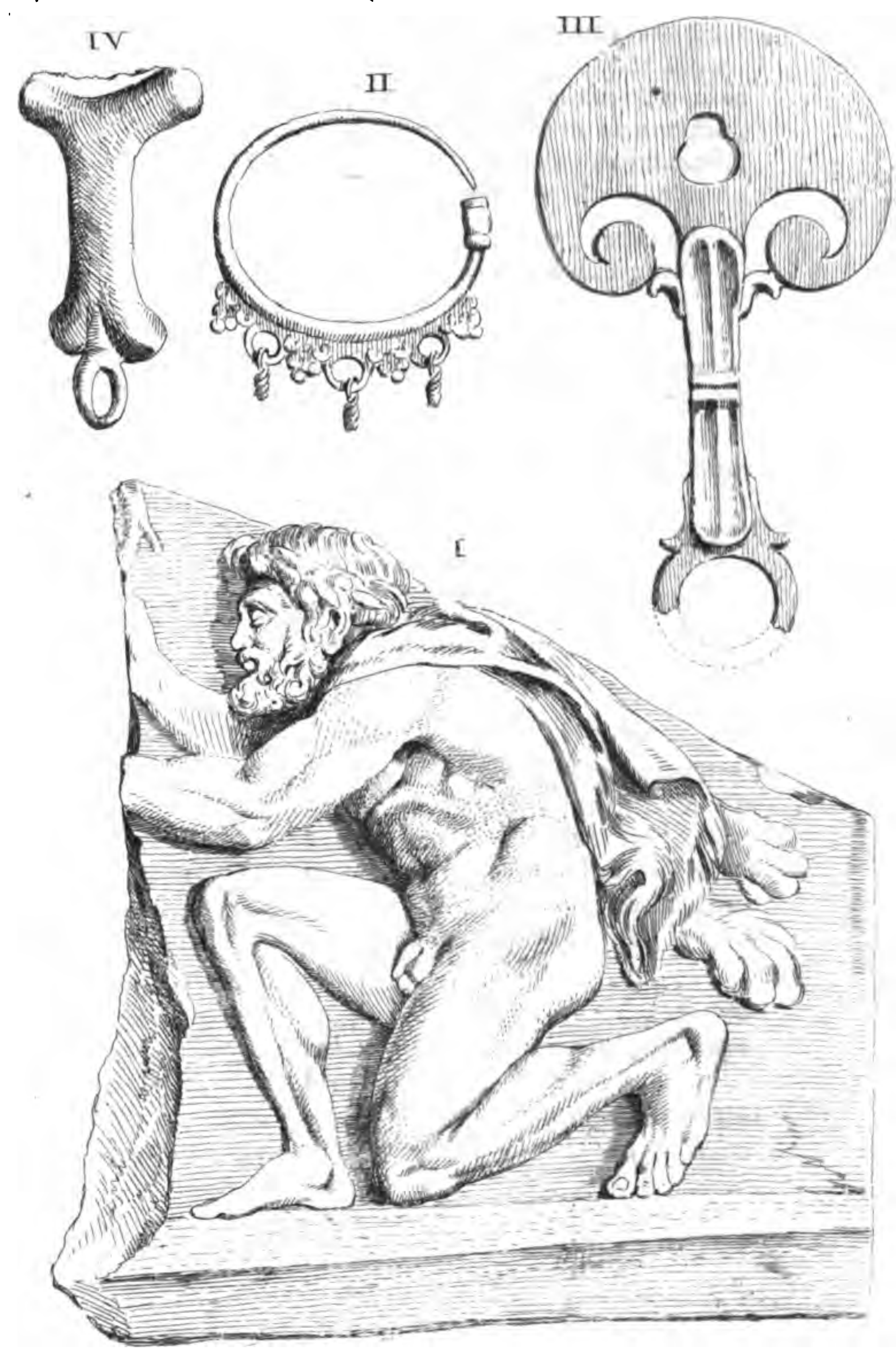
Longueur de la plaque, trois pouces : plus grande largeur, deux pouces & demi : plus petite largeur, un pouce quatre lignes : saillie des anneaux, un pouce dix lignes : diamètre extérieur des anneaux, un pouce : diamètre intérieur pour recevoir la broche, sept lignes : moindre épaisseur, sept lignes : poids total du morceau, une livre cinq onces & demie.

PLANCHE LXXIX.

N°. I.

Ce bas-relief de terre cuite, dans le même goût que celui qu'on a vû dans le Tome V^e^, servoit aussi, selon les apparences, au même usage, c'est-à-dire, à décorer la frise de quelque intérieur d'appartement, genre de décoration qui étoit fort en usage chez les Romains. On jugeroit plus sûrement de l'objet & de la justesse de l'expression, si la composition étoit entière ; car il est constant que l'explication de la figure devient embarrassante dans l'état où elle se trouve. Au premier aspect, elle paroît représenter un Hercule ; le prononcé de ses muscles & la peau de lion indiquent ce demi-Dieu ; mais la queue de Faune détruit absolument cette idée. Cette Divinité champêtre, représentée dans une attitude d'intercession, est couronnée d'une plante dont le travail n'est pas assez distinct pour faire reconnoître l'espèce ; mais, conséquemment à l'attitude, cette couronne doit être celle d'un suppliant. Non-seulement nous ignorons toutes les combinaisons des différentes fables ; mais la volonté des particuliers a souvent disposé les sujets selon sa convenance ou sa fantaisie ; & cette compo-

Pl. LXXI. n°. 1.


IV
II
III
I
A

sition étant d'ailleurs mutilée, il faut se contenter de dire que les Faunes ont été représentés quelquefois avec la peau de lion : il est vrai qu'on ne leur donne point la massue, attribut ou caractère sans doute plus distinctif. On doit ajoûter, par rapport au goût du monument de ce numéro, que cette figure a du mérite, & que le travail en est facile, mais qu'il est maniéré & fort appésanti.

Plus grande hauteur de ce fragment, sept pouces quatre lignes : plus grande largeur, six pouces huit lignes.

N°. II.

La forme de cette *fibula* circulaire n'est pas commune : elle tire son appui, ou son ressort de ce qui porte son ornement; mais cet ornement chargé de trois pendans mobiles, & dont il ne subsiste plus qu'une seule tête, paroissoit également des deux côtés.

Quelques-unes des parures exécutées en cuivre doivent souvent nous donner les modèles des ornemens les plus magnifiques auxquels nous sçavons que le luxe entraînoit les gens riches à Rome.

Diamètre, un pouce sept lignes.

N°s. III. & IV.

Les deux manches de cuivre gravés sous ces numéros, ne peuvent être recommandables que par leur antiquité; ce sont deux fragmens dont on pourra retrouver les anciennes parties ou du moins les formes auxquelles ils étoient joints autrefois. Ces manches sont terminés l'un & l'autre par des anneaux qui servoient à les suspendre pour la commodité du service.

Longueur du n°. III, *quatre pouces : diamètre du plateau, au milieu duquel on voit une ouverture pour recevoir un rivet, deux pouces trois lignes.*

Le n°. IV dont l'anneau est disposé en sens contraire, *a deux pouces une ligne de longueur.*

Le desir de remplir ces Planches par des objets dont la forme au moins ne soit point commune, est la seule raison qui puisse faire excuser le dessein de ces bagatelles. On ne trouve pas toujours des morceaux d'un assez grand intérêt pour les expliquer par les Auteurs; d'ailleurs les usages sont dignes d'une sorte de curiosité, & les formes peuvent faciliter différentes exécutions modernes.

PLANCHE LXXX.

Nos. I. & II.

CETTE figure d'Europe, montée sur le taureau, m'a paru très-naïvement & très-agréablement composée : ces sortes de sujets égayent le travail de l'Antiquaire; comme ils n'exigent aucune attention, ils deviennent une dissipation.

Ce petit groupe est bien conservé, mais le taureau n'est pas si bien dessiné qu'Europe.

Hauteur deux pouces quatre lignes : longueur deux pouces cinq lignes.

Nos. III. & IV.

Ce petit bronze nous fait voir la Muse Erato, dont la coëffure & l'habillement sont absolument pareils à ceux des Dames Romaines. Le bras sur lequel il est à présumer qu'elle portoit des Poësies lyriques est cassé; ainsi on ne distingue pas clairement l'objet qui caractérisoit la Muse à cet égard; mais son autre main est appuyée sur une espèce de lyre dont la forme est bisarre, & cependant différente de celle qu'on a trouvée à *Herculanum*, & que porte cette même Muse. Je suis charmé d'avoir occasion de citer les morceaux de Peinture qui représentent les Muses; comme ils sont ce que l'on peut avoir de plus authentique, ils fixeront pour toujours les attributs que les Anciens donnoient à ces Déesses. Cette découverte est d'autant plus agréable que cet objet avoit jusques

Peintures de Portici, Tome II.

IV

III

V

I

II

IV



II



III



I



ici, présenté quelques doutes. La forme de l'instrument que l'on voit sous ce numéro m'a seule engagé à le faire graver; il a d'ailleurs peu d'attrait; le travail en est grossier & la figure n'est recommandable que par l'intention de sa draperie : il est vrai que les Anciens ont représenté leurs lyres sous des formes si différentes qu'on ne sçauroit trop en rapporter d'exemples. Celle-ci est cependant gravée dans la Dissertation de M. Bianchini, sur les Instrumens des Anciens.

Hauteur deux pouces huit lignes.

N°. V.

On ne s'accoutume point à représenter les Romains encore plus superstitieux que guerriers; & quand on est obligé de les voir du côté de cette foiblesse, par la quantité d'exemples qu'ils en ont laissés, & qui prouvent que leurs Laraires ou leurs Chapelles domestiques étoient semblables à celles de nos enfans, & qu'ils leur servoient à faire en petit les cérémonies que l'on pratiquoit en grand dans les Temples, l'esprit sent toujours une espèce de révolte. La superstition fait leur excuse en même tems que leur critique; mais comment expliquer la quantité de petits meubles à leur usage, & que l'on trouve tous les jours? Tel est ce vase de bronze dont on ne peut concevoir la destination; on ne peut même indiquer à quel objet de superstition il servoit.

Hauteur de cette aiguière dont la forme n'est pas mauvaise & la conservation très-bonne, deux pouces.

PLANCHE LXXXI.

N°. I.

De toutes les allégories Romaines, qui certainement sont en grand nombre, celle que présente la pierre gravée de ce numéro me paroît la plus difficile à concevoir,

d'autant que je la crois plus liée au culte qu'à aucune action civile : sa disposition & la description de ses attributs sont donc les seuls objets de mon ressort.

Cette Divinité, quoique drapée à la Romaine, présente une impression Egyptienne par sa position droite & simple, & par la main qu'elle tient élevée auprès de sa bouche, & qui convient à la Déesse *Angerona*, dont j'ai suffisamment parlé dans le second Volume.

Pl. LXXIX. n°. I. II. & III.

Jusques ici tout s'explique, ou du moins se trouve autorisé par des exemples ; mais on voit sur le même plan, & aux deux côtés de la figure dont je viens de parler, deux cippes sur l'un desquels on a représenté un enfant assis & qui éléve un de ses bras, & sur l'autre une chouette : le travail & le dessein de cette cornaline sont très-beaux.

N°. II.

Cette gravure sur une cornaline se ressent encore beaucoup des impressions Egyptiennes ; mais tout est enigme dans le sujet : la principale figure représente une femme drapée, & qui porte de très-grandes aîles. Les Romains ont été dans l'habitude de représenter ainsi la Victoire ; d'ailleurs je ne connois point d'autre Divinité que l'on puisse soupçonner : il est vrai que le silence ne fut jamais un attribut de cette Déesse légère & bruyante ; cependant elle a le doigt sur la bouche, & semble recommander le secret à un Amour assis par terre & sur le premier plan, dont la disposition est absolument celle d'un captif. Il paroît appuyé contre un piédestal qui porte la représentation d'un griffon aîlé, auquel la Victoire offre ou laisse prendre trois palmes qu'elle tient dans la main qui n'est point employée à caractériser le secret.

On avoue, sans rougir, qu'on ne comprend rien à une pareille composition.

La gravure de cette pierre est médiocre dans toutes ses parties ; la bisarrerie du sujet peut seule la rendre recommandable.




III
VI
II
IV
I
V

N°. III.

Les graces & la simplicité de l'action rendent ce sujet intéressant : cette Prêtresse tient une coupe, & fait une libation sur la victime que l'on voit immolée sur l'Autel : cette victime est un animal à quatre pieds ; le médiocre volume ne permet pas de le reconnoître. On voit derrière la Prêtresse, mais sur le même plan, un vase de la plus belle forme, qui contenoit sans doute la liqueur dont elle avoit rempli sa coupe. Cette pierre n'apprend rien ; elle confirme ce qu'on a lû mille fois ; mais cette confirmation est agréablement rendue, & présente une composition intéressante : je ne voudrois cependant pas répondre de son antiquité ; mais quand les ouvrages ont un pareil mérite, ils ont ce qui doit suffire.

N°. IV.

La gravure de cette agate barée représente un sacrifice qui pourroit être celui qu'on a fait à la suite d'une victoire ; car le Sacrificateur tient d'une main une couronne qu'il paroît vouloir poser sur l'Autel, & de l'autre, il tient en signe d'alliance ou d'amitié, celle d'un des trois hommes armés. Ce jeune homme étend pour cet effet le bras par dessus le taureau destiné pour être la victime ; & cet animal, vû dans toute sa longueur, est placé derrière le Prêtre & devant les soldats.

La composition de ce sujet est resserrée & peu ouverte ; mais la tête barbue du Sacrificateur, & celles des trois hommes sont exprimées avec finesse ; le caractère que le Graveur leur a donné, est celui qui convient.

PLANCHE LXXXII.

N°. I.

Le monument de ce numéro n'est point sans mérite, quoique le travail en soit grossier : il est de bronze, & il

a été travaillé de bas-relief, pour être appliqué sur un fonds étranger. Il représente une Impératrice dans la fonction de Prêtresse. Le grand voile, le diadême, & la patère indiquent le grade & la charge; l'ampleur même des draperies, fort rare à trouver sur les anciens monumens, est cependant une suite de l'impression qu'inspirent la grandeur & la dignité des personnages, & qui conduit à ce genre d'expression: les tresses qui accompagnent la tête me paroissent une singularité; elles tiennent à la parure convenable au Sacerdoce; mais le sceptre ou le bâton sur lequel la figure appuye une de ses mains, étant cassé dans la partie supérieure, je suis dans l'impossibilité de le reconnoître; d'autant que la grosseur du fust, & l'ornement qui termine son extrémité inférieure s'opposent à toutes les idées de haste. Cette figure est assez bien conservée.

Hauteur quatre pouces trois lignes.

Nos. II. & III.

Les patères que nous voyons portées par les figures Antiques & Romaines, méritent quelques observations, puisqu'en effet elles ont des objets différens, c'est-à-dire, que les Divinités les présentent comme un attribut ou plutôt comme un témoignage des sacrifices qu'on leur offroit; & que les Prêtres & les Prêtresses ne les portent que comme un témoignage de leurs fonctions. La différence du maintien, de la forme & de la disposition de la draperie, &c. rendoient les Ministres des Dieux reconnoissables aux Romains, tandis que nous confondons nécessairement ces objets.

J'apperçois tous les jours des différences, légères à la vérité, dans les draperies de ces Prêtres; il est constant qu'elles caractérisoient tel ou tel Prêtre. Pour nous éclairer sur un point totalement ignoré, il est nécessaire de faire remarquer ces différences: elles peuvent servir, avec le secours des Auteurs, à distinguer les Prêtres des Divinités; peut-être même qu'elles pourront

conduire

conduire à demêler les ordres de Prêtrise, ainsi qu'à retrouver, par le caractère de leur habillement, la Divinité à laquelle ils étoient attachés.

Je donnerai pour premier exemple de ces observations l'Impératrice représentée dans la fonction de Prêtresse que l'on voit ci-dessus au numéro I, & je la comparerai avec cette figure de l'Abondance, qu'on ne peut regarder que comme une Divinité ; l'une & l'autre, cependant, tiennent également une patère ; mais les Divinités Romaines ne sont pas toutes aussi faciles à reconnoître que celle-ci.

Cette petite figure n'exige aucun détail & ne peut rien apprendre ; elle n'est gravée sous deux aspects que pour la justesse & l'agréable disposition de sa draperie.

Hauteur deux pouces onze lignes.

N°. IV. & V.

Les deux Prêtres gravés sous ces numéros & le suivant, exigent un pareil examen. On ne peut douter, à la seule inspection de leur habit court, qu'ils ne soient des Prêtres du second ordre. Le point qui nous intéresse dans ce moment consiste dans la patère qu'ils ont chacun dans une main ; à la vérité les habillemens sont différens ; je vais les détailler. Ce Prêtre représenté sous deux aspects est d'un ordre commun ; son habit fort ample a deux manches, la ceinture soûtient cet habit quarrément un peu au-dessus des genoux ; & cette même ceinture arrête par derrière une bande d'étoffe plissée & fort large, qui passe par-dessus une épaule, & vient s'arrêter sur le devant à cette même ceinture pour retomber en pointe avec beaucoup d'ampleur, jusqu'à la hauteur des gras de jambe : ces arrangemens affectés ne peuvent être des effets du hasard chez un peuple aussi gouverné par la superstition que les Romains. Il faut ajoûter que ce Prêtre a sur la tête une couronne de fleurs dont les liens font l'ornement de chacune de ses épaules ; ses pieds sont nuds, mais il a des

brodequins. Ce monument eſt aſſez bien conſervé à la réſerve d'un bras.

Hauteur trois pouces deux lignes.

N°. VI.

Ce jeune Prêtre, dont l'habit eſt court & terminé quarrément, tient également la patère, & porte ſur l'autre bras une branche aſſez forte & chargée de ſes feuilles. Ce ſeul attribut pourroit ſervir à le reconnoître ; mais ſa draperie eſt fort différente de celle du numéro précédent ; il paroît avoir deux ceintures fort éloignées l'une de l'autre : la ſupérieure eſt épaiſſe & laiſſe tomber ſymmétriquement ſes deux extrémités ſur le devant de la figure ; la ſeconde placée au-deſſous des hanches eſt cachée par les plis de l'étoffe qu'elle retient. Ce Prêtre n'a point de couronne ſur ſes cheveux courts, il a des brodequins & les pieds chauſſés.

Ce monument qui n'eſt pas bien travaillé, n'eſt pas mal conſervé.

Hauteur trois pouces.

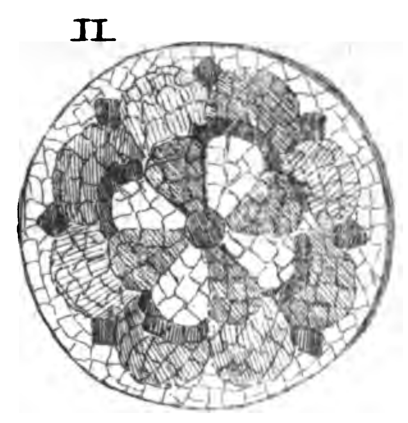
PLANCHE LXXXIII.

N°. I.

Sur le chemin qui conduit de Rome à *Tuſculum*, aujourd'hui *Fraſcati*, on trouve un ancien bâtiment que l'on reconnoît, malgré ſes ruines & ſon délabrement, avoir été deſtiné autrefois pour des bains. On voit même encore dans une des chambres, quelques reſtes de peinture en camayeu, ou pour mieux dire dont le fond eſt jaunâtre & les figures rouges, & dont tous les ſujets ne repréſentent que des Autels champêtres, iſolés dans des prairies, des ſacrifices & des fêtes ſacrées. Ces différens ſujets ſont exécutés dans le même goût, & préſentent le même caractère que celui que j'ai fait graver ſur la Planche de ce numéro.

I

II



Je regarde cette compoſition comme la repréſentation des préparatifs d'une fête à l'honneur de Cérès. Le Peintre a repréſenté une colonne quarrée, & l'on ſçait que dans les tems reculés on a donné cette forme aux Autels : les bas-reliefs, les Médailles & les pierres gravées pourroient perſuader que cette colonne devoit porter la ſtatue de la Déeſſe, & qu'on eſt au moment de la conſacrer; car cette cérémonie étoit ordinairement accompagnée d'appareils & de ſacrifices. Malgré ce préjugé, cette colonne pouvoit être ſimplement dédiée à Cérès; *Pauſanias* fournit pluſieurs exemples de ces dédicaces ſimples; mais l'homme monté ſur l'échelle ſera toujours regardé comme le *Curator* ou le Sacriſtain. Il attache une guirlande d'herbes & de fleurs à la colonne; cet uſage conſacré à tous les Dieux, convenoit plus particulièrement à *Cérès*, que les Poëtes ont nommée fréquemment *Florifera*, *Herbifera.* Sans croire qu'il s'agiſſe ici des myſtères de cette Déeſſe, les deux flambeaux allumés que la Prêtreſſe porte dans ſes mains, & qu'elle préſente en offrande, certifient qu'il s'agit du culte de *Cérès*; puiſqu'en effet on rappelloit avec ſoin l'inſtant auquel elle avoit allumé des flambeaux aux feux de l'*Etna*, dans la douleur que lui cauſa l'enlévement de Proſerpine; de plus, cette peinture repréſente la Prêtreſſe telle qu'on la voit ſur les Médailles & les autres monumens. L'autre femme qui s'éloigne pourroit être une Prêtreſſe inférieure, qui vient d'apporter, ſelon les apparences, la torche parée de fleurs que l'on voit ſur le ſecond plan, appuyée contre un rocher : cette ſeconde Prêtreſſe ne s'éloigne peut-être que pour aller chercher quelque autre uſtenſile néceſſaire à la cérémonie que l'on prépare. Un bouclier votif eſt attaché à la colonne, mais ſans beaucoup d'art; les clous qui le portent ſont d'un travail trèsnégligé & fort ſaillans. Les anciens Auteurs confirment ces uſages; car il eſt vraiſemblable que ce bouclier étoit chargé de quelque inſcription ou d'un attribut relatif à la Déeſſe, peut-être même qu'il portoit ſon image; cet exem-

ple eſt autoriſé par Macrobe, lorſqu'il dit *Clypeata imago.* Pyrrhus, ſelon Pauſanias, offrit un de ces boucliers votifs dans le Temple de Cérès; & l'on voit dans le troiſième Volume du Thréſor de Brandebourg, des boucliers avec des images de Diane, de Mercure, &c.

Voyage de Corinthe.

Ce petit morceau de peinture eſt foible de deſſein; il a été arraché du bain ruiné dont j'ai parlé, & l'enduit appliqué ſur une ardoiſe de *cinq pouces huit lignes en quarré*, m'a été envoyé de Rome.

La totalité de ces lambris mériteroit bien d'être deſſinée; elle ſerviroit à confirmer ou à faire connoître pluſieurs uſages civils & religieux qu'on ignore, ou ſur leſquels on a des doutes; mais la négligence eſt une Divinité malheureuſement trop fêtée dans tous les pays.

N°. II.

La compoſition & le travail de la Moſaïque, ainſi que les moyens de l'exécuter, ſont ſi connus qu'il ſeroit très-inutile d'entrer dans aucun détail à cet égard; d'ailleurs les Romains en ont fait un ſi grand uſage, qu'on en trouve, pour ainſi dire, dans tous les lieux un peu conſidérables qu'ils ont habités. Ce n'eſt pas tout, les Ouvriers du Vatican, ou plutôt de S. Pierre de Rome, ont pouſſé cette opération à un degré de perfection peu commune, même chez les Anciens. Il réſulte de ces réflexions que quand une Moſaïque ſe trouve auſſi-bien exécutée & auſſi-bien deſſinée que le morceau qui repréſente les deux colombes dont M. *Furietti* eſt poſſeſſeur, & dont Pline ſemble avoir parlé, elle a le mérite que donnent l'eſprit & la main d'un grand Artiſte: mais ces morceaux ſont rares; on peut même avancer qu'ils l'ont toujours été. Le paſſage de Pline, dont je viens de rappeller le ſouvenir, ſuffiroit ſeul pour le prouver. Il eſt vrai que l'on peut trouver quelquefois des morceaux d'ancienne Moſaïque, qui conſervent l'accord des couleurs que les Romains étoient dans l'habitude d'employer dans leur peinture, car l'une eſt une dépendance

L. XXXVI. C. 60.

de l'autre. On peut auſſi remarquer dans ces ouvrages la diſtribution & le goût des ornemens; &, qui plus eſt, y trouver quelques inſcriptions, comme on le voit dans le pavé de *Præneſte;* mais cette dernière rencontre n'eſt pas commune.

N'ayant aucun morceau de ce genre, je devois me contenter de ceux qu'on a pû voir dans le III[e]. Volume de ce Recueil: ils avoient quelque ſorte de ſingularité; mais ne pouvant remplir convenablement cette Planche, j'ai fait deſſiner cet ancien morceau de Moſaïque; non que je le croye capable de rien apprendre, mais parce qu'il eſt bien antique, que les couleurs conviennent à l'ornement qu'il repréſente; les cubes ſont aſſez fins & n'ont que *deux lignes* en tout ſens. Ce morceau me donne occaſion de citer quelques ouvrages du même genre & qui m'appartiennent: on ne peut les deſſiner, ou du moins les rendre d'une façon agréable, puiſqu'ils ne repréſentent que des moulures droites; ils ne peuvent non plus ſatisfaire la vûe, leur couleur étant très-brune & très-peu variée; mais ils ſont formés par des cubes abſolument égaux, & d'une ſi petite proportion qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, *une ligne* d'épaiſſeur. Ces ouvrages paroiſſent cependant avoir fait partie d'une décoration étendue; mais la patience néceſſaire pour l'exécution de ces travaux ne peut être pouſſée à un plus haut degré, & cette raiſon m'a perſuadé qu'ils méritoient, au moins, d'être cités dans l'examen des Antiquités Romaines, & principalement par rapport aux procédés dans les Arts que je n'ai jamais négligés.

Planc. LIX.

Le morceau gravé ſous ce numéro, très-exactement circulaire, a été trouvé par le P. Paciaudi dans les Termes d'Antonin.

Diamètre deux pouces huit lignes.

PLANCHE LXXXIV.

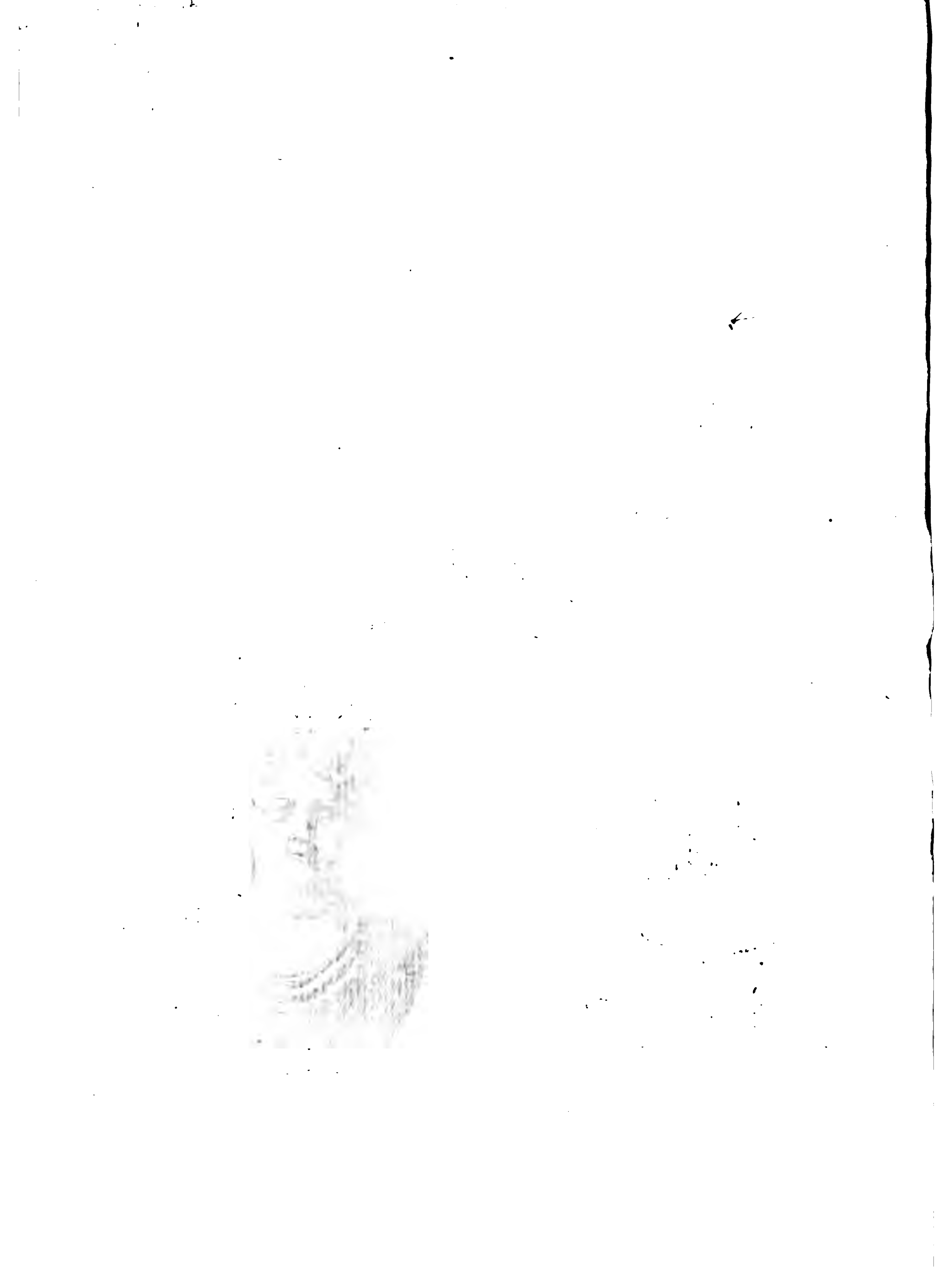
Nos. I. & II.

Ce buste de Mercure présente quelques singularités qui me font oublier combien tout ce qui regarde cette Divinité est devenu commun.

Il a une bélière sur la tête, parce qu'il a servi de poids à une balance, de l'espèce de celle que nous connoissons sous le nom *de Romaine :* la même raison me persuade qu'on a reployé ou abattu les aîles de son chapeau, pour les empêcher d'accrocher & d'embarrasser les chaînes de la balance. Les plis de ce même chapeau & son arrangement sont fort agréables, quoique traités avec la plus grande symmétrie. Ce buste est couronné de roses & de feuilles de lierre; ses cheveux sont bien traités; & l'on y voit plus distinctement que sur-tout autre monument, la manière dont les Romains plaçoient & arrangeoient leurs couronnes: on reconnoît qu'après l'avoir renouée sur le derrière de la tête, les deux extrémités du ruban sur lequel les fleurs & les feuilles étoient attachées, retomboient d'une façon étudiée, & cependant avec graces, assez bas sur les épaules. Cette figure, dont l'ouvrage est très-bon, ainsi que la conservation, a les yeux d'argent, mais les pierres fines ou les verres de couleur qui formoient les prunelles ne subsistent plus. Ce morceau pèse encore aujourd'hui trois livres une once, poids de Paris, & prouve, en faveur de la destination que je lui suppose; d'autant que le Lecteur étant convaincu, par l'exemple des monumens épars dans ce Recueil, que plusieurs bustes de Divinités ou d'Empereurs (ce qui est synonyme à l'égard des Romains) ont servi à ce même usage, ceux de Mercure doivent avoir été plus fréquemment employés par les Marchands.

Hauteur totale, quatre pouces sept lignes.


IV
III
V
II
I



N°. III. & IV.

Il me ſemble qu'on ne peut méconnoître un Prêtre, un Sacrificateur, ou, ſi l'on veut, un Pontife, à la vûe de ce monument. Il faut convenir cependant qu'il ne porte rien ſur la tête, c'eſt-à-dire, qu'elle n'eſt parée ni d'aucun voile, ni d'aucune couronne, enfin, d'aucune bandelette; mais d'un autre côté il tient une boîte dans une de ſes mains, que l'on peut regarder comme un *Thuribulum:* ſon autre main eſt élevée, & ſon geſte eſt impératif: de plus, la bande étroite d'étoffe qui pend de ſa draperie dont l'extrémité eſt paſſée ſur ſon bras, & qui paroît coupée eſt faite à deſſein; toutes ces obſervations me ſemblent conſacrées au Sacerdoce. Voilà mes raiſons en faveur de mon opinion: j'ai préſenté également celles qui peuvent la contredire.

Il réſultera toujours de l'examen de ce numéro, que la figure eſt belle, bien conſervée & bien coëffée; que le caractère de la tête eſt mâle, & que les détails de la draperie méritent des éloges. Il eſt d'ailleurs conſtant que cette demi-figure n'a jamais été plus entière, ni traitée différemment. J'ignore la raiſon qui pouvoit engager les Romains à ce genre de repréſentation; mais j'en ai vû un aſſez grand nombre toutes antiques, & terminées comme celle-ci, à la moitié des cuiſſes.

Hauteur trois pouces trois lignes.

N°. V.

Cette tête de cheval, dont la matière eſt de bronze comme le n°. précédent, préſente un travail aſſez groſſier, cependant le deſſein en eſt aſſez juſte: ce monument confirme la variété infinie qu'employoient les Romains dans la diſpoſition des anſes de leurs vaſes.

Cette tête terminoit l'extrémité d'une anſe: elle eſt trop détruite pour qu'il ſoit poſſible de deviner ni les proportions, ni le contour.

Longueur de ce fragment, deux pouces huit lignes.

PLANCHE LXXXV.

Nos. I. & II.

La diſpoſition de cette figure me perſuade qu'elle nous a conſervé la repréſentation d'une Prêtreſſe Romaine : la gorge & les cheveux ſont les ſeules indications de ſexe que ce bronze nous préſente ; mais il eſt du moins certain que ſon ajuſtement ne convient qu'à quelqu'un attaché au ſervice des Autels, & qui même eſt en pleine fonction ; car le manteau couvre ſa tête & lui ſert de voile. On pourroit dire que les Romains plaçoient ainſi leur robbe pour ſe garantir du ſoleil, de la pluye, &c. ; mais la diſpoſition des mains & celle de la figure, ne laiſſent, ce me ſemble, aucun doute ſur le Sacerdoce. Le jeu de cette draperie & la manière de porter cet habillement, ſont très-ſenſibles dans l'original ; ce genre de vêtement devoit être fort embarraſſant : il n'avoit de tenue ſur le corps que par ſon poids, & il occupoit toujours au moins un des bras ; le deſſein ſuffit pour faire ſentir l'arrangement ou les moyens poſſibles d'employer cette eſpèce de robbe peu compoſée ; car la figure eſt abſolument nue ſous ce manteau ; ſes jambes & ſes pieds, nullement couverts, prouvent que ſi elle n'étoit pas une Prêtreſſe, elle étoit fort éloignée d'être une perſonne d'un état conſidérable.

La conſervation de ce bronze eſt très-bonne ; il ne lui manque aucune partie.

Hauteur quatre pouces neuf lignes.

Nos. III. & IV.

Ce monument agréable dans tous ſes détails, préſente un de ces Eſclaves nommés *Pocillatores* par les Romains, & dont j'ai ſuffiſamment parlé à l'occaſion de ceux dont il eſt queſtion dans le Volume précédent : je vais les rappeller pour rendre une ſorte de raiſon de la variété que l'on remarque entr'eux.

Le


II
I
V
III
IV

Le *Pocillator* de ce numéro eſt fort différent de celui du cinquième Volume, qui ſe trouve conforme à la deſcription que j'en ai faite & que Philon le Juif nous a laiſſée de ce genre d'Eſclave. Le peu de rapport qu'il y a entre ces deux figures ne peut s'accorder qu'en diſant que la magnificence, la recherche, enfin la différence de leur habillement, ainſi que la chauſſure, dépendoit de l'opulence & de la volonté du maître : on peut même voir un de ces *Pocillator* plus ſimplement vêtu que celui de ce numéro ; il eſt encore rapporté dans le Ve. Volume. Je ne parle point de ceux des Grecs, ils étoient nuds : on peut voir celui du même Volume.

Planc. LXXIX. nº. IV. & V.

Planc. LXXXII. nº. I. & II.

Pl. LIX. nº. I. & II.

La petite corne que celui-ci tient renverſée dans une de ſes mains, me paroît indiquer l'emploi que je donne à l'Eſclave dont cet article eſt l'objet; ſon autre main eſt caſſée, & c'eſt le ſeul reproche que l'on puiſſe faire à cette petite Antiquité. Au ſurplus, elle eſt recommandable par la diſpoſition de ſon manteau, dont la coupe eſt très-facile à diſtinguer ; il étoit d'une pièce, & n'étoit ouvert que par un des côtés ; une *fibula*, ou un bouton, plus ou moins orné, & placé ſur l'épaule le retenoit : on voit d'ailleurs, par ce monument, que ces Eſclaves ne portoient aucun autre vêtement, & qu'ils n'étoient point chauſſés.

Hauteur de ce bronze, quatre pouces huit lignes.

Nº. V.

Il faut être aſſuré de l'impreſſion que la vérité peut faire ſur le Lecteur pour oſer rapporter un vaſe de cette eſpèce dans un Receuil d'Antiquités : il a la forme d'une caffetière du Levant & celle de quelques buires de l'Inde ; tout le monde ſera frappé de ces reſſemblances ; tandis que le coup d'œil donné ſur la fabrique, le verd-de-gris, les caſſures, la matière, enfin toutes les groſſes & peſantes reconnoiſſances ne ſubſiſteront plus dans la gravure. Je ne ſerai donc point étonné que ce monument paroiſſe ſuſpect

au plus grand nombre des Lecteurs : j'avouerai cependant que cette ressemblance & ce rapport avec des vases modernes, augmente le plaisir que je puis avoir à rapporter celui-ci ; il prouve que les Anciens ont employé tant de soins à composer des vases, que l'on peut dire que non-seulement ils les ont traités avec toute l'élégance possible ; mais qu'ils en ont épuisé, pour ainsi dire, les combinaisons.

Le couronnement, ou plutôt le couvercle de ce vase, est perdu ou détruit ; on voit encore les trous de la goupille qui le tenoit en place & le rendoit mobile. Ce vase de bronze est d'une très-mauvaise conservation.

Hauteur neuf pouces : plus grand diamètre, six pouces cinq lignes : plus petit diamètre, un pouce six lignes : plus grande distance de l'anse au corps du vase, deux pouces quatre lignes : longueur de l'anse, quatre pouces deux lignes.

PLANCHE LXXXVI.

N°. I.

Pl. LIX. n°. II. On a vû dans le IIIe. Volume de ces Recueils un Médaillon qui représente une tête travaillée de relief, en Mosaïque. Les ouvrages de ce genre me paroissoient peu communs ; mais la surprise que plusieurs Curieux d'Italie m'ont témoignée sur le travail de ce monument, m'a prouvé la rareté de ces morceaux, & m'a engagé à faire dessiner le bas-relief que l'on voit sous ce numéro. Le mérite & la singularité de ce monument sont encore plus étendus : une figure entière, drapée ou non drapée, exige toujours plus de détails qu'une tête : l'exécution & le travail en étant plus compliqués, produisent avec peine une sorte de finesse & de précision dans le trait & dans le contour, sur-tout quand la proportion d'une figure est aussi médiocre que celle dont il est question.

Cette Mosaïque est conservée dans le Cabinet du Roi ;



II

I



j'ignore par quelle voye elle y est parvenue, & par conséquent le lieu de sa découverte; mais je suis plus fâché d'ignorer le sujet que représente cette figure : l'idée d'une Muse est la première qui s'offre à l'esprit ; mais aucun détail ne peut confirmer cette opinion, & je ne puis reconnoître si l'instrument ou la fleur que cette femme tient dans une de ses mains, est une fleur ou bien un attribut. Cette figure pourroit représenter une des Divinités inférieures qui étoient en si grand nombre chez les Romains, qu'il étoit sans doute impossible au même homme de les connoître toutes sans une étude particulière.

L'ouvrage de ce monument est bien conservé, & l'exécution en est belle : je le croirois volontiers de la même main que le buste que j'ai rapporté dans le IIIe. Volume.

Hauteur de tout le morceau, seize pouces quatre lignes : largeur dix pouces.

N°. II.

J'ai rapporté beaucoup d'anneaux dans ces Recueils, dans le dessein de prouver la variété que les Romains ont admise dans cette parure; je n'en avois point encore vû du genre de celui-ci : il m'a paru mériter qu'on en conservât le souvenir, quoiqu'il n'ait pû servir qu'à l'usage d'un soldat ou d'un homme du peuple.

L'anneau & la masse sont de bronze & fondus du même jet; la tête de relief qui en fait l'ornement est d'un bon tems & d'une très-bonne disposition; l'ouvrage auroit même mérité les plus grands éloges, si on avoit daigné le réparer dans l'esprit du moule; mais il est prouvé qu'on ne vouloit faire aucune dépense pour ce morceau, dont la masse est bien conservée, & dont l'anneau a un peu souffert.

PLANCHE LXXXVII.

Nos I. & II.

Ce numéro ne présente point un joueur de flûte sur le Théâtre ou sur la Tribune aux Harangues : cet accompagnement n'étoit composé que d'une flûte, dont le son étoit modéré, & n'avoit d'autre objet que celui de donner le ton, de le soutenir & de l'appuyer. Cette figure de terre cuite paroît avoir la vanité, & jouir de la considération que les hommes ont attachée de tous les tems à l'ampleur des habits ; cependant elle est peu convenable à l'état d'un flûteur ; mais on ne peut répondre des bisarreries d'un particulier, encore moins de celles d'un Musicien : cette figure, au reste, est si couverte de draperies qu'il est impossible de déterminer son sexe. Quel qu'il soit, on ne peut douter que ces deux flûtes ne soient introduites dans la cérémonie d'un sacrifice ; le Prêtre ou la Prêtresse dont il est question étant couronné de fleurs. Il faut nécessairement observer que cette figure tient les deux flûtes basses & appuyées contre elle-même, ce qui prouve qu'elle soûtient le chœur & qu'elle donne des tons bas ; car un mouvement naturel engage toujours à élever les instrumens à vent, quand on produit les sons éclatans ; & la même raison les fait abaisser pour ceux dont le caractère est opposé. Cette figure nous présente clairement le bandeau attaché derrière la tête, & qui couvroit les cotés de la bouche du joueur de flûte, pour donner au son une force plus soutenue & moins fatiguante. Ce petit monument ne présente aucune autre singularité : le travail n'en est pas bon ; le trait en est court, & le tems a fort usé la superficie ; il est vrai que les masses ne laissent aucun doute.

Le numéro II. fait voir la symmétrie & l'arrangement du manteau par derrière.

Hauteur de la figure, cinq pouces cinq lignes : Hauteur du piédestal, treize lignes.


IV
V
III
II
I

Nos III. & IV.

Le Comique des Atellanes étoit d'autant plus sensible aux Romains, que les Acteurs de leurs Comédies ordinaires étoient masqués, & que ceux des Atellanes paroissant à visage découvert, leur faisoient sentir le charme que la nature répand sur tout : on doit inférer de cette réflexion que les Théâtres ou les lieux de la scène de ces derniers n'étoient point les mêmes, & qu'ils étoient d'une beaucoup moindre étendue. Quoi qu'il en soit, ces mêmes Romains, peu accoutumés aux mouvemens fins & délicats, avoient besoin d'être animés par des oppositions fortes : telle est ici la représentation de cet homme, dont la laideur est caractérisée & rendue encore plus ridicule par des pendans d'oreille & par une coëffure des plus relevées; nous avons vû plusieurs fois dans ce Recueil cette parure toujours employée pour les femmes du plus haut état : cette comparaison ajoûtoit, sans doute, au comique de la situation.

Ce buste de bronze très-singulier par ces dernières circonstances, est d'un très-bon travail par rapport aux Romains, & n'est point trop mal conservé.

Hauteur deux pouces sept lignes.

N°. V.

Les Romains poussoient si loin le goût des petites figures de ronde-bosse, que tout conduit à persuader que dès-lors qu'il étoit question dans Rome de la singularité d'un peuple, d'un usage militaire ou civil, ou même d'un animal extraordinaire, on le représentoit aussi-tôt, dans la certitude où l'on étoit d'en avoir le débit; mais j'aurois tort de reprocher à ce peuple un goût qui nous a si souvent instruit & qui pourra lever encore plusieurs de nos doutes : aussi je ne rapporte que des faits.

La figure que présente ce numéro pourroit être regar-

dée par quelques-uns de nos Antiquaires, qui n'ont le plus souvent que des règles générales pour décider, comme la représentation d'un soldat étranger à l'égard des Romains; mais si les distinctions sont permises, c'est assurément celles que produisent l'examen & la comparaison des monumens.

Pl. LXXV. n°. II. Cette petite figure présente un si grand nombre de rapports avec celle que l'on voit dans le IIIe. Volume, que je ne puis m'empêcher de la placer dans le même rang, c'est-à-dire, de la regarder comme la représentation d'un Comédien des différens genres dont Rome étoit inondée: le seul bonnet pointu suffiroit pour me confirmer dans ce rapport; car je n'insiste ni sur une proportion approchante, ni sur le goût de l'ouvrage, qui me paroît le même; mais le petit bâton qu'il tient dans une main, & plus encore, le maintien & l'habitude du corps d'un Valet de Comédie, me font persister dans cette idée: ces raisons ne sont cependant pas les seules qui m'ont déterminé à cette dénomination. J'ai reçu une forte impression de la petite bande étroite sur laquelle les deux pieds de la figure sont posés: la disposition de cette bande pouvoit lui procurer plusieurs mouvemens en la supposant introduite dans une coulisse ouverte sur un plan: cette bande est percée dans son milieu, & chacune de ses extrémités est chargée d'une petite bélière fixe, qui servoit par-dessous le plan à rendre cette figure mobile; la même disposition pouvoit également servir à celles qui groupoient, selon les apparences, avec celle dont il s'agit, & qu'ils rappelloient quelques instans des scènes qui avoient paru les plus agréables aux Spectateurs. Le travail de ce petit bronze est médiocre & assez négligé; mais sa conservation est belle.

Hauteur deux pouces six lignes.

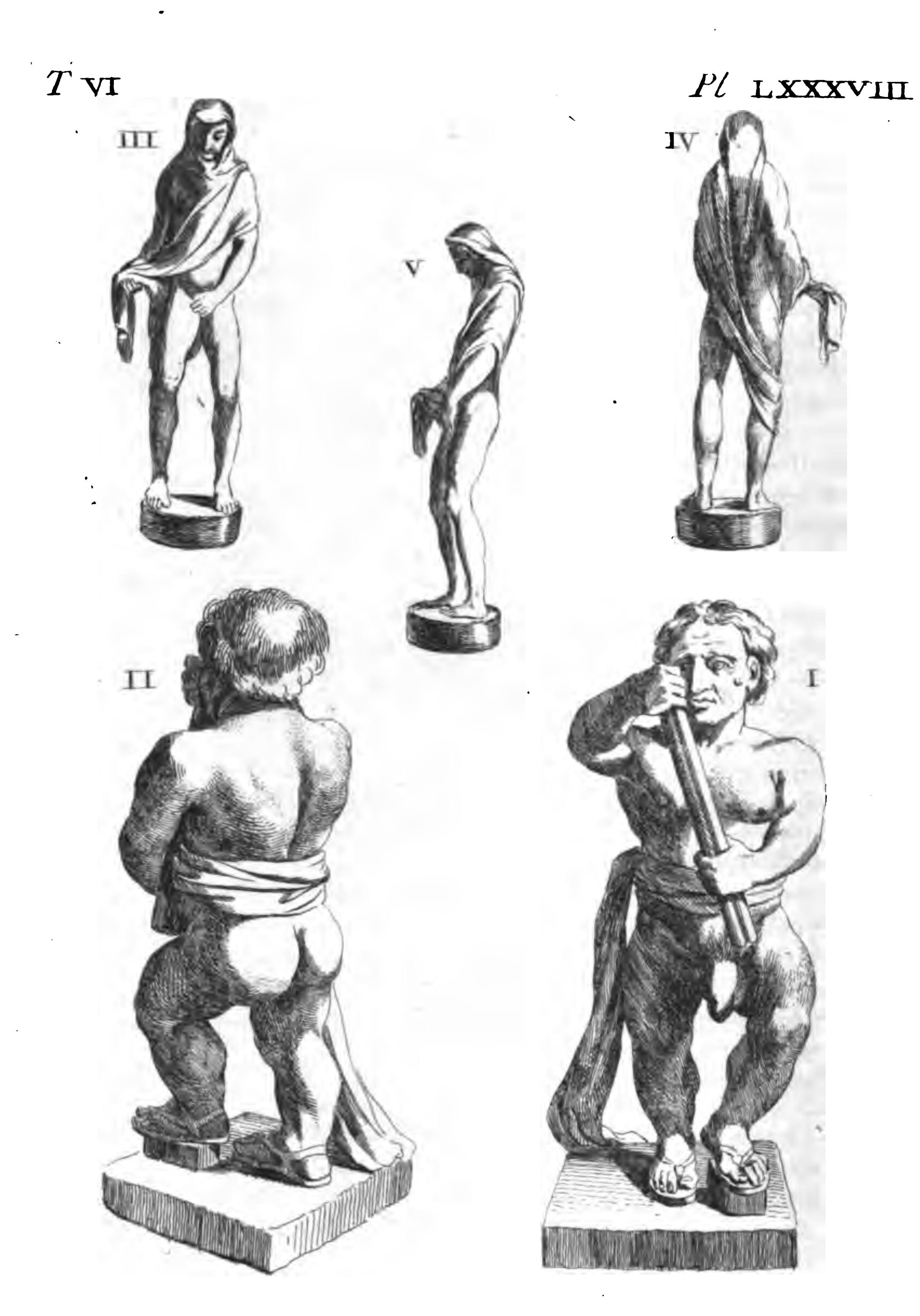

III
IV
V
II
I

PLANCHE LXXXVIII.

N°. I. & II.

Ce Nain fourniroit aiſément la matière d'une Diſſertation très-étendue; mais, ſans ſortir des bornes que je me ſuis preſcrites, & qui conviennent à ces Recueils, je dirai que ces figures monſtrueuſes & difformes ont été très-recherchées, & ſont devenues très-communes à Rome ſous les Empereurs. *Sénéque*, *Quintilien*, *Hérodien*, *Suétone*, *Dion Caſſius* en ont fait mention dans pluſieurs endroits de leurs Ouvrages; Longin parle même des machines dont on ſe ſervoit pour déformer le corps des enfans & en faire des Nains : c'étoit ſur-tout en Egypte & en Syrie qu'on en élevoit un plus grand nombre. Il eſt ſingulier, pour le dire en paſſant, que l'Egypte ſoit encore aujourd'hui le lieu d'où les Turcs tirent les Eunuques noirs les plus beaux, c'eſt-à-dire, les plus difformes de viſage, car en général ils ne les veulent pas contrefaits. On doit toujours rapporter ces tableaux de la barbarie & de l'avarice des hommes; on ne peut trop en faire ſentir l'horreur, d'autant que ces mêmes motifs font exercer tous les jours une cruauté encore plus grande ſur les enfans en Italie, pour leur rendre la voix légère & flexible.

Traité du Sublime. Section XXXIX. p. 151. Edit. de Genève, 1612.

On a donné à Auguſte, le Nain que préſente ce numero; c'eſt-à-dire, qu'on a voulu qu'il lui ait appartenu, je ne ſçais ſur quel fondement : car ſi l'on en croit Suétone, auquel on peut s'en rapporter ſur les événemens de la vie de ce Prince, il dit : *Animi laxandi causâ, modò piſcabatur hamo, modò talis aut ocellatis nucibuſque ludebat cum pueris minutis, quos facie & garrulitate amabiles undique conquirebat, præcipuè Mauros & Syros; nam pumilos atque diſtortos & omnes generis ejuſdem, ut ludibria naturæ, malique ominis abhorrebat.*

In Auguſt. C. 83.

Le paſſage de Suétone eſt poſitif ſur les délaſſemens qu'Auguſte pouvoit prendre. Il eſt trop circonſtancié &

trop accompagné de détails pour qu'il soit permis de croire que ce Prince, avec une pareille aversion, ait voulu, dans aucun tems de sa vie, avoir sans cesse devant les yeux une figure que l'Auteur semble avoir choisie pour le modele de sa description critique des Nains.

In August. C. 43. Il faut cependant convenir que Suétone dit dans un autre endroit, & toujours à l'occasion d'Auguste : *Postea nihil sanè præterquam adolescentulum Lucium honestè natum, exhibuit tantùm, ut ostenderet; quòd erat bipedali minor, librarum septemdecim ac vocis immensæ.*

La taille de ce Lucius convient assez au Nain dont je rapporte la figure; mais l'âge de ce petit Acteur & les idées que donnent l'épithète d'*adolescentulus* n'ont aucun rapport avec celles que l'on peut prendre de la figure que ce n°. présente. Un passage de Plutarque fortifie cette opinion. (In M. Antonio pag. 943.) Il dit que Sarmentus étoit un de ces enfans dont Auguste se divertissoit, & que les Romains appelloient *deliciæ*. Il me semble en effet que *Sarmentus* & *Lucius* présentent le même caractère, & qu'ils ont l'un & l'autre le même objet.

Quoi qu'il en soit, j'ignore par quelle voie ce monument d'une folie ou plutôt d'une dépravation de goût qui a régné jusqu'à nos jours dans l'esprit des Princes de l'Europe, est tombé dans les mains de M. Foucaut, Intendant de Normandie, auquel nous devons la découverte de *Vieux*, & d'autres monumens de cette Province; mais il l'a laissé en mourant à M. de Boze, son ami, & celui-ci en a disposé par son testament en faveur du Cabinet du Roi, dans lequel il est conservé.

Ce Nain exactement copié d'après une nature chargée, indépendamment de sa petitesse, est exécuté sur une pierre noire & tendre, que les Egyptiens ont souvent employée. Il paroît qu'il étoit âgé de trente ans : il est vrai que les hommes de cette espèce vieillissent promptement, & parviennent rarement à un âge fort avancé, par conséquent il est difficile de juger sainement du tems qu'ils ont vécu, & principalement quand il faut décider sur un ou-

vrage

vrage de l'Art. Il est à présumer que ce Nain étoit d'Egypte par le choix qu'on a fait d'une matière noire pour exécuter son portrait avec la plus grande exactitude ; car il paroît avoir été fort ressemblant, je crois même qu'on a voulu le rendre également conforme à l'original par les proportions. Ce ne seroit donc point la représentation du Nain de Julie, dont Pline fait mention. La mesure qu'il en donne est au moins plus forte de sept de nos pouces : voici les paroles de cet Auteur : *Eodem Præside* (*sub Divo Augusto*) *minimus homo duos pedes & palmum* Conopas *nomine*, *in deliciis Juliæ neptis ejus fuit*. Lib. VII. C. 16.

Dans la vérité, il est impossible de retrouver aujourd'hui le propriétaire de ce Nain : presque toutes les femmes considérables de Rome avoient une de ces espèces d'hommes dans leurs maisons, comme elles ont en Europe des singes & des chiens : elles les comptoient même pour si peu de chose, qu'ils étoient ordinairement tout nuds, & cette nudité ne les empêchoit pas de les parer de pierres précieuses & des autres ornemens destinés à l'usage particulier de leurs Maîtresses.

On ne peut du moins mettre en doute que le Nain dont on voit ici la représentation, n'ait appartenu à quelque personne riche, ou considérable ; car indépendamment de la dépense qu'il a fallu faire pour exécuter sa statue, ses yeux présentent encore les pierres rouges & précieuses qui forment les prunelles. De pareilles magnificences donnent en même tems des idées de la conservation qui ne peut être plus parfaite ; & ce monument est tel aujourd'hui qu'on le voyoit autrefois, à la réserve du corps ou de l'instrument qu'il tenoit dans ses mains : il a été détruit & remplacé par un morceau d'albâtre, dont la forme quarrée & cannelée imite nos flambeaux de cire ; c'est une erreur de l'Artiste moderne, ou de celui qui a présidé à cette restauration ; les torches ou les flambeaux des Anciens n'ayant jamais été formés de cette manière.

Hauteur du Nain, un pied ſept pouces ſix lignes : hauteur de la plinthe tirée de même bloc, un pouce : largeur de la plinthe, ſix pouces ſix lignes.

Nos. III. IV. & V.

L'intention de ce petit bronze eſt beaucoup au-deſſus de ſon exécution ; mais la repréſentation eſt encore plus au-deſſus de mes connoiſſances. J'avoue donc de bonne foi que je ne comprends rien à l'action qu'on a voulu lui donner. La figure eſt preſque nue, & même ſans aucune chauſſure, caractère qui déſigne ordinairement un Eſclave chez les Romains ; cependant la tête eſt couverte par une draperie non taillée & très-agréablement diſpoſée ſur le corps de la figure ; on peut en juger par les différens aſpects ſous leſquels elle eſt repréſentée. Cette même draperie enveloppe un de ſes bras, & l'autre tient ſon ſexe avec triſteſſe & modeſtie : une pareille expreſſion ne peut guères convenir qu'à quelque inſtant d'une ſcène Atellane, dans laquelle un Acteur aura brillé & dont on a voulu conſerver le ſouvenir. Je n'inſiſte point ſur cette conjecture ; il me ſuffit que la figure ſoit jolie, & que ſa conſervation permette de diſtinguer un caractère peu commun dans les anciens monumens ; je lui rends même aſſez de juſtice pour l'avoir fait graver de trois côtés, dans le deſſein de faire mieux ſentir ſa diſpoſition.

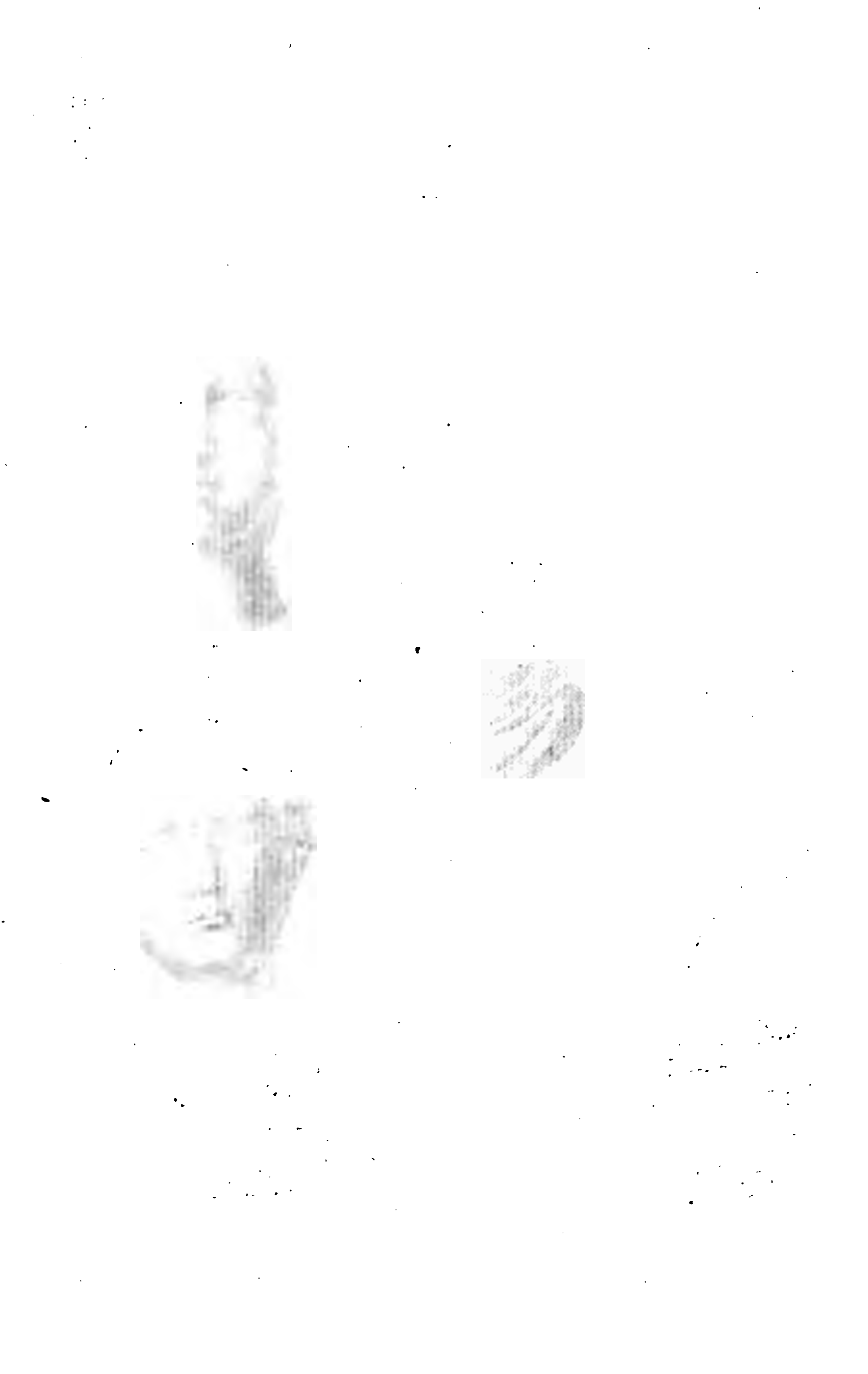
Hauteur de la figure, deux pouces ſix lignes : le ſocle rond avec lequel la figure a été fondue, a trois lignes de hauteur.

PLANCHE LXXXIX.

Nos. I. & II.

Je n'ai point fait graver cette tête votive de bronze, & qui paroît un portrait, pour faire connoître ce genre de monument ; elle ne ſeroit en ce cas qu'une ennuyeuſe ré-


II
I
III
V
IV



pétition; car j'en ai rapporté plusieurs à peu-près pareilles dans les Volumes précédens. Je me suis déterminé à la publier par la raison que non-seulement elle donne lieu à quelques observations particulières; mais je posséde dans ce moment plusieurs morceaux qui me mettent en état de rapprocher les objets, & de présenter au Lecteur une tête votive, un poids, & un portrait en buste: ce moyen me paroît le plus assuré pour empêcher de confondre des objets dont les rapports sont infiniment voisins.

Je crois que cette tête de femme pourroit être le portrait d'une Princesse de quelques-unes des familles Impériales: sa coëffure est très-bien détaillée; on voit sans peine que le double cordon noué sur le milieu du front, & qui ceint la tête entre les cheveux bouffans de ce même front, & les tresses serrées du dessus de la tête, sert aussi à renouer & à rassembler tous les cheveux pour former un chignon au-dessus du col: les pendans d'oreille avec un bouton & une pandeloque de longueur, méritent d'être considérés. Ce buste est jetté avec la plus grande légèreté; les parties supérieures & inférieures ont toujours été ouvertes, & la médiocrité du fil de laiton tourné & travaillé, qui servoit à le porter & dont on voit encore une partie, prouve son excessive légèreté. Les petits anneaux fixes auxquels ces fils étoient attachés, tiennent eux-mêmes à une forme qui rappelle l'idée du boisseau de Sérapis, & qui produisoit, depuis le régne d'Hadrien, un des plus grands ornemens, d'autant qu'il étoit un attribut de Divinité.

Ces dernières observations caractérisent les têtes votives que l'on offroit dans les Temples, par flatterie pour la famille Impériale, plus souvent encore que par superstition pour des objets particuliers. Ce monument, des plus complets, a été trouvé l'année dernière à *Casteggio*, dans le Diocèse de Plaisance: ce lieu étoit connu autrefois sous le nom de *Clastidium*.

Hauteur quatre pouces moins une ligne.

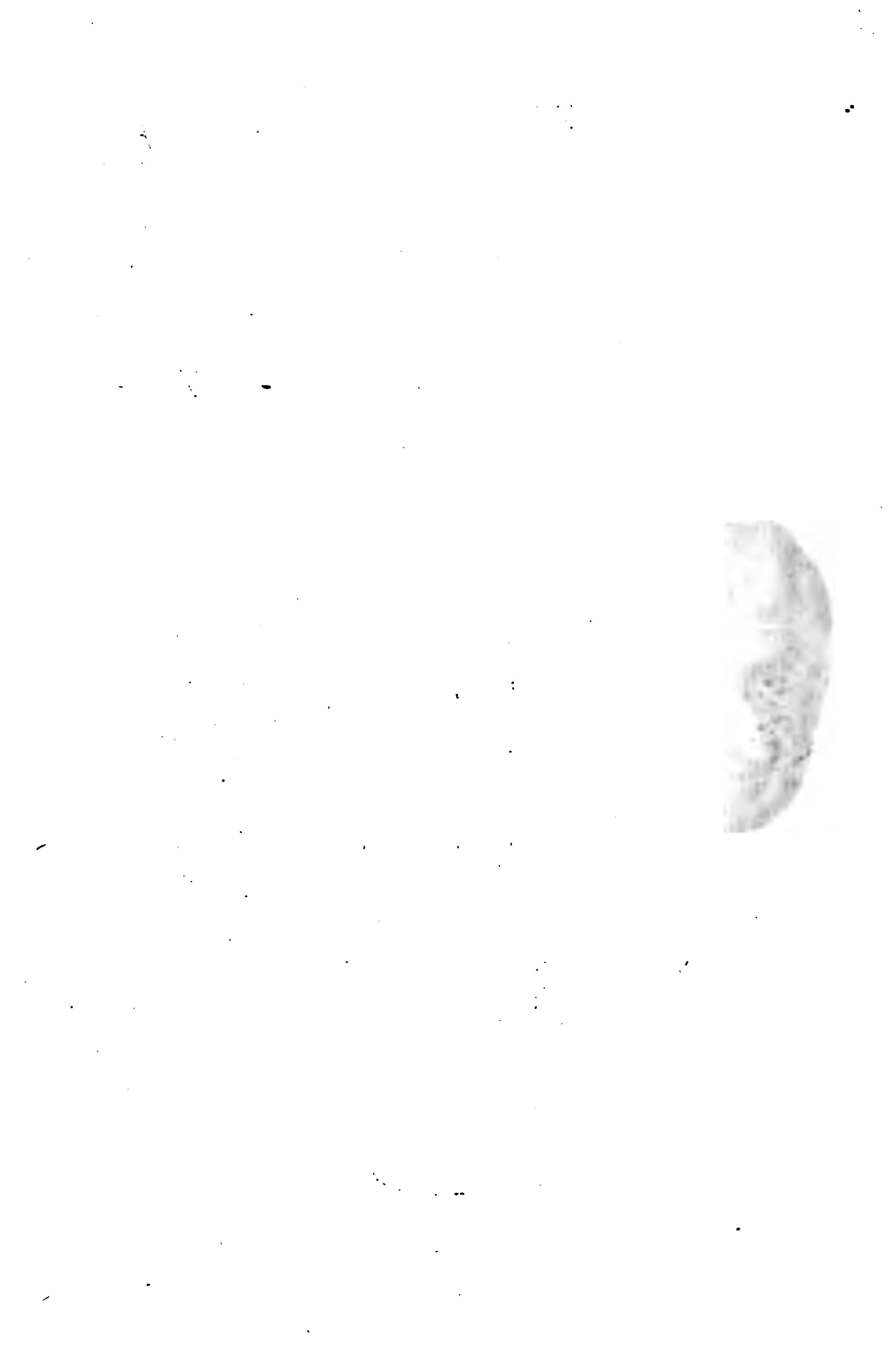
N°. III.

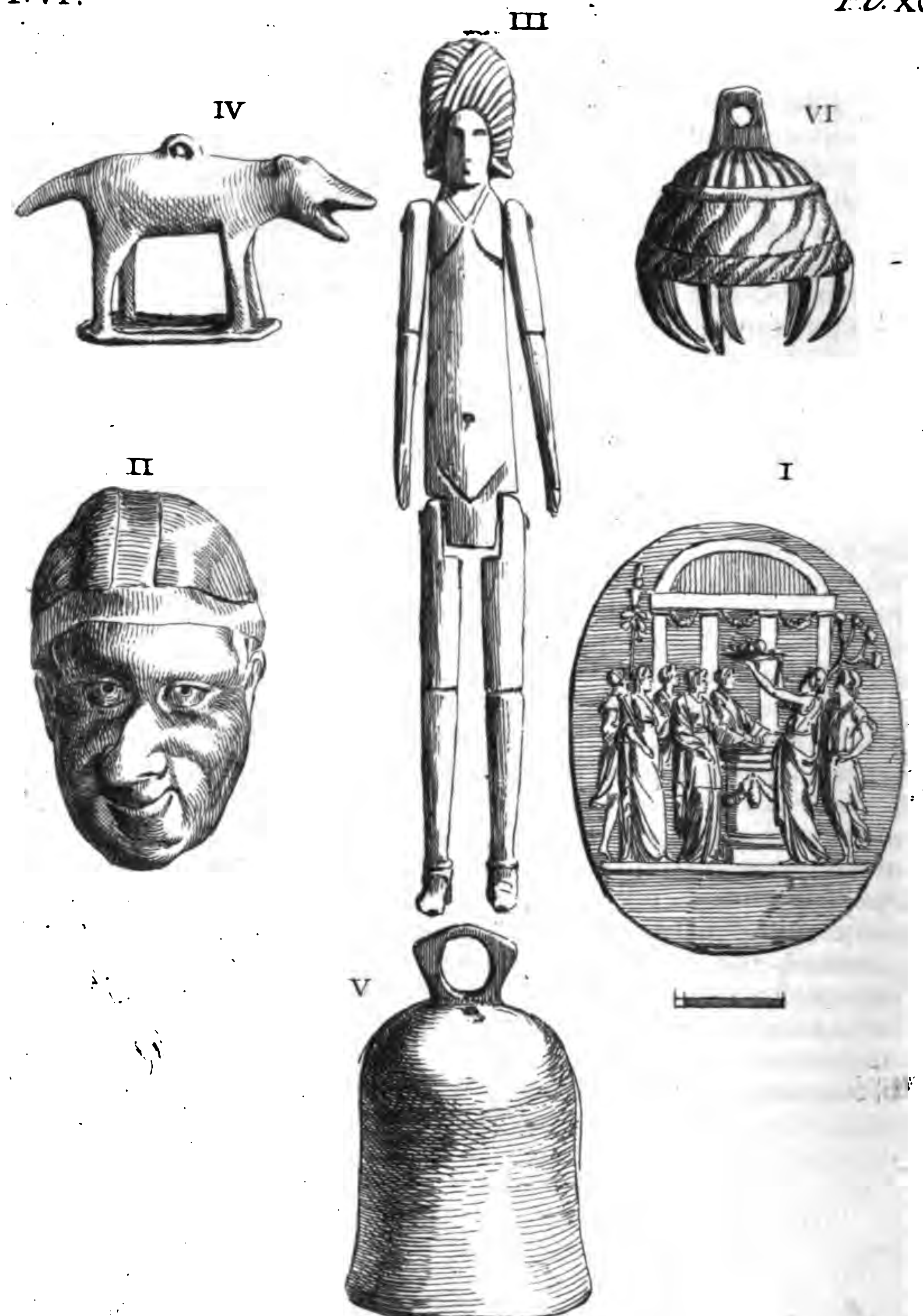
Ce jeune enfant dont la phyſionomie eſt agréable ; & dont le travail eſt très-bon, ne tient du Faune que par la peau de chèvre dont il eſt habillé, & dont les pieds ſont renoués ſur ſon épaule ; il a ſervi de poids chez les Romains ; la bélière qu'il a ſur la tête en eſt une preuve, ainſi que la manière dont le buſte eſt abſolument fermé ſur le derrière, à la réſerve d'une ſeule petite ouverture quarrée, qui ſervoit à introduire le plomb qu'on a retiré en tout ou en partie dans la ſuite des tems. Ces obſervations ne permettent pas de douter que ce monument n'ait ſervi de poids à une balance, de celles que nous connoiſſons ſous le nom de *Romaines :* ce morceau de la plus belle conſervation eſt du travail le plus vrai & le plus agréable.

Hauteur trois pouces trois lignes.

N°s. IV. & V.

Ce buſte d'une proportion à peu-près égale aux deux précédens, ne peut être placé dans la claſſe ni de l'un ni de l'autre : c'eſt ici le portrait d'un jeune homme ; ſa conſervation eſt très-bonne ; il a la tête ceinte d'une bandelette unie dont la largeur eſt aſſez conſidérable ; elle eſt renouée fort juſte ſur le derrière de la tête, c'eſt-à-dire, qu'il n'en excéde aucune extrémité. Je voudrois pouvoir me rendre raiſon des différences que l'on remarque dans les nœuds de ces bandelettes, & dans la manière de les porter. Ces différences devoient avoir anciennement un motif ; mais il faudroit en rencontrer ſur des têtes bien connues, & juger par elles d'un ornement qui préſente conſtamment pluſieurs variétés, qu'on ne peut attribuer au haſard, non plus qu'à la fantaiſie : les buſtes qui préſentent des portraits ſont fort communs, mais ils ne ſont pas ordinairement maſſifs comme celui-ci.




III
IV
VI
II
I
V

J'étois en droit de parler ainsi sur la fabrique de ce bronze; cependant je dois dire, qu'en faisant faire un trou sous ce buste pour placer une pointe & lui donner un appui, j'ai reconnu qu'il étoit fondu très-légèrement, & qu'il étoit rempli de plomb, sans qu'aucun de tous les Fondeurs que j'ai consultés ait pû découvrir l'endroit par lequel on avoit introduit cette matière étrangère: il faut convenir que la fripponnerie est souvent bien adroite, même pour les plus petits intérêts.

Hauteur trois pouces sept lignes.

PLANCHE XC.

N°. I.

Si la reconnoissance que l'on témoigne aux Dieux, est presque toujours mêlée du desir de mériter la continuation des bienfaits, ces motifs étoient plus fréquens dans les sacrifices & dans les fêtes que les habitans de la campagne célébroient après les récoltes, que dans toutes les autres offrandes; ainsi la jouissance & l'espérance concouroient à les embellir: il est vraisemblable que ces fêtes ont été les premières instituées; mais il est certain qu'elles ont toujours présenté les aspects les plus agréables. La foule des acteurs, & les richesses étalées avec profusion dans la fête de Ptolémée Philadelphe, n'ont jamais produit un agrément égal à celui que la sincérité de l'offrande, la joie pure & l'expression naïve de la récompense d'un travail utile & nécessaire sont capables d'inspirer. On peut même remarquer combien la vérité de ces sentimens a fait d'impression sur les Artistes qui ont représenté ces heureuses expressions de la nature; c'est à la vérité de cette impression que nous devons l'agréable variété des bas-reliefs & des pierres gravées que les Grecs & les Romains nous ont laissées, & sur lesquels ils ont représenté leurs fêtes champêtres. Ces fêtes avoient des noms différens, principalement à Rome & dans l'Italie; mais ces noms ne dépen-

doient que de l'objet de la récolte, de la Divinité à laquelle l'offrande étoit faite, ou de l'institution particulière de la cérémonie.

La pierre gravée en creux sur une agate blanche, & dont on voit le dessein sous ce numéro, appartient à M. de Maurepas. Elle m'a rappellé l'idée des *Paganalia*, institués par *Servius Tullius*, & dont *Denys d'Halicarnasse* nous a conservé le souvenir : cette fête, selon cet Auteur, fut utile à ce Prince pour faire le dénombrement des habitans de la campagne dans les environs de Rome ; il leur ordonna de laisser sur l'Autel, selon leur âge & leur sexe, des petites monnoyes ou des marques très-faciles à distinguer & à compter quand la fête étoit terminée.

Lib. IV. C. 4.

Je dis que cette composition m'a rappellé le souvenir de la description de Denys d'Halicarnasse ; car d'ailleurs elle ne présente aucune ressemblance marquée. On sent aisément qu'il seroit difficile de trouver un monument fait à Rome du tems des Rois : de plus, le dénombrement prit une autre forme dans le tems de la République, longtems avant que les Arts fussent connus & pratiqués par les Romains. Il est vrai que la cérémonie pouvoit également subsister sous les Empereurs, & même avoir conservé son nom ; mais il seroit difficile de la reconnoître, ou plutôt de la distinguer de quelques autres, d'autant que tous les sacrifices dans lesquels on offroit les *Premices*, avoient beaucoup de rapport entr'eux, & par conséquent une grande ressemblance dans la composition.

Le dessein de cette pierre est médiocre, ainsi que le travail : le sujet ne présente que des femmes ; elles sont au nombre de sept ; & cette quantité très-distincte, fait le plus grand mérite de cette pierre, d'autant que l'Autel occupe une place dans la composition ; il est orné de guirlandes, & placé devant la façade d'un Temple dont les entre-colonnes sont parés de festons de fleurs : une de ces femmes éléve un plat rempli de fruits ; une autre porte une branche chargée des dons de Pomone ; une autre soûtient une tor-

che ou flambeau très-orné ; enfin, les quatre autres sont représentées dans des attitudes différentes, & convenables à l'empressement du culte & de la cérémonie.

N°. II.

Les têtes que l'on peut attribuer aux Comédiens Atellanes, ne sont point chargées ; elles ont ordinairement un comique donné par la nature, c'est-à-dire, un trait qui n'est pas ordinaire à rencontrer, un ensemble qu'on ne peut décrire, & auquel on est sensible dans le moment qu'on est frappé de l'objet. Le nez de travers de cette tête suffit pour convaincre de cette définition générale, & pour faire imaginer combien une plaisanterie étoit augmentée par une physionomie de ce genre ; la coëffure & l'habillement concourant encore à la rendre comique & plaisante.

Cette tête de bronze n'a jamais eu de col ; elle a toujours été faite pour être suspendue, a deux trous placés sur le derrière de la face ; d'ailleurs elle est creuse & n'a point été faite pour être de ronde-bosse.

Hauteur deux pouces quatre lignes.

N°. III.

La Marionnette dont j'ai rapporté le dessein dans le IVe Volume, & sur laquelle j'ai dit tout ce que je sçavois pour prouver l'ancienneté de cette plaisanterie, me prouve aussi qu'elle n'étoit qu'un fragment d'une Marionnette plus complette, en la comparant avec celle de ce n°. à laquelle il ne manque rien, mais qui ne peut rien apprendre de plus. Pl. LXXX. n°. I.

Cette figure, composée de cinq piéces, est d'un très-bel yvoire.

Hauteur six pouces cinq lignes.

N°. IV.

Je ne puis comparer ce petit bronze informe qu'à ceux que j'ai rapportés dans le Volume II, & le mettre, par conséquent dans le rang des vœux faits par les habitans de Planche XCII. n°. V. & VI.

la campagne, pour la conſervation de leurs beſtiaux : l'animal qu'on a voulu repréſenrer eſt encore plus difficile à reconnoître que ceux auxquels je viens de renvoyer le Lecteur ; mais il eſt auſſi-bien conſervé.

Hauteur un pouce trois lignes : longueur un pouce dix lignes.

N°. V.

La ſimplicité de la forme de cette ſonnette me perſuade qu'elle n'a jamais entré dans aucune Ville, ou du moins qu'elle n'a point été fondue dans l'objet d'y briller : je crois qu'elle a fait l'ornement de la Vache favorite d'un troupeau : elle eſt très-bien conſervée ; il n'y manque que ſon battant.

Hauteur trois pouces neuf lignes.

N°. VI.

Le ſon brillant de ces deux ſonnettes rondes ; car j'en ai deux pareilles pour la forme & les proportions, mais différentes pour les ornemens ; le ſon brillant de ces eſpèces de grelots me perſuaderoit, dis-je, qu'on en faiſoit uſage dans les Bacchanales & dans les fêtes champêtres, comme des *Tintinnabula*, & des autres inſtrumens de ce genre, conſacrés à la joie que l'on ſçait être toujours bruyante. La forme de cette petite ſonnette eſt très-ſingulière, & j'avoue que je n'en ai jamais vû de pareille : ces inſtrumens étoient peut-être particuliers à la campagne de Naples, dans laquelle ils ont été trouvés. Quels qu'ils ſoient, ils ſont tels qu'ils ont été fondus, & leur capacité n'a jamais rien contenu ; les pointes, dont le bas eſt armé, paroiſſent avoir été miſes pour les empêcher de ſe remplir & de perdre leur ſon, qui n'exiſtoit que par la communication des mêmes corps placés fort près les uns des autres. On ne peut même imaginer qu'on ait voulu placer un battant dans leur intérieur ; il eſt difficile de lui donner une proportion capable

V

IV

I

II

III

capable de faire aucun effet : leur conservation ne peut être plus belle, & leur travail n'est pas mauvais.

Hauteur un pouce huit lignes : diamètre un pouce quatre lignes.

PLANCHE XCI.

Nos. I. II. & III.

J'ai rapporté dans les Volumes précédens plusieurs aigles de bronze, elles étoient beaucoup plus petites que celles de ce numéro, aussi je ne les ai présentées que comme ayant servi d'Enseignes aux cohortes & aux divisions particulières, tandis que l'examen de celle dont il est question, prouve qu'elle a été destinée pour le corps entier d'une légion : voici les raisons sur lesquelles je me fonde. 1°. Son volume la rendoit très-apparente, 2°. sa hauteur étoit de *cinq pouces neuf lignes*. 3°. Enfin, son poids, d'un peu plus d'une livre, car elle n'est point fondue massif.

Indépendamment de l'ouverture inférieure qui recevoit la broche ou le fer de la lance, & qui traversoit la tête de l'oiseau, on voit une plus grande ouverture au bas du ventre & qui n'a souffert aucune altération ; elle servoit sans doute à emboîter l'aigle & à la tenir ferme sur ses pieds, qui tiroient de plus un autre appui de la queue arrondie & applatie. Non-seulement le plan de cette queue étoit parallèle aux pieds, mais on y remarque encore quelques portions d'une couche légère de plomb, qui n'a jamais été destinée qu'à procurer une plus grande solidité.

Indépendamment de ces témoignages, les deux passans placés sur le dos de l'aigle & ouverts pour attacher ou des cordons ou le *labarum*, ou bien enfin pour lier différens corps que les Romains introduisoient dans leurs Enseignes ; ces passans, dis-je, achèvent de confirmer l'usage & la destination de cette aigle.

Le derrière de cet oiseau n'est chargé d'aucune espèce

de travail, ce qui prouve que cette partie n'étoit point apparente dans les Enſeignes Militaires. Les trois aſpects ſous leſquels cette aigle eſt deſſinée, ſuffiſent pour éclairer le Lecteur & lui faire ſentir ce que j'ai voulu décrire. La forme de ce monument n'eſt pas élégante ; elle eſt aſſez juſte, mais le travail en eſt fort groſſier, & l'on ne peut l'attribuer qu'à la fin de la République, & plus vraiſemblablement encore au tems des Empereurs d'Orient.

Nos. IV. & V.

L'ornement qui ſoûtient ce petit buſte de bronze ſe rencontre fréquemment ſur les monumens Romains : on peut en inférer que ces objets faiſoient partie de la décoration intérieure de l'ancienne Rome.

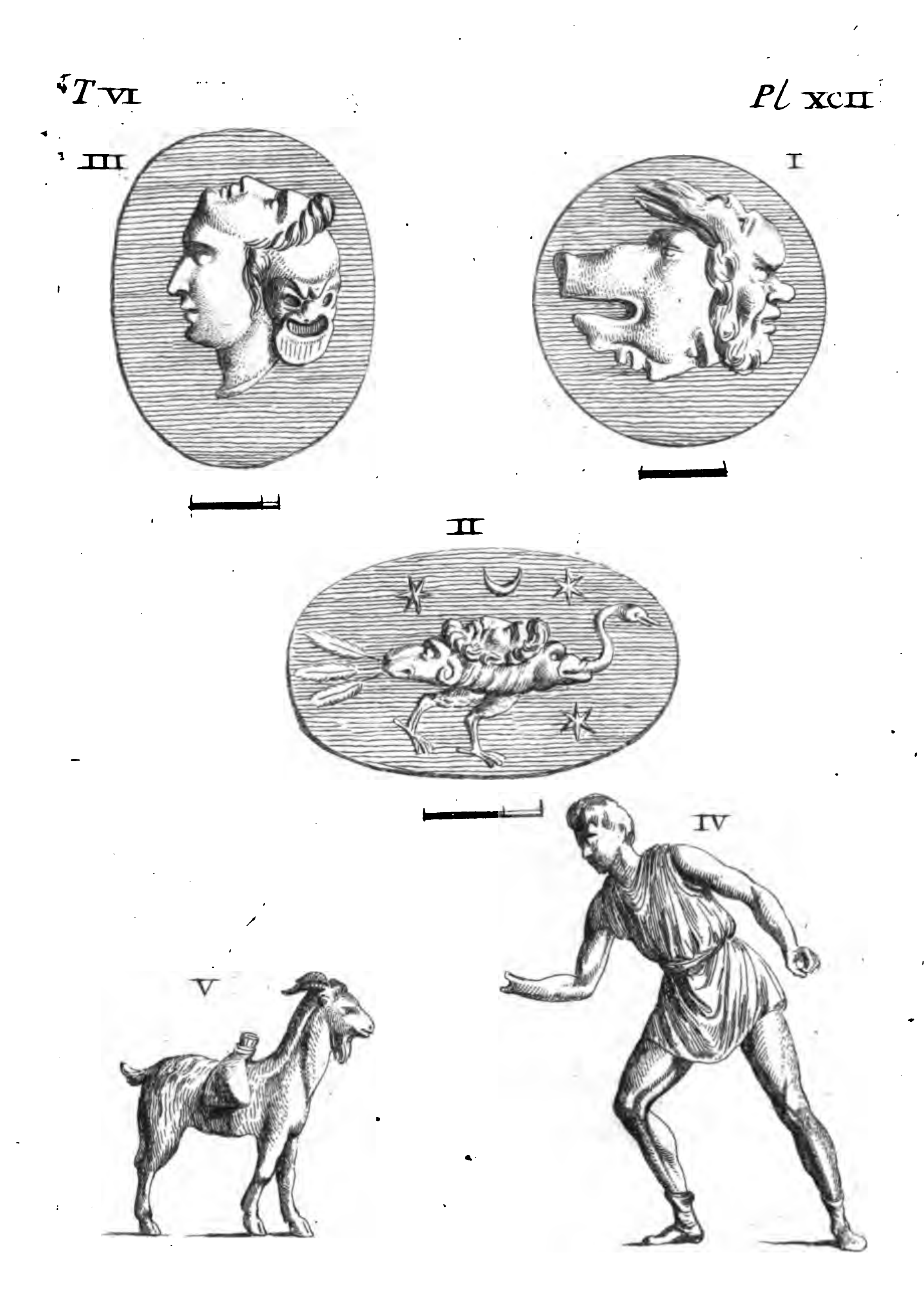
La manière dont cette tête d'Impératrice repréſentée en Prêtreſſe eſt diſpoſée avec nobleſſe & modeſtie, malgré le travail & la richeſſe de ſon diadême, m'a engagé à la préférer à pluſieurs autres du même genre que je poſſéde : ſon extrême conſervation a beaucoup contribué à me déterminer en ſa faveur. Il faut encore ajoûter que les exemples de nobleſſe & de ſimplicité ſont toujours d'une grande utilité aux Artiſtes ; & j'ai toujours avoué cet objet de mes recherches : auſſi je rapporte ce petit monument de face & de profil, quoiqu'il ne puiſſe rien apprendre.

Hauteur un pouce huit lignes.

PLANCHE XCII.

No. I.

On ne peut douter que l'aſſemblage ridicule, ou du moins contraire à la nature, de pluſieurs têtes mêlées quelquefois avec des corps ou des parties d'animaux, & toujours placées en différens ſens n'ait tiré ſon origine de la Grèce ; on prétend même, comme je l'ai déja dit plus haut, que cette ſorte de critique a été en premier lieu employée pour *Socrate*. Le fait pourroit être contredit ; mais



III
I
II
IV
V

cette plaisanterie, ou plutôt cette espèce de satyre, s'est perpétuée; on la voit même souvent répétée plus d'une fois, d'autant que les Romains l'ont adoptée. Nous ne pouvons en douter, non-seulement par la quantité de copies en ce genre que cette Nation nous a laissées de plusieurs Ouvrages Grecs, mais par les gravures qu'elle a produit, & dont l'objet étoit semblable. Telle est la *chimère* que l'on voit sous ce numéro, (car c'est le nom général que l'on donne à ces plaisanteries), sur laquelle trois figures, dont deux barbues, sont représentées couplées, pour ainsi dire, avec une tête de cochon. Cette cornaline, gravée en creux, n'est ni bien ni mal exécutée; elle a le même objet de satyre, & confirme en quelque façon la figure de bronze représentant un homme avec une tête d'ours, que j'ai rapportée dans le IIIe. Volume. On peut voir ce que j'ai dit dans l'explication de ce monument; il seroit inutile de le répéter: on peut également voir une tête Grecque, mais traitée noblement dans le goût fantastique; elle est à la Planche XL. n°. I. de ce Volume. Planc. LXXVI. n°. I.

N°. II.

Cette autre cornaline, également Romaine, a plus de rapport avec les critiques des Grecs: elle représente un Paon, sur le dos duquel on voit le profil d'une face humaine & barbue, qui n'est assurément point le portrait de Socrate. Le derrière de cet oiseau est formé par une tête de bélier, de la bouche duquel sortent trois plumes qui composent la queue du Paon; & son col par la trompe d'un éléphant, dont la tête feroit l'estomach de l'oiseau. La disposition du masque tourné vers le ciel, & le croissant de la lune au milieu de deux étoiles placées dans la partie supérieure & une dans l'inférieure, pourroient faire croire qu'il s'agit ici de la critique d'un Astronome: le fait est vraisemblable; & cette apparence excuse la conjecture.

N°. III.

J'ajoûte la pierre gravée de ce numéro pour donner une nouvelle preuve de la variété avec laquelle les Romains ont traité ces sortes de sujets & de la quantité qui nous en est restée ; car le travail du plus grand nombre de ces pierres ne permet pas de les donner à aucune autre Nation.

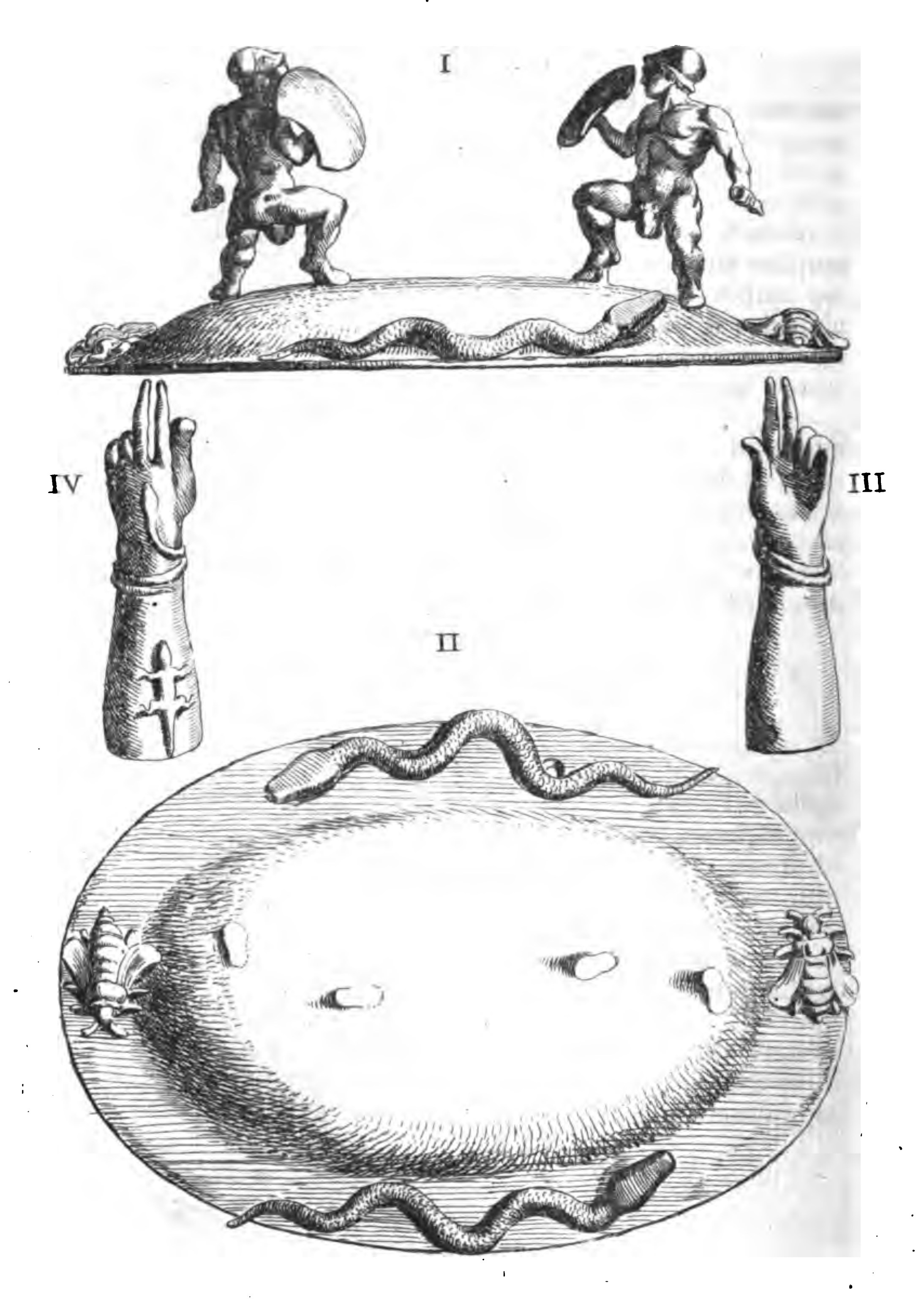
Cette tête de jeune homme couplée avec deux masques de Théâtre, pourroit être le portrait d'un Acteur qui jouoit ordinairement les rôles de ces Masques, dont le caractère étoit cependant fort opposé : il est certain, du moins, que cette gravure ne présente ni critique ni malignité.

Ce sujet de l'antiquité, traité déja avec beaucoup d'étendue & d'érudition, ne demande pas une plus longue discussion : trois exemples me paroissent suffisans ; mais j'ai jugé qu'ils étoient nécessaires dans un Recueil du genre de celui-ci. Je vais remplir cette Planche par deux morceaux d'une espèce différente : la variété n'a jamais déplû, du moins elle trouve des partisans.

N°. IV.

Ce bronze est disposé pour être attaché sur un plan, & préparé pour faire partie d'un bas-relief ; c'est-à-dire, qu'il n'a qu'une face & que le derrière en est applatti. Cet usage a été souvent pratiqué par les Romains, ou pour épargner la dépense, ou pour avoir le plaisir de varier la composition, la couleur, ou la matière du fonds, ou bien enfin pour faciliter le transport de ces ornemens. Quelque motif qu'on ait eu, cette figure représente l'action d'un chasseur, tel qu'on en voit dans la chasse du sanglier de Calydon, & dans des sujets pareils.

Ce genre de figure de demi-bosse, est la seule singularité de ce monument : cet exemple pourroit être imité dans de certaines circonstances ; mais il n'y en a aucune qui


I
IV
III
II

fût capable d'excuser un Artiste, s'il imitoit le Sculpteur Romain, qui a fait cet ouvrage.

Hauteur trois pouces dix lignes.

N°. V.

La représentation de cette chévre de bronze ne peut être attribuée qu'à la plaisanterie d'un Berger, qui avoit accoutumé cet animal à porter sa petite provision dans les deux besaces dont il paroît chargé. Toutes les Pastorales des Anciens & plusieurs bas-reliefs antiques, prouvent assez les rôles intéressans que ces animaux jouoient dans les troupeaux des Grecs & des Romains, & principalement dans ceux des premiers; on sçait d'ailleurs que ces peuples n'ont fait aucune mention des moutons sur lesquels les Modernes ont établi toutes les idées de leurs Pastorales: cette différence ne doit avoir eu de principe que dans le son des dénominations des animaux, qui ont été plus ou moins heureuses dans la Poësie des différentes Langues.

Ce petit monument, d'un assez mauvais travail, est bien conservé, à la réserve de la moitié d'une patte de derrière.

Dans le desir que j'ai de rapporter, autant qu'il me sera possible, tous les genres de monumens que les Anciens nous ont laissés, je ne pouvois trouver aucune chèvre qui eût un objet, & cependant dont l'action fût plus modeste.

Longueur un pouce neuf lignes: hauteur avec les cornes un pouce sept lignes.

PLANCHE XCIII.

N°s. I. & II.

JE n'ai aucun doute sur l'authenticité de ces deux figures de Nains; je les crois très-antiques. On sçait d'ailleurs combien les Romains s'amusoient de ces petits hommes, & combien ils employoient de différens contrastes pour les rendre plus ridicules.

L'exacte imitation de l'action est la base de la plaisanterie ; ainsi nous pouvons croire que ces deux Nains du même travail, du même tems, & toujours faits pour être ensemble, sont représentés avec scrupule, tels que l'on voyoit les Gladiateurs dans l'arêne, c'est-à-dire, nuds & sans autres armes que le casque, le bouclier & l'épée. Ces prétendus Gladiateurs n'ont conservé que la poignée de leurs épées, le tems a détruit les lames. Les boucliers échancrés d'un seul côté présentent une singularité que je ne me souviens pas d'avoir remarquée sur aucun monument : elle mérite quelque attention ; car on ne peut douter qu'elle ne fût en usage dans de certaines circonstances. Cet objet est le plus grand mérite de ce petit monument ; mais quant à sa destination, il faut se persuader que le comique de ces figures existoit d'autant plus pour les Romains qu'ils avoient la tête remplie de ces Athlètes, si beaux par leurs proportions naturelles & par la grace de leurs mouvemens, perfectionnés par l'exercice continuel de leur Art ; tandis que cette opposition se présente avec peine à notre esprit, & que le combat de ces Nains ne nous paroît peut-être que simplement ridicule : tant il est vrai que le comique ne consiste en général que dans la surprise & l'opposition, & en particulier dans l'habitude des Nations.

Malgré le plaisir de posséder un morceau qui réunit autant de singularités que celui de ce numéro, je ne cacherai point que le lieu de la scène m'est suspect ; c'est-à-dire, que le combat de ces deux Nains se donne en premier lieu sur un plan inégal & convexe ; ce choix me paroît un contre-sens à l'égard des Anciens ; de plus, la forme de ce plan est ovale, & ne peut être regardée que comme le couvercle d'un vase ; & cette forme n'étoit point ordinaire chez les Romains. Ce ne sont pas les seules raisons de mon doute ; cette plaque ou ce morceau de bronze, m'a paru suspect au premier coup d'œil ; & l'examen plus réfléchi ne m'a point fait penser autrement. Je ne pense point du tout la même chose des deux serpens & des mouches qui déco-

rent le plan, & que l'on peut voir au n°. II. Je les crois bien antiques; mais je suis persuadé qu'ils occupoient jadis une autre place; non-seulement ces mouches & ces serpens sont soudés sur ce plateau, mais ces animaux n'ont aucun rapport avec ces Nains, non plus qu'avec leur action; ils paroissent arrangés selon les contes que l'on fait des enchantemens & des préparations circulaires, au milieu desquelles la Sorcière ou celui qui consulte a coutume, dit-on, de se placer. Ces idées modernes ne peuvent s'allier avec celles des Anciens qui avoient bien autant de foiblesses, mais qui procédoient différemment. Ces raisons m'ont rendu cet assemblage suspect; & il ne faut pas l'adresse & la finesse d'un Brocanteur Italien, pour sçavoir arranger si parfaitement des objets capables de séduire & de tromper; plus ils sont bisarres plus on est assuré de s'en défaire & d'en augmenter le prix. Après tout, quand on n'a qu'un si foible reproche à faire à un monument, il ne faut pas se plaindre.

Il résulte de cet examen que quel que soit ce morceau, il présente de très-bonnes parties, & qu'il mérite d'être rapporté. Il est encore vrai que le soupçon que j'ai communiqué sur l'assemblage de ces objets, détruit & renverse toutes les conjectures; & dans une pareille occasion elles auroient pû mener loin.

Les Nains ont un pouce dix lignes de hauteur : longueur du plateau, quatre pouces huit lignes : le plateau a sept lignes de saillie dans son milieu : longueur des serpens, deux pouces dix lignes : longueur des mouches dix lignes.

Nos III. & IV.

On peut mettre cette petite main au rang des mains Panthées ou votives, dont il est inutile de rappeller les gravures & les explications qu'on en a données, & moi-même tout le premier. Celle-ci, quoique dans le même genre, est l'ouvrage d'un homme beaucoup plus rai-

ſonnable, ou beaucoup moins ſuperſtitieux, puiſqu'en effet on ne voit qu'un ſerpent qui s'étend ſur le dos de la main, après avoir fait le tour du poignet ; & un lézard également en relief placé ſur le plus haut du bras. On voit au n°. IV. le trou qui ſervoit à ſuſpendre cette petite dévotion : mais je voudrois ſçavoir par quelle raiſon les deux derniers doigts ſont toujours ployés dans le plus grand nombre de ces ſortes de mains, pendant que les trois autres ſont étendus. Ce morceau a été trouvé à Rome.

Longueur deux pouces neuf lignes.

PLANCHE XCIV.

N°s. I. & II.

Les monumens ſinguliers par leur forme, & qui n'ont point été donnés au public, ont un véritable attrait pour les Antiquaires ; ils ſont leur véritable jouiſſance. Ce poiſſon de bronze réunit ces avantages ; & conſéquemment je le rapporte avec beaucoup de plaiſir.

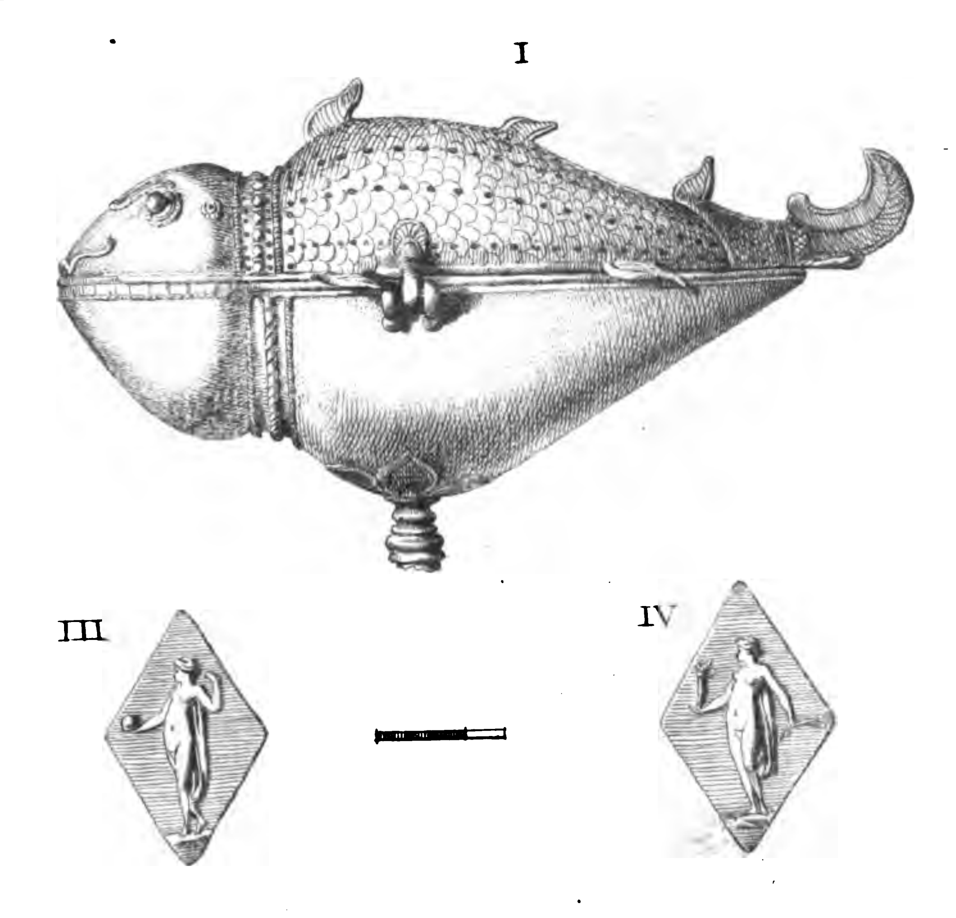
Quelque particulier que paroiſſe le choix d'un poiſſon pour ſervir de caſſolette, ſon ancien uſage ne peut être conteſté ; on verra même que ſi cette forme n'eſt pas abſolument agréable, elle eſt du moins favorable à ce deſſein ; la longueur de l'animal répandant au loin la fumée des parfums, & donnant de plus une grande capacité au foyer qui contenoit le braſier.

Plus je m'étendrai ſur les détails de ce poiſſon, que je crois une carpe, & plus on ſera convaincu que je ne m'abuſe point ſur ſon ancienne deſtination. La quantité de trous placés ſur le dos & ſur le deſſus de la tête du poiſſon pour procurer l'évaporation, c'eſt-à-dire, le paſſage de la fumée, ſuffiroit pour convaincre de la vérité de mon opinion ; mais la partie inférieure eſt abſolument pleine & diſpoſée pour recevoir le feu ; d'ailleurs cet animal s'ouvre parallèlement en deux parties égales : on voit de chaque côté dans leur longueur deux tenons dans celle de deſſous,

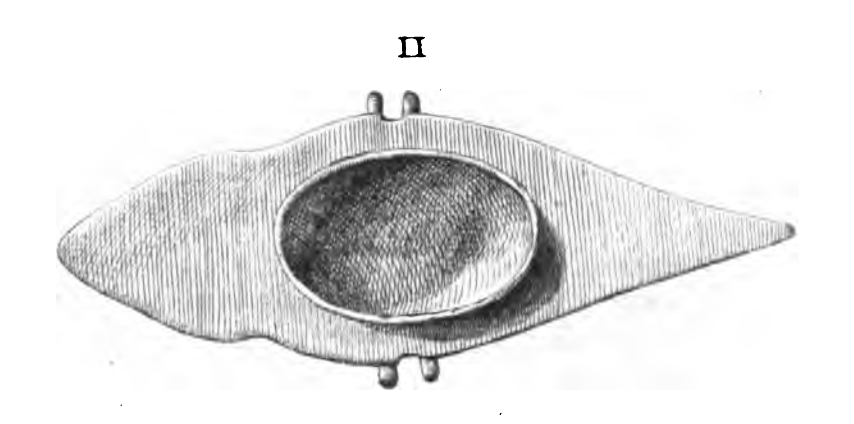
I

III

IV



II



deſſous, & un dans celle de deſſus, qui s'emboîtent très-exactement encore aujourd'hui, & qui ſervoient à tenir les deux pièces en état par le moyen d'une goupille. Cette précaution étoit principalement néceſſaire quand le feu étoit allumé, quoique tout le morceau fût porté & ſoûtenu par un pied que le tems a détruit, & dont on ne voit plus que la naiſſance; ce qui prouve encore que ce monument étoit deſtiné à la décoration.

Le n°. II. préſente le plan de la partie inférieure.

La conſervation de ce morceau eſt très-belle; mais le travail en eſt un peu ſec. J'ai conſulté le petit nombre de Connoiſſeurs que nous avons à Paris, & ils n'ont pas mis l'Antiquité en doute; mais ils n'ont pû m'éclaircir ſur le pays qui l'a produit. Il m'a paru plus ſimple de le placer dans la claſſe des Romains.

Si les dimenſions de chaque morceau que j'ai ſoin de donner ne ſont pas toujours utiles, quoiqu'elles concourent à fixer avec juſteſſe l'idée du monument repréſenté ſur la Planche, elles ſont ici très-néceſſaires pour augmenter le mérite de cette antiquité.

Longueur un pied onze lignes : épaiſſeur ou diamètre, cinq pouces neuf lignes, ſans compter l'excédent des nageoires placées ſur le dos, & dont la plus grande a huit lignes de ſaillie : ce qui reſte du piédeſtal eſt encore long de dix lignes : longueur de l'ovale intérieur ou de l'ouverture du foyer, quatre pouces trois lignes ; mais ce foyer occupe toute la capacité du poiſſon : largeur de ce même ovale, deux pouces dix lignes : la baſe ou l'emboîture a cinq lignes de recouvrement.

N°ˢ. III. & IV.

On pourroit regarder cette amulette formée en lozange & percée dans ſa longueur pour être portée au col, comme un objet de ſuperſtition étrangère aux Romains; cependant le travail leur appartient, du moins on peut dire qu'ils en ont fait la copie.

Cette cornaline porte sur chacune de ses faces une figure nue, ce qui prouveroit une origine Grecque : la coëffure de l'une & de l'autre est absolument semblable & n'est point des plus ordinaires ; elle est formée par un bourrelet de cheveux, placé tout autour de la tête. Autant qu'on peut en juger dans un volume si médiocre, la même figure ou la même Divinité représente deux actions ; une de ces figures tient un corps rond sur la main qu'elle porte étendue, & l'autre une petite statue drapée & en pied : ces deux Femmes pourroient représenter Vénus;& quoique le globe que porte l'une des deux soit d'un diamètre bien fort, l'idée de la pomme prévaut & contribue à le persuader. Mais, pourquoi l'autre, avec une palme dans la main droite, porteroit-elle une petite figure de femme posée sur sa main ? Seroit-ce Vénus regardée comme protectrice des Romains à cause d'Enée, & portant la Ville de Rome, qui semble l'implorer ? D'ailleurs la palme, ou ce que je crois une palme, est portée horizontalement, & ce n'est point ainsi qu'on la représente dans les deux cas de bonheur ou de malheur : il se pourroit aussi que ce culte, comme je l'ai dit plus haut, ou plutôt ces circonstances fussent absolument étrangères aux Romains, & nous fussent inconnues.

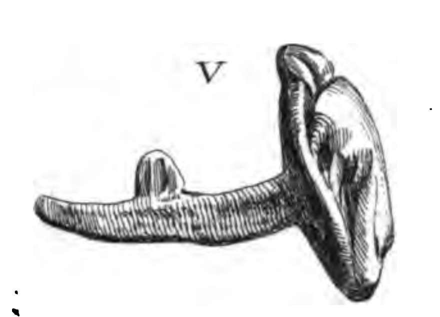
La position des figures est aussi heureuse que simple ; la forme de l'amulette n'est point ordinaire : ces raisons me suffisent pour rapporter ce petit monument, dont on pourra trouver quelque jour la véritable explication.

Le champ de la cornaline qui porte ces deux gravures en creux, est blanc ; ce n'est cependant point une onyce, c'est-à-dire, une pierre de deux couleurs naturelles ; c'est une opération de l'Art que les Anciens connoissoient comme nous. Elle consiste à mettre une couche de tripoli bien égale sur une cornaline, & à l'exposer à un feu très-doux, car s'il étoit fort, il feroit blanchir la cornaline. Ce feu doux établit si bien ce tripoli, que le touret ne l'emporte pas plus aisément que la cornaline ou l'agate que l'on veut graver. Ce travail, ainsi disposé, présente des figures rou-

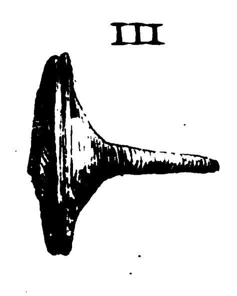
I



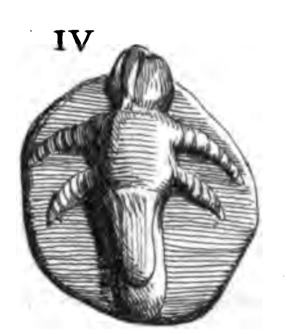
V



III



IV



II



VI



ges sur un fonds blanc, que rien ne peut altérer. Cette opération donne une sorte d'agrément aux compositions, & produit du moins une petite singularité. Je dois le secret de cette petite manœuvre à feu Barier, Graveur du Roi en pierre, qui l'avoit retrouvé par hasard en cherchant autre chose, comme il arrive presque toujours, & principalement en chymie : il peut s'être vanté de cette découverte; il est du moins certain qu'il a fait plusieurs beaux ouvrages par le moyen de cornalines ainsi disposées.

PLANCHE XCV.

N°. I.

UNE parure aussi peu modérée en longueur & en poids que celle de ce sphynx de bronze, qui fait l'ornement d'une aiguille de tête de même matière, mérite assurément quelque distinction; ainsi je la rapporte, sans croire cependant que le goût que l'on a depuis quelque tems pour les ornemens antiques, conduise nos Dames à copier celui-ci.

Cette aiguille, assez bien conservée, est encore longue de *six pouces une ligne*, car elle a été cassée à son extrémité inférieure à l'endroit où elle étoit ouverte pour donner le moyen de la retenir & de la fixer dans la coëffure.

Nos II. & III.

Il ne faut pas confondre ce clou, qui n'étoit qu'un objet de magnificence, avec ceux dont l'emploi étoit utile & religieux à Rome : il est d'argent pur & représente un Mascaron qui n'est point de mauvais goût, & dont le travail est assez riche, mais cependant tel qu'il doit être pour des objets de ce genre qui ne sont jamais vûs de près & qui ne sont destinés qu'à produire de l'effet. Ce clou, très-bien conservé, a *onze lignes* de diamètre; sa queue, qui n'a jamais dû être bien solide à cause de la matière & du travail de la tête sur laquelle on ne pouvoit frapper, a encore *huit lignes* de longueur : on la voit au numéro III.



N°s. IV. & V.

Cet autre clou de bronze est orné d'une mouche à miel d'un fort grand relief. Vitruve, en prescrivant la manière de bien former la cloison d'une chambre, parle des clous auxquels il donne le nom de *muscarii*, avec lesquels il veut qu'on attache des roseaux en différens sens : *Cùm paries luto inquinatus fuerit, tunc in eo opere cannæ clavis muscariis perpetuæ figantur.* Philander observe sur ce passage, que les clous *muscarii* étoient ceux qui avoient une grosse tête ronde qui les distinguoit des clous à crochets & des crampons : c'est la seule explication à laquelle ce Commentateur veut que l'on s'en tienne ; car il dit qu'il se mocque bien de quelques Antiquaires, qui, lors de la découverte du tombeau de l'Impératrice Marie, femme d'Honorius, crurent que certains clous que l'on y trouva parmi beaucoup d'autres antiquités, & dont la tête étoit chargée de la figure d'une mouche, étoient les clous *muscarii* de Vitruve ; & il leur fit voir qu'ils donnoient un mauvais sens à cette expression de Vitruve.

Lib. VII. Ch. 3.

Je le croirois d'autant plus qu'il étoit nécessaire de frapper sur les têtes de ces clous pour former & établir la cloison, ce que la mouche auroit empêché de faire, & ce que très-certainement on n'a point fait sur le clou de ce n°. Cette raison me persuaderoit, en suivant l'avis de Philander, que les clous dont parle Vitruve ne portoient le nom de *muscarii* que par la ressemblance que leur tête avoit avec les mouches quand on n'y faisoit pas une grande attention, & que l'on voyoit ces clous posés indifféremment sur une cloison : cette conjecture, quoiqu'un peu tirée, s'accorde du moins avec la différence des autres clous qui ne présentoient pas le même coup d'œil. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le clou dont il s'agit a eu nécessairement un autre objet, & qu'il rappelle des idées que les Romains avoient empruntées des Etrusques ; c'est-à-dire, que dans les premiers siécles de la fondation de Rome

ils plantoient tous les ans au Capitole un clou, qui tenoit lieu de calendrier ; il fait encore ſouvenir de celui que l'on plaçoit tous les ans dans un autre endroit pour apprendre que l'année étoit révolue ; il repréſente à l'eſprit le clou pour lequel on créoit un Dictateur, dans l'eſpérance de préſerver la Ville de Rome de la peſte, par les cérémonies avec leſquelles il étoit attaché par ce Magiſtrat.

Le travail de celui que je rapporte eſt des plus groſſiers ; & cette raiſon me fait encore mieux augurer de ſa grande antiquité. Son diamètre, fort mal compaſſé, eſt d'*un pouce trois lignes*.

La queue de ce clou & dont on peut juger par le profil au n°. V, eſt encore longue *d'un pouce quatre lignes* ; mais comme ces ſortes de clous n'ont jamais été enfoncés & aſſurés par le marteau à cauſe des ornemens dont leur tête étoit chargée, il eſt vraiſemblable qu'on les introduiſoit dans une ouverture déja faite & tenue fort aiſée, & qu'enfin la hoche ou le bouton qu'on apperçoit à ſept lignes de la tête, ſervoit à écrouer les clous & à les arrêter pour empêcher qu'on ne les emportât ; ainſi la porte ou les autres corps ſur leſquels on plaçoit les clous de cette eſpèce, avoit ſept lignes d'épaiſſeur ou à peu de choſe près.

N°. VI.

Il eſt difficile de comprendre l'objet de cette eſpèce d'inſcription, écrite ſur une lame de bronze très-mince, qui paroît avoir été coupée à peu-près quarrément dans un morceau plus étendu.

Les deux mots qui compoſent cette inſcription ſont écrits en lettres Romaines fort anciennes, & aſſez mal réglées, ANTIKA POSTIKA ; ces caractères ne ſont même formés que par un ſeul trait de burin ou d'inſtrument équivalent.

Malgré la conjecture par laquelle je vais finir, je compte propoſer au Lecteur une énigme qu'il trouvera peut-être médiocrement intéreſſante.

Les mots *Antika* & *Postika*, peuvent recevoir différens sens, selon l'endroit où ils se trouvent placés. Les Augures appelloient *Postica* le septentrion, parce que ceux qui prenoient les Augures avoient le dos tourné vers cette partie du Ciel, & le visage au midi, qui par cette raison étoit appellé *Antica*. On se servoit encore du mot *Postica*, pour exprimer tout ce qui doit arriver après nous, & du mot *Antica*, pour désigner tout ce qui nous avoit précédé; ainsi l'inscription *Antica Postica* auroit pû convenir à une statue de Janus : voyez Festus le Grammairien.

Cette plaque a *trois pouces* de largeur dans le plus étroit, & *deux pouces* dans sa plus grande hauteur.

PLANCHE XCVI.

N°. I.

Ce vase qui servoit à porter l'eau lustrale, ne peut être d'une plus parfaite conservation; son ancien usage est trop connu pour en parler; & le coup d'œil suffit pour faire sentir le mérite de sa forme; ainsi l'explication ne sera pas longue.

La tête qui couronne l'anse est répétée des deux côtés: elle représente Apollon où le Soleil; on la voit développée au n°. II.

Les deux têtes qui tiennent au corps du vase, & qui portent l'anse, présentent le caractère de Jupiter, & sont placées sous le n°. III.

Un des quatre Mascarons qui décorent le renflement du vase, est chargé du masque d'un Barbare; les trois autres bas-reliefs représentent de belles femmes, dont les têtes sont accompagnées de cheveux bien arrangés. Comme elles sont sorties du même moule, je n'en ai fait graver qu'une; on la voit au n°. IV, & le Barbare est sous le n°. V. Ces têtes isolées, ou ces médaillons, ont tous *onze lignes* de diamètre.


T VI
Pl XCVI
III
I
II
V
IV

Hauteur du corps du vase, trois pouces neuf lignes : plus grand diamètre extérieur en comprenant les médaillons, trois pouces dix lignes : hauteur de l'anse, quatre pouces huit lignes : Hauteur totale du monument, huit pouces cinq lignes.

PLANCHE XCVII.

N°. I.

Le goût particulier & cependant très-agréable de ce petit vase de terre rouge, m'engage à le faire graver pour le seul plaisir des yeux; car il est constant qu'il ne peut rien apprendre : il a perdu la plus grande partie d'une de ses trois anses dont la disposition fait le plus grand mérite; le reste est très-bien conservé. Il a été trouvé en 1762 dans les Catacombes qui dépendent des Moines de S. Antoine à Rome : on sçait que ces souterreins étoient consacrés à la sépulture du bas peuple & placés hors de la Ville. Ce qu'il y a de singulier est qu'une de ces Catacombes n'avoit point encore été ouverte; mais on n'y a trouvé que des squeletes avec un petit vase de terre à leur tête & une lampe de même matière à leurs pieds : la simplicité de ces petits meubles étoit convenable à l'état de ceux auxquels cette sépulture étoit destinée. J'ai choisi pour remplir cette Planche, les morceaux dont la forme étoit la moins commune : plusieurs de ces sépultures portoient le signe de *pro Christo;* mais la marque de la profession du Mort étoit presque toujours gravée, quoique très-grossièrement, sur l'extérieur de la pierre : ces instrumens simples & très-reconnoissables n'ont présenté aucune forme singulière à ceux qui les ont examinés.

Hauteur du vase, cinq pouces neuf lignes : diamètre deux pouces huit lignes.

N°. II.

Je n'ai rapporté sous ce numéro que le profil d'une lampe

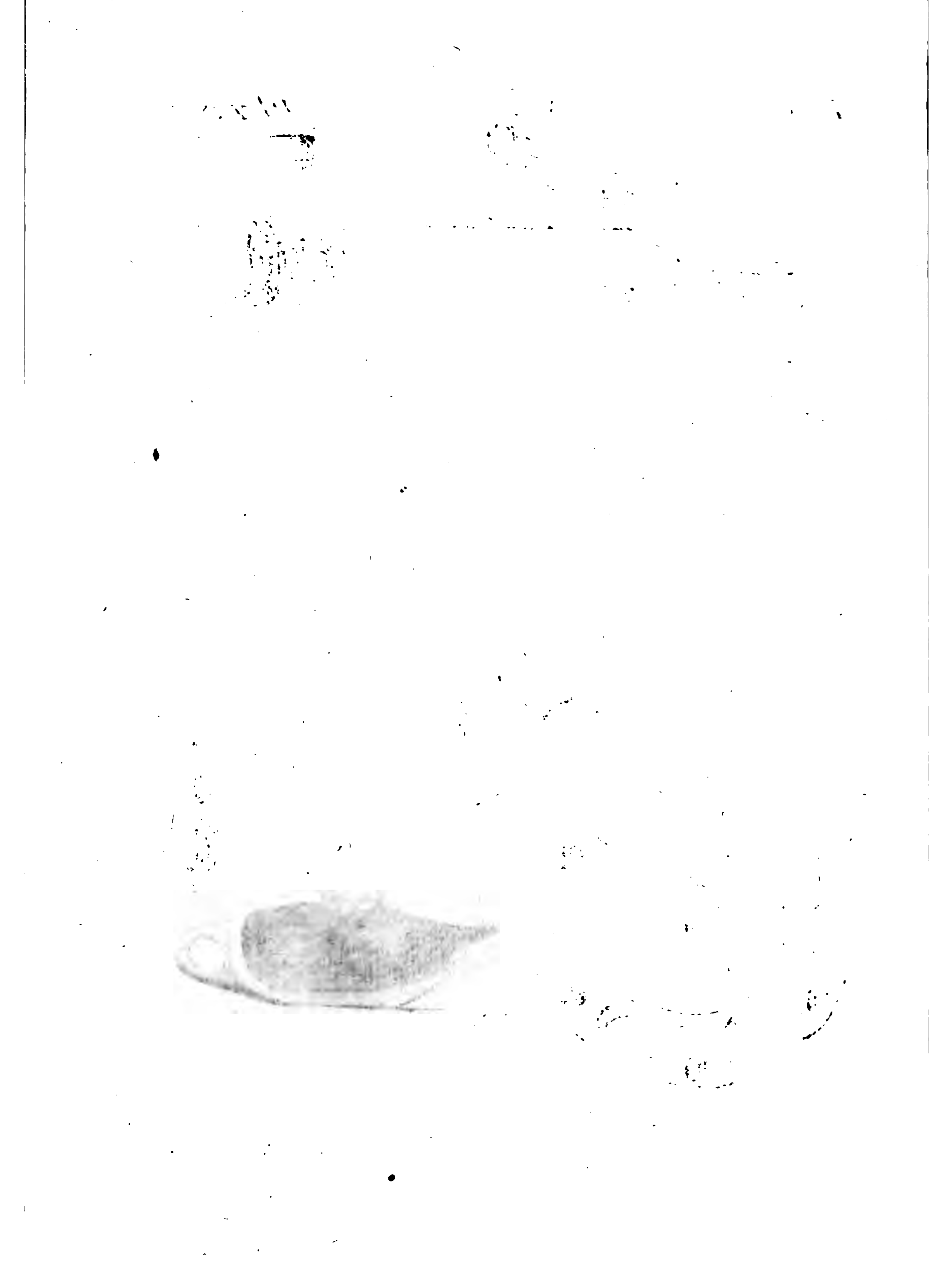
trouvée dans le même endroit que le morceau précédent: elle est fort ſimple & n'eſt chargée d'aucun ornement; mais elle porte dans le milieu de ſon plan ſupérieur un bouton fixe, percé à jour & placé entre quatre lumignons. Quoiqu'il ſoit poſſible de dire que les lampes Romaines étoient en général peu commodes à la main, & que la petite recherche de celle-ci ne préſente rien que de fort naturel; plus le volume de ce petit meuble eſt médiocre, plus la chaleur des quatre mêches rendoit cette lampe impoſſible à tenir: je croirois donc que ce bouton ne doit être regardé que comme un moyen pour l'attacher à une chaîne de métal, & ſuſpendre la lampe dans un inſtant de cérémonie pratiquée ſans doute dans un laraire, & néceſſairement très-courte, par la raiſon du volume de la lampe.

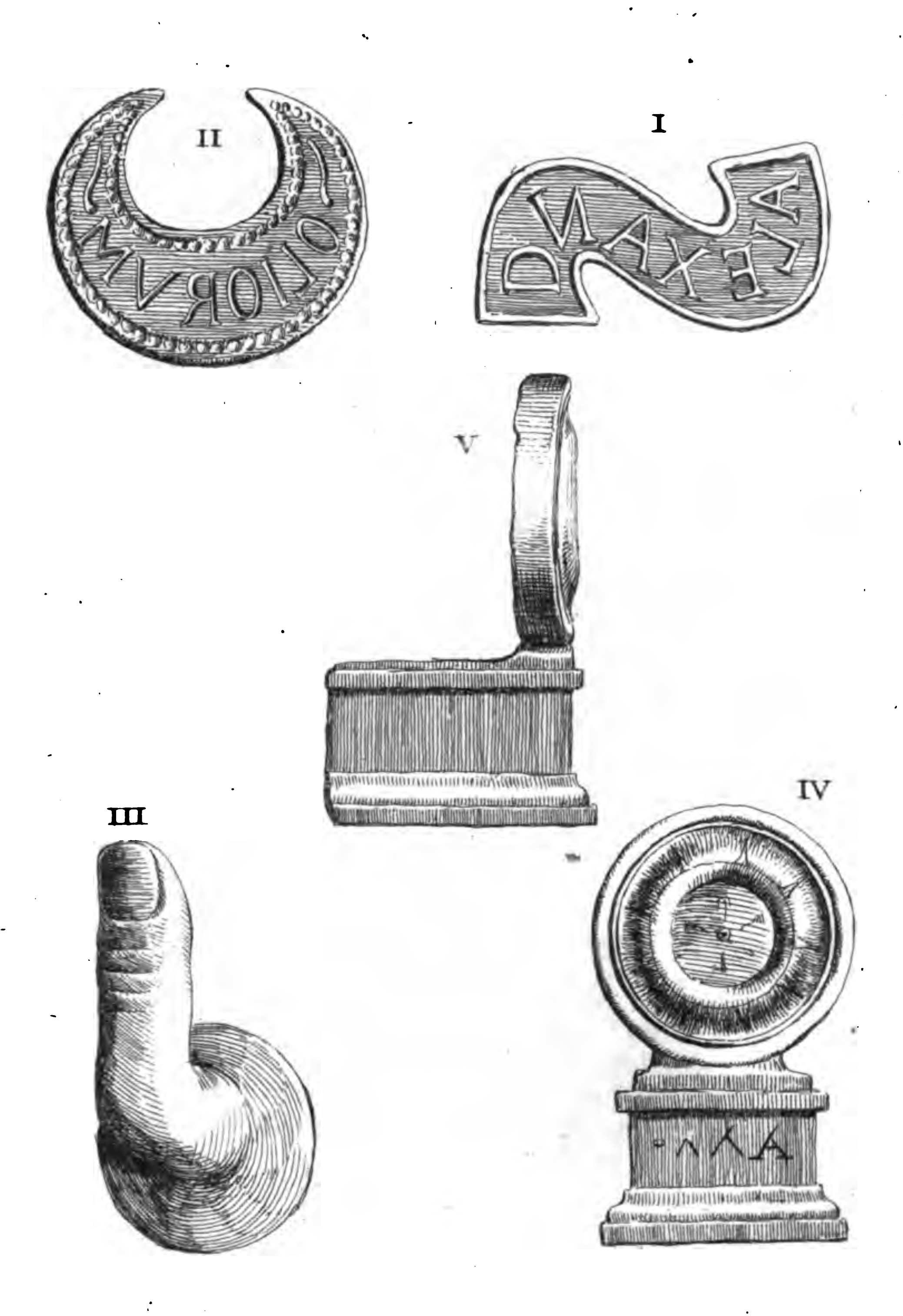
Longueur deux pouces huit lignes: hauteur totale un pouce cinq lignes.

N°s. III. IV. & V.

Pl. LXXIII. n°. I. En rapportant dans le Ve. Volume un croiſſant de terre cuite qui repréſente Cérès, j'ai ſoupçonné qu'il ſervoit de manche ou de poignée à une lampe conſacrée à un Village ou du moins à l'uſage le plus commun: je ne me ſuis point trompé ſur cette conjecture; & pluſieurs Voyageurs m'ont aſſuré que les lampes à cinq lumignons, & telles qu'on en voit la repréſentation au numéro III, ſont ornées de ces ſortes de croiſſans chargés de la figure de différentes Divinités, qui leur ſervent de manche, en même tems que les mêches brûlent devant le ſymbole du culte traité en bas-relief; on m'a de plus aſſuré qu'on en trouve beaucoup de cette eſpèce à Rome, ainſi qu'à *Herculanum*. Je ne me rappelle point d'en avoir vû, & je crois qu'il eſt difficile de les trouver entières; la forme du croiſſant qui occupoit perpendiculairement la place du ſixième lumignon & au-deſſous de laquelle il y a une petite tenue, ne pouvant lui donner qu'une médiocre ſolidité. Pour rendre ce détail plus ſenſible, non-ſeulement la coupe ou le profil de


T VI
Pl XCVII
II
I
VI
V
III
IV




II
I
V
III
IV

de la lampe est dessiné au numéro IV, mais je rapporte un de ces croissans que l'on m'a envoyé séparément de Rome; & j'avoue que celui-ci, qui représente une tête de Jupiter au-dessus de l'aigle, numéro V, pourroit autoriser l'opinion de ceux qui regarderoient ces sortes de lampes comme plus ordinairement consacrées aux grands Dieux; l'un des deux seuls croissans de cette espèce que je connoisse représentant Jupiter, & l'autre Cérès : je pourrois cependant me tromper; il est vrai que la conjecture est peu intéressante; d'ailleurs je ne parle que sur la foi d'autrui.

Diamètre de la lampe, quatre pouces deux lignes : hauteur de la lampe, un pouce & demi : hauteur du croissant, deux pouces dix lignes

N°. VI.

Ce numéro présente la forme la plus répétée des petits vases qu'on a trouvés dans les Catacombes; celui-ci est un des plus grands.

Hauteur trois pouces huit lignes : diamètre du vase, trois pouces : plus grande largeur avec les anses, quatre pouces une ligne.

PLANCHE XCVIII.

N°. I.

Ce n'est assurément pas le nom d'Alexandre écrit sur ce cachet qui m'engage à le rapporter: ce Roi de Macédoine a trop occupé la scène & rempli le monde de ses actions, pour n'avoir pas engagé les hommes de tous les états à porter son nom. La forme extraordinaire de ce *sigillum* m'a paru mériter d'être conservée, car d'ailleurs il ressemble à tous ceux que l'on connoît : la largeur de la bande est ordinaire; les lettres sont traitées de relief, & travaillées de la même manière; le passant qui servoit à tirer l'empreinte avec plus de facilité, en même tems qu'à la suspendre à un cordon pour la porter au col, est égale,

ment ſemblable à tous ceux qu'on a vûs ; mais je n'ai trouvé juſques à préſent que celui-ci dont la bande fût contournée comme le deſſein la préſente. Le travail de ce cachet eſt d'ailleurs fort groſſier.

Longueur deux pouces une ligne : largeur de la bande, ſept lignes.

N°. II.

Cet autre cachet, ou plus véritablement cette *teſsère* employée à la reconnoiſſance des denrées qui entroient dans les Villes, n'eſt pas moins ſingulière pour la forme ou pour le nom dont elle eſt chargée ; d'ailleurs les lettres ſont écrites en creux ſur le cuivre.

Pl. DCXCVIII. 9. On voit dans Gruter une inſcription qui prouve qu'il y avoit à *Ravenne* du tems des Empereurs Payens (car elle fait mention d'un ſacrifice), une famille du nom d'OLIVS. Il faut regarder ce monument comme étant deſtiné à ſon uſage ; & on doit lire, *ſigillum* ou *teſſera*, OLIORVM.

Cette plaque formée en croiſſant, eſt établie ſur un anneau fort groſſier, que le diamètre permettoit de porter au doigt ; mais que le poids & le volume devoient en avoir toujours empêché : non-ſeulement ce ne pouvoit être une parure, c'eût été au contraire une punition, ou tout au moins une privation de la main : cette attache excédant la grandeur de l'objet, doit faire mettre ce petit monument dans le rang des teſsères.

Hauteur de la plaque, un pouce huit lignes : largeur deux pouces : ſaillie de l'anneau, un pouce deux lignes épaiſſeur de l'anneau, trois lignes.

N°. III.

Cette tête de clou dont le crochet eſt formé par un doigt ployé, n'eſt pas ordinaire à rencontrer. On ne peut, ce me ſemble, attacher aucune idée de ſuperſtition à cet arrangement ; & je crois qu'on ne le peut attribuer qu'à la ſeule fantaiſie : du reſte, le clou étoit aſſez fort pour porter un

poids considérable. On voit encore derrière la plaque la marque de la foudure qui lioit la tête à la queue, ou, si l'on veut, à la pointe du clou; cette dernière partie paroît avoir été de fer.

Hauteur totale, deux pouces une ligne : diamètre de la plaque, un pouce quatre lignes : épaisseur du doigt six lignes.

On a trouvé jusques ici dans les fouilles de Velleïa une très-grande quantité de clous de cette forme, empruntée de la nature. Je suis trop sensible aux bontés dont m'honore l'Infant, pour ne pas me parer d'un monument dont il a bien voulu me faire présent : ce beau clou de bronze étoit accompagné de plusieurs autres morceaux, également tirés des fouilles de Velleïa, & dont je compte faire usage dans les Mémoires de l'Académie ou ailleurs. L'Impression de ce Volume étant commencée, je ne puis la suspendre pour étaler ces dons agréables & flatteurs; elle me permet seulement d'entrer dans quelques détails au sujet de ce monument, de citer sa belle conservation & de donner ses proportions; non-seulement il est plus fort que celui de ce numéro, dont on vient de voir l'explication; mais la portion circulaire à laquelle le doigt est attaché présente une patte qui s'élargit en s'éloignant de son attache, & qui servoit à sceller le clou dans le mur.

La première phalange horizontale, un pouce sept lignes : les deux phalanges perpendiculaires, deux pouces sept lignes : diamètre de la portion circulaire, deux pouces quatre lignes : épaisseur de cette portion, cinq lignes : longueur de la patte ou de la queue encore existante, un pouce onze lignes : largeur à sa naissance, dix lignes, à son extrémité, dix-huit lignes : épaisseur de la queue, quoiqu'assez inégale, cinq lignes.

N°. IV. & V.

Je ne puis regarder ce petit monument de bronze que comme un bouclier votif, dont on a consacré le souvenir

dans un laraire : en effet, cette forme ronde qui n'a jamais été surmontée d'aucune autre, est posée perpendiculairement sur un rétable, ou, si l'on veut, sur une espèce d'autel, du moins la disposition du monument ne me présente aucune autre idée. Cependant l'autel est prolongé comme on peut le voir au n°. V : il est ouvert à son extrémité; l'ouverture d'une moitié de sa base, faite à dessein, se communique de façon que la totalité du morceau peut être établie & arrêtée sur un autre corps avec une très-grande solidité. Ce monument est très-bien conservé, & les moulures dont il est orné n'ont point souffert. On voit trois lettres initiales & un point gravés sur le devant de cet autel ou de cette base.

Diamètre de la portion circulaire, un pouce cinq lignes : hauteur de la base ou du piédestal, neuf lignes : longueur de cette base, un pouce trois lignes : largeur de cette base sans les moulures, dix lignes.

PLANCHE XCIX.

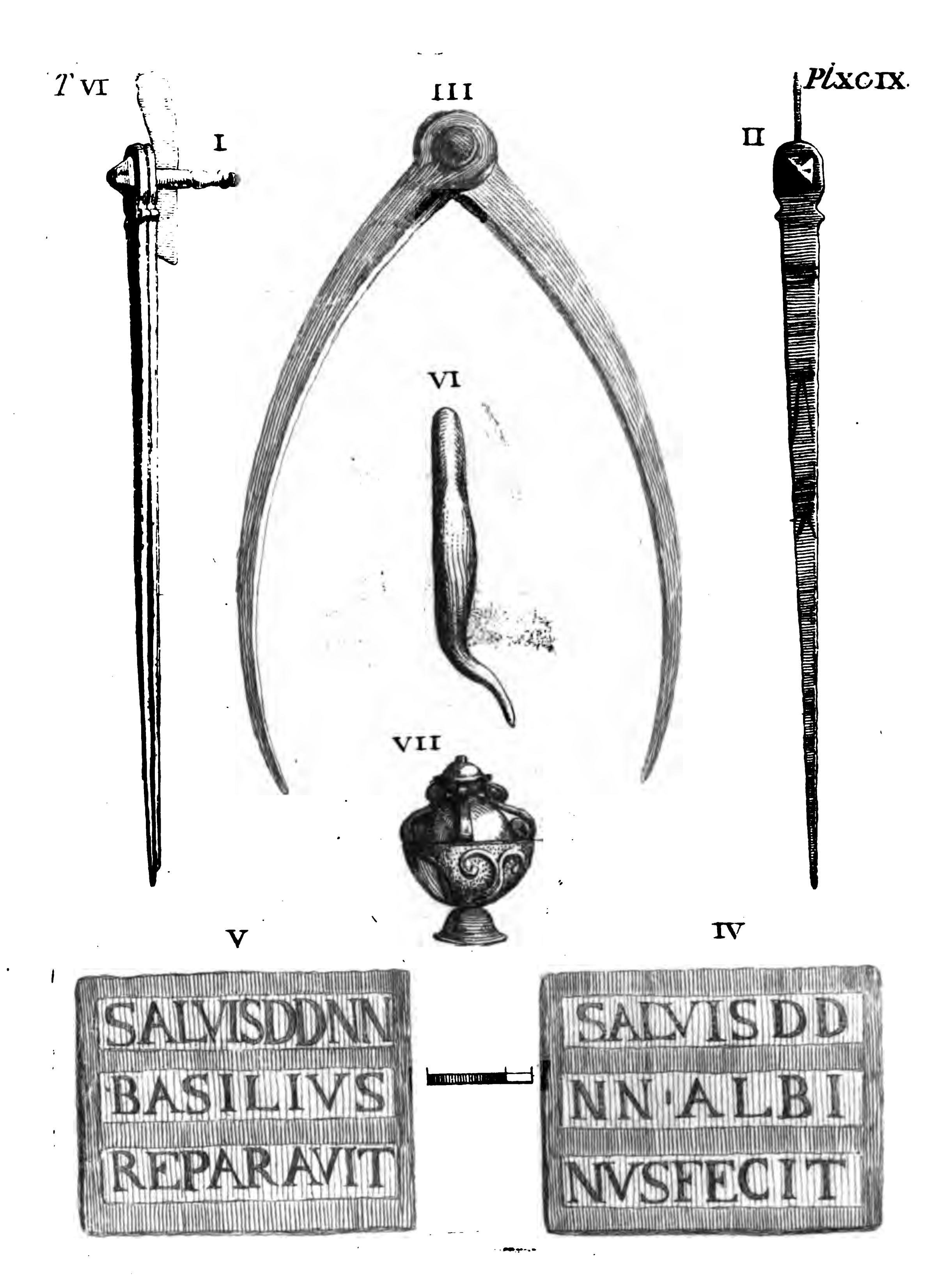
N^os^. I. & II.

Pl. LXXXV. n°. V.
J'AI rapporté un Compas dans le Ve. Volume, & je me suis plaint dans l'explication, de la rareté de ces instrumens : le dernier envoi qui m'a été fait de Rome a réparé la disette que j'avois éprouvée. Celui que l'on voit sous ce numéro est absolument du même genre, c'est-à-dire que son mouvement est composé de la même manière. Il est en entier de cuivre, beaucoup plus grand, & pour le dire en un mot, il est très-complet.

Hauteur avec la petite clef qui dépasse le Compas, sept pouces cinq lignes.

N°. III.

Cet autre compas courbe, ou de calibre, également de cuivre en entier, peut avoir servi à un Sculpteur : il a été trouvé depuis très-peu de tems à Rome, dans une urne


T VI
Pl XCIX.
I
II
III
VI
VII
V
IV
SALVIS DDNN
BASILIVS
REPARAVIT
SALVIS DD
NN·ALBI
NVS FECIT

cinéraire; & l'on connoît l'usage ancien d'enfermer avec les cendres des morts, les instrumens de leur profession, ou les marques de leur état.

La tête de ce compas est formée absolument comme celle des nôtres; l'axe qui servoit à le rendre mobile s'est séparé, mais les boutons subsistent de chaque côté, & l'instrument ne peut être mieux conservé.

La forme de ce second compas, prouve ce qui n'étoit pas difficile à conjecturer, que les Grecs & les Romains connoissoient le mouvement de cet instrument,& sçavoient lui donner un degré de facilité égal au nôtre. Si la tête des deux compas que j'ai rapportés, celui du Ve. Volume & celui du n°. précédent, différent de ceux que nous employons, ils étoient vraisemblablement formés de cette manière pour être plus fermes, moins faciles à ouvrir, & convenables, sans doute, à quelque ouvrage particulier.

Hauteur six pouces cinq lignes.

N°s. IV. & V.

J'ai rapporté dans ce même Volume, Planche LXXVI, une inscription absolument du même genre, & dont toutes les circonstances sont pareilles: les deux côtés présentent ces mots:

SALVIS DD	SALVIS DD NN
NN ALBI	BASILIVS
NVS FECIT	REPARAVIT

La répétition d'un monument assez rare en lui-même ne déplaît point; elle donne la confirmation de l'usage, & redouble la confiance du Lecteur.

Je crois ce petit monument plus ancien que celui de la Planche précédente, par la raison que les noms sont plus Romains; d'ailleurs, les mots *fecit* & *reparavit*, me portent à le croire; mais, dans le fonds, les degrés du bas Empire sont peu importans pour les Arts.

Largeur neuf lignes: hauteur six lignes.

N°. VI.

Cette sangsue de bronze est très-authentique, c'est-à-dire, que son antiquité n'est pas douteuse ; elle confirme le goût des Romains pour la représentation de toutes les espèces d'animaux : celui-ci ne peut être plus juste pour le trait, ni d'une plus belle conservation.

Longueur deux pouces trois lignes.

N°. VII.

Ce petit vase de bronze qui paroît n'avoir pû servir que de couronnement, pourroit cependant avoir eu quelque usage particulier; le dessus étant mobile, & l'intérieur creux: j'en ai plusieurs qui sont absolument pareils, mais j'ignore leur ancien usage ; je puis les déclarer antiques ; cependant je les croirois d'un tems assez bas & travaillés dans les Gaules, d'autant que les ornemens qui décorent le corps du vase ont beaucoup de rapport à plusieurs de ceux que j'ai remarqués sur quelques parures de soldats Romains, constamment exécutés dans cette partie de l'Empire.

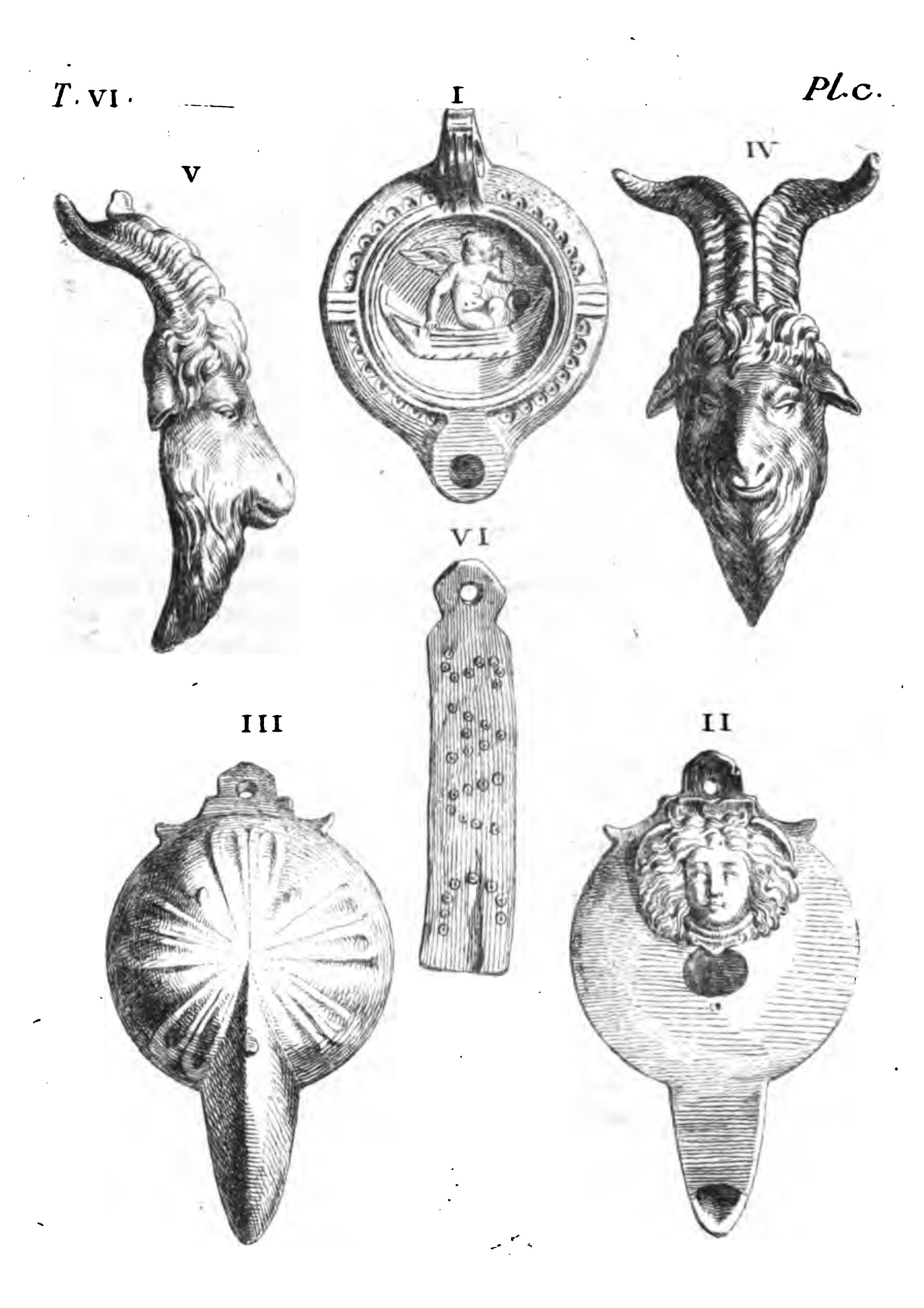
Au reste, j'avoue que cette Planche m'ayant paru trop nue, j'ai ajoûté ces deux derniers numéros assez inutiles en eux-mêmes.

Hauteur un pouce cinq lignes : diamètre onze lignes.

PLANCHE C.

N°. I.

La marche & l'accroissement des impressions que les hommes ont reçues, sont des objets dignes de l'amusement d'un Philosophe. Nous voyons les Grecs recevoir ou plutôt copier toutes les idées que les Egyptiens austères avoient


I
V
IV
VI
III
II

établies sur les principes de la plus sage Morale. Pour engager les hommes & leurs Rois même à bien vivre, on les jugeoit sévèrement, & l'on examinoit si leur conduite méritoit les honneurs de la sépulture : les Grecs ont remplacé ce jugement réel par la supposition de Rhadamante, de Minos & d'Eaque ; ces anciens Rois furent substitués à ces Juges particuliers : si la vanité fut satisfaite, la licence y gagna, & la Morale y perdit. On peut juger par cet exemple du genre & de la nature des copies Grecques.

Je ne suivrai point toutes les idées dont l'Egypte est la source ; il suffit de cette indication pour faire voir combien la Mythologie Grecque, en profitant des exemples qui l'avoient précédée, a pû les affoiblir quoiqu'il faille convenir du surplus d'agrémens qu'elle a pû ajoûter pour certaines circonstances du culte.

Il sembleroit cependant que les Grecs auroient inventé la Divinité de l'Amour, & quelques-uns de ses attributs ; du moins, j'ai toujours été étonné de n'appercevoir chez les Égyptiens aucune trace d'une passion que les hommes ont dû mettre la première au rang des Dieux ; s'ils ne l'ont pas fait, leurs successeurs dans le monde en ont suffisamment abusé. Ce sentiment moins célébré chez les Grecs, mais cependant admis jusques à la Divinité, a fait chez les Romains, non-seulement des progrès infinis, mais il a produit des allégories sans nombre, & que les Modernes ont encore augmentées.

Cette lampe de terre est ornée d'un sujet qui nous rappelle ces différentes idées de l'antiquité : elle nous présente une barque qui conserve la trace des procédés, ou plutôt du culte Egyptien ; & cette barque est chargée d'un Amour assis & pleurant : on ne peut attribuer cette composition qu'au tendre regret que la mort a pû causer ; & l'on voit sans peine combien cette expression, qui paroît simple & même agréable, a reçu d'augmentation, même depuis sa source Grecque.

La simplicité de la matière & du travail de ce petit monument me conduit à une conjecture qui me paroît fondée sur la vraisemblance.

Les pauvres sont pour le moins aussi sensibles que les gens riches, mais ils ne sont pas toujours en état d'exprimer leurs sentimens, c'est-à-dire, de laisser des témoignages apparens de leur douleur; aussi je crois que les Marchands de lampes avoient en général dans leurs boutiques, les différens sujets dont les particuliers pouvoient être affectés: en effet, on voit des objets tendres comme celui-ci, des marques de Jeux, des couronnes d'Athlètes, des Divinités, enfin toutes les compositions qui pouvoient convenir aux situations que le cours de la vie peut présenter. Le sentiment que l'on remarque sur cette lampe, quelque général & quelqu'éloigné qu'il puisse être, fait toujours impression sur le cœur; & je rapporte ce petit monument avec un véritable plaisir.

Hauteur treize lignes: diamètre deux pouces huit lignes.

N°s. II. & III.

Cette lampe de bronze trouvée depuis peu de tems sur le Mont-Celius à Rome, ne peut être mieux conservée: à la réserve du manche postiche qu'on attachoit sans doute par l'ouverture qu'on apperçoit encore à l'endroit de la queue ou du manche, il n'y manque rien. Le bas-relief du soleil que l'on voit sur la partie supérieure, est fort bien traité; mais les côtés du dessous, formés en timbales espacées de quatre en quatre, m'ont paru très-bien disposés: enfin, la totalité de l'ornement jointe à l'exécution m'a fait plaisir.

Longueur totale, trois pouces & demi: diamètre deux pouces deux lignes: plus grande épaisseur, un pouce trois lignes.

N°s IV. & V.

Nos. IV. & V.

Le morceau que l'on voit dessiné de face & de profil sous ces deux numéros, présente une tête de bouc armée de ses cornes : si l'on peut dire qu'elle est des mieux coëffées, on ne peut deviner de quel ornement cette tête faisoit partie; mais elle peut entrer dans la décoration & donner ou rappeller des idées : la conservation de ce petit bronze, creusé en dedans, ne peut être plus parfaite.

Hauteur deux pouces moins une ligne.

N°. VI.

La forme de cette tessère d'yvoire n'est pas ordinaire; & sa destination est difficile à deviner; les lettres tracées avec des points, & dont elle est ornée : S A V G, ne peuvent signifier que SALVS AVGVSTI, ce qui peut en même tems donner une espèce d'indication sur l'usage ou l'objet du morceau. Ces vœux particuliers exprimés par une fête, des jeux, une cérémonie, un sacrifice, & dont la santé de l'Empereur étoit l'objet, étoient aussi le motif de la tessère; elle servoit de reconnoissance à ceux qui devoient être admis dans quelque enceinte particulière, ou profiter de quelque passage, ou plus commode ou plus distingué.

Longueur deux pouces huit lignes : plus grande largeur par le bas, sept lignes.

PLANCHE CI.

Nos. I. & II.

I.	II.
CLODIHE	DEHORT
MOGENIA	VOLYBRI
NI VC. EXP	VC. PREFE
REFECTO	CTI PRET
VRBI DEH	ORISVM
ORTVMIP	NOLIMET
SIVSSVM	ENERENO
(☧)	NTIBIEX
	PERET

Voici de quelle façon on doit lire cette inscription écrite sur les deux faces d'une petite plaque de bronze, & dont la forme est représentée sur la Planche.

Clodii Hermogeniani viri clarissimi ex præfecto Urbis de horto ipsius sum.

De horto Olybrii viri clarissimi Præfecti Prætorii sum; noli me tenere, non tibi expediet.

Cette plaque présente un monument de l'antiquité, plus rare, & par conséquent plus intéressant qu'il ne le paroît au premier coup d'œil : je la rapporte avec d'autant plus de plaisir qu'elle a été publiée par Fabretti, mais sans aucune exactitude. L'original m'a été envoyé de Rome, ainsi je puis répondre de la fidélité de la copie; je suis d'ailleurs persuadé que l'usage de cette plaque est différent de celui que plusieurs Antiquaires lui ont reconnu, car elle a été mise dans le rang des colliers & des tessères des Esclaves fugitifs. Mais avant que de donner les raisons qui m'ont convaincu de cette erreur, je crois devoir présenter quelques réflexions sur cette matière en général.

Inscrip. Domest. pag. 523.

On sçait avec quelle sévérité, ou plutôt quelle cruauté les Loix Romaines punissoient les Esclaves qui désertoient


I

de la maison de leurs Maîtres : un des châtimens le plus ordinaire consistoit à marquer sur le visage du coupable avec un fer chaud, une lettre du nom, ou le nom du Maître de l'Esclave en entier :

Fronti data signa fugarum.

Ce moyen mettoit en effet tout le monde en état de le reconnoître & de le faire retrouver à son Maître. Constantin qui modéra la cruauté de plusieurs Loix Romaines, défendit que l'on marquât les Esclaves au visage ; les Romains, pour suppléer à cet usage, leur firent porter des colliers sur lesquels le nom du Maître étoit écrit : cette précaution étoit moins certaine que la précédente ; mais on ajoûta, sans doute, des peines encore plus sévères à la défense établie, & faite pour tous les gens libres, de prêter la main à ces fuyards, & de les favoriser en aucune manière. Nonius a décrit par la comparaison suivante, les précautions que l'on prenoit pour les conduire avec sûreté :

Voyez la Loi II. *de pœnis*, datée d'Antioche, la 9e année de son regne.

Lib. XXIX.

Cum manicis, catulo, collarique ut fugitivum deportem.

Les Recueils d'inscriptions dans lesquels on a rapporté des exemples de ces colliers, font voir que les Esclaves des anciennes Eglises Chrétiennes étoient soumis aux mêmes Loix. Cependant si depuis l'Ordonnance de Constantin, tout Esclave fugitif n'étoit condamné qu'à la peine de porter des colliers ou des plaques écrites, il pouvoit éviter le danger d'être reconnu & ramené à son Maître ; en rompant le collier il ne subsistoit aucun témoin de sa fuite, quelque fortement attaché qu'il pût être, & de quelqu'épaisseur qu'il fût fabriqué. On détruit aisément des objets de résistance plus considérable, sans même ajoûter le desir de la liberté, qui n'est pas un agent médiocre. Il me semble donc que la Loi de Constantin devoit produire, pour l'intérêt des Maîtres pour lesquels les Esclaves n'étoient pas un objet médiocre, un équivalent à peu-près égal, c'est-à-dire, qui donnât la même

Page 11 & suiv. sûreté que la barbarie réformée par le Prince. Pignorius, dans son Traité *de Servis*, paroît avoir le même soupçon; mais il le fait entendre avec assez d'obscurité, & n'éclaircit rien.

Si la plaque que je présente sous ce numéro avoit été destinée à cet usage, elle s'accorderoit avec la Loi de Constantin, & pourroit être regardée comme en étant une suite, puisqu'elle est d'un tems postérieur au règne de ce Prince. Le nom de Q. Clodius Hermogenianus Olybrius, Préfet du Prétoire, & Préfet de Rome, en est une preuve; puisqu'il a exercé sa Préfecture sous Valentinien I, dans les années 368, 69 & 70 de l'Ere Chrétienne; d'ailleurs, ce tems est indiqué par la barbarie du style & de l'orthographe de ce monument. Un grand nombre d'inscriptions de la même date en donnent la confirmation. Il faut convenir cependant qu'une destination aussi basse & aussi commune que celle qu'on lui doit assigner, pourroit excuser la négligence des caractères de cette plaque dont les mots ne sont point séparés; mais elle est constamment du siècle de Valentinien.

Après cette légère discussion que j'ai cru nécessaire, je dirai que la plaque dont il est question, ne peut avoir servi à un Esclave; la formule que l'on gravoit sur leur collier ordonnoit à tous ceux qui les rencontroient de les arrêter: *Tene me quia fugi:* elle y joignoit un ordre de les renvoyer à leur Maître: *Revoca me Domino meo.* L'inscription de la plaque dit, au contraire: *Noli me tenere:* elle menace même ceux qui contreviendroient en disant: *Non tibi expedìet;* car c'est ainsi qu'il faut rendre cette barbare façon de parler *experet.* Ces deux formules opposées ne peuvent avoir le même objet. Si l'on veut regarder cette plaque comme un passeport donné à un Messager, & croire que Clodius en avoit chargé son Jardinier pour l'empêcher d'être arrêté ou dérangé dans sa route, ce monument seroit une tessère très-singulière; mais je croirois plutôt que cette inscription étoit pendante au col du chien qui gardoit

les Jardins de *Clodius*, situés, selon les anciennes descriptions de Rome, sur le Mont *Pincius*. On trouve dans plusieurs Auteurs, qui ont écrit de *Re Rustica*, qu'il y avoit des espèces de chiens nommés *Capophylaces*, qui gardoient les Jardins; & d'autres auxquels on confioit la garde des champs cultivés, étoient nommés *Agrophylaces*. Les Anciens étoient persuadés que les Dieux Lares veilloient à la sûreté de leurs maisons : cependant ils avoient des chiens pour le même objet.

Pervigilantque lares pervigilantque canes.

Les Jardins étoient dans le même cas: on étoit convaincu de la protection de Vertumne, de Sylvain, de Pomone, &c. mais on ne négligeoit pas celle des chiens: il est donc plus que vraisemblable que l'on aura donné à ces animaux si utiles, un collier ou une plaque pendante à leur col, & chargée du nom de leur Maître pour en conserver la propriété; & les mettre à l'abri de plusieurs accidents.

On voit par cet exemple & par mille autres, que nos usages les plus simples ont été pratiqués dans l'antiquité; & que les hommes agissent d'une manière uniforme pour l'exécution de leurs besoins.

Cette explication pourroit n'être point au gré du Lecteur; mais il sera toujours certain que les Antiquaires qui ont regardé ce petit monument comme le collier d'un Esclave, se sont trompés, & que cette bagatelle est peut-être unique en son espèce, en la regardant du côté que je la présente.

Dufresni a dit dans une de ses Comédies : *Quand on est deux à faire une réflexion, elle est beaucoup meilleure.* Je souhaite que cette vérité qui tire son comique de l'endroit où elle est placée, ne soit point démentie dans cette explication: nous l'avons faite le P. Paciaudi & moi; nous avons du moins sauvé tous les contre-sens que la supposition d'un Esclave fugitif pouvoit présenter, & nous avons

donné en même tems une idée des Loix Romaines à l'égard des Esclaves.

Le monogramme, le chiffre ou l'espèce de marque que l'on voit au-dessous de la colonne des caractères du n°. I, présente une singularité; on n'y reconnoît point les premières lettres du nom de celui au nom duquel l'inscription s'explique : on ne peut douter que cet usage ne fût reçu même plus anciennement; mais ici on le voit employé pour un objet des plus communs, il en faut inférer qu'il étoit alors généralement pratiqué. Cet article pourroit mériter quelques observations, mais elles ne sont point dans mon genre.

Hauteur de la plaque avec le petit couronnement, trois pouces une ligne : largeur un pouce cinq lignes.

N°. III. IV. & V.

Je regarde cet anneau de bronze, orné de six grelots, comme une espèce de crotale que les femmes portoient à la main dans les fêtes de Bacchus. Les intervalles des nœuds répandus dans la circonférence de cet anneau étoient remplis par des bossettes doubles, mobiles sur l'axe de leur réunion, creuses & percées légèrement à leur extrémité pour introduire ou retenir l'espèce de grelot qui servoit à leur donner du son. On voit encore autour de l'anneau, & dans leurs mêmes places, les têtes de ces bossettes, & l'on reconnoît qu'elles étoient l'une & l'autre coupées dans la même plaque de bronze; mais les espèces de grelots ont été détruits, à la réserve d'une seule bossette qui s'est heureusement conservée pour faire sentir la forme de cet instrument : elle peut être utile aux Peintres & aux Sculpteurs dans la représentation des Bacchantes & des Bacchanales.

Les témoins ou plutôt les têtes des autres bossettes subsistent, & quoiqu'il eût été possible de les suppléer, il est

III

IV

I

CLODIHE
MOGENIA
NI·VC·EXP
REFECTO
VRBI·DEH
ORTVMIP
SIVSSVM

V

II

DE HORT
VOLYBRI
V·C·PREFE
CTIPRET
ORISVM
NOLIMET
ENERENO
NTIBIEX
PERET

encore plus agréable de pouvoir répondre qu'ils sont ponctués avec vérité : au reste le travail de ce monument n'étoit pas des plus recherchés.

N°. IV.

Ce numéro fait voir l'intérieur d'une de ces bossettes ou grelots.

N°. V.

La coupe & l'agencement de cette même bossette sur l'anneau, est dessinée sous ce numéro.

Hauteur totale sept pouces trois lignes : diamètre du cercle, six pouces trois lignes : diamètre du corps de l'anneau, deux lignes : diamètre des boutons, six lignes : diamètre de la bossette ou du grelot, un pouce deux lignes.

Cet instrument m'étoit inconnu; il ne m'appartient pas : j'ai profité de la politesse de M. Jening, Gentilhomme Anglois, curieux & très-bon connoisseur. Il m'a confié ce petit monument pour le copier & le décrire, pendant le séjour qu'il a fait à Paris; & je l'ai fait graver avec d'autant plus de plaisir, qu'il n'est point dessiné dans la Dissertation de M. Bianchini, qui même n'en a point parlé, quoiqu'il ait assez approfondi cette matière.

Francisci Bianchini, Veronensis, &c. de tribus generibus instrumentorum Musicæ veterum organica descriptio. Romæ 1742, in-4°. broc. cum VIII tabulis.

PLANCHE CII.

J'AI fait mention dans le Ve. Volume de ces Antiquités, des fragmens de différentes matières qu'on a bien voulu m'envoyer des fouilles de *Velleïa*. J'en ai déja profité pour décrire le seul monument de fayence que les Ouvrages des Anciens m'eussent présenté jusqu'ici. Un nouvel examen m'a fait choisir dans ces bagatelles les ornemens de quelques vases de terre dont le goût & l'exécution peuvent non-seulement faire honneur aux Anciens, mais conduire à un argument des plus simples, & cependant des plus marqués en leur faveur. Si des ouvrages traités sur une

matière si vile & si fragile sont exécutés avec cette finesse & cette précision, quels étoient les soins qu'on apportoit pour travailler des morceaux dont les objets étoient plus importans, & les matières plus précieuses ?

Il est à présumer que la forme des vases dont ces fragmens ont fait partie, répondoit par son élégance à des ornemens exécutés d'une façon très-supérieure à leur matière; mais ces morceaux sont d'une étendue trop médiocre pour retrouver même aucune de leurs proportions : ces terres plus ordinairement noires, n'ont rien d'extraordinaire en elles-mêmes ; elles sont fines, très-bien préparées, tournées avec beaucoup de délicatesse, & leur épaisseur est en général très-médiocre.

Je n'ai trouvé dans le nombre de ces fragmens aucune poterie travaillée par les Etrusques ; tandis que j'en ai vû plusieurs de la Manufacture de Nismes, qui me paroît avoir été fort recherchée, à la vérité dans des tems fort postérieurs aux Etrusques ; mais on ne peut douter de la réussite de cette poterie, par la quantité de fragmens qu'on en trouve dans l'Italie & dans les endroits les plus reculés de la Gaule.

N°. I.

Ces mêmes fragmens m'ont présenté une portion de vase travaillée au tour, & dont la matière m'a paru mériter quelque discussion. Ce morceau est le seul qui soit numéroté sur la Planche ; les autres ne pouvant être distingués que par les ornemens.

Un passage de Pline nous apprend que la serpentine étoit connue des Anciens : voici les paroles de ce grand Auteur, sur les lieux qui produisoient cette matière, & sur l'usage que les Anciens en faisoient.

Lib. XXXVI. Cap. 22. *In Siphno lapis est, qui cavatur, tornaturque in vasa coquendis cibis utilia, vel ad esculentorum usus, quod in Comensi Italiæ lapide viridi accidere scimus. Sed in Siphnio*

Siphno singulare, quòd excalfactus oleo, nigrescit durescitque, naturâ mollissimus.

On trouve dans l'Isle de Siphnus une pierre que l'on creuse & que l'on tourne pour en faire de la vaisselle propre à cuire les viandes, ou à les servir à table : c'est ce que nous sçavons qui arrive pour la pierre verte de Côme en Italie : mais une singularité pour celle de Siphnus, c'est que chauffée avec de l'huile, elle noircit & se durcit, quoiqu'elle soit naturellement fort molle.

L'Isle de Siphnus est une des Cyclades située dans la mer de Grête, entre l'Isle de Delos au nord, & l'Isle de Mélos au midi ; on l'appelle aujourd'hui *Sifano*. Pline nous apprend qu'indépendamment des mines d'or & d'argent qui avoient procuré de très-grandes richesses à ses habitans & dont les autres Auteurs ont parlé, elle produisoit l'espèce de pierre que nous nommons *Serpentine*, & connue par les Naturalistes sous le nom général de pierre *Ollaire*, du genre de ces pierres argilleuses qui se laissent travailler, & dont la serpentine est une espèce. Il est vraisemblable que l'Isle de Siphnus produit encore cette pierre ; & il est certain que nous employons cette matière au même usage que les Anciens ; cependant avec des différences moins avantageuses, puisqu'en effet la serpentine de l'Isle de Siphnus, sans être plus difficile à travailler, acquéroit de la consistance & résistoit au feu par le moyen que Pline nous indique ; tandis que nous ne faisons usage de la matière tirée de Côme que pour des vases & des platteries, dont la couleur sombre est triste à la vûe, malgré le poliment dont elle est susceptible. Cette pierre que Pline a également connue, tire cette dénomination de la Ville de Côme en Italie où l'on fait ce commerce depuis un tems immémorial.

Voyez *Pomponius Mela. Lib. II. Cap. 7.*

On trouve aussi cette matière chez les Grisons ; & l'on en tire une grande quantité d'un lieu où étoit autrefois situé un gros Bourg, appellé *Pleurium* en Latin, & *Pleurs* en dernier lieu : ce Bourg fut abymé en 1618, sous les débris

d'une montagne voisine, qu'on avoit creusée trop inconsidérément pour en retirer cette pierre.

Je crois le fragment qui donne matière à ces légères observations, tiré des carrières de Côme : la matière en présente la couleur, le savonneux & les autres qualités que les Naturalistes donnent à la pierre de Côme. Voici la description que Wallerius, célèbre Minéralogiste Suédois, donne de cette pierre.

Ollarius mollior, griseus, pinguis; particulis talcoso-minaceis vix distinctis, calcinatione albescens, lebetum lapis, petra Columbina, lapis Colubrinus.

Elle est composée de particules visibles & brillantes de mica & de talc, qui sont confondues les unes dans les autres & forment comme des ondulations : elle prend de l'éclat par la calcination & devient d'une couleur blanche semblable à celle de l'argent. Le fragment dont il s'agit a donné tous ces effets par les expériences. Sans entrer dans de plus grands détails qui ne regardent que les Naturalistes, on voit, sans que je le dise, que M. Roux m'a donné quelques secours, sans lesquels je n'aurois pû sçavoir si le fragment étoit de Siphnus ou de Côme.

L'Italie, & sur-tout *Herculanum*, doivent fournir tous les jours des morceaux de comparaison beaucoup plus considérables; je ne doute pas même qu'on n'en ait trouvé plusieurs fois; mais il est simple qu'on n'ait fait aucune attention à des fragmens qui ne paroissent avoir aucun mérite, & qui se confondent aisément avec des morceaux de terre cuite, que le plus souvent on ne daigne pas ramasser. Je crois donc être le premier qui ait parlé de cette matière, par rapport aux Anciens monumens, & qui se soit trouvé à portée de joindre à cette occasion une preuve de fait, à un passage de Pline.

La portion de cercle indique un très-grand diamètre; l'épaisseur est de *cinq lignes.*

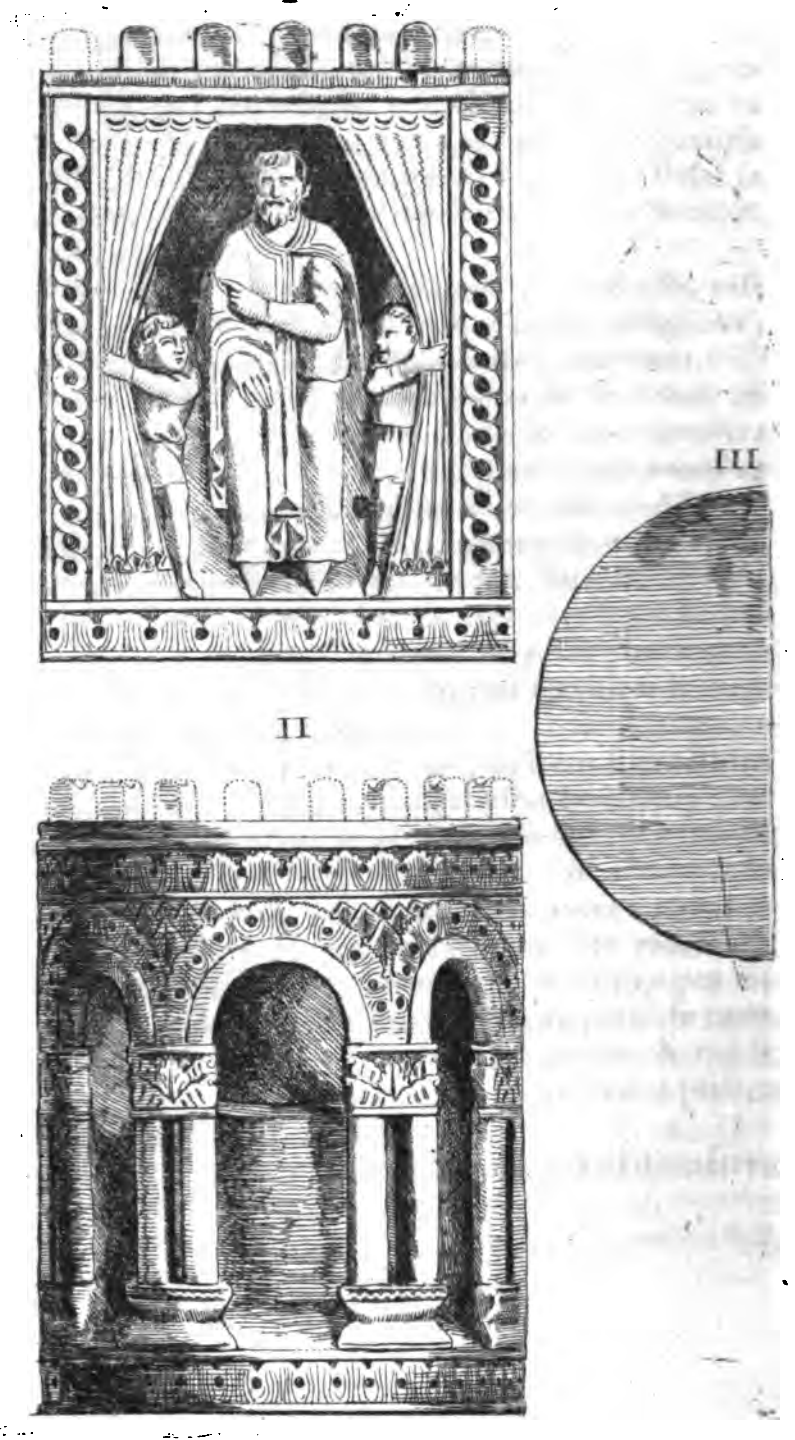

I
II
III

PLANCHE CIII.

Nos I. II. & III.

Un monument du Bas-Empire pareil à celui que présente cette Planche, conduit nécessairement à des réflexions affligeantes pour l'humanité. On conçoit avec peine, l'homme étant copiste par sa nature & né imitateur, qu'un Artiste ait pû oublier les Ouvrages sublimes dont la Grèce & la Ville de Rome étoient encore remplies, quand il a mis au jour le chef-d'œuvre du mauvais goût dont il s'agit ici.

On ne peut attribuer un fait si démontré qu'à l'amour-propre ignorant, ainsi qu'au desir effréné de chercher la nouveauté. Ce malheureux desir éblouit les hommes & leur fascine les yeux; il les aveugle au point de faire consister le mérite dans une altération continuelle des meilleures choses précédemment reçues; cette altération est d'autant plus séduisante, qu'elle flatte la paresse, qu'elle diminue l'étude, & soulage de la réflexion.

Ces malheurs attachés à l'esprit humain, étoient encore liés dans le tems du Bas-Empire à des circonstances du Gouvernement. Le génie des Romains peu convenable pour les Arts, dominoit depuis long-tems dans la Grèce; &, par une conséquence nécessaire, les Ecoles Grecques étoient détruites depuis long-tems, & si parfaitement, qu'elles n'avoient pas laissé la moindre trace: la dépravation du goût ne pouvoit donc rencontrer aucun obstacle; aucune digue ne la pouvoit arrêter: elle a si bien ravagé, & si fort à son aise, qu'elle a tout détruit.

L'exemple du défaut & de l'erreur produit souvent autant d'avantage, & fait autant d'impression que l'exemple de la beauté & de la vérité: on doit donc présenter quelquefois les monumens du genre de celui-ci pour rendre la jeunesse modérée, & la forcer d'étudier profondément les

Arts auxquels elle ſe deſtine. Puiſſe-telle être frappée de ces réflexions & du mauvais goût raiſonné de ce monument ! Je vais en rapporter le détail.

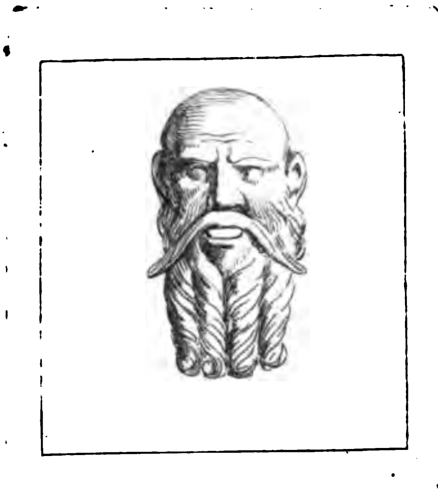
Je le place devant moi pour en parler avec plus de vérité ; & la vûe fixée ſur cet objet, je ne puis retenir cette exclamation. *Oh ! Grecs, ſi vous êtes tombés dans un état ſi déplorable, & dans votre pays, que ſerons-nous dans quelques ſiècles !*

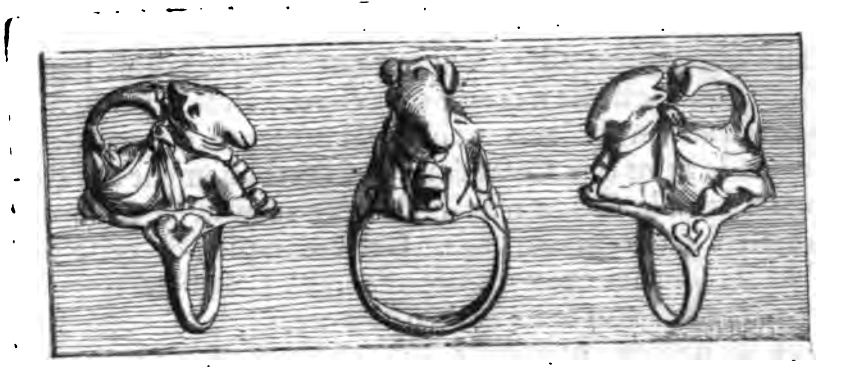
Il paroît que nous voyons ici les efforts du génie & de la compoſition d'un Artiſte, dans le deſir de contenter la vanité d'un homme conſtitué en dignité dans l'Empire, Conſul, Proconſul, peut-être même Empereur. Il eſt aſſis ſur un dé maſſif, qui ne conſerve aucune réminiſcence du trône ni de la chaiſe curule ; enfin qui n'a pas le plus foible ornement; & deux jeunes Eſclaves ouvrent un rideau pour le faire voir au public, auquel, ſelon les apparences, il conſent de ſe montrer. La diſpoſition des figures & le détail des parties s'accordent avec les ornemens & l'intelligence des étoffes. Les creneaux même qui couronnent ce bâtiment, concourent à produire un enſemble ridicule. Ce dé ou ce ſiége eſt établi au milieu d'un plan circulaire d'un côté, & en droite ligne de l'autre ; on le voit au n°. III ; l'arrondiſſement dont l'élévation eſt deſſinée au n°. II, préſente trois portiques qui font voir que l'intérieur de ce petit bâtiment eſt à jour. La gravure fait ſentir ſuffiſamment la biſarrerie & le mauvais goût de cette décoration ; j'avoue cependant que malgré tous mes ſoins, le deſſein l'embellit encore : il ſeroit inutile & très-déſagréable de s'appéſantir ſur de pareils objets. Je dois ajoûter que ces créneaux qui ſubſiſtent ſur la face occupée par l'Empereur ou le Magiſtrat, couronnoient également, & dans les mêmes proportions, toute la partie circulaire ; on voit encore, par leur place, qu'ils ont été détruits ; auſſi je les ai ſimplement marqués par des points.

J'ignore le tems de la fabrique de ce monument ; mais

le morceau d'yvoire est considérable, d'autant qu'il est d'une seule piéce ; & nous voyons par les diptyques, combien cette matière étoit encore recherchée sous les Empereurs d'Orient.

Hauteur avec les créneaux, quatre pouces sept lignes : largeur trois pouces quatre lignes, pour la face en ligne droite, ainsi que pour le grand diamètre du plan dont la profondeur est d'un pouce onze lignes.



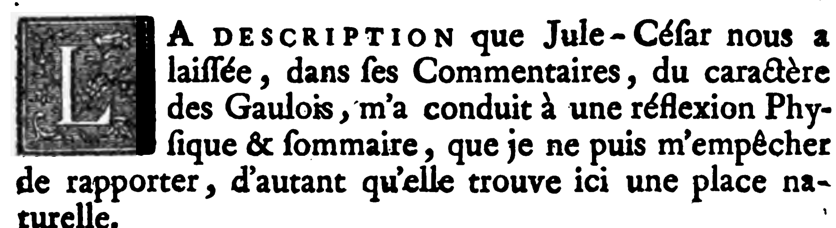


RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES, ROMAINES, ET GAULOISES.

CINQUIEME PARTIE.

DES GAULOIS.

AVANT-PROPOS.



LA DESCRIPTION que Jule-Céſar nous a laiſſée, dans ſes Commentaires, du caractère des Gaulois, m'a conduit à une réflexion Phyſique & ſommaire, que je ne puis m'empêcher de rapporter, d'autant qu'elle trouve ici une place naturelle.

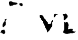
Quand Céſar, qui connoiſſoit bien les hommes, a dépeint ceux qui compoſoient la Nation qu'il étoit le plus

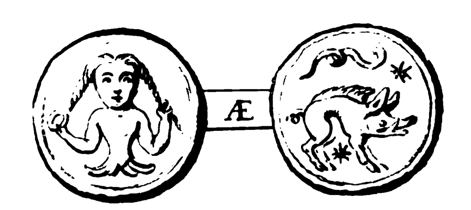
flatté d'avoir conquise, il paroît que leur race étoit pure, c'est-à-dire, qu'elle n'étoit point encore altérée par le mêlange d'aucun de leurs voisins. Il n'est pas douteux que depuis le tems que César écrivoit, l'établissement des Romains dans la Gaule n'ait mêlé leur race avec celle des premiers habitans du pays. Cette époque, & celle des Francs, sont les deux plus considérables, & constamment les plus marquées que les Gaulois ayent éprouvées dans tous les genres, & principalement quant à l'altération de leur caractère, de leur esprit & de leurs usages; cependant la description de César est encore, généralement parlant, juste & précise quant à la façon de penser des habitans de la Gaule. Il faut en conclure que si l'air & le climat influent sur le génie & le caractère des hommes; ils ne décident pas absolument de l'un & de l'autre. C'est donc, pour en citer un exemple, à l'influence du climat, qu'il faut attribuer la soumission des Tartares, conquérans de la Chine, plutôt qu'à la bonté du gouvernement, qui, lui-même, n'a été établi & n'a subsisté que conséquemment à ce même climat.

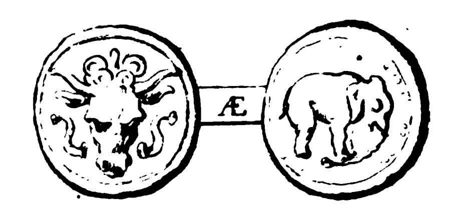
PLANCHE CIV.

PLUSIEURS Antiquaires ont rapporté des Médailles Gauloises, mais sans autre objet qu'un simple mouvement de curiosité; car elles ne peuvent instruire sur l'Histoire; & il est impossible de rien conjecturer sur le tems & les lieux de leur fabrique. Un égal objet de curiosité m'a engagé à faire graver celles qui remplissent cette Planche: je me flatte en premier lieu de les rendre avec plus de justesse & de précision qu'on ne les a rapportées; en second lieu, elles me donnent occasion de présenter quelques observations qu'on ne fera peut-être point fâché de lire; & qui me paroissent du moins un pas de plus; mais toujours dans la même obscurité.

Quelques-unes de ces Médailles Gauloises, mais c'est le

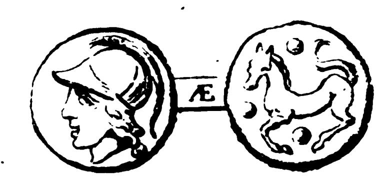


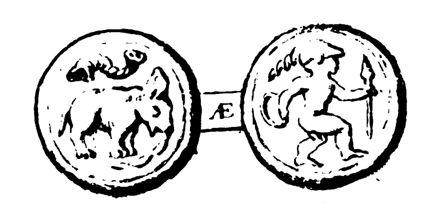


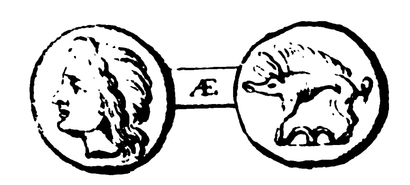


I









le plus petit nombre, présentent des lettres plutôt tracées comme des ornemens que comme des caractères qui doivent avoir une signification ; & quoique l'on en trouve qui veulent imiter des Médailles Grecques & particulièrement celles de Philippe, pere d'Alexandre, & qui, à la vérité, sont toujours en or, on en rencontre aussi qu'on pourroit raisonnablement attribuer à un tems plus reculé. Je veux parler de celles sur lesquelles on voit des têtes hors de toute proportion, dont la figure humaine est à peine reconnoissable, dont les revers présentent plus communément un cheval, & dont enfin la ressemblance avec la nature est difficile à trouver. On y voit aussi des taureaux traités dans le même goût, des figures de Guerriers en pied, & fort au-dessous des desseins que faisoient les Sauvages de l'Amérique avant leur commerce avec les Européens. Ces dernières Médailles n'ayant été moulées sur aucune de celles qu'un pays civilisé a pû fabriquer, peuvent être regardées comme originales ou plutôt comme nationales. Quel que soit le tems de cette fabrique, les anciens habitans de cette partie de l'Europe qui dessinoient si mal, connoissoient l'usage des moules, du moins pour leurs monnoyes ; car les petites figures de bronze qu'il est possible de leur attribuer, me paroissent beaucoup plus modernes. Ces moules ne différoient cependant point de ceux que non-seulement les Romains ont employés pendant la durée de leur Empire, mais encore de ceux de toutes les autres Nations, jusqu'à la découverte du balancier. On peut voir la forme & le détail de ces moules dans le premier Volume de ce Recueil ; mais il sera toujours étonnant que la pratique répétée de ces mêmes moules n'ait point conduit les anciens Gaulois à prendre les empreintes avec moins de grossièreté, & plus d'exactitude. Planc. cv.

Ces preuves constantes de la barbarie & du peu de goût des Nations qui ont anciennement habité notre Gaule, ne s'accordent point avec la connoissance de la fonte, encore moins avec un alliage de métaux aussi délicat que celui

dont on trouvera le détail à la fin de cet article ; car il eſt conſtant que cette connoiſſance en exige néceſſairement beaucoup d'autres ; il me ſemble même qu'une pratique ſi compliquée devoit être la ſuite de pluſieurs découvertes. Cependant, ſelon l'hiſtoire du monde telle que nous la connnoiſſons, la fonte des métaux paroît avec les premiers événemens, ſans aucune interruption, c'eſt-à-dire, qu'on ne la voit jamais perdue ; elle a par conſéquent toujours précédé les connoiſſances que pluſieurs Nations ont ſucceſſivement acquiſes.

Ce problême eſt plus facile à réſoudre dans le cas dont il s'agit, du moins par rapport à l'alliage des métaux ; car la ſituation des anciens habitans de la Gaule nous indique une route aſſez claire pour les opérations de leurs Médailles. Elles ont à peu-près le même alliage, un coup d'œil ſemblable, une dureté égale, & des moules pareils ; elles ont enfin tout ce que nous préſentent les Médailles de Marſeille, peut-être même celles des Phocéens. Des reſſemblances auſſi marquées me paroiſſent indiquer la ſource de ce travail à l'égard des Gaulois ; mais en ſuppoſant avec aſſez de vraiſemblance, que Marſeille les ait inſtruit ; comment, auſſi ineptes qu'ils le paroiſſent, & qu'ils l'étoient en effet ſur les Arts ; comment, dis-je, ont-ils pû faire uſage des leçons qu'ils ont reçues, & travailler l'alliage avec une fineſſe égale à celle que l'on va voir & qui dépend de pluſieurs détails de Chymie ? Ces faits ne ſervent qu'à convaincre de l'inutilité des réflexions dans de certaines circonſtances.

L'examen de ces Médailles m'a prouvé qu'un cheval que j'ai donné aux Etruſques dans le Tome IVe, peut être revendiqué à juſte titre par les Gaulois : la communication de ces peuples a du reſte été ſi grande, qu'il eſt aiſé de commettre de pareilles erreurs.

Pl. XXIX. n°. 1.

Voici le détail de l'eſſai que j'ai fait faire ſur pluſieurs Médailles Gauloiſes, ſemblables à celles que l'on voit gravées ſur cette Planche : elles ſont ſi communes, auſſi-

bien que celles de Marseille dont j'ai parlé dans le Tome V[e], qu'il est aisé de répéter les expériences, & de se convaincre de ce que j'avance sur les unes & sur les autres. A l'égard de celles dont il s'agit, je ne puis mieux faire que de copier l'examen de M. Quevanne, d'autant plus qu'il m'a permis d'en faire usage. Pl. LVI. n°. VI.

« Les pièces qui m'ont été remises par M. le Comte de » Caylus, ont été fabriquées avec un potin, composé de » six parties de cuivre, deux parties de plomb, & une » partie d'étain; ces métaux joints au cuivre, en détruisent » la ductilité, ce qui fait qu'elles n'ont pû être fabriquées » que par le moule. Il paroît que la difficulté de fondre le » cuivre, en faisant beaucoup de déchet, ou l'œconomie » de l'augmenter par des matières moins précieuses, ont » déterminé cette composition pour fabriquer ces piéces. » D'ailleurs ayant acquis par le recuit un *æs ustum*, qui » fait une espèce de vernis, elles sont moins susceptibles de cette quantité de verd-de-gris qu'elles auroient » si elles étoient fabriquées de cuivre pur, dessloché, c'est-» à-dire, passé aux bouillitoires qu'on nomme *blanchi-» mens* pour l'argent. C'est ce que j'ai découvert par les » expériences que j'ai faites sur lesdites pièces ».

Paris, 14 Octobre 1762. Signé, QUEVANNE,
Essayeur général des Monnoyes de France.

N°. I.

Pour remplir cette Planche, & pour ainsi dire, l'animer un peu davantage, je rapporte cette plaque de bronze qui est tenue fort épaisse: j'avoue que l'usage m'en est inconnu; cependant ce morceau, des mieux conservés, n'a éprouvé aucune altération. Une espèce d'anneau fixe & placé sur le derrière de cette tête, prouve que la pièce étoit faite pour être arrêtée: les deux trous que l'on voit sur la plaque qui soûtient la tête, pourroient indiquer une espèce de serrure. Au reste, il est aisé de voir, sans que je le dise, que ce monument est d'un tems très-postérieur aux Mé-

dailles précédentes ; & je suis persuadé que les Gaulois étoient soumis depuis long-tems aux Romains, quand il a été exécuté.

Hauteur totale deux pouces trois lignes : plus grande largeur, un pouce deux lignes.

PLANCHE CV.

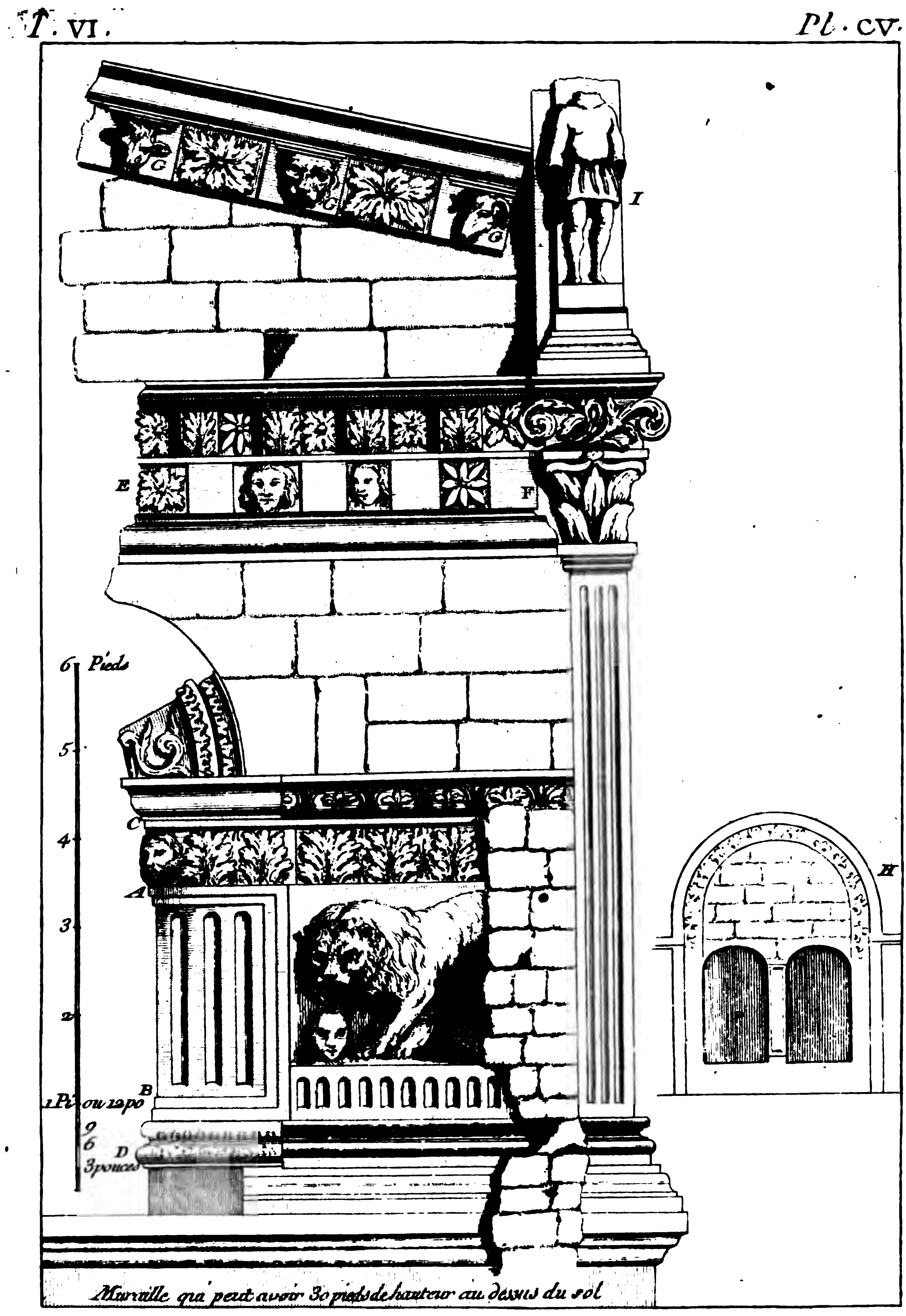
Je ne puis mieux faire, pour donner une idée de *Mornas*, dont cette Planche présente un monument, que de copier la lettre que M. Calvet, Professeur en Médecine à Avignon, & Correspondant de l'Académie des Belles-Lettres, m'a fait l'amitié de m'écrire.

« M. je vais vous dire tout ce que je sçais de *Mornas* ; » puisque vous me le demandez.

» Cette très-petite Ville, ou plutôt ce Village, est situé » sur le bord du Rhône, à six lieues d'Avignon, & à deux » d'Orange, sur la route d'Avignon à Lyon : il est dans » le Comtat Venaissin, & par conséquent sur la rive droite » du Rhône en montant ; il y a cependant un terrein con- » sidérable entre le Rhône & *Mornas*. Ce lieu est célèbre » par les fureurs du Baron des Adrets : les habitans de » *Mornas* montrent encore le lieu précis de leur monta- » gne, d'où ce Barbare précipitoit les Catholiques.

Tantum Religio potuit suadere malorum !

» *Mornas* est dans une plaine ; il ne consiste que dans » une seule rue, formée par des maisons assez bien bâties ; » il est environné de murailles du côté du Rhône ; l'autre » côté est borné par une haute montagne, sur laquelle est » bâti l'ancien Château, dont l'exposition est au couchant, » tirant vers le midi. J'ai observé que les remparts étoient » bâtis de moëlons antiques, & présentoient des restes de » corniches, ainsi que d'autres ornemens tirés de la façade » dont il me reste à parler : ces débris prouvent combien » le pays a été bouleversé. Plusieurs habitans de *Mornas* » m'ont dit qu'il y a des vestiges de bâtimens depuis *Mor-*


G
G
G
I
E
F
6 Pieds
5
4
C
A
3
2
B
1 Pi ou 12 po
9
6
D
3 pouces
H
Muraille qui peut avoir 30 pieds de hauteur au dessus du sol

» *nas* jusqu'à une demi-lieue au-delà. Le monument dont » je vous envoye le dessein est, sans contredit, le plus appa- » rent du lieu ; il est placé à la droite en entrant dans la » Ville du côté d'Orange ; la muraille latérale fait partie » du rempart, qui cache une portion de la façade. Ce » bâtiment est appellé dans le pays le *Temple de Diane* ; » car tout est consacré à cette Déesse dans ces cantons : on » ne sçait rien à *Mornas* de son ancien nom. M. de Regis, » qui m'y rendit des services, me dit que ce pourroit être » l'ancienne *Acria* : j'ai réfléchi sur cette opinion ; & j'ai » vû par cent raisons que cela ne pouvoit être ; mais je suis » fortement persuadé que c'est le *Forum Neronis*, qui pa- » roît avoir été appellé auparavant, *Colonia Julia Memi-* » *norum*. Dans une inscription trouvée auprès d'Orange, » & citée par le Marquis Maffei, on lit :

--- COL. IVL. MEM. HEREDES EX TESTAMENTO.

» Je sçais que ce n'est pas le sentiment de M. Danville ; » mais malgré la vénération que j'ai pour ses lumières, je » ne puis croire que *Forum Neronis* soit Forcalquier. Je » suis &c. »

Je n'entrerai point dans ces discussions Géographiques : le Lecteur prendra le parti qu'il jugera le meilleur ; je me contente de rapporter la lettre telle que je l'ai reçue. Mais avant que de donner l'explication des renvois marqués sur cette Planche, je dois dire que les mesures de cet ancien bâtiment sont très-difficiles à prendre, à cause du moderne ajoûté à l'antique. Il paroît cependant que c'étoit un quarré-long, dont la longueur est d'environ 14 toises, la largeur de moins de 4, & la hauteur de 30 pieds ; on n'apperçoit dans ce qui subsiste aucune trace de porte.

Le pilastre *AB* est d'un très-beau granite rouge ; la corniche *AC* aussi ; la base *BD* sont de marbre blanc, tout le reste est en pierre commune : quoique la conservation soit généralement assez bonne, il n'y a rien d'aussi bien conservé que le lion prêt à dévorer une tête d'homme ; il n'y a rien aussi qui soit d'un aussi beau travail.

Depuis *E* jusqu'à *F* il y a par intervalle des têtes qui ont été dessinées comme on a pû les voir. Les têtes *GGG* sont chacune d'un animal différent. Ce fragment d'Architecture est placé sur une muraille élevée d'environ 30 pieds, & qui ne présente aucune sorte d'ornement. A côté il y a un grand pan de muraille qui tient à l'édifice & qui en fait partie. Ce mur porte une fenêtre marquée *H*, elle est très-grande & divisée en deux parties ; on ne peut se méprendre au gothique qu'elle présente. On veut dans le pays que la figure cottée *I*, soit celle d'Apollon : un homme qui l'a vûe, lorsqu'elle avoit encore sa tête, m'a dit qu'elle étoit couronnée de laurier ; ce qu'il y a de certain, c'est que le corps est couvert d'un corcelet, ce qui peut faire juger de l'opinion que l'on peut avoir de cette tradition.

Ce monument composé de différens morceaux, beaucoup plus anciens les uns que les autres, & rassemblés sans beaucoup d'ordre dans des tems fort modernes, comme il le paroît par la fenêtre marquée *H*, prouve combien ce canton de la Provence a toujours été décoré, peut-être même avant la conquête des Gaules par les Romains ; car j'entrevois plusieurs parties qui sentent bien l'ancienne Grèce. Il seroit à desirer que ce pays pût être fouillé en présence de quelque Antiquaire riche, zélé & éclairé.

PLANCHE CVI.

ARAMON est aujourd'hui une espèce de petite Ville dépendante du Languedoc, elle est placée sur la rive droite du Rhône, dans la situation la plus agréable, sur une hauteur qui la met à l'abri des médiocres inondations : ce lieu est éloigné de deux petites lieues d'Avignon, à une distance égale de *Villeneuve-lès-Avignon* & de *Beaucaire* ou *Ugernum*, & à peu-près vis-à-vis de *Barbantane ;* ce dernier Village étant un peu plus haut vers le confluent de la *Durance* & du *Rhône :* j'ignore quel a été son ancien nom ; mais on y a trouvé plusieurs monumens ; & le tom-

III

VI

II

V

I

IV

beau qu'on a découvert en dernier lieu étoit sur une montagne qui a toujours été inculte & sur laquelle le Village est appuyé. Pour revenir à Aramon, indépendamment des petits monumens gravés sur cette Planche, & dont on verra plus bas le détail, voici quelques inscriptions Romaines que l'on voit aujourd'hui sur la muraille extérieure de l'Eglise : on en avoit trouvé un plus grand nombre ; mais on a mieux aimé leur donner place dans la fondation de cette même Eglise que de les conserver. Les deux que je vais rapporter ne sont ni fort intéressantes ni fort anciennes ; on ne doit les regarder que comme des témoignages de l'antiquité d'Aramon.

Sur une pierre quarrée ornée d'une bordure de feuillage en relief, aujourd'hui placée contre le mur latéral de l'Eglise ; on lit :

D M
L CORN SVPESTITIS
E POMP FVSCAE
VXORIS
L CORN ROMANIO
E I CORNIAN VARIS
PATRONO

Sur une pierre placée contre le même mur :

MANIBVS
Q RVTILIE VLLPIS (sic)
ATIMETVS L.

L'ancien nom d'*Aramon* paroît facile à retrouver ; il est même singulier qu'il ne soit pas plus commun, & que ce dérivé d'*Ara Montis* ne se rencontre pas plus souvent dans les Langues modernes : car le culte sur les lieux hauts s'est introduit trop naturellement pour ne s'être pas perpétué. Je suis également surpris que l'on n'ait pas trouvé sur cette montagne quelque monument qui ait dé-

ſigné la Divinité qu'on y adoroit en particulier : quelques-unes des inſcriptions employées dans le bâtiment nous auroient peut-être inſtruit. Quoi qu'il en ſoit, au printems de cette année 1763, un payſan qui bêchoit un plan d'oliviers, découvrit une auge de pierre, couverte, & qui n'étoit chargée d'aucune inſcription, ni d'aucune eſpèce d'ornement ; elle renfermoit une urne de terre cuite, rouge, d'une matière très-fine. Cette urne ſimplement ornée de deux très-petites anſes, & dont la forme ronde ne préſentoit pas plus d'élégance que de recherche, avoit au moins *vingt pouces* de hauteur & plus de *quatre pieds* de circonférence ; il ne lui en falloit pas moins pour contenir un grand nombre de différens morceaux de verre & de terre cuite, dont la conſervation ne laiſſoit rien à deſirer : on a retiré plus de trente de ces morceaux dans le Château d'Aramon ; il n'y en avoit que quatre de terre, les autres étoient de verre. Cette urne renfermoit auſſi quelques Médailles de moyen & de petit bronze : la ſeule qu'on ait pû lire étoit de Claude.

M. Pitot de l'Académie des Sciences, ſi connu par les grands & utiles Ouvrages qu'il a exécutés dans le Languedoc, m'a envoyé neuf des morceaux de cette petite découverte ; ſept ſont de verre & deux de terre cuite : un de ces derniers eſt une taſſe très-bien conſervée, & travaillée dans l'ancienne manufacture établie aux environs de Niſmes, & dont j'ai ſi ſouvent parlé à l'occaſion des ouvrages qu'elle a fourni dans les Gaules & dans l'Italie même. Cette taſſe reſſemble, pour la forme, la matière, le travail & l'ornement, à celles que l'on voit dans le Volume II.
Plan. CI. & plus particulièrement au n°. I ; ainſi je me contenterai d'y renvoyer le Lecteur.

N°. I.

Le ſecond morceau de terre cuite eſt une lampe très-commune pour la forme, ſur laquelle on voit un vaſe traité en bas-relief. Deux raiſons m'ont engagé à le faire deſſiner

ſiner ſous ce numéro, la bonté de ſa forme en elle-même, & la réminiſcence du trait Etruſque, qu'il me paroît avoir conſervé plus qu'aucun autre vaſe Romain.

N°s. II. III. IV. & V.

J'ai choiſi dans les ſept vaſes de verre qui m'ont été envoyés d'Aramon, ceux dont les formes m'ont paru les plus agréables: j'avoue que malgré leur inutilité, l'élégance de leur trait, & la variété de leurs anſes m'ont fait un plaiſir que j'ai voulu communiquer; d'ailleurs ces formes ſe trouvent répétées; &, ce qui eſt auſſi peu intéreſſant, leurs grandeurs ſont inégales, car on en voit depuis *trois* juſques à *ſept pouces* de hauteur, & dont le diamètre eſt proportionné.

Je croirois aſſez que ces vaſes de verre étoient deſtinés à l'uſage domeſtique, & je dirois, ſi je l'oſois, à celui d'une Pharmacie; je dois ajoûter que leur légèreté, & la médiocrité de leur épaiſſeur ne peuvent être pouſſées plus loin.

N°. VI.

La forme peu commune que préſente le vaſe de verre de ce numéro, doit rendre ſa repréſentation plus intéreſſante; & c'eſt elle qui m'a conduit à croire que l'aſſemblage de ces verres appartenoit à une Pharmacie.

Ce vaſe eſt du plus beau-bleu foncé qu'il ſoit poſſible de voir; & ſon épaiſſeur eſt convenable à ſes proportions: il a toujours été ouvert à ſes deux extrémités.

On m'a dit qu'il ne pouvoit avoir ſervi qu'à l'uſage de ce qu'on appelle une *ventouſe*, ou plutôt un ſuçoir, dont l'objet eſt de tirer le lait des femmes quand leurs gorges ſont gonflées par une trop grande abondance de lait. Il eſt vrai que la forme de celui-ci eſt plus élégante, mais qu'elle n'eſt pas ſi avantageuſe que ceux que nous employons à ce même uſage; car les femmes peuvent ſe ſoulager elles-mêmes; au lieu que l'inſtrument d'*Aramon* exigeoit néceſſairement un ſecours étranger.

Hauteur sept pouces trois lignes : plus grand diamètre, deux pouces six lignes : base deux pouces deux lignes : partie superieure mesurée en dehors de l'ouverture, un peu plus de trois lignes.

PLANCHE CVII.

M. Lainé, autrefois Directeur de la Monnoye de Lyon, homme sçavant & très-bon connoisseur en Médailles, lut un Mémoire en l'année 1728, à la rentrée publique de l'Académie de cette Ville, dont il étoit Membre. Son manuscrit original m'est tombé entre les mains : on m'a fort assuré qu'il n'avoit point été imprimé ; ainsi, pour conserver le souvenir d'une Antiquité trouvée dans la même Ville, je donne ici la gravure du monument qu'il avoit fait dessiner avec soin ; & j'y joins l'extrait de son Mémoire.

Sa Dissertation a pour objet une Urne de terre cuite d'un médiocre Volume, couverte d'un vernis rouge, & trouvée en 1727 dans le territoire d'Aisnay. L'Auteur croit, avec raison, qu'elle conserve le souvenir d'une fête publique, donnée autrefois dans la Ville de Lyon. Cette urne a trois anses ; & leurs intervalles sont occupés par un nombre égal de bas-reliefs, traités en Médaillons : le dessein n'en est pas bon, & le travail en est d'autant plus grossier que les reliefs ont été moulés.

Les deux bustes qui remplissent le premier Médaillon sont placés en grand : l'un représente un Empereur avec de la barbe ; il a sur la tête la couronne radiale, celle de laurier, & le boisseau de Serapis. L'autre buste fait voir une Impératrice également couronnée de laurier avec la fleur de *lotus*, au milieu de sa coëffure : leurs habillemens justes & serrés ne sont point ceux que l'on attribuoit aux Divinités ; ils donnent l'idée de ceux des Pontifes. On voit au milieu de ces bustes deux épis de bled groupés avec une tête de pavot en graine ; & l'on a placé au-dessus de cet attribut de l'Abondance un vase de sacrifice qui s'accorde




MA
ILIA


CTO
LVS.T
CPNVRA
LV

avec le genre des habillemens. Un Autel fumant eſt placé dans l'eſpace que l'on nomme *exergüe* ſur les Médailles ; il eſt au milieu de neuf figures occupées d'un ſacrifice.

Le ſecond Médaillon eſt rempli par une alluſion flatteuſe, ſans doute pour ces Princes ; mais l'Artiſte a craint que l'on ne méconnût *Mars* & *Ilia*, qu'il vouloit repréſenter ; car il a écrit leurs noms dans le champ & en fort gros caractères. La bordure eſt la ſeule de ces trois Médaillons qui ſoit enrichie d'une guirlande ; les deux autres ne ſont enfermés que par une bordure ſimple.

Le troiſième Médaillon repréſente deux combattans couverts de toutes les armes que l'on pouvoit porter autrefois ; les ornemens ſimples de leurs boucliers ſont cependant variés : le nom de ces combattans eſt également écrit dans le même champ, CPNVRALV & CTOLVS. L. M. Lainé les lit ainſi : CAIVS PINVRA LIBERTVS VICTOR, & CAIVS TOLVS LIBERTVS. Il regarde ces deux hommes comme des affranchis de la Ville de Lyon ; & il croit qu'ils déſignent, par leur combat, les jeux donnés à la ſuite du ſacrifice : on voit en effet une palme dans l'exergue de ce Médaillon ; ce qui acheve de confirmer cette opinion.

A l'égard de la qualité d'Affranchi que M. Lainé donne à ceux qui ſont repréſentés combattans ſur le troiſième Médaillon, on ſçait que les Villes de l'Empire avoient des Eſclaves & des Affranchis. Le premier titre du VIe. Livre du Code ſuffit pour le prouver : ce titre traite des Eſclaves qui prenoient la fuite, & des Affranchis des Villes & des Communautés, pour éviter les ſervices & les corvées qu'ils devoient aux Corps qui les avoient affranchis : on peut donc conſidérer ces deux combattans comme des Eſclaves de la Colonie de Lyon, qui avoient obtenu la liberté à condition de ſervir aux Spectacles en qualité de Gladiateurs.

M. Lainé ne doute pas que le premier Médaillon ne repréſente Antonin Pie, & ſa femme Fauſtine : il dit à l'égard de leur coëffure, tout ce que l'on ſçait ſur le culte

Egyptien, admis par les Romains; il regarde le vase représenté dans le champ comme un attribut de Pontife, & le sacrifice placé dans l'exergue, comme la représentation de celui qu'on offrit en reconnoissance de la libéralité d'Antonin, sur l'Autel célèbre que les Nations Gauloises avoient élevé en l'honneur de Rome & d'Auguste, au confluent du Rhône & de la Saone.

Il est d'autant plus naturel, continue M. Lainé, de rapporter le second Médaillon sur lequel on voit *Mars & Ilia*, à Antonin & à Faustine, qu'une Médaille de ce Prince présente le même revers : aussi M. Lainé attribue ce monument aux premières années de son regne; puisque Faustine est représentée avec lui sur ce vase, & qu'il lui survécut une vingtaine d'années.

Les vertus & les bienfaits d'Antonin donnent à M. Lainé le sujet de cette fête : une Médaille de ce Prince, & des plus rares, confirme ces marques de reconnoissance; elle a pour légende ces mots écrits dans le milieu d'une couronne de laurier, S. P. Q. R. AMPLIATORI CIVIUM. C'est une couronne offerte & dédiée par le Sénat & le Peuple Romain, à l'Empereur, pour avoir considérablement augmenté le nombre des Citoyens. Cette Médaille n'appartenoit pas à Rome seule; elle étoit commune à toutes les Provinces de l'Empire. *Spanheim* qui la rapporte dans son *Traité des Césars*, & dans son *explication sur une Loi d'Ulpien*, dit qu'elle a été frappée dans les premieres années du regne d'Antonin, pour avoir augmenté le nombre des Citoyens Romains, en communiquant le titre de Citoyen aux personnes distinguées dans les Provinces : aussi voit-on les noms & les figures de ces Provinces sur plusieurs Médailles d'Antonin; non comme sur celles d'Hadrien, pour les avoir parcourues en voyageant, puisqu'Antonin n'est point sorti de l'Italie; mais on voit les Provinces se présenter pour le remercier de sa libéralité envers ses habitans. La Colonie de Lyon fut une des premières, sans doute, qui se ressentit de ce bienfait; elle en

Digest. de statu hominum.

témoigna sa reconnoissance par des vœux pour l'Empereur, accompagnés de sacrifices & de jeux publics, dont ce vase nous a conservé la mémoire.

Cette conjecture de M. Lainé est encore fortifiée, selon lui, par le sujet du second Médaillon qui représente *Mars* & *Rhea Silvia*. L'allusion lui paroît évidente : le Dieu & la Déesse avoient donné la naissance aux Romains en la personne de leur Fondateur; Antonin augmentoit leur nombre par un accroissement considérable; Rome devoit son origine au premier, & une partie de sa grandeur & de son étendue au second; on doit remarquer de plus, que ce type ne paroît que sur cette seule Médaille d'Antonin.

Quelques Antiquaires pourroient être frappés, à la vûe du premier Médaillon de ce monument, des rapports qu'il présente avec Julien & Helène sa femme; car les Médailles de ce Prince avec la légende DEO SERAPIDI, ou VOTA PVBLICA avec l'Impératrice également parée des attributs Egyptiens, pourroient être aisément confondues avec ce Médaillon. Il est vrai que ce soupçon s'évanouit par la confrontation d'une Médaille du même Antonin avec Faustine, que M. Lainé auroit pû citer, & qui présente cet Empereur avec les mêmes attributs qu'on lui voit ici, du moins avec très-peu de différence. Cette Médaille est rapportée par *Oiselius*.

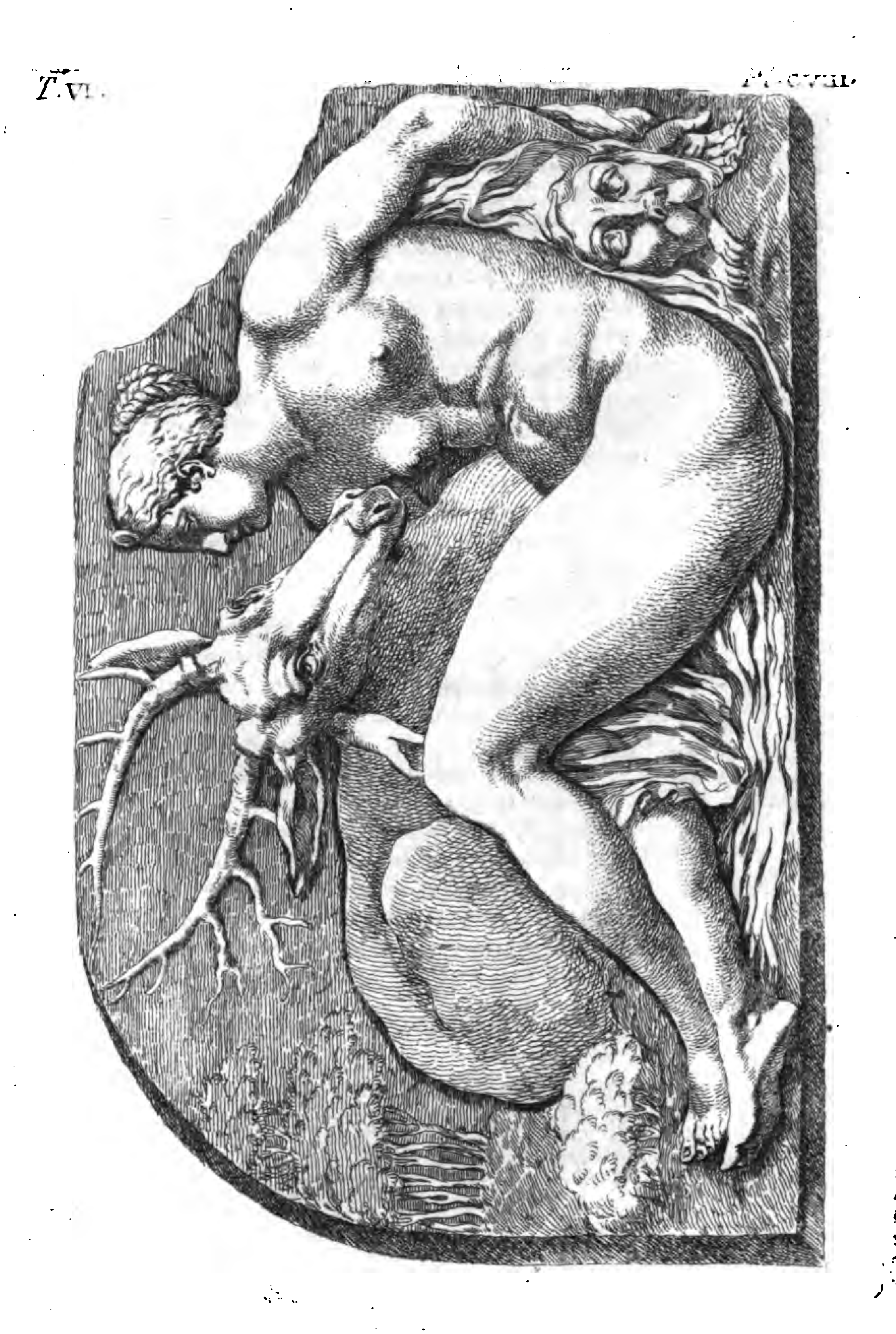
Thesaurus Numismatum. Pl. XLII. n°. 9.

M. Lainé croit encore que cette urne renfermoit les cendres de C. PINVRA, qu'il regarde comme le vainqueur; & quoique les Gladiateurs fussent ordinairement mis au rang des personnages vils, on leur rendoit cependant des honneurs funèbres, & l'on élevoit des monumens à ceux qui s'étoient distingués. Gruter rapporte un grand nombre d'inscriptions sépulchrales faites en leur honneur.

Hauteur six pouces : plus grande circonférence, dix-huit pouces : diamètre de la largeur du col prise en dedans, quatre pouces : l'urne contient environ une pinte de liqueur.

Malgré le peu de rapport que ces articles ont entr'eux, je ne puis placer qu'à la suite du seul monument que la Ville de Lyon m'a fourni, ce que j'ai à dire sur les aquéducs de cette même Ville.

Quelle que soit l'idée de grandeur & de magnificence que l'Histoire Romaine nous puisse donner de la Ville de Lyon, les recherches dont M. de Lorme est occupé depuis une vingtaine d'années, & qui même ne sont point encore terminées, pour retrouver les aquéducs qui conduisoient les eaux dans une seule partie de cette Ville; ces recherches, dis-je, présenteront un plus grand spectacle encore. Je doute même que l'antiquité Romaine ait laissé dans ce genre rien d'aussi considérable. Ces monumens étonneront sans doute; mais la vérité des détails & la justesse des observations ne laisseront aucun doute; on sera même convaincu de la supériorité que ces aquéducs avoient, à plusieurs égards, sur ceux de Rome elle-même. Sans entrer dans aucun détail dont il est trop juste de laisser le mérite & la fleur à M. de Lorme, on peut juger de la grandeur d'une telle entreprise par le calcul suivant. Les tuyaux de plomb disposés en siphons renversés pour conduire les eaux d'une montagne à l'autre, dans les parties où la hauteur auroit été trop considérable pour construire des ponts-aquéducs; ces seuls tuyaux, dis-je, coûteroient aujourd'hui, pour l'achat & la façon de la matière, *douze ou treize millions :* mais on ne peut évaluer les peines & la dépense, toujours considérables dans de pareilles entreprises, malgré la diminution des frais produite par le travail des Troupes, des Esclaves & des Peuples vaincus, employés à la construction & à la bâtisse que l'on verra décrites & détaillées dans l'Ouvrage de M. de Lorme. Cette construction exécutée avec tout le soin possible, est pratiquée même sous les siphons, & se trouve continuée sous différentes formes pendant l'espace d'environ *40 lieues*, en comptant, à la vérité, les tours & les détours que les pentes ont exigés.



Le même Citoyen, zèlé, espère de retrouver les principaux monumens dont sa patrie étoit anciennement décorée: mais cette entreprise me paroît très-difficile; & j'avoue que je ne crois pas qu'elle ait un grand succès. Une Ville toujours commerçante par sa situation, par conséquent toujours peuplée, a nécessairement exigé des bâtimens qui ont successivement détruit les anciens, non-seulement par le besoin de l'emplacement, mais par l'avantage des matériaux portés sur la place. Ces raisons particulières à la Ville de Lyon, se réunissent à plusieurs autres motifs de destruction; celle que produisent les siècles & plus encore celle du changement de religion & par conséquent de culte; car il faut convenir que le respect pour les monumens, établi sur leur seul mérite, n'a jamais existé, ou plutôt qu'il n'a point résisté à de certaines révolutions; & qu'enfin nous ne devons les monumens qui subsistent qu'au hasard, ou bien à des circonstances peu flatteuses pour l'esprit humain.

Quelque parti que M. de Lorme puisse prendre, la lecture de son Mémoire, & le détail de ses recherches me mettent en état d'annoncer son Ouvrage sur les aquéducs de Lyon, comme un des plus curieux & des plus exacts de tous ceux que l'on a donnés dans ce genre; j'ajoûterai même des plus utiles; non-seulement pour la construction, mais pour les moyens de conduire & de diriger les eaux: plus on connoît leur peu de docilité, & plus l'on sent le mérite de ceux qui ont sçu les amener par des distances aussi considérables, & vaincre avec une si grande solidité les obstacles d'une superficie des plus inégales; en un mot, semblable à celle des environs de Lyon.

PLANCHE CVIII.

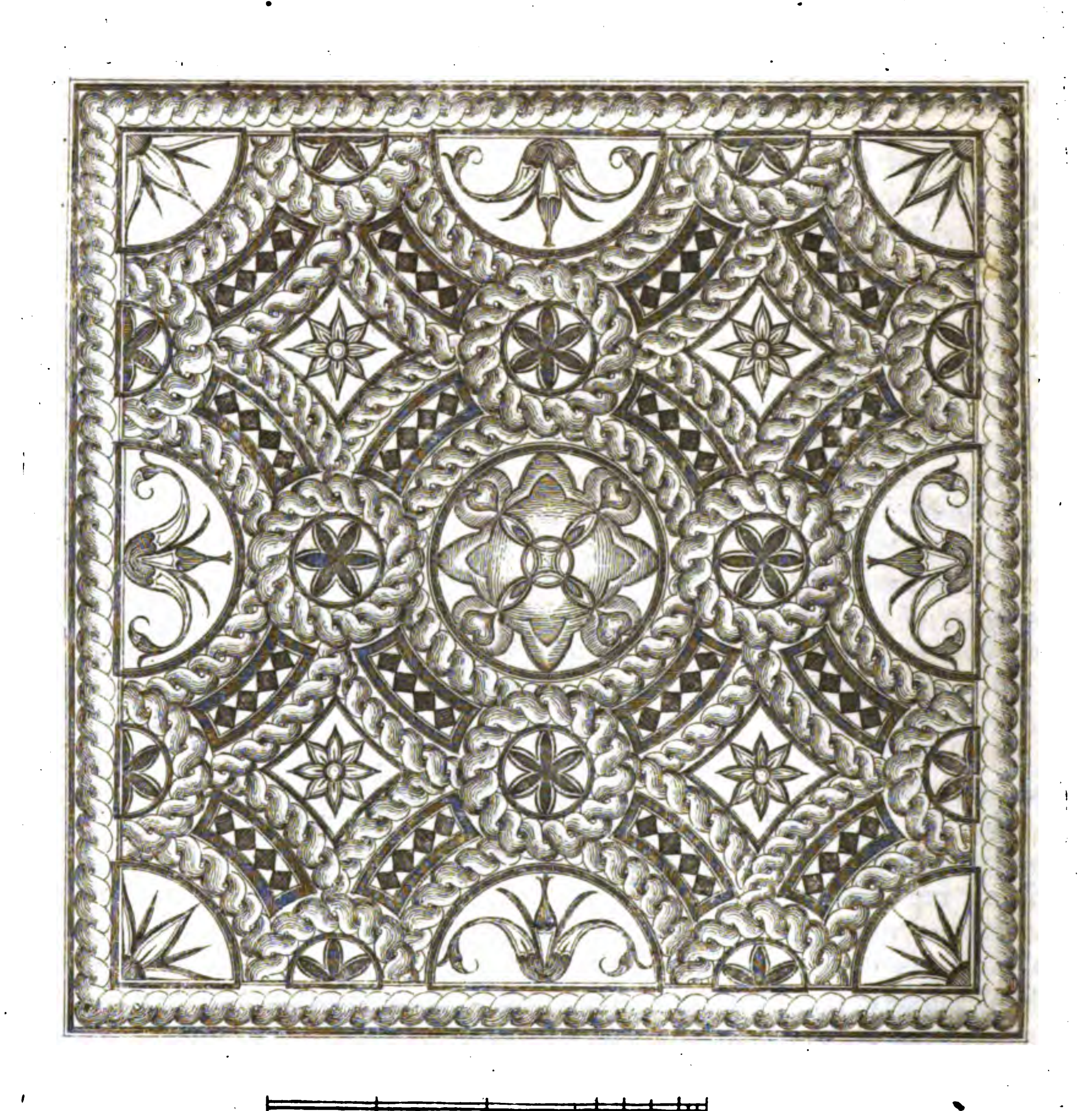
J'AI trop souvent parlé dans les Volumes précédens des Antiquités trouvées à Poligny, pour ne pas faire usage de la politesse de M. Dunod, qui a bien voulu laisser copier,

pour moi, le beau bas-relief de marbre qui fait l'ornement de son Cabinet à Besançon. Ce monument a été trouvé auprès de ce même Poligny, il y a environ trente ans, par un paysan qui travailloit à la terre; un coup de pioche a même écorné l'angle placé derrière la tête de la Diane. M. Dunod a décrit cette agréable antiquité dans son Histoire de Besançon; mais il ne l'a point fait graver: c'est un avantage pour mon Recueil, que d'avoir une liaison qui le rapproche d'un aussi bon ouvrage.

Tome II, p. 375.

L'agrément & la fertilité du canton dans lequel Poligny est situé, avoient engagé les Romains à bâtir aux environs plusieurs maisons de campagne; les briques & les décombres que l'on trouve de tous les côtés, ne permettent pas d'en douter: mais en soupçonnant les Romains d'avoir fait beaucoup de dépense pour ces maisons de délices, je suis bien éloigné de croire que ce bas-relief ait été travaillé dans la Gaule. Je suis persuadé, au contraire, que quelque Romain, riche ou curieux, l'a transporté autrefois d'Italie: le médiocre volume de ce marbre a même donné beaucoup de facilité pour ce transport; mais en quelque endroit qu'il ait été travaillé & qu'il ait été conservé, il doit avoir été distingué. Le sujet de Diane convenoit à ce canton; mais l'Artiste a traité sa composition d'une manière agréable, & qui cependant n'est pas exempte de reproche, quant à l'exactitude de la Fable, dont les caractères sont donnés, & que les Arts doivent suivre avec autant de scrupule que ceux de l'Histoire: les Payens étoient encore plus obligés à cette exactitude; la Fable étant le fondement de leur Religion. En effet, on ne voit point dans cette composition Diane *toujours courant aux bois*; mais Diane en repos, qui paroît fixée par un Dieu, par un Amant, qui, pour lui plaire, est auprès d'elle sous la forme de l'objet dont elle étoit le plus occupée. L'Artiste fait encore plus; il présente l'allégorie de l'allégorie, c'est-à-dire, la Chasteté elle-même, séduite par la Volupté.

On


1
2
3
4 pieds

On eſt ſi fort accoutumé aux métamorphoſes dans le ſyſtème de la Fable, que l'on cherche d'abord celle que ce bas-relief peut préſenter, & l'Artiſte induit le Spectateur en erreur, puiſqu'en effet il commet une injuſtice. On ne peut reprocher que le ſeul Endimion à la vertu de Diane; encore ſeroit-il fort aiſé de la défendre, & de regarder cette ſuppoſition comme une allégorie dépendante du goût de la chaſſe, dont un Chaſſeur eſt animé, & qui l'engage à devancer le jour : c'eſt la Lune dont il s'agit en cette occaſion, ce n'eſt point Diane; elle, que toute l'Antiquité repréſente comme Vierge, & que les Hymnes d'Homère en particulier célèbrent du côté de la chaſteté & de la vertu. Le choix de la poſition & celui de l'expreſſion ſont très-agréables dans ce bas-relief; mais ces parties n'ont point de juſteſſe, encore moins de convenance; il faut donc les regarder comme une licence de l'Artiſte, qui pourroit dire, pour s'excuſer, qu'il n'eſt pas plus étonnant de voir Diane ſur ſon bas-relief tenir un cerf, pour ainſi dire, dans ſes bras, que de la voir, comme Pauſanias nous la préſente au ſujet d'une ancienne ſtatue des Eléens, tenir un léopard de la main droite, & un lion de la gauche. Une pareille excuſe pourroit n'être point reçue, puiſqu'en effet il ne s'agit que de la chaſſe dans la ſtatue que l'on voyoit en Elide. Le travail des objets principaux eſt très-beau; mais les acceſſoires, comme la tête du chien, & le payſage ſont négligés : tel eſt en général le procédé des Anciens dans leurs plus beaux ouvrages.

Longueur huit pouces cinq lignes : hauteur cinq pouces quatre lignes.

PLANCHE CIX.

On ne ſe trompera pas beaucoup, ſi l'on croit que le deſir d'avoir une occaſion de nommer la Ville de Beſançon par ſon ancien nom Romain de *Veſontio* ou de *Biſontio*, & de donner une preuve, médiocre à la vérité,

de son importance dans les Gaules, comme capitale des *Sequani*, m'engage à publier le dessein de cette mosaïque. Je sens très-bien que des ornemens aussi simples que des enlacemens, sont inutiles pour la curiosité de l'esprit, & peu satisfaisans pour l'agrément des yeux : cependant, une autre raison m'a engagé à faire graver cette ancienne magnificence; j'ai toujours cherché à faire honneur aux Villes de la Gaule, des Antiquités qu'elles ont produit; & j'ai cité avec complaisance les particuliers qui en ayant senti le mérite, ne les ont point détruites, & les ont conservées en nature, ou du moins les ont fait dessiner. M. de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts, présente toutes ces distinctions. En faisant bâtir en 1759 une maison à Besançon, dans un terrein dépendant de l'Abbaye de S. Vincent, il a trouvé dans les fondations, un pavé de mosaïque très-bien conservé; il en a envoyé à Paris une très-grande portion, & le dessein complet à M. Trudaine de Montigny, qui a bien voulu me donner l'un; & l'autre pour le Cabinet du Roi : j'ajoûterai que le travail de cette mosaïque est fort grossier, & pareil à celui que j'ai vû assez généralement dans les Gaules.

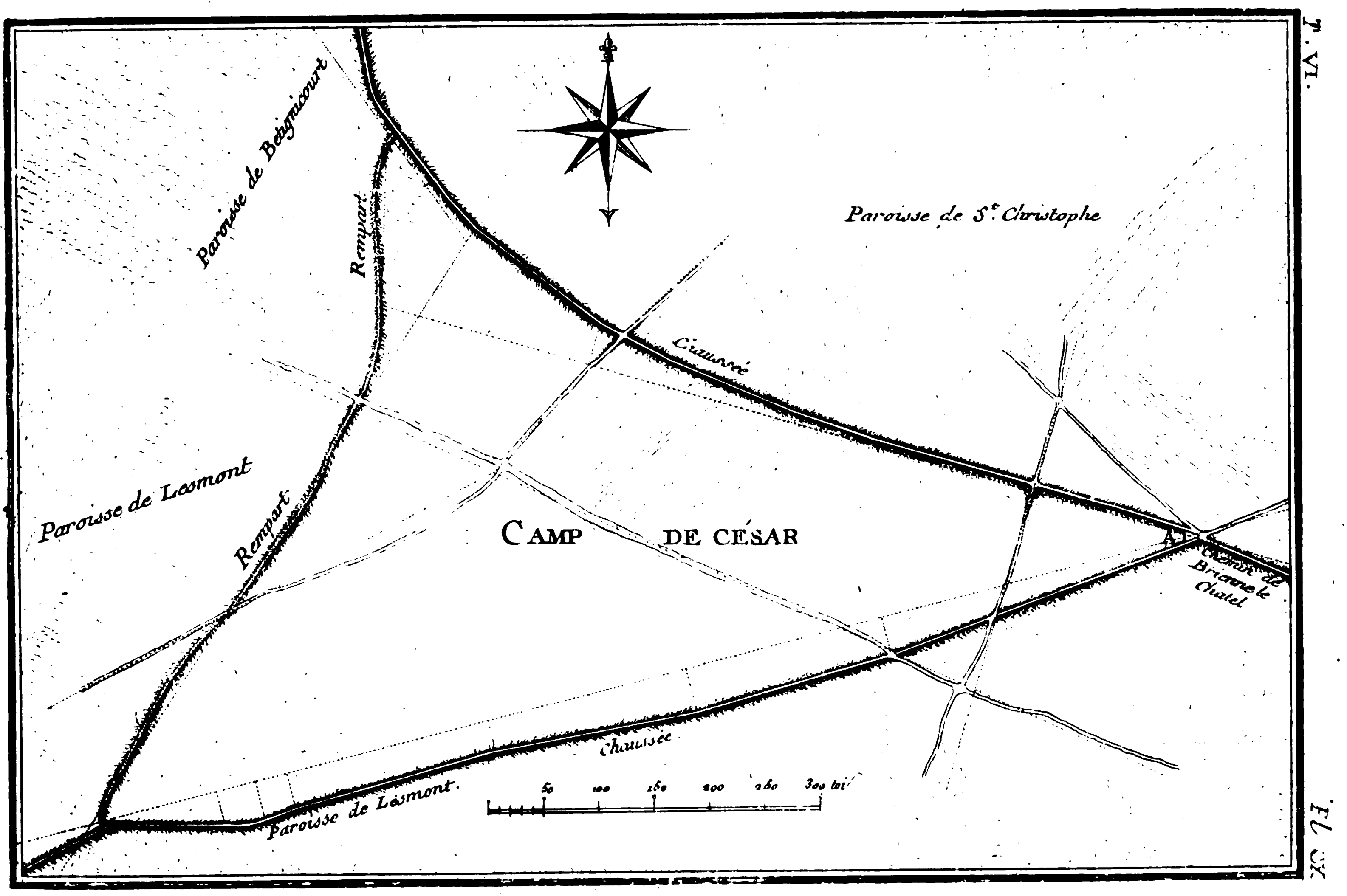
PLANCHE CX.

Carte de Champagne par Guil. de Lille, &c.

Je rapporte le plan de ce Camp par la raison que de tems immémorial, il est appellé dans le pays *Camp de César*, & qu'il porte ce nom dans les Cartes.

Il est situé en Champagne, à cinq lieues Est nord-est de la Ville de Troyes, sur le territoire de la Paroisse de Lesmont; mais il n'a ni la forme ordinaire, ni l'étendue des Camps Romains que nous connoissons, & qui subsistent aujourd'hui dans la France.

Ce Camp est de forme triangulaire; il est borné au levant par une chaussée que l'on appelle dans le pays *chemin haut*, qui a près de *800 toises de longueur*; ce chemin


Paroisse de Betignicourt
Rempart
Paroisse de St. Christophe
Chaussée
Paroisse de Lesmont
Rempart
CAMP DE CÉSAR
A
Chemin de Brienne le Chatel
Chaussée
Paroisse de Lesmont.
50 100 150 200 250 300 toi.

a depuis neuf jusqu'à quinze pieds de hauteur, & douze, quinze & dix-huit pieds de largeur. Le Camp est borné du côté du midi par une autre chaussée d'environ *mille toises de longueur*; sa hauteur est depuis trois jusqu'à cinq & neuf pieds; & sa largeur est à peu-près comme celle de la chaussée précédente; le Camp est enfin borné du côté du couchant par un retranchement ou rempart qui paroît avoir été très-élevé, mais aujourd'hui il est abaissé par les charues qui le traversent de tous les sens: on ne remarque sur ces trois côtés aucun vestige de fossés.

Ce Camp occupe aujourd'hui plus de 180 arpens de terre labourable, & auroit pû, par conséquent, contenir plus de huit légions Romaines, & une armée de 50000 hommes ou environ.

La forme des Camps Romains dans la Gaule, & dont j'ai déja rapporté un grand nombre, étoit ordinairement quarrée ou circulaire; & ces Camps étoient destinés pour une cohorte & tout au plus pour une ou deux légions.

On ne peut donc assurer que ce Camp de *Lesmont* ait été un Camp Romain; la dénomination de Camp de César ne le prouveroit pas: on sçait par un grand nombre d'exemples qu'on attribue en France, aux Romains, les anciens monumens dont on ne connoît pas l'origine. Ce Camp doit être d'un tems postérieur, & peut-être de celui des petits-fils de *Clovis*, qui, sous les regnes de *Fredégonde* & de *Brunehault*, levèrent de grandes armées, & se firent la guerre dans cette partie de la France. Les François ayant trouvé ces deux chaussées élevées, capables de servir de retranchement à une armée, élevèrent, du côté du couchant, une défense d'une chaussée à l'autre, pour fermer cet espace. Au reste, je ne donne cette réflexion tirée de la chose elle-même, que pour une conjecture qui n'est appuyée sur aucune preuve positive.

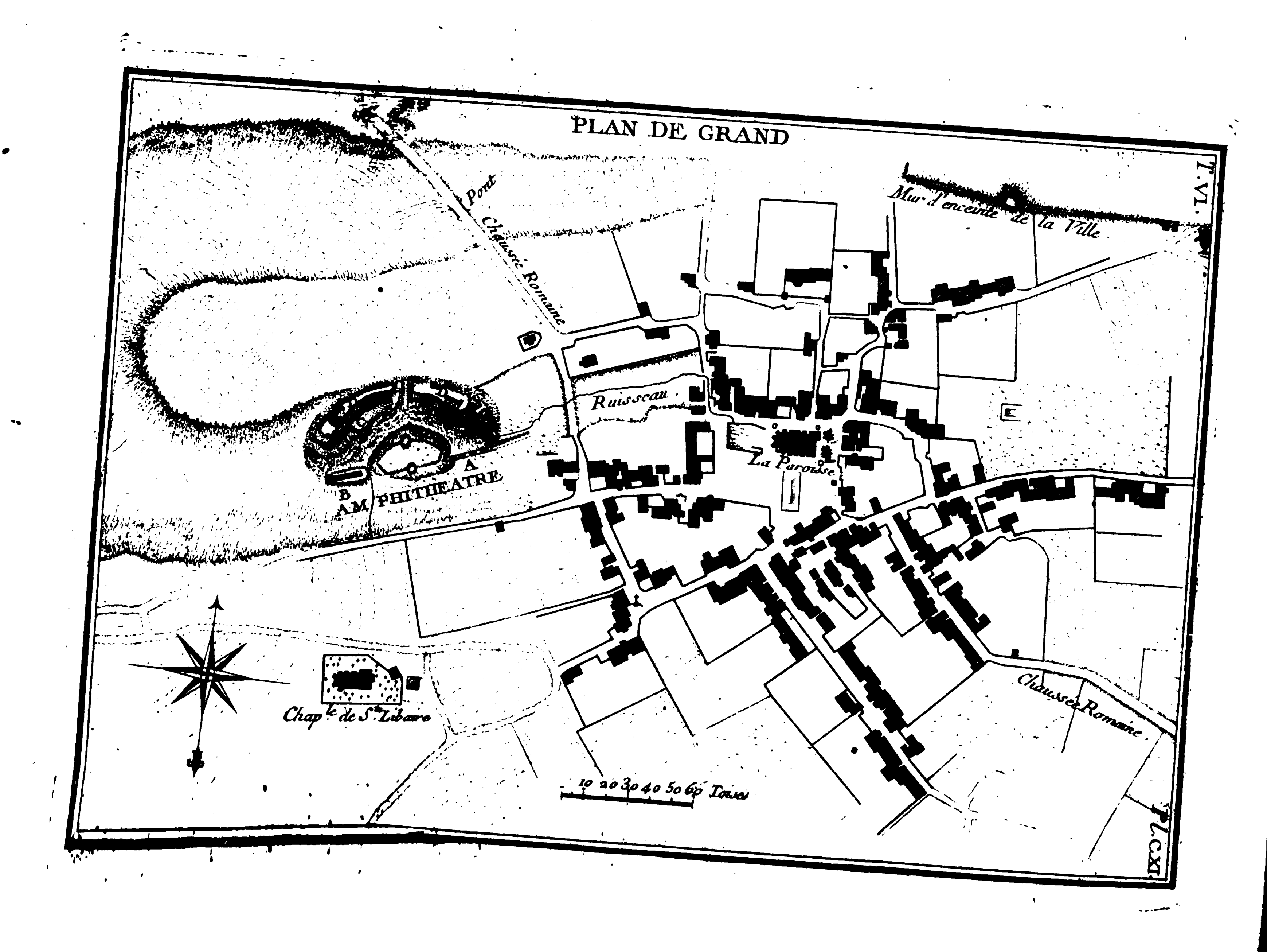
Ce qui a le plus de rapport aux Antiquités de la Gaule, c'est la chaussée qui ferme le Camp du côté du levant: elle paroît être une portion de la voye Romaine qui con-

duisoit de Langres à Reims, en passant par Châlons-sur-Marne : cette voye est décrite dans la Table de Peutinger; sçavoir XXI lieues Gauloises; *d'Andematunum*, Langres, à *Segessera*, lieu inconnu aux environs de Bar-sur-Aube; de *Segessera*, XXI lieues Gauloises à *Corobilium :* la position de Châlons est omise. Cette voye ou cette chaussée subsiste en entier depuis *Langres* jusqu'à *Châlons :* elle est tracée sur la Carte de Champagne, de M. de Lisle, & sur les nouvelles Cartes de la France, levées d'après les opérations de MM. de l'Académie des Sciences. Cette chaussée passe, en sortant de Langres, par *Humets*, ensuite par *Beauchemin*, *Marac*, *Richebourg*, *Blessonville*, *Bricon*, *Bar-sur-Aube*, par *Brienne-le-Château ;* de-là, en suivant la même direction, elle devoit passer par le Camp de *Lesmont* pour se rendre à *Corbeille*, qui est le *Corobilium* de la Table Itinéraire. Les chemins modernes de *Brienne* à *Corbeille* prennent un grand détour sur la droite. De *Corbeille*, la chaussée subsiste jusqu'à *Châlons ;* elle est marquée sur la Carte de l'Académie : *Ancien chemin des Romains, de Bar-sur-Aube à Châlons.* Ainsi cette chaussée qui ferme le Camp du côté du levant, doit avoir été une portion de cette ancienne voye : la chaussée qui ferme le Camp du côté du midi, se sépare de la première au point *A*, où l'on voit encore une grosse pierre de taille quarrée, qui a servi autrefois de pied à une Croix. Cette chaussée, du côté du midi, devoit être une voye Romaine que l'on n'a point suivie, & qui semble prendre sa direction du côté de Troyes, *Augustobona*, Ville capitale des Peuples *Tricasses*.

Baugier, Mém. Hist. de Champ. Tome II. P. 332.

Le Camp de *Lesmont* n'étoit pas éloigné de *Brienne*, qui est un ancien Comté-Pairie de Champagne. *Brienne* est composé de deux Bourgades voisines, dont l'une s'appelle *Brienne-la-Ville*, l'autre *Brienne-le-Château*. Flodoard, dans sa Chronique, fait mention de *Munitio Brena*, qui a été possédée anciennement par l'illustre famille de Brienne. Ces Seigneurs prenoient le titre de *Comes Bre-*

Flod. ad ann. 951.



T. VI.
Pl. CXI
PLAN DE GRAND
Mur d'enceinte de la Ville
Pont
Chaussée Romaine
Ruisseau
La Paroisse
A
B
AMPHITHEATRE
Chausse Romaine
Chap.le de S.te Libaire
10 20 30 40 50 60 Toises

nensis ; Brenensium Comes : dans des Titres du XII, XIII & XIV[e]. siècles. Jean de Brienne, Cadet de cette Maison, fut Roi de Jerusalem en 1209, & Empereur de Constantinople en 1228.

Camuzat Prompt. Antiq. Tricass. Diœce

PLANCHE CXI.

NOUS ne connoissons pas toutes les Villes de la Gaule qui ont été célèbres sous l'Empire Romain. Quelquefois les Auteurs & les Géographes n'en ont point parlé, ou leurs Ecrits ont été perdus. Plusieurs de ces Villes ont été totalement ruinées ; d'autres sont devenues de simples Villages. Telles ont été la Ville de *Crociatonum*, capitale des Peuples *Unelli*, dont on a retrouvé les ruines près de Valogne en Normandie ; la Ville capitale des *Viducasses*, dont les ruines subsistent au Village de *Vieux*, près de Caën. On doit la découverte de ces deux Villes à M. Foucault, Intendant de Caën, au commencement de ce siècle : on découvrit environ dans le même tems, les ruines de l'ancienne capitale des Peuples *Curiosolites*, à *Courseult*, Village de Bretagne, près de Dinant. J'ai donné dans le III[e]. Volume de ce Recueil la position & quelques détails sur deux Villes des Peuples *Bituriges*, à Drévant & à Cordes ; l'une & l'autre avoient été inconnues jusques-là.

Mém. de l'Ac. des Belles Let. Tome XXVIII.

Mém. de l'Ac. des Belles Let. Tome I.

Ibid.

Voyez le Vol. III[e]. Pl. CXVIII. n°. II. & III. & ce que j'en ai dit, pag. 431.

Le Village de *Grand* en Champagne, étoit une de ces anciennes Villes Romaines, dont il ne reste qu'une foible tradition ; elle étoit de la Cité des Peuples *Leuci*, & est encore du Diocèse de Toul : elle est située entre *Joinville* & *Neufchâteau*, à trois petites lieues de cette dernière Ville. Elle étoit appellée, dans le moyen âge, *Grandesæ*, & on croit qu'elle est nommée *Grania* dans une Charte de l'Empereur Charles le Gros, de l'an DCCCLXXXVI. Elle étoit dans le pays d'*Ornois : Pagus Odornensis*. Elle est encore une Prévôté Royale, qui dépend du Bailliage de Chaumont, dans l'étendue de la

Principauté de Joinville, qui appartient à M. le Duc d'Orléans: la Paroisse est d'environ 260 feux & de l'Election de Chaumont.

Ce lieu a dû être une Ville considérable. Sans compter les débris de statues dont j'ai parlé dans le III[e]. Volume de ce Recueil, on y a découvert des statues de marbre, plusieurs canaux & des souterreins voûtés, des escaliers à noyau, qui conduisoient à des salles basses, pavées & soutenues par des piliers. On trouve dans les rues du Village, d'anciens murs qui les traversent en plusieurs endroits, des vestiges de murailles qui soutenoient des jardins en terrasse; & l'on déterre presque partout de beaux quartiers de pierres travaillées. Il subsiste encore, du côté du midi, des murs qui montrent que l'ancienne enceinte de la Ville avoit une très-grande étendue. Mais ce qui démontre encore plus clairement la magnificence & le rang dont ce lieu doit avoir joui, ce sont les restes de son amphithéâtre; il étoit adossé à une colline: ce choix d'emplacement est ordinaire à cette espèce de bâtiment. Son élévation, du côté du midi, est encore de 18 pieds; sa pente, du côté du nord, est de 62 pieds 6 pouces; l'arêne a encore 30 toises de longueur, & 10 de largeur: il y avoit trois portes de chaque côté de l'arêne, qui conduisoient aux souterreins de l'amphithéâtre & aux gradins destinés aux Spectateurs. Dans la partie marquée *A*, il subsiste deux portes: la plus élevée a 16 pieds 6 pouces de hauteur & 8 pieds de largeur; la seconde a 11 pieds de hauteur sur 9 de largeur. On voit à côté de la grande porte qui occupoit le milieu, les décombres de la troisième. Les murs de ces portes ont 4 pieds d'épaisseur, & sont construits de grosses pierres: on voit en dedans de l'arêne des arrachemens qui désignent une liaison avec d'autres édifices; & l'on présume que de chaque côté de l'arêne il y avoit un gros bâtiment quarré, c'est-à-dire, ce que nous nommons aujourd'hui un *Pavillon*. Dans la partie *B*, on voit des débris selon la disposition ordinaire & la nécessité de la sym-

métrie dans ces ſortes de bâtimens ; ils ſont les fondemens de portes ſemblables à celles dont je viens de parler. La maſſe circulaire qui forme l'amphithéâtre a 228 toiſes de circuit ; l'eſpace depuis l'arêne étoit partagé en pluſieurs gradins de forme circulaire & de hauteur égale : on diſtingue encore la communication que ces gradins avoient entre eux par des paſſages, dont la largeur étoit de 6 pieds. La partie *CC* eſt un mur parfaitement conſtruit, & qui ſuit le contour de l'amphithéâtre ; les pierres ont 9 à 10 pouces ſur 5 à 6 de parement ; elles ſont poſées par aſſiſes parfaitement égales : ce mur eſt renforcé à 4 pieds en contre-bas par un autre en talut. La partie marquée *DD* préſente les gradins ſupérieurs ; elle eſt encore parfaitement de niveau ; on commence à la dégrader.

Cet amphithéâtre n'étoit point fermé du côté du nord par aucune ſorte de bâtiſſe, on y a fouillé ſans y trouver le moindre veſtige. Cet édifice deſtiné aux combats de Gladiateurs ou d'animaux, pouvoit auſſi ſervir aux Spectacles du Théâtre, comme je l'ai remarqué au ſujet de l'amphithéâtre de *Neris ;* alors il devoit être fermé par une clôture de charpente ; & ce ſecond exemple prouve que cet uſage étoit commun dans la Gaule.

Tome IV. p. 368.

L'ancienne Ville de *Grand* étoit ſituée ſur une grande voye Romaine : on y arrivoit par deux chauſſées, dont l'une du côté du midi ſe détachoit à *Neufchâteau*, de la grande voye qui conduiſoit de *Langres* à *Toul :* l'autre du côté du nord conduiſoit à *Nais*, *Naſium*, proche de *Ligny*, en Barrois ; elle eſt peu pratiquée aujourd'hui : en ſortant de *Grand*, elle traverſe beaucoup de bois juſqu'au Village de *Mandre*, où elle rejoint la grande voye qui conduiſoit de *Langres* à *Reims*. Cette branche de voye qui ſe détachoit à *Neufchâteau*, *Novimagus*, & qui paſſoit à *Grand* pour ſe rendre du côté de *Nais*, paroît avoir été tracée ſur la Table de Peutinger. On ignore le tems de la deſtruction de cette Ville : on a trouvé dans l'amphithéâtre des Médailles d'or, d'argent & de bronze, de Veſpaſien

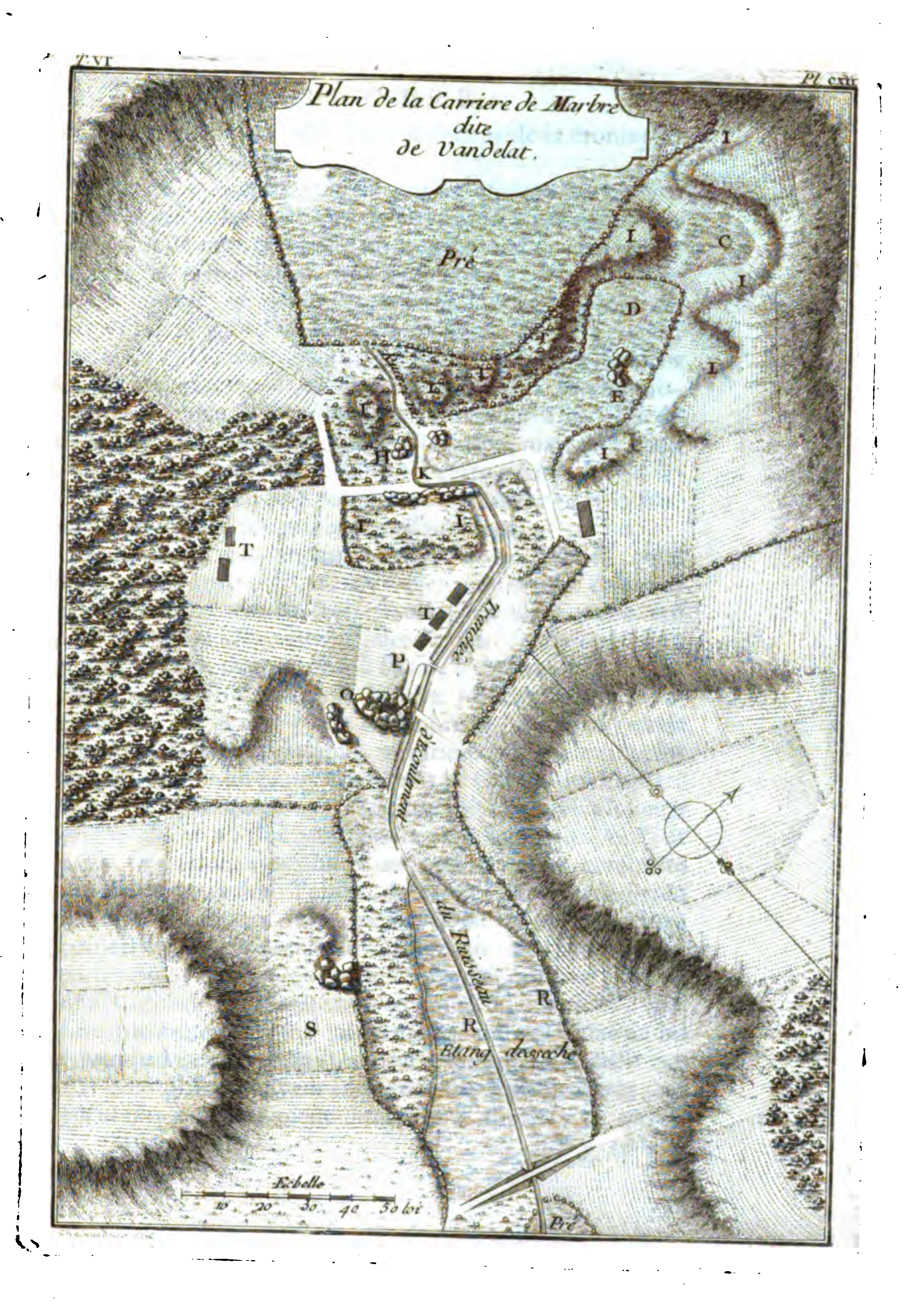
Edit. de Vienne en Autriche, de l'année 1753.

& de Faustine la Jeune. On croit dans le pays que la Ville & l'Amphithéâtre ont été brûlés dans le IVe siècle : en effet, dans cette partie du Théâtre où l'on voit des arrachemens, on trouve des pierres calcinées, des poutres à demi-brûlées, des terres noirâtres & de mauvaise odeur : les habitans appellent l'Amphithéâtre *le Château de Julien*. On croit que Ste. Libaire, Vierge, y souffrit le martyre dans le tems des persécutions, près du lieu où l'on a bâti une Chapelle en son honneur.

Le plan de *Grand* a été levé, sous les ordres de M. le Gendre, Ingénieur en chef des ponts & chaussées de la Province de Champagne, par le Sieur Morlat, Géographe; ce plan étoit accompagné d'un Mémoire très-détaillé & très-instructif, comme M. le Gendre est capable de les faire & d'en obliger ses amis.

PLANCHE CXII.

Je voyois depuis long-tems, avec autant d'étonnement que de chagrin pour une partie des Arts, que l'on connoissoit plus de quatre cent espèces de marbres dans l'étendue de la France, & que le marbre blanc s'y trouvoit absolument inconnu; car la distance & la nature des chemins n'ont jamais permis de regarder comme utile celui des Pyrénées. Je communiquai ma surprise à M. Carrey, qui depuis long-tems accoutumé au travail des mines, étoit fort entendu pour leur exploitation, & par conséquent plus à portée qu'un autre de connoître le produit & l'intérieur de la terre, par rapport à mon objet. Après deux ans de recherches en différentes Provinces, il a trouvé aux environs de la Loire plusieurs carrières de différens marbres. Je donne ici le plan de la plus intéressante, celle qui produit le marbre blanc; elle est connue sous le nom de *Vandelat*, & située à cinq lieues au Nord-est de *Moulins-en-Bourbonnois*, à trois lieues de la rive gauche de la Loire, à une lieue de la Rivière de *Besue*, à deux lieues de la petite



Plan de la Carriere de Marbre dite de Vandelat.
Pré
Tranchée
d'écoulement
du Ruisseau
Etang desseché
Echelle
10 20 30 40 50 toi
Pré

tite Ville de Donjou, & à une demi-lieue de la montagne du Puy-S.-Ambroise.

Je ne décrirai ni la richesse, ni les espèces de marbre que fournissent les carrières de ce canton; ces détails ne sont point de mon objet. Je me contenterai de dire que la carrière de *Vandelat* est très-abondante; que le marbre qu'elle produit est moins blanc & moins fin que celui de Carare, mais qu'il a le grain, la couleur, la fierté, enfin toutes les qualités de celui de Paros: ce marbre joint à ces avantages celui de la position; sa distance & la commodité de la Loire fournissent avec abondance à la Ville de Paris, non-seulement le marbre statuaire, mais tous ceux dont l'espèce peut être nécessaire à cette grande Ville, indépendamment du prix modéré que le voisinage & la facilité du transport procurent nécessairement.

J'ajoûterai, par rapport à l'objet de ce Recueil, que je priai en 1762, M. Carrey d'examiner ces carrières avec attention, & de voir si elles n'avoient point été ouvertes dans les tems anciens; les sculptures d'un travail commun, trouvées à Paris, à Autun & dans plusieurs autres endroits de la France septentrionale, m'avoient fait soupçonner que les Romains, quelque grands qu'ils ayent été dans leurs opérations, n'avoient point transporté d'Italie & par terre dans la Gaule, les marbres que j'y voyois employés, & dont j'ai rapporté plusieurs exemples: je les soupçonnois encore moins d'avoir fait passer le détroit à des blocs de marbre, pour construire des monumens dont l'objet, le travail & la proportion étoient si médiocres. Je ne me suis point trompé dans cette conjecture; & les détails suivans me donnent occasion de parler d'une carrière qui tient sa place dans les opérations des Romains. La Planche de ce numéro fait voir la disposition de cette ancienne carrière; & je joins la Carte de ses environs à ce petit détail, avec d'autant plus de plaisir que ces entreprises prouvent l'attention des Romains pour tous les objets qui pouvoient intéresser la société; & que la

découverte de ce petit fait rend compte en général de l'exécution de plusieurs monumens de marbre trouvés dans les Gaules.

Voici la preuve de ces anciens travaux : les éminences marquées *I* sur le plan, sont formées des décombres de l'ancienne exploitation, & ces décombres sont très-considérables. La carrière étoit inconnue aux François & constamment elle n'a point été travaillée depuis la décadence de l'Empire.

En second lieu, on n'a pas trouvé le moindre indice qu'on eût fait jouer la mine dans cette carrière, ce qui seroit un témoignage moderne ; toutes les piéces qu'on en a précédemment tirées ont été détachées avec la broche, & l'on voit des tranches faites à-plomb dans le marbre, & ces tranches n'ont pas plus de *six pouces de largeur*, sur *un pied six pouces de profondeur*. On voit encore des preuves que l'on a beaucoup employé la scie ; cette façon d'exploiter est la meilleure pour ne point étonner le marbre ; mais elle est si dispendieuse que, sur le pied où les choses sont aujourd'hui, il seroit presqu'impossible de la suivre ; il n'y a que des Esclaves, & un Peuple conquérant, qui puisse ordonner & faire exécuter de pareils ouvrages.

On pourra m'objecter, avec une apparence de raison, que Louis XIV, dans le tems de sa plus grande magnificence, n'avoit point trouvé cette carrière, quoiqu'il n'eût rien négligé pour découvrir le marbre blanc dans son Royaume : mais les causes secondes ne répondent pas toujours aux ordres des Supérieurs ; & les intérêts particuliers ne l'emportent que trop souvent sur l'avantage général ; d'ailleurs l'ouverture de la carrière étoit connue dans le pays ; mais simplement pour faire de la chaux, & la tradition des marbres étoit constamment perdue.

La preuve des anciens travaux est encore appuyée sur quelques témoignages que je ne dois point passer sous silence.

On a trouvé dans l'intérieur de la carrière plusieurs petits monumens à moitié détruits : les plus apparens sont trois Médailles Gauloises que l'on m'a envoyées : deux sont d'or, & une, de bronze, mais qui a été fondue selon le procédé que j'ai donné dans la première Planche de cette Classe, marquée CIV.

On peut joindre à cette preuve légère, celle des parties attaquées dans l'intérieur, des travaux préparés, des morceaux commencés à épalmer ; enfin des blocs d'un volume considérable, taillés & tirés autrefois de la carrière ; ils étoient couverts par les eaux du petit étang qui s'étoit formé par la succession des tems au pied de la montagne ouverte, & que les nouveaux travaux de M. Carrey ont obligé de mettre à sec.

Toutes ces observations constatent l'ancienne ouverture de la carrière de *Vandelat*, pour laquelle M. Bertin, Contrôleur général des Finances, & M. le Marquis de Marigny, Directeur général des Bâtimens, se sont intéressés en Citoyens zélés, par des secours d'argent & des marques de protection authentique.

Explication des Renvois de la Carte.

C. Excavation supérieure à la partie de la carrière ou étang, qui étoit couverte d'eau en 1761.

D. Commencement de ce qu'on appelle l'*étang de Vandelat*.

E. Groupe de rochers que l'eau baignoit : on y voit des parties de marbre tranchées sur 9 pieds de longueur & plus.

H. Rocher de marbre tranché sur trois faces, & qui porte plus de 900 pieds cubes.

I. Eminences formées par les anciens décombres.

O. Nouvelle carrière que l'on projette d'exploiter.

P. Lieu où l'on décombre un bloc qui pese trois à quatre mille pieds cubes.

R. Etang desséché nouvellement.

S. Monticule en entier de marbre.

T. Cabannes.

PLANCHE CXIII.

On parle avec hardiesse quand on a pour garant de ce qu'on avance un homme du sçavoir & de la réputation de Baluze. Voici ses paroles dans son Histoire de Tulle, p. 8.

Historiæ Tutelensis Libri tres in-4°. 1717.

In extrema parte istius capitis adnotabo extitisse olim IV. M. P. *à Tutela nobile oppidum in Parrochia Navensi, & agro Tintiniacensi, cujus multa adhuc vestigia supersunt; inprimis verò Amphitheatrum habens* CC. P. *in longitudine,* CL *in latitudine: cujus caveas & rudera quæ etiamnum supersunt, ego vidi in juventute mea. Illic inveniuntur multa numismata Imperatorum Romanorum etiam aurea, veteres urnæ, lapideæ, lateritiæ, vitreæ, vasa sacrificiorum, capita marmorea virorum & mulierum, unum ex his laureatum quod videtur esse alicujus Imperatoris: reperti sunt etiam ibi veteres tubi lateritii, cujusdam aquæductûs, puteus tantæ profunditatis, ut nunquam deprehendi potuerit quanta sit, & alia multa monumenta antiqua, & tamen nulla oppidi illius mentio exstat in antiquis Geographis aut Scriptoribus Historiarum, neque in veteribus monumentis Ecclesiarum & Monasteriorum. Etiam hodiè locus ubi sunt rudera Amphitheatri vocatur* Arenæ Tintiniacenses, *vulgò,* les arênes de Tintiniac: *eo modo quo cives Coloniæ Nemausensis & Arelatenses Amphitheatra sua vocant Arenas. Fortasse autem hinc capi conjectura posset, oppidum illud antiquitus vocatum fuisse* Tintiniacum, *nisi sit Rastiatum Ptolemæi.*

» Je ferai remarquer en finissant ce Chapitre qu'il y avoit » autrefois à quatre mille pas de *Tulle*, une Ville considé» rable dans la Paroisse de *Naves* & dans un terrein qu'on » appelle *Tintiniac*, dont il subsiste encore beaucoup de » ruines; la plus considérable est celle d'un Amphithéâtre » qui a 200 pieds de longueur, & 150 de largeur: je me » souviens d'avoir vû dans ma jeunesse les souterreins &



AMPHITHÉATRE DE TINTINIAC

» les décombres que je sçais qui subsistent encore. On a » trouvé dans cet endroit beaucoup de Médailles d'Empe» reurs Romains ; il y en avoit même d'or, des urnes de » pierre, deterre cuite, de verre, des vases de sacrifice, » des têtes de marbre, d'hommes & de femmes, une des» quelles est couronnée de laurier, ce qui fait croire qu'elle » représente un Empereur : on a trouvé aussi d'anciens » tuyaux de terre cuite, qui ont servi à quelques aquéducs, » & un puits d'une si grande profondeur qu'on n'a pû en trou» ver le fond ; enfin beaucoup d'autres monumens de l'anti» quité : cependant les anciens Geographes & les Historiens, » non plus que les monumens anciens des Eglises & des » Monastères, ne font aucune mention de cette Ville. Le » lieu où sont les ruines de l'Amphithéâtre se nomme aujour» d'hui les arênes de *Tintiniac*, comme les habitans de la » Colonie de Nismes & ceux d'Arles nomment leurs Am» phithéâtres. On peut conjecturer de-là, que cette Ville » se nommoit anciennement *Tintiniacum*, à moins que ce » ne soit le *Rastiatum* de Ptolémée ».

Après l'aveu d'un Homme ([a]) si sçavant, on ne me demandera pas le nom d'une Ville qui lui étoit inconnue, à lui qui aimoit sa patrie, & qui n'étoit occupé que des moyens de l'illustrer.

Je n'ai point été à portée d'avoir une nouvelle vûe de l'Amphithéâtre de *Tintiniac* ; d'ailleurs elle auroit été moins entière que celle que l'on voit dans l'Histoire de *Tulle* ; car on m'a mandé que ce monument avoit été considérablement dégradé depuis quelque tems : je l'ai donc fait copier d'après Baluze, pour augmenter le nombre des Antiquités de la Gaule que j'ai pû rassembler. Cette copie m'a paru d'autant plus nécessaire que plusieurs Antiquaires peuvent ne pas avoir cette Histoire particulière, qui n'est point dans le genre de leurs études, ou du moins par ce seul & médiocre objet.

([a]) Toujours cité comme le *docte Baluze*, par ceux mêmes qui vivoient de son tems.

PLANCHE CXIV.

N°. I.

Le même desir de satisfaire la curiosité du Lecteur m'engage à répéter les trois têtes que *Baluze* a rapportées à la suite de l'Amphithéâtre de *Tintiniac*; cette répétition est cependant autorisée par les raisons suivantes :

1°. On a bien voulu me les confier, & leur faire faire le voyage de *Tulle* à Paris, ainsi elles sont dessinées d'après les originaux.

2°. Baluze ne les a point trop vûes en Antiquaire, c'est-à-dire, qu'il a négligé plusieurs circonstances à la vérité inutiles à l'objet de ses recherches, mais qui cependant augmentent l'intérêt de ces monumens, puisqu'ils servent à constater par la différence de leur travail, le tems de la durée & le dégré de magnificence du lieu où ils ont été découverts.

3°. Je me flatte que faisant dessiner & graver ces monumens sous mes yeux, ils donneront une idée plus juste & plus conforme à la vérité.

Ces trois morceaux de sculpture me paroissent les mêmes que *Baluze* a rapportés, cependant il ne les a point décrits avec une exactitude scrupuleuse; je vais dire l'impression que j'en ai reçue.

Le meilleur morceau & celui dont le travail est aussi le plus ancien, est le buste traité d'un bas-relief peu saillant, & gravé sous le numéro I. Il présente le portrait d'une femme inconnue, dont le nez n'étoit peut-être ni si long ni si pointu qu'il le paroît ici; car au milieu de toutes les altérations que ce monument a souffertes, cette partie a été réparée, elle est même d'une matière différente; le buste étant d'une espèce d'albâtre, & le nez d'un marbre ordinaire; mais comme il est absolument nécessaire de lui en donner un, celui que je pourrois substituer ne seroit pas plus vrai, il suffit de mettre le Lecteur dans la confidence;


V
IV
I
II
III

III

je dois même ajoûter que ce bas-relief a été restauré dans un tems très-moderne, & appliqué sur une tranche de marbre noir, qui lui sert aujourd'hui de fond. Cette manière de traiter la sculpture ne me paroît point avoir été en usage chez les Anciens, du moins je n'en ai point vû d'exemple; l'ouvrage est d'ailleurs fait d'après la nature & & présente la coëffure du tems de Marc-Aurèle. Les prunelles des yeux sont creuses pour recevoir des pierres de couleur ou des verres.

Hauteur du buste, neuf pouces neuf lignes.

N°s II. & III.

Cette tête de pierre traitée de ronde-bosse & dont le travail est large & facile, me paroît d'un assez bon tems, mais beaucoup moins ancien que le numéro précédent. Je n'y reconnois le caractère d'aucune Divinité connue; cependant la tête est barbue, chargée de cheveux & couronnée; mais en général on sent toujours dans un ouvrage l'impression de l'esprit ou de la pensée dont l'Artiste a été affecté; & cette tête ne me rappelle aucune idée de Jupiter, de Neptune, de Faune, &c. La couronne même fort élevée sur le derrière de la tête, est placée d'une manière qui n'est point ordinaire. Je regarderois donc ce monument comme un morceau de décoration, d'autant que cette tête a toujours été percée à son sommet par un trou dont la largeur est médiocre, & la profondeur d'un pouce; cette ouverture ne peut avoir eu d'autre objet que celui de soûtenir & de fixer une corbeille, ou quelqu'autre partie d'ornement, qui même ne portoit point sur la tête, les cheveux étant travaillés pour être apparens.

Hauteur de cette tête, treize pouces.

N°s. IV. & V.

On ne peut attribuer la tête d'albâtre gravée sous ce numéro, qu'au tems du Bas-Empire: elle est traitée de

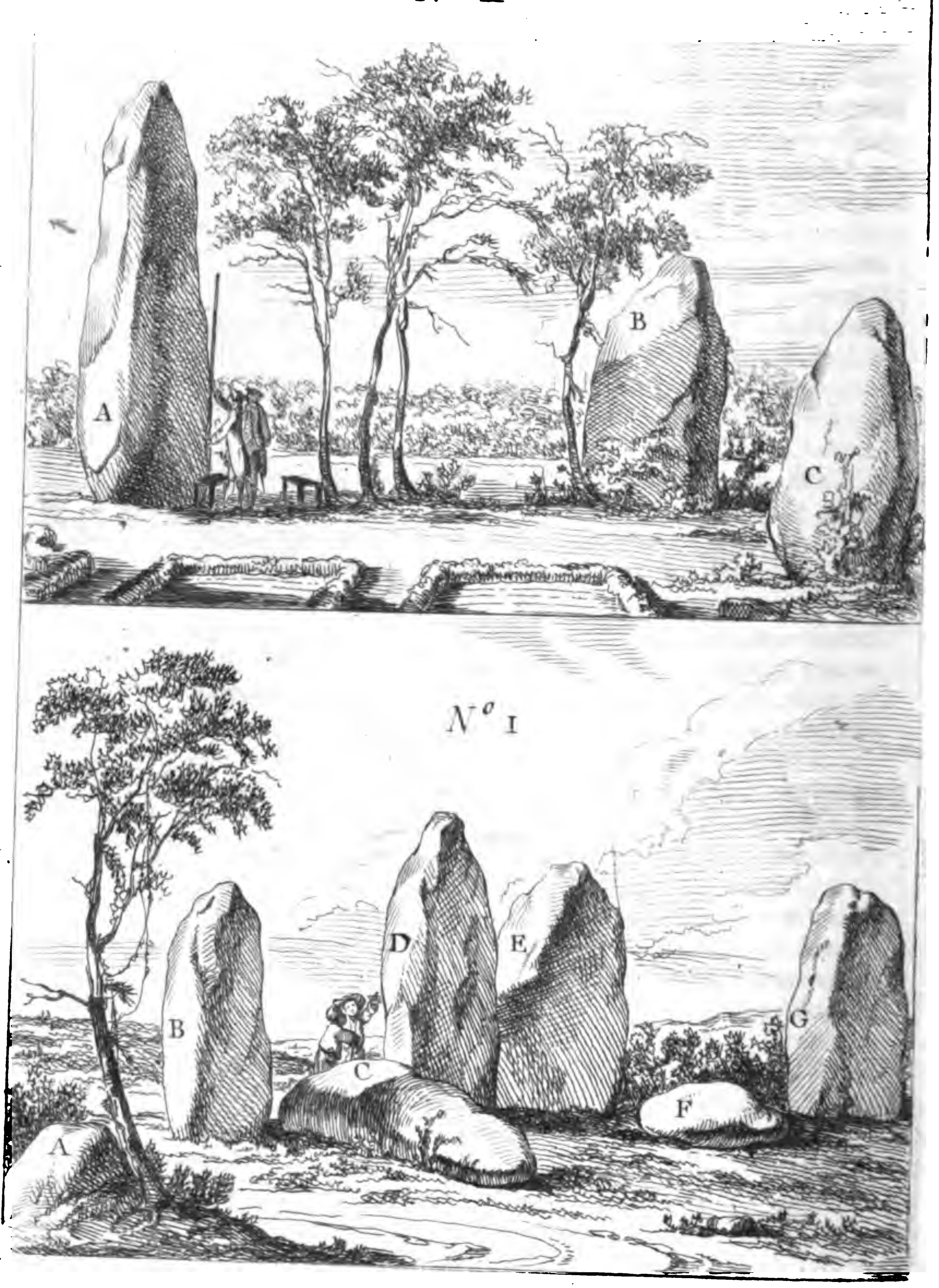
bas-relief, & cependant placée à un certain point de vûe; elle peut être regardée comme de trois quarts : j'ai fait mon possible pour faire sentir, sur la Planche, la bisarrerie & le mauvais goût de ce projet. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'on a voulu représenter un personnage considérable : je ne ferai point d'effort pour retrouver le nom d'un Prince dont les monumens sont d'un si mauvais goût; il y a eu d'ailleurs un si grand nombre de tyrans dans les bas tems, auxquels on doit attribuer le travail & les ornemens de ce portrait, qu'on ne pourroit rien avancer de certain. Je ne doute pas cependant que l'on n'ait voulu représenter un Empereur, la couronne de laurier & l'habillement étant dorés; cette dorure est même encore très-brillante en quelques endroits, mais elle a noirci dans quelques autres, principalement sur la couronne : les Romains ont admis ce genre d'embellissement pour le marbre; mais la peinture dans les yeux & les prunelles d'un noir égal, & ridiculement grandes, s'accordent parfaitement avec le mauvais goût de la sculpture.

La Ville d'Aix en Provence vient de nous fournir une preuve de la dorure antique sur le marbre : on y a découvert ces jours-ci une inscription de marbre, qui sans doute a servi à un tombeau; elle finit par ces mots :

IN FRONTEꝺ PꝺVII.INAGROꝺPꝺXII·

c'est-à-dire, *en face* du chemin VII *pas*, dans le champ *douze pas*; car les caractères bisarres sont des points tels qu'on les marquoit alors : je ne garantirois point l'exactitude de ces caractères, cette dernière ligne m'a été envoyée fort légèrement; il suffit qu'elle prouve par l'indication de ces mesures que le tombeau est antique & Romain; d'ailleurs je puis répondre que les lettres de cette dernière ligne sont dorées, & c'est la seule raison qui m'a conduit à cette digression.

Malgré la barbarie générale & particulière avec laquelle cette espèce de bas-relief est travaillée, il inspire une sorte de



N° II
A
B
C
N° I
A
B
C
D
E
F
G

de grandeur & de caractère capable d'échauffer un Dessinateur, & par conséquent d'induire en erreur : pour réparer cet inconvénient, j'ai eu l'attention de faire dessiner l'oreille d'une façon aussi opposée à la nature que l'original la présente. Voyez le n°. IV.

Hauteur de ce buste, quatorze pouces une ligne.

J'ai n'ai point fait copier les tuyaux quarrés de terre cuite, ni les vases dont *Baluze* a accompagné ces trois bustes ; je ne les ai point vûs, mais quand ils m'auroient été envoyés, il auroit suffi d'en rappeller le souvenir pour l'honneur & la réputation de l'ancienne Ville de *Tintiniacum*.

PLANCHE CXV.

N°. I.

La Bretagne n'est pas la seule Province de la France qui présente ces monumens brutes, ou pour mieux dire les pierres assemblées & disposées d'une manière singulière mais générale. Les détails dans lesquels je suis entré en parlant des monumens de ce genre dont la Bretagne est remplie, me dispensent de la répétition, & m'engagent à renvoyer le Lecteur aux Planches CXX & CXXI de ce Volume. Je ne ferai mention ici que de ce qui peut regarder ces morceaux en particulier.

Les deux vûes gravées sur cette Planche présentent plusieurs pyramides de cette espèce grossière, dont l'esprit ne peut se rendre compte : on en trouve assez communément dans le bas Poitou où elles sont connues sous le nom de *Pierres debout ;* celles que l'on voit ici sont placées sur la gauche du nouveau grand chemin qui conduit de Paris aux Sables d'Olonne, à un quart de lieue en-deçà du Bourg d'*Aurillé*, autrefois Ville considérable, mais dont je n'ai pû sçavoir aucun détail, ni comme ancienne, ni comme moderne.

Les pierres dont je vais donner le détail sont placées à deux très-petites lieues de la mer.

Ces pierres sont plantées sur une même ligne; & l'on a remarqué que ceux qui les ont élevées les ont disposées de façon que leur lit de carrière est toujours exposé au levant: cette précaution prouve des connoissances fondées sur des observations de longue date & de plusieurs genres. Toutes ces espèces de pyramides paroissent tirées du même banc; la pierre dont elles sont formées est connue dans le pays sous le nom de *Grison;* elle s'y trouve communément; mais le grain & la dureté prouvent que c'est un *granite* rouge de la plus belle espèce, & dont la carrière est environ à une demi-lieue d'*Aurillé*, dont elle n'est séparée par aucune montagne. Cependant comme les pierres dont il est question n'ont point dans la carrière la forme pointue qu'on leur voit à toutes, & que d'ailleurs on n'apperçoit aucune trace d'outil qui leur ait donné cette forme, on doit conclure qu'elles ont été ainsi taillées avec des masses, en écrasant les parties; par conséquent elles ont été travaillées, mais grossièrement à la vérité.

A. Masse de pierre à moitié enterrée, qui paroît avoir été élevée comme celles que l'on voit debout; du moins sa position présente, & son alignement le font présumer.

B. Pierre de *trois pieds & demi* sur *cinq pieds* de base; & *douze pieds & demi* de hauteur hors de terre.

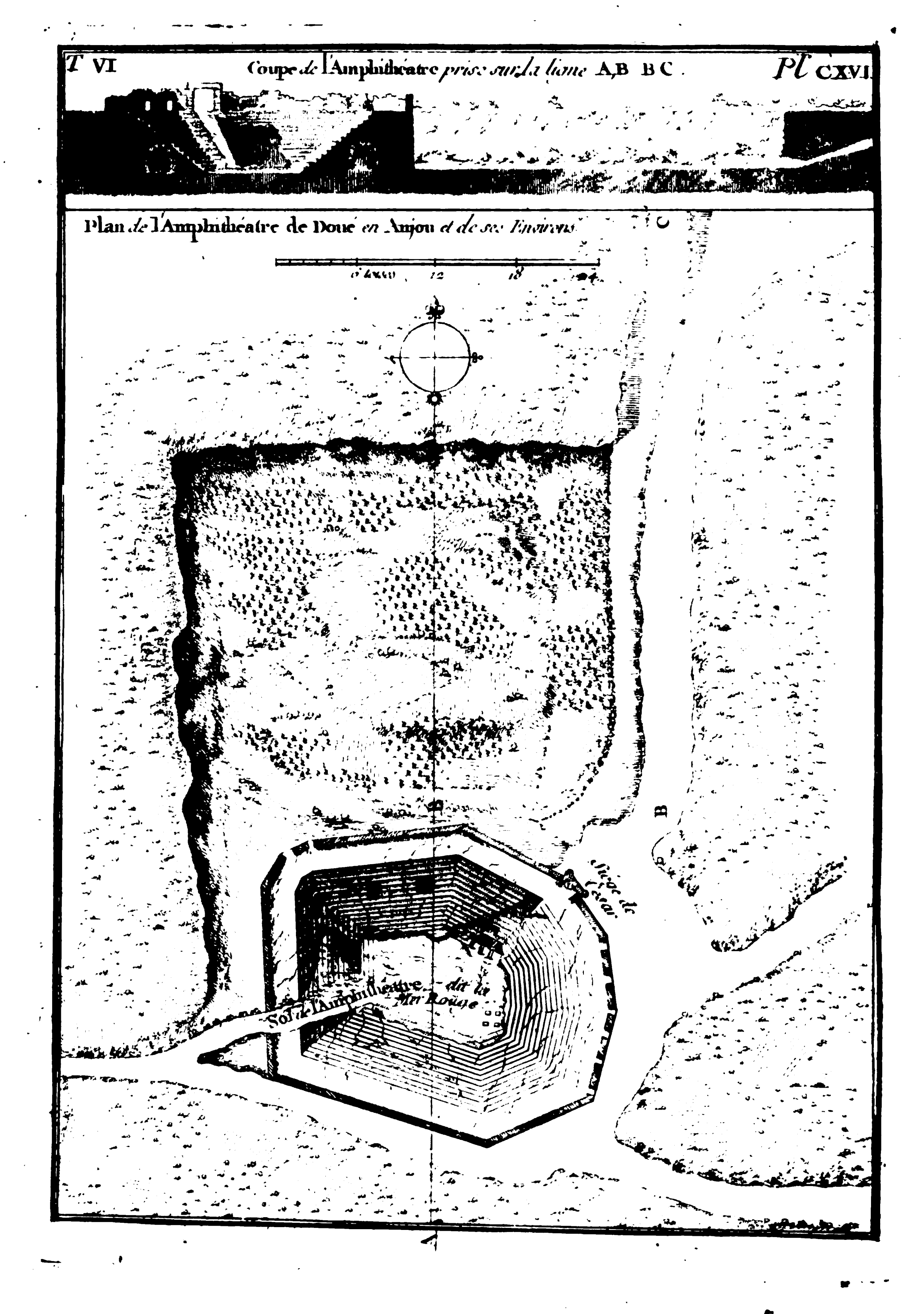
C. Pierre tombée, dont la base est pareille à la précédente, & la hauteur de *quinze pieds*.

D. Pyramide dont la base est de *trois pieds & demi* sur *sept pieds*, & dont la hauteur est de *quinze pieds*, sans comprendre la partie introduite dans la terre & qui sert à la soutenir.

E. La base de cette pierre a *quatre pieds un quart* sur *onze pieds*, sa hauteur hors de terre est de *douze pieds*.

F. Partie d'une pierre de la même espèce, qui vraisemblablement a été cassée, & dont la partie qui lui servoit d'appui est demeurée en terre.

G. Pierre de *trois pieds neuf pouces* sur *cinq & demi* de base, & dont la hauteur apparente est de *onze pieds*.


T. VI
Coupe de l'Amphithéatre prise sur la ligne A,B B C.
Pl. CXVI.
Plan de l'Amphithéatre de Doué en Anjou et de ses Environs.
12
18
C
B
Siege de César
Sol de l'Amphithéatre dit la Mer Rouge
A

Ces deux dernières pierres occupent un tiers de la largeur du chemin.

N°. II.

Les trois pyramides que présente cette vûe sont placées dans le jardin de l'Auberge, auprès de l'Eglise de ce même Bourg d'*Aurillé*.

A. *Cinq pieds* sur *neuf* de base, & *vingt-deux pieds* de hauteur hors de terre, la base peut être enfoncée dans la terre d'environ *cinq* ou *six pieds*.

B. *Cinq pieds* sur *sept* de base & *treize pieds neuf pouces* de hauteur.

C. *Trois pieds & demi* sur *neuf pieds* de base, & *treize pieds* de hauteur.

Ces trois pierres ont également le lit de la carrière exposé au levant, elles sont toutes du même granite; la plus grande peut peser 150000 livres, le cube pouvant être de 800 pieds, & le poids du pied de 180 livres.

On trouve encore d'autres monumens de cette espèce aux environs d'*Aurillé*; on prétend qu'ils sont plus considérables en hauteur, largeur & épaisseur: ils sont épars dans les bois & dans la campagne; & comme ils sont éloignés de quelques lieues & qu'ils viennent constamment de la même carrière, ils n'ont coûté que le transport de plus, qui cependant n'est pas une bagatelle: le nombre de ces dernières pierres est d'environ une douzaine.

A Aurillé, ce 10 Septembre 1762.

PLANCHE CXVI.

Il n'est point étonnant que l'on puisse confondre, ignorer même l'objet d'un bâtiment construit par un Peuple barbare, & dont les usages & les pratiques sont inconnus; mais qu'un amphithéâtre travaillé par les Romains, &, pour ainsi dire, de nos jours, & par une Nation dont les mœurs & les faits particuliers sont du moins aussi familiers que

ceux de notre propre Histoire; qu'un tel monument, dis-je, ne puisse être connu, qu'on ne puisse déterminer son usage, & qu'enfin une construction si considérable par sa grandeur & sa dépense, soit en effet un problême que je crois impossible à résoudre; voilà ce qui me confond.

Ce monument est situé dans la petite Ville de *Doué*, dans la Province d'*Anjou*. Ecoutons ce que M. de Voglie, Ingénieur des ponts & chaussées de la Province de Tours, a joint aux desseins les plus exacts & les mieux rendus.

« La tradition du pays est que ce monument étoit un » amphitéâtre que les Romains avoient construit pour y » donner des Spectacles : cet édifice très-irrégulier dans » son plan, est formé par des gradins d'un pied de hauteur » & de largeur, au nombre de 25, ils pouvoient contenir » environ 4000 personnes; cette masse de gradins est tail- » lée dans le roc, ou plutôt dans le massif d'un banc de » pierre tendre, d'une très-grande épaisseur, qui règne » dans tout le pays, & dont on fait usage pour les cons- » tructions ordinaires. Le sommet de cet amphithéâtre » étoit environné d'un mur d'enceinte, dont on n'a pû fixer » la hauteur au-dessus du terrein actuel : on reconnoît seu- » lement, dans tout son pourtour 25 portes de 5 pieds de » largeur sur 8 pieds de hauteur, qui probablement étoient » les entrées ordinaires de cet amphithéâtre. Dans un des » angles de ce mur d'enceinte il y avoit une espèce de tri- » bune dont on voit encore les vestiges, qui porte aujour- » d'hui le nom de siége ou trône *de César*. On descend » dans cet amphithéâtre par une rampe assez roide, quoi- » que, suivant des fouilles qu'on a fait faire, le sol semble » s'être élevé de 6 pieds au-dessus de son premier plan. » Des caves fort élevées, taillées dans le massif du rocher, » règnent sous les gradins dans tout le pourtour de ce bâ- » timent; on dit que ces caves étoient destinées à renfer- » mer les animaux consacrés aux spectacles; les ouvertu- » res faites en œil de bœuf, qui sont pratiquées dans les » gradins, ne paroissent avoir été formés que pour éclairer

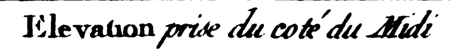
» ces caves : toutes les marches ou gradins ont perdu leur
» arête, & forment une espèce de dentelle, tant sur le plan
» que sur l'élévation ; une partie même de ces gradins a été
» détruite pour la construction du cabaret que l'on voit sur
» une des coupes. Il règne encore une tradition dans le
» pays dont le préjugé a fait donner au sol de cet amphi-
» théâtre le nom de *Mer rouge* : on croit donc que l'on y
» introduisoit des eaux quand on le jugeoit à propos, peut-
» être étoit-ce un bain public ; cependant on ne conçoit
» pas de quelle manière l'eau pouvoit être conduite ; il est
» certain du moins qu'elle ne pouvoit se conserver dans
» des bancs de pierre traversés par une aussi grande quan-
» tité de fils & de delits, tels qu'on les a annoncés sur les
» coupes de cet amphithéâtre ; d'ailleurs on ne découvre
» aucun vestige de canal ou de tuyaux de conduite. On a
» cependant reconnu qu'une fontaine à l'usage de la Ville
» de *Doué* & distante de 4 à 500 toises, a ses eaux supé-
» rieures au sol de cet amphithéâtre, dont les environs
» méritent quelqu'attention : en effet, par l'examen des
» lieux, on a remarqué que du côté du nord on voit une
» grande enceinte, dont le plan forme un quarré-long,
» qui est taillée dans le roc comme l'amphithéâtre, & dont
» les paremens piqués avec soin, & bien à-plomb, annon-
» cent une intention de régularité. On présume que cette
» enceinte, qui tient à l'amphithéâtre, dont elle n'est sé-
» parée que par le massif des gradins, comme on en peut
» juger par le plan & la coupe, a été creusée à la même
» profondeur que l'amphithéâtre, puisque n'ayant aujour-
» d'hui qu'environ 15 pieds de profondeur, d'après le ter-
» rein naturel & étant plantée de vignes, il y a tout lieu
» de croire que la terre qui sert à la production de ces
» vignes, a été rapportée par succession de tems ; sans quoi
» le sol de cette enceinte seroit, ainsi que celui de l'am-
» phithéâtre, le banc de la même pierre. En considérant
» cette Antiquité comme un bain public, applicable, sui-
» vant les circonstances, à des spectacles, on pourroit

» trouver des raisons d'utilité à cette enceinte. Il est à pro-
» pos d'observer que ce monument, qui est aujourd'hui à
» une des extrémités de la Ville de *Doué*, pouvoit être
» du tems des Romains vers le centre de ladite Ville, d'au-
» tant que, selon la tradition, le petit Village de *Douce*,
» éloigné de plus de 1200 toises de l'amphithéâtre du côté
» du levant, faisoit partie de la Ville de *Doué*, ainsi que
» celui de la *Chapelle-sous-Langé*, située au couchant,
» à peu-près à même distance que celui de *Douce*. Cette
» tradition paroît d'autant plus probable que tout le ter-
» rein compris entre ces Villages est couvert de ruines, de
» murs & de maisons, & qu'il est constaté par l'Histoire,
» que les Romains ont long-tems séjourné dans cette
» partie de l'Anjou.»

Les traditions qui paroissent les plus établies ne sont que trop souvent modernes & données par des demi-sçavans; par conséquent elles ne méritent pas plus d'attention, quant à cet amphithéâtre & au motif de ses souterreins, que les idées grossières du peuple sur la *Mer rouge*, & la *Tribune de César*. Il faut partir des faits & raisonner en conséquence : plus le local se trouve ici bien établi, plus les objections qui m'ont frappées seront sensibles.

Premièrement, il est difficile de comprendre par quelle raison en travaillant sans aucune contrainte, comme on a fait dans cette montagne, on a contredit l'usage indiqué par le bon sens, de donner la forme circulaire à ces sortes de bâtimens, la seule qui soit capable de mettre tous les Spectateurs à portée de voir également les objets. On conçoit encore moins pourquoi, sans aucune nécessité, on a excepté celui-ci pour le traiter à pans, & rendre son plan inégal.

En second lieu, les gradins de tous les amphithéâtres que nous connoissons, & notamment celui Vérone, mesuré & publié par Desgodets, ont *un pied trois pouces* de hauteur, & *deux pieds un pouce* de profondeur : par quel motif ceux-ci s'éloignent-ils d'une proportion si

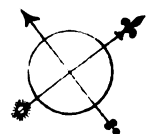




PLAN, ELEVATION et PROFIL D'UN MONUMENT dit la Pierre couverte, Qui se voit sur le Chemin de Saumur a Montreuil Bellay.

Echelle

1 2 3 4 Toises



Elevation en Profil du Monument sur la ligne AB.





convenable ; pour ne leur donner qu'un pied de marche & un d'élévation, proportion qui auroit placé les Spectateurs trop bas avec incommodité, & sans leur donner l'espace suffisant pour poser leurs pieds ? On blesse aisément le goût, mais on attaque difficilement la commodité d'un usage connu & pratiqué dans sa propre Nation. D'ailleurs, ce mur d'enceinte séparé du haut de ce monument, ces 25 portes telles qu'on les a vûes dans la description, sont autant de différences essentielles, qu'on ne remarque ni dans les théâtres ni dans les amphithéâtres.

Ces réflexions tirées de la chose même, empêchent fortement de se livrer à la tradition d'un amphithéâtre.

Ce n'est pas tout ; M. de Voglie a prouvé par une démonstration Physique, & par conséquent solide, l'impossibilité de conserver l'eau dans ce bâtiment : l'idée d'un bain public ne peut donc être écoutée, non plus que celle d'une Naumachie ; elle eut été si petite & si ridicule, qu'il est impossible de la supposer : d'ailleurs les souterreins auroient été inondés par les jours qu'ils recevoient ; & l'on peut encore ajoûter que ces jours & ces souterreins étoient absolument inutiles pour l'un ou pour l'autre de ces deux objets.

La singularité de ce monument recommandable à plusieurs égards, le rend aussi curieux qu'intéressant : ne pouvant prononcer sur ce qu'il a été, je me contente de dire ce qu'il n'a pû être.

PLANCHE CXVII.

On ne peut placer ce monument dans une autre classe, ni l'attribuer à un autre peuple qu'à celui qui en a rempli la Bretagne : le Lecteur verra même à la Planche CXXIII, une disposition de pierres absolument pareille, & que l'on trouve dans cette Province. Tout ce que je pourrois dire au sujet de cette construction bisarre, ne vaudroit pas la simple explication que M. de Voglie, Ingénieur du Roi,

pour les ponts & chaussées de la Généralité, a jointe au dessein qu'il a levé, & que j'ai fait graver : voici ses observations.

« Cette Antiquité que l'on voit auprès de Saumur est » connue dans le pays sous le nom de *Pierre couverte :* » elle est située à une demi-lieue de *Saumur*, sur le che» min qui conduit de *Montreuil-Bellay*, en passant par le » *Coudray*. Ce monument a 50 pieds de longueur ; il est » composé de deux files parallèles de pierres de grais brut, » distantes entr'elles d'environ 11 pieds, & recouvertes de » pierres semblables, qui forment plafond à 7 pieds au» dessus du terrein naturel ; on n'y remarque aucun vestige » de travail, ni d'objet d'habitation. La seule ouverture » que l'on voye dans cet assemblage, est placée sur le che» min de *Saumur* à *Montreuil-Bellay*. L'autre extrémité » du côté de la campagne, est fermée par une seule pierre ; » ce monument est composé de 13 grandes pierres, qui ont » depuis 9 jusques à 18 pieds de longueur, sur 10 à 15 » pieds de largeur, & 10 à 14 pouces d'épaisseur, dont » quatre sur chaque face, autant en plafond, & une en » clôture du côté de la campagne : le dessein joint à cette » explication fera mieux connoître cette construction que » tous les détails qu'on pourroit en donner.

» Il y a beaucoup de monumens semblables dans les en» virons de *Saumur*, tant du côté de *Montreuil-Bellay*, » que de celui de *Doué ;* on en trouve aussi plusieurs dans » les environs de *Chinon* & de l'*Isle-Bouchard*, mais au» cun de ceux-là n'est aussi considérable que celui dont il » est question ».

On voit par cet exemple que non-seulement on rencontre ces monumens barbares sur les côtes de la mer ; mais qu'on les trouve, & même en grand nombre, à 40 lieues ou environ dans les terres, ce qui donne une nouvelle preuve du long séjour que ces hommes du Nord ont fait dans la Gaule ; car enfin, ce n'est que de proche en proche, & par une succession de tems, qu'un peuple étranger


T VI
Pl CXVIII
Baden
Paroisse de Badon
Crach
Parouse de Crach
Kylinirie
Parouse de Lomariaker
Paroisse de Carnac
Port de Morbihan
Helen
Presqu'isle de Rhuis
Entrée de Morbihan
Meaban Isle
Hennebon
Port Louis
PAYS DES VENETES
Vannes
Auray
S Cado
Ardeven
Camp de Cesar
Isle de Groix
Presqu'isle de Rhuis
la Vilaine
St Jacques
I du Mol
Vaisseaux des Venetes qui ils ont été battus par les Romains
La Loire f.
St Nazaire
le Croisic
Houat I
Hedic I
Sauzon
Citadelle
Palais
I. de Belle Isle
Lomaria
O C E A N
Pte de Chemoulin

ger abandonne les côtes pour avancer dans les terres. Mais enfin, la forme singulière de ce monument & d'autres pareils ne pouvant servir d'habitation, doit-elle être regardée comme un objet de culte? Quelle conjecture seroit-il possible de hasarder à cet égard? Quelle idée pourroit être adoptée par la raison? On s'y perd, & le silence est le meilleur parti; c'est aussi celui que les Romains ont pris à leur égard; la tradition de ces peuples étoit vraisemblablement perdue dans le tems que César fit la conquête de la Gaule: il est vraisemblable que ce grand homme n'a point voulu rapporter dans ses Commentaires des conjectures ou des contes adoptés par des peuples grossiers.

PLANCHE CXVIII.

Feu M. le Président de Robien, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, étoit grand amateur de l'Antiquité & de l'Histoire Naturelle: le beau Cabinet qu'il avoit formé dans ces deux genres, & qu'il a laissé à M. le Président son fils en est une preuve. J'ai profité de ses lumières sur l'Antiquité dans les derniers voyages qu'il a fait à Paris; & je ne m'attendois pas à lui avoir les obligations dont je vais donner le détail dans les six Planches suivantes: elles sont tirées d'un Ouvrage manuscrit, dont M. le Président, son fils, a bien voulu me confier la première partie; celle qui convient le plus à mes recherches, a pour titre: *Abrégé de l'Histoire Ancienne de la Bretagne, avec les vûes des principales positions des Villes, & des monumens qui subsistent, ou qu'on en a tirés.*

La deuxième partie contient l'*Histoire Moderne & détaillée par les Evêchés de la Province.*

La troisième partie traite *de l'Histoire Naturelle de cette même Province, examinée dans tous ses objets.*

Cet Ouvrage d'un Citoyen éclairé mérite d'autant plus d'être publié, que les détails de cette Province, considérés sous le point de vûe de l'Antiquité, sont absolument

ignorés, même à l'égard des Romains : on sçait la considération qu'ils avoient pour les Peuples qui habitoient cette partie de la Gaule, connue alors sous le nom d'*Armorique*. César nous a laissé leurs noms; & personne n'ignore combien leur conquête a coûté à ce grand Général, principalement celle des *Veneti*.

Ces matières sont très-bien discutées dans l'ouvrage dont on m'a permis de profiter; je ne veux point abuser de la confiance que M. le Président de Robien a eue en moi; je me renfermerai simplement dans les objets qui conviennent à ce Recueil.

Je devois naturellement placer ici la Carte générale de l'ancienne Armorique, telle qu'elle est dessinée dans le manuscrit de M. le Président de Robien; mais elle ne m'a point paru assez exacte pour la faire copier; j'ai profité simplement de l'indication de la plus grande partie des voyes Romaines qui traversoient cette Province, & dont il subsiste encore des vestiges considérables : je vais décrire ces voyes, ou plutôt faire un extrait de ce que j'ai trouvé à leur sujet dans le manuscrit de M. le Président de Robien.

La premiere dont il fait mention, s'étend depuis *Carhaix* jusqu'à *Pouldavy*; on la nomme dans le pays *Nind Tract* : de *Pouldavy* elle continue jusqu'à la *Baye des Trépassés*, entre *Saint Tay* & la pointe du *Ras*; dans les endroits où ce chemin subsiste dans son entier, sur-tout vers la Baye des Trépassés, où il aboutit sur le bord d'une rive escarpée au-dessus de la mer, on reconnoît environ 70 pieds de largeur; il est pavé de grandes pierres de taille : on remarque un autre chemin à peu-près semblable du côté de *Penmarc*.

Les chemins que l'on trouve dans l'intérieur des terres sont construits de pierres moins grandes, & en quelques endroits ils sont élevés & formés en chaussées; celui que l'on trouve au levant de *Carhaix* est très-peu conservé, mais on peut suivre pendant l'espace de 12 lieues celui qui conduit de *Pont-château* aux environs de *Vannes*,

& vient ſe terminer à la rivière de *Vilaine*, dans le ſeul endroit où là deſcente puiſſe être facile. Il eſt vraiſemblable que l'on paſſoit la rivière dans un bac, car il ne ſubſiſte aucune apparence de pont; la rive oppoſée préſente d'ailleurs une pente douce; & ſur le fond même de l'ancien chemin eſt bâtie la maiſon noble de Noë. Je ne ſuivrai point M. le Préſident dans tous les détails des lieux où paſſent ces chemins; cette exactitude fait honneur à celui qui les a obſervés; mais elle ſeroit inutile à mon objet: je me contenterai de citer les lieux qui peuvent avoir quelque rapport aux tems anciens. L'Auteur dit, par exemple, que ce chemin de *Pont-château* paſſe au Village de *Meſvillac*, qui, ſelon la tradition du pays, étoit autrefois un Port de mer, auquel les marais de *Poieres* & de *Bavalan*, aujourd'hui comblés par le tems, ſervoient de *Rade*. Dans les endroits moins habités, tels que les landes, ce même chemin a 30 pieds de largeur, il eſt élevé en chauſſée de la hauteur de 3 pieds, & conſtruit enfin comme toutes les voyes Romaines que nous connoiſſons; le ſable rougeâtre dont celui-ci eſt compoſé, ne reſſemble point à celui du pays qu'il traverſe, & l'on ne peut douter qu'il n'ait été apporté peut-être de fort loin.

Le chemin qui conduit de *Vannes* à *Rieux* n'eſt pas tout-à-fait ſi large, il eſt plus conſervé, mais il préſente les mêmes circonſtances: il y a beaucoup d'apparence que *Rieux* étoit l'ancienne Ville de *Duretia*, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin. *Rieux* n'eſt rien aujourd'hui, mais on voit par ſes ruines qu'il a été conſidérable autrefois; un Château d'une aſſez grande étendue, & ſitué avantageuſement ſur le bord de la rivière, défendoit cette Ville; les ruines de ce Château ſubſiſtent encore; un pont ſur la Vilaine lui donnoit communication avec les Peuples *Nannetes*: il ne reſte aucun veſtige de ce pont; le bac qui lui a été ſubſtitué, porte encore le nom de *paſſage du pont*. Le chemin qui conduit du côté de *Vannes* eſt encore une preuve de ſon ancienne grandeur. Ce chemin eſt un ou-

vrage des Romains de même que celui de *Rhedon* à *Vannes*; il est situé dans des landes très-élevées que l'on trouve sur une chaîne de hauteurs, qui s'étend presque jusqu'à *Vannes*: ce chemin est beau & aligné autant que le terrein l'a permis; il n'est pas entier par tout, mais on y remarque la même construction & le même transport de matériaux étrangers; il est connu dans le pays sous le nom de *la chaussée*. La tradition veut qu'il ait été construit par la Duchesse Anne; d'autres l'attribuent à une Duchesse *Ahes*, qui, je crois, n'a jamais existé; elle est cependant regardée comme la fondatrice de la Ville de *Carhaix*, anciennement *Kaer-Ahes*, Ville d'*Ahes*; c'est à cette Princesse que l'on attribue le chemin construit de *Carhaix* au *Ras*, que l'on appelle encore HENDAHES, le chemin d'*Ahes*; & un autre chemin construit de trois rangs de grosses pierres qui alloit de *Carhaix* à *Nantes*, & dont il ne reste plus aucune trace. Les chemins de *Rhedon* & de *Rieux* ne ressemblent en rien à ces derniers; ils portent toutes les marques de l'ancienne construction des voyes Romaines.

On voit dans la rivière d'*Auray*, vis-à-vis la pointe du bois de *Plessix de Ker*, entre celle du bois de *Rosnervaut* & la pointe de *Kispert*, les restes d'un grand pont dont on apperçoit encore, à basse-marée, quelques piles qu'on a bien de la peine à détruire pour nettoyer cette rivière. Ce pont qu'on appelle sans fondement *Pont des Espagnols*, paroît d'une fabrique trop ancienne pour n'être pas plutôt l'ouvrage des Romains; on n'a même aucune tradition sur sa construction & sur son usage: ce pont est détruit depuis trop long-tems. Quelques restes de bâtimens de briques, de pierres & de ciment très-blanc, que l'on voit sur la pointe de *Kispert*, feroient juger que ce pont étoit défendu, mais comme on ne remarque point de chemin qui y aboutisse, que d'ailleurs la côte de *Kispert* est fort escarpée, on comprend avec peine l'ancienne destination de ce pont, à moins que dans l'antiquité la plus reculée ce ne fût un passage pour aller à *Dariorigum*, Capitale des Venetes.

Le chemin que l'on nomme de *Letra*, qui passe auprès de *Jugon*, & qui va se rendre auprès de *Corseul*, présente également toutes les circonstances des voyes Romaines ; ce chemin est trop mal conservé pour déterminer sa véritable largeur : celui qui passe auprès de *Romasi*, se remarque encore dans les landes dans une longueur d'environ deux lieues ; il se rendoit, comme plusieurs autres, au Bourg de *Fains* ; on sçait assez, sans le répéter, que ce nom vient de *fines*, confins.

On voit dans les bois de *Derval* quelques restes d'un ancien chemin ; & le long de la Loire, au-delà d'*Ancenis*, on en trouve de pareils qui prouvent que ce dernier étoit bombé & élevé dans son milieu : un autre ancienne voye également Romaine, se remarque depuis le *Crehat* jusqu'auprès de *Finine*, dans le Diocèse de S. Brieux ; elle est en quelques endroits élevée de trois pieds, & construite de matières étrangères aux lieux qu'elle traverse ; elle est peu conservée, & on la dégrade tous les jours : on ne sçait point précisément le lieu auquel elle conduisoit, mais il est certain qu'elle est un ouvrage des Romains, & qu'elle pourroit être la continuation d'une autre, nommée aujourd'hui le *chemin ferré*, qui passe par *S. Alban*, en allant du côté de *Matignon* & de *Letra*, & que l'on remarque pendant l'espace de près de quatre lieues.

Le plaisir de parler des premiers sur les Antiquités d'un pays si considérable, aussi intéressant & aussi inconnu que l'Armorique, ne m'éblouit point assez pour ne pas sentir que les indications de ces anciens chemins sont très-vagues. On ne peut en parler convenablement qu'après avoir parcouru un pays la toise à la main, & levé des Cartes sur le terrein. Mais je dirai pour la justification de M. le Président de Robien qu'il n'a point achevé son ouvrage, & que conséquemment il ne lui a point donné la dernière touche.

Le Copiste auquel j'ai été obligé de m'en rapporter sur cette partie des chemins, pour ne point abuser

de la confiance que l'on avoit en moi, peut avoir fait bien des fautes d'orthographe sur le nom des lieux; je dois en avoir fait beaucoup aussi en mettant en ordre ces matières éparses dans l'original. Ces craintes fondées m'obligent à prier le Lecteur de ne regarder cet article en particulier, que comme un exposé que quelque Sçavant, conduit par l'amour de sa patrie, corrigera sur les lieux. Si mon souhait est exaucé, mes fautes seront heureuses, & produiront une utilité d'autant plus réelle que l'objet est curieux & que la matière en est nouvelle.

Le peu de conformité qu'il y a entre la situation de la Ville de *Vannes*, & la description que César nous a laissée des anciennes Villes dépendantes des Peuples *Veneti*, situées sur des caps ou des langues de terre dont les avenues étoient couvertes deux fois chaque jour par le flux de la mer, démontre que la Ville de *Vannes*, dont la situation ne présente aucune de ces circonstances, ne peut être une de ces anciennes Villes dont César fait mention; on n'y remarque d'ailleurs aucun monument de la magnificence & de l'antiquité, qui doivent distinguer l'ancienne capitale de ces Peuples: ces deux caractères se retrouvent au Bourg de *Locmariaker*, où l'on découvre tous les indices d'une grande & ancienne Ville, & dont la situation répond parfaitement à l'idée & à la description que Jules-César nous en a donnée, & dont Ptolémée parle comme capitale des *Veneti*, sous le nom de *Dariorigum*.

Ce Bourg est situé sur le bord de la mer dans une espèce de presqu'Isle ou de langue de terre, à la gauche de l'entrée dans le *Morbihan*: il a été bâti sur les ruines d'une grande Ville: on en verra les preuves générales & particulières dans la Planche suivante; ce terrein est coupé par de petits bras de mer, par des marais & par des étangs; il présente deux monticules, l'une au nord & l'autre au midi, & cette dernière conserve le nom de *bute de César*; les ruines de l'ancienne Ville sont placées entre les deux tertres.

J'ai copié le plan de M. de Robien ; il occupe la partie supérieure de cette petite Carte, mais j'ai ajoûté au-dessous celle de la côte que M. de la Sauvagère a levée lui-même ; elle est plus étendue, & elle s'accorde avec l'extrait de son Ouvrage, que l'on verra dans une explication suivante.

Si le Lecteur veut l'examiner en lisant ce qu'il rapporte de la disposition de César pendant le siége des *Veneti*, il sentira mieux cet endroit des Commentaires.

Explication des Renvois de l'une & de l'autre Carte.

A. Lieu où étoit l'ancienne Ville & où l'on découvre encore des ruines.

B. Bute de César, faite de petites pierres sans liaison.

C. Bute de Heleu, de même fabrique, où il y a un tombeau de grandes pierres, (selon M. de Robien).

D. Port de Morbihan où étoit la Flotte Gauloise.

E. Rade de Morbihan où étoit la Flotte Romaine.

F. Isle de Méaban d'où partit la Flotte Romaine.

G. Lieu où s'est trouvé la petite Idole d'or.

Tout homme qui réfléchira sur l'Histoire Ancienne, sera frappé des rapports que présentent les Peuples *Veneti* de la mer Adriatique & ceux de la côte de Bretagne : la conformité de nom & celle de l'emplacement des Villes établies dans des Isles situées sur la côte maritime, semblent ne pouvoir être attribués au hasard.

L'esprit reçoit aisément l'idée d'une communication facilitée même par la mer ; mais quelle est cette communication ? Quelle est sa date ? Quels en ont été les moyens ? On voit les Gaulois passer très-anciennement les Alpes, s'établir dans des Provinces contiguës de celles des Etrusques : on voit les usages de ces Peuples mêlés & confondus ; cependant on ne peut en inférer que des conjectures très-vagues & qui même paroîtroient ridicules. Il est donc plus raisonnable & plus court de convenir que l'étude de l'Antiquité présente, comme celle des Sciences, quelques points dont l'éclaircissement est impossible & qui sont condamnés à une éternelle obscurité.

PLANCHE CXIX.

VOICI les monumens rassemblés par les soins de M. le Président de Robien, & tels qu'il les a fait dessiner. Ils servent de preuves à ce qu'on a vû dans la Planche précédente en faveur de Locmariaker.

On trouve, dit-il, d'anciens bâtimens dans la mer, des restes de tours & de murailles, dont la plûpart sont recouverts par les vases : ces murs sont formés par assises sur une forte couche de mortier, composé de briques & de coquilles ; presque tous ces murs présentent des assises de briques dont la longueur est de *dix-huit pouces*, & la largeur de *douze :* on découvre dans les jardins & dans les champs à une profondeur médiocre, une grande quantité de restes de murailles, ce qui prouve la grande étendue de l'ancienne Ville ; on a trouvé un pavé dont les briques avoient un pied en quarré, & d'autres bâtimens pavés, d'un ciment très-dur. Ces ruines présentent encore des fragmens de marbre d'une médiocre épaisseur, & qui n'ont pû servir que de revêtement en placage.

De pareils restes de magnificence n'ont aucun rapport aux Gaulois, qui, je crois, étoient fort éloignés de cette intelligence & de cette recherche dans l'exécution ; il faut d'autant plus les donner aux Romains, que César, pour se venger de la peine qu'il avoit eue à soumettre les *Veneti*, les traita avec une si grande rigueur, qu'il fit trancher la tête à tous les Sénateurs ; qu'il vendit le Peuple à l'encan, & qu'il fit probablement détruire la Ville.

On a dans la suite bâti sur ses ruines un Bourg auquel on a donné le nom de *Locmariaker*, à cause d'une Eglise consacrée à la Vierge ; je n'entends point le Bas-Breton ; ainsi je me soumets à l'étymologie : ce Bourg est d'ailleurs situé sur le bord de la mer, dans une presqu'Isle ou langue de terre, à la gauche de l'entrée dans le Morbihan.

Voici

Restes de l'Ancien Darioricum Capitale des Venetes

D E G H A B C F F F F I F K F L N M O

Golfe ou Port du Morbihan

10 20 30 40 50 60 Toises

P Q Z R S U u T X Y Y u & X X

Voici les renvois tels que M. de Robien les a marqués dans son Manuscrit.

A. Principaux restes des anciens bâtimens.

B. Partie qui a été voûtée & dont l'élévation est marquée par la lettre *P*. On a trouvé dans ces ruines les briques cotées *V*.

C. Espèce de cul-de-four large de seize pieds par le bas, & d'un pied par le haut : on en voit l'élévation à la lettre *Q*.

D. Autre bâtiment.

E. Sallon pavé des grandes briques marquées *V*. sur un fond de ciment d'une dureté extrême.

F. Anciens murs répandus de différens côtés bâtis en chaux & en ciment.

G. Coin de mur d'environ dix pieds hors de terre, dont l'élévation est marquée *R*.

H. Lieu où l'on a trouvé des morceaux de marbre.

I. Anciens murs avec des jambes de force.

K. Tour d'environ douze pieds de diamètre, avec un mur plus épais que les autres.

L. Sallon pavé de briques, où l'on a trouvé les mosaïques cotées *X* & *Y*; l'une est formée de petites pierres blanches ; l'autre est semée de quelques pierres noires.

M. Fondemens trouvés dans les grèves que la mer couvre de haute marée.

N. Tour plus avancée dans la mer, & qui a environ dix ou douze toises : il y a des habitans qui ont vû d'anciens murs à plus de soixante toises au-delà.

O. Lieu où l'on a trouvé le chapiteau de colonne marquée *Z*.

P. Elévation de la partie voûtée marquée *B* sur le plan.

Q. Elévation de la partie voûtée en cul-de-four, indiquée sur le plan par la lettre *C*.

R. Elévation du mur *G*.

S. Mur construit de petites pierres entre des couches fort épaisses de ciment, avec un cordon de grandes briques.

T. Brique large de dix-huit pouces, servant à faire le cordon des murs.

V. Brique d'un pied en quarré & d'un demi-pied d'épaisseur, dont étoient pavés les sallons *E* & *L*.

u. Morceaux de briques trouvés dans les bâtimens *A* & *B*.

X. Morceaux de briques trouvés dans le sallon *L*.

Y. Morceaux de mosaïque.

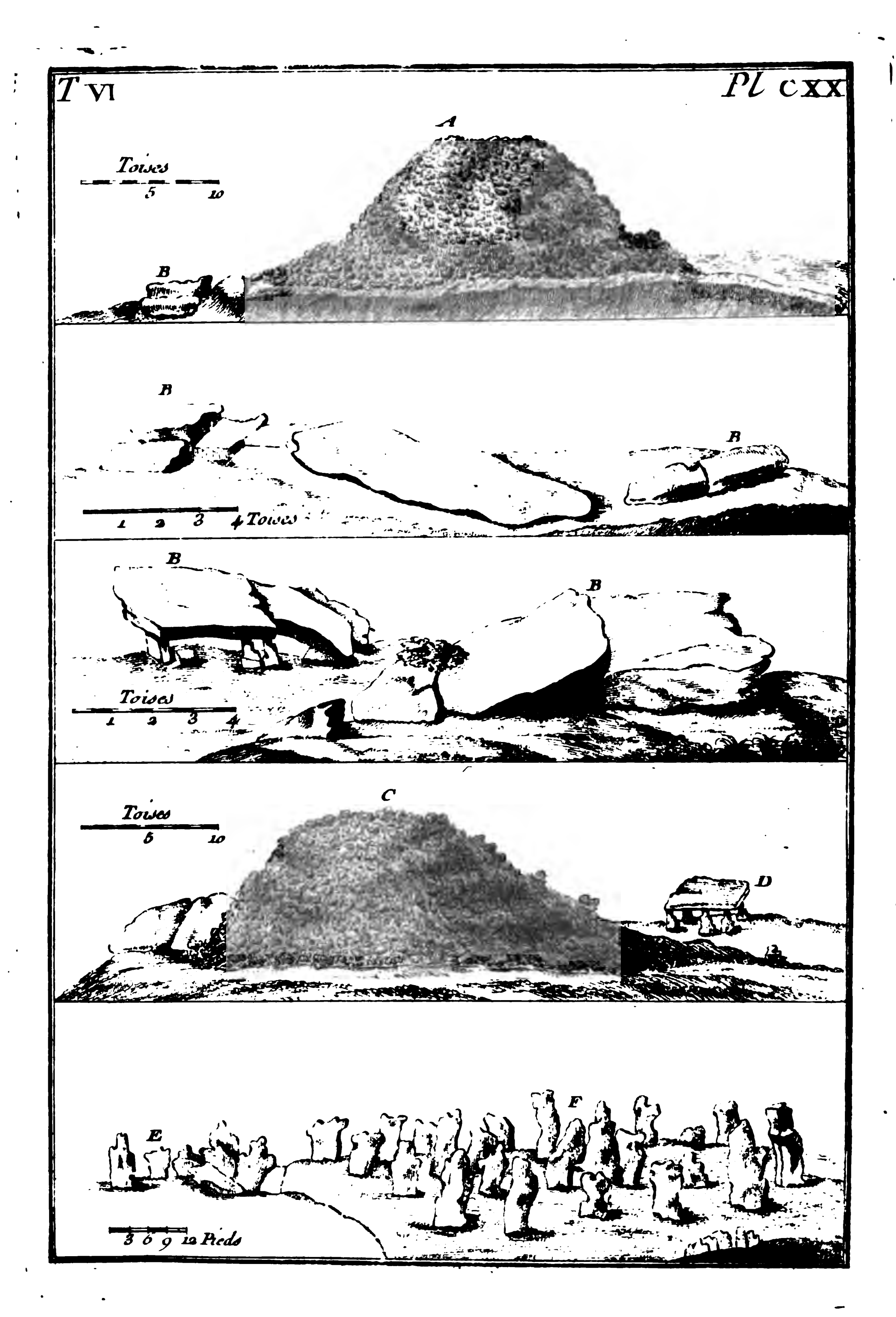
y. Fragment d'une urne trouvée dans le même sallon *L*. M. le Président de Robien dit ailleurs que ce vase est d'une terre brune & très-fine, de la nature de celles que les Etrusques ont travaillées.

Z. Chapiteau de colonne trouvé dans la mer à l'endroit marqué *O* sur le plan.

&. Petite Idole d'or d'environ *deux pouces* de hauteur & du poids de deux louis; cette petite figure *Panthée* a été trouvée par un Pêcheur, à la pointe Nord-est de *Locmariaker*.

Voyez le Journal de Trévoux, Juillet 1749.

Je crois devoir ajoûter à la liste de ces monumens, que j'ai reçus il y a quelques années, un assez bon nombre de petites Médailles de bronze trouvées dans l'Isle du *Met*; mais si mal conservées que l'on distinguoit seulement que leur fabrique étoit Romaine. Je posséde aussi un petit buste d'albâtre représentant *Tibère*, & qu'on a trouvé il y a quelques années dans la presqu'Isle *de Rhuis*, l'ouvrage en est très-mauvais: mais quand le travail en seroit admirable, il suffiroit de le citer, d'autant que je ne fais cette petite énumération que pour prouver combien cette ancienne Province de la Gaule a fourni d'Antiquités, & combien elle donne d'espérance d'en trouver dans la suite. Le trésor que l'on découvrit il y a deux ou trois ans à quelques pieds en terre dans un chemin creux auprès de *Brest*, pourroit seul autoriser ce que je viens d'avancer. Il étoit renfermé dans des vases de terre cuite & contenoit environ 30 mille Médailles de bas-argent, & des Empereurs qui ont regné depuis *Sevère-Alexandre* jusqu'à *Postume*.



T VI
Pl CXX
A
Toises
5 10
B
B
B
1 2 3 4 Toises
B
B
Toises
1 2 3 4
C
Toises
5 10
D
E
F
3 6 9 12 Pieds

Plan et Vue de XI Allignémens de 370 Pierres qui se trouvent debout à Carnac sur une longueur de 760 toises
Avec les distances qu'il y a entre ces especes de Ruës.

Largeur totale de 47 toises

2 toi
4 toi
3.4 pi
3.3.
5 toises
5 toi
6 toi 2 pi
6 Toises
5 toi 3 pi
6 toises

Plan general du Monument de 760 toises de Longueur sur 47 toises de Largeur

Côté de Carnac faisant face à la Mer.

PLANCHE CXX.

Le plan de l'ancien *Dariorigum*, & les monumens dont cette Ville est encore environnée, ne pouvant être détaillés sur la même Planche; on verra les principaux représentés plus en grand dans celle-ci.

A. Bute de César au couchant de Locmariaker, faite de petites pierres sans liaison.

B. Tombeaux des Gaulois: ces pierres sont répandues dans les environs de Locmariaker.

C. Mont du Heleu.

D. Tombeau d'un Gaulois; il est situé auprès de Kleverit en Crach.

E. Tombeaux Gaulois à *Quiberon*.

F. Camp de César auprès de *Carnac*; ou pour mieux dire, partie de l'assemblage des pierres dont on verra une très-ample description, & un plan plus étendu dans la Planche suivante, gravée sur les observations & le dessein levé par M. de la Sauvagère.

PLANCHE CXXI.

Le détail de quelques-uns des monumens dont la côte de Bretagne est remplie, & que M. le Président de Robien regarde indifféremment comme des tombeaux Gaulois; ce détail, dis-je, ne me paroît point assez étendu; leur nombre considérable, leur singularité particulière & leur rapport avec quelques monumens qui subsistent en Angleterre, m'engagent à placer ici les réflexions que M. des Landes & M. de la Sauvagère m'avoient fait faire quelque tems avant que d'avoir vû le manuscrit de M. le Président de Robien: ces deux Auteurs sont les seuls qui ayent parlé de ces sortes de momumens, du moins avec des détails suivis.

M. des Landes, dans le Recueil de son Traité de Phy- Tome II. p. 37.

ſique, regarde ces amas de pierres, malgré leur ſymmétrie & leur arrangement marqué, comme une ſuite des révolutions arrivées ſur la ſurface de la terre; c'eſt-à-dire, apparemment que la terre délayée & emportée par l'eau, a laiſſé à découvert ces pierres qu'elle renfermoit.

Il faut être bien prévenu en faveur d'une opinion, pour l'accompagner d'un aſſemblage qui la contredit ſi poſitivement, puiſqu'il ne peut être l'effet du haſard, & qu'il démontre avec tant de clarté la main de l'homme. Cet exemple de prévention doit non-ſeulement faire trembler, mais inſpirer une grande méfiance de ſoi-même; car M. des Landes avoit beaucoup de connoiſſances, & toutes ſupérieures à celle qui pouvoit conduire à une réflexion ſi ſimple.

Page 42. Le même Auteur cite, quelques pages plus bas du même Ouvrage, un de ces monumens; il en donne le détail, & l'on verra qu'il croit avoir prouvé l'opinion qu'il a avancée dans le paſſage précédent; voici ſes paroles :

« Dans cette partie de la Baſſe-Bretagne où ſont les » Villes de *Vannes*, de *Hennebon* & d'*Aurai*, il y a des » amas de pierres ſurprenans, & où l'art ſemble avoir quel- » que part; mais il eſt comme démontré que l'art n'y en » a point eu. Du côté d'Auray, dans une grande plaine » couverte de houx & d'autres arbriſſeaux épineux, on » trouve 150 ou 180 pierres arrangées trois à trois, dont » deux ſont enfoncées perpendiculairement dans la terre, » & la troiſième eſt par-deſſus, miſe en travers, ce qui » forme une véritable porte. Ces pierres ont un air brut » & raboteux; mais leur arrangement uniforme n'en eſt » pas moins ſingulier; les gens du pays nomment ces por- » tes *lichauen*, ou *leck-à-ven* ».

M. de la Sauvagère, Ingénieur en chef, a donné une Diſſertation ſur quelques monumens de ce genre, que l'on voit ſur la côte de Bretagne : elle eſt inſérée dans le Journal Hiſtorique de France. L'Auteur eſt ſçavant dans ſon

Novem. 1755. page 247.

Art ; & l'ouvrage fait en homme du métier, présente le caractère de l'intelligence & celui de la vérité.

Ce petit Ouvrage, goûté du public avec raison, a été imprimé séparément : malgré l'éloge qu'il mérite, je craindrois qu'il ne fût capable d'induire en erreur sur quelques points. Mais comme il ne suffit pas de dire, Je ne suis point d'un tel avis, & qu'il faut en donner les raisons, sur-tout quand il s'agit de contredire un Auteur que l'on considère; je commencerai par adopter servilement sa description; persuadé qu'on ne pourroit en faire une plus exacte & plus claire, & je ne m'écarterai de son sentiment qu'à propos de l'usage qu'il attribue à ces monumens, & de l'origine qu'il leur suppose : la justice que je rends à M. de la Sauvagère est encore fondée sur la justesse de ses vûes par rapport à la position que César avoit prise dans la guerre qu'il fit aux Peuples *Veneti*, pour juger des manœuvres de sa Flotte, commandée par Brutus, & qui sortoit de la Loire; cette position le mettoit en état de concerter les mouvemens de ses troupes de terre avec ses vaisseaux : écoutons M. de la Sauvagère sur ces monumens.

Dissertations Militaires extraites du Journal Historique, sur quelques Camps des anciens Romains.

« Mon dessein n'est point ici de rappeller tout ce que les » Sçavans ont dit sur l'*Hercules Saxanus* ou *Hercules* » *è petra*. Les pierres qui ont donné lieu aux recherches » que l'on va essayer de déduire, ne peuvent être prises en » général pour ces sortes de monumens, dont on attribue » aussi un grand nombre aux anciens Gaulois.

Pages 9 & suiv.

» C'est en Bretagne que ces pierres admirables se voyent; » on ne connoît aucun écrit qui en ait fait mention telles » qu'elles sont, & sur ce qui peut leur avoir donné lieu : » elles sont placées sur la côte du Sud du *Morbihan*, tout » auprès du Bourg de *Carnac*, où elles occupent au-dessus » le terrein le plus élevé en face de la mer, en allant de» puis ce Bourg au bras de mer de la Trinité, sur la lon» gueur de 760 toises, où elles sont plantées & allignées » comme des rangées d'arbres, sur onze rangs parallèles, » qui forment des intervalles comme des rues tirées au

» cordeau, dont la première, en comptant par la plus pro» chaine de *Carnac*, a 6 toiſes de largeur; la ſeconde 5 » toiſes 3 pieds; la troiſième 6 toiſes; la quatrième 6 toi» ſes 2 pieds; la cinquième 5 toiſes; la ſixième 5 toiſes; » la ſeptième 3 toiſes 3 pieds; la huitième 3 toiſes 4 pieds; » la neuvième 4 toiſes; & la dixième 2 toiſes, ce qui fait » une largeur totale de 47 toiſes ».

» Ces pierres ſont plantées à 18, 20 & 25 pieds les unes » des autres: il y en a beaucoup qui ne ſont pas plus groſ» ſes que des bornes ordinaires; mais en revanche, il s'en » voit, ſur-tout aux extrémités, de la diſtance ci-devant » marquée, qui ſont d'une groſſeur énorme & hautes de » 16, 18 & 20 pieds: on ne peut les conſidérer ſans en » être étonné; j'en ai cubé qui doivent peſer plus de 80 » milliers; il eſt inconcevable de quelles machines on a » pû ſe ſervir pour les mettre debout; & ce qui eſt encore » extrêmement ſingulier, c'eſt qu'elles ſont preſque toutes » plantées, de façon que le bout le plus fort eſt enhaut, » & le moindre enbas, de ſorte qu'il y en a pluſieurs qui » ſont portées comme ſur un pivot: elles ſont brutes, tel» les qu'on les a tirées de la terre: l'on a affecté à celles » qui ſont plattes ou qui ont quelques côtés applattis, de » les retourner ſuivant les allignemens, & de leur faire » faire parement aux rues.

» Il s'en voit dans le grand nombre quelques-unes de » couchées, ſoit qu'elles ayent été renverſées naturelle» ment, ou qu'on ait eu intention d'en faire uſage; ce que » les payſans de ce canton n'ont oſé pendant très-long» tems par un eſprit de ſuperſtition.

» Parmi celles qui ſont couchées, j'en ai remarqué une à » l'extrémité des allignemens vers le couchant, où la pierre » eſt creuſée en demi-ſphéroïde allongé, dont le grand » diamètre a 10 pieds & le petit 6, d'une façon ſi appro» chante de la régularité, que l'on pourroit croire que » c'eſt à deſſein que cette concavité y a été pratiquée, » & que cette pierre ſervoit d'Autel où l'on ſacrifioit aux » faux Dieux.

» Les traces de ces pierres allignées s'étendent beau-
» coup plus loin que les 760 toises; mais cette longueur
» est celle qui est la plus continuée. Elles sont interrom-
» pues de tems à autre par un moulin à vent, par quel-
» ques maisons de paysans, & même par un hameau entier;
» par-delà on en reconnoît encore les traces jusqu'à un
» quart de lieue du bras de mer de la Trinité, où on cesse
» d'en appercevoir: en comptant la longueur totale du
» terrein qu'elles occupent, elle est de 1490 toises.

» Le sol étant par-tout de rocher, il n'est pas douteux
» que ces pierres n'ayent été tirées sur le lieu même où on
» les voit au nombre de plus de 4000, tant grosses que
» petites; ce qui surprend lorsqu'on les apperçoit de loin,
» sur-tout les rangées vers *Carnac*, qui ont été le moins
» dégradées, & où sont les plus grosses.

» Quant à celles qui sont près du Bourg d'*Ardeven*,
» elles sont en beaucoup moindre quantité: j'en ai compté
» environ 200, parmi lesquelles il y en a d'aussi grosses
» qu'à *Carnac*; le sol étant de rocher, elles ont dû aussi
» être tirées sur le lieu même. En les comparant avec
» celles de *Carnac*, l'on peut croire qu'elles sont du mê-
» tems, & qu'elles ont eu le même objet.

» Ce détail prouve que certainement ces ouvrages sont
» de main d'homme, & qu'il est inutile d'en chercher le
» principe à l'aide de la Physique: je n'en ai point remar-
» qué de posées en jambages, & la troisième par-dessus
» comme une porte. Ce ne sont par conséquent pas les
» mêmes dont M. des Landes nous a donné la descrip- Recueil cité plus haut, T. II. p. 37.
» tion.

» L'on voit encore dans tous ces environs beaucoup
» d'autres pierres plantées seules, çà & là dans les campa-
» gnes; quelquefois même il y en a plusieurs près les unes
» des autres. Elles se remarquent dans la presqu'Isle de
» *Quiberon*, & dans les Isles de *Belle-Isle* & de *Groix*:
» il s'en trouve à *Belle-Isle*, entre le moulin de *Gouich*

» & le Bourg de *Locmarie*, de *cinquante mille quatre* » *cent pesant*.

» Il se voit aussi dans cette partie de la Bretagne nom» bre de pierres plattes, comme des tables soutenues en » l'air sur quelques autres pierres ou bornes debout; il y en » a une entr'autres aux environs du Bourg de *Locmaria-* » *ker*, qui doit peser, suivant son cube, *soixante &* » *quinze mille six cent*: une autre près du *Port-Louis*, » & une autre près d'*Hennebon*.

» Il me paroît qu'on n'en peut croire autre chose, sinon » qu'elles marquent les traces d'un ancien Camp, & celles » d'*Ardeven*, le lieu qu'occupoit la garde avancée. Outre » que l'inspection des lieux fait naître cette idée, elle pa» roît être d'autant plus probable qu'elle est appuyée sur » une tradition qui a conservé au terrein occupé par ces » pierres, le nom de Camp de César....

Pag. 19. » Quant à cette quantité de pierres plattes ou posées » debout, je ne puis croire que les Romains ayent eu d'au» tre objet que de mettre leurs tentes ou leurs baraques à » l'abri, & de les appuyer contre cette espèce de muraille » continuée de ces grosses masses de pierres, pour se ga» rantir des coups de vents violens, qui regnent fréquem» ment sur ces côtes..... Ces exemples favorisent l'opi» nion sur le motif de ces grosses pierres, & sur les tems » où elles ont dû être plantées; il est vrai qu'on ne peut » envisager l'entreprise de ce travail qu'avec étonnement, » mais l'on sçait que l'esprit qui régnoit dans les soldats » Romains, les a portés à laisser par-tout où ils ont séjourné, » des monumens aussi extraordinaires que celui-ci; il ne » falloit pas moins que leur industrie pour l'imaginer, & » que leur infatigabilité pour l'exécuter ».

Voici ma réponse aux opinions de M. de la Sauvagère.

Ces pierres ou ces rochers de *Carnac* peuvent porter le nom de Camp de César par une tradition qui a pû se conserver, d'autant que César a véritablement campé dans ce terrein,

terrein, dans le tems qu'il attaquoit les Peuples *Veneti*; d'un autre côté, cette dénomination ne prouve absolument rien; les Peuples de nos Provinces ont contracté depuis long-tems l'habitude de donner ce nom à tout ce qui a rapport à la guerre, & qui leur paroît ancien.

L'arrangement de ces pierres ne présente point la disposition, je ne dis pas d'un Camp Romain, mais de quelque Camp que ce soit, puisque les lignes d'enceinte, ainsi que les lignes intérieures, ont plus de vuide que de plein, & que les intervalles à peu-près égaux sont disposés en Quinconce. Quelque sentiment que l'on veuille adopter, on ne peut accuser cet assemblage de monumens de peu de conservation; de plus on n'a jamais fait des efforts semblables pour abriter des tentes contre la force du vent, comme l'Auteur le prétend: quelques travaux que les soldats Romains fussent dans l'habitude d'exécuter pour camper & se retrancher, ils n'ont rien laissé de pareil; je soûtiens même, sans crainte d'être contredit, qu'il leur auroit été impossible de faire un tel ouvrage, qui, d'ailleurs, ne présente ni la forme ni la disposition qu'ils donnoient constamment à leurs Camps lorsque la Nature n'y mettoit point d'obstacle. Ils ont pû employer ces rochers à l'usage que leur donne M. de la Sauvagère, puisqu'ils les trouvoient placés; mais cette conjecture n'est d'aucune importance par rapport au fait. Quoi qu'il en soit, la distance éloignée, & continue en quelque façon, à laquelle on retrouve ces pierres, tantôt éparses & tantôt réunies, & même différentes dans leurs formes, m'engagent à dire que ces amas de pierres énormes, & leur disposition, ne peuvent avoir aucun rapport avec un Camp.

La forme applatie de quelques-uns de ces monumens éloignés de *Carnac*, confirme mon sentiment sur la pierre de *Poitiers*, dont j'ai rapporté le dessein & les proportions dans le IVe. Volume: je ne connoissois alors aucune de toutes celles dont la Bretagne est remplie, & que l'on trouve même dans des Provinces qui lui sont contiguës. Planc. cxi.

On a pû remarquer dans l'explication du monument de Poitiers, que j'ai fait alors trop peu de cas des morceaux de ce genre que l'on pouvoit trouver en France; je n'en ai parlé que comme de bagatelles, en comparaiſon de ceux qui ſubſiſtent en Angleterre; cependant le grand nombre de ceux que nous poſſédons, & l'étendue de terrein qu'ils occupent, les rend dignes de remarque; auſſi je n'ai point négligé ces reſtes de la plus haute Antiquité, conſervés dans la partie de l'Europe que nous habitons.

Tome IV. p. 372.

Je paſſe aux réflexions que ces monumens peuvent faire naître.

Premièrement, la quantité de ces pierres qui ne ſont point l'ouvrage d'un petit nombre d'années, prouve notre profonde ignorance ſur les anciennes révolutions de la Gaule; car je ſuis bien éloigné de donner ces monumens aux anciens Gaulois; je ſuis en ce point de l'avis de M. de la Sauvagère; les monumens même certifient que les Gaulois ne peuvent y avoir aucune part; car il eſt conſtant qu'étant maîtres de l'intérieur du pays, ils auroient élevé quelques-unes de ces pierres en pluſieurs endroits du Continent, & l'on n'en a jamais trouvé que dans quelques Provinces ſituées ſur le bord de la mer, ou du moins qui en ſont peu éloignées.

Secondement, ces pierres donnent l'idée d'un culte bien établi; & nous ſçavons aſſez quels étoient les mœurs & la religion des Gaulois pour ne leur point attribuer cette eſpèce de ſuperſtition. Il faut donc convenir que cet uſage eſt étranger aux deux pays qui nous en ont conſervé la mémoire; & l'on ne peut guères douter qu'il n'ait été apporté par des Hommes venus par mer, & qui ſe ſont établis ſur les côtes, ſans pénétrer que médiocrement dans les terres, comme il arrive toujours, & comme toutes les Nations de l'Europe ont fait dans les pays qu'ils ont découverts dans les derniers ſiècles.

Troiſièmement, l'arrangement de ces rochers prouve le deſir qu'avoit cette Nation (quelle qu'elle ait été) de paſſer

à la postérité : en effet, ces monumens très-difficiles à déplacer, inutiles dans tous les sens, puisqu'il sera toujours plus aisé de retirer leurs semblables de la terre, que d'abbattre ceux qui sont élevés, & qui d'ailleurs n'ont aucun ornement qui puisse engager la méchanceté des hommes à les détruire ; ces monumens, dis-je, me mettent en droit de demander, si le Peuple le plus éclairé pourroit employer de meilleurs & de plus sûrs moyens pour laisser des témoignages de son existence. Il ne lui manquoit que l'écriture ; & si cette Nation ne donne point à cet égard des preuves de sa connoissance, elle en indique beaucoup sur les forces mouvantes, ou du moins sur l'accord & l'emploi d'une bien grande quantité de bras, comme on le voit dans l'Histoire des Incas, qui ont taillé, remué & placé des pierres d'un volume, & par conséquent d'un poids énorme.

Garcilasso de la Vega.

Quatrièmement, la quantité de ces pierres placées sur la côte de Bretagne, constate la longueur du séjour fait dans cette partie de la Gaule par des Peuples dont la façon de penser étoit uniforme, au moins sur cet article ; mais il est plus simple & plus dans l'ordre des vraisemblances, de convenir que ce genre de monument est l'ouvrage du même Peuple. Ces réflexions augmentent la singularité du silence absolu que la tradition même a gardé sur un usage si répété ; on peut en inférer une Antiquité d'autant plus reculée, que du tems des Romains la trace en étoit perdue ; César auroit parlé de ces monumens singuliers, ils le méritoient par eux-mêmes ; ils faisoient preuve de l'ancienne habitation du pays. On peut appuyer sur cette probabilité ; car personne ne voudra soûtenir que ces monumens & ceux de l'Angleterre ayent été élevés depuis la destruction de l'Empire Romain.

Il faut donc convenir qu'on ne peut rien dire de positif à cet égard ; on voit seulement que la disposition de ces pierres, constante en elle-même, est l'ouvrage d'un Peuple & la suite de la superstition : le rapport des opérations cer-

tifie que ce Peuple a ſucceſſivement débarqué en Gaule & en Angleterre ; tout le reſte eſt & ſera toujours ignoré, mais ne perdra rien de ſa ſingularité : je joins à cette explication le plan & la vûe des pierres élevées à *Carnac;* je dois l'un & l'autre à la politeſſe de M. de la Sauvagère, qui les a deſſinés lui-même, & qui n'en avoit point fait uſage dans aucun de ſes Ouvrages.

PLANCHE CXXII.

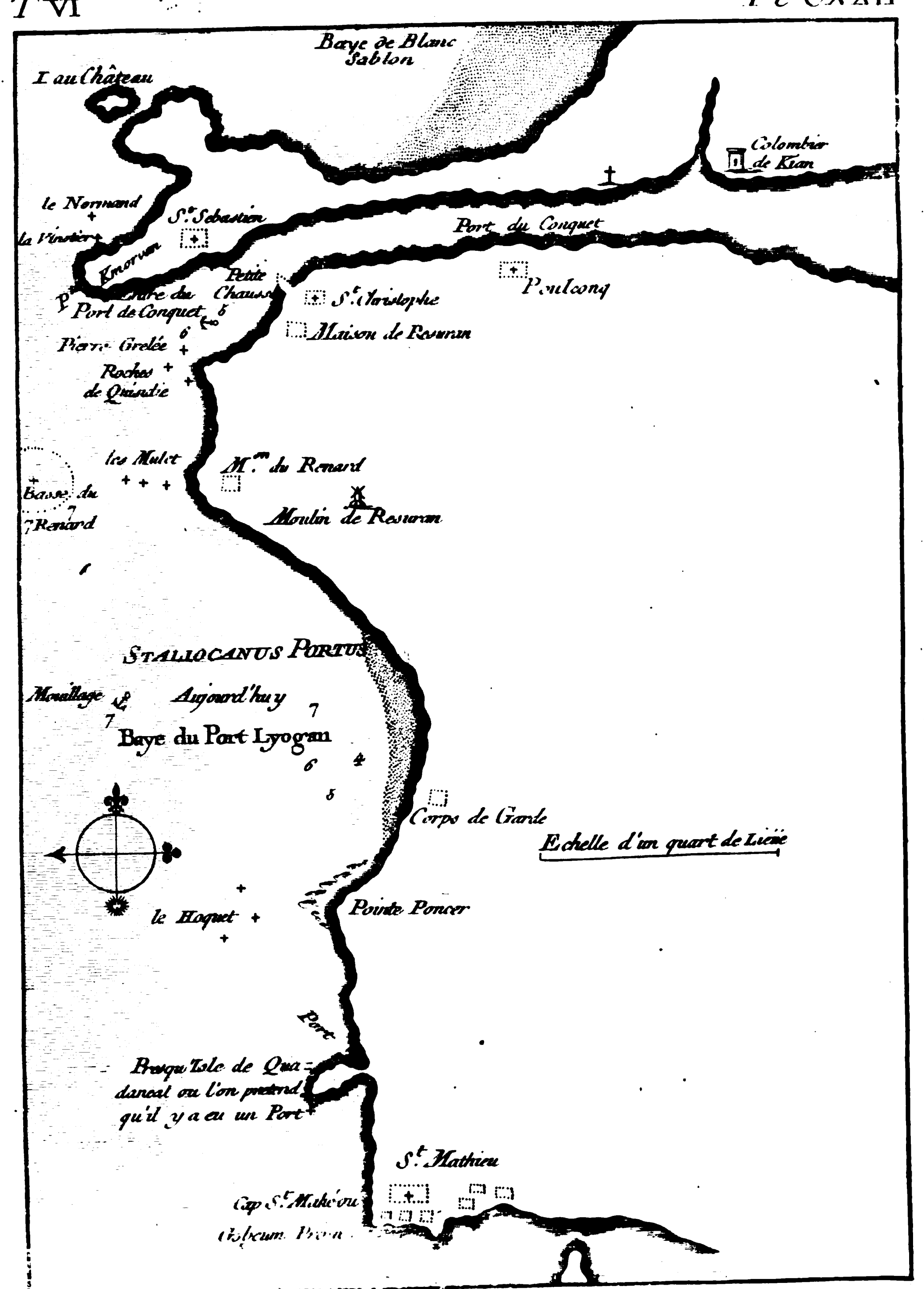
Les Anciens ont parlé d'un lieu de la côte de l'ancienne Bretagne ou l'Armorique ; Ptolémée le nomme *Staliocanus Portus.* On croit que c'eſt une petite rade foraine, nommée aujourd'hui *Liogan ;* elle eſt ſituée entre le Cap *S. Mahé* & le *Conquet :* ce lieu déſigné dans tous les Actes anciens & nouveaux ſous le nom de *Port Liogan*, préſente encore quelques reſtes d'un ancien quai cimenté, élevé d'environ 3 toiſes au-deſſus des grandes marées, & ſur lequel on remarquoit encore en 1694 des emplacemens ou des marques d'anneaux de fer, pour amarer les bâtimens. Ce Port n'eſt pas éloigné de celui de Breſt.

Liogan, *Liocann*, vient du Breton *Liou-Can*, couleur belle & brillante ; cette dénomination eſt tirée de la terre talqueuſe & du ſable blanc dont la côte eſt formée dans cet endroit.

Voilà ce que le manuſcrit de M. de Robien m'a fourni d'explications, par rapport à la Carte que j'en ai tirée.

PLANCHE CXXIII.

Sur les confins des Paroiſſes de *Teil*, & d'*Eſſé*, dans l'Evêché de *Rennes*, habité autrefois par les *Rhedones*, on trouve au milieu d'une ancienne forêt un ouvrage ſingulier, que les habitans du pays connoiſſent ſous le nom


Baye de Blanc Sablon
I au Château
Colombier de Kian
le Normand
St. Sebastien
la Vinotière
Port du Conquet
Poulconq
Petite Chauss
St. Christophe
Port de Conquet
Maison de Resuran
Pierre Grelée
Roches de Quindie
les Mulet
Mr. du Renard
Basse du Renard
Moulin de Resuran
Staliocanus Portus
Mouillage
Aujourd'huy
Baye du Port Lyogan
Corps de Garde
Echelle d'un quart de Lieüe
le Hoquet
Pointe Poncer
Port
Presqu'Isle de Quadaneal ou l'on pretend qu'il y a eu un Port
St. Mathieu
Cap St. Mahé ou

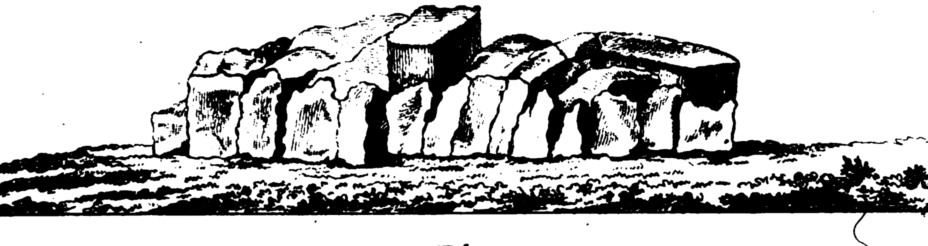
Coté du Levant



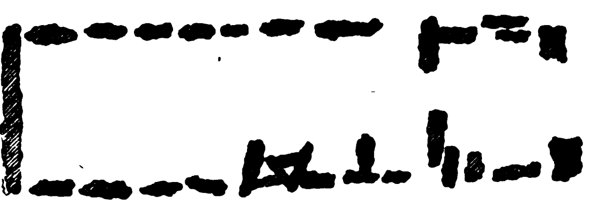
Vue des Pierres par le dessus.



Coté qui regarde le Couchant



Plan



Echelle

5 10 15 20 25 30 35 40

de *la Roche aux Fées;* c'est un édifice absolument de pierre, dont la longueur est de *cinquante-cinq pieds*, sur *seize* de largeur en dehors, & de *treize* à *quatorze* en dedans: il est composé de *quarante* pierres; *trente* sont posées debout, & portent les dix autres; ces dernières sont beaucoup plus grandes & posées sur leur plat pour servir de couverture; elles ont depuis *quinze* jusqu'à *seize* & *dix-sept* pieds de longueur, & depuis *quatre* d'épaisseur jusqu'à *six;* la longueur du monument est placée d'Orient en Occident. On apperçoit du côté du midi une ouverture de *trois* pieds de largeur, & du côré opposé une autre de *cinq* pieds. On voit *cinq* séparations dans l'intérieur de cet espace; la première est quarrée & occupe tout le côté oriental; les *quatre* autres ne sont formées que par quelques pierres qui avancent en dedans jusqu'à la moitié. Outre cela, il y a *sept* pierres hors d'œuvre, *deux* en dedans & *cinq* en dehors.

Une des plus grandes singularités de ce monument, est qu'il ne se trouve aucune carrière de pierre aux environs, & de la nature de celles qui forment cette espèce de bâtiment: cet assemblage est pareil pour la forme, & s'éloigne peu de la proportion de celui que l'on voit auprès de *Doue* en Anjou, que j'ai décrit & rapporté dans le même Volume; on dit aussi qu'on en trouve un pareil en Angleterre à six milles de *Salisburi*. Cette conformité mérite au moins d'être remarquée. A l'égard de la dénomination de *Roche aux Fées*, il y a long-tems que les hommes sont dans l'habitude d'attribuer aux Géans, aux Fées & aux Divinités, en un mot, à des Etres surnaturels, les ouvrages qui leur paroissent au-dessus de leur force & de leur pouvoir; ceux du genre de celui-ci, méritent une pareille dénomination.

Voy. Pl. CXVII.

PLANCHE CXXIV.

Un monument très-entier, & dont la forme est singulière, sert de vestibule ou de porche à l'Eglise Paroissiale de *Lantef*, située auprès de *Pontrieux*, dans le Diocèse de *S. Brieux ;* ce bâtiment construit de pierre, est circulaire. La première enceinte est percée de *seize* portes formées en arcades, de *sept* pieds de hauteur, & dont le ceintre est un peu allongé ; elle est ceinte au milieu de son élévation par un cordon uni, & surmontée d'une espèce de corniche dont la saillie est assez grande, & qui est placée à *vingt-cinq* pieds de hauteur au-dessus du pavé. La circonférence de ce bâtiment est de *cent soixante & cinq* pieds : elle renferme une seconde enceinte percée de *douze* portes, dont le ceintre est plus arrondi que celui de la première, mais dont la hauteur est pareille : on peut distinguer sur la Planche le plan & l'élévation ; cette dernière partie présente une coupure faite à la première enceinte, pour faire sentir la seconde qui subsiste, comme elle est indiquée par le plan, & dont le diamètre est de *cent-dix* pieds, en laissant un corridor d'environ *six* pieds entre les deux enceintes. Cet édifice n'a jamais été couvert ni voûté, & l'on a planté au centre un If, dont la hauteur & la grosseur extraordinaires produisent le plus bel effet.

Ce monument dont la construction & la forme découverte sont très-anciennes, ne peut avoir été bâti pour servir de vestibule à cette Eglise ; elle a d'ailleurs beaucoup moins de largeur que le monument ne présente de diamètre. Cette ancienne bâtisse paroît avoir été dans son origine un des anciens Temples Gaulois : si l'on n'admet point cette conjecture, je ne puis dire à quel usage il étoit destiné.



Elevation du Temple.

Ce Monument sert de Vestibule a l'Eglise Paroissiale de Lantef.

Echelle.

5 10 15 20 pieds

EGLISE DE LANTEF.. Au Diocése de S.t Brieu

PLAN d'un des anciens Temples des Biducéens dans l'ARMORIQUE aujourd'hui la Bretagne

Arbre

PLAN DU CHATEAU DE MILLANCÉ.

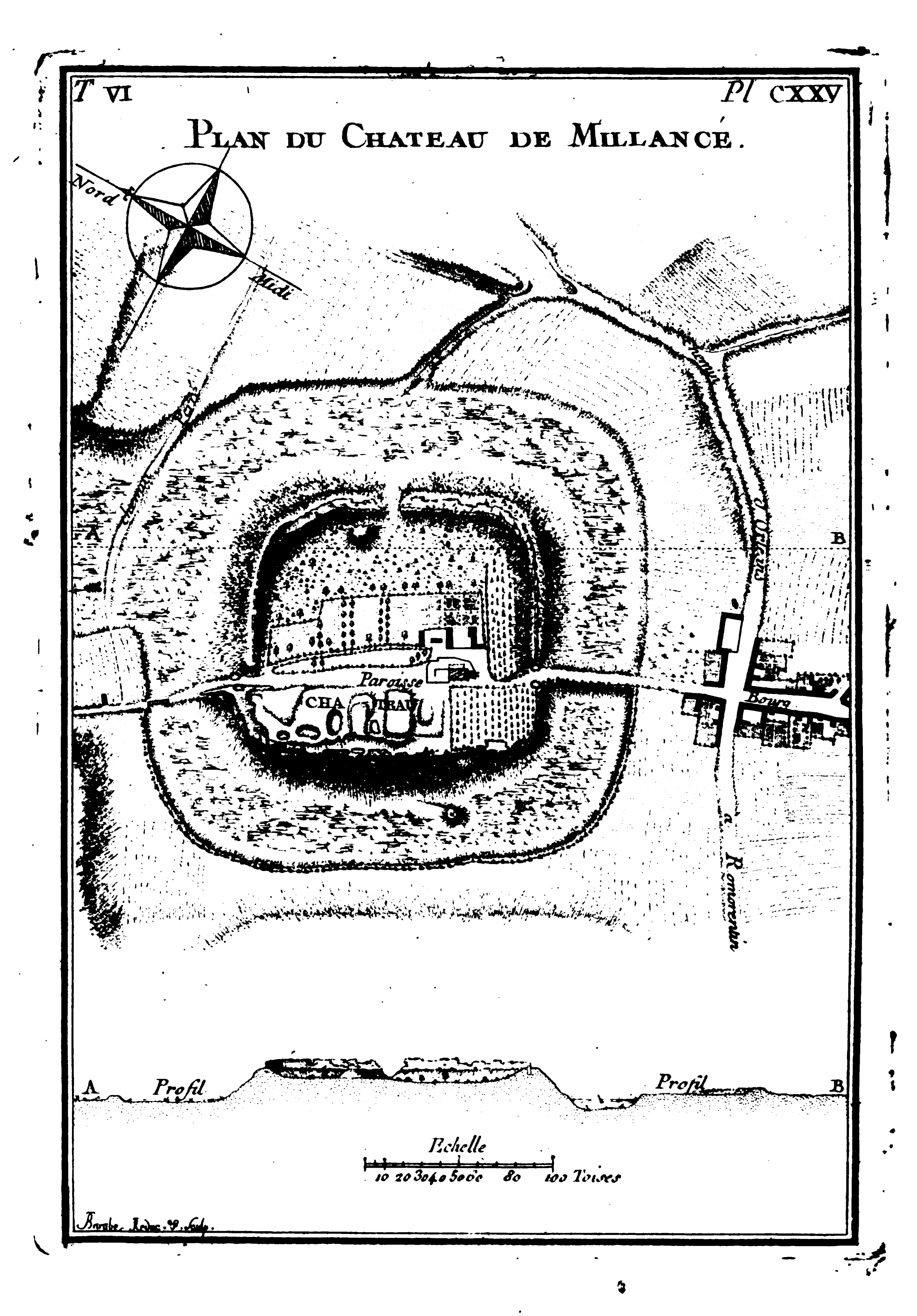


PLANCHE CXXV.

La Cité des *Carnutes* ou des Peuples de *Chartres*, étoit une des plus puissantes de la Gaule; son vaste territoire comprenoit ce qui compose aujourd'hui les Diocèses de *Chartres*, d'*Orléans* & de *Blois*: dans la partie méridionale du Diocèse d'*Orléans*, sur les confins du Diocèse de *Bourges*, on trouve sur la route d'*Orléans* à *Romorentin*, à environ *cinq mille* toises au Nord de cette dernière Ville, les ruines de l'ancien Château de *Millancé*. La tradition du pays, & quelques Historiens prétendent que c'étoit un ancien Camp des Romains. La situation en est des plus avantageuses: c'est une espèce de quarré dont les angles sont arrondis, qui a environ 150 toises de longueur & 130 de largeur; il est environné d'un étang ou marais qui a depuis 50 jusqu'à 70 toises de largeur, où coulent des eaux vives; on y abordoit par deux chaussées faites de main d'homme; ainsi ce poste étoit très-fort & d'une facile défense. Dans le moyen âge, & peut-être dès le tems des Romains, on y a construit un Château défendu par des retranchemens & des murs qui sont aujourd'hui en ruines. Il ne reste plus sur ce terrein que la Paroisse, qui est un Prieuré-Cure de l'Ordre de S. Augustin: Le Bourg est hors de l'enceinte.

Bernier, Hist. de Blois, p. 239.

Voyez le Plan & le profil.

Ce poste, du tems des Romains, étoit si considérable qu'une voye Romaine y conduisoit de la Ville d'Orléans: on l'appelle encore *chemin perré*. Cette circonstance seule auroit mérité qu'on eût donné le plan de cet ancien Château qui est appellé, dans une notice du Diocèse d'Orléans, *Millanseium*.

Voyez le Plan.

Annal. Eccles. Aurelian. Auct. Saussaye, p. 801.

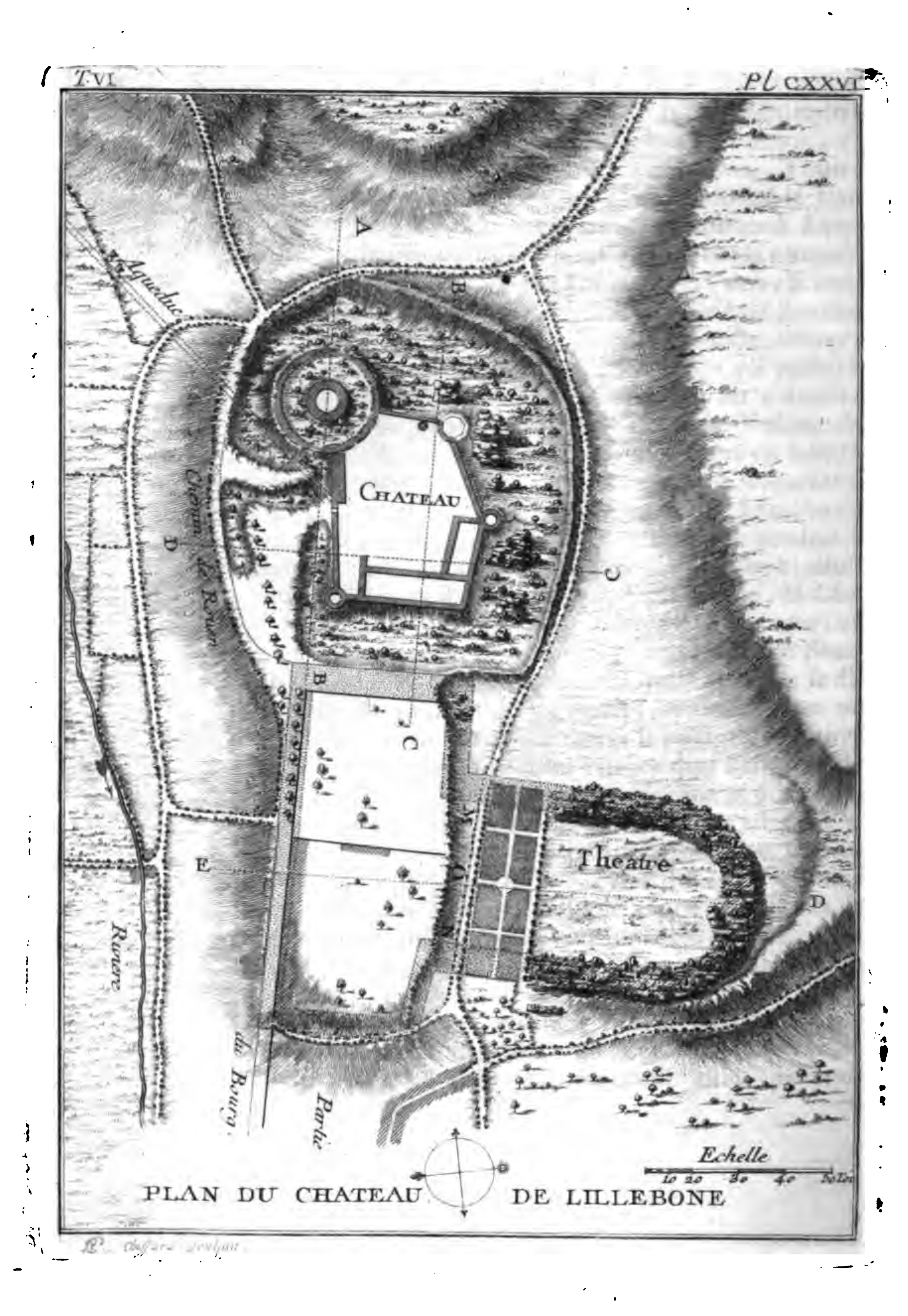
La Ville de *Genabum*, Orléans, par son heureuse situation sur la Loire, a été dans tous les tems, célèbre pour le commerce; lorsque Jules-César fit la conquête des Gaules, cette Ville étoit l'*Emporium* des *Carnutes*. Le

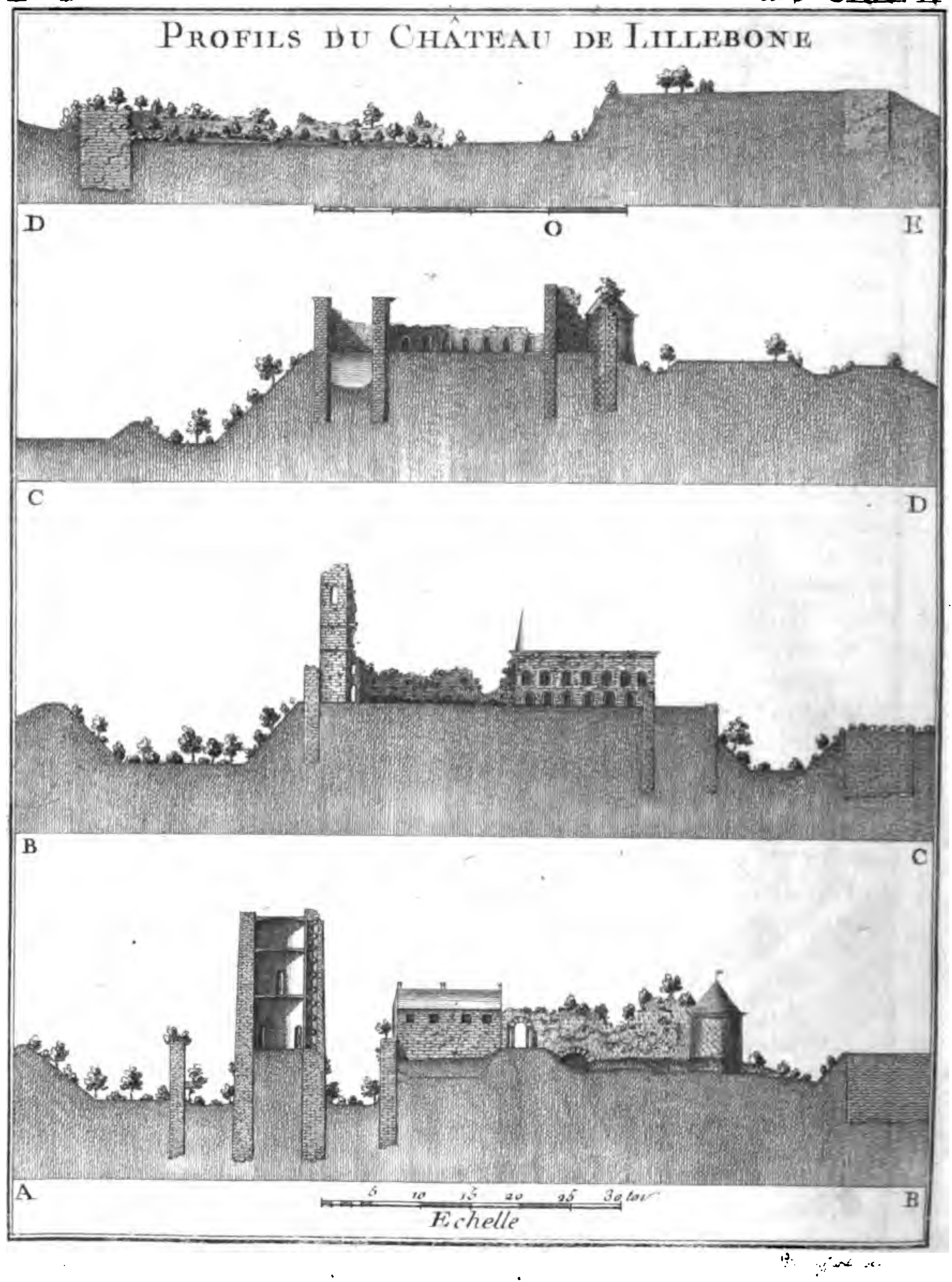
Gouvernement Romain, pour établir la communication entre Orléans & d'autres Villes, fit élever six voyes publiques : la première conduisoit à *Cæsarodunum*, Tours; la seconde à *Autricum*, Chartres; j'en ai donné le plan dans le IVe. Volume de ce Recueil; la troisième à *Lutetia*, Paris; la quatrième à *Agendicum*, Sens; la cinquième suivoit le cours de la Loire par Nevers, Feurs, & conduisoit à Lyon; enfin la sixième sortoit d'Orléans du côté du midi, passoit à S. Aubin, près de la Ferté-Senecterre, où elle se partageoit en deux branches; celle qui passoit à gauche conduisoit à *Avaricum*, Bourges : les colonnes d'Allichamp que j'ai publiées dans le troisième Volume de ce Recueil, donnent la direction de cette voye jusqu'à Neris en Bourbonnois, d'où elle se rendoit à *Augustonemetum*, Clermont en Auvergne; la seconde branche de la voye d'Orléans qui passoit sur la droite se rendoit à *Millancé*, ensuite à un lieu appellé la grande Voye; alloit passer la rivière de Sauldre, près de Romorentin, le *Cher* à Chabris, nommé *Gabris* dans la table de Peutinger, où elle traversoit une voye Romaine qui conduisoit de Bourges à Tours. De Chabris la voye d'Orléans prenoit sa direction sur un ancien lieu du Berry, nommé *Strata* ou *Strada*, qui démontre manifestement le passage d'une voye Romaine : ce lieu de *Strada* est célèbre dans l'Histoire du moyen âge; on y construisit un Monastère l'an DCCCXXVIII, la XVe. année de l'Empire de Louis le Débonnaire, & la XIVe. du règne de Pepin son fils, Roi d'Aquitaine. Ce lieu est voisin de la rivière d'*Indre* : *Est autem locus Strada è regione fluminis Agneris*. Sous le règne de Charles le Chauve, on transporta dans ce Monastère *Stradense Cœnobium*, le corps de S. Genulfe ou Genou : cette Abbaye subsiste encore sous le nom d'Estrée S. Genou.

Vita S. Grenulfi. Lib. II. Biblioth. Floriac. pp. 32 & sequent.

La voye qui a été conduite depuis Orléans, continuoit la même direction du côté de *Limonum*, Poitiers; d'Estrée Saint Genou, elle alloit passer la

la


Aqueduc
A
B
Chateau
Chemin de Rouen
D
C
B
C
Theatre
E
D
Riviere
du Bourg.
Partie
Echelle
10 20 30 40 50 Toi.
PLAN DU CHATEAU DE LILLEBONE


PROFILS DU CHÂTEAU DE LILLEBONE
D
O
E
C
D
B
C
A
5 10 15 20 25 30 toi.
B
Echelle

la rivière de Creuse près de la Roche-Posay, la rivière de Vienne près de Bellefonds, d'où elle arrivoit à Poitiers : cette voye mériteroit d'être suivie exactement & examinée depuis Estrée S. Genou ; on pourroit peut-être en retrouver les vestiges.

Le Plan de *Millancé* qui nous donne probablement un ancien Camp Romain, a du moins l'avantage de nous indiquer avec certitude le passage d'une voye Romaine d'Orléans à Poitiers.

PLANCHE CXXVI & CXXVII.

Les *Caleti* ou *Caletæ*, Peuples du pays de Caux en Normandie, étoient au nombre des Belges, au tems de Jules-César ; Auguste, dans le département des Gaules qu'il fit l'an 727 de Rome, les comprit dans la Lyonnoise, dont ils ont toujours fait partie sous l'Empire Romain : ces Peuples qui formoient une Cité puissante, avoient une Ville Capitale qui fut nommée *Julio-bona*, probablement en l'honneur d'Auguste; Ptolémée est le premier qui en ait fait mention.

Cette Ville, à l'exemple de plusieurs autres de la Gaule, dut prendre le nom de son Peuple *Caletus;* nous n'en trouvons cependant pas la preuve dans les anciens Auteurs. *Oderic Vital*, qui écrivoit dans le XIIe. siècle, dit : *Urbs antiqua fuit, quæ* Caletus *ab incolis dicta est ;* &, selon lui, Jules-César la nomme *Julio-bona*, qui est la Ville de *Lillebone :* suivant un Mémoire dressé sur les lieux dans l'année 1762, *tous les gens du canton connoissent encore cette Ville sous le nom de* Calete.

Duchesne script. Normann. Pag. 554.

Quoi qu'il en soit, cette Ville fut ruinée vers la fin du Ve. siècle, apparemment par les Saxons ; du moins cette Cité ne se trouve plus dans la notice des Provinces & des Villes de la Gaule ; elle fut soumise & annexée à la Cité de Rouen. Dans le VIIIe. siècle on enlevoit du milieu de

Chronic. Fontanell. Cap. 10.

ses ruines des pierres de taille pour bâtir dans les lieux voisins.

Nos Auteurs n'étoient pas d'accord sur la position de cette ancienne Ville; quelques-uns la plaçoient à Dieppe, qui est une Ville récente. Elle a été fixée à *Lillebone* par les anciens Itinéraires qui donnent des distances respectives à la Ville de Rouen, d'Evreux, de l'ancien Château *Caracotinum*, *Cretin*. Cette position est confirmée par les Ecrivains du moyen âge, & par plusieurs Antiquités Romaines qu'on a trouvées à Lillebone: je renvoye pour le détail de ces preuves au XIXe. Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

J'ai cru devoir ajoûter à toutes ces preuves le plan de l'ancien Château de Lillebone, d'un Théâtre dont on y voit encore les ruines, la direction & le passage de trois voyes Romaines qui se réunissent à Lillebone, & enfin parler de quelques autres Antiquités.

L'ancien Château, aujourd'hui totalement en ruine, étoit d'une construction solide & magnifique: on peut voir dans le plan son étendue, & juger par les profils du genre de sa construction. Les paremens sont de pierres de taille du petit appareil; il étoit environné de fossés larges & profonds: quoiqu'ils soient en partie comblés, ils ont encore 50 pieds de profondeur. Un aquéduc dont on voit encore les vestiges, y conduisoit les eaux de la fontaine *Pernel*, située au Nord-est, & à 1500 toises du Château.

Le théâtre est un témoignage plus marqué de la magnificence & de l'importance du lieu: il est dégradé, on y reconnoît cependant encore deux murs parallèles, épais de 36 pieds, distans l'un de l'autre de 31 toises, & dont la longueur est aujourd'hui de 36 toises; ils sont terminés par un mur en demi-cercle; l'autre extrémité *M*, *O*, *N*, a été détruite, ou peut-être elle n'étoit pas fermée par un mur, mais par une construction en charpente: cet usage étoit assez celui de la Gaule, comme on l'a observé à l'égard

Voyez le Plan & le profil.

de *Grand*, rapporté dans ce Volume, & de *Neris* dans le IVe. Volume de ce Recueil : ces édifices servoient également pour les Spectacles du théâtre & pour ceux de l'amphithéâtre. Les murs du théâtre de Lillebone étoient probablement revêtus de pierres de taille qui auront été enlevées ; ce qui subsiste est en moëlon ; on y voit de 4 pieds en 4 pieds une assise de briques ; la brique a un pouce & demi d'épaisseur sur 14 à 16 pouces de longueur, & paroît être fort large ; on avoit pratiqué dans l'épaisseur de ces murs, les corridors, les gradins & les siéges des Spectateurs. Planc. CXI. Planc. CX.

La voye Romaine qui conduisoit de Lillebone au Château de *Cretin*, *Caracotinum*, dont j'ai donné le plan dans le IVe. Volume de ce Recueil est encore distincte ; on l'appelle *chaussée de César*. En sortant de Lillebone elle passe par *Ramé*, *la Chapelle Ste. Honorine*, *la Remuée*, *S. Aubin des Cercueils*, *Enanville*, *Guesneville*, *Harfleur*, & arrive à *Cretin*. M. Duchesne m'a envoyé la direction de cette voye, comme celle des deux autres, tracée au carmin sur la xxe feuille des nouvelles Cartes de la France, par MM. de l'Académie. Planc. CXVII.

La seconde voye Romaine conduit de Lillebone à *Frouville* dans le pays de *Caux*, vers le Nord-est ; dans cet espace, elle est très-apparente & même entière ; elle se nomme aussi *chaussée de César* ; de *Frouville* elle passe vers le Nord à *Fauville* ; de *Fauville*, du Nord vers l'Est jusqu'à *Normanville*, & de *Normanville* au Nord-est jusqu'à *Grainville-la-Teinturière*, au-delà de laquelle on ne l'a pas suivie.

La troisième voye étoit la route de *Julio-bona* à *Rotomagus*, Rouen : on ne l'a tracée que depuis Lillebone jusqu'à *Caudebec* ; elle passoit par la *Frenaye*, par le Château de *S. Amator*, par *S. Arnoul*, où l'on en voit encore des vestiges. Entre Caudebec & Rouen on les retrouve en différens endroits, & particulièrement à *S. Thomas de la Chaussée*.

Outre les Antiquités qui ſont décrites dans les Mémoires de l'Académie, on a trouvé à Lillebone des vaſes, des urnes ſépulchrales, beaucoup de Médailles du Haut-Empire. On a découvert au *Meſnil*, près de Lillebone, un tombeau avec une inſcription du tems de l'Empereur Philippe. On rencontre tous les jours des veſtiges de murs fort épais de l'ancienne enceinte de la Ville, fort écartés les uns des autres, & qu'on n'a pû ſuivre exactement. Autant qu'il eſt poſſible d'en juger, cette Ville pouvoit avoir une grande demi-lieue de longueur ſur environ un quart de lieue de largeur.

Tome XIX[e].

Lillebone eſt aujourd'hui un Bourg composé de 15 à 1800 habitans; éloigné de la rive droite de la Seine d'environ 1200 toiſes: le Comté de Lillebone appartient à la Maiſon d'Harcourt-Beuvron.

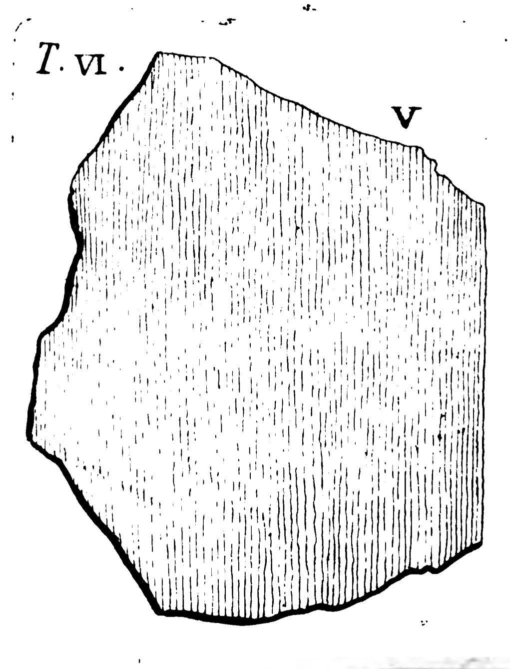
Je dois à la politeſſe & à l'intelligence de M. Ducheſne, Sous-Ingénieur des ponts & chauſſées de la Généralité de Rouen, le plan, les profils, la direction des voyes Romaines, & les autres éclairciſſemens que j'ai rapportés dans cet article.

PLANCHE CXXVIII.

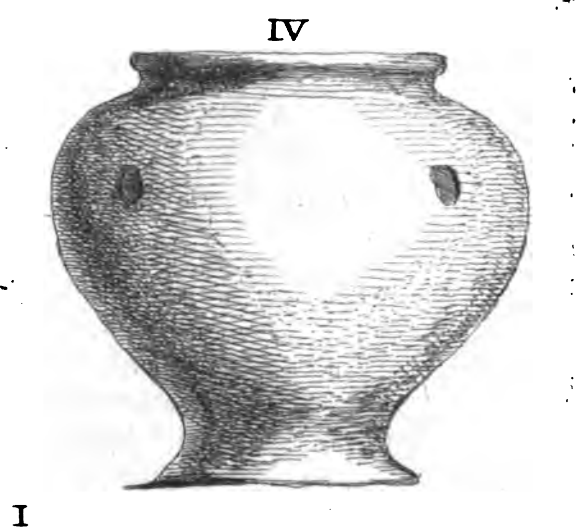
J'AI parlé dans les II, III & IV[e]. Volumes de ce Recueil de la quantité des monumens antiques que la Flandre Françoiſe fourniſſoit tous les jours, & principalement de ceux qu'on avoit tirés de la Ville de *Bavai*. J'ai choiſi les morceaux dont ces trois dernières Planches ſont remplies, dans le nombre des monumens que M. Mignon, Peintre & Curieux, a raſſemblés depuis pluſieurs années à *Cambrai*, & qu'il a bien voulu me céder avec les notes qu'il a eu la précaution de faire ſur tous les lieux de leur découverte; & c'eſt d'après ces notes que j'inſtruirai le Lecteur.

Ces monumens ont tous été trouvés dans un petit eſ-

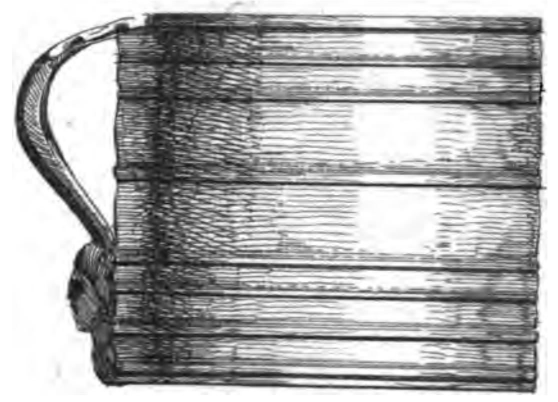
V



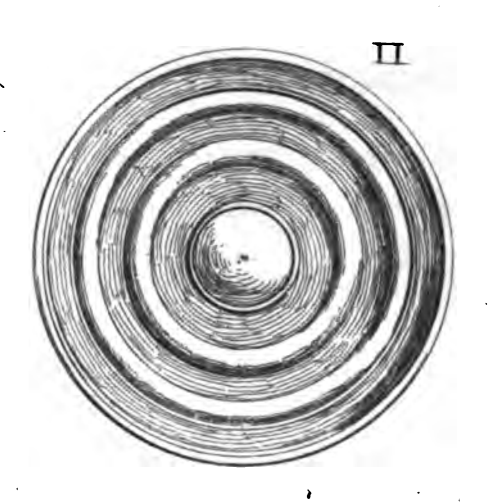
IV



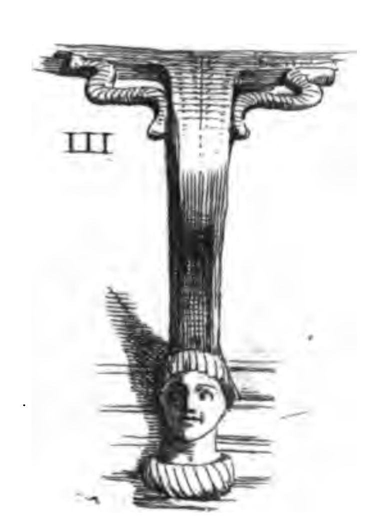
I



II



III



pace de la Flandre Françoiſe; c'eſt-à-dire, vers *Bavai*, *Douai*, *Arras*, ſouvent même dans les tourbières & les fondrières qui ont produit autrefois ou qui produiſent encore de la tourbe; ce dont on ſera peu étonné ſi l'on réfléchit que ces ſortes de terreins ſont de la formation la plus récente, & peuvent avoir été habités anciennement; en effet, pour peu qu'on néglige d'entretenir l'écoulement des eaux dans les pays plats, ou dans certaines vallées, il ſe fait des marais qui deviennent peu-à-peu impraticables, au point qu'on auroit peine à ſoupçonner qu'ils ayent jamais pû être fréquentés, ſi l'Hiſtoire ne nous avoit conſervé la mémoire de leur premier état; tels ſont les fameux marais Pontins, & les Maremmes de la Toſcane : telle ſeroit la Hollande ſans l'induſtrieuſe activité de ſes habitans : c'eſt dans de pareils terreins que ſe forme la tourbe (*), & il ne faut que quelques ſiècles pour en accumuler des quantités conſidérables; il arrive même ſouvent que les tourbières qui ont été ouvertes & même épuiſées, ſe rempliſſent de nouveau & qu'il s'y forme de nouvelle tourbe. On ne ſera donc plus ſurpris de la quantité de ces monumens antiques que j'ai dit ſe trouver à 20 & 30 pieds de profondeur dans les tourbières de la Flandre.

Ces obſervations qui paroîtront peut-être étrangères à mon ſujet, prouveront du moins que les recherches de l'Antiquité ſont ſouvent liées aux objets de l'Hiſtoire Naturelle.

Nos. I. II. & III.

Cette meſure antique eſt conſtamment le morceau le plus curieux de cette petite collection : elle eſt de bronze & de la plus parfaite conſervation ; on voit qu'elle a été

(*) On peut voir à ce ſujet le Traité de *Charles Patin*, ſur les Tourbes combuſtibles. *Paris*, 1662, *in*-4°. *pag.* 122. Et Martini Schoockii, *Tractatus de Turfâ. Groningæ*, 1658, petit *in*-12, *pag.* 256. Ouvrage que Patin a traduit, pour ainſi dire, mais ſans en avertir.

travaillée au tour, & qu'on a pouſſé le ſoin juſques à la partie extérieure du deſſous rapportée au numéro II : le numéro III développe l'anſe ; mais le ſoin ne produit pas toujours le goût ; & l'on préféreroit ſouvent la négligence d'un habile homme à l'extrême attention d'un ignorant. Ce monument étant deſtiné à un uſage auſſi commun ; de plus ayant été trouvé à Bavai, j'ai tort d'être ſi difficile, & d'oublier que cette frontière étoit bien éloignée de la Capitale.

Diamètre extérieur, quatre pouces deux lignes : hauteur trois pouces cinq lignes : ſaillie extérieure de l'anſe, quinze lignes : épaiſſeur égale par tout, deux lignes & demie : la meſure peſe deux livres cinq onces & demie ; elle contient une livre d'eau.

N°. IV.

Cette urne de terre cuite, trouvée dans un tombeau à une lieue d'Arras, eſt ſingulière par ſa forme, & par les quatre ouvertures placées à ſa circonférence avec ſymmétrie : cette circonſtance donne à ce monument quelque rapport avec une caſſolette, ou plutôt avec un vaſe deſtiné pour des fumigations ; l'un ou l'autre de ces objets convient à un tombeau Romain.

Hauteur quatre pouces deux lignes : diamètre cinq pouces moins une ligne.

N°. V.

Ce numéro préſente un grand morceau de bronze fort dégradé, mais argenté, & encore aujourd'hui du plus grand poliment. Il eſt de l'eſpèce de ceux qui ſervoient aux Romains à faire des miroirs. Ce fragment nous apprend qu'ils ne leur donnoient pas toujours une forme circulaire ; il eſt caſſé fort inégalement ſur trois de ſes faces ; mais il en préſente une très-bien conſervée, qui n'a ſouffert aucune

V

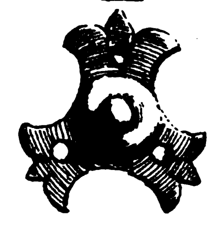
I



II



III



IV



altération, & qui prouve par ſon trait d'à-plomb, que les trois autres parties formoient également le quarré.

Hauteur de ce fragment, cinq pouces onze lignes : largeur cinq pouces une ligne.

PLANCHE CXXIX.

N°. I.

La plaque de bronze que l'on voit ſous ce numéro repréſente une tête caſquée; elle eſt ſi belle & d'un ſi grand caractère, qu'elle doit au moins avoir été moulée ſur un très-bel ouvrage Grec. Le deſir de raſſembler tout ce qui a été trouvé dans la Flandre eſt la ſeule raiſon qui m'empêche de placer ce monument dans la claſſe des Grecs. La conſervation de ce Médaillon eſt très-belle; j'ignore l'uſage auquel il peut avoir été deſtiné : le caſque eſt orné d'une étoile, d'un dragon & d'un petit quadrupède dont il eſt difficile de diſtinguer l'eſpèce : ces attributs pourroient convenir & déſigner un ſi grand nombre de Héros ou de demi-Dieux de la Grèce, que je n'entreprends point de nommer celui-ci.

Hauteur de l'ovale, deux pouces dix lignes : largeur deux pouces deux lignes.

N°. II.

Cette petite tête de tigre eſt de bronze & de ronde-boſſe; elle peut avoir terminé le manche de quelque inſtrument; je ne puis imaginer aucun autre uſage; mais elle eſt d'un fort beau travail.

Longueur onze lignes.

N°. III.

On doit regarder ce petit ornement triangulaire comme ayant fait partie de la parure d'un ſoldat Romain, ou de l'équipage de ſon cheval.

Largeur treize lignes.



N°. IV.

Ce numéro présente la même idée que le précédent; c'est un passan de bronze, dont les queues étoient faites pour être arrêtées sur des cuirs ou des étoffes.

Longueur un pouce neuf lignes.

N°. V.

Il sembleroit, si l'on en croyoit les Antiquaires, que les Anciens n'auroient jamais eu de couteau pour leur usage particulier; car toutes les lames qui nous sont parvenues ont toujours été déclarées couteaux de sacrifice. Je vais cependant m'exposer à la même critique, & c'est une récidive; car j'ai dit à peu-près la même chose à l'occasion du couteau que j'ai rapporté dans le I Volume; mais je risque encore plus dans cette occasion, la lame que l'on voit sous ce numéro étant de fer; & l'on sçait toutes les propriétés scrupuleuses que les Romains attachoient au bronze. Mais quand la lame dont il s'agit seroit d'or, sa forme & sa longueur me détermineroient à la regarder comme ayant été destinée au service des Autels; d'ailleurs le lieu où ce monument a été découvert leve une partie de l'objection sur la matière : personne n'ignore combien le fer étoit commun dans les Gaules, & combien on l'employoit à tous les usages, avant même la conquête des Romains. J'avoue cependant que la forme de sa pointe m'a seule empêché de regarder cette lame comme le *gladium Hispaniense :* elle en avoit toutes les apparences; mais sa pointe n'est point arrondie comme celle de ces épées Romaines, & les deux côtés ne sont point parallèles. Nous devons tous les monumens de cette Planche à la Ville de Bavai.

Planc. XCVI. n°. II.

Longueur de la lame, un pied deux lignes : la soye qui tient à la lame, quatre pouces trois lignes : plus grande

grande largeur de la lame, un pouce & un peu plus de trois lignes : épaisseur du dos de la lame, trois lignes.

Le peu d'intérêt que peuvent inspirer les autres morceaux de ce petit Cabinet, ou la ressemblance qu'ils ont avec ceux que j'ai déja rapportés, & auxquels j'aurai soin de renvoyer, m'ont empêché de les faire graver; mais pour ne point faire de tort au pays qui les a produits, je vais en donner une indication abrégée.

Un Prêtre d'Osiris de bronze très-simple & très-commun, pareil à celui que l'on voit dans le Ve. Volume & dont la hauteur est de *deux pouces six lignes*. Il a été trouvé au pied du Mont-S.-Quentin, à *huit lieues & demie* au Sud Sud-est de la Ville d'Arras. Pl. XXII. n°. II.

Je sçais qu'un monument de cette proportion est si portatif, qu'on peut le trouver par-tout sans aucun étonnement; mais il y a toujours une sorte de singularité de l'avoir trouvé dans cet endroit de la Flandre. A quel dessein auroit-il été porté si loin sans l'objet de la superstition? Et comment auroit-on été le perdre auprès de cette montagne dans des tems modernes? Je sçais que les effets du hasard sont infinis; je ne garantis rien, je rapporte le fait, & je suis bien éloigné d'en tirer aucune conséquence.

Une grande patère Romaine, de bronze, mais fort dégradée; celles de cette Nation m'ont toujours paru assez rares, j'en ignore la raison; elle a un manche canelé & terminé par une tête de bélier. Cet ornement des manches anciens étoit un des plus ordinairement employé par les Romains; on en voit deux de cette forme dans ce Recueil, & sans aucune différence, l'un Volume I^r, & l'autre, Volume V. Cette patère unie & simple, qui n'a d'ailleurs aucun ornement, & sur laquelle on ne voit aucun caractère, est chargée de quelques moulures, sur-tout à son pied; elle est différente en cela de celle que l'on voit dans le I^r Volume : celle dont il s'agit a été trouvée à *Bugnicourt*, à *deux lieues* au Sud-est de la Ville de Douai; son diamètre

Pl. XCII. n°. IV.
Planc. CIV. n°. VII.
Planc. XCVI. n°. I.

eſt de *ſept pouces onze lignes*, la longueur de ſon manche eſt de *quatre pouces cinq lignes*, & le diamètre du manche n'eſt pas tout-à-fait de *onze lignes*.

Une figure en pied repréſentant la Fidélité avec ſon piédeſtal, près de *quatre pouces* de hauteur.

Une Diane de demi-boſſe pour être placée en bas-relief ſur un fond étranger, *quatre pouces & demi* de hauteur

Ces deux derniers bronzes ſont mauvais & ne valent pas un petit Mercure du même métal, mais fort mutilé, & qui préſente le travail le plus élégant; il avoit *trois pouces & demi* de proportion.

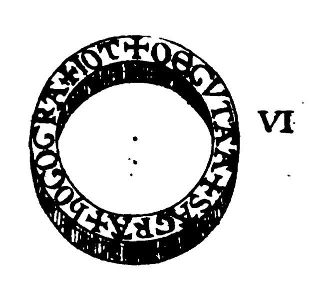
J'aurois fait graver un beau monument à trois pieds, trouvé également à Bavai, & qui ſervoit autrefois d'appui & de baſe à la tige qui ſoutenoit une lampe; la belle conſervation de ce bronze méritoit cette diſtinction; mais ce pied eſt trop pareil à celui que j'ai rapporté dans le IIIe. Volume, & j'y renvoye le Lecteur; ſi par haſard il deſire d'en avoir une idée juſte, ſa hauteur eſt de *deux pouces deux lignes*, & la longueur de l'extrémité d'un pied à l'autre, eſt de *huit pouces trois lignes*.

Planc. xxxvii. n°. vi.

Un anneau de verre trouvé dans une urne de terre à Bavai; cet anneau eſt fort leger en comparaiſon de ſa matière. On a vû pluſieurs exemples de ces ſortes de bagues; celle-ci de ſa couleur naturelle, eſt fort commune; mais ſon épaiſſeur eſt ſingulière, car elle eſt de *quatre lignes*.

Les tourbières de Montigny, ſituées à *quatre lieues* au Nord-eſt d'Arras, ont fourni quatre urnes ou vaſes de terre noire; les uns ont un anſe, les autres n'en ont point; deux ont *ſix pouces* de hauteur; deux n'en ont que *trois*; ils ſont très-bien conſervés; il eſt fâcheux que leur forme n'ait rien d'aſſez piquant pour être deſſinée. La tourbière de Bugnicourt a fourni quelques autres poteries.

Une urne de terre griſâtre & de *quatre pouces* de hauteur, trouvée dans les terres auprès d'Arras, eſt abſolument dans le cas de celles dont je viens de parler; mais cette même urne contenoit dix-ſept aiguilles de tête, d'y-



VI

VII

1 +OEGVTAA + SAGRA + hOGOGRA + IOThE + hEИAVEAET

2 + OCCIИOOMOS + OИ + IK C + hOGOTE + BAИGVES + ALPhA ЯIB

3 + AИA + E EИETOИ + AIRIE + OIPA + AGLA + MEIDA + ADOИAI

4 + hEIEPИAThOI + GEBAI + GVTGVTTA + IEOThIИ

IV

V

III

II

I

voire & de grandeurs différentes ; les unes terminées par des boules simples, ou taillées à facettes ; d'autres enfin dont l'extrémité est ornée par des têtes humaines : leur longueur est depuis *deux pouces une ligne*, jusques à *quatre pouces neuf lignes*.

Plusieurs agraffes de bronze très-bien conservées, plus simples, mais dans le genre de celle que l'on voit dans le Ir Volume ; elles ont été trouvées à Bavai avec plusieurs autres fragmens, qui, malgré leur antiquité, ne méritent pas d'être rapportés : la longueur de ces agraffes est d'*un pouce & quelques lignes*. Planc. XXXIX. no. II.

PLANCHE CXXX.

No. I.

Ce morceau de bronze circulaire & percé à jour, ne peut être mieux conservé. Il est impossible de le placer dans le rang des *Tessères ;* il représente une Oye dont les aîles sont élevées, & qui semble porter un collier : ce monument paroît avoir été chargé en quelques endroits d'une couleur rouge, & ne peut avoir servi que de parure à quelque soldat Romain, sans qu'il soit possible de rendre raison de la préférence accordée à l'Oye.

Diamètre un pouce six lignes.

Nos II. & III.

Ce morceau de bronze dont la base a sept pans, & la partie supérieure est circulaire, paroît ici gravé de profil & sur son plan. N'ayant aucune apparence de soudure ou de cassure sur les surfaces, on pourroit le regarder comme un poids ; mais je garantirois d'autant moins cette conjecture que la forme s'y oppose.

Diamètre quinze lignes : hauteur totale cinq lignes.

No. IV.

Cette espèce de *Fibula* dont les deux pointes rabattues

servoient à réunir deux parties d'étoffe, présente une épingle d'une forme singulière; le milieu est tourné en spirale, & donne une tenue sûre à la main, en même tems qu'elle augmente la force de la pièce: j'ai choisi la plus belle des trois que le petit Cabinet de Douai m'a fourni: elles sont toutes de la plus belle conservation.

La longueur de ces petits bronzes est de deux pouces.

N°. V.

Ce cure-oreille d'un côté, & ce cure-dent de l'autre, également de bronze, est travaillé dans le même goût que le morceau précédent, c'est-à-dire, qu'il est travaillé en spirale, sans doute pour les mêmes raisons de solidité & de commodité.

Longueur deux pouces une ligne.

N°s. VI. & VII.

Les quatre morceaux précédens ont été trouvés à Bavai, & sont les derniers de ceux que j'ai choisis dans le petit Cabinet de M. Mignon de Douai. Je remplirai l'espace de cette Planche par un morceau trouvé à peu-près dans le même canton, & qui confirme la singularité des découvertes que l'on fait tous les jours dans les tourbières de la Picardie, & de la Flandre Françoise.

Au printems de cette année 1763, on a trouvé dans une fondrière située à *une lieue* au Nord de la Ville d'Amiens, sept Médailles d'or Impériales, très-bien conservées, un anneau d'or, qu'on ne m'a point envoyé, l'amétiste dont il étoit orné étant rompue en plusieurs morceaux; enfin cette petite découverte a fourni cet autre anneau d'or qui m'appartient & que je vais décrire.

Le corps de cet anneau est simple & quarré; chacune de ses faces est absolument remplie de caractères gravés en creux avec beaucoup d'art, tels qu'on les voit développés sur la Planche au numéro VII, & rendus avec une exac-

titude dont je puis répondre; car ils ont été revus par M. l'Abbé Mignot, mon Confrere.

Ces caractères me paroissent du XIIe. siècle; mais les mots qu'ils forment sont barbares & semblables à ceux que l'on trouve sur les anneaux Magiques ou Astronomiques, composés pour servir d'amulettes: celui-ci me paroît du même genre; le nom de *Jesus-Christ* en abrégé; l'*Alpha* de la seconde ligne; l'*Adonaï* à la fin de la troisième; l'*Agla* dans la même ligne, & les *Croix* répétées dans chacune, se trouvent très-fréquemment sur les monumens de cette espèce de superstition.

On voit à la fin de la seconde ligne deux chiffres arabes, distinctement marqués 7. 1. Ces sortes de chiffres ne passèrent, selon l'opinion commune, d'Afrique en Espagne que dans le Xe. siècle, & c'est par l'Espagne qu'ils ont été communiqués aux autres parties de l'Europe.

On sera peut-être étonné de trouver un monument si moderne dans un Recueil d'Antiquités; mais je profite de cette occasion pour prouver, par un exemple marqué, le crédit d'une superstition qui s'est assez soutenue.

On enfermoit souvent quelques brins d'herbes, des cheveux, ou d'autres matières legères dans ces sortes d'anneaux; mais celui-ci paroît être solide & ne point contenir de corps étrangers.

Il pese un demi-gros vingt-quatre grains: diamètre extérieur, dix lignes: diamètre intérieur, huit lignes & un tiers; par conséquent cet anneau a toujours été fait pour être porté au doigt.

TABLE

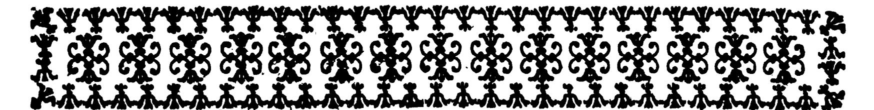


TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

A

T

V

X

Z

Fin de la Table des Matières du sixième & dernier Volume.



AVIS.

On trouve chez le même Libraire (N. M. Tilliard) ce Recueil complet *des Antiquités*, donné par M. le Comte *de Caylus*, en 6. Volumes *in*-4°. *Il vend séparément les Tomes* III. IV. V. & VI.

Plus, les Ouvrages suivans du même Auteur.

Tableaux tirés de l'*Iliade*, *de l'Odyssée d'Homère*, & *de l'Enéide de Virgile*, avec des observations générales sur le Costume, 1. vol. *in*-8°. relié. . . . . 6. liv.

L'*Histoire d'Hercule le Thébain*, tirée de différens Auteurs, à laquelle on a joint la description des Tableaux qu'elle peut fournir, &c. 1. vol. *in*-8°. relié. . . . . 3. liv. 12. f.


DEPT OF CLASSICAL
OXFORD
ARCHAEOLOGY

